This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

$B 68 724

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

VOCABULAIRE

PORTATIF

D'AGRICULTURE,

D'ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE, etc.

On trouve aussi chez M. Buisson, Libraire, les Ouvrages suivans :

COURS COMPLET ou DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'AGRICULTURE PRATIQUE, *d'Economie Rurale et Domestique, et de Médecine Vétérinaire;* par l'abbé *Rozier;* rédigé par ordre alphabétique : Ouvrage dont on a écarté toute Théorie superflue, et dans lequel on a conservé les Procédés confirmés par l'expérience et recommandés par *Rozier*, par M. *Parmentier* et les autres Collaborateurs que *Rozier* s'était choisis. On y a ajouté les Connaissances Pratiques acquises depuis la publication de son Ouvrage, sur toutes les branches de l'Agriculture et de l'Economie Rurale et Domestique, par MM. *Sonnini, Tollard* aîné, *Chabert, Lafosse, Fromage de Feugré, Cadet de Vaux, Heurtault-Lamerville, Curaudau, Charpentier-Cossigny, Lombard, Chevalier, Cadet-Gassicourt, Poiret, de Chaumontel, Louis Dubois, V. Demusset, Demusset de Cogners* et *Veillard.* 6 vol. in-8° de 3565 pages, imprimés sur Caractères neufs de Philosophie, très-grande justification, avec le Portrait de *Rozier,* celui de M. *Parmentier,* et 30 Planches gravées en taille-douce. Le prix de cet Ouvrage est de 42 fr., pris à Paris. Ceux qui voudront les recevoir *francs de port* par la Poste, ajouteront 12 fr. pour le port des six volumes.

MANUEL DES PROPRIÉTAIRES RURAUX ET DE TOUS LES HABITANS DE LA CAMPAGNE, ou *Recueil* par ordre alphabétique de ce que la Loi permet, ordonne ou défend, dans toutes les circonstances de la vie et des opérations Rurales. On y trouve aussi ce qui a rapport à la Pêche, à la Chasse, aux Etangs et aux Constructions rurales; par M. C. S. Sonnini. 1 vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 10 c. franc de port.

MOYENS DE CONSERVER LA SANTÉ DES HABITANS DES CAMPAGNES, *et de les préserver de Maladies dans leurs Maisons et dans les Champs;* par Madame *Gacon-Dufour,* auteur de plusieurs Ouvrages d'Economie Rurale et Domestique; 1 vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 cent. broché.

TRAITÉ-PRATIQUE *de toutes espèces de Conventions, Contrats, Obligations et Engagemens qu'il est permis de passer sous seings privés;* avec les Formules de chacun des Actes qui les constituent, des Instructions sur ceux qui ne peuvent être passés que par-devant Notaires, tels que les *Donations, Contrats de Mariage;* et des Notes qui expliquent les Termes de Lois peu usités. Terminé par deux Tables, l'une des Matières, l'autre Alphabétique raisonnée. Ouvrage utile à toutes les Personnes qui veulent gérer ou conduire elles-mêmes leurs propres Affaires. Par *A. G. Daubanton*, ex-Juge de Paix à Paris, etc.; Seconde Édition, revue, corrigée et augmentée d'après le Code du Commerce; 2 vol. in-12. Prix, 6 fr. broché, et 7 fr. 50 c. *franc de port.*

VOCABULAIRE

PORTATIF

D'AGRICULTURE,

D'ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE,

DE

MÉDECINE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX,

DE BOTANIQUE, DE CHIMIE, DE CHASSE, DE PÊCHE,

ET DES AUTRES SCIENCES OU ARTS QUI ONT RAPPORT A LA CULTURE DES TERRES ET A L'ÉCONOMIE ;

DANS LEQUEL SE TROUVE

L'Explication claire et précise de tous les Termes qui ne sont pas d'un usage ordinaire, et qui sont employés dans les Livres modernes d'Agriculture et dans d'autres Livres.

Ouvrage utile aux Cultivateurs, aux Habitans de la Campagne, et à tous ceux qui n'ont pas fait une étude particulière des Sciences et des Arts.

PAR MM. SONNINI, VEILLARD ET CHEVALIER,

Collaborateurs du Nouveau Cours complet ou Dictionnaire universel d'Agriculture Pratique de l'abbé *Rozier*, en 6 volumes in-8°.

À PARIS,

CHEZ FRANÇOIS BUISSON, Libraire-Éditeur du *Nouveau Cours complet d'Agriculture Pratique*, rue Gilles-Cœur, n° 10.

1810.

Les Contrefacteurs ou Débitans de Contrefaçons seront poursuivis. En conséquence, deux Exemplaires de cet Ouvrage ont été déposés, en vertu de la Loi, à la Bibliothèque Impériale.

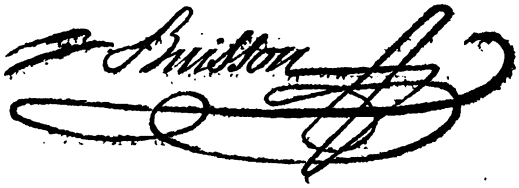

Libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

5411
56

AVANT-PROPOS.

S'IL est un Art dont les principes doivent être faciles à saisir, et les opérations simples et d'une exécution peu embarrassée, c'est, sans doute, l'Agriculture. Consacrée à faire naître, du sein de la terre, les trésors d'une abondance sans cesse renaissante, à répartir entre tous les habitans du globe, des moyens variés de subsister et de se vêtir, elle occupe une multitude de bras, et elle choisit, pour ses nombreux agens, les hommes les plus rapprochés de la nature, ceux qui naissent, vivent, meurent et se succèdent sur les champs mêmes qu'ils sont appelés à fertiliser. Le savoir de ces hommes, que l'on nomme grossiers, parce qu'ils sont adonnés, dès leur enfance, au travail et à la fatigue, et que leurs fibres endurcies ont perdu la mollesse et la flexibilité, apanage délicat, mais souvent inutile, du citadin oisif; leur savoir, dis-je, est très-borné. Presque toujours étrangers à l'étude, quelquefois même à toute espèce de lecture, ils n'apportent, dans l'exercice du premier des Arts, que la connaissance de procédés transmis par la tradition et par l'exemple. Ce n'est, j'en conviens, qu'une science de routine, une suite d'opérations purement mécaniques, si l'on veut enfin, une véritable ignorance; mais on doit convenir aussi que ce manque absolu de Connaissances théoriques a obtenu et obtient chaque jour les plus brillans succès, particulièrement dans nos contrées. Quel autre pays produit de plus belles

M374912

moissons, des prairies plus magnifiques, des vins plus exquis, des fruits plus variés et plus succulens, de meilleurs légumes; en un mot, des Cultivateurs plus actifs et plus laborieux? Et quelle ignorance que celle qui sait enrichir un État de tant de biens, et fournir au Commerce, aux Arts et aux Manufactures, des sources si fécondes d'industrie et de prospérité! N'est-on pas en droit de s'applaudir, de s'enorgueillir même d'aussi heureux résultats, et n'est-on pas excusable de rester attaché à des méthodes, à des habitudes d'où découlent de si grands avantages?

Satisfaite de voir ses travaux couronnés par d'anciens et d'importans succès, l'Agriculture s'est, pour ainsi dire, circonscrite en elle-même; elle n'a point cherché de secours au-dehors, et elle n'a point appelé la Science à son aide. Chez les anciens, c'était le plus simple des Arts, et les grands hommes qui consacraient leurs veilles et leur plume à recueillir et à propager les règles propres à diriger les Laboureurs dans les opérations diverses de la Culture des terres, ne s'écartaient jamais de cette simplicité qu'ils regardaient comme inséparable de tout ce qui concerne l'Agriculture. Les pratiques qu'ils ont décrites, les procédés qu'ils ont recommandés sont clairs, précis et présentés de manière à être compris par le rustique Campagnard, aussi bien que par l'homme de l'esprit le mieux cultivé. Les Ouvrages de Caton, de Varron, de Columelle, et même les Géorgiques de Virgile, quoique brillantes des charmes de la poésie la plus harmonieuse, ne renferment que d'excellens préceptes, développés avec beaucoup d'art, mais, en même temps, avec une netteté d'idées et d'expressions, qui ne les met pas hors de

la portée du plus grand nombre. Ce n'est pas, en effet, l'élégance du style qui nuit à la clarté du discours : l'obscurité naît de l'ignorance de la propriété des termes, de la manie d'accumuler des mots à demi-barbares, afin de paraître au-dessus du vulgaire ; de la confusion des idées, de l'oubli des convenances, enfin de la fureur d'écrire quand on sait à peine tenir la plume.

Le soin de se rendre intelligible même pour le commun des Cultivateurs, a prévalu long-temps après les écrivains de l'antiquité. Le *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs* de notre Olivier de Serres, est un modèle en ce genre. La naïveté du vieux langage ajoute encore à la belle simplicité de ce Livre, rempli d'ailleurs de faits rassemblés avec discernement et de leçons utiles. Mais si l'Auteur revenait aujourd'hui parmi nous, il serait fort surpris de ne rien comprendre à la plupart des Ouvrages de nos Agronomes modernes, et il n'y reconnaîtrait pas même les nombreux larcins qu'ils lui font, mais qu'ils déguisent souvent en les enveloppant de l'obscurité dont ils font profession.

Quoique l'Agriculture ne se soit pas avancée vers les Sciences, les progrès rapides qu'elles ont faits dans ces derniers temps, ne leur permettaient pas de rester indifférentes pour l'Art par excellence, et l'on ne peut douter qu'elles n'aient contribué à le rendre plus parfait. Déjà plusieurs améliorations d'une grande importance dans quelques parties de l'Économie Rurale et Domestique, sont dues à des hommes d'un mérite supérieur, tels que les Duhamel, les Rozier, les Parmentier, les Thouin, les Chaptal, les Cadet-de-Vaux, dont les noms sont gravés, par la reconnaissance, dans les fastes de l'Agriculture.

Entourés de la confiance générale, non seulement dans leur patrie, mais encore chez les peuples voisins, leur voix ne pouvait manquer d'être entendue par les Propriétaires éclairés; et l'exemple, le plus lent, mais le plus efficace de tous les préceptes, a propagé des changemens utiles, des innovations avantageuses, et ouvert des routes nouvelles et plus sûres que les routes battues.

Au lieu d'imiter la sagesse, la modération et le ton de décence de ces Apôtres de l'Agriculture et de l'Économie, quelques autres Ecrivains ont eu la prétention de faire mieux qu'eux, et, Missionnaires sans mission, ils ont cru qu'en invoquant l'exagération et le charlâtanisme, ils parviendraient à conquérir une confiance exclusive. Leur prétention est sans bornes : ce sont, à les entendre, les délégués de toutes les Sciences imaginables pour amener une réforme soudaine et générale; la dureté dans les expressions passe chez eux pour l'énergie du zèle; au lieu de plume, ils promènent lourdement sur une surface raboteuse une masse informe de plomb; et afin que leurs leçons soient mieux accueillies, ils les assaisonnent d'injures, répétées jusqu'au dégoût, contre ceux qu'ils se vantent d'instruire. Oubliant que les hommes dont le travail nourrit et habille, sont les premiers des bienfaiteurs, ils ne cessent de gourmander les Cultivateurs, de les humilier par les apostrophes du mépris, et de leur reprocher leur ignorance et leur opiniâtreté. Un mode d'enseignement aussi rude, aussi rebutant, n'est guère propre à former des Élèves, et je doute qu'ils se pressent jamais autour de ces orgueilleux réformateurs, dont le but, d'ailleurs, ne sera jamais atteint, puisqu'il n'est, à vrai dire, qu'une chimère. En effet, tout

Laboureur, suivant la doctrine de quelques-uns de ces Agronomes qui affectent l'air de supériorité, ne pourra plus cultiver son champ, tout Vigneron bêcher et tailler sa vigne, tout Jardinier semer des carottes ou de la chicorée, s'il ne sait à fond l'Histoire naturelle, la Botanique, la Minéralogie, la Chimie, l'Astronomie, les Mathématiques, etc., etc., enfin les langues étrangères pour connaître ce qui s'écrit chez les autres nations au sujet des Champs, des Vignes et des Jardins. Certes, de pareils Cultivateurs, s'ils pouvaient jamais exister, seraient mieux placés dans un fauteuil académique qu'au sein d'une exploitation champêtre, et il n'est pas certain que tout savans qu'ils fussent, ils se montrassent aussi habiles dans la Pratique de la Culture que dans les Dissertations scientifiques.

Ces Observations préliminaires ne sont pas aussi éloignées qu'elles le paraissent au premier coup d'œil, de l'objet du *Vocabulaire* que nous publions. Elles en ont été la cause, et elles en montrent le sujet. Puisque les Sciences ont éclairé de leur flambeau les différentes branches de l'Économie rurale, elles ont dû nécessairement lui prêter une partie de leur langage et enrichir sa trop modeste Nomenclature de termes qui lui étaient inconnus. Quelque précaution que l'on prenne aujourd'hui pour ne pas s'écarter de la simplicité et du ton naturel qui conviennent aux écrits sur l'Agriculture, il est impossible, dans l'état actuel des Connaissances, de ne pas employer des expressions qui sortent du langage ordinaire, quelques-unes même qui ne sont entendues que lorsque l'on est familiarisé avec la science; et l'habitude de s'en servir, fait souvent imaginer au Savant qu'elles sont aussi intelligibles pour les autres que

pour lui-même. Sans parler des Ecrivains de mauvais goût, qui entassant sans nécessité les termes réservés pour les Sciences, font des choses les plus simples et les plus claires, les choses les plus obscures, il est certain que les Ouvrages modernes fourmillent de ces expressions qui font partie du domaine de la Science, et que l'homme même instruit et qui a reçu une éducation soignée, n'entendra pas, si, par des études continuées sans interruption, il n'a pas suivi la marche rapide des connaissances humaines. D'ailleurs, à mesure que les Découvertes se multiplient, de nouveaux termes se créent, et ils doivent naturellement se rencontrer en plus grand nombre dans les Livres les plus modernes. Voilà pourquoi la diction dans les Ouvrages des Savans célèbres que j'ai nommés plus haut, est plus ou moins éloignée de l'usage commun, suivant l'ordre des dates de leur publication; les plus anciens contiennent beaucoup moins de mots scientifiques que les plus récens, et l'on peut, en général, juger de l'époque à laquelle ils ont été mis au jour, par leur rédaction plus ou moins surchargée de ces mots nouveaux ou peu répandus. Voilà pourquoi aussi, quel qu'ait été le désir de rendre leur travail d'une intelligence facile et pour ainsi dire vulgaire, les Auteurs du Nouveau *Cours complet d'Agriculture pratique* (1),

(1) Cours complet ou Dictionnaire universel d'Agriculture pratique, *d'Économie Rurale et Domestique, et de Médecine Vétérinaire;* par l'abbé Rozier;

Ouvrage dont on a écarté toute Théorie superflue, et dans lequel on a conservé les Procédés confirmés par l'expérience et recommandés par *Rozier*, par M. *Parmentier* et les autres Collaborateurs que *Rozier* s'était choisis.

On y a ajouté les Connaissances Pratiques acquises depuis la publication de son Ouvrage, sur toutes les branches de l'Agriculture, de l'Économie Rurale et Domestique, et de la

n'ont pu toujours éviter l'emploi des expressions adoptées ou plutôt créées par les Sciences qui leur ont fait impérieusement la loi de les admettre.

Pour citer un exemple de la nécessité où ces Auteurs se sont trouvés de parler quelquefois la langue des Savans, tandis qu'ils avaient le dessein de se faire entendre de tout le monde, nous indiquerons une partie essentielle de l'Économie Rurale. L'Art Vétérinaire n'a pris que vers la fin du siècle dernier, l'espèce de consistance que nous lui connaissons aujourd'hui; le soin de traiter les Animaux domestiques dans leurs maladies, de leur appliquer, dans les accidens qu'ils éprouvent, les opérations les plus délicates de la Chirurgie humaine, était, généralement parlant, confié au grossier empirisme de quelques gens de la campagne, ou à des charlatans encore plus dangereux. A présent, cet Art s'est élevé au rang d'une véritable Science qui ne diffère de la Médecine de l'Homme que par son objet. Outre les termes qui lui sont particuliers, ceux de l'Anatomie, de la Médecine, de la Chirurgie, de la Pharmacie lui sont devenus communs, et il ne lui est plus possible de s'en passer; en sorte qu'un des genres de connaissances le plus généralement utiles, manquerait entièrement son but, si on cessait de comprendre sa manière de s'exprimer.

Médecine des Animaux, par MM. *Sonnini*, *Tollard* aîné, *Chabert*, *Lafosse*, *Fromage de Feugré*, *Cadet de Vaux*, *Heurtault-Lamerville*, *Curaudau*, *Charpentier-Cossigny*, *Lombard*, *Chevalier*, *Cadet-Gassicourt*, *Poiret*, *de Chaumontel*, *Louis Dubois*, *V. Demusset*, *Demusset de Cogners* et *Veillard*.

Six Volumes *in*-8° de 3565 pages, avec le Portrait de *Rozier*, celui de M. *Parmentier*, et 30 Planches gravées en taille-douce. Prix des six volumes brochés 42 fr., et 54 fr. par la poste, *francs de port*.

A Paris, chez *Fr. Buisson*, Libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

C'est dans la vue d'éviter cet inconvénient, et de rendre intelligible la lecture des Écrits qui ont quelque rapport à l'Agriculture, à l'Économie Rurale et Domestique et à l'Art Vétérinaire, que nous avons composé un *Vocabulaire* aussi facile à porter qu'à consulter, dans lequel nous avons rassemblé tous les mots qui sont épars dans ces Écrits et qui arrêtent souvent le Lecteur peu initié dans la langue des Savans. Il ne manque pas de Dictionnaires, chaque Science a le sien; mais outre qu'il n'est pas donné à tout le monde de les posséder tous, ces Ouvrages supposent des Notions déjà acquises, et la plupart des Articles dont ils se composent, sont plutôt de petits Traités, des Dissertations, que l'explication concise du mot que l'on y cherche.

Nous n'avons pas eu la prétention de faire un Dictionnaire; nous n'avons voulu que donner en peu de paroles, mais avec clarté et précision, la signification d'un très-grand nombre de termes qui appartiennent à plusieurs Sciences et à plusieurs Arts, et dont le défaut d'interprétation empêche souvent de profiter du meilleur Livre. Ces expressions sont, pour la plus grande partie, formées du grec ou du latin; et l'étymologie, lorsqu'elle n'a rien de vague ni d'arbitraire, devient alors la plus simple et la plus exacte définition. Aussi ne manquons-nous pas de la présenter; nous sommes, par ce moyen, dispensés de nous étendre pour expliquer ce que l'étymologie fait assez comprendre, et les Lecteurs n'ont pas à parcourir des pages entières pour connaître ce qu'on leur montre clairement en quelques lignes.

Quoique ce *Vocabulaire* puisse servir à toutes les classes de Lecteurs, nous l'avons plus particulièrement consacré aux Habitans des Campagnes. Le

Propriétaire, de même que le simple Cultivateur, l'Homme instruit, aussi bien que celui qui ne l'est pas, recourront à ce petit Ouvrage, comme à un Manuel commode qui leur donnera à l'instant, sans peine et sans aucune difficulté, une idée nette des choses qu'ils ont intérêt de connaître. Ils y puiseront des Notions sur la Botanique, dont les rapports avec l'Agriculture sont si nombreux et si rapprochés (1); sur l'Art Vétérinaire; sur l'Anatomie, sans laquelle on ne peut savoir ni indiquer aux autres le siége des douleurs que l'on ressent, ni les parties blessées ou viciées dans les animaux que l'on élève; sur la Médecine, qui nous fait juger de la nature de notre tempérament, des maux que nous éprouvons, des remèdes les plus convenables; sur l'Astronomie, d'où dérivent les connaissances météorologiques; sur la Chimie, dont les découvertes ont jeté un si grand jour sur la fabrication des vins, des eaux-de-vie, etc.; sur quelques parties de la Physique et de la Géométrie; enfin, sur plusieurs Arts et Métiers dont l'application se répète dans un plus grand nombre de circonstances de la vie champêtre.

Simplicité et utilité : ces deux mots auraient pu former l'épigraphe de ce Livre, parce qu'en le composant, nous n'avons pas perdu de vue un seul instant les deux qualités qu'ils représentent. Un pareil travail n'a rien de brillant sans doute, rien qui éblouisse, rien qui puisse contribuer à établir la réputation d'un Auteur, rien enfin qui provoque les regards et les clameurs de l'envie. Mais nous avons

(1) Cette partie du Vocabulaire est traitée avec le plus d'étendue; l'on peut même la considérer comme l'Ouvrage le plus complet, sur toutes les parties de la Botanique, qui ait été publié jusqu'ici sous une forme abrégée.

la présomption d'avoir fait un Livre utile, et nous n'avons pas ambitionné d'autre gloire.

Afin de rassembler plus d'articles sous le plus petit volume possible, nous nous sommes servi de quelques abréviations. En voici le tableau :

agric.	pour	agriculture.
agric. et forêts.		agriculture et forêts.
anat.		anatomie.
anat. végét.		anatomie végétale.
arch.		architecture.
arch. rur.		architecture rurale.
arts et m.		arts et métiers.
art vét.		art vétérinaire.
astron.		astronomie.
botan.		botanique.
botan. et jard.		botanique et jardinage.
économ.		économie.
économ. domest.		économie domestique.
économ. rur.		économie rurale.
géom.		géométrie.
hist. nat.		histoire naturelle.
jard.		jardinage.
jurispr. rur.		jurisprudence rurale.
litt.		littérature.
méd.		médecine.
pharm.		pharmacie.
phys.		physique.
physiol. végét.		physiologie végétale.
sciences div.		sciences diverses.
teint.		teinture.
V.		Voyez.

Les renvois aux différens Articles sont désignés par le mot du renvoi, imprimé en petites capitales. Ainsi quand, dans le cours d'un Article, on rencontre des mots écrits de cette sorte, cela veut dire que l'on trouvera leur explication aux Articles dont ils sont le sujet principal. Nous avons évité par-là une trop fréquente et fastidieuse répétition du mot *Voyez*. (S.)

VOCABULAIRE.

A.

ABAISSER (*agric.*) C'est diminuer la hauteur d'un arbre en coupant ses branches (S.)

ABAT-FOIN (*arch. rur.*) Ouverture par laquelle on fait tomber les fourrages du grenier dans l'étable, ou dans l'écurie (S.)

ABATTIS (*forêts*). Coupe faite dans un bois, ou dans une forêt, soit pour opérer un défrichement, soit pour se procurer des bois de construction ou de chauffage.

ABATTRE (*art vét.*) C'est renverser par terre un cheval, un bœuf ou une vache, afin de les ASSUJETTIR lorsqu'on veut leur faire subir une opération grave.

On dit aussi *abattre* un des animaux ci-dessus, lorsqu'on les tue (S.)

ABATTRE DU PIED (*art vét.*) C'est raccourcir la corne du pied du cheval (S.)

ABATTRE L'EAU (*économ. rur.*) Faire tomber avec une vieille lame d'un couteau, ou avec quelqu'instrument semblable, la sueur dont un cheval est couvert après une course ou un travail (S.)

ABATTURE (*forêts et chasse*). Les forestiers appliquent plus particulièrement ce mot à l'action d'*abattre* les glands.

En vénerie, c'est la trace des bêtes fauves dans les bois (S.)

ABCÈS (*méd.*) Tumeur qui renferme du pus (S.)

ABDOMEN (*anat.*) Mot latin adopté en anatomie, et qui signifie le bas-ventre.

On appelle *abdominal* tout ce qui se rapporte à l'*abdomen* (S.)

ABLERET (*pêche*). Espèce d'ÉCHIQUIER formé de fil fin et à mailles étroites, dont les pêcheurs se servent pour prendre les petits poissons et particulièrement les ables ou ablettes (S.)

ABLERETTE (*pêche*). Petite SENNE OU SENNETTE dont le fil est menu et les mailles sont peu ouvertes. Elle sert principalement pour la pêche des ables (S.)

ABOIS (*chasse*). Une bête sauvage est *aux abois*, lorsque, poursuivie par les chiens et excédée de fatigue, elle s'ACCULE dans un endroit fourré de la forêt (S.)

ABORNEMENT (*agric.*) V. BORNES (S.)

ABORNER (*agric.*) Mettre des bornes à un terrain. L'action d'*aborner* se nomme *abornement*. V. BORNES (S.)

ABORTIF. *Abortivus*. Synonyme d'AVORTÉ (*botan.*), dérivé d'*Abortus*, AVORTEMENT. *Fruit abortif*, qui ne parvient pas à sa parfaite maturité, ou dont les semences sont infécondes. — *Graine abortive*, celle qui ne prend pas d'accroissement par défaut de fécondation, ou qui ne perfectionne pas l'embryon qu'elle doit renfermer, et qui, par conséquent, n'est point propre à la reproduction. — *Pistil abortif*, lorsqu'il est imparfait ou mutilé. — *Étamines abortives*, lorsqu'elles sont incomplètes par manque d'anthère, ou imparfaites lorsque l'anthère est mutilée, et que, ne s'ouvrant pas, elle ne peut répandre le pollen ou la matière fécondante. Ce mot est impropre en parlant des étamines qui sont l'organe mâle : il est plus exact de dire qu'elles sont *mutilées*. On ne l'indique ici que parce qu'il est souvent employé malgré son impropriété. — *Fleur abortive*, celle qui étant munie des deux sexes, en apparence bien conformés, avorte cependant, et tombe sans donner de signes de fécondation (V.)

ABOT (*économ. rur.*) Espèce de serrure dont on se sert en quelques endroits pour retenir les chevaux dans les pâturages ; on l'attache au paturon (S.)

ABOUGRI (*agric.*) Épithète d'un arbre mal conformé dans son espèce ; on dit plus communément *rabougri* (S.)

ABOUTIR, ABOUTISSANT (*agric.*) Un champ *aboutit* sur un autre champ, lorsque l'une des extrémités du premier touche celle du second. Les *aboutissans* d'un terrain sont les propriétaires dont la pièce de terre est contiguë par un bout à ce terrain ; un champ peut aussi *aboutir* sur un chemin, sur un pré, sur la lisière d'un bois, etc. Dans les papiers terriers, les recensemens, les déclarations, les contrats de vente de terre et les baux à ferme, on ne manque jamais de faire une mention juste des *aboutissans* et des TENANS.

Aboutir se prend encore dans une autre acception, que les jardiniers emploient pour désigner que les boutons à fleurs des arbres fruitiers se disposent à s'épanouir (S.)

ABREUVER (*économ. rur.*) On *abreuve* un animal en le faisant boire; un pré, une rizière, en les couvrant d'une nappe d'eau et l'y laissant séjourner; un terrain, par IRRIGATION; une plante, en l'arrosant (S.)

ABREUVOIR (*économ. rur.*) Lieu, soit naturel, soit formé par l'art, dans lequel on fait boire les animaux de la ferme (S.)

ABREUVOIR (*agric.*) Espèce d'abcès dont les arbres sont attaqués par l'effet de la gelée, ou d'une taille inconsidérée (S.)

ABREUVOIR (*chasse*). Eau courante ou stagnante le long de laquelle l'oiseleur dispose des glaux, des lacets, ou des filets pour prendre les oiseaux qui vont s'y désaltérer (S.)

ABRI (*agric.*) C'est ce qui sert à garantir les arbres et les plantes de l'excès du froid et du chaud, aussi bien que du vent. Il y a deux sortes d'*abris* : les *naturels*, c'est-à-dire les montagnes, les collines et les bois; et les *artificiels*, comme les murailles, les palissades, les paillassons, etc. (S.)

ABRI (*vignes*). On dit d'une vigne qu'elle est à l'*abri*, quand elle est située sur une montagne, sur un coteau au midi et à couvert des vents du nord. L'échalas est aussi un *abri* contre les gelées printanières (C.)

ABRIER (*agric.*) Mauvaise expression en usage chez les jardiniers pour ABRITER (S.)

ABRITER (*agric.*) C'est mettre à l'ABRI (S.)

ABROUTIS (*forêts*). Les arbres *abroutis* sont ceux dont les bourgeons ont été mangés par les bestiaux, ce qui rend ces arbres chétifs et malfaits (S.)

ABROUTISSEMENT (*forêts*). Dommage occasionné par les bestiaux qui mangent les bourgeons des arbres. L'*abroutissement* est un délit forestier (S.)

ABSORBANS (VAISSEAUX). *Absorbentia vasa* (*botan.*) Ce sont des tuyaux extrêmement fins, à peine sensibles au microscope, qui ont à leur extrémité extérieure un orifice ou pore *absorbant*. Leur fonction est de transmettre au corps de la plante, l'eau, l'air et les différens gaz qui sont répandus dans l'atmosphère (V.)

ABSORBER (*botan.*) Aspirer, inspirer, pomper un fluide. Les plantes *absorbent* l'eau par toutes leurs parties, et l'air principalement par leurs feuilles (V.)

ABSORPTION. *Absorptio* (*botan.*) L'action d'*absorber*,

d'inspirer, de pomper, ou de s'imbiber d'un fluide. L'EXPIRATION est la faculté et la fonction opposées (V.)

ACABIT (*économ.*) Qualité bonne ou mauvaise d'un fruit, d'un légume. On dit, *ces raisins, ces poires sont d'un bon acabit*, pour indiquer qu'ils ont un goût agréable; de même: *les pois*, *les haricots* de ce champ *sont de meilleur acabit* que ceux d'un autre terrain, ce qui signifie qu'ils sont plus faciles à cuire, plus tendres et de digestion moins pénible (S.)

ACABIT (*vignes*). *Bon acabit* se dit d'un cep de vigne, ou de tout autre cépage, dont le fruit est beau, gros et bien réglé (C.)

ACAULE. *Acaulis*, *Acaulos* (*botan.*) Noms latin et français, formés de deux mots grecs, *a* privatif, sans, et *caulos*, tige. Les plantes *acaules*, ou *sans tige*, n'ont que des feuilles radicales qui sont étalées en rosettes sur la terre; les fleurs, souvent uniques ou peu nombreuses, sont portées sur une hampe ou pédoncule très-court, comme dans la gentiane acaule (*gentiana acaulis*), la carline acaule (*carlina acaulis*).

On donne aussi ce nom à des plantes dont la tige est très-courte, comparativement à celle des autres espèces du même genre; tel est l'*onopordon acaule*, et le chardon sans tige (*carduus acaulis*), plante très-commune sur les pelouses sèches et dans les clairières des bois exposés au soleil (V.)

ACCOLAGE (*agric.*) Action d'*accoler* la vigne, ou les arbres fruitiers (S.)

ACCOLAGE (*vignes*). Greffer la vigne par *accolage*, c'est entailler un sarment, frais coupé, dans un autre qui tient au cep (C.)

ACCOLÉ. *Coadnatus* (*botan.*) Synonyme de COADNÉ, GÉMINÉ, COHÉRENT. Ces mots indiquent la réunion ou même l'adhérence de deux fleurs ou de deux fruits qui naissent ensemble sur le même pédoncule. On en voit des exemples sur plusieurs chèvrefeuilles et *chamæcerasus* (V.)

ACCOLER (*agric.*) C'est attacher les branches des arbres fruitiers à un mur ou à un treillage (S.)

ACCOLURE (*agric.*) Lien dont on se sert pour ACCOLER la vigne ou les arbres fruitiers (S.)

ACCOUPLEMENT (*agric.*) Assemblage de deux animaux de trait, attelés de front S.)

ACCOUPLER (*agric.*) V. ACCOUPLEMENT (S.)

ACCOURES (*chasse*). Plaine entre deux bois (S.)

ACCRUE (*agric.*) On nomme *accrue de bois* le terrain

dans lequel un bois s'est étendu, tant par les graines qui tombent des arbres, que par les rejetons qui poussent de leurs racines (S.)

ACCRUES (*chasse et pêche*). Mailles de surcroît, ajoutées à un filet dont on veut augmenter les dimensions (S.)

ACCUL (*chasse*). C'est, dans le langage des chasseurs, 1° le fond du terrier des renards, des blaireaux, des lapins; 2° un endroit fourré contre lequel un animal sauvage se réduit lorsqu'il est pressé par les chiens; 3° la pointe d'une forêt (S.)

ACCULER (*économ. rur.*) Lorsqu'un cheval se jette en arrière pour retenir une voiture dans une descente, on dit qu'il *s'accule* (S.)

ACERBE (*phys.*), du latin *acer*, âcre, âpre. Saveur qui participe de l'aigre, de l'acide et de l'amer; telle est la qualité d'un fruit qui n'est point parvenu à sa maturité (S.)

ACÉRÉ. *Acerosa folia* (*botan.*) Les feuilles *acérées* ont la forme d'une épingle, comme sont les feuilles de l'epicea, du mélèze (*pinus larix*) et des pins (V.)

ACESCENCE (*chimie*). Qualité de ce qui tend à l'acide, à l'aigre. V. ACESCENT (S.)

ACESCENT (*chimie*). Mot formé du latin *acescere*, devenir acide. Épithète que l'on donne à toute substance qui tend à l'ACIDITÉ (S.)

ACÉTATE (*chimie*), formé du latin *acetum*, vinaigre. Sel composé d'ACIDE ACÉTIQUE, avec différentes bases.

Les principaux *acétates* sont 1° l'ACÉTATE D'AMMONIAQUE OU AMMONIACAL, anciennement *esprit de Mendererus*, du nom de son inventeur; 2° l'ACÉTATE DE BARYTE qui est un poison; 3° l'ACÉTATE DE CHAUX; 4° l'ACÉTATE DE CUIVRE, que l'on nomme communément *verdet*, *vert-de-gris*, et quelquefois *cristaux de Vénus;* 5° l'ACÉTATE DE MERCURE, dans l'ancienne chimie *terre foliée mercurielle;* 6° l'ACÉTATE DE PLOMB, autrefois *sucre de Saturne*, parce qu'il a une légère saveur sucrée : il est fréquemment employé par les médecins; 7° l'ACÉTATE DE POTASSE, par les anciens chimistes *terre foliée de tartre;* 8° l'ACÉTATE DE SOUDE, dans la chimie ancienne *terre foliée minérale* (S.)

ACÉTITE (*chimie*), d'*acetum*, vinaigre, en latin. L'union de l'*acide acéteux* avec différentes bases forme l'*acétite* (S.)

ACHÉES, AICHES OU LAICHES (*pêche*). Vers de terre dont les pêcheurs se servent pour amorcer les hameçons (S.)

ACIDE (*chimie*). Ce mot est dérivé d'*akis* qui en grec signifie pointe, aigu. C'est le nom de toutes les substances dont la

saveur est aigre et piquante; ces mêmes substances font effervescence avec les ALKALIS, et changent en rouge les couleurs bleues des végétaux, telles que celles des violettes et la teinture de tournesol.

Les *acides* se divisent en *acides animaux*, en *acides végétaux* et en *acides minéraux*.

Les *acides animaux* sont produits par les matières animales. Ce sont, l'*acide bombique* que l'on retire du ver-à-soie, en grec *bombux;* l'*acide formique*, tiré de la fourmi; l'*acide lactique*, contenu dans le petit-lait aigri; l'*acide prussique*, qui provient du sang et qui fait la matière colorante du bleu de Prusse; l'*acide sébacique*, qui prend son nom du suif, en latin *sebum*.

La division des *acides végétaux* comprend l'*acide gallique*, fourni par la noix de galle; l'*acide malique*, qui existe dans presque tous les fruits, mais plus particulièrement dans la pomme, en latin *malum;* l'*acide citrique*, qui a reçu son nom du citron; l'*acide oxalique*, que donne le suc d'oseille, en grec *oxalis;* l'*acide tartreux* ou *acide de tartre;* l'*acide acéteux*, formé par l'action de l'*acide nitrique* sur quelques matières végétales; l'*acide acétique* ou *vinaigre radical*, produit de la distillation de l'*acide acéteux* avec des OXIDES métalliques; l'*acide pyromuqueux*, mot barbare puisqu'il est formé de mots de deux langues différentes, *puros* en grec, et *mucus*, mucosité, en latin; les gommes, le sucre, les fécules donnent cet *acide*, dont la nature ne diffère pas de l'*acide pyrotartareux*, ou *acide tartareux* modifié par le feu, ni de l'*acide pyroligneux*, ou *acide* tiré des bois par distillation. Ces trois *acides* se nomment *acides empyreumatiques*, parce qu'ils sont formés à l'aide du feu, etc., etc.

Dans la classe des *acides minéraux*, l'on distingue, 1° l'*acide sulfureux*, autrefois *acide vitriolique phlogistiqué*, ou *esprit de soufre*, formé par la combinaison du soufre; 2° l'*acide sulfurique*, dans l'ancienne chimie *acide vitriolique*, *huile de vitriol*, *esprit de vitriol*, résultant de la combinaison vive et rapide du soufre; 3° l'*acide nitreux*, par les anciens chimistes *esprit de nitre fumant*, plus chargé de GAZ NITREUX que l'*acide nitrique*, et l'un et l'autre se tirant du nitrate de potasse, ou salpêtre (*Nota*. L'eau forte du commerce est l'*acide nitrique* affaibli); 4° l'*acide carbonique*, formé par le carbone ou charbon pur et l'OXIGÈNE; 5° l'*acide muriatique*, par les anciens chimistes *acide marin*, *esprit de sel*, qui abonde dans la nature, et qui est le plus ordinairement combiné avec la chaux, la soude ou la magnésie; s'il est très-chargé d'oxigène, on l'appelle *acide muriatique oxigéné*, auparavant *acide marin déphlogistiqué*. M. Guyton de Morvaux l'a indiqué le pre-

mer pour la désinfection de l'air; il a publié, en même temps, un procédé simple pour avoir cet *acide*, auquel il a donné, par cette raison, l'épithète d'*extemporané*, c'est-à-dire qui se fait à l'instant, etc.

Les noms des *acides*, dans la nouvelle nomenclature chimique, se terminent en *ique* quand ils contiennent la plus grande quantité possible d'oxigène, et en *eux* quand le radical ou sa base y domine, ou quand ils contiennent peu d'oxigène (S.)

ACIDE. *Acidus* (*botan.*) Saveur *acide*. L'oseille (*rumex acetosa* et *acetosella*), le geranium *acide* (*G. acidum*), l'alléluia (*oxalis acetosa*), ont une saveur *acide* (V.)

ACIDIFÈRE (*chimie*). Sel formé par les ACIDES combinés avec différentes bases (S.)

ACIDIFIABLE (*chimie*). Tout ce qui peut être rendu ACIDE (S.)

ACIDIFICATION (*chimie*). Action de s'ACIDIFIER (S.)

ACIDIFIER (*chimie*). Rendre ACIDE (S.)

ACIDITÉ (*chimie*). Propriété des substances ACIDES (S.)

ACIDULE (*économ.*) Ce qui est légèrement ACIDE (S.)

ACIDULE (*chimie*). On nomme ainsi les ACIDES *végétaux* qui contiennent de la potasse : ce sont l'*acidule oxalique*, ou *sel d'oseille* du commerce, que l'on extrait de la petite oseille (*rumex acetosella*) et de l'alléluia (*oxalis acetosella*); l'*acidule tartareux*, ou *tartrite acidule de potasse*, connu généralement sous la dénomination de *cristaux de tartre*, ou de *crême de tartre*, et qui n'est que le tartre purifié et cristallisé ; l'*acidule du mellite* qui contient un cristal volcanique, récemment découvert, auquel les minéralogistes ont donné les noms de *mellite*, *mellilite* ou *melilite*, parce que sa couleur approche de celle du miel (S.)

ACIDULER. Donner à une liqueur, ou à toute autre substance, une saveur légèrement ACIDE (S.)

ACIER DE CÉMENTATION (*arts et m.*) *Acier* artificiel, fabriqué avec des barres de fer enveloppées de charbon en poudre et rougies pendant plusieurs jours. Cet *acier* est préféré pour la taillanderie, la coutellerie, etc. (S.)

ACIER DE FONTE (*arts et m.*) Acier naturel qu'on retire de quelques mines de fer. Il sert à fabriquer les socs de charrue, les faux, les serpes, etc. (S.)

ACIER FONDU (*arts et m.*) Les ouvrages fins de coutellerie, les chaînes de montre, etc., se fabriquent avec cet

acier que l'on obtient en faisant fondre ensemble l'ACIER DE FONTE et l'ACIER DE CÉMENTATION (S.)

ACINACIFORME. *Acinaciformis* (*botan.*) Qui est en forme de sabre ; quelques espèces de ficoïdes ou mésembryanthèmes (*mesembryanthemum*) présentent dans leurs feuilles cette singulière forme, mais elle est rare dans la nature (V.)

ACINE. *Acinus* (*botan.*) Petite baie que l'on nomme vulgairement GRAIN. Le raisin et la groseille sont des exemples de la forme et de la structure de cette sorte de fruit, qui diffère peu de la BAIE. Gærtner a défini ce fruit une petite baie succulente, un peu transparente, uniloculaire, à graines dures ou osseuses (V.)

ACOT (*agric.*) Adossement de fumier autour d'une couche (S.)

ACOTTER (*agric.*) C'est faire un ACOT (S.)

ACOTYLÉDON. *Acotyledonis* (*botan.*) Adjectif formé de deux mots grecs, *a* privatif, sans, et *cotylédon;* arbre ou plante qui n'a point de COTYLÉDON, c'est-à-dire, dont la partie reproductrice, qui tient lieu de graine, ne développe pas, dans sa germination, cette sorte de feuille primordiale nommée *lobe* ou *cotylédon.*

Les plantes *acotylédones* forment une des trois séries naturelles qui partagent tous les végétaux, sur la considération de la différente forme et organisation de leur graine et de leurs diverses manières de naître : ce sont les FOUGÈRES, les MOUSSES, les CHAMPIGNONS, les LICHENS, les moisissures (*mucor*), les *Byssus*, et en général toutes les plantes dont la fructification n'est pas apparente, est cachée ou inconnue, et que, depuis Linnæus, on nomme CRYPTOGAMES (V.)

ACOTYLÉDONÉ. *Acotyledoneus* (*botan.*) Arbre ou plante herbacée qui n'a point de COTYLÉDON (V.)

ACRE (*agric.*) Mesure de terre en usage en Angleterre et dans quelques provinces de France qui ont été au pouvoir des Anglais; elle équivaut à un ARPENT et demi environ (S.)

*ACRE. *Acris* (*botan.*) Qui a de l'âcreté, une saveur, un goût *âcres.* C'est une épithète que l'on donne à quelques plantes, à cause de leur propriété d'être *âcres;* telles sont les renoncules, particulièrement celle que l'on a nommée *âcre* (*ranunculus acris*). Cet adjectif est souvent confondu avec celui d'ACERBE; mais cependant ils ne sont pas synonymes. *Acerbe* ne se dit que du goût, ne donne que l'idée de l'âpreté, de l'astriction. *Acre* est pris dans une acception plus générale : les sens du toucher et du goût en jugent

également. Le poivre, le piment *(capsicum)*, ainsi que les feuilles et le suc de certaines plantes, donnent à la bouche une sensation de chaleur brûlante; ces substances, appliquées sur la peau, y font le même effet, et y occasionnent de la rougeur et de l'inflammation (V.)

ACUMINÉ. *Acuminatus* (*botan.*) On donne ce nom à toute partie de plante, soit feuille, foliole du calice, pétale, ou divisions d'une corolle monopétale, dont l'extrémité supérieure se rétrécit subitement pour former une pointe très-aiguë et alongée, comme dans les feuilles de lunaire (*lunaria rediviva*); il est dérivé d'*acumen*, pointe (V.)

ACUTANGLE. *Acutangulus* (*botan.*) En géométrie, il se dit d'un triangle qui a ses trois angles aigus; mais, en botanique, il a une autre signification : il exprime seulement que les angles sont aigus, sans en déterminer le nombre (V.)

ACUTANGULAIRE. *Acutangularis* (*botan.*) Synonyme d'ACUTANGULÉ (V.)

ACUTANGULÉ. *Acutangulatus* (*botan.*). Qui a ses angles aigus, c'est-à-dire pointus pour les corps plans, et à bords tranchans pour les solides. On exprime le nombre des angles par la préposition d'un chiffre; ainsi, 3 ou 4-*angulés* indique trois ou quatre angles aigus (V.)

ACUTS (*forêts*). Extrémités des forêts et des grands pays de bois (S.)

ADANSON (GREFFE D') (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE des feuilles et des fleurs qui se joignent à d'autres parties des sujets. Elle est employée à la multiplication des arbres et arbrisseaux qui se prêtent difficilement à d'autres greffes (S.)

ADHÉRENCE (*phys.*), du latin *adhærere*, être uni, attaché. Force qui retient certains corps attachés à d'autres corps. Ainsi, il y a *adhérence* entre l'eau et un corps quelconque dont elle mouille la surface (S.)

ADHÉRENT. *Adherens* (*botan.*) Toute partie qui est comme appliquée ou collée sur une autre; qui y est attachée sans faire corps avec elle (V.)

ADHÉSION (*phys.*) La même chose qu'ADHÉRENCE (S.)

ADNÉ. *Adnatus* (*botan.*) Qui naît, ou semble naître d'une partie, qui y est attaché ou COHÉRENT. On dit que les feuilles sont *adnées* lorsqu'elles sont SESSILES, et que s'élevant verticalement, leur côte ou nervure principale, ou une petite portion de leur face supérieure est cohérente avec la tige. Les

stipules des rosiers sont *adnées*, parce qu'elles sont cohérentes ou font corps avec les pétioles des feuilles de ces arbrisseaux. Les filamens des étamines sont *adnés* à la corolle, lorsqu'ils y sont attachés dans une partie de leur longueur (V.)

ADOS (*agric.*) Elévation de terre, formée contre un mur, en dos de bahut, et plus large du bas que du haut (S.)

ADULTE (*phys.*) Tout animal parvenu au dernier degré de son accroissement, est *adulte*. Ce mot vient du latin *adolescere*, croître (S.)

ADULTE (*botan.*) On le dit de toute plante qui a achevé sa croissance, acquis toute la grandeur et les proportions que la nature a départies à son espèce, sauf les modifications accidentelles qui sont particulières à l'individu (V.)

ADULTÉRATION (*économ.*) Altération ou falsification d'une substance; par exemple, de quelque médicament (S.)

ADULTÈRE (*agric.*) ou produit ADULTÉRIN (S.)

ADULTÉRIN (*agric.*) Une variété *adultérine* provient du mélange de la poussière fécondante de la fleur d'une espèce de plante, avec la partie femelle de la fleur d'une autre espèce. On l'appelle aussi *produit adultérin*. V. HIBRIDE (S.)

ADVENTICE. *Adventitius* (*agric.*) Cet adjectif est employé pour désigner les plantes qui croissent par hasard en quelque endroit, et sans que l'on s'y attende. Les mauvaises herbes qui infestent les jardins et les terres en culture sont des plantes *adventices*. Toutes les plantes, bonnes ou mauvaises, sont regardées comme *adventices*, lorsqu'elles n'ont point été semées dans l'endroit où elles se trouvent.

Ce nom, donné aux mauvaises herbes qui pullulent dans les jardins, et font tort aux plantes potagères, devrait être généralement préféré à celui de *plantes parasites*, que leur donnent beaucoup de personnes et même plusieurs auteurs, mais qui ne convient réellement qu'aux vraies PARASITES, lesquelles s'implantent sur d'autres, et se nourrissent de leur propre substance : telles sont le gui, l'orobanche et la cuscute (V.)

ADVENTIF. *Adventitius* (*botan. et jard.*) On donne ce nom aux bourgeons qui percent à travers l'écorce du tronc et des branches des arbres, qui naissent sur leurs rameaux, en des endroits indéterminés en apparence, et où l'on ne pouvoit s'attendre qu'il pût en survenir (V.)

ADVERSE. *Adversus* (*botan.*) Ce terme désigne les feuilles qui présentent le côté ou la face inférieure au soleil : telles sont le lyciet (*lycium boerhaviæfolium*) et plusieurs *proteas* (V.)

ADYNAMIE (*méd.*) Expression grecque, formée d'*a* privatif, sans, et de *dunamis*, force; sans force; faiblesse causée par une maladie.

La *fièvre adynamique* consiste dans un état de faiblesse et de relâchement de toutes les fibres musculaires. On l'avait appelée jusqu'à présent, *fièvre putride* (S.)

AÉRIFORME (*phys.*) Epithète des fluides qui ont les propriétés de l'air; tel que le GAZ *inflammable* (S.)

AÉROLITHES (*phys.*) Mot nouvellement composé des mots grecs *aér*, l'*air*, et *lithos*, pierre; pierre de l'air. Les *aérolites* sont des pierres ou des masses minérales qui tombent du ciel. Les uns les font venir de la lune, les autres veulent qu'elles se forment dans l'atmosphère, et peut-être ne viennent-elles ni de l'une ni de l'autre (S.)

AÉROMÈTRE (*phys.*) Instrument qui sert à mesurer la densité ou la rareté de l'air. Sa dénomination est composée de deux mots grecs, *aér*, l'air, et *metron*, mesure; mesure de l'air (S.)

AÉRONAUTE (*phys.*) Mot nouveau dérivé du grec, *aér*, l'air, et *nautis*, navigateur; navigateur aérien, celui qui parcourt les airs dans un ballon ou AÉROSTAT (S.)

AÉROSTAT (*phys.*) Du grec *aér*, l'air, et *istemi*, élever. Ballon ou globe rempli d'un fluide AÉRIFORME plus léger que l'air au milieu duquel il s'élève. C'est au célèbre Montgolfier qu'est due la découverte de l'*aérostat* (S.)

AÉROSTATION. L'art de faire et de diriger les AÉROSTATS (S.)

AFFAISSEMENT (*agric.*) Abaissement des terres remuées, des couches de fumier ou de tannée, etc. (S.)

AFFAMER (*agric.*) On *affame* une plante en la privant d'une partie de sa nourriture. Cette opération est quelquefois necessaire pour empêcher l'excès de la sève, qui produit du bois et des feuilles, sans fruits (S.)

AFFANURES (*économ. rur.*) On appelle *affanures*, dans quelques parties de la France, la portion de grains qui se donne en paiement aux moissonneurs, aux batteurs, etc. (S.)

AFFINER (*agric.*) Expression tirée du latin *affingere*, façonner. On *affine* la terre par de fréquens labours, et avec la herse ou le rateau; on l'*affine* encore en la passant à la claie (S.)

AFFINER (*économ.*) Passer successivement le chanvre ou le lin par plusieurs peignes dont les dents augmentent :

finesse, c'est les *affiner*. On *affine* le fromage en lui faisant contracter un goût plus fin, plus relevé (S.)

AFFINITÉ (*chimie*). Du latin *affinitas*, voisinage, alliance, rapport. On appelle ainsi la tendance qu'ont certaines substances à se combiner ensemble (S.)

AFFINITÉ. *Affinitas* (*botan.*) Rapport, ressemblance, analogie qu'ont entre eux certains objets; que certaines plantes ou familles de plantes ont avec d'autres. Par exemple, l'hippocastane, ou marronier d'Inde, par l'ensemble de tous ses caractères, a beaucoup plus d'*affinités* avec la famille des ÉRABLES à laquelle il appartient, qu'avec celle des AMENTACÉES, qui renferme le châtaignier, avec lequel il n'a d'analogie, d'*affinité*, que par la forme extérieure de ses fruits (V.)

AFFOUAGE (*forêts*). Droit de couper du bois, dans une forêt, pour son chauffage (S.)

AFFOURAGER (*économ. rur.*) V. AFFOURER (S.)

AFFOURER (*économ. rur.*) Remplir de fourrage les rateliers des écuries, pour le faire manger aux bestiaux (S.)

AFFRANCHIR (*jurispr. rur.*) Libérer un bien quelconque, en rachetant les cens, redevances ou servitudes dont il était chargé, c'est l'*affranchir*, le rendre franc (S.)

AFFRANCHIR UN TONNEAU (*économ.*) C'est le laver avec de l'eau bouillante, soit pure, soit mêlée avec du sel ou avec quelqu'autre substance, pour lui enlever le goût de bois ou tout autre mauvais goût qu'il aurait pu contracter (S.)

AGAMIE. *Agamia* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *a* privatif, sans, et *gamos*, noce. Il désigne un grand nombre de plantes, dans lesquelles on croit qu'il n'y a point de noces, et par conséquent de fécondation. Elles sont toutes de la division des ACOTYLÉDONS. Depuis quelque temps on substitue ce mot nouveau, comme plus exact, à celui de CRYPTOGAMIE, qui signifie *noces invisibles* ou *cachées* (V.)

AGE (*agrie.*) Longue pièce de bois qui va du manche de la charrue à l'avant-train. On l'appelle aussi *flèche* (S.)

ÂGE DES PLANTES. *Aetas plantarum* (*botan.*) Les plantes diffèrent beaucoup entre elles pour la durée : il y a des espèces qui ne vivent que quelques heures; d'autres qui naissent et meurent dans l'espace d'un jour; d'autres qui durent un, deux ou trois ans; d'autres enfin qui vivent un grand nombre d'années, et même pendant plusieurs siècles. On les nomme plantes ÉPHÉMÈRES, ANNUELLES, BISANNUELLES, TRISANNUELLES, VIVACES. L'*âge* des végétaux est très-difficile à reconnaître

dans les herbes ; mais, dans les arbres, en comptant le nombre des couches concentriques du bois, on peut savoir celui de leurs années (V.)

AGGRAVE, ou ENGRAVE (*art vét.*) Meurtrissures, crevasses ou plaies qui surviennent aux pieds des chiens après des courses fatigantes. Lorsqu'un chien est atteint de ces maux, on dit qu'il est *aggravé* ou *engravé* (S.)

AGNELER, AGNELEMENT (*économ. rur.*) Le part ou l'accouchement d'une brebis (S.)

AGRAFE. *Hamus* (*botan.*) HAMEÇON, CROCHET, sont des termes synonymes d'*agrafe*. On donne ces différens noms à des corps qui ont la forme d'un petit hameçon; on le dit particulièrement des poils et des stigmates lorsqu'ils sont crochus, ou hérissés de pointes ou de filets recourbés (V.)

AGRÉGAT (*phys.*) On donne ce nom à un tout composé de plusieurs parties (S.)

AGRÉGATION (*phys.*) Mot dérivé du latin *aggregatio*, réunion de plusieurs choses; assemblage de plusieurs parties qui forment un tout (S.)

AGRÉGATION. *Aggregatio* (*botan.*) Réunion ou amas de fleurs, portées chacune par un pédicule particulier, mais qui partent tous du même point. Ce sont les fleurs AGRÉGÉES qui font l'*agrégation;* exemple : l'aspérule de Turin (*asperula Taurina*) et la shérarde des champs (*sherardia arvensis*) (V.)

AGRÉGÉ (*phys.*) Synonyme d'AGRÉGAT (S.)

AGRÉGÉES (fleurs). *Fl. Aggregati* (*botan.*) On ne le dit que des fleurs qui sont distinctement et simplement pédicellées, et qui naissent plusieurs ensemble sur le même point de la tige, ou à son sommet : telles sont celles du chardon des marais (*carduus palustris*), pycnocéphale (*carduus pycnocephalus*) et *acanthoïde*, qui sont très-communs ; *sherardia arvensis* (V.)

AGRESTE, *Agrestis* (*botan.*) Rustique, sauvage. Plante qui croît dans les champs, près des lieux cultivés, mais rarement dans les forêts (V.)

AGRICOLA (GREFFE D') (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE sur des branches que l'on incise en long et que l'on ACCOLE (S.)

AGRONOMIE (*agric.*) Dérivé du grec *agros*, champ, et *monos*, loi, règle. C'est proprement la théorie de l'agriculture. Celui qui s'y livre est un *agronome* (S.)

AH-AH (*arch. rur.*) Ouverture dans un mur de clôture,

sans grille ni parapet; mais avec un fossé en devant pour servir de défense. C'est ce que l'on appelle aussi *claire-voie* et *saut-de-loup* (S.)

AICHES (*pêche*). V. ACHÉES (S.)

AIGAIL ou AIGUAIL (*forêts*). C'est, en terme de forestier et de veneur, la rosée qui est le matin sur les feuilles et sur les herbes (S.)

AIGRE (*chimie*), du latin *acer*, qui pique au goût. Saveur piquante, forte et désagréable; c'est celle des acides faibles et des substances animales ou végétales qui passent à la fermentation acide (S.)

AIGRE (*arts et m.*) Qualité d'un métal dont les parties ne sont pas bien liées, et qui se casse ou se fend en le travaillant (S.)

AIGRETTE. *Pappus* (*botan.*) Paillettes ou poils simples et soyeux, ou divisés et plumeux, implantés au sommet d'un grand nombre de graines, particulièrement de celles de la famille des CHICORACÉES, ce qui facilite leur transport par les vents et leur dissémination à de grandes distances. L'*aigrette* est *simple* et *sessile* dans le séneçon; *pédiculée* dans la laitue; *pédiculée* et *plumeuse* dans le pissenlit (*leontodon taraxacum*); elle est *paléacée* lorsque la graine porte, au lieu de poils, des écailles ou paillettes.

Cette définition de l'*aigrette* ou *pappus*, ne se donne qu'aux graines des plantes à fleurs COMPOSÉES ou de la SYNGÉNÉSIE de Linnæus, dont la graine est infère et porte le fleuron ou la corolle qui est supère.

Les anémones, les clématites et les apocyns, etc., ont aussi des *aigrettes*; mais elles n'ont pas le nom de *pappus*. Les botanistes, pour mettre plus de précision dans les termes de la science, leur donnent aujourd'hui d'autres noms, en raison de la différence de leur forme et de leur structure. V. CAUDIFORMES, CHEVELUES (V.)

AIGRETTÉE (semence). *Papposum semen* (*botan.*) Graines qui portent une aigrette (V.)

AIGU. *Acutus* (*botan.*) On le dit de toute partie, ou *plane*, terminée par une pointe ou un angle aigu formé par la rencontre simple des deux bords, ou *solide* atténuée sensiblement vers son extrémité supérieure. Il ne faut pas le confondre avec ACUMINÉ. — Quand on dit simplement qu'une feuille est *aiguë*, il faut entendre que c'est du sommet; mais on dit aussi quelquefois qu'elle est *aiguë vers sa base*, ou qu'elle l'est des deux bouts (*foliis utrinque acutis*).—Cet adjectif ne désigne pas une

figure ou une forme déterminées; mais une modification qui s'y trouve. On dit : *feuilles ovales-aiguës, cordiformes-aiguës;* et d'un solide, comme sont plusieurs fruits ou capsules, qu'il est *ovoïde-aigu* (V.)

AIGUILLE (*agric.*) Les jardiniers et les habitans des campagnes désignent par ce nom le pistil, qui est dans les fleurs l'organe du sexe féminin. En effet, le style qui surmonte l'ovaire a quelque ressemblance avec une *aiguille* à coudre. Lorsque les arbres fruitiers sont en fleurs, et qu'il survient des *gelées* tardives, ils vont regarder celles qui sont le plus *exposées* au froid et à l'action du vent, pour reconnaître si le *pistil* n'a pas été endommagé. Si les *aiguilles* sont noires, ils disent qu'il n'y aura point de fruits; mais si les *aiguilles* sont vertes ou ont conservé leur couleur naturelle, on peut espérer une bonne récolte (V.)

AIGUILLON (*économ. rur.*) Longue verge ou bâton armé d'une petite pointe de fer à l'un de ses bouts. On s'en sert pour piquer les bœufs, les presser, les *aiguillonner* (S.)

AIGUILLONNÉ. *Aculeatus* (*botan.*) Tiges, rameaux et feuilles armés d'AIGUILLONS (V.)

AIGUILLONS. *Aculei* (*botan.*) Productions droites ou courbées, dures, très-aiguës, piquantes, qui naissent sur les tiges, les rameaux, les feuilles, les calices et les fruits de beaucoup de plantes. Les *aiguillons* se distinguent des épines parce qu'ils ne proviennent pas du bois, qu'ils n'adhèrent qu'à l'écorce, qu'ils s'en détachent avec facilité, se dessèchent et tombent au bout de quelque temps, comme on le voit dans l'églantier et la plupart des espèces des rosiers; au lieu que les ÉPINES viennent du bois, font corps avec les tiges et les rameaux, ne peuvent en être séparées sans déchirement et fracture. Les piquans du framboisier, des ronces et des rosiers, sont des *aiguillons;* ceux de l'aubépine et de l'arrête-bœuf (*ononis spinosa*) sont des épines. — Dans une description on doit indiquer s'ils sont droits ou courbés (V.)

AILE (*économ.*), dérivé de l'anglais *ale*. Espèce de bière sans houblon, produite par la fermentation de la DRÊCHE dans l'eau bouillante (S.)

AILE. *Ala* (*botan.*) Expansion ou saillie membraneuse des bords, des angles ou des côtés d'une partie quelconque. Quand on parle des graines, la désignation du nombre des *ailes* est tirée ou du latin, *uniailée, biailée, triailée, quadriailée*, etc., ou du grec, *monoptère, diptère, triptère, tétraptère*, etc. Les graines de l'orme sont MONOSPERMES *uniailées;* le fruit des érables est *biailé;* mais ayant deux graines réunies qui se

séparent à leur maturité, chacune n'ayant qu'une *aile;* elles sont *unialées.* — On donne aussi le nom d'*ailes* aux deux pétales latéraux des fleurs PAPILLONACÉES (V.)

AILE (*agric.*) Les jardiniers appellent ainsi les branches des arbres en espalier qui poussent sur les côtés des mères-branches; ils étendent quelquefois cette dénomination aux feuilles latérales des plantes potagères (S.)

AILÉ. *Alatus* (*botan.*) Tout ce qui est pourvu d'AILES : les *graines* sont *ailées* par des membranes minces; les *tiges* par le prolongement descendant des bords des feuilles; les *pétioles communs* le sont par une expansion marginale de la nature des folioles. En français, on donne souvent le nom de *feuilles ailées* à celles du frêne et de l'acacia (*robinia pseudo acacia*). V. PINNÉES (V.)

AIN (*pêche*), OU HAMEÇON (S.)

AIR DÉPHLOGISTIQUÉ (*chimie*). V. GAZ OXIGÈNE (S.)

AIR FIXE (*chimie*). V. GAZ ACIDE CARBONIQUE (S.)

AIR INFLAMMABLE (*chimie*). V. GAZ HYDROGÈNE (S.)

AIR PHLOGISTIQUÉ (*chimie*). V. GAZ AZOTE (S.)

AIR VITAL (*chimie*). V. GAZ OXIGÈNE (S.)

AIRE (*phys.*) Les *aires* ou les *rumbs* de vent sont les 32 vents qui soufflent d'autant de points de l'horizon, et que l'on distingue par des dénominations particulières, suivant leur rapprochement ou leur éloignement des quatre points cardinaux, c'est-à-dire le nord, l'est, le sud et l'ouest (S.)

AIRE (*forêts*). Les forestiers appellent une coupe *à tire et à aire*, lorsqu'elle se fait de suite entre les lisières marquées, en laissant seulement dans le champ ou *aire* les arbres réservés (S.)

AIRE (*économ. rur.*), dérivé du latin *area*, superficie plane. C'est l'endroit où l'on bat les grains; on dit l'*aire* d'une grange, d'un hangar. Il y a aussi des *aires* extérieures et en plein air (S.)

AIRE (*chasse*). Nid des grands oiseaux de proie; il est plat et grossièrement formé de buchettes (S.)

AIRE (*arch. rur.*) Fond corroyé et pavé d'un bassin (S.)

AIS (*arts et m.*), du latin *axis* ou *assis*, soliveau. L'*ais* est un bois de sciage, un madrier, une planche (S.)

AISSEAU, AISSY pour *ais scié*, BARDEAU (*arts et m.*) Planchette très-mince qui sert à la couverture des maisons (S.)

AISSELLE. *Axilla* (*botan.*) C'est l'angle formé par la base d'une feuille ou d'un rameau, avec la partie montante de la tige ou de ses divisions. Les bourgeons naissent dans les *aisselles* des feuilles; les fleurs du mouron rouge et du bleu (*anagallis arvensis*), du mouron des oiseaux (*alsine media*), etc., sont placées aux aisselles des feuilles : on dit alors qu'elles sont AXILLAIRES (V.)

AITON (GREFFE D') (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE, qui se pratique sur les branches des arbres résineux. Les arbres greffés de cette manière durent peu (S.)

AJUSTAGE, AJUTAGE, ou AJOUTOIR (*arts et m.*) Petit tuyau de cuivre, soudé au bout d'un conduit de fontaine ou d'un jet d'eau, pour faire échapper l'eau. Un robinet peut être aussi regardé comme un *ajustage* (S.)

ALAISE (*agric.*) Attache qu'on fixe à l'extrémité d'une branche d'arbre, trop courte pour être palissée (S.)

ALBUGO (*art vét.*) Mot latin qui signifie *blancheur*. Maladie des yeux des animaux; elle se manifeste par une tache blanche qui se forme sur la cornée, et occasionne souvent la perte de la vue (S.)

ALBUMEN. Mot latin que la chimie a adopté et qui signifie le blanc d'un œuf (S.)

ALBUMINE (*chimie*), formé d'*albumen*, blanc d'œuf en latin. C'est, en effet, un liquide plus ou moins visqueux, semblable à la matière du blanc d'œuf, et qui se trouve dans plusieurs substances tant animales que végétales (S.)

ALCARAZAS (*économ.*) Mot arabe qui désigne des vases de terre, très-poreux et destinés à rafraîchir l'eau que l'on veut boire, au moyen de l'évaporation. Ces vases sont d'un usage général en Espagne, en Égypte où ils portent le nom de *bardak*, dans les Indes où on les appelle *gargoulettes*, etc. On en fabrique actuellement à Paris (S.)

ALCOHOL, ou ALCOOL (*chimie*). Mot arabe qui signifie *subtil*. C'est l'esprit de vin (S.)

ALÈNE. *Subula* (*botan.*) Toute partie qui a la forme d'une alêne. On dit vulgairement *feuilles en alêne*, ou *feuilles alénées*. V. SUBULÉES (V.)

ALÉNÉ. [illegible]*tus* (*botan.*) Tout ce qui a la forme d'une *alêne*, qui [illegible], propre à percer ou à poindre. V. SUBULÉ. Feuilles en [illegible] (V.)

ALICHON (*arts et m.*) On donne le nom d'*alichons* aux

planchettes dont la circonférence d'une roue de moulin à eau est garnie pour la faire tourner (S.)

ALISMOÏDES (les) ou ALISMOÏDÉES. *Alismoideæ* (*botan.*) Famille de plantes, ainsi nommée parce que tous les genres qui la composent ont la plus grande affinité avec celui des *alisma* qui en fait partie, et qui en est le type. Le nom est celui du genre auquel on a ajouté la terminaison *oïdes*, dérivée du grec *eidos*, forme, figure; ce qui veut dire : plantes qui ont la forme de l'*alisma*. On la nomme aussi famille des JONCACÉES (V.)

ALKALESCENCE (*chimie*), dérivé d'ALKALI. Fermentation alkaline (S.)

ALKALESCENT (*chimie*). Une substance est *alkalescente* lorsqu'elle éprouve la fermentation alkaline. V. ALKALI (S.)

ALKALI (*chimie*). C'est ainsi que ce mot doit s'écrire, et non *alcali*, afin d'en conserver l'étymologie. C'est une expression arabe, formée de l'article *al* et *kali*, qui veut dire *soude*; la soude. L'*alkali* est une substance, soit solide, soit fluide, dont la saveur est âcre, brûlante, urineuse, et qui a la propriété de verdir les couleurs bleues extraites des végétaux; de former des savons avec les huiles, et des sels avec les acides; enfin de dissoudre les matières animales.

Les trois principales espèces d'*alkalis* sont l'AMMONIAQUE, la POTASSE et la SOUDE. On les appelle souvent *alkalis caustiques* (S.)

ALKALI FIXE MINÉRAL, ou ALKALI MARIN (*chimie*). V. SOUDE (S.)

ALKALI FIXE VÉGÉTAL (*chimie*). V. POTASSE (S.)

ALKALI MINÉRAL AÉRÉ (*chimie*). CARBONATE *de soude* (S.)

ALKALI PHLOGISTIQUÉ, ou ALKALI PRUSSIEN (*chimie*). V. PRUSSIATE ALKALIN (S.)

ALKALI VÉGÉTAL AÉRÉ (*chimie*). CARBONATE *de potasse* (S.)

ALKALI VÉGÉTAL VITRIOLÉ (*chimie*). V. SULFATE DE POTASSE (S.)

ALKALI VOLATIL (*chimie*). V. AMMONIAQUE (S.)

ALKALI VOLATIL CONCRET (*chimie*). CARBONATE *d'ammoniaque* (S.)

ALLANTOÏDE (*anat.*) Les anatomistes [illegible]nnent ainsi une membrane qui fait partie de l'arrière-faix dans les animaux, parce qu'elle a la forme d'un boyau. *Allantos*, en

grec, signifie un boyau, une saucisse, et *eidos*, la figure, la ressemblance (S.)

ALLIAGE (*chimie*), du verbe latin *adligare*, lier une chose à une autre. C'est l'union de différens métaux entre eux (S.)

ALLIER (*chasse*). Filet à mailles claires dont on se sert pour prendre les oiseaux, particulièrement les perdrix (S.)

ALLUVION (*économ.*) Ce mot est composé du latin *adluere*, couler sur ou contre. C'est le nom des attérissemens ou accroissemens successifs qui se forment sur les fonds voisins de la mer, des fleuves ou des rivières, par les terres que les eaux y déposent. Les *alluvions* profitent, en général, aux propriétaires riverains (S.)

ALONGE (*agric.*) V. ALAISE (S.)

ALPESTRE. *Alpestris* (*botan.*) Plante qui ne croît que sur les Hautes-Alpes, les sommets couverts de neige pendant neuf mois; au lieu que *alpine* (*alpina*) désigne celle qui habite les Alpes en général, sans spécifier laquelle des trois régions, si c'est la basse, la moyenne, ou la plus élevée (V.)

ALPINE. *Alpina* (*botan.*) Plante qui croît aux Alpes; on dit les *plantes alpines*, pour indiquer non seulement les plantes qui croissent sur les Alpes, mais que l'on trouve aussi sur les autres montagnes élevées de l'Europe, et quelquefois même sur celles du nord de l'Asie, où la température est à peu près semblable (V.)

ALTÉRATION (*agric.*) Changement de bien en mal dans la végétation (S.)

ALTERNATIVEMENT, *Alternatim*, *Alternè* (*botan.*) D'une manière ALTERNE (V.)

ALTERNE. *Alternus* (*botan.*) Il se dit des feuilles et de toute autre partie d'une plante qui sont insérées seules à seules sur deux rangs opposés, à des distances à peu près égales; l'insertion à l'un des côtés est opposé à l'espace vide qui est entre les deux insertions de l'autre côté. Si les feuilles ou les pédoncules sont insérés sur différens points, sans ordre, et ne sont pas disposés sur deux rangs, alors on dit qu'ils sont ÉPARS. Les feuilles d'alaternes, de cerisiers, de tilleuls.

Il y a une autre manière d'être *alterne*, fort différente de celle-là; c'est celle qui a lieu entre des parties rangées autour d'un centre commun : 1° entre celles de même nature, comme, par exemple, lorsque les divisions d'un calice ou d'une corolle sont en nombre pair au-dessus de deux, chacune de ces divisions est *alterne* avec sa voisine; 2° entre celles de nature

et de conformation différentes, par exemple, les étamines sont *alternes* aux divisions du calice, lorsque leurs points d'insertion répondent aux incisions qui séparent et distinguent ses divisions, comme on le voit dans les genres nerprun, ceanothe (V.)

ALTERNÉ. *Alternatus* (*botan.*) Participe par lequel on exprime qu'une chose est ALTERNE; on dit pédoncules *alternés*, feuilles *alternées* (V.)

ALTERNER (*agric.*) Faire produire tour-à-tour à un terrain des récoltes différentes; par exemple, y faire succéder des fourrages aux plantes céréales, et ensuite celles-ci aux fourrages (S.)

ALUMINE (*chimie*). L'étymologie de ce mot se trouve naturellement dans *alumen*, c'est-à-dire *alun*, en latin; l'*alumine* forme en effet la base de l'alun. C'est une terre blanche, douce au toucher, sans saveur et happant à la langue. Cette terre est aussi la base de l'ARGILE et des pierres précieuses, telles que les rubis, les saphirs, etc. (S.)

ALUNAGE (*arts et m.*) Opérations des teinturiers qui plongent dans une forte dissolution d'alun, une étoffe imprégnée de teinture pour en fixer la couleur (S.)

ALVÉOLE (*hist. nat.*), du latin *alveolus*, petite loge. On donne ce nom aux cellules que les abeilles construisent pour se loger, et dont la réunion forme les gâteaux ou rayons de cire dans les ruches. V. GATEAU et RAYON (S.)

ALVIN, ou ALEVIN (*économ. rur.*) On comprend sous ce nom tous les petits poissons dont on se sert pour peupler les étangs (S.)

ALVINAGE (*pêche*). Petits poissons que les pêcheurs rejettent à l'eau, après les avoir pris (S.)

ALVINAGE (*économ. rur.*) La même chose qu'ALVIN (S.)

ALVINIER, ou ALVINIÈRE (*économ. rur.*) Vivier placé près des étangs, dans lequel on conserve l'ALVIN jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour être jeté dans l'étang (S.)

AMALGAME (*chimie*). Du grec *hama*, ensemble, et *gamein*, marier, joindre. C'est l'alliance du mercure avec les autres métaux (S.)

AMARANTOÏDES (les), ou *Amarantoïdées*. *Amarantoideæ* (*botan.*) Famille de plantes ainsi nommée, parce que tous les genres qui la composent, ont les plus grands rapports de conformation avec celui des *amarantes* qui en fait partie, et qui en est le type. Le nom en est dérivé. Amarante, et

amarantus en latin, sont la traduction d'*amarantos*, que les grecs donnoient à quelques-unes des espèces de ce genre qui leur étoient connues. Il est formé de l'*a* privatif ou négatif, et du verbe *marainò*, je me flétris; ce qui veut dire : je ne me flétris jamais (V.)

AMBRANLOIRE (*agric.*) C'est une poignée de bois, ou grosse cheville arrondie, d'environ un pied de long, à laquelle tient un bout de cordeau pour serrer la haie d'une charrue à tourneoreille sur l'avant-train, quand elle n'est pas charrue à coins (C.)

AMBRÉ. On dit un *jaune ambré*, pour désigner la nuance de jaune tendre du succin que l'on appelle aussi *ambre jaune* (S.)

AMBRÉ (*botan. et jard.*) Qui a l'odeur de l'ambre. Plusieurs fruits et diverses fleurs exhalent l'odeur suave de l'ambre. Les poires de rousselet, lorsqu'elles croissent dans un climat et à une exposition favorables, sont *ambrées*. On confond souvent cette odeur avec celle du musc. Les fleurs des centaurées musquées et amberboi, (*centaurea moschata* et *amberboi*), sont vulgairement nommées *ambrettes*, quoique leur parfum ait plus d'analogie avec l'odeur du musc, qu'avec celle de l'ambre (V.)

AMÉLIORATION (*agric.*) *Améliorer*, c'est rendre une chose meilleure. *Améliorer* une vigne, c'est en détruire les mauvais ceps et multiplier les bons. *Améliorer* le vin, c'est ajouter de la matière sucrée au moût, ou des matières calcaires absorbantes quand il a trop d'acide, ou y mêler de la matière colorante quand il n'a pas assez de couleur, ou enfin lui donner un peu d'acide par le sel, quand il est gras, lourd et insipide (C.)

AMÉNAGEMENT. C'est l'art de conduire la végétation et l'exploitation des bois et forêts; convertir les hauts taillis en futaies; choisir ses réserves, ses baliveaux, et lors de l'abattis, le bois pour en faire de la charpente, de la planche, du bois de corde, de la billonnette, du coteret, du fagot, des bourées, etc. (C.)

AMENDEMENS (*agric.*) *Amender* une terre n'est pas la bien fumer; c'est la corriger, en ôter les cailloux si elle en a de trop, adoucir sa nature, y mettre du sable si elle est très-forte, trop visqueuse, ou y répandre de l'argile si elle est trop sableuse. Le marnage est un *amendement* (C.)

AMENTACÉ. *Amentaceus* (*botan.*) Fait en chaton. Ce nom est dérivé du latin *amentum*, CHATON. Les *arbres amen-*

tacés, les *plantes amentacées* ont les fleurs disposées en chatons écailleux, apétales (V.)

AMENTACÉES (les). *Amentacea* (*botan.*) Le nom de cette famille lui vient de ce que les fleurs de presque toutes les plantes qu'elle renferme sont *amentacées*, c'est-à-dire disposées en chatons écailleux, ordinairement alongés, quelquefois arrondis; elles sont presque toutes unisexes, monoïques ou dioïques, incomplètes, apétales (V.)

AMEUBLIR LA TERRE (*agric.*) C'est soulever la terre par les labours; alors elle devient perméable aux impressions de la pluie, de la chaleur et des principes fertilisans des engrais (C.)

AMIDON (*chimie*). Expression dérivée du grec *amulon*, composée d'*a* privatif, sans, et de *mulé*, meule de moulin; farine faite sans meule. En effet, l'*amidon* est une fécule, ou la partie la plus nutritive de la farine, que l'on retire de plusieurs espèces de grains et de racines sans les faire moudre (S.)

AMITIÉ (*agric. et économ.*) La terre est en *amitié* lorsqu'elle commence à se pénétrer de la douce influence du printemps.

Dans le commerce du blé, l'on dit que le grain est *en amitié*, quand il est plein, uni et glissant dans la main (S.)

AMMONIAQUE OU ALKALI VOLATIL (*chimie*). Combinaison d'AZOTE et d'HYDROGÈNE. En y ajoutant de l'eau, on obtient de l'*alkali volatil fluor*. L'*ammoniaque* est très-employé en médecine; on le retire presque tout du sel ammoniac, ou MURIATE D'AMMONIAQUE (S.)

AMNIOS (*anat.*) Dénomination grecque, *amnion*, donnée à la membrane déliée qui enveloppe le fœtus dans les femelles des animaux (S.)

AMORCE (*chasse et pêche*). Synonyme d'APPAT (S.)

AMOUR (*agric.*) On dit que la terre est *en amour* quand, aux premières chaleurs du printemps, elle est fumante le matin, et qu'elle exhale une odeur d'huile; elle attend, elle demande les semences (C.)

AMPHIBIE. *Amphibius* (*botan.*) Il se dit d'une plante qui croît également bien dans l'eau et hors de l'eau, quand le terrain n'est pas trop sec. A cause de la faculté d'être *amphibies* qu'ont certaines plantes, on leur en a donné le nom spécifique : telles sont, le cresson ou sysimbre amphibie (*sysimbrium amphibium*), la persicaire ou polygonum amphibie (*polygonum amphibium*). Ces plantes ne croissent spontanément que dans des lieux qui sont inondés une partie de l'année. Les individus qui sont toujours dans l'eau, sont pre-

portionnellement plus grands que ceux qui vivent dans un terrain desséché (V.)

AMPHITHÉATRE (*jard.*) Du grec *amphi*, autour, et *theatrai*, dérivé du verbe *theomai*, voir, considérer, c'est-à-dire un lieu d'où la vue se porte de tous côtés. Dans le jardinage, ce mot indique une décoration en gradins et en talus. Un jardin en pente, coupé par plusieurs terrasses, est un jardin *en amphithéâtre*. Des gradins ou estrades en bois, sur lesquels on arrange des pots de fleurs les uns au-dessus des autres, se nomment aussi un *amphithéâtre* (S.)

AMPLEXICAULE. *Amplexicaulis* (*botan.*) On le dit des feuilles, des pétioles, des bractées et des stipules qui embrassent la tige. La *feuille* est *amplexicaule* quand elle est sessile, et que par sa base elle embrasse la tige, comme dans la pulmonaire des Français (*hieracium murorum*), dans les feuilles caulinaires de la laitue, et de la plupart des chicoracées. Le *pétiole* est *amplexicaule*, lorsque par sa base il embrasse la tige. Il y a aussi des bractées et des stipules *amplexicaules*. Quand ces parties n'embrassent la tige qu'à demi, on dit alors qu'elles sont DEMI OU SEMI-AMPLEXICAULES. Lorsque les feuilles ou les pétioles sont adhérens ou font corps avec la tige, V. PERFOLIÉ. Ce mot est dérivé du verbe latin, *amplecto*, j'embrasse (V.)

AMPOULES (*art vét.*) Petites pustules qui viennent sur la peau du cheval, au printemps et en été, mais qui ne le rendent pas malade (S.)

AMPUTATION (*agric.*) Action de couper une branche, une racine, etc. (S.)

AMUSER LA SÈVE (*agric.*) Quand un arbre nouvellement greffé pousse avec trop d'énergie et que les nouvelles pousses se rencontrent et se recourbent, on laisse pousser du haut quelques rameaux pour *amuser la sève* et la détourner (C.)

AMYGDALES (*anat.*) Glandes placées à la base de la langue. Leur forme, qui est celle d'une amande, en grec *amugdalè*, leur a fait donner le nom de ce fruit (S.)

AMYLACÉ (*chimie et économ.*) Epithète de toute substance de la nature de l'AMIDON (S.)

AMYLACÉE (COUCHE). *Amylacea* (*botan.*) Couche de l'écorce des végétaux, principalement de ceux de la division des dicotylédons. Elle n'est bien apparente que dans quelques espèces d'arbres, comme le tilleul. Elle est composée de grains détachés qui paraissent de nature *amylacée*, ou semblable à la fécule ou substance dite *amylacée* des corps farineux. Par

l'effet de la végétation, ces grains se gonflent et forment des utricules, qui, se réunissant, composent un tissu de couleur verte : c'est un nouveau PARENCHYME. Chaque année cette couche se renouvelle (V.)

ANALOGIE. Formé des mots grecs *ana*, entre, et *logos*, rapport. C'est en effet le rapport, la conformité, la ressemblance entre une chose et une autre.

En agriculture, on dit qu'il y a de l'*analogie* entre la greffe d'un arbre et la branche d'un autre arbre, pour indiquer entr'eux une certaine conformité qui promet la réussite de la greffe (S.)

ANALOGUE. Qui a de l'ANALOGIE avec quelque chose (S.)

ANALYSE (*chimie*). Mot grec qui signifie *dissolution* : c'est le synonyme de *décomposition* (S.)

ANALYSE. *Analysis* (*botan.*) Faire *l'analyse botanique* d'une plante ou d'une fleur; c'est l'examiner successivement dans toutes ses parties, en les considérant suivant le nombre, la forme, la situation, la grandeur et la proportion relatives; ce qui en fait connaître les organes, détermine les caractères propres et essentiels qui la distinguent, ainsi que les ressemblances et les dissemblances qu'elle a avec d'autres plantes (V.)

ANALYTIQUE. *Analyticus* (*botan.*) Par voie d'ANALYSE. On dit une méthode *analytique* (V.)

ANASARQUE (*méd. et agric.*) Mot grec, composé de *ana*, entre, et de *sarx*, chair; entre les chairs. HYDROPISIE répandue dans toute l'habitude du corps.

En agriculture, c'est une maladie des plantes causée par un fluide aqueux qui filtre sous leur écorce. Les choux, les salades, les vignes, etc., sont attaquées de l'*anasarque*, lorsque les pluies sont abondantes (S.)

ANATOMIE. En grec *anatomia* ou *anatomé*, incision, dissection. L'art de disséquer un animal pour connaître la structure de toutes ses parties (S.)

ANATOMIE VÉGÉTALE. *Anatomia plantarum*, *Anatome* (*botan.*) C'est une des parties de la PHYSIQUE VÉGÉTALE : elle fait connaître le nom, la forme, la structure et la situation des organes internes des plantes. Pour en connaître l'action, l'usage et les fonctions, V. PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE (V.)

ANCIPITÉ. *Anceps* (*botan.*) Comprimé, aplati, ayant deux bords opposés, plus ou moins tranchans, comme sont les tiges du genêt sagittal (*genista sagittalis*). *Anceps*, en latin,

soit au sens propre, soit au figuré, veut dire, à deux tranchans opposés (V.)

ANDAIN, ou ONDAIN (*agric.*) Rangées parallèles que forme le faucheur en abattant les herbes des prairies, ou les moissons (S.)

ANDOUILLERS (*chasse*). Le premier CORS du bois, ou de la tête du cerf, du chevreuil, etc. (S.)

ANDROGYNE. *Androgynus* (*botan.*) Ce nom désigne un être qui est mâle et femelle. Il est composé de deux mots grecs, *andros*, homme, mari, et de *gyne*, femme. La plante *androgyne* est celle qui a des fleurs mâles et des fleurs femelles, séparées et distinctes. Toutes les monoïques sont *androgynes*, comme le châtaignier, le noyer, les melons, etc. Une plante est *androgyne* quoique les fleurs unisexuelles soient rassemblées sur un même réceptacle, comme dans quelques fleurs composées, et sur les épis de plusieurs carex. On dit des fleurs et des épis *androgynes* (V.)

ANÉMOMÈTRE (*phys.*) Terme composé de deux mots grecs, *anemos*, vent, et *metros*, mesure; mesure du vent. L'*anémomètre* est en effet un instrument qui sert à indiquer la direction, la durée et la force du vent. De tous les *anémomètres*, la girouette est le plus simple; mais comme elle ne marque pas la vitesse du vent, on a imaginé différentes machines qui suppléent à ce qu'elle a d'imparfait (S.)

ANÉVRISME (*méd.*) Expression grecque, composée d'*ana*, à travers, et de *eurunó*, dilater; grande dilatation. Tumeur molle, pleine de sang, occasionnée par la dilatation ou la rupture d'une artère (S.)

ANGAR (*économ. rur.*) Orthographe vicieuse du mot HANGAR (S.)

ANGINE (*méd.*), du latin *angere*, suffoquer, étrangler. Maladie de la gorge qui empêche d'avaler et de respirer. On l'appelle aussi *esquinancie* (S.)

ANGIOSPERMIE. *Angiospermia* (*botan.*) Nom formé de deux mots grecs, *angeion*, vase ou vaisseau, et *sperma*, semence. Linnæus a créé ce nom pour désigner le second ordre de la DIDYNAMIE, qui est la quatorzième classe de son système sexuel des plantes. Les plantes qui composent l'*angiospermie* ont leurs graines renfermées dans des capsules, telles sont les digitales, les mufles de veau (*antirrhinum*), etc., au lieu que dans le premier ordre, qui est la GYMNOSPERMIE, les graines sont nues au fond du calice (V.)

ANGLAISE (GREFFE) (*agric.*) Greffe en FENTE, l'une des

plus sûres et des plus solides. Elle est d'usage particulièrement pour les arbres à bois dur, tels que les chênes, les hêtres, etc. On la pratique à un seul rameau de même diamètre que le sujet, en laissant à l'un et à l'autre une esquille (S.)

ANGUILLIÈRE (*économ. rur.*) Étang ou vivier particulier, destiné aux seules anguilles (S.)

ANKILOSE (*méd.*), du grec *agkulos*, courbé. Réunion de deux os à leur articulation, de sorte qu'ils paraissent comme soudés et qu'ils ne peuvent plus se mouvoir séparément (S.)

ANNEAU (*agric.*) Bandelette formée des œufs de la chenille *livrée*, qui entoure les branches des arbres (S.)

ANNEAU. *Annulus* (*botan. et jard.*) Protubérances et sillons disposés circulairement à la base des tiges herbacées, vers l'origine de la racine. V. COLLET. On donne aussi ce nom à des lignes saillantes et à des sillons circulaires que l'on voit sur les petites branches à fruits, au-dessous des boutons qui doivent produire des fleurs, dans plusieurs arbres fruitiers, principalement sur les poiriers. On nomme aussi *anneau* un bourrelet que l'on voit sur le pédicule de plusieurs espèces de champignons (V.)

ANNUEL. *Annuus* (*botan.*) Qui naît et meurt dans le cours de la même année, comme la mercuriale annuelle, le séneçon, le cerfeuil, etc. Une plante est dite *annuelle*, soit qu'elle naisse au printemps et qu'elle meure l'automne n'ayant vécu que six mois, soit qu'elle naisse l'automne, qu'elle vive pendant douze mois, et ne meure que l'automne suivant. Quand les botanistes et les cultivateurs disent qu'une racine est *annuelle* (*radix annua*), il faut nécessairement sous-entendre que la plante l'est aussi. On dit souvent *tiges annuelles*; alors ce sont des plantes vivaces par leurs racines, ou par leurs tubercules VIVIPARES, mais dont la tige seulement, naît et périt chaque année : la pomme de terre, le topinambour, la belle de nuit (V.)

ANNULAIRE (SECTION). *Annularis sectio* (*botan. et agric.*) Incision faite circulairement à l'écorce d'un arbre, pour en enlever une bande plus ou moins large, en forme d'anneau ou de bracelet. V. SECTION ANNULAIRE (V.)

ANOMAL. *Anomalus* (*botan.*) Une fleur est *anomale* lorsque sa forme est irrégulière et bizarre. On dit également, une *fleur anomale* (*flos anomalus*) et une *corolle anomale* (*corolla anomala*). Il y en a de deux sortes, de *monopétales anomales*, que l'on nomme aussi *personnées*, ou *fleurs en mufle*, *en masque*, comme sont celles des genres pédiculaires,

mufle de veau (*antirrhinum*), etc.; l'autre est celle des *polypétales anomales*, la violette, l'aconit, le pied d'alouette (*delphinium*), etc. Tournefort a employé ce terme pour caractériser deux classes de sa méthode. Les *personnées*, ou *monopétales anomales*, composent sa troisième classe, et les *anomales*, ou *polypétales anomales* proprement dites, composent la onzième (V.)

ANOMALIE (*chimie*). Mot grec formé de l'*a* privatif, sans, et de *homalos*, égal; qui n'est pas égal, irrégularité. Les chimistes appliquent cette dénomination aux différens effets de l'union et de la désunion des mêmes matières (S.)

ANOMALIE (*phys.*) Distance d'une planète à son APSIDE (S.)

ANOMALIE. *Anomalia* (*botan.*) Irrégularité, dissemblance dans la forme de quelque partie, ou dans les caractères d'une plante, qui la fait différer et l'éloigne de la manière d'être de la famille à laquelle elle appartient. *Anomalie* est l'opposé d'ANALOGIE. Tous les arbres et arbrisseaux de la nombreuse famille des CONIFÈRES sont pourvus de feuilles; les genres uvette (*ephedra*) et filao (*cosuarina*) sont les seuls dont les espèces en soient totalement dénuées : c'est une *anomalie* de ces deux genres relativement à la famille. — Le rosier des Alpes (*rosa alpina*), est le seul de son genre qui soit entièrement et constamment dépourvu d'épines ou d'aiguillons, tandis que tous les autres rosiers en sont plus ou moins hérissés : c'est une *anomalie* de l'espèce au genre (V.)

ANSE (*arts et m.*) Dans la fabrication des filets de chasse et de pêche, la ficelle dont on noue les extrémités en commençant le filet, et que l'on accroche à un clou, s'appelle une *anse* (S.)

ANTENNES (*hist. nat.*) Espèces de cornes mobiles que les insectes portent sur le devant de leur tête, et qui servent, vraisemblablement, à leur faire connaître la nature des corps dont ils s'approchent, et à les leur faire éviter s'ils peuvent leur être nuisibles. Delà vient le nom de *tentacula* (servant à éprouver) donné par les naturalistes aux *antennes* (S.)

ANTENOIS, ANTANOIS, ANTAN, ANTANAIRE (*économ. rur.*) Dénominations appliquées aux jeunes animaux domestiques, et spécialement aux agneaux qui n'ont pas plus d'un an (S.)

ANTHÈRE. *Anthera* (*botan.*) C'est le sommet ou la partie supérieure de l'ÉTAMINE. La forme en est très-variée, ainsi que leur situation. Dans le plus grand nombre des plantes elles ont deux loges; il n'y en a qu'un très-petit nombre qui en ait une seule, et d'autres trois ou quatre. Ordinairement elles

sont libres et distinctes; mais, dans quelques familles, elles sont réunies et forment un tube cylindrique, comme dans les fleurons particuliers des fleurs COMPOSÉES, la chicorée, la laitue, le souci; ou réunies dans une fleur simple, comme dans le *lobelia*.

Les *anthères* sont au végétal, ce que les testicules sont à l'animal; elles font les mêmes fonctions. Quand l'*anthère* est parvenue à son point de maturité, les loges s'ouvrent spontanément, il s'en échappe, souvent même avec une petite explosion, une poussière ordinairement jaunâtre, que l'on nomme *poussière fécondante, poussière prolifique* (*pollen*). Cette poussière tombe sur les parties supérieures des pistils, qu'on nomme STIGMATES; c'est d'elle que dépend la fécondation.

On a aussi donné, mais improprement, le nom d'*anthère* à cette partie de la fructification des mousses, que l'on nomme aussi *urne*, qui est ou sessile ou longuement pédiculée (V.)

ANTHÈSE. *Anthesis* (*botan.*) C'est le temps où tous les organes d'une fleur ont acquis leur parfait accroissement; l'époque de la fécondation, lorsque les ANTHÈRES répandent le POLLEN, ou la matière prolifique ou fécondante. On lui donne aussi le nom de POLLINATION (V.)

ANTHÉRIFÈRE. *Antheriferus* (*botan.*) Qui porte l'ANTHÈRE. On dit, en parlant des étamines, *les filamens anthérifères*, pour les distinguer de ceux qui en sont privés. On le dit aussi de tout autre corps qui porte les anthères lorsqu'elles n'ont pas de filament (V.)

ANTHRAX (*méd.*) Mot grec qui signifie CHARBON (S.)

ANTI-COEUR (*art vét.*) V. AVANT-COEUR (S.)

ANTIPATHIE (*phys.*) Mot grec, formé d'*anti*, contre, et de *pathos*, affection, passion, disposition. L'*antipathie* est donc une aversion naturelle pour un objet quelconque (S.)

ANTIPUTRIDE. V. ANTISEPTIQUE (S.)

ANTISEPTIQUE (*chimie*). Du grec *anti*, contre, et *σέπω*, pourrir. Epithète des substances qui ont la propriété de prévenir ou d'arrêter la pourriture des matières animales (S.)

ANXIÉTÉ (*méd.*) État d'inquiétude, de perplexité, d'agitation, de peine (S.)

AOUTÉ. *Maturatus, Obduratus* (*botan. et agric.*) Qui a acquis sa parfaite maturité. Ce nom vient de celui du mois pendant lequel le plus grand nombre des graines et des fruits de nos climats acquièrent leur entier accroissement et leur maturité. On le dit d'une pousse de l'année que les chaleurs

du mois d'*août* ont endurcie, et qui pourra résister aux intempéries de la mauvaise saison. Cet adjectif s'emploie encore pour dire que des fruits sont mûrs et colorés, que des graines ont acquis la grosseur, la consistance et la coloration qu'elles doivent avoir dans leur parfaite maturité (V.)

APATHIE (*méd.*) Ce mot est d'origine grecque; il est composé d'*a* privatif, sans, et de *pathos*, passion, émotion; sans passion. État d'insensibilité de l'ame (S.)

APÉRITIF (*méd.*) Épithète dérivée du latin *aperire*, ouvrir, que l'on donne aux médicamens propres à rendre plus libre le cours des liqueurs du corps (S.)

APÉTALE ou APÉTALÉE (FLEUR). *Flos apetalus* (*botan.*) Fleur qui n'ayant point de corolle manque de *pétales*. On dit aussi une *plante* ou des *arbres apétales*. Les graminées, l'oseille, l'ortie, sont des *plantes apétales*. Le frêne commun, le châtaignier, le chêne, etc., sont des *arbres apétales* (V.)

APHELIE (*phys.*) Mot grec composé d'*apo*, loin, et d'*hélios*, soleil; loin du soleil. Point de l'orbite d'une planète, le plus éloigné du soleil (S.)

APHTES (*méd.*) Petits ulcères qui viennent dans la bouche. C'est un mot grec, *aphtai*, qui veut dire enflammé (S.)

APHYLLE. *Aphyllus* (*botan.*) Sans feuilles. Il est composé de deux mots grecs, de l'*a* privatif, sans, et de *phyllon*, feuille. On le dit d'une plante, d'une tige et d'un arbrisseau qui n'ont point de feuilles (V.)

APOCYNÉES (les). *Apocyneæ* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné le nom du genre *apocyn* qui en fait partie. Ce sont des plantes herbacées, des arbustes et des arbres qui, presque tous, répandent un suc laiteux, blanchâtre, quand on les brise, ou que leur écorce est blessée. La plupart ont de grandes et belles fleurs, dont la corolle, qui est monopétale, a ses divisions contournées du même côté, d'où leur est venu le nom de *contortæ* que leur donnent les botanistes (V.)

APOGÉE (*phys.*) Point de l'orbite d'une planète, le plus éloigné de la terre. Ce mot grec est composé d'*apo*, loin, et de *gaia*, la terre; loin de la terre (S.)

APONÉVROSE (*art vét.*) Mot grec formé d'*apo*, hors, loin, et de *neuron*, nerf. Partie tendineuse d'un muscle qui s'étend en forme de membrane. Les vétérinaires guérissent souvent les chevaux ARQUÉS en leur coupant l'*aponévrose* du BICEPS (S.)

APOPHYSE (*anat.*) Protubérance naturelle d'un os. Du grec *apophusis*, excroissance (S.)

APOPHYSE. *Apophysis* (*botan.*) Protubérance ou excroissance plus ou moins grande, très-dure, qui vient sur une partie quelconque, mais plus souvent sur le corps ligneux (V.)

APOPLEXIE (*méd.*) Terme purement grec, qui veut dire frapper, abattre. Dans l'*apoplexie*, l'homme ou l'animal tombe tout à coup sans mouvement et sans sentiment. L'*apoplexie sanguine* est déterminée par un effort du sang vers la tête; on l'appelle aussi *coup de sang*. L'*apoplexie séreuse* a pour cause un amas de sérosités dans le cerveau (S.)

APPAREIL (*chimie*). Terme dérivé du latin *apparatus*, apprêt. Réunion de plusieurs vases propres à la distillation ou à d'autres opérations de chimie. Par exemple : un alambic, muni de son CHAPITEAU, de son SERPENTIN, de son RÉFRIGÉRANT et de son RÉCIPIENT, forme un *appareil* (S.)

APPAREIL (*agric.*) Les substances que l'on applique sur les plaies des arbres, avec le linge et les ligatures pour contenir ces matières, composent l'*appareil* du jardinier (S.)

APPAREILLER (*économ. rur.*) *Appareiller* les animaux, c'est les assortir convenablement pour la reproduction de leur espèce, ou pour être employés ensemble dans le travail. Deux chevaux, ou deux bœufs de trait, pour être *appareillés* doivent être de même taille, de même force et de même ardeur (S.)

APPÂT (*chasse et pêche*). Toute substance qui a la propriété d'attirer les animaux terrestres et aquatiques dans les piéges et les filets, prend le nom d'*appât*, dérivé du latin *pastus*, pâture (S.)

APPEAU (*chasse*). Petit instrument qui, en imitant le cri d'un animal sauvage, sert à l'attirer dans les piéges ou sous le fusil du chasseur. Les *appeaux* sont le plus généralement employés à la chasse des oiseaux, et ils varient suivant l'espèce du gibier, puisqu'ils doivent produire des cris différens. Il y a des *appeaux* pour les cailles, pour les alouettes, les perdrix, les bécasses, etc.

L'*appeau à sifflet* imite la chouette, le coucou et la tourterelle. On s'en sert à la pipée, de même que de l'*appeau à languette* composé de deux feuilles, ordinairement de lierre, enfermées entre deux lames de bois très-minces, de manière qu'elles laissent dans le haut une languette que l'on tient à la bouche (S.)

APPELANT (*chasse*). Oiseau vivant que l'on attache par

les pattes à une longue ficelle, de manière qu'il puisse voleter, ou que l'on met dans une cage. Ses cris appellent les oiseaux de son espèce, et les font tomber dans les filets ou dans d'autres embûches. L'*appelant* se nomme aussi *moquette* (S.)

APPENDICE (*anat. et litt.*) En littérature, une *appendice* est un supplément ajouté à un ouvrage. En anatomie, c'est une partie qui paraît détachée d'une autre partie, mais qui y tient réellement. L'*appendice vermiculaire* est un très-petit intestin attaché au *cœcum*. Le mot *appendice* est latin, *appendix*, augmentation, accessoire (S.)

APPENDICE. *Appendix vel Appendiculus* (*botan.*) On donne ce nom à toute partie qui étant fixée à un organe quelconque, paraît être sur-ajoutée à la structure ordinaire de cet organe. Il y en a de diverses sortes. On en voit aux feuilles, aux corolles, aux filamens des étamines et aux anthères (V.)

APPENDICES MÉDULLAIRES. V. MÉDULLAIRES (V.)

APPENDICULÉ. *Appendiculatus* (*botan.*). Qui est muni d'une ou de plusieurs appendices (V.)

APPENTIS (*arch. rur.*) Toit appuyé à un mur, et qui n'a de pente que d'un côté. Les instrumens aratoires, les chariots, etc., se mettent communément à couvert sous des *appentis* (S.)

APPLIQUÉ, APPRIMÉ. *Adpressus* (*botan.*) Toute partie qui est *appliquée* contre une autre, qui est serrée ou pressée contre une autre. On dit, *feuilles appliquées* ou *pressées* contre la tige, lorsque, s'élevant verticalement, elles sont *pressées* contre les tiges (V.)

APPROCHE (GREFFE PAR) (*agric.*) Cette greffe consiste à unir des parties d'arbres ou d'arbrisseaux, qui tiennent à des pieds enracinés. M. Thouin distingue plusieurs sortes de *greffes par approche* : 1° *la greffe sur tiges*; 2° *la greffe sur branches*; 3° *la greffe sur racines*; 4° *la greffe de fruits*; 5° *la greffe de feuilles et de fruits*. Ces espèces de *greffes par approche* se subdivisent en un grand nombre de variétés (S.)

APPROCHÉ, RAPPROCHÉ. *Approximatus* (*botan.*) On le dit des feuilles qui, s'élevant verticalement, se rapprochent des tiges dans leur longueur. Dans l'usage, ces termes sont presque synonymes d'APPLIQUÉ (V.)

APPUI (*agric. et arch. rur.*) Dans les jardins, les palissades d'*appui* bordent les allées où forment des massifs; elles n'ont que trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur.

Un mur d'*appui* est celui qui n'est pas plus élevé qu'il ne faut pour que l'on puisse s'y appuyer commodément (S.)

ÂPRE. *Asper* (*botan.*) On le dit de tout corps dont la

surface a sous le tact une rudesse, une aspérité dont la cause est presqu'insensible à la vue : ce sont de petits poils très-courts, roides, ordinairement recourbés, ou de petites proéminences aiguës. Les feuilles et les tiges de la garance, de la rièble ou grateron, plusieurs espèces du genre aspérule (*asperula*), qui en tire son nom, sont *âpres* ou couvertes d'aspérités.

Apre se dit aussi pour désigner la saveur désagréable et austère, le goût acerbe et astringent qu'ont les fruits mal mûrs, ou ceux qui sont naturellement de mauvaise qualité, tels que les prunelles, les poires et les pommes sauvages (V.)

APSIDES (*phys.*), du grec *hapsis*, qui signifie arc, courbure. Ce sont les deux points de l'orbite d'une planète, le plus éloigné et le plus rapproché du soleil et de la terre. La ligne droite que l'on suppose aller d'un de ces deux points à l'autre, en passant par le centre de l'orbite, s'appelle *ligne des apsides* (S.)

APYREXIE (*méd.*), du grec *apurexia*, composé d'*a* privatif, sans, et de *purétos*, fièvre ; sans fièvre. Intervalle entre deux accès de fièvre, ou même, cessation totale de la fièvre (S.)

AQUATILE. *Aquatilis* (*botan.*) Plante qui ne peut croître que dans l'eau, flottant à la surface ou entièrement submergée ; telle est la renoncule aquatile. Celles qui croissent particulièrement dans les fleuves et les rivières sont nommées FLUVIATILES (V.)

AQUATIQUE. *Aquaticus* (*botan.*) Adjectif qui se dit également des lieux humides et de ceux qui sont inondés, ainsi que des plantes qui y croissent (V.)

AQUEUX (*phys.*) Tout ce qui tient de la nature de l'eau. L'*humeur aqueuse* est une partie fluide de l'œil, très-limpide et très-claire, contenue entre la cornée et le cristallin, et dans laquelle l'iris nage (S.)

AQUEUX. *Aquosus* (*botan., jard.*) Qui n'a pas plus de goût, ni de consistance que de l'eau. On le dit des fruits, des légumes ou des plantes potagères. Le concombre et les citrouilles sont *aqueux* (V.)

ARABLES (*agric.*) On nomme *terres arables* celles qui se labourent habituellement avec la charrue (S.)

ARACHNOÏDE, *Arachnoïdeus* (*botan.*) Qui a la forme ou la figure de l'araignée. Il est formé d'*arachné*, qui est le nom grec de l'araignée, et de *oïde*, dérivé de *eidos*, forme, figure. Il a deux acceptions : quelquefois il désigne la forme de l'insecte, comme dans la fleur singulière de l'ophrys araignée ou *araohnoïde* (*ophrys arachnites*) ; d'autres fois, ce

n'est que sa toile, comme dans le sempervivum arachnoïde (*S. arachnoideum*) et l'aloës, *aloës* (*arachnoidea*). Lorsque quelque partie a des fils entrelacés en réseau comme la toile d'araignée, on dit ARANÉEUX (V.)

ARAIGNE, ou ARAIGNÉE (*chasse*). Petite FANTAINE simple, montée sur une corde dans laquelle glissent des bouclettes ou des anneaux; chaque extrémité est garnie d'un TRIQUET que l'on enfonce sur deux branches d'arbres ou sur deux perches, de manière que les oiseaux qui donnent dans le filet le fassent aisément tomber et s'y trouvent enveloppés.

On se sert plus communément aujourd'hui de l'*araigne contremaillée* teinte en vert ou en brun, et montée sur deux perches que portent deux hommes, pour présenter obliquement le filet aux oiseaux et les envelopper.

Les *araignes* sont employées principalement à la chasse des grives et des merles (S.)

ARAIRE, *Arare* ou *Areau* (*agric.*), dérivé du latin *arare*, labourer. C'est la charrue sans roues, dont on se sert dans les contrées méridionales de l'Europe. Elle est la plus ancienne de toutes les charrues (S.)

ARATOIRE (*agric.*), du latin *arator*, laboureur. On appelle *instrumens aratoires*, ceux qui servent au labourage (S.)

ARBORESCENT. *Arborescens* (*botan.*) Plante ou arbrisseau qui s'élève haut, et souvent devient un arbre. Ce mot est plus en usage en français que celui d'*arboré*, dont il est souvent le synonyme. On dit, *plantes* ou *tiges arborescentes* (V.)

ARBRE. *Arbor* (*botan.*) Végétal ligneux qui a une tige unique, simple, droite, élevée, solide, d'une dimension plus ou moins considérable, et qui se divise en branches et en rameaux, lorsqu'elle est parvenue à une certaine hauteur, laquelle est relative, suivant l'espèce et suivant le climat, la qualité du sol où se trouve l'individu en particulier, et la culture qu'on lui donne. Les *arbres* vivent long-temps, quelques-uns même plusieurs siècles.

En considérant les *arbres* suivant leur hauteur, on les divise en *grands arbres*, en *moyens* et en *petits arbres*; mais en la déterminant de la manière suivante, les divisions sont plus précises. 1e *Arbres de première grandeur :* ceux qui s'élèvent au-dessus de 100 pieds. 2e *Arbres de deuxième grandeur :* ceux dont la hauteur est de 60 à 100 pieds, dont la moyenne est de 80. 3e *Arbres de troisième grandeur :* ceux de 30 à 60, dont la hauteur moyenne est de 45. 4e *Arbres de quatrième gran-*

deur : ce sont de très-petits arbres et de *grands arbrisseaux*, qui s'élèvent de 20 à 30 pieds; la hauteur moyenne est de 25. Pour les végétaux ligneux dont la hauteur est moindre que celle des quatre divisions ci-dessus, V. ARBRISSEAUX, SOUS-ARBRISSEAUX et ARBUSTES.

ARBRE *en colonne*. Ce sont ceux qui portent leurs branches serrées près du tronc, très-rapprochées les unes des autres, de sorte que les dernières sont recouvertes par les premières; ce qui donne à ces arbres la forme d'un fût de colonne, comme dans le peuplier d'Italie, le cyprès pyramidal.

ARBRE *pyramidal*. Les branches de ceux-ci sont horizontales, et vont toujours en diminuant proportionnellement depuis la base jusqu'au sommet; ce qui produit des pyramides plus ou moins aiguës, comme dans le picea, le mélèze, le houx, etc.

ARBRE *conique*. On donne ce nom à ceux dont les branches forment avec la tige un angle aigu, et dont le sommet est obtus; ce qui leur donne une figure conique, comme dans le tilleul, le marronier d'Inde, le frêne, *ornus*, etc.

ARBRE *sphérique*. Ceux-ci portent leurs branches inférieures à une grande distance du tronc, tandis que les supérieures diminuent rapidement de longueur, et que le sommet est aplati; ce qui donne à ces arbres une forme arrondie, comme celle de la plupart des pommiers et du pin cultivé.

ARBRE *triste*. Les branches s'éloignent du tronc en ligne droite, ensuite elles se courbent, et leurs rameaux tombent souvent jusqu'à terre, en décrivant une courbe fort arrondie, comme dans le bouleau commun, le saule de Babylone, ou pleureur, etc.

ARBRE *pittoresque*. On appelle ainsi ceux dont la forme est irrégulière, et qui ne peut être rapportée dans les autres divisions, tel que le pin de Jérusalem, etc.

D'après leur utilité, leur usage ou leur origine, on les appelle :

ARBRE *forestier*. Cette dénomination porte avec elle sa définition; mais elle est relative au climat.

ARBRE d'*alignement*. Celui que l'on plante en allées, en avenues.

ARBRE *indigène*. Celui qui naît et croît spontanément dans le pays; cela est relatif.

ARBRE *étranger*. Celui qui est originaire des pays étrangers, mais qui peut croître en pleine terre.

Arbre *exotique*. C'est un arbre *étranger;* mais il faut sous-entendre qu'il vient des pays chauds, et qu'il ne peut vivre en

Arbre *vert*. Celui dont le feuillage est toujours vert.

Arbre *résineux*. Celui duquel il découle de la résine.

Arbre *vert résineux*. Celui dont le feuillage est toujours vert, et duquel il découle de la résine.

Arbre *conifère* ou *strobilifère*. Les pins et sapins.

Arbre *amentacé* ou en chatons. Celui dont les fleurs ou les fruits sont en chatons.

Arbre *baccifère*. Qui porte des baies.

Arbre *pomifère*. Celui qui porte des fruits en forme de pomme.

Arbre *nucifère*. Celui qui porte des noix.

Arbre *aquatique*. Qui croît dans l'eau.

Arbre fruitier. C'est l'arbre cultivé. Le nom indique son utilité et son usage. Il a plusieurs modifications :

Arbre fruitier *sauvageon*. C'est celui qui provient d'un arbre sauvage.

Arbre fruitier *franc de pied*. Celui qui vient d'une graine d'arbre greffé; de marcottes ou de bouture d'arbre greffé.

Arbre fruitier *franc sur franc*. Greffé sur un arbre déjà franc.

Arbre fruitier *à noyau*. Le prunier, le pêcher, etc.

Arbre fruitier *à pepins*. Le poirier, le pommier, etc.

Arbre fruitier *en éventail*. Les arbres prennent ce nom à cause de la figure qu'on leur donne par la taille.

Arbre fruitier *en buisson*. Le nom désigne la forme.

Arbre fruitier *en entonnoir, vase* ou *gobelet*. Les arbres ont la forme d'un cône renversé; l'intérieur est vide.

Arbre fruitier *en quenouille*. Cette forme bizarre et contrainte est aujourd'hui presque abandonnée. On laissait croître les branches tout autour du tronc à un pied de distance jusqu'au sommet, qui avait six à huit pieds d'élévation; elles étaient taillées à une certaine longueur, qui était la même du haut en bas, de manière que ces arbres ressemblaient à une quenouille.

Arbre fruitier *pyramidal*. La forme des *arbres pyramidaux* ressemble à celle des quenouilles; elle en diffère, parce que

les branches supérieures sont taillées plus courtes et vont en diminuant.

Arbre fruitier *en girandole*. On voit rarement cette forme. C'est une pyramide dont les branches sont disposées par étages réguliers de distance en distance.

Arbre fruitier *en espalier*. La forme en est universellement connue.

Arbre fruitier *en contre-espalier*. Il a la disposition d'un espalier, mais il n'est pas appliqué et attaché à un mur; il est placé dans une plate-bande, et reçoit l'air et la lumière des deux côtés.

Arbre fruitier *à tige*. On en forme des espaliers qui ont beaucoup d'élévation, le long des murs de terrasses, ou bien on en fait des pleins-vents.

Arbre fruitier *à demi-tige*. Ce sont également des arbres greffés dont les tiges ont trois à quatre pieds d'élévation, et que l'on destine à faire des éventails et des buissons.

Arbre fruitier *à plein-vent*. Celui qu'on laisse croître à volonté, et qui n'est pas soumis à la taille. On lui ôte seulement les branches mortes et celles qui sont mal dirigées.

Arbre *nain*. On donne ce nom à des arbres fruitiers greffés sur des pommiers de paradis ou sur des cognassiers, et que l'on tient très-bas. On le donne aussi à des espèces naturellement petites, comparativement à d'autres du même genre, qui sont très-grandes.

Arbre *en pot*. Celui que l'on élève dans un pot, pour être transporté et mis en place, sans risque, dans toutes les saisons.

Arbre *en mannequin*. Celui que l'on tient dans un petit panier, pour le planter à volonté, dans toutes les saisons (V.).

Arbre d'*assiette* (*forêts*). Arbre qui marque l'endroit où l'*assiette* d'une vente a été faite.

Arbre *de brin* (*forêts*). Arbre de belle venue.

Arbre *de délits* (*forêts*). Arbre charnu, ébranché ou coupé en contravention.

Arbre *éhoupé*, ébranché ou deshonoré (*forêts*). Arbre dont on a coupé la cime ou une partie des branches.

Arbre *encroué* (*forêts*). Arbre qui tombe sur un autre.

Arbre *en étant* (*forêts*). Arbre sur pied.

Arbre *faux-venté* (*forêts*). Arbre déchaussé à force de bras et de machines.

Arbre *à laye* (*forêts*). C'est celui qu'on laisse pour repeupler les taillis.

Arbre *de lisière* (*forêts*). Les forestiers nomment *arbres de lisières* ou *parois*, ceux qu'ils laissent sur les lignes entre les pieds cormiers, et qui sont marqués du côté de la vente.

Arbre *de lumière* (*forêts*). Arbre qui se trouve dans le milieu des brisées, et que l'arpenteur laisse pour faciliter ses opérations.

Arbre *de repeuplée* (*forêts*). V. arbre a laye.

Arbre *volis* ou *volvis* (*forêts*). V. chablis (S.)

ARBRET ou ARBROT (*chasse*). Petit arbre, raccourci et dépouillé de presque toutes ses feuilles, et que l'on garnit de gluaux, légèrement implantés dans des entailles faites aux branches. L'*arbret* sert à la chasse des petits oiseaux (S.)

ARBRISSEAU. *Frutex* (*botan.*) Les *arbrisseaux* ont la même organisation que les arbres; ils n'en diffèrent que par leur élévation, leur durée et leur dimension qui sont moindres, et parce qu'ils n'ont pas une tige unique, mais plusieurs, qui naissent presque de la racine. Ils s'élèvent à la hauteur de douze à vingt pieds.

Les sous-arbrisseaux ne s'élèvent que de quatre à douze pieds. On divise les uns et les autres par la forme et la direction de leurs tiges, par les dénominations suivantes :

Arbrisseau *vertical*. Celui dont les tiges et les rameaux s'élèvent droit.

Arbrisseau *rampant*. Celui qui rampe sur la terre, comme diverses espèces de ronces, etc.

Arbrisseau *grimpant*. On donne ce nom à ceux qui s'entortillent autour des arbres voisins.

Arbrisseau *sarmenteux*. Celui qui, sans se contourner autour des arbres ou supports qu'il rencontre, s'y attache par ses vrilles et s'élève, tels que la vigne, etc.

Arbrisseau *pendant*. C'est celui qui croît dans les fissures des rochers et sur les vieilles murailles, qui laisse pendre ses branches souvent à des distances considérables, comme le jasminoïdes, la douce-amère (V.)

ARBUSTE. *Arbuscula*, *suffrutex* (*botan.*) Végétal ligneux qui ne diffère réellement de l'arbrisseau que parce qu'il est beaucoup plus petit. Il ne s'élève que d'un pouce à quatre pieds; la hauteur moyenne est de deux pieds (V.)

ARC (GREFFE EN) (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE. Elle se fait sur tige en pliant les sujets en *arc*, et en les unissant ensemble (S.)

ARCADE (*agric.*) Dans les jardins d'agrément, on rencontrait souvent autrefois, et l'on voit rarement aujourd'hui, des palissades d'ifs, de charmilles, de tilleuls, etc., formant des ouvertures cintrées par le haut, ou des *arcades* (S.)

ARÇON (*vignes*). Sarment que l'on taille à cinq ou six yeux ou boutons, quand la vigne est jeune, ce qui lui fait produire beaucoup de raisins. Lorsque la vigne vieillit, on n'y forme plus d'*arçons* (C.)

ARE (*mesures*). L'*are* est un carré dont le côté a dix mètres de longueur. Cette mesure remplace la perche. Cent *ares* forment un HECTARE (S.)

ARÉOLE (*méd.*) Cercle coloré qui entoure une partie malade. Ce mot est latin, *areola*, diminutif d'*area*, et qui signifie petite surface (S.)

ARÉOMÈTRE (*phys.*) Mot grec, composé de *araios*, léger, et de *métron*, mesure. Instrument qui fait connaître combien une liqueur est plus légère ou plus pesante qu'une autre. L'*aréomètre* est ordinairement de verre (S.)

ARÊTE. *Arista* (*botan.*) C'est ce qu'on appelle vulgairement *barbe*, dans l'épi du froment, de l'orge, du seigle et des autres GRAMINÉES; c'est-à-dire, ce filet très-long, grêle, filiforme ou sétacé, plus ou moins roide, sec, et qui part de la base, du dos, ou du sommet des GLUMES ou écailles florales de ces plantes.

On donne aussi ce nom à toute sorte de pointe, qui, par sa position et par sa forme, ressemble plus ou moins à l'*arête* des blés (V.)

ARÊTE (*pêche*). Le haut d'un filet de pêche, qui doit garder dans l'eau une situation verticale (S.)

ARGILE (*phys.*) Du grec *argillos*, terre compacte, propre à la poterie. Mélange de différentes terres simples et très-intimement combinées. Ce mélange est très-abondant. La *glaise* ou la *terre glaise* est l'*argile* la plus répandue. L'*argile pure* est l'ALUMINE. La *terre à potier* est la glaise ou l'*argile commune*, à laquelle on mêle du sable. La *terre à pipe* ou *terre anglaise* est une *argile* blanche dont on fait des pipes en Hollande, et une jolie faïence sans couverte, très-légère et très-fine. On appelle l'*argile à porcelaine* KAOLIN. L'*argile à foulon*, ou *lithomarge*, est d'une grande utilité dans les

manufactures à cause de sa qualité savonneuse, qui la rend propre à dégraisser et à lustrer les étoffes de laine. La *terre d'ombre* et la *terre de Cologne*, que la peinture emploie, sont aussi des *argiles*.

Argile *graphique*. C'est le crayon rouge des dessinateurs.

Argile *schisteuse graphique*. C'est le crayon des charpentiers.

Argile *schisteuse novaculaire*. C'est la pierre à rasoir.

Argile *schisteuse tégulaire*. C'est l'ardoise qui sert à couvrir les toits.

Argile *schisteuse tabulaire*. Ardoise noire et dure dont on fait les tables ou tableaux à écrire (S.)

ARGOT ou ergot (*agric.*) Extrémité morte d'une branche d'arbre coupée (S.)

Un *argot*, sur un cep de vigne, est un vieux bois mort que l'on coupe avec la serpette lors du taillage (C.)

ARIDE. *Aridus* (*botan.*) On le dit des feuilles et de toute autre partie qui est sèche, scarieuse et coriacée. Les feuilles de plusieurs espèces de bruyères et de crucianelles, sont *arides*, d'une consistance sèche (V.)

ARILLE. *Arillus* (*botan.*) Partie charnue que l'on trouve dans quelques fruits; elle est distincte de la paroi interne du péricarpe, et enveloppe la graine, en partie ou en totalité, sans avoir avec le tégument propre, d'autre adhérence que par le style. Cette partie est une expansion remarquable de ce que l'on nomme *cordon ombilical* (*funiculus umbilicalis*) (V.)

ARILLÉE. *Arillatus* (*botan.*) C'est une graine qui est enveloppée d'un arille. Les graines des genres célastres, fusain (*evonymus*), etc., sont complétement *arillées* (V.)

ARISTÉ. *Aristatus* (*botan.*) Terme par lequel on désigne toute partie qui est munie d'une ou de plusieurs arêtes (V).

ARMER (*forêts*). *Armer un arbre*, c'est l'entourer d'épines par le pied, afin d'empêcher les animaux de s'y frotter ou d'en endommager l'écorce (S.)

AROME (*chimie*). Formé d'*aróma*, parfum, en grec. *Esprit recteur* des anciens chimistes. C'est le principe odorant des végétaux, qui consiste dans une dissolution d'huile volatile dans l'eau (S.)

AROMÂTE (*chimie*). Nom générique de toutes les ma-

tières végétales qui ont une odeur forte et en même temps agréable. La cannelle, la muscade, etc., sont des *aromates* (S.)

AROMATISER (*chimie*). C'est parfumer une substance quelconque avec des AROMATES (S.)

AROMATIQUE (*chimie*). Epithète des substances qui ont l'odeur des AROMATES (S.)

ARONDE (*arts et m.*) Vieux nom de l'hirondelle qui n'est plus d'usage qu'ajouté au mot *queue*. Une pièce de bois ou de métal est taillée en *queue d'aronde*, lorsqu'un de ses bouts a la forme d'une queue d'hirondelle, afin d'être assemblé dans une autre pièce entaillée de la même forme (S.)

ARPENT (*mesures*). L'*arpent* d'ordonnance des eaux et forêts contient cent perches carrées de 22 pieds de côté. Dans le nouveau système métrique, l'*arpent* équivaut à environ 51 ARES de superficie (S.)

ARQUÉ (*arts et m.*) On dit qu'un cheval est *arqué*, lorsque l'avant-bras et le CANON forment un angle dont le genou est le sommet; au lieu que, dans un cheval bien conformé, ces trois parties doivent être sur une même ligne droite (S.)

ARQUURE (*agric.*) Direction courbée que l'on donne aux branches des arbres fruitiers (S.)

Arquer la vigne, c'est prendre un sarment gourmand, lui faire décrire un cercle, et piquer en terre le bout supérieur (C.)

ARRACHIS (*agric. et forêts*). Enlèvement des plants d'arbres, soit dans les bois, soit dans les pépinières (S.)

ARRÊT (*agric.*) Petit ados en terre ou en maçonnerie qui traverse les allées en pente rapide, afin d'*arrêter* les eaux et de les rejeter sur les côtés, hors de l'allée (S.)

ARRÊTEMENT (*agric.*) C'est l'action d'ARRÊTER (S.)

ARRÊTER (*agric.*) Couper ou pincer le bout d'une branche ou d'une tige pour l'empêcher de s'élever ou de s'étendre davantage. Cette opération a pour but de hâter la formation et la maturité des fruits (S.)

ARRIÈRE-PANAGE (*forêts*). Temps qu'on laisse les bestiaux dans une forêt après celui du PANAGE (S.)

ARRONDI, Rond. *Rotundus* (*botan.*) Ce qui approche de la forme sphérique. On ne le dit que d'un solide. Si c'est un corps plane, V. ORBICULAIRE (V.)

ARSENIATE (*chimie*). Sel formé par l'union de l'ACIDE *arsénique* avec différentes bases (S.)

ARSENITE (*chimie*). Sel formé par l'ACIDE *arsénieux* avec

les terres et les alkalis. On l'appelait, dans l'ancienne chimie, *foie d'arsénic* (S.)

ARSIN (*forêts*), dérivé du verbe latin *ardere*, brûler. Arbre CHARMÉ ou brûlé (S.)

ARTHRITIQUE (*méd.*), adjectif dérivé du grec *arthritis*, maladie des jointures. L'humeur *arthritique* est celle de la goutte; les *remèdes arthritiques* sont employés pour guérir ou soulager les douleurs de la goutte (S.)

ARTICLES. *Articuli* (*botan.*) Ce sont les espaces ou entre-nœuds qui sont entre les articulations et qui s'y joignent (V.)

ARTICULATION. *Articulatio* (*botan.*) C'est l'endroit où les *articles* se joignent (V.)

ARTICULÉ. *Articulatus* (*botan.*) La plante ou la tige *articulée* est celle qui a des articles qui se joignent bout à bout, et forment une ARTICULATION (V.)

ARTIFICIEL (*botan.*) Ce qui n'est pas naturel. Un *système*, une méthode, qui ne sont pas établis sur l'ensemble des rapports naturels, sur une seule partie, sont *artificiels*. La méthode de Jussieu est naturelle; le système de Linnæus est *artificiel* (V.)

ARTISON ou ARTIZON (*hist. nat. et économ.*). On donne communément ce nom à plusieurs espèces d'insectes qui rongent les étoffes, les bois, etc.; telles sont les *teignes*, les *vrillettes*, etc. (S.)

ARUNDINACÉ. *Arundinaceus* (*botan.*) Plante qui a de la ressemblance avec le roseau, nommé, en latin, *Arundo* (V.)

ASAROÏDES (les), *Asaroideæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend son nom du genre *asarum*, cabaret, qui en fait partie (V.

ASCENDANTE. *Ascendens* (*botan.*) On le dit des tiges qui sont couchées à leur base, et qui ensuite se redressent et deviennent verticales (V.)

ASCITE (*méd.*), du mot grec *askités*, qui veut dire une outre. Hydropisie du bas-ventre (S.)

APÉRIFOLIÉ. *Asperifolius*, *Asperifoliatus* (*botan.*) Epithète que l'on donne aux plantes dont les feuilles sont âpres, rudes, qui ont des *aspérités* (V.)

ASPÉRITÉ. *Asperitas* (*botan.*) Ce mot n'est qu'en partie le synonyme d'*âpreté*. Il n'exprime que ce dont le sens du toucher est le juge; mais non pas celui du goût. Le fruit de l'arbousier (*arbutus unedo*) est un exemple où les deux mots

se trouvent nécessairement réunis, pour exprimer des idées différentes : il est plein d'*aspérités* à la surface, et, quand on le mange, sa pulpe a de l'*âpreté* au goût. Les feuilles et les tiges de la bourrache et de la grande consoude sont couvertes d'*aspérités* (V.)

ASPHYXIE (*méd.*) Ce mot grec est formé d'*a* privatif, sans, et de *sphuxis*, pouls; sans pouls. Etat subit d'immobilité générale, qui prive du pouls, de la respiration et du sentiment. C'est un état voisin de la mort, et les symptômes qui l'annoncent ressemblent beaucoup à ceux de la mort subite (S.)

ASPHYXIÉ (*méd.*) État d'un homme ou d'un animal attaqué d'ASPHYXIE (S.)

ASSEOIR LA VENTE (*forêts*). C'est faire l'ASSIETTE d'une coupe (S.)

ASSIETTE (*forêts*). Désignation de la coupe d'un bois et des arbres réservés (S.)

ASSOLEMENT. *Assoler* une ferme, c'est en diviser les terres en deux ou trois portions pour les cultiver différemment. *Assoler* une pièce de terre, c'est la diviser de même. Quand on détruit de grandes portions de prairies, de bois, ou de vignes, et qu'on remet la terre en culture à grains, on la divise; chaque portion s'appelle *une sole;* ainsi on lui donne deux ou trois soles. Cette division s'appelle *assolement* ou *assoler* (C.)

ASSOMMOIR (*économ. rur. et chasse*). Ais plus ou moins grand et fort, chargé d'une pierre que l'on arrange avec une détente pour prendre, dans la campagne et les bois, les loups, les renards, etc.; et autour des habitations, les fouines, les loirs, les rats, etc.

L'*assommoir*, que l'on nomme *du Mexique*, a son battant fait d'une planche qui joue entre des montans, et sa détente ou MARCHETTE correspondante à une gachette à crémaillère. Il sert à prendre des oiseaux et même des quadrupèdes (S.)

ASSUJETTIR (*art vét.*) *Assujettir* les animaux, c'est les contenir dans une situation commode, soit pour les opérer ou les panser, soit pour les empêcher de faire des mouvemens qui nuiraient à leur guérison. Il y a plusieurs manières de les *assujettir*, mais la plus commode et la moins dangereuse de toutes, est de les ABATTRE (S.)

ASTHENIE (*méd.*) Mot grec introduit dans notre médecine par Brown. Il est composé d'*a* privatif, sans, et de *sthe-*

nos, force; et signifie sans force. L'*asthenie* est donc un affaiblissement général des fibres musculaires (S.)

ATAXIE (*méd.*) Ce mot, purement grec, signifie un dérangement, une irrégularité dans les accès et les crises des fièvres. Il est formé de l'*a* privatif, sans, et de *taxis*, ordre, sans ordre, désordre (S.)

ATMOSPHÈRE (*phys.*), du grec *atmos*, vapeur, et *sphaira*, sphère, globe; sphère de vapeurs. On nomme ainsi la masse d'air et de vapeurs qui environne la terre de toute part et se meut avec elle (S.)

ATOME (*phys.*) Corpuscule si petit qu'on le suppose indivisible. Ce mot, dérivé du grec, se forme de l'*a* privatif, sans, et de *temnó*, couper, partager; indivisible (S.)

ATONIE (*méd.*) Faiblesse, relâchement. Du grec *atonos*, composé de l'*a* privatif, sans, et de *tonos*, ton, force; sans ton, sans force (S.)

ATRIPLICÉES (les). *Atripliceæ* (*botan.*) Famille de plantes, dont le nom est formé de celui du genre des *atriplex*, vulgairement *arroches*, avec lequel tous les autres genres qui la composent ont la plus grande analogie dans la conformation (V.)

ATROPHIE (*méd.*) Mot grec formé d'*a* privatif, sans, et de *trophé*, nourriture; sans nourriture. Dépérissement, ou maigreur excessive de quelqae partie du corps. Un membre est *atrophié* quand il se flétrit et se dessèche (S.)

ATTEINTE (*art vét.*) Blessure que se fait un cheval au-dedans du boulet, avec ses fers. L'*atteinte encornée* pénètre jusqu'au-dessous de la corne. L'*atteinte sourde* n'est qu'une contusion sans blessure apparente; mais le cheval boite, et il y a de la chaleur à la partie contuse (S.)

ATTÉRISSEMENT. V. ALLUVION (S.)

ATTICUS (GREFFE D') (*agric.*) Espèce de greffe en FENTE simple, la plus anciennement et la plus généralement pratiquée. Elle se fait à toute hauteur et à un seul rameau, de diamètre plus petit que celui du sujet (S.)

ATTRACTION (*phys.*) Mot composé du latin *ad*, vers, et de *traho*, tirer. Impulsion naturelle qui porte les corps à se rapprocher (S.)

AUBE (*arts et m.*) V. ALICHON (S.)

AUBIER. *Alburnum* (*botan.*) C'est le nouveau bois encore imparfait, qui se forme chaque année par couches concentriques, et qui est entre le vrai bois et l'écorce; il se soli-

difie avec le temps, et devient bois parfait. Il diffère du bois par sa couleur ordinairement plus blanche ou moins foncée, par son tissu plus lâche et moins dur, par sa légèreté. Du côté de l'écorce, il adhère au LIBER; il en diffère par son tissu plus serré, par sa couleur moins verdâtre, et parce qu'il ne se sépare pas en feuillets.

Le nom d'*aubier* est dérivé du nom latin *alburnum*, formé lui-même d'*album*, blanc, à cause de la blancheur du corps qu'il désigne (V.)

AUBOUR. *Alburnum* (*botan.*) Nom donné quelquefois à l'AUBIER (V.)

AUGELOT (*agric.*) Petite fosse carrée faite avant l'hiver dans les vignes, pour y placer la crossette. Ce terme n'est en usage que dans quelques vignobles de France (S.)

AUGET (*agric.*) Petite excavation formée dans les jardins pour y semer des graines ou pour marcotter des arbustes (S.)

AURICULÉ ou OREILLÉ. *Auritus*, *Auriculatus* (*botan.*) On le dit de toute partie qui a deux appendices placés sur deux côtés opposés, en forme d'oreilles, d'où vient le nom. On en voit sur les pétioles de plusieurs plantes. Le calice de la *biscutella auriculata* et de plusieurs autres crucifères est *auriculé* (V.)

AURORE-BORÉALE (*phys.*) MÉTÉORE lumineux dont la clarté est semblable à celle de l'aurore, et qui se montre ordinairement vers le nord, et presque toujours le soir. Les *aurores-boréales* ne se manifestent que dans les pays septentrionaux, et elles occupent d'autant plus d'espace dans l'atmosphère que le froid est plus rigoureux (S.)

AUTAN (*phys.*) Vent du sud-est qui souffle de la Méditerranée sur nos côtes méridionales (S.)

AUTOPSIE (*méd.*) Dénomination grecque formée d'*autos*, soi-même, et d'*opsi*, vision; action de voir de ses propres yeux. On l'applique, en médecine, à l'ouverture des cadavres, pour reconnaître les causes de la mort (S.)

AUVENT (*agric.*) Tablette construite au haut d'un mur d'espaliers, qui les garantit du vent (S.)

AVALURE (*art vét.*) Bourrelet ou cercle de corne, qui se forme au sabot du cheval, à la suite d'une blessure. On dit qu'une plaie venant à se cicatriser *tombe en avalure*, lorsqu'elle forme le bourrelet (S.)

AVANT-CŒUR (*art vét.*) Amas d'humeur de quelque na-

ture qu'elle soit, qui se forme au-devant du poitrail, principalement des animaux de trait (S.)

AVANT-PIÈCE (*économ. rur.*) Espèce de pince de fer, pointue au bas et aplatie au haut, dont on se sert pour faire des trous dans la terre quand elle est dure (S.)

AVINER. *Aviner* les futailles, c'est les arroser avec du vin chaud avant de les emplir; *aviner* une cuve, un cuvier, c'est écraser le raisin à mesure qu'on les emplit, de manière à faire élever le moût au niveau de l'æne, afin que celui-ci y trempe toujours (C.)

AVIVER (*teint.*) C'est rendre les couleurs plus vives, plus franches et plus solides. Ces effets dépendent de l'action des ACIDES sur les matières colorantes tirées des végétaux (S.)

AVIVES (*art vét.*) Ce sont les glandes parotides placées derrière la GANACHE au-dessous de l'oreille; ces glandes se gonflent quelquefois.

On donne aussi communément, mais très-improprement, le nom d'*avives* aux coliques et aux tranchées des chevaux (S.)

AVORTÉ. *Abortus* (*botan. et agric.*) On le dit d'un fruit qui tombe avant d'arriver à sa maturité, et qui ne donne pas de graines propres à perpétuer l'espèce; d'une fleur qui n'a pas noué son fruit. V. ABORTIF (V.)

AVORTEMENT. *Abortus, Abortatio* (*botan. et agric.*) L'action d'avorter. Les fleurs deviennent stériles par *avortement* (V.)

AXE (*phys.*) D'*axon*, mot grec qui signifie pivot, essieu. Ligne qui passe par le centre d'un corps. Si cette ligne a de la solidité, comme un morceau de fer ou de bois, elle sert à faire tourner sur lui-même le corps par le centre duquel elle passe. Ainsi l'axe d'une roue est l'essieu (S.)

AXE. *Axis* (*botan.*) Toute partie grêle et alongée sur laquelle sont attachées tout à l'entour d'autres parties, est l'*axe* ou le centre de celles-ci. Suivant qu'il est droit ou flexueux, garni d'écailles, raboteux et inégal, que les pédicules qui s'y insèrent sont simples ou plus ou moins rameux, l'ensemble prend alors les noms différens d'ÉPI, *spica;* de RAPLE, *rachis;* de GRAPPE, *racemus*. Lorsque dans un péricarpe ou une capsule, l'axe est central et isolé, sans adhérence avec les parois, on lui donne le nom de COLUMELLE (V.)

AXILLAIRE. *Axillaris* (*botan.*) On donne ce nom à tout ce qui naît dans l'aisselle, *axilla;* c'est-à-dire, dans l'angle formé par l'insertion d'une feuille sur un rameau, ou d'un

rameau sur une branche. Les bourgeons des arbres sont *axillaires*, parce qu'ils viennent dans les aisselles des feuilles sur les rameaux. S'il n'y a qu'une fleur dans l'aisselle, elle est *axillaire solitaire*, comme dans la véronique agreste (*veronica agrestis*); si elles sont nombreuses, elles sont *axillaires agrégées*, comme dans le houx et le laurier. Il y a aussi des *grappes axillaires*.

Quand les fleurs ou les pédoncules naissent beaucoup au-dessus de l'aisselle, on dit qu'ils sont *super-axillaires*, comme dans la morelle (*solanum nigrum*) (V.)

AXONGE (*anat.*) Graisse la plus blanche et la plus solide des animaux. L'*axonge* de porc est le sain-doux (S.)

AZOTE (*chimie*). Terme nouvellement introduit dans la nomenclature chimique; il est tiré du grec et composé d'*a* privatif, sans, et de *zôé*, vie; sans vie, qui n'est pas propre à la vie. C'est un gaz qui ne peut servir à la respiration ni à la combustion. L'*azote* est très-répandu dans la nature; on l'appelait auparavant *air phlogistiqué*, *air méphitique* (S.)

B.

BACCIFÈRE (PLANTE). *Baccifera* (*botan.*) Qui porte une baie, ou dont le fruit est une BAIE (V.)

BACCIFORME. *Bacciformis* (*botan.*) Fruit qui, par sa forme et par sa substance, a l'apparence d'une BAIE. Les fraises sont un fruit *bacciforme*, formé par le réceptacle qui devient pulpeux et succulent. Dans l'usage ordinaire, on dit un *grain* de raisin ou de groseille, plutôt que de dire une *baie* de raisin, etc. (V.)

BAGUE (*agric.*) OEufs des chenilles appelées *livrées*, qui forment un ANNEAU autour de quelques branches d'arbres (S.)

BAIE. *Bacca* (*botan.*) Fruit charnu ou succulent qui n'a point de loges, ni de cloison, qui ne s'ouvre pas spontanément, et dans lequel les semences, plus ou moins nombreuses, nagent dans la pulpe : le raisin, le myrtille ou airelle (V.)

BAIN (*chimie*). On donne ce nom aux différentes matières destinées à transmettre la chaleur au vase qu'elles entourent. Quand on se sert de l'eau, c'est un *bain-marie*; lorsque l'on se sert de sable, c'est un *bain de sable*, etc. (S.)

BAISSER, ou RABAISSER, ou RABATTRE un cep de vigne. C'est couper la partie la plus élevée du cep pour favoriser la végétation de la partie basse (C.)

BÂLE ou GLUME. *Gluma* (*botan.*) C'est la réunion des écailles ou paillettes qui environnent ou renferment les organes sexuels de chaque fleur des graminées. On donne ordinairement le nom de *calice* aux plus extérieures de ces écailles, et celui de *corolle* aux plus intérieures; mais il n'y a réellement ni calice, ni corolle dans ces plantes : les écailles de la *bâle* ne doivent être considérées que comme des bractées, analogues à celle de plusieurs autres *monocotylédones*.

Chaque petit groupe d'écailles, dont la plus intérieure enveloppe plus ou moins un sexe quand ils sont séparés, et les deux quand ils sont réunis, constitue une fleur ou *bâle*. Elle est *univalve* si elle est formée par une seule écaille, *bivalve* si elle en a deux (V.)

BALIVAGE (*forêts*). Choix des BALIVEAUX à réserver (S.)

BALIVEAU (*forêts*). Arbre laissé dans les taillis pour donner des graines. Ce mot dérive de *baliverner*, balancer, badiner; en effet, un *baliveau* est le jouet des vents (C.)

BALLON (*phys.*) V. AÉROSTAT (S.)

BALLON (*chimie*). Bouteille ou récipient de verre, de forme ronde avec un bec pour recevoir la CORNUE (S.)

BALZANES (*art vét.*) Poils blancs que certains chevaux ont au-dessus du sabot; on donne à ces chevaux le nom de *balzans* (S.)

BANDE (*agric.*) C'est, dans les jardins, une lisière de fleurs ou de gazon (S.)

BANNE, BANOIRE ou BENNE (*économ.*) Grand vaisseau qui se place sous l'anche d'un pressoir pour y recevoir le vin. Le mot *banoire* dérive de *baignoire* (C.)

BANQUETTE (*agric.*) Les jardiniers appellent ainsi les palissades à hauteur d'appui, les bancs de gazon et les gradins en amphithéâtre (S.)

BAR ou BARD (*économ.*) Espèce de civière très-forte (S.)

BARBANTANE (*économ.*) Grand tonneau, ou pipe, qui contient deux ou trois muids; il se fabrique dans le vignoble dont il porte le nom (C.)

BARBE (*art vét.*) On donne ce nom au point où porte la goumette, au-dessus du menton du cheval (S.)

BARBE DES GRAMINÉES (*Arista*), V. ARÊTE (*botan.*) On

donne aussi le nom de *barbe* (*barba*) à des touffes de poils, placées sur un ou plusieurs points d'une partie quelconque des plantes; cette partie est dite *barbue*. Les filamens des étamines des molènes (*verbascum*), des lyciets (*lycium*), le style et le stigmate des gesses (*lathyrus*), les aisselles des nervures de la face inférieure des feuilles du tilleul, sont *barbus* (V.)

BARBILLONS (*art vét.*) Replis du dessous de la langue des chevaux, que des maréchaux ignorans coupent dans l'intention de rendre l'appétit aux animaux qui l'ont perdu (S.)

BARBU (*botan.*) Cet adjectif a deux acceptions: par l'une, il désigne l'épi de blé qui est *barbu* (*aristatus*), qui a des arêtes ou barbes, V. ARÊTE et ARISTÉ; par l'autre, il désigne tout corps qui a de la barbe ou des touffes de poils isolées (*barbatus*) (V.)

BARDEAU (*arts et m.*) V. AISSEAU (S.)

BAROMÈTRE (*phys.*) Instrument destiné à mesurer les variations du poids de l'air, et qui annonce celles du temps. Son nom est grec, et formé de *baros*, poids, et de *métron*, mesure; mesure des poids (S.)

BARRE (*agric.*) Cheville de fer destinée à faire des trous pour y placer une bouture. On s'en sert pour les plantations de saule et de peuplier; c'est ce qui s'appelle *planter à la barre* ou *à la fiche* (S.)

BARRES (*art vét.*) Portions des mâchoires du cheval, comprises entre les dents mâchelières et les crochets (S.)

BASES (*chimie*). Corps qui forment des sels par leur union avec les ACIDES; ce sont les terres et les alkalis (S.)

BASSINER (*agric.*) C'est donner un arrosement léger aux plantes des jardins (S.)

BATARDIÈRE (*agric.*) Lieu où l'on place, dans un jardin, les plants tirés de la pépinière (S.)

BATTANS (*botan.*) V. VALVES. (V.)

BATTE (*agric.*) Morceau de bois plat, ajusté à un manche. On s'en sert pour battre les allées de jardins, et tout terrain que l'on veut rendre ferme et uni (S.)

BATTOIRE (*agric.*) Espèce de BATTE dont on se sert pour affermir les gazons (S.)

BAUGE (*économ. rur.*) Mélange de terre et de paille, ou de foin haché, que l'on emploie en guise de mortier (S.)

BAUGE (*chasse*). Endroit touffu et humide dans lequel le sanglier reste couché pendant le jour (S.)

BECHIQUE (*méd.*), du grec *béx*, génitif *béchos*, toux. Remède qui calme la toux (S.)

BÉFROI (*arch. rur.*) C'est l'assemblage de charpente qui soutient le meulage dans un moulin (S.)

BELVEDER, et non *Belvedère*, comme on le lit dans certains ouvrages d'agriculture (*arch. et agric.*) Petit pavillon construit au haut d'une maison, ou de tout autre édifice, d'où la vue s'étend au loin.

Dans la décoration des jardins, on appelle *belveder* une éminence ornée d'arbres, de gazon, de constructions légères, d'où l'œil embrasse une grande étendue (S.)

BEQUILLE (*agric.*) Instrument de fer assez semblable à une ratissoire, recourbé et à manche court, et quelquefois surmonté d'une traverse ou *béquille*. Cet instrument sert à donner de petits labours aux plantes : on le nomme aussi *béquillon* (S.)

BEQUILLER (*agric.*) Donner de petits labours avec la BEQUILLE, la HOULETTE, la SERFOUETTE, ou la bêche (S.)

BEQUILLON (*agric.*) Les fleuristes donnent ce nom aux feuilles étroites qui entourent le disque des fleurs des anémones (S.)

BERCEAU (GREFFE EN) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige et sur branches, en arquant la tige et disposant les branches en losanges. Cette greffe se pratique avec avantage pour former des berceaux et des tonnelles (S.)

BERTEMBOISE (GREFFE) (*agric.*) Greffe en FENTE de rameau porté sur un sujet taillé en biseau. Quoiqu'un peu plus compliquée que la greffe en fente simple, ou greffe ATTICUS, la greffe *bertemboise* a quelques avantages (S.)

BESAIGRE (*économ.*) Maladie qui attaque le vin quand il est déposé dans une cave peu fraîche, ou qu'il est mal soigné, soit dans la cave, soit dans le tonneau. Cette saveur n'est pas celle du vinaigre, mais elle en approche (C.)

BESOCHE (*agric.*) Espèce de pioche dont une extrémité est élargie au lieu d'être pointue (S.)

BÊTES (*forêts*). Les forestiers appellent *bêtes aumailles*, les bœufs, les vaches, les moutons, etc.; *bêtes mordantes*, les sangliers, les loups, les renards, etc.; *bêtes noires*, les sangliers; *bêtes puantes*, les renards, les putois, etc. (S.)

BÊTES FAUVES (*chasse et forêts*). Les cerfs, les chevreuils, les daims, etc. Les forestiers leur donnent aussi la dénomination de *bêtes mordantes* (S.)

BETON ou BLETON (*arch. rur.*) Mélange de chaux, de sable et de gravier, dont on fait une maçonnerie très-économique (S.)

BEURRE D'ANTIMOINE (*chimie*). V. MURIATE D'ANTIMOINE (S.)

BICEPS (*anat.*), c'est-à-dire, qui a deux têtes. Muscle qui se partage en deux à sa partie supérieure (S.)

BICONJUGUÉ. *Biconjugatus* (*botan.*) Deux fois conjugué. Une feuille *biconjuguée* est celle dont le pétiole commun se divise en deux, qui portent chacun deux folioles (V.)

BICORNES. *Bicornæ* (*botan.*) On donne ce nom aux plantes de la famille des *bruyères*, et quelquefois à la famille collectivement, parce que les anthères de la plupart des genres qui la composent ont deux pointes semblables à des cornes, comme les bruyères, airelles et andromèdes, etc. (V.)

BICORNU. *Bicornis* (*botan.*) Il se dit de toute partie qui a deux pointes ou deux cornes; les anthères des bruyères sont *bicornues*, de même que le fruit de la macre ou châtaigne d'eau (*trapa natans*) (V.)

BICUSPIDÉ. *Bicuspidatus* (*botan.*) Feuille ou toute autre partie de plante qui est fendue au sommet, de manière à être terminée par deux pointes aiguës divergentes, mais non courbées (V.)

BIDENTÉ. *Bidentatus* (*botan.*) On le dit d'un calice dont le limbe ou le sommet se termine par deux dents; d'une feuille, bractée et stipule, dont le bord ou le sommet ont deux dents (V.)

BIENNE. *Biennis* (*botan.*), qui vit deux ans. Rozier a souvent employé ce mot, comme synonyme de BISANNUELLE (V.)

BIFÈRE. *Biferus* (*botan.*), qui porte deux fois chaque année des fleurs et des fruits. On dit une *plante bifère*, un *arbre bifère* (V.)

BIFIDE. *Bifidus* (*botan.*) Toute partie qui est d'une seule pièce, mais fendue ou divisée longitudinalement jusqu'à moitié, en deux parties étroites, séparées par un angle rentrant aigu, comme sont deux doigts de la main. Ce mot est formé de *bis*, deux, et *fidus*, fendu (V.)

BIFLORE. *Biflorus* (*botan.*) Plante qui porte deux fleurs ou plusieurs, mais distinctement deux à deux. Les chamæce-

risiers, *lonicera*, *xylosteon*, *tatarica*, etc., ont les pédoncules *biflores* (V.)

BIFURCATION. *Bifurcatio* (*botan.*) C'est l'endroit où une tige, un rameau, une racine ou toute autre partie, se divise en deux et fait la fourche. On dit alors qu'elle est BIFURQUÉE (V.)

BIFURQUÉE. *Bifurcatus* (*botan.*) Toute partie qui a une bifurcation ou qui est en fourche. Lorsqu'une tige est *bifurquée*, deux ou plusieurs fois successivement, on dit alors qu'elle est DICHOTOME, comme le *dianthus deltoïdes*, etc. (V.)

BIGÉMINÉ. *Bigeminatus* (*botan.*), qui est deux fois *géminé*, ou au nombre de quatre, mais placés deux à deux. La feuille est *bigéminée*, lorsqu'elle a deux paires de folioles sur un pétiole commun. Ce mot n'est pas synonyme de BIGONJUGUÉ (V.)

BIJUGUÉ. *Bijugatus* (*botan.*) Une feuille qui a quatre folioles, rangées deux à deux sur un pétiole commun. Ce mot est synonyme de *Bigéminé* (V.)

BILLON (*agric. et vign.*) Espèce de petite planche d'un, à trois pieds, que la charrue forme en labourant, de manière que le milieu soit plus relevé que les côtés.

Les vignerons de la Bourgogne appellent *billon* un sarment taillé court (S.)

BILLONNER (*agric.*) Labourer en BILLONS (S.)

BILLOT (*art vét.*) Morceau de bois arrondi, et de la grosseur du doigt, que l'on maintient dans la bouche des animaux par des ficelles qui se joignent à la nuque. On enduit ou l'on entoure le *billot* de drogues adaptées au genre de maladie (S.)

BILOBÉ. *Bilobatus* (*botan.*), qui a deux lobes, ou deux divisions obtuses, arrondies, larges, séparées par un sinus ou une échancrure large et profonde, comme dans les feuilles du *ginkgo biloba*. Quelques botanistes ont employé ce mot comme synonyme de DICOTYLÉDON. *Plante bilobée*, veut dire plante *dicotylédone*. (V.)

BILOCULAIRE. *Bilocularis* (*botan.*), qui a deux loges. Péricarpe, capsule *biloculaire* (V.)

BINAGE (*agric.*) Action de BINER (S.)

BINÉ. *Binatus* (*botan.*) Cet adjectif est synonyme de GÉMINÉ (V.)

BINER (*agric.*) Donner un second labour, soit à la charrue dans les champs, soit à la *binette* dans les potagers (S.)

Biner les vignes, c'est leur donner un léger labour en mars (C.)

BINETTE (*agric.*) Espèce de houe, mais plus courte, plus étroite et plus légère. Il y a des *binettes* à tête renversée, qui sont très-légères et commodes. La *binette* des jardiniers a deux dents de fer pour serfouir et biner les légumes (C.)

BINOCHON (*agric.*) Espèce de petite BINETTE dont se servent les jardiniers, pour sarcler les oignons et d'autres légumes (S.)

BIPARTI. *Bipartitus* (*botan.*) Il diffère de *bifide*, en ce que la division ou scissure excède manifestement le milieu de la longueur et s'avance près de la base. On le dit des feuilles, du calice et des bractées, etc. (V.)

BIPÈDE (*hist. nat.*) Animal à deux pieds. Les oiseaux sont des *bipèdes* (S.)

BIPINNATIFIDE. *Bipinnatifidus* (*botan.*) C'est une feuille *pinnatifide* dont les découpures ou lanières sont elles-mêmes pinnatifides. Les feuilles de la Tanaisie, de l'Armoise (V.)

BIPINNÉ. *Bipinnatus* (*botan.*) Feuille deux fois *pinnée*; c'est-à-dire, celle dont le pétiole commun a des pétioles particuliers qui portent les folioles, comme sont les feuilles de l'acacia farnèse (*mimosa farnesiana*), et de plusieurs autres du même genre (V.)

BISAILLE (*économ. rur.*) Mélange de pois gris et de vesces, pour la nourriture des animaux, et particulièrement des pigeons (S.)

BISANNUEL. *Biennis* (*botan.*), qui vit environ deux ans. Le persil, le salsifi, etc., sont des plantes *bisannuelles* (V.)

BISEXE. *Bisexus* (*botan.*), qui réunit à la fois les deux sexes; mais il a deux acceptions très-différentes: s'il s'agit d'une fleur, il exprime qu'elle est *hermaphrodite*; il en est le synonyme; si c'est une *plante bisexe*, ce mot est synonyme de *monoïque* (V.)

BISTOURI (*art vét.*) Instrument de chirurgie, en forme de petit couteau à lame droite ou recourbée, propre à faire des incisions (S.)

BISTOURNAGE (*art vét.*) Action de BISTOURNER (S.)

BISTOURNER (*art vét.*) Serrer et tordre les testicules pour empêcher les animaux de se reproduire (S.)

BITERNÉ. *Biternatus* (*botan.*) Il se dit d'une feuille dont le pétiole commun se partage au sommet en deux parties dont chacune porte trois folioles (V.)

BIVALVE. *Bivalvis* (*botan.*), qui a deux VALVES ou battans (V.)

BLANC (le) (*agric. et jard.*) Maladie qui attaque les plantes. On connaît sous ce nom, dans le jardinage, deux maladies très-différentes, qui ne dépendent pas des mêmes causes. L'une est particulière à certaines plantes et détruit leurs feuilles; l'autre attaque les arbres fruitiers, et surtout le pêcher. Cette dernière, qui fait souvent un grand mal aux arbres, se nomme aussi *lèpre*, *meunier*, à cause de la teinte blanche qu'elle donne aux feuilles, aux boutons, et même aux petits rameaux (V.)

BLANC DES CHAMPIGNONS (*botan. et jard.*) Ce sont des plaques blanches, plus ou moins grandes, que l'on trouve sur divers terrains, mais plus fréquemment sur des fumiers ou d'anciennes couches, et qui sont formées par une infinité de petits champignons naissans. Ils proviennent d'une poussière que l'on regarde comme la graine, ou du moins qui en fait l'office, et qui se trouve entre les feuillets des champignons qui ont acquis toute leur croissance. On prend ces petits champignons, on les met sur de nouvelles couches, et ils s'y développent promptement. C'est, pour ainsi dire, du plant qui produit plutôt que si l'on semait la graine (V.)

BLANC DE FUMIER (*agric.*) Espèce de moisissure, en forme de filets blancs, qui attaque le fumier. C'est un indice de sa mauvaise qualité (S.)

BLANC-ÊTRE, ou BLANC-ESTOC (*forêts*). Faire une coupe à *blanc-être*, ou à *blanc-estoc*, c'est tout abattre sans rien réserver (S.)

BLANCHE-TAILLE (*forêts*). Abattre les arbres à *blanche-taille*, c'est les couper à fleur de terre, ainsi que les ordonnances le prescrivent (S.)

BLANCHIR (*jard. et économ.*) On *blanchit* les légumes, pour les rendre plus tendres, en les liant, en les couvrant de fumier long ou de paille, en les couvrant de terre ou de sable. Dans la cuisine, on les fait *blanchir* en les faisant bouillir. L'eau bouillante, versée sur les fruits, les *blanchit* (S.)

BLANQUETTE (*arts et m.*) Dénomination que, dans les arts, on donne ordinairement à la soude (S.)

BLEIME (*art vét.*) Meurtrissure de la sole du cheval aux pieds de devant, suivie d'épanchement de sang ou de formation de pus (S.)

BLENNORRHAGIE (*méd.*) Terme grec, formé de *blenna*,

mucosité, et de *réghnumi*, sortir avec force; il désigne un écoulement abondant de mucosité (S.)

BLETON. V. BETON (S.)

BOCAGE. *Lucus* (*forêts*). C'est un bouquet de bois planté dans la campagne, et non cultivé, en quoi il diffère du bosquet (V.)

BOIS. *Sylva* (*forêts*). C'est un assez grand espace de terrain couvert de grands arbres, mais qui a cependant moins d'étendue qu'une FORÊT. On dit BOIS TAILLIS, bois de HAUTE-FUTAIE, etc. (V.)

BOIS. *Lignum* (*botan.*) C'est la substance fibreuse, compacte, très-dure, qui compose le tronc et les branches des arbres et des arbrisseaux. Elle est produite par le resserrement progressif de l'AUBIER; c'est-à-dire, par l'oblitération des vaisseaux, par le desséchement des fibres, par leur cohérence et leur dureté qui deviennent plus fortes, à mesure que de nouvelles couches extérieures viennent annuellement environner les anciennes.

Au centre du *bois* on trouve la moelle; chaque couche circulaire qui la recouvre est composée de fibres ligneuses, de vaisseaux lymphatiques, de vaisseaux propres, de trachées, et du tissu cellulaire. Les couches ligneuses sont d'autant plus dures qu'elles sont plus près de la moelle : aussi appelle-t-on communément le centre, le *cœur* du bois. Les couches les plus extérieures, surtout celles de l'aubier, qui est un bois encore imparfait, sont celles qui ont le moins de densité. La dureté, la pesanteur, la solidité du *bois*, sont presque toujours en raison directe de la durée de son accroissement. Les arbres qui croissent le plus lentement ont le bois le plus dur; et, au contraire, ceux qui croissent le plus vite sont ceux qui ont le bois le plus tendre et le plus léger.

Le *bois* est ordinairement blanc, mais il y en a de diverses couleurs; et, quelle que soit sa teinte, le centre est toujours plus foncé. On divise les *bois* suivant leur utilité et leur usage dans les arts, en *bois de charpente*, de *charronnage*, de *chauffage*, de *couleur*, de *teinture*, *médicinaux*, etc.

On nomme vulgairement *bois blancs* ou *blancs bois*, ceux de certaines espèces d'arbres qui sont toujours blancs et qui n'acquièrent jamais de solidité (V.)

BOIS (MALADIE DE) (*art vét.*) V. MAL DE BROU (S.)

BOIS ARSIN (*forêts*). V. ARSIN (S.)

BOISEUX. *Lignosus*. (*botan. et jard.*), qui est ligneux. Il vient du mot *bois*. On dit *racines boiseuses*, en parlant de

celles qui étant grosses ont la consistance du bois dur. Les racines de plusieurs plantes potagères, comme les navets, les scorzonères, deviennent quelquefois filasseuses, dures; on dit alors qu'elles sont *boiseuses* (V.)

BOITERIE (*art vét.*) Altération dans le mouvement des membres, à laquelle l'animal souffrant est déterminé par la douleur qu'il éprouve. *Claudication* est synonyme de *boiterie*.

Les *boiteries* anciennes prennent la dénomination de *boiteries de vieux mal* (S.)

BOMBÉ (BOIS) (*forêts*). Bois qui a quelque courbure naturelle. On l'appelle aussi *bois bouge* (S.)

BONET (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par GEMMA, plus curieuse qu'utile; elle se fait à la manière d'un écusson entre le bois et l'écorce, de semences ou de leurs germes séparés de leurs COTYLÉDONS (S.)

BORBORYGME, ou BORBORISME (*méd.*) Mot grec qui signifie bruit sourd, murmure. Il désigne le bruit que des flatuosités, des vents excitent dans les intestins (S.)

BORD, BORDURE, MARGE. *Margo, Margina* (*botan.*) C'est, en général, ce qui borne la circonférence d'une partie quelconque, lorsqu'elle est plane. On dit *le bord* ou *les bords*, la *marge* d'une feuille, d'une corolle, etc. (V.)

BORDER *les filets* (*arts et m.*) C'est passer par les dernières mailles des côtés un cordonnet plus fort que le fil du filet : ce cordonnet s'appelle *maître* ou *mêtre* (S.)

BORÉAL (*phys.*), du grec *boréas*, borée, vent du nord. Cet adjectif s'applique à tout ce qui est au nord, ou qui vient du nord. Le pôle *boréal*, les signes *boréaux* (S.)

BORGNER (*jard.*) Les jardiniers disent qu'un chou *borgne* quand il monte, c'est-à-dire quand, au lieu de pommer, il fleurit (S.)

BORNAGE (*agric.*) Opération par laquelle on place les BORNES (S.)

BORNER (*jard.*) Répandre du fumier autour des cloches dont on couvre les plantes (S.)

BORNES (*agric. et jurispr. rur.*) Limites qui séparent les domaines, les propriétés. Elles sont *naturelles*, comme les rivières, les ruisseaux, etc.; ou *artificielles*, c'est-à-dire qu'elles ont été posées par les propriétaires. Ce sont, pour l'ordinaire, de grosses pierres, enfoncées en partie dans la terre, et quelquefois des arbres plantés pour établir de même les limites entre différens héritages.

Les lois défendent de supprimer ou déplacer les *bornes*, sous peine d'amende et de détention (S.)

BORRAGINÉES (les). *Borragineæ* (*botan.*) C'est une famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont beaucoup d'affinités avec celui de la *bourrache* (*borrago*) qui en fait partie et qui en est le type (V.)

BOSQUET (*jard.*) Petit bois pour servir d'ornement dans les jardins. Il diffère du *bocage* par sa grandeur et par les soins que l'on donne aux arbres, ainsi que par leur choix. Le bocage doit avoir l'aspect d'un lieu brut, sortant des mains de la nature; et, au contraire, le *bosquet* doit être embelli par la nature et par l'art (V.)

BOSSE (*économ. rur.*) Dénomination des paquets de chardons à foulon, préparés pour être vendus aux faibricans de draps (S.)

BOSSE (*art vét.*) Gonflement du cou du cochon, avec chaleur, tension et douleur. La suffocation de l'animal est fréquemment la suite de cette maladie, si l'on ne s'empresse d'y porter remède (S.)

BOTANIQUE. *Botanica*, *Botanice*, *Res Herbaria*, *Phytographia*, *Phytologia*. C'est la science qui fait connaître méthodiquement les plantes, et tous les êtres qui ont un rapport immédiat avec le règne végétal, d'après des principes qui sont établis sur l'examen des caractères que la nature a assignés aux familles, aux genres et à chaque espèce en particulier, et qui sont les traits ineffaçables de leur physionomie. La *botanique* est la science qui recherche et constate l'existence des espèces végétales, qui en fait le signalement, pour les distinguer avec une précision rigoureuse, et en transmettre et perpétuer la connaissance. Sans elle, il n'y a que confusion et incertitude dans l'agriculture, dans la matière médicale et dans la médecine, etc.; la connaissance qu'elles ont des propriétés, des vertus, et des usages économiques des plantes, lui est subordonnée; ce n'est que par son moyen qu'elle peut faire d'utiles progrès, être communiquée aux contemporains et transmise à la postérité.

L'*anatomie végétale* qui fait connaître la forme, la situation et la structure intérieure des organes des plantes; la *physiologie végétale* qui en recherche l'action; la *matière médicale* qui en explique les propriétés et les vertus; la *pharmacie* qui en prépare les substances; la *chimie* qui en fait l'analyse; la *médecine* qui les prescrit ou les administre aux malades; l'*agriculture* et le *jardinage* qui préparent et soignent les récoltes, et entretiennent l'abondance; la science

forestière qui dispose l'aménagement des forêts suivant le mode le plus avantageux de leur exploitation; les *semis*, les *plantations;* l'art du *fleuriste* même qui ne veut que charmer les yeux et donner de l'agrément, etc., sont des sciences et des arts qui empruntent des lumières à la *botanique*, soit pour désigner les plantes qui sont l'objet de leurs travaux, soit pour éclairer leurs procédés et assurer leurs succès.

Toute connaissance des végétaux qui n'est pas établie sur les principes généraux de la *botanique*, mais seulement sur la nomenclature et la classification, est incomplète, vague et incertaine : ce n'est pas de la *botanique;* mais c'est l'empyrisme de cette science (V.)

BOTANISTE. *Botanicus.* Celui qui connaît les principes de la BOTANIQUE; c'est-à-dire, qui connaît la nature des plantes, leurs rapports, leur utilité et leur histoire; qui détermine avec exactitude et précision leurs caractères spécifiques, les ressemblances et les différences relatives qu'elles ont entre elles; qui est en état de reconnaître si une plante qui lui est inconnue, n'a pas été décrite, et si elle est nouvelle, d'indiquer la place qu'elle doit occuper dans la série des végétaux, en établissant son genre et la rapportant à sa famille. — Ne connaître que la nomenclature et la classification, n'est pas être *botaniste* (V.)

BOTTELLEUR, OU BOTTELLOIR (*économ. rur.*) C'est un crochet de fer à deux branches qui ont chacune six pouces et qui sont recourbées, avec une poignée ou manche de bois de même longueur; cet instrument sert à botteller du foin, des bisailles, et est très-utile surtout lorsque ces fourrages renferment des chardons (C.)

BOTTELLOIR A ASPERGES. C'est une petite planche de sapin, sur laquelle sont posés et attachés deux croissans de même bois, renversés; et sur le devant de la planche est posée verticalement une autre petite planche formant dossier, dans laquelle est creusé un cercle qui sert de mesure de circonférence pour donner à la botte d'asperges la grosseur qu'elle doit avoir. On pose les asperges une à une, le bouton dans le cercle, et quand il est plein la botte est faite; on la lie avec deux brins d'osier (C.)

BOUCLER UNE JUMENT (*art vét.*) Opération par laquelle on ferme la vulve des jumens, pour empêcher qu'elles ne soient saillies dans les pâturages (S.)

BOUFFISSURE (*art vét.*) Gonflement des tégumens dans les animaux. La peau tendue rend un son, un craquement

lorsqu'on la frappe. La *bouffissure* est plutôt le symptôme d'une maladie qu'une maladie même (S.)

BOUGE (BOIS) (*forêts*). V. BOMBÉ (S.)

BOUILLE (*pêche*). Perche, large par le bout, avec laquelle les pêcheurs remuent la vase et battent les lieux fourrés où le poisson se retire, pour l'en faire sortir et le pousser dans les filets (S.)

BOUILLON (*jard.*) C'est une eau de fumier, avec laquelle on arrose les arbres languissans (S.)

BOULET (*art vét.*) C'est, dans le cheval et le bœuf, l'articulation arrondie du CANON avec le PATURON (S.)

BOULETÉ (*art vét.*) Un cheval *bouleté* a le BOULET porté en avant. La faiblesse naturelle ou un travail forcé sont les causes de cette difformité (S.)

BOULIN (*arch. rur.*) C'est le nom des trous ou des cases, pratiqués dans les colombiers, pour y faire nicher les pigeons (S.)

BOULINGRIN (*jard.*) Mot emprunté de l'anglais *bowlin-green*, composé de *bowl*, boule, et de *green*, gazon; gazon sur lequel on joue à la boule. Chez nous, ce mot a une signification différente; il désigne un tapis de verdure, renfoncé avec des bordures en glacis. Il y a des *boulingrins simples* et d'autres *composés;* ces derniers sont coupés par des compartimens, des plates-bandes, et décorés d'arbres et de fleurs (S.)

BOULOIR. V. BOUILLE (S.)

BOUQUET. *Cyma* (*botan.*) Ce mot est employé pour indiquer l'inflorescence de certaines plantes, dont les fleurs sont portées sur des pédoncules multiflores qui partent d'un même point, se subdivisent et arrivent à la même hauteur, comme dans les corymbes. Les fleurs du poirier, du pommier, du cornouiller sanguin et du sorbier des oiseleurs, sont disposées en *bouquets*. Pour ne pas confondre cette sorte d'inflorescence avec d'autres qui en approchent, V. CYME et CORYMBE.

On appelle aussi quelquefois *fleurs en bouquet*, mais dans un sens plus vague, celles qui sont en thyrse, en grappes droites, comme les *lilas*, et qui imitent, par leur ensemble, la réunion des fleurs différentes, faite par l'art, que l'on nomme vulgairement un *bouquet*. Dans ce dernier sens, il n'a pas assez de précision pour être employé dans une description didactique (V.)

BOUQUET (*art vét.*) Espèce de gale qui attaque le devant

de la tête des moutons, et quelquefois l'intérieur de la bouche des agneaux.

Cette maladie est contagieuse, et a reçu différens noms vulgaires en différens cantons, tels que *bouquin*, *biquet*, *barbouquet*, *faux museau*, *charbon*, *faux-nez*, *poire*, *verveine*, *feu sacré* (S.)

BOURGEON. *Gemma* (*botan.*) Rien de plus ordinaire, dit Rozier, que de voir les auteurs qui ont écrit sur le jardinage, ou en général sur la botanique, confondre ces trois mots, *bourgeon*, *bouton* et *œil*; ils les emploient indifféremment. Il est nécessaire de distinguer ce que la nature même semble si bien différencier. Aux yeux de l'observateur, il y a une vraie progression qui empêche de les prendre les uns pour les autres.

L'*œil* (*oculus*) n'est que le germe du bouton. Le *bouton* (*hybernacula*, *gemma*) est ce même germe développé, et porté déjà sur une tige ligneuse, mais encore tendre, et qui, par sa forme, peut annoncer s'il ne renferme que des feuilles et du bois, ou s'il renferme le précieux dépôt de la multiplication par les fleurs et les fruits. Le *bourgeon* (*gemma*) est ce même bouton beaucoup plus développé, dont la tige a acquis de l'accroissement tant en grosseur qu'en longueur. C'est une jeune pousse, une branche naissante. A la fin du printemps et au commencement de l'été, il est *œil*; pendant l'automne et l'hiver, il est *bouton*; et au printemps suivant, il devient *bourgeon*.

Il y a le *bourgeon vertical* ou *direot*, c'est celui qui est terminal, perpendiculaire à la branche, qui produit la pousse ou le brin nommé *gourmand*, le *bois gourmand*, qui emporte l'arbre, et absorbe une si grande quantité de sève, qu'il appauvrit et exténue les autres branches. On le supprime ordinairement; il est rare de le conserver dans les arbres fruitiers soumis à la taille. Les *bourgeons latéraux* doivent être conservés (V.)

BOURGEONNER (*botan.*, *agric.*) C'est l'action de pousser un *bourgeon*. Lorsque l'arbre a boutonné, par l'effet de la chaleur et de l'ascension de la sève, que les boutons se sont ouverts et épanouis, que la nouvelle pousse ou le bourgeon s'alonge, et que l'on voit de petites feuilles et de la verdure, l'arbre *bourgeonne* (V.)

BOURGSDORFF (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS, très-peu pratiquée, et qui consiste à insérer des racines d'un arbre sous le collet de la racine d'un autre arbre (S.)

BOURRE (*agric.*) C'est le nom que l'on donne aux bourgeons de quelques arbres et arbrisseaux, lorsqu'ils commen-

cent à pousser, à cause du duvet qui les couvre. Lorsque la gelée surprend les vignes dans le temps que le bourgeon se forme, on dit que la *vigne a gelé en bourre* (V.)

BOURRÉE (*forêts*). Fagot de menu bois (S.)

BOURRELET (*botan. et jard.*) C'est un renflement ou une excroissance que l'on voit sur le tronc ou les branches, surtout aux greffes, aux marcottes, et sur les bords des plaies faites aux arbres. Ces plaies se referment et se recouvrent peu à peu par le *bourrelet*. Il y en a de quatre sortes :

1° *Bourrelet de la greffe*. C'est un défaut de conformation qui a lieu lorsque la greffe étant d'une espèce plus forte que le sujet, acquiert une dimension beaucoup plus considérable.

2° *Bourrelet des plaies annulaires*. Celui-ci ne se forme qu'au bord supérieur de la plaie que l'on a faite en anneau sur l'écorce d'une tige ou d'une branche. V. SECTION ANNULAIRE.

3° *Bourrelet des plaies simples*. Il se forme aux bords de la plaie, la recouvre peu à peu et en opère la réunion et la parfaite consolidation.

4° *Bourrelet par ligature*. On le fait venir artificiellement, en liant de trois ou quatre tours de ficelle ou de fil de fer, la tige ou la branche dont on veut faire une marcotte. Cette opération occasionne à la partie supérieure un *bourrelet* qui favorise le prompt développement des racines. On la pratique avec beaucoup de succès sur les arbres dont le bois est dur, et qui ne poussent des racines que difficilement (V.)

BOURRELET (*art vét.*) C'est, dans le pied du cheval, l'endroit où la peau s'unit à l'ongle (S.)

BOURSE. *Volva* (*botan.*) C'est l'enveloppe épaisse qui renferme certains champignons avant leur développement, et qui éclate ensuite pour laisser un libre passage au champignon, et qu'il puisse prendre tout son accroissement (V.)

BOURSES (*jard.*) On donne ce nom à de petites branches courtes, épaisses à la base, et de forme conique, qui terminent les branches à fruit des arbres à pepins. Ces *bourses* sont couvertes de boutons à fruits pendant plusieurs années. Il faut les conserver : on ne les taille jamais. Le nom vient de la forme, ou du sens figuré, pour exprimer la quantité de fruits qu'elles promettent et renferment. Schabol dit qu'elles sont des sources de fécondité inépuisables (V.)

BOURSES (*chasse*). Filets qui forment la poche et que l'on ajuste à l'entrée d'un terrier pour prendre les lapins que le furet en fait sortir (S.)

BOURRU (*économ.*) Le vin *bourru* est du moût qu'on met dans un baril cerclé en fer, fermé hermétiquement, afin qu'il ne fermente pas et reste doux (C.)

BOUT DE NEZ (*art vét.*) Extrémité de la lèvre supérieure du cheval (S.)

BOUTIS (*chasse*). Ce sont les trous que les sangliers font dans les bois avec leur BOUTOIR, en fouillant la terre (S.)

BOUTON. *Gemma*, *Hybernacula* (*botan.*, *agric. et jard.*) C'est un petit corps ovoïde, quelquefois un peu alongé, se terminant en pointe, couvert d'écailles plus ou moins nombreuses, dures, ordinairement velues en dedans, et disposées de diverses manières suivant les espèces. Les *boutons* naissent dans les aisselles des feuilles, sur les tiges, et les rameaux des arbres, des arbrisseaux et des arbustes. Leur fonction est si importante, que les anciens les ont regardés comme la partie la plus précieuse, et le nom de *gemma* qu'ils leur ont donné, de même qu'aux pierres précieuses, indique le prix qu'ils y attachaient. Le nom d'*hybernacula* désigne la propriété qu'ils ont par leurs écailles de garantir des rigueurs de l'hiver, les organes délicats qui y sont renfermés.

Tous les végétaux ligneux ne sont pas munis de *boutons*. La plupart de ceux des climats chauds n'en ont pas; et le plus grand nombre de ceux qui croissent dans les climats froids et tempérés en sont pourvus.

Il y a trois sortes de *boutons* : 1° le *bouton à bois* ou *à feuilles* qui ne doit produire que des feuilles et du bois; 2° le *bouton à fleur et à fruit* est celui qui doit produire une ou plusieurs fleurs et ensuite des fruits; 3° le *bouton mixte* est celui qui doit donner à la fois des feuilles, un rameau et des fleurs.

La manière dont les écailles sont disposées autour du *bouton* pour l'envelopper, et dont les feuilles du *bourgeon* qu'il renferme sont pliées, se nomme GEMMATION.

Quelques auteurs donnent le nom de *bouton* à celui qui doit produire des fleurs, et celui de *bourgeon* à celui qui doit donner des feuilles et un rameau; mais cette distinction est inexacte et insuffisante, puisqu'on ne sait auquel des deux doit se rapporter le *bouton mixte*. On a dit au mot BOURGEON que le *bouton* a été *œil*, et que quand il se développe et produit une nouvelle pousse, il prend alors le nom de *bourgeon*. Ces trois noms désignent le même corps, mais successivement modifié dans sa forme et dans ses dimensions (V.)

BOUTON DE FEU (*art vét.*) Instrument arrondi par

une extrémité, en forme de bouton, que l'on fait rougir et que l'on applique pour cautériser les exostoses, la carie, les boutons de farcin, etc., des animaux (S.)

BOUTOIR (*art vét.*) Instrument d'acier, large ordinairement de quatre doigts, et recourbé vers le manche qui est en bois. Les maréchaux se servent du *boutoir* pour parer le pied des chevaux, c'est-à-dire pour en couper la corne (S.)

BOUTOIR (*chasse*). Museau du sanglier; celui du cochon se nomme *groin*. Je ne fais cette observation que parce que ces deux dénominations sont confondues dans un nouveau et volumineux dictionnaire d'agriculture, dans lequel il semble qu'on ait pris à tâche de blesser toutes les règles de la langue et du style (S.)

BOUTONNER (*botan. et agric.*) Ce verbe a une signification qu'il ne faut pas confondre avec celle de *bourgeonner*. Un arbre *boutonne* lorsque la sève, excitée par la chaleur du printemps, commence à monter; alors elle fait enfler le germe contenu dans le bouton, les écailles se séparent, s'ouvrent, le bouton s'épanouit; dès qu'il présente de la verdure et qu'il pousse, il prend le nom de *bourgeon*. Ce bourgeon est appelé *branche* ou *rameau* à la seconde année (V.)

BOUTURE (*agric.*) Branche d'un arbre ou de toute autre plante vivace, que l'on arrache du tronc en talon, ou que l'on coupe horizontalement, pour être mise en terre. C'est un moyen de propagation fort en usage en agriculture et surtout dans le jardinage (S.)

Dans la culture de la vigne, la *bouture* est un bourgeon qui pousse des racines d'un cep de vigne; elle se rapproche de la MARCOTTE, sans cependant en être une (C.)

BRACTÉE ou FEUILLES FLORALES. *Bractea* (*botan.*) Nom que l'on donne à de petites feuilles qui naissent avec les fleurs et sont toujours placées à côté ou sur le pédoncule; elles sont différentes du reste des feuilles de la plante, soit par leur couleur, soit par leur forme, soit par leur substance. Elles restent adhérentes plus ou moins long-temps, mais très-peu survivent à la chute des fleurs et des fruits. Les *bractées* sont petites, nombreuses et imbriquées dans la brunelle et l'origan; grandes, solitaires, et très-remarquables dans le tilleul (V.)

BRACTÉIFORME. *Bracteiformis* (*botan.*), qui a la forme d'une bractée, ou qui en fait l'office. Plusieurs plantes ont des feuilles différentes, pour la grandeur et la forme, de celles du reste de la plante; mais elles sont de même nature, elles accompagnent les pédoncules et les fleurs, et tiennent lieu de BRACTÉES (V.)

BRADELEY (CREFFE DE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE, utile pour les arbres résineux et quelques autres. Elle se fait avec un rameau appliqué par le moyen d'une agrafe, à la tige même de l'arbre auquel on l'a coupé (S.)

BRAI (*agric. et arts*). Poix que l'on retire du pin, du sapin. Quand elle est liquide, on l'appelle, dans le commerce, *brai-gras*, et le résidu de sa distillation se nomme *brai-sec* (S.)

BRAI (*chasse*). Piége qui a quelque ressemblance avec le fer à toupet des perruquiers. Les deux branches de cette espèce de pince se serrent à volonté par une mécanique fort simple, et arrêtent par les pattes les petits oiseaux que l'on attire, soit en FROUANT, soit par des APPELANS ou moquettes (S.)

BRAMER (*chasse*). Ce verbe exprime le cri du cerf. Il vient de *bréméin*, en grec rugir, frémir (S.)

BRANCHAGE (*jard. et forêts*). Nom collectif par lequel on désigne toutes les branches d'un arbre, ainsi que leur manière d'être disposées et de s'étendre, et l'aspect de leur ensemble. On dit d'un arbre qu'il a un beau *branchage*. Dans le jardinage et dans l'art forestier, on donne aussi ce nom à des branches coupées. Quand on craint la gelée au printemps, on place des *branchages* devant les espaliers, afin de les en préserver (V.)

BRANCHE. *Ramus* (*botan. et agric.*) Les branches sont la ramification de la tige et du tronc d'un végétal; elles se subdivisent et donnent les rameaux. On distingue les *branches* en plusieurs sortes: en *mères branches*, ou *branches du premier ordre*; en *branches moyennes*, ou du *second ordre*; et en *petites branches*, ou *branches du troisième ordre*.

Dans les arbres fruitiers, on appelle BRANCHES A BOIS celles qui ne donnent ni fleurs, ni fruits, mais seulement des bourgeons ou des rameaux; elles naissent de l'œil le plus élevé de la *branche* taillée; elles se tordent aisément sans casser; lorsqu'elles rompent elles font des éclats.

BRANCHES A FRUITS, celles qui portent des fleurs et des fruits; mais il y en a de diverses sortes, et on leur donne des noms différens: V. BRINDILLES, LAMBOURDES, BOURSES. Leur empâtement est garni d'anneaux ou rides circulaires; elles cassent net et sans éclat.

BRANCHES DE RÉSERVE: on nomme ainsi celles qui sont entre deux branches à fruits et que l'on conserve pour l'année suivante, afin qu'elles fournissent à la place de celles qui ont porté fruit. Sans cette précaution les arbres se dégarnissent, soit du bas, soit par places.

Branches tirantes, parce qu'elles tirent beaucoup de sève; elles sont perpendiculaires ou obliques. Cette expression est particulièrement en usage à Montreuil.

Branches crochets, parce que de la manière qu'elles sont placées, elles forment des *crochets*.

Branches a bouquet, ou *petites branches à fruits;* sur les arbres à noyaux elles sont longues.

Branches de faux bois, celles qui percent à travers l'écorce du tronc ou des grosses branches.

Branches gourmandes, celles qui absorbent toute la nourriture et affament leurs voisines. Les arbres qui ne sont pas soumis à la taille n'ont pas de *branches* gourmandes. Il y a trois sortes de *gourmands :* le naturel qui provient de *branches* greffées; le *sauvageon* qui naît au-dessous de la greffe; et le *demi-gourmand* qui est produit par diverses parties de l'arbre.

Branches folles ou chiffonnes : ce sont de menues *branches* qui ne sont d'aucune valeur et d'aucun avantage à l'arbre; elles naissent sur des arbres malades ou sur des arbres qui regorgent de sève (V.)

BRANCHIES (*hist. nat.*) Dénomination dérivée du grec *brogchos*, la gorge, que les naturalistes donnent aux ouïes des poissons (S.)

BRANCHU, ou RAMEUX. *Ramosus* (*botan.*), qui est ramifié, qui porte des branches (V.)

BRANDES (*forêts et chasse*). Dans le langage des forestiers, les *brandes* sont les branches des forêts; dans celui des chasseurs, ce sont les clairières ou les alentours des forêts, dans lesquels les cerfs vont pâturer ou viander (S.)

BRAS (*jard.*) Les jardiniers donnent ce nom aux tiges des melons et de toutes les autres plantes de la famille des cucurbitacées. C'est sur ces tiges que naissent séparément les fleurs mâles et les fleurs femelles (V.)

BRASSICOURT (*art vét.*) On appelle *cheval brassicourt*, celui qui est arqué en naissant (S.)

BRETILLES (*forêts*). V. broutilles (S.)

BRICOLE (*art vét.*) Bande de cuir, à laquelle sont attachés quatre anneaux. La *bricole* sert à assujettir les chevaux (S.)

BRICOLE (*pêche*). Ligne attachée à un arbre, à un pieu ou à tout autre corps fixe, sur les bords ou dans le milieu des eaux (S.)

BRIDE (*agric.*) V. ALAISE (S.)

BRIDES (*art vét.*) Espèce de filets que l'on remarque dans les ABCÈS, et qui ne sont autre chose que les nerfs et les vaisseaux de la partie où l'abcès est placé (S.)

BRIN (*agric.*) On donne souvent ce nom à la nouvelle pousse des arbres, ou à de petites branches grêles, d'où l'on a fait celui de *brindilles*. On dit aussi un *brin* de chanvre, un *brin* d'osier (V.)

BRINDILLES (*jard.*) Ce sont des branches à fruits, fort petites et longues, ayant des feuilles ramassées toutes ensemble, n'excédant jamais deux ou trois pouces de longueur, souvent placées sur le devant, en forme de dard, au milieu desquelles il existe toujours un bouton à fruit ou plusieurs. Les fruits qui naissent de ces *brindilles* sont presque assurés; ils sont communément les plus gros, et ils sont exquis.

Comme cette branche est le réservoir du fruit pour les années suivantes, il ne faut jamais l'abattre lorsqu'on taille l'arbre, ni lorsqu'on l'ébourgeonne (V.)

BRINS DE PIED (*forêts*). BALIVEAUX produits par de grosses racines latérales et traçantes (S.)

BRINS DE SEMENCE (*forêts*). BALIVEAUX provenant de graines qui ont germé d'elles-mêmes dans les taillis (S.)

BRINS DE SOUCHE (*forêts*). BALIVEAUX qui sortent en nombre de la même souche; ce sont les plus mauvais de tous (S.)

BRISÉES (*forêts et chasse*). Les forestiers appellent ainsi la trace que laissent les branches qu'ils coupent pour marquer les limites des coupes. Les routes et les chemins dans les forêts, portent aussi la même dénomination.

A la chasse dans les bois, les *brisées* sont de petites branches que les chasseurs *brisent* pour indiquer la voie ou la trace du gibier (S.)

BRISE-VENT (*jard.*) ABRI artificiel, composé d'une muraille ou de paillassons. Il sert à mettre les semis, les couches, les plantes délicates à l'abri des vents et des gelées (S.)

BROCHER (*jard.*) Les jardiniers disent que les arbres nouvellement plantés *brochent*, quand ils poussent de jeunes branches (S.)

BROCHES (*chasse*). Ce sont, pour le chevreuil, les DAGUES pour le cerf (S.)

BROCHOIR (*art vét.*) Marteau dont le maréchal se sert

pour enfoncer les clous dans la corne des pieds des chevaux qu'il ferre (S.)

BROIE, BRAIE OU BRISOIRE (*économ. rur.*) Instrument bien connu dans les campagnes, avec lequel on brise ou l'on broie le chanvre, pour séparer la filasse de la chenevotte (S.)

BRONCHES (*anat.*) Du grec *brogchos*, la gorge. Vaisseaux de la trachée-artère qui conduisent l'air dans les poumons (S.)

BROU (*agric.*) Ce mot désigne la partie charnue qui couvre le fruit du noyer, de l'amandier, etc.; quoique d'un usage vulgaire, il est la traduction du mot latin *drupa*. V. DRUPE (V.)

BROUILLÉ (*jard.*) Terme de fleuriste pour désigner une fleur; par exemple, la tulipe, l'œillet, dont les panaches ne sont pas nets et bien prononcés (V.)

BROUINE (*agric.*) C'est le nom que l'on donne en quelques endroits des départemens de la Normandie, à la carie des blés; dans quelques autres endroits on l'appelle *bruine* (V.)

BROUISSURE (*agric.*) V. BRULURE (S.)

BROUSSIN (*agric.*) On donne ce nom à des portions de bois très-noueux, dont les fibres sont tortillées et entrelacées. Dans quelques contrées, on le donne aussi à un amas de branches chiffones (V.)

BROUT (*forêts*). On appelle ainsi les bourgeons et les jeunes pousses des arbres des bois. De-là est venu le mot ABROUTISSEMENT (S.)

BROUTER (*jard.*) Expression employée par quelques jardiniers pour dire qu'ils coupent l'extrémité des jeunes branches trop longues (S.)

BROUTILLES (*forêts*). Menues branches qui restent dans les coupes des forêts, après l'enlèvement du bois et des fagots (S.)

BROYON (*arch. rur.*) Espèce de pilon en bois, qui sert à broyer ensemble la chaux, le sable et le gravier pour former le BETON (S.)

BRÛLE-QUEUE (*art vét.*) Anneau de fer que l'on fait rougir et que l'on applique, après l'amputation de la queue d'un animal, pour arrêter l'hémorragie (S.)

BRÛLURE (*agric.*) Maladie des arbres. Ce sont des taches blanches que l'on remarque sur les feuilles des arbres, mais qui ne sont pas ordinairement dangereuses. On en a attribué

la cause aux rayons du soleil qui, traversant les gouttes de pluie dont les feuilles se trouvent chargées, les brûloient, comme lorsqu'ils traversent un miroir ardent; de-là est venu le nom de *brûlure*, donné à cette maladie. Adanson a réfuté cette explication.

Il y a encore une autre maladie à laquelle on donne le même nom; elle attaque les branches des arbres, et surtout les espaliers, à toutes les expositions, mais plus fréquemment à celle du midi. Cette *brûlure*, qui est bien plus funeste aux arbres que la première, se fait en *hiver;* la chaleur du soleil, en faisant fondre trop rapidement la glace et le givre dont ils sont chargés, en est la cause : elle fait crevasser et pourrir l'écorce (V.)

BRÛLURE (*art vét.*) Maladie des moutons, produite par la sécheresse, les chaleurs, une nourriture échauffante, etc. Elle s'annonce par la maigreur, une soif ardente, la rougeur des yeux, etc., et elle est mortelle, lorsqu'on n'y remédie pas au commencement de son invasion (S.)

BRUYÈRE (TERRE DE) (*agric.*) Mélange de sable et de terreau sur lequel croissent les bruyères. Les landes de Bordeaux, de la Sologne et d'autres contrées, sont couvertes de *terre de bruyère*. La culture de plusieurs espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes, demande la *terre de bruyère* (S.)

BRUYÈRES (les), ou les BICORNES. *Ericeæ* (*botan.*) Famille de plantes ainsi nommée parce que tous les genres qui la composent ont beaucoup d'analogie avec le genre très-nombreux des *bruyères* qui en fait partie. On lui donne aussi quelquefois celui de *bicornes*, à cause des cornes ou appendices qu'ont les anthères de la plupart des espèces (V.)

BUBON (*art vét.*) Du grec *boubon*, l'aine. Tumeur inflammatoire et douloureuse qui vient aux glandes des aines du cheval et du bœuf (S.)

BUISSON. *Dumus, dumetum* (*agric.*, *forêts*). Ce terme a différentes acceptions : c'est le nom collectif par lequel on désigne tous les arbrisseaux et arbustes sauvages, très-rameux, soit qu'ils aient des épines ou qu'ils n'en aient point. On appelle aussi *arbrisseau en buisson*, celui qui a les tiges droites et qui est très-rameux. On le donne aussi à un arbre fruitier presque nain et à plein-vent, qui a cette forme. V. ARBRE EN BUISSON (V.)

BUISSONNEUX. *Dumosus* (*agric.*) Il se dit d'un terrain couvert de *buissons*. On l'emploie aussi quelquefois pour exprimer ce qui est en forme de *buisson* (V.)

BULBE. *Bulbus* (*botan.*) On donne le nom de *bulbe* ou *d'oignon*, à la racine d'une plante, quand elle est composée d'un corps charnu plus ou moins arrondi, dont la substance est tendre et succulente, recouverte d'une ou de plusieurs tuniques, et lorsqu'à sa base on trouve un disque charnu, sur lequel toutes les fibrilles ou vraies racines ont leur insertion. On distingue les *bulbes* par leur conformation en *bulbes écailleuses* (*bulbus squamosus*), telle est celle du lys; et en *bulbes à tuniques* ou *membraneuses*, comme celles de l'oignon (*bulbus tunicatus*). V. aussi CAÏEU.

On donne aussi le nom de *bulbe* à de petits corps arrondis, charnus, qui naissent dans l'aisselle des feuilles de plusieurs plantes, et qui servent à les propager.

La *bulbe* des plantes liliacées n'est pas une racine proprement dite, quoiqu'elle croisse dans la terre; mais un véritable bourgeon, analogue à celui des plantes vivaces.

On donne encore le nom de *bulbe* au renflement qui se trouve à la base du pédicule de plusieurs champignons. (V.)

BULBEUX. *Bulbosus* (*botan.*) Qui a une ou plusieurs BULBES. On nomme *plantes bulbeuses*, celles dont les tiges et les feuilles sortent d'une bulbe ou oignon, comme la jacinthe, la tulipe.

On nomme *champignons bulbeux* tous ceux qui ont un renflement en forme de bulbe à la base de leur pédicule (V.)

BULBIFÈRE. *Bulbiferus* (*botan.*) Plante qui produit et porte des BULBES hors de terre, soit dans les aisselles de ses feuilles, comme le lys *bulbifère* ou orangé, soit dans les articulations de ses tiges, comme certains ixias; soit parmi ses fleurs, comme plusieurs espèces du genre ail; soit, au lieu de fleurs, lorsqu'elles n'ont pu se développer (V.)

BULBIFORME. *Bulbiformis* (*botan.*) Qui a la forme d'une BULBE (V.)

BULLÉE, ou BULLEUSE. *Bullata*. *s. Bullosa* (*botan.*) On le dit d'une feuille dont la face supérieure est comme ridée par une quantité de petites éminences obtuses, qui forment autant de cavités à la face inférieure. Les feuilles de la sauge officinale sont *bullées* ou *bulleuses* (V.)

BULTEAU (*forêts*). Mettre des arbres en *bulteau* ou en *têtard*, c'est leur couper la cime, les étêter (S.)

BUTIREUX (*économ. domest.*) Du mot grec *bouturon*, beurre. C'est la dénomination de ce qui est de la nature du beurre (S.)

BUTTER (*agric.*) Entourer de terre le bas de la tige des

arbres et des plantes, pour les soutenir et favoriser leur accroissement (S.)

Butter la vigne, c'est, en automne et au printemps, ramasser l'herbe par petites buttes, pour en débarrasser la vigne (C.)

C.

CABANES DE VERS A SOIE (*économ.*) Cases formées en voûte avec des plantes flexibles, et dans lesquelles les vers à soie attachent leurs cocons (S.)

CABANIS (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur branches, par des entailles correspondantes. Les pépiniéristes l'emploient fréquemment (S.)

CACHEXIE (*méd.*) Mot grec formé de *kakos*, mauvais, et de *hexis*, disposition. Mauvaise disposition du corps, faiblesse générale des organes, et altération des principales fonctions (S.)

CACTOÏDES (les). *Cactoïdeæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont des rapports immédiats dans les organes de la fructification avec celui des *cactus*, cactiers, vulgairement *cierges*, qui en fait partie. Le nom est formé de *cactus*, auquel on a ajouté la terminaison *oïde*, dérivée de *eidos*, forme; c'est-à-dire, plantes qui ont la forme des *cactus* (V.)

CADRAN, ou CADRANURE (*agric. et forêts*). Maladie des arbres, qui attaque le tronc et quelquefois les grosses branches. Ce sont des gerçures ou fentes qui partent en rayons divergens, du centre à la circonférence, comme les heures sont marquées sur un cadran, d'où vient le nom qu'on lui a donné. Elle ne paraît pas abréger la durée de leur vie, mais elle nuit à la qualité de leur bois (V.)

CADRANÉ (*agric. forest.*) On le dit d'un arbre ou de son bois quand il a la maladie du CADRAN ou de la *cadranure* (V.)

CADUC. *Caducus* (*botan.*) Ce terme exprime la courte durée d'une partie, comparativement à une autre. On appelle *caduque* une partie qui tombe avant une autre; *décidente* ou *tombante* lorsqu'elle tombe avec une autre, et *persistante*

une partie qui ne tombe qu'après une autre partie, ou qui subsiste long-temps après. Le calice qui tombe avant la corolle, se nomme *caduc* (*calyx caducus*), tel est celui des pavots. Le calice qui tombe avec la corolle, se nomme *calice décident* ou tombant (*calyx deciduus*). Celui qui ne tombe qu'après les pétales ou qui persiste avec le fruit est appelé *calice persistant* (*calyx persistens*). Le mot *caduc* et *caduque* se donne dans le même sens, aux stipules et à d'autres parties des plantes (V.)

CAGE (*jard.*) Châssis grillé qui sert à défendre les plantes précieuses du dégât des animaux (S.)

CAÏEU, ou CAYEU. *Bulbulus* (*botan. et jard.*) C'est une petite BULBE ou oignon produite par une bulbe proprement dite, ou par une racine bulbeuse; il devient bulbe à son tour et donne naissance à de nouveaux *caïeux* qui doivent le remplacer. La bulbe périt toujours après avoir donné des fleurs, une ou plusieurs fois. Par les *caïeux* l'on obtient beaucoup plus promptement des fleurs que par le moyen des graines; mais il ne fait que perpétuer l'individu sans produire de variétés (V.)

CAILLETTE (*art vét.*) C'est, dans les animaux qui ruminent, le dernier de leurs estomacs. Le nom de *caillette* vient de ce que la présure qui fait *cailler* le lait se trouve dans cet estomac des veaux (S.)

CAL, ou CALUS (*anat.*) Réunion des os fracturés, par leur substance même qui forme un petit bourrelet autour de la fracture (S.)

CALAMINE (*phys.*) OXIDE de zinc. Le laiton ou cuivre jaune est composé d'un mélange de cuivre rouge et de *calamine* (S.)

CALCAIRE (*phys.*) Épithète des pierres et des terres qui peuvent se convertir en chaux et se dissoudre dans les acides. La pierre à bâtir, la craie, le marbre, etc., sont *calcaires* (S.)

CALCUL (*méd.*), dérivé du latin *calculus*, pierre. Concrétion pierreuse qui se forme dans quelques parties du corps, et particulièrement dans la vessie des hommes et des animaux. C'est la maladie que l'on appelle communément *la pierre* (S.)

CALENDRIER DE FLORE. *Calendarium Floræ* (*botan.*) C'est le tableau indicatif de l'époque de la floraison des plantes, par mois, par semaines, et pour quelques-unes presque par jour; mais il varie localement un peu, suivant la température

de la saison et l'exposition du terrain ; et il diffère graduellement, en raison de la latitude du climat et de la hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer. C'est à Linnæus que l'on doit cette idée utile et ingénieuse ; il l'a exécutée dans un de ses ouvrages, auquel il a donné le nom de *Calendrier de Flore* (V.)

CALICE. *Calyx* (*botan.*) C'est l'enveloppe la plus extérieure des fleurs, elle renferme la corolle et les organes sexuels. Le nom qui est traduit du latin et du grec, *calyx*, exprime la forme de calice ou de ciboire qu'il a dans un grand nombre de plantes. En botanique, on ne le considère que par son origine et sa fonction, sans avoir égard à sa forme. Dans les fleurs qui sont pourvues d'un *calice* et d'une corolle, il est facile de le distinguer ; mais, quand il n'y a qu'une seule enveloppe, il est difficile de le désigner. Jusqu'ici il y a eu beaucoup d'arbitraire sur sa définition, les botanistes mêmes n'ont pas été d'accord : les uns ont appelé *corolle* ce que les autres ont nommé *calice*. Cependant, d'après l'analogie et les rapports naturels, on peut dire que quand il n'y a qu'une seule enveloppe, colorée ou non, que c'est un *calice*. L'enveloppe unique du lys, de la tulipe et en général de toutes les liliacées, que l'on nomme communément *corolle* ou *pétale*, est un *calice coloré*.

Ce qui caractérise le *calice* et le distingue essentiellement de la corolle, quelles que soient sa forme et sa couleur, c'est d'être un prolongement de l'écorce, et d'être continu par sa face externe à celle du pédoncule ou support immédiat de la fleur ; il est la plus extérieure des parties intégrantes. La cohérence avec l'ovaire, la persistance avec accroissement, l'apparence de péricarpe, sont des qualités qui peuvent appartenir au *calice*, mais que la corolle ne possède jamais.

Plusieurs botanistes, d'après Linnæus, admettent sept sortes de *calices* : 1° le PÉRIANTHE, 2° l'INVOLUCRE, 3° le CHATON, 4° le SPATHE, 5° la GLUME ou BALE, 6° la COEFFE, 7° la VOLVE. La première est la seule qui mérite le nom de *calice* ; les 2, 3 et 4 ne sont que des bractées.

On dit le *calice simple* quand il n'y en a qu'un ; *double* quand il y en a deux ; le *calice commun* est l'assemblage de plusieurs petites feuilles ou écailles qui environnent le réceptacle commun de plusieurs fleurs sessiles. Le nom de *calice commun* est particulièrement donné à la fleur *agrégée*, comme est la scabieuse, etc., et à la fleur *composée*, comme celles du souci et de la chicorée, etc.

Pour indiquer la composition et la forme du *calice*, on dit

qu'il est *monophylle*, s'il est d'une seule pièce; *diphylle*, *triphylle*, etc., s'il est de deux, de trois pièces; *polyphylle*, si leur nombre est au-delà de dix (V.)

CALICINAL. *Calycinus*, *Calycinalis* (*botan.*) Qui appartient ou tient au calice (V.)

CALICULÉ. *Calyculatus* (*botan.*) Calice muni d'un petit calice à sa base, comme celui de l'œillet; le calice commun du séneçon est *caliculé*, parce qu'il est muni de plusieurs écailles imbriquées à sa base (V.)

CALLEUX (*méd.*) Qui a des CALLOSITÉS. On dit les bords *calleux* d'un ulcère.

Les anatomistes appellent *corps calleux* une portion du cerveau, d'une substance plus ferme que l'autre (S.)

CALLOSITÉ. *Callositas* (*botan. et jard.*) Petite protubérance ou proéminence qui se trouve sur diverses parties. Dans le jardinage, c'est une substance CALLEUSE qui se forme à l'insertion ou à la jointure des pousses d'une branche (V.)

CALLOSITÉS (*méd.*) Durillons qui couvrent les bords des vieux ulcères et des cicatrices (S.)

CALOMEL (*chimie*). Mélange de mercure et de soufre. Son nom vient du grec *kalos*, bon, et de *mélas*, noir (S.)

CALORIMÈTRE (*phys.*) Mot composé de deux autres, tirés de deux langues différentes, savoir, du latin *calor*, chaleur, et du grec *métron*, mesure; mesure de la chaleur. Cet instrument, inventé par MM. Lavoisier et Laplace, est destiné à déterminer la quantité de CALORIQUE qui existe dans les corps (S.)

CALORIQUE (*chimie*). La chimie moderne appelle ainsi la chaleur, ou le principe de la chaleur (S.)

CALYPTRÉ. *Calyptratus* (*botan.*) Qui a une coeffe (V.)

CAMBIUM. *Cambium* (*anat. et botan.*) Terme latin adopté en français pour la physiologie animale, qui désigne une matière visqueuse portée par les vaisseaux et interposée entre les fibres et les membranes, auxquelles elle fournit la substance propre à leur réparation et à leur accroissement.

Dans la physiologie végétale, on donne aussi le nom de *cambium* à une matière visqueuse, déposée entre le bois et l'écorce. Elle paraît avoir la même destination qu'elle a dans les animaux : c'est la matière organique qui est employée à l'accroissement (V.)

CAMION (*jard. et comm.*) Petite charrette ou petit tom-

bereau que traînent deux hommes, et qui servent à transporter des terres, du sable, etc., dans les jardins.

On donne aussi le nom de *camion* aux petites voitures destinées à transporter des ballots d'un quartier à un autre dans la même ville (S.)

CAMPANIFORME. *Campaniformis* (*botan.*) Fleur ou toute autre partie qui a la forme d'une cloche, nommée en latin *campana*. Ce mot est synonyme de CAMPANULÉ. Les herbes à fleurs *campaniformes* composent la première classe de la méthode de Tournefort, et les arbres et les arbustes à fleurs *campaniformes* et infundibuliformes, la vingtième (V.)

CAMPANULACÉES (les). *Campanulaceæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend son nom de celui du genre des *campanules* qui en est le type, et avec lequel tous les autres genres qui la composent ont de l'analogie (V.)

CAMPANULÉ. *Campanulatus* (*botan.*) Il se dit d'une fleur ou de toute autre partie creuse, qui a la forme d'une cloche, sans être sensiblement rétrécie ou prolongée en tube vers sa base. C'est de la forme de sa corolle que le genre appelé *campanule* a reçu son nom (V.)

CANALICULÉ. *Canaliculatus* (*botan.*) Creusé ou plié longitudinalement en gouttière, sans cependant former un angle par-dessous; en sorte que la coupe transversale de la partie *canaliculée* doit présenter un arc ou une autre portion de cercle continue, sans aucun angle au milieu. S'il y en a, V. CARÉNÉ et CONCAVE (V.)

CANARDIÈRE (*économ. et chasse.*) Pièce d'eau destinée aux canards dans un parc.

Les chasseurs donnent le même nom à une partie d'étang disposée pour prendre les canards sauvages, aussi bien qu'au long fusil dont ils se servent pour les tirer de loin (S.)

CANCER (*méd.*) Tumeur d'abord dure, douloureuse, qui devient molle et forme un ulcère livide, d'où découle une matière sanguinolente et fétide. Les Grecs et les Romains l'appelaient *carcinoma*.

Les animaux sont, comme l'homme, attaqués du *cancer* (S.)

CANNELLE (*économ. domest.*) Tuyau de bois ou de cuivre qu'on ajuste à une cuve ou à un tonneau pour en tirer le vin; dans certains pays on la nomme *fontaine*, dans d'autres, *champleure*. On en fait de toutes dimensions; celles de cuivre se vendent depuis deux jusqu'à quinze francs; celles de bois ne coûtent que 25 à 30 centimes (C.)

CANON (*art vét.*) Partie de la jambe du cheval, comprise entre le genou et le boulet (S.)

CAPELET (*art vét.*) Tumeur mollasse et vacillante, qui vient à la pointe du jarret du cheval. Le nom de cette maladie est dérivé du latin *caput*, tête, parce que la tumeur semble coeffer le jarret en l'enveloppant.

Quelques personnes donnent au *capelet* la dénomination de *passe-campane* (S.)

CAPILLACÉ. *Capillaceus* (*botan.*) On appelle *capillacées* les feuilles ou folioles qui sont déliées et fines comme des cheveux. Cet adjectif est synonyme de CAPILLAIRE (V.)

CAPILLAIRE. *Capillaris* (*botan.*) Ce qui a une forme grêle, effilée et très-alongée, qui approche de celle d'un cheveu, nommé en latin *capillus*. Il y a des plantes dont les feuilles sont si finement découpées, que les folioles sont *capillaires* (V.)

CAPILLAIRE. *Capillaris* (*anat. et phys.*) Les vaisseaux ou tubes *capillaires* sont des tuyaux fins et déliés comme des cheveux (S.)

CAPITÉ. *Capitatus* (*botan.*) On le dit de toute partie qui porte une tête ou des fleurs qui sont rassemblées en tête, comme celles du *buddlea globiflore*, etc. On dit *fleurs capitées* (*flores capitati*). Il y a beaucoup de stigmates qui sont *capités* (V.)

CAPOTE (*art vét.*) Espèce de poche de toile, garnie à l'intérieur de laine, de foin ou de quelque autre matière douce, et ouverte à son extrémité la plus étroite pour laisser libres les naseaux du cheval. On la passe à la tête d'un cheval qu'on veut assujettir ou abattre (S.)

CAPPARIDÉES (les). *Capparideæ* (*botan.*) C'est une famille de plantes dont tous les genres qu'elle renferme ont de l'affinité avec celui du *câprier*, nommé en latin et en grec *capparis* (V.)

CAPRIFOLIACÉES (les). *Caprifoliaceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le nom est dérivé de celui du genre chèvrefeuille, aujourd'hui nommé *lonicera*, et anciennement *caprifolium*, dont les diverses espèces font la plus agréable décoration des jardins depuis le printemps jusqu'à l'automne. Celle qui porte spécialement le nom de *caprifolium*, les parfume, pendant l'été, de l'odeur suave de ses fleurs (V.)

CAPSULAIRE. *Capsularis* (*botan.*) Ce terme s'emploie également pour désigner tout ce qui appartient à une *capsule* et qui en provient, ou une autre partie qui en a la forme (V.)

CAPSULAIRE (*anat.*) Ce qui appartient aux CAPSULES. On dit les *ligamens capsulaires* (S.)

CAPSULE (*chimie*). Mot latin, *capsula*, qui signifie petite boîte. Vaisseau en forme de calotte, en grès, en verre, en porcelaine, etc., dont les chimistes se servent pour faire évaporer ou cristalliser les liqueurs (S.)

CAPSULE (*anat.*) Cette dénomination est appliquée aux ligamens des articulations (S.)

CAPSULE. *Capsula* (*botan.*) On donne ce nom à tout fruit qui a une ou plusieurs loges, renfermant chacune une graine ou plusieurs, et qui s'ouvre spontanément en une ou plusieurs valves, d'une manière déterminée, lorsqu'il est à sa parfaite maturité, soit que ce fruit soit alors sec ou charnu.

Il faut excepter de cette dénomination 1° le FOLLICULE, 2° la SILIQUE et la SILICULE, 3° la GOUSSE (V.)

CAPUCHONNÉ ou CUCULLÉ. *Cucullatus* (*botan.*) Pétale et feuille qui ont la forme d'un *capuchon* ou d'une *cuculle*, comme sont les pétales de l'ancolie, et les feuilles du géranium capuchonné (V.)

CARACTÈRES DES PLANTES. *Plantarum characteres* (*botan.*) Toutes les parties qui composent les végétaux, et par lesquelles ils se ressemblent et diffèrent entre eux, et principalement les organes de la fructification, sont les vrais *caractères* que la nature leur a assignés pour les faire connaître et distinguer, et sur lesquels les botanistes modernes fondent leurs principes de divisions, de méthodes, d'analyses, de systêmes, en considérant ces différentes parties, lorsqu'elles sont reconnues constantes et invariables, sous trois attributs principaux, qui sont : le *nombre*, la *forme* et les *proportions respectives*.

On nomme *caractères classiques* ceux qui sont employés à établir les classes, leurs subdivisions en ordres ou sections ; *caractères génériques*, ceux qui servent à former les genres ; ils ne doivent être pris que dans les parties de la fructification ; *caractères spécifiques*, ceux qui déterminent l'espèce : ils sont tirés de toutes les parties de la plante, mais rarement de celles de la fructification, à moins qu'elles ne présentent une exception, une anomalie dans le genre.

Les *caractères* qui constituent les familles sont pris de toutes les parties de la plante, principalement de celles de la fructification, et ce sont les plus importans, ceux de première valeur.

Il y a des *caractères primaires* et des *caractères secondaires*,

que l'on évalue ainsi, en raison de leur importance et de leur universalité dans tous les genres dont elle est composée (V.)

CARBONATE (*chimie*). Dérivé du latin *carbo*, charbon. Dans la nouvelle nomenclature chimique, les *carbonates* sont des sels formés par l'union de l'ACIDE CARBONIQUE avec les bases alkalines, terreuses et métalliques.

Le *carbonate de chaux* ou *carbonate calcaire* est le plus abondant de tous ces sels dans la nature. C'est en calcinant des *carbonates calcaires* communs que l'on prépare *la chaux*. Lorsque les pierres calcaires contiennent de l'argile, du silex ou de l'oxide de fer, elles donnent de la *chaux brûlée*.

Le *carbonate de fer*, ou *fer carbonaté*, se nommait autrefois *fer spathique*, *mine d'acier* ou *de fer*, etc. Le *safran de mars apéritif* des pharmacies, est l'OXIDE de fer carbonaté.

Le *sel fixe de tartre*, ou *alkali fixe végétal* de l'ancienne chimie, est le *carbonate de potasse* de la nouvelle, etc. (S.)

CARBONE (*chimie*). Du latin *carbo*, charbon. C'est en effet le charbon lorsqu'il est pur. Il existe dans les animaux et dans les végétaux (S.)

CARBONIQUE (*chimie*). V. *acide carbonique* à l'article ACIDE (S.)

CARBONISATION (*arts et m.*) Opération par laquelle on réduit le bois en charbon (S.)

CARBURE (*chimie*). Dénomination générique d'une combinaison du charbon avec différentes bases. Le *carbure de fer* est connu généralement sous le nom de *crayon de mine de plomb*; on l'a aussi appelé *plombagine* (S.)

CARCINOMATEUX (*méd.*) Ce qui tient de la nature du CANCER OU CARCINOME (S.)

CARCINOME (*méd.*) V. CANCER (S.)

CARÈNE. *Carina* (*botan.*) On donne ce nom au pétale inférieur de la fleur ou corolle papillonacée des végétaux à fruits légumineux. C'est aussi l'angle ou la saillie longitudinale du milieu du dos d'une partie plus ou moins creusée ou pliée en gouttière. Ce nom vient de la ressemblance qu'ont ces parties avec la *carène* d'un vaisseau (V.)

CARÉNÉ. *Carinatus* (*botan.*) Toute partie qui est creusée ou pliée en gouttière, relevée et arrondie sur le devant comme la carène d'un vaisseau, est dite *carénée* (V.)

CARIE (*agric.*) Maladie des blés, qui s'appelle en différens cantons *charbon*, *cloque*, *noir*, *bruine*, *bosse*, etc. Le

grain du blé, attaqué de la *carie*, est avorté; et, au lieu d'être rempli de farine, il ne contient qu'une poussière noire et fétide qui touche le grain, salit la farine, et ôte au blé sa qualité et son prix (C.)

CARIE (*agric.*) Maladie des arbres, qui attaque l'intérieur du bois, lui fait perdre sa solidité, et le décompose (V.)

CARIE (*méd.*) Ulcération des os (S.)

CARNOSITÉS (*méd.*) Ce sont des excroissances charnues, qui se forment dans le canal de l'urètre des hommes et des animaux. Cette maladie est très-rare chez ces derniers (S.)

CARONCULE LACRYMALE (*anat.*) Petit bouton rouge et charnu, placé à l'angle intérieur de l'œil. Ce mot vient du latin *carumula*, petite chair, petit morceau de chair (S.)

CARREAU OU CARRELET (*pêche*). V. ÉCHIQUIER (S.)

CARTILAGINEUX. *Cartilaginosus* (*botan.*) Se dit d'une substance sèche, dure et un peu flexible, comme sont les feuilles de plusieurs *buplevrum* (V.)

CARVER (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe en FLUTE, par un anneau d'écorce enlevé à un arbre, et planté sur un autre (S.)

CARYOPHYLLÉES (les). *Caryophylleæ* (*botan.*) Famille de plantes ainsi nommée du genre de l'*œillet*, nommé en latin *caryophyllus*, avec lequel tous les autres genres qui la composent ont les plus grands rapports dans leur conformation (V.)

CASQUE. *Galea* (*botan.*) On donne ce nom à la lèvre supérieure des corolles labiées et personnées, que l'on nomme aussi *fleurs en gueule*. Le nom vient de sa forme en *casque* (V.)

CAS RÉDHIBITOIRES (*jurispr. rur.*) Circonstances dans lesquelles l'acquéreur d'un animal domestique est autorisé à forcer son vendeur à rompre le marché, à reprendre l'animal vendu et à en rendre le prix. L'action qui résulte des *cas rédhibitoires* doit être intentée par l'acquéreur dans un court délai (S.)

CASSEAU OU BILLOT (*art vét.*) Espèce de pince faite avec du sureau ou d'autre bois, dont on se sert en guise de ligature pour hongrer ou châtrer les chevaux (S.)

CASSEMENT (*jard.*) Opération par laquelle on *casse* ou on rompt à dessein les branches des arbres à fruit pour faire changer un bouton à bois en un bouton à fruit. Le poirier

est l'arbre sur lequel le *cassement* s'emploie avec le plus de succès (S.)

CASSE-MOTTE (*agric.*) Rouleau ou tronc d'arbre cylindrique et armé de dents de bois ou de fer. Il sert à briser les mottes dans les terrains labourés ou ensemencés. Un cheval le fait rouler, ce qui lui a fait donner aussi le nom de *rouleau* (C.)

CASTRATION (*art vét.*) Retranchement des parties de la génération dans les animaux qu'il rend plus dociles ou qu'il dispose à prendre de la graisse et une chair plus délicate. Cette opération se nomme communément *châtrer*, et ceux qui la pratiquent dans les campagnes s'appellent *châtreurs* ou *affranchisseurs* (S.)

CASTRATION DES PLANTES (*botan.*) Opération par laquelle on ôte à une plante la faculté de féconder ses graines, soit en lui enlevant les organes du sexe masculin, soit en s'opposant à ce que la poussière prolifique des anthères soit reçue par les stigmates (V.)

CATARACTE (*méd.*) Mot grec, *kataractés*, qui signifie chute d'eau rapide et bruyante. On appliquait ce nom à une maladie des yeux, parce qu'on croyait qu'elle était occasionnée par un amas d'humeur superflue; mais la *cataracte* est une altération du cristallin qui s'épaissit et fait perdre la vue (S.)

CATARRHAL (*méd.*), qui tient du CATARRHE. Fluxion *catarrhale*, *humeur catarrhale* (S.)

CATARRHE (*méd.*), du grec *katarrhoos*, formé de *katar*, en bas, et de *rhéô*, couler; couler en bas, découler. Fluxion d'humeurs âcres sur quelque partie du corps (S.)

CATARRHEUX (*méd.*) Il se dit des hommes ou des animaux sujets aux CATARRHES (S.)

CATON (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE de bourgeons comprimés. Elle était connue des anciens (S.)

CAUCHOISE (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige, d'une tête d'arbre sur un sujet qui en manque. Les cultivateurs de la Normandie font souvent usage de cette greffe pour rétablir les pommiers rompus par le vent (S.)

CAUDÉE, CAUDIFORME (GRAINE). *Semen caudatum* (*botan.*) Dérivé de *cauda*, queue. Lorsqu'elle est terminée par un filet grêle, long, flexible et velu, provenant de l'accroissement du style après la fécondation, telles sont celles de la pulsatille et des clématites (V.)

CAULESCENTE. *Caulescens* (*botan.*) C'est une épithète par laquelle on désigne une herbe qui s'élève et produit une ou plusieurs tiges (V.)

CAULINAIRE. *Caulinaris* (*botan.*) On le dit de toute partie qui naît de la tige. Il est dérivé du latin *caulis*, tige (V.)

CAUSTICITÉ (*chimie*). Qualité des substances qui sont CAUSTIQUES ou brûlantes en désorganisant les matières animales (S.)

CAUSTIQUES (*méd.*), du grec *kaustikos*, brûlant. Remèdes qui brûlent et consument quelque partie du corps. Ils y *font* naître une croûte dure, une ESCARRE, d'où ces médicamens prennent aussi le nom d'*escarrotiques*. On les appelle encore *cautères potentiels* (S.)

CAUTÈRE (*méd.*), dérivé du grec *kaiô*, brûler. Remède qui brûle. Le *cautère actuel* est un fer rouge que l'on applique sur la partie que l'on veut brûler ou cautériser. Le MOXA, l'esprit de vin enflammé, etc., sont des *cautères actuels*. Les médicamens qui consument les chairs ou toute autre portion d'un corps vivant, sont des *cautères potentiels*. On donne aussi le nom de *cautère* à une ouverture pratiquée dans la chair pour faire écouler les humeurs (S.)

CAUTÉRISATION (*méd.*) Application d'un CAUTÈRE (S.)

CAUTÉRISER (*méd.*) C'est appliquer un CAUTÈRE, soit *actuel*, soit *potentiel* (S.)

CAVERNEUX (*anat.*) Ce qui est percé de petites loges comme une éponge; tel est le *corps caverneux* de l'*urètre* (S.)

CELLULEUX. *Cellulosus* (*botan.*) Se dit d'un fruit ou péricarpe dont l'intérieur est divisé en plusieurs *cellules* ou petites cavités dans lesquelles les graines sont nichées. Les *cellules* ne sont pas formées par de vraies cloisons, mais ce sont des niches creusées dans la substance du péricarpe, ce qui les distingue des loges. La silique du raifort (*raphanus*) et le fruit des câpriers (*capparis*) sont *celluleux* (V.)

CELS (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS sur racines, qui consiste à insérer des rameaux sur des portions de racines séparées de l'arbre et transplantées. Cette greffe, encore peu usitée, assure néanmoins la reprise des arbres qu'on ne peut multiplier que par racines (S.)

CÉMENT (*arts et m.*) Poussière de charbon de bois blanc, préparé avec soin, dont on se sert pour la fabrication de l'ACIER DE CÉMENTATION (S.)

CENDRES GRAVELÉES (*économ.*) Ce sont les cendres qui proviennent de la combustion des rafles et des marcs du raisin, ainsi que de la lie de vin desséchée. On a donné à ces cendres l'épithète de *gravelées*, parce qu'elles ont la forme de gravier ou de gros sable (S.)

CENTIARE (*mesures*). Dénomination nouvelle, formée du latin *centum*, cent, et de *area*, aire, surface. C'est la centième partie d'un ARE, ou un mètre carré de superficie (S.)

CENTIGRAMME (*poids*), du latin *centum*, cent, et du grec *gramma*, gramme. Centième partie du GRAMME; elle équivaut à dix cinquante-troisièmes du grain (S.)

CENTILITRE (*mesures*). Dénomination d'une nouvelle mesure de capacité, formée du latin *centum*, cent, et de *litra*, litre, mesure en usage chez les Romains. C'est la centième partie d'un LITRE. En mesures anciennes, le *centilitre* contient un peu plus d'un demi-pouce cube (S.)

CENTIME (*monnaie*). Ce mot est l'équivalent de *centième*. C'est en effet la centième partie du FRANC, ou deux deniers quarante-trois centièmes de la livre (S.)

CENTIMÈTRE (*mesures*). Nouvelle mesure linéaire, la centième partie du MÈTRE. Sa longueur, en mesure ancienne, est d'un peu plus de quatre lignes. Ce mot est composé de *centum*, cent, en latin, et de *métron*, mesure, en grec. Le *centimètre carré* est la dix-millième partie du mètre carré, ou un peu plus de dix-neuf lignes carrées. Le *centimètre cube* est la millième partie d'un mètre cube, ou un peu plus de quatre-vingts lignes carrées (S.)

CENTISTÈRE (*mesures*). La centième partie du STÈRE (S.)

CÉPÉES (*forêts*). Touffes qui repoussent d'une même souche. Il est défendu d'abattre ces bois autrement qu'avec la cognée (S.)

CÉPHALIQUES (*méd.*) Remèdes propres à guérir les maladies de la tête. Ce mot est dérivé du grec *képhalé*, la tête (S.)

CÉRÉALES. *Cerealia* (*botan. et agric.*) On donne ce nom à toutes les plantes graminées qui produisent des graines dont on fait du pain, ou qui servent à la nourriture des hommes. On dit également les *céréales*, ou les *plantes* et les *graines céréales*. Ce nom est formé de celui de *Cerès*, déesse des blés et des moissons.

Quelques personnes y comprennent le sarrasin et d'autres graines farinacées; mais c'est abusivement, car l'épithète de *céréales* n'appartient qu'aux graminées (V.)

CERNES (*forêts*). Ce sont les couches concentriques des arbres. Elles peuvent faire connaître l'âge des arbres, en les comptant au bas du tronc, et celui des branches en partant de leur naissance (S.)

CHABLIS, ou CHABLES, anciennement CAABLES (*forêts*). Arbres de haute futaie, abattus ou brisés par le vent, ou tombés de vieillesse ou de pourriture. Les maîtresses branches cassées des arbres rompus par la moitié ou aux deux tiers, se nomment *volis* ou *volnis;* cependant elles sont réputées *chablis* dans les forêts. Les arbres morts ne sont point compris au nombre des *chablis* (S.)

CHAIR, *Caro* (*botan.*) Substance plus ou moins ferme qui compose certaines plantes, comme les champignons et certaines parties des plantes, comme les fruits, les feuilles, les racines. On indique si la chair est ferme, cassante, aqueuse, molle, spongieuse, subéreuse, blanche, rouge, noire, etc. (V.)

CHALUMEAU. *Calamus* (*botan.*) Tige fistuleuse des roseaux et des autres graminées, d'où l'on a formé *calamarius* et *calamariæ plantæ,* pour désigner les plantes arundinacées, c'est-à-dire celles qui ont de la ressemblance avec les roseaux.

De l'usage que les bergers ont fait des tiges de roseaux pour en faire un de leurs instrumens de musique, sont venus le nom et l'épithète de *chalumeau champêtre,* souvent employés dans la poésie pastorale (V.)

CHAMBRE DE L'OEIL (*anat.*) Espace compris entre le cristallin et la cornée, et dans lequel est renfermée l'humeur aqueuse (S.)

CHAMPLURE (*forêts*). Maladie des arbres occasionnée par le froid qui glace les jeunes pousses de l'année (S.)

CHANCI (*botan. et jard.*) On dit que les racines des arbres et des plantes sont *chancies,* lorsqu'elles sont couvertes d'une sorte de moisissure qui est un effet de leur putréfaction et que l'on nomme CHANCISSURE (V.)

CHANCISSURE (*botan. et jard.*) C'est un assemblage de petits filamens produits par du fumier de mauvaise nature, ou par des racines de plantes malades. Cette sorte de moisissure est regardée comme le signe de l'épuisement, et comme l'effet de la décomposition des corps qui la produisent. Ce qui a donné lieu à l'erreur de croire que les champignons naissent de la putréfaction, parce que le premier état de leur développement paraît sous la forme de *chancissure,* connue sous

le nom de BLANC *de champignon*. La putréfaction ne les engendre pas, mais elle est la circonstance favorable pour le développement de leurs graines ou germes (V.)

CHANCRE (*agric.*) Maladie des arbres, causée par une humeur corrosive qui détruit l'organisation des diverses parties de ces grands végétaux. Les *chancres* sont la suite de l'humidité du sol, d'une contusion, d'une plaie mal soignée, etc. Quelques-uns font périr l'arbre dans le cours de l'année; le progrès des autres est plus lent (S.)

CHANCRE (*art vét.*) Ulcère malin qui attaque différentes parties dans les animaux.

Le *chancre volant* ou *pustule maligne* est une espèce de CHARBON à la langue des animaux. Cette maladie est communément épizootique (S.)

CHANFREIN (*art vét.*) Partie de la tête du cheval, comprise entre le front et la ligne des naseaux (S.)

CHANGEANT. *Mutabilis* (*botan.*) Ce terme désigne des fleurs qui prennent successivement différentes couleurs, comme l'*hortensia*, le *cheiranthus mutabilis*, etc. On en fait souvent le nom spécifique de la plante qui offre cette singularité (V.)

CHANTERELLE (*chasse*). Oiseau captif dont les oiseleurs se servent pour attirer dans leurs piéges les oiseaux libres de la même espèce. La *chanterelle* est un APPELANT (S.)

CHAPEAU. *Pileum* (*botan.*) C'est le nom que l'on donne à la partie supérieure d'un champignon quand elle est évasée, large, qu'elle a plus de diamètre que le pédicule qui la porte. Il faut considérer dans le *chapeau* d'un champignon : 1° la forme, 2° la situation, 3° la consistance, 4° l'épaisseur, 5° la couleur, 6° la superficie, 7° les bords s'ils sont entiers ou frangés, etc. (V.)

CHAPELET (*arch. rur.*) Machine hydraulique composée d'une suite de godets ou de clapets, attachés à une corde ou à une chaîne sans fin, et qui se remplissant et se vidant alternativement, élèvent l'eau d'un puits et la versent dans un bassin ou dans un conduit (S.)

CHAPERON (*arch. rur.*) Partie supérieure d'un mur de clôture, qui se termine en forme de toit (S.)

CHAPITEAU (*chimie*). C'est la partie supérieure de l'alambic, dans laquelle s'élèvent et se condensent les vapeurs que la distillation des liqueurs fait monter. On distingue le *chapiteau à bec*, qui a un tuyau par lequel les vapeurs s'é-

coulent, et le *chapiteau aveugle* qui n'a pas d'issue. Le nom *chapiteau* vient du latin *caput*, tête; on le lui a donné à cause de sa forme et de la place qu'il occupe dans l'alambic (S.)

CHARBON (*méd.*) Tumeur presque toujours unique, accompagnée d'une douleur vive et d'une chaleur brûlante, qui se développe et se gangrène très-rapidement. Cette tumeur a dans son milieu, une grosse pustule ou plusieurs petites pustules de couleur noire, comme si l'on y avait appliqué le feu; c'est de là que vient le nom de *charbon* ou celui d'*anthrax* qui a la même signification en grec (S.)

CHARBON DES BLÉS (*agric.*) Maladie des grains ou des plantes céréales, particulièrement du froment. C'est une altération de la substance du grain qui en détruit le principe farineux et le réduit en une poussière noirâtre, très-légère et d'une odeur fétide; elle est aussi vulgairement nommée *nielle;* mais il ne faut pas confondre sous ce dernier nom, cette maladie, avec deux plantes qui se trouvent souvent très-communes dans les blés, dont les graines sont noires, et qui font de mauvais pain: l'une est *l'agrostemma githago;* et l'autre est la nigelle (*nigella arvensis*) (V.)

CHARBONNIÈRES (*forêts.*) Fosses dans lesquelles on brûle le charbon dans les forêts (S.)

CHARGEOIR (*vigne.*) Espèce de tréteau sur lequel sont fichés deux brins de cornouiller, dans lesquels est passé un demi-cercle de bois. Cet instrument sert à charger du fumier ou du terreau de l'endroit où la charrette, ou le tombereau, le déposent, pour le porter dans la vigne à dos d'homme; on pose la hotte sur le *chargeoir*, on l'emplit d'engrais, et comme elle se trouve élevée d'un mètre et demi, un homme peut se *charger* (C.)

CHARGEON (*vignes.*) Sarment taillé à un, deux ou trois yeux, et destiné à se *charger* de fruits (S.)

CHARGER (*agric.*) On dit qu'un arbre *charge beaucoup* lorsqu'il donne un grand nombre de fruits; il est aussi quelquefois trop *chargé de bois*, et cette surabondance l'épuise (S.)

CHARMÉ (ARBRE) (*forêts*). Les forestiers disent qu'un arbre est *charmé* lorsqu'on l'a endommagé au pied, de manière à le faire tomber ou périr (S.)

CHARNU. *Carnosus* (*botan.*) Qui est d'une substance ferme, qui ne se laisse pas facilement entamer et qui est succulente. Il y a des feuilles *charnues* et des fruits *charnus* (V.)

CHARRÉES (*économ.*) Ce sont les cendres qui ont servi aux lessives (S.)

CHASSIS (*jard.*) Bâtis en bois ou en fer, garni de panneaux de vitres, avec lequel on couvre les couches de primeurs ou de plantes délicates (S.)

CHATAIGNE (*art vét.*) Eminence de corne qui est placée à la face interne de l'avant-bras et du canon, aux jambes du cheval (S.)

CHATON. *Amentum, Julus* (*botan.*) Réunion de petites feuilles ou écailles florales, attachées autour d'un axe commun, grêle, ordinairement alongé et pendant; chacune de ces écailles porte sur sa face interne et supérieure, loin de l'axe commun, une fleur incomplète, le plus souvent unisexe, monoïque ou dioïque, de sorte que ces écailles étant détachées séparément, emportent avec elles l'organe sexuel ou la fleur particulière. Le nom de *chaton* vient de sa forme cylindrique, alongée, semblable à la queue d'un chat, comme dans les fleurs du noyer, du saule, du noisetier, etc. (V.)

CHATONNÉ. *Amentaceus* (*botan.*) Dont les fleurs sont disposées en CHATON. Ce mot est synonyme d'AMENTACÉ (V.)

CHATRER (*jard.*) Les jardiniers disent qu'ils *châtrent* les melons lorsqu'ils en retranchent quelques fleurs. Ils appellent *châtrer la motte*, l'action de couper autour de la motte de terre, adhérente à une plante que l'on a déplantée ou dépotée, les filets des racines qui la tapissent (S.)

CHATRICES (BREBIS) (*économ. rur.*) Ce sont les brebis auxquelles on a fait la *castration* (S.)

CHAUME. *Culmus* (*botan. et agric.*) C'est une tige en tuyau ou fistuleuse, garnie de plusieurs nœuds ou articulations. Ce nom est particulier à la tige des graminées; on la nomme vulgairement *paille*. On nomme *culmifères* les plantes qui ont pour tige un chaume.

En agriculture on appelle *chaume*, la racine et la partie inférieure de la tige des blés qui restent encore quelque temps sur pied, après qu'ils ont été coupés (V.)

CHAUSSE D'HIPPOCRATE (*économ.*) Filtre de drap, de toile ou de coton cardé, fait en cône, pour clarifier les liqueurs (S.)

CHAUSSER LES PLANTES (*agric.*) C'est la même opération que BUTTER (S.)

CHEMISE (*économ. rur. et jard.*) Couverture de paille que

l'on met sur les ruches d'abeilles, pour les garantir des intempéries de l'atmosphère.

Les jardiniers appellent *chemise* une couverture peu épaisse de longue paille de fumier, qu'ils étendent sur les couches ou sur les meules à champignons (S.)

CHENOPODÉES (les) (*botan.*) Quelques auteurs donnent ce nom à la famille des ATRIPLICÉES, dont le genre *chenopodium* fait partie (V.)

CHEVALET (*agric.*) Partie de la charrue qui supporte l'AGE ou la flèche (S.)

CHEVELUE (*botan.*) Cet adjectif a deux acceptions différentes : l'une pour les racines, l'autre pour les graines.

RACINE CHEVELUE (*radix capillamentosa*). Celle qui a un grand nombre de fibrilles, longues et rapprochées, ce qui lui donne de la ressemblance avec une chevelure. On dit aussi le chevelu des racines.

GRAINE CHEVELUE (*semen comosum*). Celle qui porte des poils longs et qui naissent de son tégument propre. Il ne faut pas confondre la chevelure (*coma*) avec l'aigrette (*pappus*). Cette dernière prend naissance au sommet d'un ovaire infère, et non pas du tégument propre de la graine. Les apocyns, les épilobes, etc., ont leurs graines *chevelues* (V.)

CHEVILLES ou CHEVILLURE (*chasse*). Andouillers qui sortent de la PERCHE du cerf ou du daim au-dessus de la meule. On les nomme aussi *doigts* ou *épois* (S.)

CHICORACÉES (les). *Cichoraceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qu'elle renferme ont des rapports immédiats avec celui de la *chicorée* qui en fait partie (V.)

CHICOT (*jard.*) Branche ou partie de branche morte. Le *chicot* diffère peu de l'ARGOT (S.)

CHIFFONNES (*jard.*) V. BRANCHES (S.)

CHIGNON (*art vét.*) Portion de la tête du bœuf, comprise entre les cornes (S.)

CHIGNON DE CHARRUE. C'est un morceau de frêne plié, dont les deux bouts se rapprochent ; dans le pli arrondi passe la haie de la charrue. Les deux bouts sont traversés d'un boulon de fer qui assujettit le *chignon* dessous l'essieu de la sellette, et sur ce boulon on y chasse des coins de bois pour fixer le *chignon* et maintenir la haie, quand c'est une charrue à coins. Si c'est une charrue à ambrantoire, l'ambrantoire fait l'office des coins, mais le *chignon* est toujours indispensable pour la haie (C.)

CHIMIE. M. Fourcroy a défini la *chimie*, la science qui apprend à connaître l'action intime et réciproque des corps les uns sur les autres (S.)

CHINOISE (GREFFE) (*jard.*) Espèce de greffe par APPROCHE sur des tiges fendues en long, et réunies à d'autres tiges pour ne former qu'un seul tronc (S.)

CHOMEL (GREFFE) (*jard.*) Greffe par SCIONS en fente de racines, sur celles d'un autre arbre tenant à sa souche (S.)

CHORION (*anat.*) Mot dérivé du verbe grec *chôrein*, contenir. Il désigne la membrane extérieure qui enveloppe le fœtus dans les femelles des animaux (S.)

CHOROÏDE (*anat.*), du grec *chôrion*, le chorion, et d'*eidos*, forme; qui ressemble au chorion. Cette épithète est appliquée, par les anatomistes, aux membranes qui ont de la ressemblance avec le CHORION. Par exemple, le *plexus choroïde* est une assemblage de veines et d'artères sur les membranes du cerveau. On donne encore cette dénomination à la seconde tunique de l'œil (S.)

CHRONIQUE (*méd.*), du grec *chronos*, temps; *chronikos*, qui appartient au temps. Les maladies qui sont de longue durée se nomment *maladies chroniques* (S.)

CHYLE (*méd.*), du grec *chulos*, suc. C'est une humeur blanche et laiteuse qui se prépare dans l'estomac et les intestins grêles, par la digestion des alimens, et qui est conduite dans la masse du sang (S.)

CHYLEUX (*méd.*) Epithète des humeurs qui ont les qualités du CHYLE (S.)

CHYLIFICATION (*méd.*) Opération naturelle par laquelle les alimens sont convertis en CHYLE dans l'économie animale (S.)

CILIÉ. *Ciliatus* (*botan.*) Il se dit de toute partie dont le bord est garni de *cils* (V.)

CILS. *Cilia* (*botan.*) Ce sont des poils qui naissent au bord même d'une partie quelconque, rangés distinctement sur une seule ligne, et ordinairement étalés sur le même plan que les faces de la partie ciliée. Si cette partie est d'ailleurs velue, les *cils* se distinguent facilement par leur longueur et leur série (V.)

CIME, ou SOMMET. *Apex* (*botan. et agric.*) Terme souvent employé pour désigner le sommet d'un arbre. Il ne faut pas le confondre avec CYME, ou *bouquet* qui détermine la disposition de certaines fleurs (V.)

CIMIER (*chasse*). Croupe des bêtes fauves (S.)

CIRCONCISION (*jard.*) V. ANNULAIRE et SECTION ANNULAIRE (V.)

CIRCONFÉRENCE (*géométrie*), du latin *circum*, autour, et *ferens*, qui porte. C'est la ligne qui renferme un cercle ou un espace circulaire. On étend la même dénomination à toute sorte d'enceinte, quoique non parfaitement circulaire (S.)

CIRCONSCISSE. *Circumscissus* (*botan.*) Adjectif qui détermine la manière dont un fruit ou une capsule s'ouvre transversalement et se partage en deux parties, comme une boîte à savonnette. La capsule de l'amarante et du mouron (*anagallis*) est *circonscisse* par le milieu; celle du pourpier, près de sa base (V.)

CIRCONSCRIPTION. *Circumscriptio* (*botan.*) Celle d'une feuille simple et indivise est réellement formée par le bord même; celle d'une feuille divisée ou lobée, consiste dans une ligne censée parcourir tout le contour, en passant, sans interruption ni courbure, par les extrémités des principales divisions. Ainsi, une feuille *palmée*, *digitée*, etc., peut être *cordiforme*, *ovale*, etc., par sa *circonscription* (V.)

CIRCULAIRE. *Circularis* (*botan.*) Qui est fait en cercle; or, le cercle est une ligne courbe dont tous les points sont également éloignés du centre. Ce terme ne doit pas être employé comme synonyme d'*orbiculaire*; il ne doit être employé que pour déterminer la circonférence. Lorsqu'une feuille est plane et arrondie à son contour, elle est *orbiculaire*, et sa circonférence est *circulaire* (V.)

CIROÈNE, ou CÉROÈNE (*méd.*) Emplâtre de cire, de safran et de vin. Son nom grec est formé de *kéros*, cire, et d'*oinos*, vin (S.)

CIRRHE, ou VRILLE. *Cirrhus*, *Clavicula*, *Capreolus* (*botan.*) Filament simple ou rameux, nu, diversement courbé, roulé en spirale ou tortillé, par le moyen duquel certaines plantes s'attachent à d'autres corps, pour s'élever et se soutenir; tels sont ceux des citrouilles, de la vigne, etc. (V.)

CIRRHÉ. *Cirrhatus* (*botan.*) Qui a la forme ou remplit les fonctions du *cirrhe*. L'extrémité grêle et très-prolongée des feuilles de certaines plantes, le pédoncule de quelques autres sont *cirrhés* ou en *vrilles* (V.)

CIRRHEUX. *Cirrhosus* (*botan.*) On le dit d'un pétiole ou d'un pédoncule qui ont un CIRRHE ou une vrille; on dit, en général, une *plante cirrheuse* (*cirrhosa*), celle qui est munie de *cirrhes*. Le pétiole commun de plusieurs papillo-

nacées ou légumineuses, comme, par exemple, celui de la gesse (*lathyrus*), celui des pois (*pisum*), est *cirrheux*, parce qu'il est terminé par un *cirrhe* (V.)

CIRRHIFÈRE. *Cirrhiferus* (*botan.*) Toute partie qui porte un ou plusieurs *cirrhes* ou *vrilles*, distincts d'elle. La *tige* de la vigne, des courges et concombres; le *pétiole* de quelques smilax; le *pédoncule* du cardiospernum, sont *cirrhifères* (V.)

CISAILLES (*art vét.*) Espèce de ciseaux dont les vétérinaires se servent pour faire l'AMPUTATION de quelques-unes des parties d'un animal (S.)

CISTOÏDES (les). *Cistoideæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend son nom du genre des *cistes*, qui en est le type, et avec lequel tous les autres, dont elle est composée, ont de l'affinité (V.)

CITRIQUE (*chimie*). Dérivé du grec *kitrion*, citron. L'acide *citrique* est la liqueur exprimée du citron (S.)

CLAIRETTE (*art vét.*) Maladie des vers à soie qui les rend transparens, particulièrement vers la tête (S.)

CLAIRE-VOIE (*arch. rur.*) V. AH-AH (S.)

CLAIRIÈRE (*forêts*). Places vagues et dégarnies d'arbres dans les forêts (S.)

CLAPET (*arts et m.*) Petite plaque de métal, garnie d'un cuir par lequel on l'attache de manière à lui laisser la liberté de s'élever et de s'abaisser alternativement. Les *clapets* font, dans les pompes, l'office de soupape (S.)

CLARIFICATION (*chimie*). Séparation exacte des parties qui nuisent à la fluidité et à la transparence d'un liquide (S.)

CLASSES. *Classes* (*botan. et hist. nat.*) Les trois règnes de la nature ont été divisés en *classes*, en ordres ou sections, en genres, en espèces et en variétés, afin de pouvoir distinguer et définir d'une manière exacte les divers êtres, et d'en faciliter l'étude. Les *classes* de la botanique sont ordinairement les premières divisions du règne végétal; elles sont subdivisées en ORDRES, ceux-ci sont divisés par les GENRES, et les genres renferment les ESPÈCES (V.)

CLAUDICATION (*art vét.*) V. BOITERIE (S.)

CLAVÉ. *Clavatus* (*botan.*) Synonyme de CLAVIFORME (V.)

CLAVEAU, ou CLAVELÉE (*art vét.*) Espèce de petite-vérole épizootique et contagieuse qui attaque les bêtes à laine. On distingue trois sortes de *claveau* : le *discret*, qui est le moins dangereux; le *cristallin*, dont les pustules sont très-nom-

breuses et blanches; le *confluent* ou *malin*, dans lequel les boutons se touchent et sont plats et violets : c'est le plus meurtrier (S.)

CLAVIFORME. *Claviformis* (*botan.*) Il se dit d'un corps fait en forme de clou; c'est-à-dire, qui, grossissant de la base au sommet, se termine par une sorte de tête alongée, faite en massue. Le mot exprime son origine, *clavus*, un clou, en latin (V.)

CLEF. *Clavis* (*botan. et hist. nat.*) On entend par *clef d'une méthode, d'un système*, le tableau méthodique et précis des classes qui les composent, et des caractères particuliers qui les distinguent (V.)

CLIGNOTANTE (MEMBRANE) (*art vét.*) C'est une espèce de troisième paupière, demi-transparente, dont les yeux des oiseaux sont pourvus, et qui clignote et se retire à la volonté de l'animal, dans le grand angle de chaque œil (S.)

CLIQUETTE (*pêche*). Engin composé d'une corde aussi large que la rivière et garnie de planchettes. Deux hommes, placés sur les bords, font promener cette corde à la surface des eaux; le cliquetis que font les planchettes en se choquant l'une contre l'autre effraie les poissons, et les pousse vers les filets que les pêcheurs ont disposés. Les réglemens sur la pêche défendent l'usage de la *cliquette* (S.)

CLITORIS (*art vét.*) Toutes les femelles des animaux quadrupèdes ont, de même que la femme, cette portion extérieure des parties naturelles, semblable au gland de la verge des mâles, placée à l'entrée de la vulve, et qui grossit à l'époque de la chaleur et du rut. Son nom est dérivé du grec *kléiô*, fermer (S.)

CLOCHE (*botan.*) Fleur en cloche. V. CAMPANULÉE, CAMPANIFORME (V.)

CLOISON (*anat.*) On donne cette dénomination à différentes parties qui forment une séparation entre d'autres parties; telles sont la *cloison* du nez, la *cloison* des deux ventricules du cœur, etc. (S.)

CLOISON. *Dissepimentum, septum* (*botan.*) Paroi, lame plus ou moins mince, qui divise la cavité d'un fruit, d'une capsule, en plusieurs cavités particulières complètement distinctes (V.)

CLOQUE (*agric.*) Maladie des pêchers qui attaque leurs feuilles et les rend toutes bosselées et recroquevillées. Quelquefois elle n'attaque qu'une branche, d'autres fois la totalité de l'arbre. Souvent elle se manifeste tout à coup, et dans un

jour toutes les feuilles des arbres les plus vigoureux en sont atteintes, sans que l'on en puisse prévoir ni connaître la cause, ni en prévenir les effets (V.)

COAGULATION (*chimie.*) En latin *coagulatio*, formé de *cogere*, réunir, rassembler. Effet qui a lieu lorsqu'un liquide passe brusquement, en tout ou en partie, à l'état solide et se prend en masse. Le lait qui se caille, le sang qui se prend, le blanc d'œuf qui se durcit au feu, sont des exemples de *coagulation* (S.)

COAK (*économ.*) Mot anglais qui désigne le charbon de terre desséché, ou pour mieux dire carbonisé, converti en charbon (S.)

COCONNIÈRES (*économ.*) V. MAGNAGNIÈRES (S.)

COEFFE. *Calyptra* (*botan.*) C'est une enveloppe mince, en forme de coeffe, et quelquefois de bonnet ou d'éteignoir, qui couvre l'urne dans laquelle sont renfermés les organes de la fructification des mousses. Linnæus la mettait au rang des calices (V.)

COHÉRENT. *Coherens* (*botan.*) Qui fait partie de. Il exprime plus que *adhérent*, qui signifie ce qui est comme collé sur ou à une autre partie. Les baies du *Lonicera cœrulea* sont *cohérentes* (V.)

COHÉSION (*phys.*) Force qui unit les parties d'un corps et les rassemble en une même masse (S.)

COL. *Collum* (*botan.*) C'est la partie supérieure du tube d'une fleur (V.)

COLATURE (*économ.*) Du latin *colatura*, formé de *colare*, couler. C'est la séparation d'une liqueur et des matières qui l'épaississent ou la troublent. On donne aussi le nom de *colature* à la liqueur filtrée (S.)

COLERET (*pêche.*) Espèce de SENNE que des hommes, des chevaux ou des bateaux traînent par le travers des rivières ou près des bords des lacs et des étangs (S.)

COLIQUE (*art vét.*) Mot dérivé du grec *kôlon*, colon, nom de l'un des intestins. A proprement parler, la *colique* est la douleur qui se fait ressentir au colon; cependant on a étendu cette dénomination aux affections très-douloureuses des autres intestins, et même de l'estomac. Les vétérinaires distinguent plusieurs variétés dans les coliques dont les chevaux sont attaqués (S.)

COLLERETTE (*botan.*) Synonyme d'INVOLUCRE (V.)

COLLET (*botan. et jard.*) On donne ce nom à différentes

parties : 1° à un étranglement ou à un rebord circulaire qui se trouve entre la tige et la racine, et qui les sépare; on le nomme aussi quelquefois *anneau* ou anneau radical; c'est le *collet* des racines; 2° à une sorte de petite couronne qui termine intérieurement la gaîne des feuilles des graminées; 3° on appelle aussi *collet* ou *anneau*, un rebord ou saillie membraneuse qui est adhérente à la partie supérieure du pédicule des agarics; tantôt c'est une expansion membraneuse; tantôt un rebord charnu et épais, d'autres fois un tissu filamenteux. Sa durée, sa consistance et son insertion varient autant que sa forme (V.)

COLLET (*chasse.*) Piége fort simple, fait avec une cordelette d'une matière quelconque, dont un bout forme une boucle et l'autre un nœud coulant; les *collets traînans* se disposent à plate terre; les *collets piqués* ou *à piquet* sont soutenus par un piquet; les *collets pendus* s'attachent aux arbres ou aux haies; enfin les *collets à ressort* se serrent par un mouvement élastique (S.)

COLLIER DE FORCE (*chasse*). Collier de cuir, garni de petits clous, que l'on met au cou du jeune chien d'arrêt, pour le dresser. On attache à l'anneau de ce *collier* un long cordeau qu'on laisse traîner, afin de laisser au chien la liberté de chercher le gibier, sans trop s'écarter (S.)

COLLIGNON (GREFFE DE). Espèce de greffe par SCIONS, en ramilles, avec languette et coin (S.)

COLLIQUATIF (*méd.*) Etat d'une humeur en COLLIQUATION. Une diarrhée *colliquative* (S.)

COLLIQUATION (*méd.*) Du verbe latin *colliquere*, se dissoudre, devenir liquide. Dissolution ou décomposition des humeurs (S.)

COLLISION (*phys.*) Choc d'un corps contre un autre (S.)

COLLYRE (*méd.*) Du grec *kollurion*, formé de *kóluó*, empêcher, et de *rhéó*, couler; médicament qui empêche de couler. C'est un remède extérieur contre les maladies des yeux (S.)

COLOMBINE (*économ. rur.*) Fiente des pigeons. C'est un puissant engrais (S.)

COLON (*anat.*) L'un des gros intestins, placé entre le RECTUM et le CORCUM (S.)

COLORÉ. *Coloratus* (*botan.*) On emploie quelquefois cet adjectif, sans désignation de couleur, à une partie qui en a

une différente de celle que les autres parties ont ordinairement. On dit, *feuille colorée*, celle qui a une autre couleur que la verte. Les bractées de l'Ormin (*salvia horminum*) sont *colorées* en violet ou en rouge incarnat (V.)

COLOSTRE ou COLOSTRUM (*méd.*) C'est le premier lait qui sort des mamelles, quelques instans avant ou après l'accouchement (S.)

COLUMELLE. *Columella* (*botan.*) C'est l'axe vertical et central auquel les graines sont attachées dans les capsules, et qui persiste après la chute des autres parties, auxquelles il servait de point de réunion. Quelquefois cet axe retient les valves du fruit, par le moyen des cloisons. *Columelle*, dérivé du latin *columna*, colonne, signifie *petite colonne*, à cause de sa forme (V.)

COLUMELLÉ. *Columellatus* (*botan.*) Il se dit d'un fruit qui est pourvu d'une COLUMELLE, tel est celui des géraniums et des caryophyllées, etc. (V.)

COLUMNIFÈRES. *Columnifer* (*botan.*) On appelle *plantes columnifères*, celles dont les étamines et les pistils sont disposés en colonne, comme dans les malvacées (V.)

COMMISSURE (*anat.*) Du latin *commissura*, jointure. C'est le point de réunion de deux parties; la *commissure* des lèvres, la *commissure* des paupières (S.)

COMMOTION (*méd.*) Ebranlement subit, occasionné par un coup ou par une chute.

C'est aussi la secousse violente que fait éprouver l'électricité (S.)

COMMUN. *Communis* (*botan.*) Ce terme a deux acceptions très-différentes. Dans la première, il est l'opposé de *rare*. On dit une *plante commune*, lorsqu'on la trouve partout.

Dans la seconde, il est l'opposé de *particulier*; il désigne un CALICE, un INVOLUCRE, un RÉCEPTACLE *commun*, c'est-à-dire qui entoure ou qui porte plusieurs fleurs (V.)

COMPACTE (*phys.*) Epithète de ce qui est pesant, serré. Une terre *compacte* est celle qui se laboure difficilement (S.)

COMPARTIMENT (*jard.*) Figures symétriques que l'on employait beaucoup autrefois pour la décoration des parterres (S.)

COMPLANT (*agric.*) La même chose que plantation (S.)

COMPLET. *Completus* (*botan.*) On le dit d'une fleur qui

est pourvue de calice, de corolle, d'étamines et de pistil; celle qui manque de l'une de ces parties, est appelée INCOMPLÈTE (V.)

COMPLICATION (*méd.*) Du latin *complicare*, plier, envelopper plusieurs choses ensemble. Quand deux ou plusieurs maladies attaquent en même temps un individu, il y a *complication* (S.)

COMPOSÉ. *Compositus* (*botan.*) Épithète que l'on donne à diverses parties. La *fleur composée* consiste dans un grand nombre d'autres petites fleurs, insérées sur le même réceptacle commun, et réunies dans un calice commun : tels sont le souci, le soleil, la paquerette, etc.

La *feuille composée* est formée de plusieurs parties, soit lobes ou folioles qui tombent ensemble avec le pétiole commun, comme celles du marronier d'Inde. Il y a aussi des *épis* et des *grappes composées ;* c'est lorsque le pédoncule commun se subdivise et devient rameux (V.)

COMPOST (*économ. rur.*) Mot anglais, souvent employé dans les ouvrages modernes, écrits en français sur l'agriculture. C'est un mélange, un composé de différentes substances qui servent à l'engrais des terres (S.)

COMPRIMÉ. *Compressus* (*botan.*) Toute partie dont la largeur des côtés excède l'épaisseur est *comprimée* (V.)

CONCAVE (*phys.*) Ce mot est opposé à *convexe*, et il exprime la surface creuse d'une portion de sphère ou de boule. Cet attribut s'appelle *concavité*. Les miroirs *concaves* exposés à l'activité des rayons solaires, brûlent les substances les plus dures que l'on place au foyer, ou au point de réunion des rayons du soleil, réfléchis par le miroir. Si l'on regarde au centre d'un de ces miroirs, les objets paraissent d'une manière confuse. Les verres *concaves* rapetissent les objets (S.)

CONCRÉTIONS (*phys. et méd.*) Du latin *concrescere*, croître ensemble. Changement des corps mous ou fluides en corps durs.

En médecine, c'est la réunion de deux parties qui, dans l'état naturel, sont séparées et distinctes (S.)

CONDENSATEUR (*phys.*) Instrument propre à réduire un fluide à occuper un plus petit espace, V. CONDENSATION (S.)

CONDENSATION (*phys.*) Réduction d'un corps à un moindre volume, sans qu'il y ait soustraction d'aucune matière étrangère (S.)

CONDIMENT (*phàrm.*) Ce mot signifie proprement un assaisonnement; il indique plus particulièrement les préparations dans lesquelles il entre beaucoup de miel et de sucre. On dit aussi un *condit*, du verbe latin *condire*, assaisonner (S.)

CONDUITS EXCRÉTEURS. *Vasa excretoria* (*botan.*) On regarde comme des *conduits excréteurs*, certains corps glanduleux de formes différentes, que l'on voit sur plusieurs parties des plantes, et qui répandent au dehors un fluide ordinairement glutineux. La structure de ces organes et leurs véritables fonctions sont encore aujourd'hui peu connues (V.)

CÔNE (*phys.*) En grec *kônos*. Corps solide dont la base est un cercle, et dont le sommet est une pointe. Un pain de sucre est un *cône*.

On appelle *cône tronqué*, celui dont une partie est coupée parallèlement à sa base (S.)

CÔNE ou STROBILE. *Conus*, *Strobilus* (*botan. agric.*) On donne ce nom aux fruits des pins, sapins et mélèzes, etc., à cause de leur forme conique, c'est-à-dire, en forme de pain de sucre. C'est un assemblage arrondi ou ovoïde, d'écailles coriaces ou ligneuses, imbriquées d'une manière plus ou moins serrée, autour d'un axe commun, alongé et totalement caché par les écailles. Chacune porte vers sa base, à sa face interne, le pistil et par suite les graines (V).

CONFLUENT (*méd.*) Expression formée du latin *confluere*, couler ensemble. Les pustules de la petite vérole, du claveau, sont appelées *confluentes* quand elles se confondent les unes dans les autres (S.)

CONGÉNÈRE (*anat.*) Les muscles *congénères* sont ceux qui concourent à un même mouvement (S.)

CONGÉNÈRE. *Congener* (*botan.*, *hist. nat.*) Qui est du même genre. Les espèces *congénères*, sont les autres espèces du même genre. On dit qu'une espèce est *congénère* de telle autre, soit plante ou animal, lorsque leurs caractères génériques sont semblables, et qu'elles ne diffèrent entr'elles que par ceux qui constituent l'espèce (V.)

CONGESTION (*méd.*) Du latin *congerere*, amasser ensemble. Amas d'humeurs dans quelque partie du corps (S.)

CONGLOBÉ. *Conglobatus* (*botan.*) On donne ce nom aux feuilles et aux fleurs qui sont ramassées en boule (V.)

CONGLOMÉRÉ. *Conglomeratus* (*botan.*) Qui est pelotonné ou rassemblé en tête, à l'extrémité d'une tige ou d'un pédoncule. Il exprime plus que GLOMÉRÉ (V.)

CONIFÈRES ou STROBILIFÈRES (les). Famille d'ar-

bres et d'arbrisseaux dont le plus grand nombre des genres a les fruits disposés en forme de cône ou *strobile* : tels sont les pins, les sapins, les mélèzes et les thuyas. Dans le genevrier qui en fait partie, le *cône* est bacciforme, charnu ou pulpeux (V).

CONIQUE. *Conicus* (*botan.*) Terme de géométrie qui se dit également en botanique, de toute partie qui a la forme d'un cône (V.)

CONJONCTION (*phys.*) Deux planètes sont en conjonction lorsqu'elles répondent toutes deux au même point du ciel et qu'elles semblent s'y rencontrer. La lune se trouve tous les mois en *conjonction* avec le soleil (S.)

CONJONCTIVE (*anat.*) Tunique extérieure de l'œil, qui abonde en veines et en artères. On l'appelle aussi *albuginée* (S.)

CONJUGUÉE (*feuille*). *Folium conjugatum* (*botan.*) Celle qui est composée de deux folioles fixées au sommet d'un pétiole commun, comme dans la fabagelle (*zygophyllum fabago*), et la gesse odorante ou pois de senteur (*lathyrus odoratus*) (V.)

CONNÉES (*Feuilles ou anthères*). *Connatæ* (*botan.*) Il se dit des parties qui étant opposées, sont réunies par leur base et forment un cône renversé; des *feuilles*, lorsqu'étant opposées et sessiles, elles se réunissent par leur base, en formant autour de la tige une cavité plus ou moins conique, comme dans le chardon à foulon (*dipsacus fullonum*) où l'eau se ramasse, le chevre-feuille *caprifolium* (*glauca* ou *media*); des anthères, quand elles sont réunies par leur côté en un petit tube, comme dans les fleurs *composées* (V.)

CONNIVENT. *Connivens* (*botan.*) On dit ordinairement d'un calice, que ses divisions sont *conniventes* lorsqu'elles sont rapprochées par leur sommet ou en totalité, soit par courbure ou par inflexion; ou lorsque son limbe est sans division, et qu'il est contracté à l'intérieur. On le dit aussi quelquefois de toute autre partie qui a cette direction (V.)

CONSTANTIN (GREFFE DE) (*agric.*) Sorte de greffe en FENTE à deux rameaux, en supprimant la moelle du sujet, et y substituant des liqueurs sucrées ou des poudres aromatiques. Les effets de cette greffe singulière, indiquée par César Constantin, n'ont point été constatés jusqu'à présent (S.)

CONTRACTION (*phys.*) Du latin *contrahere*, resserrer, amasser. Mouvement ou effort par lequel un corps se raccourcit, soit mécaniquement, soit volontairement. Le mouvement du cœur est une *contraction mécanique*; le mouvement

des bras, de la tête, etc., est une *contraction volontaire;* celui des muscles, des paupières, etc., est une *contraction mixte;* c'est-à-dire qui tient de la *contraction mécanique* et de la *contraction volontaire* (S.)

CONTRAIRE (cloison). *Dissepimentum contrarium* (*botan.*) V. SILICULE (V.)

CONTRE-MAILLÉ (*chasse.*) Filet à trois nappes (S.)

CONVEXE (*phys.*) Cette épithète s'applique à toute surface courbe, dont le milieu est plus élevé que les bords. Cet attribut s'appelle *convexité.* Les ruches à dessus *convexe*, sont préférables à celles dont le dessus est plat; les miroirs *convexes* rendent les images plus petites que leurs objets; les verres *convexes* ou *lentilles* augmentent la clarté des objets et les amplifient; ils servent aux lunettes d'approche, aux microscopes, etc. Si l'on expose une lentille au soleil, de manière que les rayons de cet astre la traversent et se réunissent dans un petit espace, elle devient un verre ardent, c'est-à-dire qui met le feu aux corps placés au foyer ou au point où se rassemblent les rayons (S.)

CONVOLVULACÉES (les). *Convolvulaceæ* (*botan.*) Famille naturelle dont tous les genres qui la composent ont beaucoup d'affinités avec celui du *convolvulus* ou liseron qui en fait partie, et dont on a formé son nom (V.)

COQUE. *Coccum* (*botan.*) Quand un fruit plus ou moins sphérique présente à son contour des bosses proéminentes, arrondies, en nombre déterminé, séparées par autant d'enfoncemens longitudinaux, chacune de ces bosses, et tout ce qui lui appartient intérieurement, est nommée *coque*: de-là on fait les mots composés *dicoque* ou *bicoque*, *tricoque*, pour en déterminer le nombre. La *coque* est un fruit pluriloculaire, oligosperme, columellé, s'ouvrant ordinairement par les cloisons, en autant de loges distinctes et renfermant exactement une ou deux graines renversées, la paroi interne de ces loges se fendant et se brisant ordinairement avec élasticité, en se dépouillant plus ou moins de la partie extérieure du péricarpe: tels sont les fruits des euphorbes, du ricin ou *palma christi* et du *cneorum triacocum* (V.)

CORCULE. *Corculum* (*botan.*) V. EMBRYON (V.)

CORDAGE (*forêts.*) Ancienne manière de mesurer le bois de chauffage, qui se faisoit autrefois avec une corde. Dans ces derniers temps, le *cordage* se pratiquait avec une mesure composée de deux membrures de quatre pieds de haut, et éloignées l'une de l'autre de huit pieds (S.)

CORDE (*forêts.*) Ancienne mesure de bois de chauffage. V. CORDAGE (S.)

CORDÉ. *Cordatus* (*botan.*) On le dit d'une feuille ou de toute autre partie plane, qui a la figure par laquelle on représente un cœur; c'est-à-dire approchant de l'ovale avec un sinus rentrant à sa base.

Quand la forme de cœur est renversée, on dit *ob-cordé* (*obcordatus*) (V.)

CORDIFORME. *Cordiformis* (*botan.*) Qui a la forme d'un cœur. Ce terme convient particulièrement aux corps solides ou d'une épaisseur remarquable; cependant l'usage a prévalu, il désigne très-souvent les corps planes et solides indistinctement, et il est devenu synonyme de cordé (*cordatus.*) On dit des feuilles *cordiformes* (V.)

CORDON OMBILICAL. *Funiculus ombilicalis* (*botan.*) C'est un prolongement ou saillie du réceptacle, qui porte ou enveloppe la graine et s'y attache à un point que l'on nomme *hile* ou *ombilic;* cette saillie est regardée comme le *cordon ombilical*, qui fait la communication, et porte la nourriture du placenta ou réceptacle à la graine. V. aussi ARILLE (V.)

CORIACE. *Coriaceus* (*botan.*) Ce qui par sa dureté, son tissu tenace et sa flexibilité, se rapproche de la nature du cuir. On le dit des feuilles, des pétales et de l'écorce de plusieurs plantes (V.)

CORIAIRE. *Coriaria* (*botan. arts et m.*) Il se dit de tout ce qui est employé pour tanner les cuirs, ou qui y est propre. Il y a des écorces, des feuilles et des fruits de plusieurs plantes, qui sont des substances que l'on nomme *coriaires*, à cause de cette propriété (V.)

CORMÉ (*économ.*) Espèce de cidre fait avec la corme ou sorbe (S.)

CORNAGE (*art vét.*) C'est une sorte de sifflement, un bruit assez semblable à celui que l'on produit en soufflant dans une corne. Quelques chevaux le font entendre lorsqu'ils ont trotté assez vivement pendant quelque temps. Le *cornage* est l'effet d'une maladie, ou plus souvent un vice d'organisation (S.)

CORNE (*anat.*) Partie qui ressemble à une *corne;* telles sont les *cornes* de la matrice, de l'os hyoïde, etc. (S.)

CORNÉ, ÉE. *Corneus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne une substance dure, très-compacte, qui n'est ni fibreuse ni grenue, insonore, susceptible d'être coupée sans fracture, mais difficilement irréductible en poudre fine par con-

tusion, sinon qu'elle ait été torréfiée, cette substance compose l'*albumen* ou le *périsperme*, de plusieurs familles de plantes : telle est la graine du café, celle des *ombellifères*, etc.

Ce mot est quelquefois employé pour indiquer la couleur, la transparence d'une partie (V.)

CORNÉE (*anat.*) Tunique la plus extérieure de l'œil, et en même temps la plus dure, la plus épaisse, ce qui lui donne quelque ressemblance avec de la corne, d'où lui vient son nom. On la nomme aussi *sclérotique* (S.)

CORNER (*art vét.*) Se dit d'un cheval qui est attaqué du CORNAGE (S.)

CORNEUR (cheval) (*art vét.*) Cheval qui est atteint du CORNAGE (S.)

CORNU. *Cornutus* (*botan.*) Adjectif employé pour désigner un fruit ou une capsule qui a des cornes : tel est le fruit du *martinia annua* et de la macre (*trapa natans*) (V.)

CORNUE (*chimie*). Vaisseau qui a la forme d'une corne. C'est une espèce de bouteille qui a la figure d'une poire et un col long et recourbé ; la *cornue* est employée dans les distillations ; sa partie renflée se nomme *le ventre*, le haut, *la voûte*, et la partie recourbée, le *col* (S.)

CORROI (*arch. rur.*) Couche d'argile bien tassée au fond et sur les bords d'une pièce d'eau, ou contre les parois d'un batardeau (S.)

CORROSIF (*méd.*) Propriété des substances qui rongent et consument. Le muriate suroxygéné de mercure sublimé (sublimé corrosif), la pierre infernale, etc., sont des substances *corrosives*. L'humeur qui découle des chancres, de certains ulcères, etc., est aussi *corrosive* (S.)

CORROYER (*arch. rur.*) Pétrir et battre l'argile pour la rendre propre à faire le CORROI (S.)

CORS (*art vét.*) Endurcissement de la peau du cheval, par le froissement du harnais, de la selle, etc. (S.)

COSSAT (*économ. rur.*) C'est la paille des pois, des vesces, des gesses et des lentilles, après le battage (S.)

COROLLACÉ. *Corollaceus* (*botan.*) Partie d'une fleur qui a la forme ou l'apparence d'une COROLLE sans l'être réellement, et qui souvent la remplace : tels sont certains calices colorés, et quelquefois les nectaires. Ce mot est synonyme de *pétaloïde* (V.)

COROLLE. *Corolla* (*botan.*) C'est l'enveloppe colorée des

étamines et des pistils; elle est surnommée *monopétale*, lorsqu'elle est composée d'une seule pièce ou *pétale*; et *polypetale* si elle en a plusieurs. Ordinairement on en détermine le nombre, par la préposition numérative, et l'on dit qu'elle est *dipétale* si elle en a deux, *tripétale*, *tétrapétale*, *pentapétale*, etc., si elle en a trois, quatre ou cinq. Suivant la forme diverse de la *corolle monopétale*, elle est *régulière* ou *irrégulière*. *Corolla* est formé par contraction du latin *coronula*, petite couronne, à cause de sa ressemblance avec une couronne (V.)

COROLLIFÈRE. *Corollifer*, *Corolliferus* (*botan.*) Qui porte une COROLLE. Le calice est souvent *corollifère*, comme est celui de la rose, et en général de toutes les rosacées (V.)

CORTICAL. *Corticalis* (*botan.*) Ce qui appartient à l'écorce ou qui y a rapport. Les enveloppes ou *membranes corticales*. Il est formé du latin *cortex*, écorce. Il y a des pores *corticaux* (V.)

CORTICALES (COUCHES) (*botan.*) On donne ce nom aux diverses lames ou membranes superposées qui composent l'écorce (V.)

CORTIQUEUX. *Corticosus* (*botan.*) Il se dit d'un fruit dont l'écorce est dure et coriace, et qui renferme dans son intérieur une chair ou pulpe molle : telle est la grenade (V.)

CORYMBE. *Corymbus* (*botan.*) Sorte d'inflorescence, ou disposition des fleurs et des fruits, telle que les rameaux ou les pédoncules qui les portent, partent de différens points de la tige, et s'élèvent tous à la même hauteur; comme dans les *achillées* ou mille-feuilles, la matricaire et la tanaisie. Cette forme est fréquente dans la nature. Il ne faut pas confondre le *corymbe* avec les fleurs en *bouquets* et avec le *cyme*.

On dit un *corymbe composé*, lorsqu'il est formé par la réunion de plusieurs corymbes *partiels* (V.)

CORYMBIFÈRE. *Corymbiferus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne une plante qui porte un ou plusieurs CORYMBES. On en fait le nom spécifique de plusieurs plantes qui portent les fleurs disposées en *corymbes*, quoiqu'elles ne fassent point partie de la famille des *corymbifères* proprement dite (V.)

CORYMBIFÈRES (les). *Corymbiferæ* (*botan.*) Famille de plantes à fleurs *composées* ou *syngénésiques*, dont le plus grand nombre des espèces des divers genres qu'elle renferme porte des fleurs disposées en *corymbes* (V.)

CÔTE. *Costa* (*botan. et jard.*) Ce terme a communément

deux acceptions différentes : dans la première, on donne ce nom ou à la nervure du milieu d'une feuille simple, ou au pétiole commun d'une feuille composée; dans la seconde, c'est une protubérance longitudinale, qui est beaucoup trop considérable, relativement au volume du corps que l'on décrit, pour prendre le nom de *strie*. On dit les *côtes* de melons, de la pomme de calville blanche, nommée aussi *reinette à côtes*. Le calice de plusieurs *hieraciums* et *crepis* est à *côtes* (V.)

CÔTELÉ. *Costatus* (*botan.*) Qui a des *côtes* dans sa longueur. On le dit particulièrement des calices et des fruits (V.)

CÔTÉS. *Latera* (*botan.*) (V.)

COTONNEUX (*botan. et jard.*) Il se dit de toute partie qui est couverte de poils fins et entremêlés ou d'un duvet un peu long, semblable à du coton : tels sont les fruits du cognassier et les feuilles de plusieurs *sideritis*.

On dit aussi, en agriculture et jardinage, que la poire de beurré blanc, et d'autres poires d'automne, sont *cotonneuses;* mais dans un autre sens : c'est lorsque leur substance est pâteuse ou spongieuse, par un excès de maturité, et qu'elles n'ont pas de suc (V.)

COTYLÉDON (*art vét.*) Nom des divisions du PLACENTA dans la vache et la brebis (S.)

COTYLÉDONS, LOBES SÉMINAUX, FEUILLES SÉMINALES. *Cotyledones* (*botan. et physiol. végét.*) Ce sont les lobes de la graine. Tous les végétaux sont divisés par la nature en trois séries : les ACOTYLÉDONS, ce sont ceux qui n'en ont point, comme les champignons, les mousses, etc.; les MONOCOTYLÉDONS qui en ont un, telles sont les graminées et les liliacées; les DICOTYLÉDONS qui en ont deux, c'est le plus grand nombre des plantes. Il est facile de les observer dans les graines *dicotylédones*, comme la fève, le haricot, parce qu'ils sont grands et opposés. Ce sont ordinairement les premières feuilles qui paraissent à l'époque de la germination. Dans le plus grand nombre des plantes ou graines *dicotylédones*, les *cotylédons* sortent de la terre et sont portés à une certaine hauteur par la tige naissante; mais dans plusieurs ils restent cachés dans la terre : on les nomme alors *cotylédons hypogés*, ou *souterrains*. On les nomme aussi feuilles *similaires* V. EMBRYON (V.)

COUCHÉE (TIGE OU PLANTE). *Caulis prostratus* (*botan.*) Lorsqu'elle est étendue sur la terre, dès sa base, et sans pousser des racines (V.)

COUCHER UNE BRANCHE (*agric.*) C'est la courber et la couvrir de terre dans sa courbure. Cette opération répond à celle de MARCOTTER (S.)

COUCHES CORTICALES (*botan.*) V. CORTICALE (V.)

COUDE (*art vét.*) Partie supérieure et postérieure de l'avant-bras du cheval (S.)

COUDÉE (*mesures*). Etendue depuis le coude jusqu'au bout des doigts, ce qui répond à un pied et demi (S.)

COULANTS. *Flagella* (*botan. et jard.*) On donne communément ce nom aux FILETS que jettent les fraisiers (V.)

COULETTE (*pêche*). Espèce de TROUBLE dont la monture ressemble à celle d'une raquette (S.)

COUP DE SANG (*méd.*) APOPLEXIE sanguine (S.)

COUPE (*forêts*). C'est l'espace de la forêt que l'on se propose d'abattre (S.)

COUPELLE (*chimie*), du latin *cupella*, petite coupe. Vaisseau en forme de coupe plate, fait avec des cendres de bois tamisées et lavées, et des os calcinés et réduits en poudre. Son usage est d'affiner l'or et l'argent (S.)

COUPER (*art vét.*) On dit qu'un cheval *se coupe*, lorsqu'il se blesse au boulet d'un pied avec le fer d'un autre pied (S.)

COUPLET (*arts*). Fermeture composée de deux pattes de fer en queue d'aronde, unies par une charnière qu'une broche traverse (S.)

COURBATU (*art vét.*) Cheval attaqué de COURBATURE (S.)

COURBATURE (*art vét.*) Etat d'un cheval souffrant de fatigue ou de refroidissement (S.)

COURBE (*art vét.*) Gonflement dur, calleux et oblong, qui vient au-dedans du jarret du cheval (S.)

COURBE. *Curvus* (*botan.*) Se dit de toute partie qui est naturellement *courbe;* mais on n'emploie guère ce mot sans une préposition ou un adverbe qui indique le sens dans lequel se fait la *courbure*. Si c'est contre terre on dit *recourbé* (*recurvus*), et *incourbe* ou *incourbé* (*incurvus*) si c'est en haut, regardant le sommet (V.)

COURBÉ. *Curvatus* (*phys. et botan.*) Cet adjectif, qui n'est point synonyme de COURBE, exprime que ce qui était primitivement droit a pris de la *courbure*. Pour mettre plus de précision dans leurs descriptions, et pour éviter les circonlocutions dans le langage, les botanistes ajoutent égale-

ment à ce mot, comme à celui de COURBE, une préposition ou un adverbe, pour indiquer le sens dans lequel se trouve la courbure, ou que la chose est *courbée* (V.)

COURCAILLET (*chasse*). APPEAU pour la chasse des cailles (S.)

COURONNE (*phys.*) Météore lumineux dont les astres paraissent environnés. Il se montre le plus souvent autour du soleil et de la lune (S.)

COURONNE (*anat.*) Portion des dents molaires qui est au-dessus des gencives (S.)

COURONNE (*art vét.*) Ligne extérieure que l'on sent avec le doigt au-dessus du sabot du cheval; c'est le contour de l'os que l'on nomme *coronnaire* ou *deuxième phalangien* (S.)

COURONNÉ. *Coronatus* (*botan.*) Ce terme s'emploie pour désigner des choses différentes. Un *fruit couronné* est celui qui, provenant d'un ovaire infère, conserve à son sommet une partie ou la totalité du limbe du calice.

Les *graines couronnées* ont des créneaux ou un rebord, une expansion membraneuse, disposés en cercle, à leur sommet.

On appelle aussi *couronne*, dans le jardinage, la touffe de feuilles qui surmonte le fruit de l'ananas; et celle qui est au-dessus des fleurs et qui termine la tige de la fritillaire, couronne impériale (V.)

COURONNÉ (CHEVAL) (*art vét.*) Cheval qui porte aux genoux, ou aux boulets, les traces des plaies qu'il s'est faites en tombant (S.)

COURONNÉ (*forêts et jard.*) Les forestiers disent qu'un arbre est *couronné* lorsque les feuilles et les branches de son sommet jaunissent et se dessèchent. Un arbre *couronné*, ne laissant aucune espérance de guérison, devrait être abattu avant son dépérissement total.

Les jardiniers *couronnent* un arbre en taillant toutes ses branches supérieures à la même hauteur, de sorte que sa cime présente une surface égale (S.)

COURSON (*vignes*). Sarment taillé à deux yeux; on l'appelle aussi *broche* (C.)

COURT-JOINTÉ (*art vét.*) On dit qu'un cheval est *court-jointé* quand son paturon n'a pas assez de longueur. Ce défaut l'expose à devenir BOULETÉ (S.)

COUTEAU DE CHALEUR (*art vét.*) Espèce de couteau

qui n'est souvent qu'un morceau de vieille faux, avec lequel on abat la sueur des chevaux (S.)

COUTRE (*agric.*) Pièce de fer posée dans la haie d'une charrue, et qui avance au-dessus du soc pour entamer la terre. Aux charrues à tourne-oreille, on change le *coutre* de direction quand la charrue est arrivée au bout du rayage, qui est l'extrémité du champ (C.)

COUTRIER (*agric.*) Charrue à plusieurs coutres, dont on se sert pour labourer les prés (S.)

COUVAIN (*économ. rur.*) Amas de larves d'abeilles dans une ruche (S.)

CRAIE (*phys.*) Tout le monde connaît la substance minérale blanche et très-friable à laquelle on donne généralement le nom de *craie;* mais tout le monde ne sait pas que la chimie et la minéralogie modernes ont changé cette dénomination, apparemment trop vulgaire, en celle de *carbonate calcaire.*

La *craie* est formée de chaux et d'acide carbonique. Quand elle est pure, c'est du *blanc d'Espagne;* mêlée avec de l'argile, elle devient de la MARNE (S.)

CRAN (*art vét.*) On donne ce nom aux replis qui sillonnent le palais de la bouche des chevaux (S.)

CRAPAUD (*art vét.*) Ulcère à la FOURCHETTE du cheval. On le connaît encore sous les noms de FIC et de *fourchette échauffée.* Le *crapaud* attaque aussi les moutons (S.)

CRAPAUDINE (*art vét.*) Ulcère à la peau du bourrelet du pied d'un cheval (S.)

CRÈME DE TARTRE (*chimie*). V. ACIDULE (S.)

CRÉNELÉ. *Crenatus* (*botan.*) On le dit de toute partie dont le bord a des *créneaux* ou des dents arrondies, sans aucune pointe sensible. Il ne faut pas confondre *crénelé* et DENTÉ. On dit que les feuilles sont *doublement crénelées* (*duplicato crenatis*), lorsque les créneaux sont eux-mêmes *crénelés* (V.)

CRÉNULÉ. *Crenulatus* (*botan.*) C'est un diminutif de CRÉNELÉ, que l'on emploie lorsque les *crénelures* sont petites et fréquentes, relativement à la grandeur de la partie qui les a (V.)

CRÉPU. *Crispus* (*botan.*) Toute partie dont le bord est très-onduleux et plein de petites rides ou plissures très-rapprochées, est *crépue* : tels sont le persil frisé, la mauve *crépue* (*malva crispa*) (V.)

CRÊTE (*anat.*) Éminence inégale de quelques os. La *crête* du tibia, la *crête* de l'omoplate, etc. (S.)

CRISTALLIN (*anat.*), du grec *krustallos*, cristal. La seconde des humeurs de l'œil, en forme de lentille, et d'une transparence approchante de celle du cristal (S.)

CRITIQUE (*méd.*), formé du grec *kritiké*, jugement. Dans les maladies, les jours *critiques* sont ceux auxquels les crises arrivent communément. Les symptômes *critiques* sont ceux qui dépendent des crises (S.)

CROC (*agric.*) C'est une fourche à deux dents recourbées qui tiennent à un long manche. Cet outil sert à arracher le fumier des étables et à le traîner dans la cour, le mêler et l'étendre (C.)

CROCHET (*jard.*) Nœud qui se forme sur la tige des marcottes d'œillets et leur font faire le *crochet*. C'est une véritable maladie qui fait presque toujours périr la marcotte (S.)

CROCHETS (*vignes*). Dans les vignobles on charrie les fumiers à la somme; on en charge un cheval ou un âne par le moyen de deux *crochets* de bois que l'on pose sur le bât: ces *crochets* se tiennent par une corde. Arrivé à la décharge on soulève l'un des *crochets*; le poids de l'autre le faisant baisser il entraîne le tout, et la somme de fumier se verse à l'endroit où l'on veut (C.)

CROCHETS. *Hami*, *Glochides* (*botan.*) On donne ce nom à des poils durs, recourbés en hameçon. Branches *crochets*. V. BRANCHES (V.)

CROISÉ. *Cruciatus* (*botan.*) Ce dont les parties ou divisions, étant au nombre de quatre, sont disposées en croix.

Croisé en sautoir (*decussatus*). Ce sont les feuilles et les rameaux qui sont opposés: chaque paire forme, avec celle qui la précède ou celle qui la suit, une *croix en sautoir*; telle est la disposition des rameaux et des feuilles des plantes de la famille des *labiées*, du serynga (*Philadelphus coronarius*) (V.)

CROISSANT (*jard.*) Outil de jardinage qui consiste en un fer tranchant et en forme de *croissant*, ajusté à un long manche. Il sert à tailler, tondre et élaguer les arbres (S.)

CROISSANT DE LA LUNE (*astron.*), du mot latin *crescens*, qui croît. En effet, la lune, quand elle est nouvelle, présente une figure lumineuse à laquelle sa forme a fait donner le nom de *croissant*, qui augmente toujours, jusqu'à ce que la lune soit pleine, et diminue ensuite par degré comme elle a augmenté. V. DÉCOURS. Le volume de la lune est tou-

jours le même, mais la portion de son disque, éclairée par le soleil, varie suivant sa position, relativement au soleil et à la terre. V. PHASES (S.)

CROSSETTE (*vignes*). Sarment choisi lors de la taille de la vigne, pour être planté. Ce sarment est ordinairement une partie inutile du cep; et comme le vieux bois est plus gros que le nouveau, il forme à sa base une espèce de crosse, d'où est dérivée la dénomination de *crossette* (C.)

CROUPE (*art vét.*) Partie du corps du cheval comprise entre les reins et l'origne de la queue. On dit que la *croupe est croupée* quand elle est étroite; qu'elle est *avalée*, quand elle tombe trop brusquement; qu'elle est *tranchante*, quand elle est trop relevée dans son milieu; on appelle aussi cette dernière forme *croupe de mulet* (S.)

CROÛTE (*chimie*). C'est la surface de la matière des fosses d'aisance (S.)

CRU (*économ. rur.*) A l'acception générale de ce mot dérivé du latin *crudus*, l'usage en ajoute quelques autres qui sont relatives à l'économie rurale et domestique. Ainsi on appelle *eaux crues*, les eaux froides tirées à l'instant d'un puits, ou puisées dans une source pour abreuver les animaux ou pour arroser les plantes; elles sont nuisibles aux uns et aux autres pendant les chaleurs. Le *chanvre cru* est celui qui n'a pas été trempé dans l'eau, et la soie *crue* ou *écrue* celle qui n'a été ni lavée ni teinte (S.)

CRU (*chimie*). Epithète de quelques substances minérales qui sortent de la mine. Mercure *cru*, antimoine *cru* (S.)

CRUCHADE (*économ. domest.*) V. MILIASSE (S.)

CRUCIFÈRE. *Cruciferus* (*botan.*) Il se dit également d'une plante et d'une fleur dont la corolle est à quatre pétales, plus ou moins étalés en croix. Ce nom signifie *porte-croix* (V.)

CRUCIFÈRES (les). *Cruciferæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont un calice à quatre folioles, et une corolle à quatre pétales étalés en croix. Les *cruciferes* forment la Ve classe de la méthode de Tournefort, et la tétradynamie qui est la XVe classe du système de Linnæus (V.)

CRUCIFORME. *Cruciformis* (*botan.*) Qui est en forme de croix. On l'emploie quelquefois comme synonyme de CRUCIFÈRE (V.)

CRURAL (*anat.*), dérivé de *crus*, au génitif *cruris*, cuisse,

en latin. Ce qui appartient à la cuisse. Muscle *crural*, artère *crurale*, etc. (S.)

CRUSTACÉ. *Crustaceus* (*botan.*) On le dit d'un péricarpe qui a une coque mince, fragile, qui ne se ramollit pas dans l'eau (V.)

CRYPTOGAME (PLANTE). *Planta cryptogama* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *cryptos*, caché, et *gamos*, nôce; c'est-à-dire, nôces clandestines, parce que les organes sexuels sont cachés, douteux et difficiles à reconnaître, enfin dont on ne sait pas exactement la manière de se reproduire. Ce sont les fougères, les mousses, les lichens, les champignons, etc. Toutes ces plantes sont *acotylédones*.

De nouvelles observations ayant fait soupçonner qu'il n'y avait pas de nôce et de vraie fécondation, comme dans les autres plantes, elles ont été nommées AGAMES, ce qui veut dire sans nôces (V.)

CRYPTOGAMIE. *Cryptogamia* (*botan.*) C'est la XXIVe et dernière classe du système de Linnæus; elle renferme tous les végétaux *cryptogames* (V.)

CUBE (*géom.*), du grec *kubos*, qui signifie un dé à jouer. Solide régulier, à six faces égales. Un dé est un *cube* (S.)

CUBIQUE (*géom.*) Adjectif qui s'applique à ce qui a rapport au CUBE (S.)

CUCULLÉ. *Cucullatus* (*botan.*) Feuille ou fleur en forme de *cuculle*. Il est synonyme de CAPUCHONNÉ (*geranium cucullatum*) (V.)

CUCURBITACÉES (les). Famille de plantes qui prend sa dénomination du genre *cucurbita* qui en fait partie. Elle renferme les melons, les courges, citrouilles et concombres, etc. (V.)

CUCURBITE (*chimie*). Vaisseau de verre, de terre ou de métal, dont la forme approche d'une calebasse, l'un des fruits appelés *cucurbitacées*. La *cucurbite* fait partie de l'alambic; elle entre dans le fourneau, et l'on y met les substances que l'on veut soumettre à la distillation. Dans les grands alambics, elle prend le nom de *chaudière* (S.)

CUL-DE-POULE (*art vét.*) Ulcère des chevaux, dont la conformation est indiquée par le nom qu'on lui a donné (S.)

CULÉE (*forêts*). V. SOUCHE (S.)

CULINAIRE (*économ.*), du latin *culina*, cuisine. Les ustensiles *culinaires*, les plantes *culinaires*, etc., servent à la cuisine (S.)

CULMIFÈRE. *Culmiferus* (*botan. et agric.*) C'est une plante dont la tige est un chaume ou chalumeau. Toutes les graminées sont des plantes *culmifères* (V.)

CULTIVATEUR (*agric.*) Petite charrue à une roue, traînée par un seul cheval, entre les rangées des plantes que l'on veut sarcler et biner de la manière la plus économique (S.)

CUMULATION, pour *accumulation*. Amas, entassement de plusieurs choses (S.)

CUNÉIFORME. *Cuneiformis, Cuneatus* (*botan.*) Il se dit de toute partie qui est rétrécie de haut en bas en angle aigu et qui a la forme d'un coin (*cuneus*) (V.)

CUPULAIRE. *Cupularis* (*botan.*) Qui a la forme d'une CUPULE (V.)

CUPULE. *Cupula* (*botan.*) On donne ce nom à une sorte de petite coupe ou godet qui porte le gland du chêne. La *cupule*, qui contient la graine osseuse de l'if, est succulente et d'un rouge éclatant.

On donne aussi le nom de *cupules* à la fructification des lichens, parce qu'elle a cette forme, mais diversement modifiée (V.)

CURE-PIED (*art vét.*) Instrument de maréchallerie, crochu d'un côté, pointu et aplati de l'autre, qui sert à nettoyer, à *curer* les pieds des chevaux (S.)

CUSPIDÉ. *Cuspidatus* (*botan.*) Terminé par une pointe très-aiguë, roide; c'est à peu près la même chose que ACUMINÉ. Ses composés sont *bicuspidé* (*bicuspidatus*), *tricuspidé* (*tricuspidatus*) (V.)

CUTANÉE (*méd.*), du latin *cutis*, la peau. C'est tout ce qui appartient à la peau. Une maladie *cutanée* est une maladie de la peau (S.)

CYLINDRE (*géom.*) Solide, espèce de prisme rond, dont les deux bases sont des cercles égaux. Un rouleau est un *cylindre*. Ce mot est grec, *kulindros*, formé de *kulindo*, rouler (S.)

CYLINDRE (*agric.*) V. ROULEAU (S.)

CYLINDRIQUE (*géom.*) Qui a la forme d'un CYLINDRE ou d'un rouleau (S.)

CYME. *Cyma* (*botan.*) C'est une disposition de fleurs portées par des pédoncules multiflores qui partent tous d'un même point, comme dans l'ombelle; mais qui ensuite se subdivisent irrégulièrement et inégalement, et arrivent à la même hauteur, sur un même plan : les fleurs du *sureau* sont exac-

tement disposées en *cyme*. Cette forme a beaucoup de rapport avec celle en BOUQUET et celle en CORYMBE (V.)

CYMEUX. *Cymosus* (*botan.*) Qui a ses fleurs en CYMES (V.)

CYNAROCÉPHALES (les). *Cynarocephalæ* (*botan.*) Famille de plantes à fleurs composées, syngénésiques, dont le calice est ovoïde, écailleux, comme dans les centaurées, chardons et artichauts (*cynara*), qui en font partie et dont on a formé le nom. *Cynara* et *cephale*, tête; c'est-à-dire, tête d'artichaut (V.)

D.

DAGUE (*chasse*). Les *dagues* sont le premier bois du cerf, du chevreuil et du daim, qui ne vient qu'à la seconde année (S.)

DAGUER (*chasse.*) Se dit d'un cerf qui s'accouple avec la biche (S.)

DAGUET (*chasse.*) Jeune cerf qui prend ses DAGUES (S.)

DAINTIER (*chasse.*) Testicules du chevreuil mâle ou brocard (S.)

DARD (*agric. jard.*) Terme employé par les jardiniers et les fleuristes pour désigner le pistil ou la partie femelle d'une fleur (V.)

DARTOS (*anat.*) Ce mot purement grec signifie *écorché*, et on en a fait la dénomination de la membrane du scrotum (S.)

DÉ (*chasse.*) On donne le nom de *dé* à des bouts de sureau que l'on fiche à l'extrémité des branches d'un ARBRET, pour soutenir les gluaux (S.)

DÉBILE. *Debilis* (*botan.*) On le dit d'une plante qui ne peut se soutenir, ou se soutient très-difficilement droite, et qui retombe (V.)

DÉBILITATION (*méd.*) Affaiblissement. Ce mot nous vient du latin *debilitatio* (S.)

DÉBOUILLI (*arts et m.*) Opération des teinturiers, qui consiste à exposer une toile ou une étoffe teintes, à l'action de l'eau bouillante, afin de s'assurer de la solidité des couleurs (S.)

DECAFIDE. *Decafidus* (*botan.*) Dix divisions étroites (V.)

DÉCAGRAMME (*poids*). Du grec *déka*, dix, et *gramma*, gramme; dix grammes. Ce nouveau poids équivaut à trois onces, deux gros, douze grains un dixième (S.)

DÉCAGYNE. *Decagynus* (*botan.*) Plante ou fleur qui a dix pistils, ou dix styles, ou dix stigmates sessiles (V.)

DÉCAGYNIE. *Decaginia* (*botan.*) Ordre qui renferme les plantes *décagynes* (V.)

DÉCALITRE (*mesures*). Du grec *déka*, dix, et de *litra*, litre. Nouvelle mesure de capacité, valant dix *litres*, ou un peu plus des trois quarts du boisseau de Paris, ou douze litrons un tiers (S.)

DÉCALOBÉ. *Decemlobatus* (*botan.*) V. DIX LOBES (V.)

DÉCAMÈTRE (*mesures*). Du grec *déka*, dix, et *métron*, mètre; longueur de dix *mètres*. Cette nouvelle mesure linéaire équivaut à trente pieds neuf pouces environ (S.)

DÉCANDRE. *Decandrus* (*botan.*) Qui a dix étamines, ou portant une fleur qui a dix étamines (V.)

DÉCANDRIE. C'est le nom de la dixième classe du système sexuel de Linnæus; elle renferme toutes les plantes hermaphrodites qui ont dix étamines.

C'est aussi le nom d'un ordre dans les classes de la monœcie et de la diœcie, qui renferment les plantes ou les fleurs qui ne sont pas hermaphrodites, mais dont les organes sexuels existent séparés sur le même individu ou sur deux individus différens. Il est formé de deux mots grecs *déca*, dix, et *andros* génitif d'*aner*, mâle, mari (V.)

DÉCANDRIQUE. *Decandricus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne une plante, une fleur DÉCANDRE (V.)

DÉCANTER (*chimie*). Séparer d'un liquide les particules solides qui s'y trouvent mêlées, en le versant par inclinaison après l'avoir laissé reposer; le dépôt reste au fond du vase (S).

DÉCAPARTI. *Decempartitus* (*botan.*) V. PARTI (V.)

DÉCAPER (*chimie*). *Decaper* les métaux, c'est les nettoyer, leur enlever la rouille et les ordures qui les couvrent (S.)

DÉCAPÉTALE. *Decapetalus* (*botan.*) Se dit d'une fleur qui a dix pétales (V.)

DÉCAPÉTALÉE. V. POLYPÉTALE (V.)

DÉCAPHYLLE. *Decaphyllus.* Il se dit d'un calice poly-

phylle qui est composé de dix feuilles ou folioles distinctes (V.)

DÉCHAUSSER (*jard.*) Enlever la terre au pied des arbres, pour mettre à découvert la greffe enfouie. Cette opération s'appelle *déchaussement* (S.)

DÉCHIQUETÉ (*botan.*) V. LACINIÉ (V.)

DÉCIARE (*mesures*). C'est-à-dire la dixième partie de l'ARE. Nouvelle mesure de superficie qui vaut dix *mètres* carrés (S.)

DÉCIDENT, DÉCIDU OU TOMBANT. *Deciduus* (*botan.*). Ces différens synonymes se disent de diverses parties dont la durée est courte comparativement à d'autres, et qui tombent d'elles-mêmes, dans un temps déterminé par la nature.

Un calice *décident* (*deciduus*), est celui qui tombe dans le même temps que la corolle, après la fécondation. Une partie du tube peut persister, et le limbe être *décident* ou tombant, comme dans la plupart des espèces du genre *datura*.

On le dit dans le même sens de toutes les autres parties de la fleur, même de celles qui lui sont accessoires. Ce mot est l'opposé de CADUQUE.

Les feuilles *décidentes* (*folia decidua*) sont celles qui tombent avant la nouvelle feuillaison. On les nomme aussi feuilles *annuelles*, par opposition à celles qui sont *sempervirentes* ou *pérennes*, c'est-à-dire toujours vertes (V.)

DÉCIGRAMME (*poids*). Du latin *deci*, première partie de *decimus*, dixième, et du grec *gramma*, gramme; dixième partie du gramme. Poids nouveau qui équivaut à un peu plus d'un grain (S.)

DÉCILITRE (*mesures*). Formé du latin *deci*, première partie de *decimus*, dixième, et de *litra*, litre; dixième partie du LITRE. Cette nouvelle mesure de capacité est pour les liquides; elle équivaut au huitième d'un litron, ou à un verre (S.)

DÉCIMÈTRE (*mesures*), du latin *deci*, premières syllabes de *decimus*, dixième, et du grec *métron*, mètre; dixième partie du MÈTRE. Cette nouvelle mesure linéaire répond à environ trois pouces huit lignes (S.)

DÉCISTÈRE (*mesures*), du latin *deci*, formant la première partie de *decimus*, dixième, et du grec *stéréos*, stère ou solide; dixième partie du STÈRE. Nouvelle mesure de solidité, destinée à mesurer les bois, et répondant à la solive de trois pieds cubes (S.)

DÉCLIN DE LA SÈVE (*jard.*) C'est l'époque à laquelle la sève des végétaux se ralentit et commence à n'être plus abondante dans les vaisseaux qui la renferment (V.)

DÉCLINE. *Declinatus* (*botan.*) Adjectif qui désigne une partie qui tombe en dehors en formant un arc. On dit pédoncule *décliné*, tiges *déclinées* (V.)

DÉCOCTION (*économ. domest.*) Opération très-ordinaire, par laquelle on fait bouillir quelque substance dans un liquide et plus communément dans l'eau (S.)

DÉCOURS DE LA LUNE (*astron.*), du mot latin *decursus*, cours rétrograde; l'opposé de CROISSANT. C'est l'espace de temps qui s'écoule entre la pleine et la nouvelle lune, pendant lequel le disque de cet astre diminue successivement (S.)

DÉCORTICATION (*agric.*) Enlèvement de l'écorce des arbres (S.)

DÉCOUPÉ (*botan.*) Adjectif souvent employé dans l'usage ordinaire pour indiquer la forme des feuilles et leur découpure; il est souvent synonyme de LACINIÉ (V.)

DÉCUMBENT. *Decumbens* (*botan.*) Terme fréquemment employé pour désigner la manière dont les tiges des plantes sont déclinées ou penchées en dehors, principalement vers leur base (V.)

DÉCURRENT. *Decurrens* (*botan.*) La feuille *décurrente* est celle qui étant sessile, les deux bords de sa base se prolongent en ailes saillantes, sur la tige et les rameaux, au-dessous de son insertion; comme dans le bouillon blanc (*verbascum tapsus*), les onopordes, les chardons.

Le pétiole est *décurrent*, lorsque, dans une feuille pinnée, il est membraneux ou ailé sur ses bords, dans les intervalles des folioles; tel est celui des feuilles du sumac copal (*rhus copallinum*). On le dit quelquefois du pédoncule, rarement des stipules (V.)

DÉCURTATION (*forêts*). C'est à l'égard de quelques espèces d'arbres, telles que l'orme, le tilleul, le noisetier, etc., le même accident que le *couronnement* dans les autres. V. COURONNÉ (arbre) (S.)

DÉCUSSÉES. *Decussata* (*botan.*) On le dit des feuilles qui sont disposées par paires, croisées en sautoir, d'un bout de la tige à l'autre. V. CROISÉ (V.)

DÉFENDS (*forêts*). Un bois en *défends* est celui où il est défendu de laisser paître les bestiaux (S.)

DÉFENSABLE (*forêts*). On dit qu'une portion de forêt est *défensable*, quand elle a pris assez d'accroissement pour n'avoir rien à craindre de la dent des bestiaux (S.)

DÉFENSES (*agric.*) Moyens employés pour mettre les

jeunes arbres à l'abri de l'ardeur du soleil et de la rigueur des hivers, aussi bien que de la dent des animaux (S.)

DÉFINITION. *Definitio* (*botan.*) C'est l'exposition courte et précise des caractères qui sont particuliers à un être, et qui le distinguent spécifiquement de ceux avec lesquels il a d'ailleurs d'autres caractères communs de ressemblance; ou c'est l'indication des principales qualités propres et distinctives d'une chose que l'on veut faire connaître et discerner de toute autre.

Une description présente la totalité, l'ensemble des caractères; elle renferme les ressemblances et les différences, soit d'un animal, soit d'une plante : la *définition* ne donne que ce qui les distingue.

La *phrase botanique* qui suit immédiatement le nom de chaque plante dans les *Species plantarum*, *Systema vegetabilium*, et autres ouvrages, depuis Linnæus, sont des définitions qui énoncent seulement le caractère distinctif de l'espèce, en la comparant avec les autres du même genre (V.)

DÉFLÉCHI. *Deflexus* (*botan.*) On le dit d'une tige ou des rameaux qui retombent en dehors, en formant un peu l'arc vers la terre (V.)

DÉFLEGMATION (*chimie*). Opération de DÉFLEGMER (S.)

DÉFLEGMER (*chimie*). Mot grec, composé de la particule privative *dé*, et de *phlegma*, phlegme; eau. C'est enlever à une substance l'eau surabondante qu'elle contient (S.)

DÉFLORAISON. *Defloratio* (*botan. et agric.*) C'est le temps qui suit immédiatement la fécondation, lorsque les fleurs, ayant perdu leur éclat, se fanent et tombent (V.)

DÉFONCER (*économ. rur. et domest.*) On *défonce* un tonneau en enlevant ses fonds.

Défoncer un terrain, c'est le labourer ou le bêcher à deux ou trois pieds de profondeur.

On dit aussi *défoncer* une prairie, naturelle ou artificielle, quand on la défriche (S.)

DÉGÉNÉRATION. *Degeneratio* (*botan. et agric.*) C'est l'altération ou la dégradation qu'éprouve dans sa forme, dans son développement ou dans ses qualités, une plante ou un animal, par laquelle il s'éloigne de son état et de son type originels (V.)

DÉGLUTITION (*méd.*) L'action d'avaler. Le mot latin *deglutire*, signifie avaler (S.)

DÉGRAPPOIR (*économ. rur.*) V. ÉGRÉNOIR (S.)

DÉHISCENCE. *Dehiscentia* (*botan.*) C'est la manière dont une partie, qui est close de toute part, s'ouvre. On le dit particulièrement des capsules, des fruits (V.)

DÉLAITER (*économ.*) Laver et presser le beurre entre les mains pour en faire sortir le lait qui y est resté (S.)

DÉLÉTÈRE (*méd.*) Adjectif dérivé du verbe grec *délein*, nuire, et qui s'applique aux substances nuisibles, pernicieuses. Des vapeurs *délétères* (S.)

DÉLICOTÉ (*art vét.*) Se dit d'un cheval accoutumé à détacher son licol (S.)

DÉLIVRE ou ARRIÈRE-FAIX (*art vét.*) On comprend sous ce nom les membranes qui étaient nécessaires à l'existence du fœtus, et qui sortent de la matrice après le part ou l'accouchement (S.)

DELTOÏDE. *Deltoideus* (*botan.*) La figure vraiment *deltoïde* est celle qui approche du *delta*, la quatrième lettre de l'alphabet grec, et qui constitue la forme triangulaire; mais, en botanique, c'est une sorte de losange, dont les deux angles latéraux sont abaissés, ou un rhomboïde, dont l'angle inférieur est très-court. Il y a des feuilles *deltoïdes* (V.)

DEMI-AMPLEXICAULE. *Semi-amplexicaulis* (*botan.*) C'est une feuille sessile, dont la base embrasse une partie de la tige. On dit aussi *semi-amplexicaule* (V.)

DEMI-CYLINDRIQUE. *Semi-cylindricus*, *semi-teres* (*botan.*) Solide, long, d'une grosseur à peu près égale dans toute sa longueur, et ayant une face convexe ou demi-circulaire, opposée à une autre plus ou moins aplatie (V.)

DEMI-FLEURON ou DEMI-FLOSCULEUX. *Semi-flosculosus* (*botan.*) V. FLEUR COMPOSÉE (V.)

DEMI-FUTAIE (*forêts*). Bois âgé de quarante ans. On l'appelle aussi de *haut revenu* (S.)

DEMI-PÉTALOÏDE. *Semi-petaloideus* (*botan.*) Il se dit d'un calice dont les divisions alternes ressemblent à des pétales par leur texture, leur grande ténuité et leur coloration, comme est celui des *alisma* et de l'éphémérine de Virginie (*tradescantia Virginicâ*) (V.)

DEMI-SUPÈRE. *Semi-superus* (*botan.*) V. SUPÈRE (V.)

DEMI-TIGE, ou DEMI-VENT (*jard.*) Arbre fruitier qui n'a qu'environ quatre à cinq pieds de hauteur (S.)

DENAINVILLIER (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige, que l'on pratique en coupant la tête des sujets, que

l'on taille en biseau et que l'on introduit entre l'aubier et l'écorce de l'arbre à greffer (S.)

DENSE. *Densus* (*botan.*) Il se dit des corymbes, des cymes et des ombelles qui sont épaisses, garnies de beaucoup de fleurs (V.)

DENT-DE-LOUP (*art vét.*) Dénomination des *dents* qui sont quelquefois *doubles* dans le cheval (S.)

DENTÉ. *Dentatus* (*botan.*) Adjectif dont on se sert pour désigner une feuille, un pétale ou toute autre partie dont le bord est muni de dents ou petites saillies aiguës, plus ou moins larges. Si les *dents* sont très-obtuses et arrondies au sommet, V. CRÉNELÉ.

Quelquefois on indique le nombre des *dents*, et l'on dit *bidenté*, *tridenté*, *quadridenté*, etc., et l'on écrit 2-*denté*, 3-*denté*, etc. Quand un des deux adverbes, *aigument*, *obtusément*, précède ces mots, il exprime si les *dents* sont aiguës ou obtuses.

On dit *inégalement denté* (*inæqualiter dentatus*), lorsque les dents sont d'inégale grandeur.

Doublement denté (*duplicato dentatus*), quand chaque dent est elle-même *dentée*.

DENTÉ EN SCIE. *Serratus*. Lorsque le sommet des dents est tourné vers celui de la feuille ou de la partie qui est *dentée* en scie. Quelquefois ces dents sont de grandeur inégale (V.)

DENTELÉ, ou DENTICULÉ. *Denticulatus* (*botan.*) On emploie ce diminutif lorsque les dents sont très-petites, relativement à la partie sur laquelle elles se trouvent (V.)

DENTITION (*méd.*) Époque de la sortie des dents. Elle est accompagnée de souffrances et quelquefois d'accidens graves dans les hommes, aussi bien que dans les animaux (S.)

DÉPHLOGISTIQUÉ (*chimie*). Épithète que l'on a d'abord donnée au gaz OXIGÈNE, ou air vital. Ce mot est formé du grec *dé*, particule privative, et de *phlogistos*, brûlé, enflammé; privé de tout principe inflammable (S.)

DÉPIQUER (*économ. rur.*) C'est séparer le grain d'avec l'épi, soit en faisant fouler les gerbes par les animaux, sur une AIRE, soit en y faisant passer un *rouleau à dépiquer*. On donne à cette opération le nom de *dépiquage* (S.)

DÉPLANTOIR (*jard.*) Outil propre à déplanter; c'est-à-dire, à enlever les plantes avec la motte de terre dont leurs racines sont entourées (S.)

DÉPRIMÉ. *Depressus* (*botan.*) Il se dit d'un corps qui a

une dépression ou un enfoncement à sa surface, aux dépens de son épaisseur dans cet endroit (V.)

DÉPURATIFS (*méd.*) Remèdes qui dépurent ou purifient la masse du sang (S.)

DÉPURATION (*pharm.*) C'est la clarification ou la purification des liquides. Ce mot vient du latin *depurare*, c'est-à-dire dépurer, rendre pur (S.)

DÉROBÉ (PIED) (*art vét.*) Quand un cheval n'a pas assez de corne au pied pour être ferré, on dit qu'il a le *pied dérobé* (S.)

DÉSACIDIFIER (*chimie*). Priver une liqueur ou une substance quelconque de son ACIDE (S.)

DESCEMET (GREFFE) (*agric.*) Greffe en ÉCUSSON, double ou multiple sur le même sujet (S.)

DESCRIPTION. *Descriptio* (*botan.*) Elle doit renfermer, dans le plus grand détail, tout ce qui constitue l'être que l'on veut décrire, et tout ce qui existe en lui, dans sa figure ou sa forme, ses qualités, ses modes d'existence, ses fonctions, son utilité et ses usages; elle doit contenir tout ce qui lui est propre et ce qu'il a de commun avec d'autres: la DÉFINITION, au contraire, ne doit donner que ce qui le distingue spécialement (V.)

DÉSHONORER (*forêts*). On *déshonore* un arbre en coupant sa cime et ses branches (S.)

DÉSOUFRAGE (*économ.*) Opération par laquelle on convertit la houille ou charbon de terre, en charbon. Le vrai nom de cette opération est *carbonisation*. V. COAK (S.)

DÉSOXIDATION (*chimie*): De la particule privative *dé* et d'*oxidation*, mot également formé du grec. Opération par laquelle on dépouille une substance de l'*oxigène* qu'elle contient (S.)

DESSAISONNER (*agric.*) C'est interrompre l'ordre des cultures, par SAISONS ou soles (S.)

DESSICATIF (*méd.*) Médicament dont l'effet est de dessécher, en s'emparant de l'humidité qui retarde la guérison des plaies, des ulcères, etc. (S.)

DESSICATION (*économ.*) Action de dessécher, c'est-à-dire de soustraire l'humidité de quelque substance pour la conserver (S.)

DESSOLER (*agric.*) V. DESSAISONNER (S.)

DESSOLER (*art vét.*) C'est enlever la corne du pied d'un

cheval. Plusieurs accidens rendent cette opération nécessaire (S.)

DESSOLURE (*art vét.*) Opération par laquelle on DESSOLE un cheval (S.)

DÉTRITUS (*phys.*) Mot latin qui signifie *débris*. On dit le *détritus* des végétaux, pour leurs débris décomposés, dont un terrain est couvert ou même formé en plus grande partie. C'est la terre végétale (S.)

DIADELPHES (ÉTAMINES). *Diadelpha* (*botan.*) Lorsqu'elles sont réunies en deux corps par leurs filamens; un de ces corps n'est quelquefois composé que d'un seul filament. Le plus grand nombre des plantes à fleurs papillonacées et à fruits légumineux, ont leurs étamines *diadelphes* (V.)

DIADELPHIE. *Diadelphia* (*botan.*) C'est le nom de la XVIIe classe du système de Linnæus; elle renferme les plantes dont les fleurs ont les étamines réunies en deux corps par leurs filamens. Cette classe est composée du plus grand nombre des plantes dont le fruit est un *légume* ou une gousse; ce nom est composé de deux mots grecs : *dis*, deux, et *adelphos*, frères, c'est-à-dire, *deux frères*, à cause de la réunion des deux corps qui ont la même origine (V.)

DIADELPHIQUE. *Diadelphica* (*botan.*) Il se dit d'une plante ou d'une fleur dont les étamines sont *diadelphes*, ou qui appartiennent à la classe nommée DIADELPHIE (V.)

DIAGNOSTIC (*méd.*) Mot grec qui signifie connaître, juger. Les médecins l'ont adopté pour désigner la connaissance des signes caractéristiques des maladies (S.)

DIAGNOSTIQUE (*méd.*) Epithète des symptômes ou signes caractérisques des maladies (S.)

DIAMÈTRE (*géom.*) Expression tirée du grec et composée de *dia*, à travers, et de *métron*, mesure; elle désigne une ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et qui aboutit de chaque côté à la CIRCONFÉRENCE. Le demi-*diamètre* se nomme *rayon* (S.)

DIANDRE ou DIANDRIQUE. *Diander*, *diandricus* (*botan.*) Adjectif que l'on emploie pour désigner une plante ou une fleur qui a deux étamines (V.)

DIANDRIE. *Diandria* (*botan.*) C'est le nom de la seconde classe du système sexuel; elle renferme les plantes qui ont deux étamines. Ce nom est composé de deux mots grecs, il signifie deux maris. Le genre de la sauge et celui du troëne sont de la *diandrie* (V.)

DIANE (GREFFE.) (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE

sur tiges contournées en spirale dans la hauteur du tronc (S.)

DIAPHANE (*phys.*), du grec *dia*, au travers, et de *phainô*, briller; traversé par la lumière. Epithète des corps qui sont transparens (S).

DIAPHORÉTIQUE (*méd.*) Médicament qui excite ou favorise la transpiration appelée en grec *diaphorésis*, et par les médecins *diaphorèse* (S.)

DIAPHRAGME (*anat.*) Du grec *dia*, entre, et *phrassô*, fermer; séparation entre deux objets. C'est le nom du large muscle qui sépare la poitrine d'avec le bas-ventre (S.)

DICHOTOMAL (PÉDONCULE). *Pedunculus dichotomalis* (*botan.*) C'est lorsqu'il naît dans l'angle formé par deux rameaux de la tige DICHOTOME (V.)

DICHOTOME. *Dichotomus* (*botan.*) On le dit d'une tige qui se divise et se subdivise plusieurs fois par bifurcation, de sorte que l'on ne distingue point de tige principale; tel est le *dianthus deltoïde* (V.)

DICLINE. *Diclinis* (*botan.*) Il se dit d'une plante dont les organes sexuels ne sont pas réunis dans chaque fleur, mais distincts dans diverses fleurs, par conséquent unisexes. Le nom est formé de deux mots grecs : *dis*, deux, et *cline*, lit; ce qui signifie que les époux, les étamines et les pistils occupent des lits séparés (V.)

DICOQUE. *Diccocus* (*botan.*) V. COQUE (V.)

DICOTYLÉDON. *Dicotyledo*, *dicotyledonis* (*botan.*) Ce sont les plantes dont la graine a deux lobes ou COTYLÉDONS. On nomme aussi ces graines *bilobées*, et la division naturelle qui les renferme toutes, celles des plantes à graines ou cotylédons bilobés (V).

DIDEAU (*pêche*). Grand filet qui barre une rivière et arrête tout ce qui passe. Les filets de Saint-Cloud sont des *dideaux*, scellés dans le pont (V.)

DIDYNAMES. *Didynama* (*botan.*) On le dit d'une plante ou d'une fleur dont les étamines étant au nombre de quatre, dans une corolle monopétale irrégulière, sont disposées en deux paires, dont l'une est plus grande ou plus longue que l'autre (V).

DIDYNAMIE. *Didynamia* (*botan.*) Ce nom est composé de deux mots grecs : *dis*, deux, et *dynamis*, puissance. Ce qui veut dire *deux puissances*. La didynamie est la XIVe classe du système sexuel de Linnæus (V.)

DIDYNAMIQUE. *Didynamicus* (*botan.*) Il se dit d'une

plante ou d'une fleur dont les étamines sont DIDYNAMES (V.)

DIFFUS. *Diffusus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne une plante qui étale ses tiges et ses nombreuses ramifications d'une manière lâche et entrelacée (V.)

DIGITÉE. *Digitatus* (*botan.*) Feuille composée de plus de trois folioles distinctes, insérées au sommet d'un pétiole commun; telles sont celles du marronier d'Inde (*aesculus hippocastanum*), et celles du lupin, etc. (V.)

DIGYNE. *Digynus* (*botan.*) C'est une fleur ou une plante ayant deux pistils, soit qu'il y ait deux styles, ou seulement deux stigmates sessiles (V.)

DIGYNIE. *Digynia* (*botan.*) C'est le nom du second ordre des douze premières classes du système sexuel; il renferme les plantes de ces classes qui ont deux pistils. Ce nom est formé de deux mots grecs : *dis*, deux, *gyne*, femme (V.)

DILACÉRATION (*méd.*) Déchirement occasionné par une grande DISTENSION. C'est un mot latin, *dilaceratio*, composé de *dis*, particule de séparation, et de *lacerare*, déchirer (S.)

DINDONNADE (*art. vét.*) Espèce de petite-vérole qui attaque les dindons; elle se manifeste par des pustules autour et au dedans du bec, sous les ailes et les cuisses. Cette maladie fait ordinairement périr l'animal qui en est atteint (S.)

DIOECIE. *Diœcia* (*botan.*) Ce nom est formé de deux mots grecs : *dis*, deux, et *oecia*, maison, ce qui veut dire deux maisons, parce que les étamines et les pistils que Linnæus a considérés comme des époux, habitent séparément deux maisons. La *diœcie* est la XXIIe classe du système sexuel; elle renferme les plantes dont les fleurs sont mâles ou femelles, séparément sur deux individus, comme le chanvre, l'épinard, etc. (V.)

DIOÏQUE. *Dioicus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne une plante, une fleur qui est de la DIOECIE (V.)

DIPÉTALE et DIPÉTALÉE (*botan.*) V. POLYPÉTALÉE (V.)

DIPHYLLE. *Diphyllus* (*botan.*) Il se dit d'une plante ou d'une tige qui ne porte que deux feuilles. On dit aussi un calice *diphylle* (V.)

DIPSACÉES. *Dipsaceæ* (*botan.*) Terme qui exprime la ressemblance qu'ont certaines plantes avec le chardon à foulon ou à bonnetier, nommé en latin *dipsacus* (V.)

DIPTÈRE. *Dipterus* (*botan.*) Ayant deux ailes. Ce mot est composé du grec : *dis*, deux, et *ptera*, aile. Il s'applique à des fruits et à des graines (V.)

DISCRET (*méd.*) Ce qui est distinct, séparé. La petite-vérole, de même que le claveau des moutons, sont appelés *discrets*, lorsque les pustules sont séparées les unes des autres (S.)

DISPERME. *Dispermus* (*botan.*) On le dit d'un fruit, d'une capsule ou d'une loge qui ne renferme que deux graines, tantôt apposées l'une à côté de l'autre; tantôt superposées l'une au-dessus de l'autre, quelle que soit d'ailleurs leur insertion (V.)

DISQUE (*phys.*) En grec, *diskos*, palet rond. Les astronomes emploient ce mot pour désigner le plan circulaire du soleil et des autres planètes, tel qu'il s'offre à nos yeux (S.)

DISQUE. *Discus* (*botan.*) Ce terme s'applique à différentes parties, dans une *fleur radiée*, comme le souci, le tournesol (*helianthus*); c'est l'ensemble de tous les fleurons du centre, circonscrits par les fleurons ou demi-fleurons de la circonférence. Dans une *fleur*, le *disque* est une sorte de plateau à rebord proéminent, que l'on voit dans le fond du calice. Sa forme est variée. Dans une *feuille*, le *disque* est toute sa partie membraneuse et foliacée, ou toute sa surface excepté le pétiole (V.)

DISTENSION (*méd. et art vét.*) Etat des nerfs, des muscles et des ligamens des articulations, plus tendus, plus roidis que dans l'état naturel. C'est la même chose qu'extension, alongement. On applique aussi la même dénomination à la trop grande dilatation des artères et des veines. C'est un mot latin, *distensio*, formé de *dis*, particule de séparation, et du verbe *tendere*, tendre.

Les vétérinaires nomment *alonge* la *distension* de l'articulation FEMORO-COXALE (S.)

DISTIQUE. *Distichus* (*botan.*) Adjectif qui indique la disposition des rameaux, des feuilles ou des fleurs; c'est lorsqu'elles sont disposées sur deux rangs opposés l'un à l'autre, et dont la réunion présente une surface plane; tel est l'épi des *poa plana* et *disticha;* les rameaux des thuya oriental et occidental sont *distiques* (V.)

DIURÉTIQUE (*méd.*) Mot grec qui est passé dans notre médecine, et qui est devenu l'épithète des remèdes dont la propriété est de provoquer les urines (S.)

DIURNE. *Diurnus* (*botan.*) Se dit d'une fleur qui ne dure qu'un jour, ou qui ne fleurit que pendant le jour; c'est alors par opposition à *nocturne* ou qui ne fleurit que la nuit; comme le *cestrum nocturne* et le *cestrum diurne* (V.)

DIVARIQUÉ. *Divaricatus* (*botan.*) Il se dit des tiges et des rameaux qui sont divergens et fléchis en zig-zag, et qui s'écartent d'une manière remarquable (V.)

DIXAN (*économ. rur.*) Tas de gerbes, de dix chacun (S.)

DODÉCAFIDE. *Dodecafidus* (*botan.*) Qui a douze divisions (V.)

DODÉCAGYNE. *Dodecagynus* (*botan.*) Fleur ou plante qui a douze pistils, soit qu'il y ait des styles ou seulement des stimagtes sessiles (V.)

DODÉCAGYNIE. *Dodecagynia* (*botan*) C'est le nom d'un ordre ou section qui renferme des plantes *dodécagynes* (V.)

DODÉCANDRIE. *Dodecandria* (*botan.*) La *dodécandrie* est la XIe classe du système de Linnæus; elle renferme les plantes dont les fleurs étant hermaphrodites ont douze étamines (V.)

DOIGTS (*chasse*). V. CHEVILLES (S.)

DOME (*chimie*). V. RÉVERBÈRE (S.)

DOS-D'ÂNE (*agric.*) Un terrain est relevé en *dos-d'âne*, lorsqu'il est en talus des deux côtés. Le *dos-d'âne* diffère de l'ADOS, en ce que celui-ci n'a qu'un côté en talus, et que de l'autre il est appuyé contre un mur, ou tout autre point fixe (S.)

DRAGEE (*agric.*) Mélange de pois, de lentilles, de vesces, de fèves (S.)

DRAGEONS. *Stolones* (*botan. agric.*) Ce sont des branches enracinées qui accompagnent le pied et le tronc de l'arbre ou de la plante qui les a produits, et que l'on peut en détacher pour les replanter ailleurs (V.)

DRAGON (*art vét.*) C'est un corps blanchâtre qui se remarque dans l'œil du cheval, et qui indique la CATARACTE (S.)

DRÈCHE (*économ.*) Farine du grain germé, avec laquelle on fait la bière. On l'appelle aussi *malt* (S.)

DRÈGE (*économ. rur.*) Espèce de peigne de fer avec lequel on sépare les graines du lin d'avec ses tiges (S.)

DRÈGER (*économ. rur.*) Séparer les graines du lin par le moyen de la DRÈGE (S.)

DRUPACÉ. *Drupaceus* (*botan.*) Fruit qui a de l'affinité par sa structure avec une DRUPE (V.)

DRUPE. *Drupa* (*botan.*) C'est un fruit charnu ou pulpeux, renfermant un seul noyau; telles sont les cerises, les pêches, les abricots, etc. (V.)

DUHAMEL (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE sur tige. Pour l'exécuter, on coupe la tête du sujet que l'on taille en tenons et que l'on applique dans des mortaises faites sur l'arbre à greffer (S.)

DUMONT (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS, en tête ou en couronne, à un rameau dont la base est taillée en triangle, pour être posé sur un sujet coupé en coin (S.)

DUMOUTIER (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige, au moyen de quatre esquilles de bois qui entrent les unes dans les autres. Cette greffe est difficile à exécuter; mais elle est plus sûre que d'autres et particulièrement plus solide (S.)

DUODÉNUM (*anat.*) C'est le premier des intestins grêles. Son nom est formé du grec *duo*, deux, et *deei*, dix; deux et dix, ou douze. Ce nom lui vient de ce que sa longueur est d'environ douze travers de doigt (S).

DUPLICATURE (*anat.*) Du latin *duplicare*, doubler. On donne ce nom aux replis des membranes ou des autres parties molles. Les *duplicatures* de la plèvre, de l'épiploon, de la conjonctive, etc. (S.)

DURILLON (*art vét.*) V. CORS (S.)

DUROY (GREFFE) (*agric.*) Greffe en écussons de la dernière pousse de l'arbre, faite successivement sur le même arbre. Le but de cette sorte de greffe est d'augmenter le volume et la saveur des fruits (S.)

DYNAMOMÈTRE (*phys.*) Machine propre à mesurer et à comparer la force des hommes et des animaux. Ce mot est dérivé du grec *dunamis*, force, et *métron*, mesure; mesure de la force. Le *dynamomètre* de M. Regnier est celui qui mérite la préférence (S.)

DYSSENTERIE (*agric.*) Maladie particulière au seigle, dont les fleurs prennent une teinte de rouge pâle (S.)

DYSSENTERIE (*méd.*), du grec *dusentéria*, formé de *dus*, difficilement, et d'*entéron*, entrailles; difficulté des intestins. Flux de sang, avec douleur d'entrailles (S.)

DYSURIE (*méd.*) Terme grec employé par les médecins, et qui signifie difficulté d'uriner. Il est formé de *dus*, difficilement, et d'*ouréô*, uriner (S.)

E.

EAU DES FRUITS (*jard.*) On appelle *eau*, le suc même des fruits, et cette dénomination s'applique plus particulièrement au suc de la pêche et de la poire (S.)

EAUX AUX JAMBES (*art vét.*) Suintement d'humeur, qui vient aux paturons des chevaux, principalement à ceux de derrière. Si le mal fait des progrès, il s'étend jusqu'au canon, et l'animal boite (S.)

ÉBARBER (*jard.*) C'est couper le chevelu des arbres et des plantes avant de les transplanter; ou tondre les charmilles, les buis, les bordures, etc. (S.)

ÉBOTTER (*agric.*) C'est couper les branches d'un arbre près du tronc, pour lui en faire pousser de nouvelles (S.)

ÉBOURGEONNEMENT (*agric.*) Opération par laquelle on retranche les bourgeons superflus d'un arbre, afin de maintenir entre les branches un équilibre exact, et assurer la fécondité de l'arbre pour plusieurs années (S.)

ÉBROUEMENT (*art vét.*) C'est le bruit que font les animaux par le mouvement convulsif de leurs naseaux. L'*ébrouement* répond à l'éternuement dans l'homme (S.)

ÉBULLITION (*phys.*) Etat d'un liquide exposé à l'action du feu, lorsqu'il bout; ce mot est latin, *ebullitio* (S.)

ÉBULLITION DE SANG (*art vét.*) V. ÉCHAUBOULURE (S.)

ÉCAILLE. *Squamma* (*botan.*) On appelle ainsi toute partie qui est en lame plus ou moins mince, ordinairement petite, qui par sa substance plus ou moins sèche, son application ou sa tendance à s'appliquer sur ce qui la porte ou l'accompagne, paraît s'éloigner de la forme ordinaire de la feuille, que souvent elle semble cependant remplacer.

Les *écailles* sont très-remarquables lorsqu'elles sont appliquées en recouvrement les unes sur les autres, à la manière des tuiles sur un toit, ou comme les écailles des poissons, comme on le voit sur le calice des artichauts et des centaurées (V.)

ÉCAILLEUX. *Squammosus* (*botan.*) Adjectif par lequel on exprime qu'une partie quelconque a des *écailles*. Le *bulbe* est *écailleux* lorsqu'il est recouvert de plusieurs pièces ap-

pliquées en recouvrement, comme celui du lys. La tige ou la hampe est nommée *écailleuse* lorsqu'elle est garnie d'écailles qui tiennent lieu de feuilles, comme dans l'orobanche, etc. Les boutons des arbres et du plus grand nombre des arbrisseaux sont formés de plusieurs *écailles* qui enveloppent les rudimens des feuilles ou des fleurs.

Le *calice commun* des fleurs composées est *écailleux*, soit que les *écailles* soient molles ou sèches, coriacées, etc. (V.)

ÉCART (*art vét.*) On appelle ainsi une forte DISTENSION des ligamens de l'articulation de l'épaule, dans le cheval (S.)

ÉCHYMOSE (*méd.*) Epanchement de sang entre la chair et la peau, à la suite d'une contusion. Ce mot grec, *echumosis*, est dérivé d'*ek*, hors, et de *chumos*, humeur; épanchement d'humeur (S.)

ÉCHALASSER (*vignes*). Planter les échalas au pied des ceps (S.)

ÉCHANCROIR (*économ. rur.*) Instrument qui sert à séparer de la filasse les plus grosses chenevottes (S.)

ÉCHARDONNOIR, ou ÉCHARDONNET (*agric.*) Outil destiné à couper les chardons dans les champs. C'est un petit fer tranchant, ajusté à un bâton (S.)

ÉCHAUBOULURE (*art vét.*) Petites pustules qui paraissent tout à coup sur la peau des chevaux et des autres animaux domestiques, et qui disparaissent ordinairement d'elles-mêmes (S.)

ÉCHIQUIER (*pêche*). Filet en nappe simple et carrée, qu'on étend sur deux portions de cerceaux qui se croisent et qu'on attache à une grande perche qui sert de manche (S.)

ÉCIMER (*agric.*) C'est couper la tête d'un arbre, ou l'étêter (S.)

ÉCLAIRCISSEMENT (*forêts*). Opération qui se fait en coupant les taillis trop épais et en y réservant les plus beaux arbres. C'est ce qu'on appelle aussi *expurgade* (S.)

ÉCLAT (*jard.*) Portion de plantes, enlevée en la cassant. Un *éclat* de bois, un *éclat* de racine (S.)

ÉCLATEMENT (*jard.*) Opération qui se fait en pliant une branche avec force, comme si on voulait la casser, et la liant, à l'endroit où elle a craqué, avec du jonc, ou de l'osier et de l'onguent de saint-Fiacre. Le but de cette opération est de dompter les branches qui s'emportent (S.)

ÉCLATER (*jard.*) C'est détacher avec force une branche ou une racine d'un arbre (S.)

ÉCLIPSE (*phys.*), du grec *ékléipsis*, défaut, privation. Obscurcissement d'un corps céleste, effet qui a lieu relativement à nous, par l'interposition d'un corps opaque. L'*éclipse de lune* arrive lorsque la terre se trouve entr'elle et le soleil. L'*éclipse de soleil* s'opère quand la lune est placée entre cet astre et la terre (S.)

ÉCLIPTIQUE (*phys.*) Grand cercle de la sphère céleste, que le soleil paraît décrire dans son mouvement annuel; il coupe l'ÉQUATEUR en deux points opposés. Les astronomes l'ont divisé en douze parties égales, qu'ils nomment les *signes*. Les ÉCLIPSES n'ont lieu que lorsque la lune se trouve dans ce cercle ou près de lui; de-là vient sa dénomination (S.)

ÉCLISSES (*méd.*) Morceaux de bois très-amincis, dont les chirurgiens et les artistes vétérinaires se servent pour assujettir les membres cassés (S.)

ÉCLUSE (*hydraulique*). On fait venir ce mot du hollandais, *sluyse*. C'est, généralement parlant, une construction qui sert à retenir ou à élever les eaux (S.)

ÉCOBUAGE (*agric.*) Action d'ÉCOBUER (S.)

ÉCOBUE (*agric.*) Espèce de pioche, recourbée comme une houe et armée d'un manche un peu recourbé en dessus. Cet outil sert à ÉCOBUER (S.)

ÉCOBUER (*agric.*) C'est enlever avec l'ÉCOBUE la superficie d'un terrain chargé de plantes, la couper en tranches dont on forme des fours auxquels on met le feu; les cendres qui en proviennent sont répandues sur le sol (S.)

ÉCONOMIE VÉGÉTALE (*botan.*) C'est l'organisation des différentes parties qui composent les végétaux; l'harmonie qui règne dans les fonctions auxquelles elles sont destinées, et l'ordre admirable avec lequel les plantes naissent, croissent, vivent et reproduisent leurs semblables (V.)

ÉCORCE. *Cortex* (*botan.*) C'est l'enveloppe générale qui recouvre les racines, les tiges et les rameaux; elle est composée, 1° de l'*épiderme*, ou *cuticule*; 2° de l'*enveloppe cellulaire*; 3° de *couches corticales*; 4° du *tissu cellulaire*, ou *parenchyme* (V.)

ÉCORCÉ. *Decorticatus* (*économ. rur.*) Adjectif qui se dit d'un arbre ou d'une branche que l'on a dépouillés de leur écorce en partie ou en totalité. DÉCORTIQUÉ en est le synonyme; mais ce dernier est plus en usage dans la physiologie végétale que dans les arts et l'économie rurale (V.)

ÉCORCEMENT (*économ. rur.*) C'est l'opération que l'on

fait à un arbre de le dépouiller de son écorce, en partie ou en totalité. Ce mot est synonyme de DÉCORTICATION (V.)

ÉCOT (*forêts*). Arbre qui a été mal coupé et sur lequel il reste des ÉCLATS (S.)

ÉCUISSÉ (*forêts*). Un bois *écuissé* est un taillis mal coupé dont les souches restent éclatées, ce qui nuit à la recrue.

Écuisser un arbre, c'est le faire éclater en l'abattant, de manière qu'il se fend dans sa longueur (S.)

ÉCUSSON (*agric.*) Petit morceau d'écorce d'arbre, muni d'un bouton, que l'on enlève pour être appliqué sur le bois d'un autre arbre.

L'*écusson à œil poussant* est celui que l'on pose au printemps, et dont le développement se fait aussitôt. Au contraire, l'*écusson* qui ne se pose qu'en été se nomme *écusson à œil dormant*, parce qu'il ne se développe qu'au printemps suivant.

On nomme encore *écussons* de grands versoirs de charrue, fort évasés (S.)

ÉCUSSON. *Pelta, Scutum* (*botan.*) C'est le nom que l'on donne à de petits tubercules ou de petites cupules presque planes que portent les lichens, et que l'on regarde comme les parties de la fructification. Ces parties sont faites en forme de rondache et de bouclier; ce qu'expriment les noms latins et français (V.)

ÉCUSSONNER (*agric.*) C'est enlever et placer un ÉCUSSON. Cette petite opération s'appelle aussi *greffer en écusson* (S.)

ÉDULCORER (*pharm.*), du verbe latin *edulcorare*, adoucir. C'est rendre une boisson plus agréable en y ajoutant du sucre, du sirop ou du miel (S.)

EFFANER (*agric.*) C'est enlever les feuilles des plantes ou des arbres, lorsque ces feuilles nuisent à la maturité du fruit (S.)

EFFERVESCENCE (*chimie et méd.*) Bouillonnement qui se manifeste dans la combinaison mutuelle de certaines substances. Il est dû au dégagement du gaz.

En médecine, c'est la raréfaction du sang et des humeurs qui gonflent les vaisseaux. La chaleur de la fièvre cause l'*effervescence* (S.)

EFFEUILLAISON. *Exfoliatio* (*botan. et agric.*) Ce terme exprime l'action de dépouiller une plante d'une partie de ses feuilles ou même de la totalité; quelquefois il désigne aussi le temps où l'on fait cette opération. L'*effeuillaison* est l'ouvrage de l'art, un procédé d'agriculture (V.)

EFFEUILLER, ou EFFANER. *Exfoliare* (*botan. et agric.*) C'est l'action de dépouiller une plante de ses feuilles, soit en partie, soit en totalité. On dit *effeuiller la vigne*. Dans plusieurs contrées, ce mot, en parlant de la vigne, signifie *ébourgeonner* (V.)

EFFILÉ. *Virgatus* (*botan.*) On le dit des tiges et des rameaux alongés, grêles, flexibles et ressemblant à une baguette ou verge (*virga*), comme les tiges du *lythrum virgatum*, ou celles de l'osier (V.)

EFFLEURIR (*chimie*). On dit que les sels *s'effleurissent* quand ils tombent en EFFLORESCENCE (S.)

EFFLORESCENCE (*chimie*), du latin *efflorescere*, fleurir. Etat des sels qui, en perdant leur eau de cristallisation, tombent en poussière.

On voit le nitre en *efflorescence* sur les murailles, et le sel marin à la surface d'une terre qui en est imprégnée.

L'*efflorescence*, ou la poussière blanche qui couvre les prunes et d'autres fruits, est une résine (S.)

EFFONDRER (*agric.*) C'est DÉFONCER très-profondément un terrain. Cette opération s'appelle EFFONDREMENT (S.)

EFFORTS (*art vét.*) V. DISTENSION (S.)

EFFRITER (*agric.*) C'est épuiser la terre et la rendre stérile. Un terrain *effrité* est rendu à la fertilité par les labours et les engrais (S.)

ÉGAGROPILES, ou OEGAGROPILES (*art vét.*), du grec *aix*, génitif *aigos*, chèvre, *agrios*, sauvage, et *pilos*, balle de laine. Boules de poils qui se forment dans l'estomac ou dans les intestins des animaux (S.)

ÉGRAINOIR (*économ. rur.*) V. ÉGRAPPOIR (S.)

ÉGRAPPER (*économ. rur.*) V. ÉGRAPPOIR (S.)

ÉGRAPPOIR, ou ÉGRAINOIR (*économ. rur.*) Instrument qui sert à égrapper le raisin, c'est-à-dire à séparer le grain de la grappe. L'*égrappoir* le plus ordinaire est un bâton terminé à un bout par plusieurs dents de bois, et dont l'autre bout est fixé à une perche qui fait ressort (S.)

ÉGRAVILLONNER (*jard.*) Opération que les jardiniers ne manquent pas de faire lorsqu'ils décaissent ou qu'ils dépotent quelqu'arbrisseau. Elle consiste à couper les racines à une certaine distance de la tige, et à dégager celles qui restent d'une partie de la terre qui y est attachée (S.)

ÉGRUGEOIR (*économ. rur.*) Instrument en forme de banc, avec une espèce de rateau à l'une de ses extrémités.

On s'en sert pour faire tomber le chenevis des brins du chanvre femelle (S.)

ÉGYPTIENNE (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe par APPROCHE sur branche, de plusieurs arbres sur un autre arbre placé au milieu d'eux (S.)

ÉHOUPER UN ARBRE (*forêts*). C'est lui couper sa HOUPE (S.)

ÉLABORATION (*méd.*) Action d'ÉLABORER (S.)

ÉLABORER (*méd.*) C'est travailler, préparer avec soin. La nature *élabore* le sang, les humeurs (S.)

ÉLAGAGE (*forêts et jard.*) Action d'ÉLAGUER les arbres (S.)

ÉLAGUER (*forêts et jard.*) C'est retrancher une partie des branches d'un arbre (S.)

ÉLAGUEUR (*forêts et jard.*) Celui qui fait métier d'ÉLAGUER les arbres (S.)

ÉLASTICITÉ (*phys.*) Mot dérivé du grec *élastés*, c'est-à-dire, qui pousse. Propriété qu'ont certains corps, comprimés par une force quelconque, de reprendre d'eux-mêmes leur état naturel, aussitôt que la force qui les comprimait cesse d'agir (S.)

ÉLASTICITÉ. *Elasticitas* (*botan.*) L'*élasticité* des fruits du ricin, de la fraxinelle, de la balsamine, etc., consiste dans une désunion subite de leurs parties intégrantes, qui ne peuvent plus revenir à leur état précédent. Cette sorte d'*élasticité* se détruit par son premier effet; elle est plutôt une explosion par ressort, qu'une tendance à reprendre son état naturel.

Il y a des étamines dont les filamens sont *élastiques* (V.)

ÉLASTIQUE (*phys.*) Corps qui fait ressort, qui a de l'ÉLASTICITÉ (S.)

ÉLECTRICITÉ (*phys.*) Ce mot est dérivé du grec *élektron*, succin ou ambre jaune, parce que les anciens avaient remarqué que le succin, étant frotté, attirait les corps légers. L'*électricité* est la propriété qu'ont les corps dans certaines circonstances, d'attirer et de repousser ensuite des substances légères qu'on leur présente, de lancer des étincelles et des aigrettes lumineuses, d'enflammer les matières combustibles, et d'exciter de fortes commotions. Les effets de l'*électricité* ont beaucoup d'analogie avec ceux du tonnerre (S.)

ÉLECTRIQUE (*phys.*) Épithète des substances qui reçoivent et communiquent l'ÉLECTRICITÉ. On l'applique aussi à tout ce qui a rapport à l'électricité.

Le fluide *électrique* est la cause qui donne naissance aux

phénomènes de l'*électricité;* cette cause n'est pas encore bien connue (S.)

ÉLECTRISABLE (*phys.*) Substance qui peut devenir ÉLECTRIQUE (S.)

ÉLECTRISER (*phys.*) C'est communiquer l'ÉLECTRICITÉ, rendre ÉLECTRIQUE (S.)

ELLIPSOÏDE. *Ellipsoideus* (*géom., botan.*) Ce terme ne se dit que des corps *solides*, qui ont la forme géométrique de l'*ellipse;* c'est un *solide* oblong, lequel étant coupé transversalement et par le milieu de sa hauteur, ses deux moitiés se trouvent parfaitement semblables pour la grandeur et la dimension. Les corps à surface plane sont *elliptiques*. Beaucoup de plantes ont leurs feuilles *elliptiques*, et plusieurs portent des fruits, des capsules *ellipsoïdes* (V.)

ELLIPTIQUE. *Ellipticus* (*géom., botan.*) Terme qui détermine la figure ou la forme des corps plans, ou fortement comprimés ou aplatis, dont la circonscription est, en quelque sorte, un cercle également comprimé par ses deux côtés opposés, et par conséquent alongé; de manière que les deux extrémités sont également larges et arrondies. Toutes les coupes obliques d'un cylindre sont *elliptiques*. La figure *elliptique* diffère de l'*ovale*, parce que ses deux extrémités ont la même dimension et sont parfaitement semblables.

Les feuilles du troëne et celles de la petite pervenche, sont *elliptiques :* en les pliant transversalement par le milieu, on voit que les deux moitiés et leurs extrémités, ont la même grandeur (V.)

ÉMANATION (*phys.*), du verbe latin *emanare*, couler. C'est l'action par laquelle les parties volatiles abandonnent les corps auxquels elles adhéraient. L'*émanation* est l'effet de l'évaporation. La transpiration, les exhalaisons sont des *émanations* (S.)

ÉMARGINÉ. *Emarginatus* (*botan.*) Cet adjectif se dit des feuilles, des pétales et de toute autre partie qui a une échancrure au sommet; il est synonyme d'ÉCHANCRÉ. Ce mot est la traduction littérale du mot latin (V.)

EMBARRURE (*art vét.*) Blessure ou contusion que se fait le cheval à la jambe, lorsqu'il se prend aux barres de son STALLE (S.)

EMBLAVÉ (*agric.*) Un champ *emblavé* est celui dans lequel on a semé du blé (S.)

EMBLAVER (*agric.*) Ensemencer une terre en blé (S.)

EMBRANTOIRE (*agric.*) V. AMBRANTOIRE (S.)

EMBRASSANT. *Amplexans* (*botan.*) Les feuilles et les stipules sont *embrassantes*, quand elles enveloppent par leur base la tige ou les rameaux. Ce mot est synonyme d'AMPLEXICAULE, mais il est moins usité (V.)

EMBRIQUÉ. *Imbricatus* (*botan.*) V. IMBRIQUÉ (V.)

EMBROCATION (*med.*), dérivé du grec *embroché*, arroser, humecter. L'*embrocation* est l'application d'un médicament liquide ou en consistance d'onguent sur une partie malade (S.)

EMBRYON (*méd.*) C'est le fœtus dans la matrice. Ce mot grec est formé d'*en*, dans, et de *bruô*, croître (S.)

EMBRYON. *Embryo* (*botan.*) C'est le rudiment d'un nouvel individu produit par la fécondation, et qui est renfermé dans la graine. On le définit : une partie interne de toute graine parfaite, qui, n'ayant aucune cohérence avec le tégument propre de celle-ci, est tellement conformée, que de ses deux extrémités dissemblables, l'une est toujours indivise, et l'autre tantôt indivise ou simple, tantôt diversement fendue ou composée. La première de ces extrémités est formée par la RADICULE (*radicula*); la seconde est constituée par le COTYLÉDON. Il n'y a point d'*embryon* sans fécondation, et par conséquent sans organes sexuels : il n'y a point d'organes sexuels dans les espèces de plantes qui n'ont point d'*embryon* à former pour leur reproduction; telles sont les *acotylédones* (V.)

EMMANNEQUINER (*jard.*) C'est mettre les racines d'un arbre ou d'une plante qu'on vient de lever en motte, dans un MANNEQUIN, afin de conserver cette motte (S.)

EMMIÉLURE (*art vét.*) Onguent que l'on applique dans le pied du cheval, pour en diminuer la dureté et la tension de la corne (S.)

ÉMOLLIENS (*méd.*), du verbe latin *emollire*, amollir. Les médecins appliquent cette dénomination aux remèdes qui relâchent les fibres et ramollissent les duretés (S.)

ÉMONDER UN ARBRE (*agric.*) C'est le nettoyer des chicots, des branches sèches, des mousses, etc. (S.)

ÉMOTTER (*agric.*) C'est casser les mottes d'un champ (S.)

ÉMOTTOIR (*agric.*) Outil dont les cultivateurs se servent pour casser les mottes de terre dans leur champ. Une masse, une batte, etc., peuvent servir d'*émottoir* (S.)

EMPAN. *Spithameus* (*botan.*) C'est la mesure d'une main étendue, elle équivaut a une PALME; c'est-à-dire, de sept à neuf pouces de hauteur ou environ (V.)

EMPAUMURE (*chasse*). C'est le haut du bois du cerf, qui a quelque ressemblance avec la paume de la main (S.)

EMPHYSÈME (*méd.*) Mot grec *emphusema*, composé d'*en*, dans, et de *phusaô*, souffler. Boursoufflure ou boufissure occasionnée par l'air qui s'infiltre et distend le tissu cellulaire (S.)

EMPORTER (*agric.*) On dit qu'un arbre *s'emporte* quand il s'élance et ne pousse que du haut (S.)

EMPYREUMATIQUE (*chimie.*) Ce qui sent l'EMPYREUME (S.)

EMPYREUME (*chimie*). Mot grec *empurcuma*, dérivé du verbe *empuroô*, brûler. C'est l'odeur de brûlé que contractent les substances huileuses qui ont été exposées à un feu violent dans des vaisseaux fermés (S.)

ÉMULSION (*pharm.*), du verbe latin *emulgere*, traire le lait. Boisson préparée avec des graines laiteuses ou des amandes pilées, de l'eau, du sucre ou du sirop, et quelquefois de la fleur d'orange. L'*émulsion* a la couleur et la consistance du lait (S.)

ENCASTELURE (*art vét.*) C'est le resserrement des talons du cheval : il est naturel ou accidentel ; le dernier seul peut se réparer (S.)

ENCHEVÊTRURE (*art vét.*) Blessure que le cheval se fait à la jambe avec sa longe ; ce mot vient de *chevètre*, nom du licol dans notre ancien langage (S.)

ENCLOUURE (*art vét.*) Blessure que le maréchal fait aux pieds des chevaux, en y enfonçant un clou dans la chair vive, au lieu de lui faire traverser la corne (S.)

ENCOLURE (*art vét.*) C'est le col du cheval, ou la partie qui s'étend de la tête aux épaules et au poitrail.

On dit qu'un cheval a l'*encolure du cerf*, lorsque son col forme une courbure saillante entre le poitrail et la ganache (S.)

ENCROUAGE (*forêts*). Chute d'un arbre sur un autre (S.)

ENDÉCANDRIE. *Endecandria* (*botan.*) Mot composé d'*endeca*, onze, et *aner*, mari. Linnæus a donné ce nom au sixième ordre de la XVIe classe. Il est composé du *brownea*, la seule plante connue jusqu'à présent, que l'on a dit avoir onze étamines ; m'ais c'est une erreur, comme l'a démontré Jacquin : ainsi cet ordre doit être supprimé (V.)

ENDÉMIQUE (*méd.*), du grec *en*, dans, *démos*, peuple ; dans le peuple. Les maladies *endémiques* sont celles qui sont particulières à un pays, à une nation. La peste est *endémique*

chez les Turcs. Quand ces maladies règnent sur les animaux d'une contrée, elles prennent le nom d'ENZOOTIQUES (S.)

ENFLÉ. *Inflatus* (*botan.*) Une partie est dite *enflée*, lorsqu'étant creuse intérieurement, elle forme un gonflement extraordinaire aux parties de la même nature qu'elle; ou bien lorsque sa cavité a une capacité beaucoup plus considérable que le volume de ce qu'elle renferme. Le pétiole de la macre (*trapa natans*), le calice de l'alkékenge, les fruits du baguenaudier, etc., sont enflés (V.)

ENGAÎNANT. *Vaginans* (*botan.*) Enveloppant ou embrassant plus ou moins sans la tige, le pédoncule, etc., par une dilatation de ses bords plus ou moins amincis ou membraneux; telles sont les feuilles des graminées (V.)

ENGAÎNÉ. *Invaginatus* (*botan.*) Il se dit de ce qui est entouré d'une membrane qui a la forme d'une gaîne; telles sont les tiges des persicaires (*polygonum*) et des graminées (V.)

ENGIN (*pêche*). Nom générique de tous les filets et des autres instrumens dont on se sert pour la pêche (S.)

ENGLUEMENT (*agric.*) On donne ce nom aux diverses compositions, avec lesquelles on recouvre les plaies des arbres, et même leur tige entière, pour les garantir du froid et du chaud, et les conserver sains et vigoureux (S.)

ENGLUER UN ARBRE (*agric.*) C'est le couvrir d'ENGLUEMENT (S.)

ENGORGEMENT (*méd.*) Embarras dans les vaisseaux, par la trop grande abondance ou par l'épaisseur des fluides qui y circulent (S.)

ENGRAVE (*art vét.*) V. AGGRAVE (S.)

ENNÉANDRIE. *Enneandria* (*botan.*) C'est le nom de la IXe classe du système sexuel de Linnæus; elle renferme les plantes qui ont neuf étamines. Ce nom est formé de deux grecs qui signifient *neuf maris*. C'est aussi un nom d'ordre, dans les classes XVI et XXII (V.)

ENNÉAPÉTALE. *Enneapetala* (*botan.*) On le dit d'une corolle composée de neuf pétales; il est formé de deux mots grecs, *ennea*, neuf, et *pétalon*, pétale (V.)

ENNÉAPHYLLE. *Enneaphyllus* (*botan.*) Il se dit d'un calice qui est composé de neuf folioles; il est de deux mots grecs, *ennéa*, neuf, et *phyllon*, feuille (V.)

ÉNODÉ ou ÉNOUÉ. *Enodus*, *enodis* (*botan.*) Qui n'a point de *nœuds*. C'est l'opposé de NOUEUX. Il se dit d'une tige, d'une racine (V.)

ENROULEMENT. On donne ce nom à la manière dont les feuilles sont pliées ou roulées dans le bouton et sur le bourgeon des arbres et des arbrisseaux. V. GEMMATION (V.)

ENSELLÉ (*art vét.*) Un cheval *ensellé* est celui qui a le dos concave ou enfoncé (S.)

ENSIFORME. *Ensiformis* (*botan.*) Ce nom indique la forme d'une feuille longue, étroite, entière, dont la nervure longitudinale est saillante, épaisse, et dont les bords s'amincissent et deviennent tranchans. Ce qui lui donne la forme d'une lame d'épée nommée en latin *ensis*. Les feuilles de l'*iris germanique* ou commun, les tiges de plusieurs gesses, notamment celles du pois de senteur (*Lathyrus odoratus*), sont *ensiformes* (V.)

ENTER (*agric.*) Synonyme de greffer, de même qu'*ente* l'est de greffe (S.)

ENTÉRITE (*art vét.*) Mot grec, *enteron*, qui signifie *intestin*. L'*entérite* est une inflammation des intestins, qui attaque les chevaux et les bêtes à cornes. On donne à cette maladie, souvent meurtrière, les noms de *catarrhe intestinal*, *colique sanguine*, *tranchée rouge* et *gras-fondure* (S.)

ENTIER. *Integer* (*botan.*) Une feuille est dite *entière*, lorsqu'elle n'a à son bord ni sinuosités remarquables, ni incisions, ni aucune dentelure quelconque. Quelquefois aussi ce terme est comparatif : si par exemple l'on a à comparer deux feuilles palmées ou lobées, dont l'une a le bord de ses lobes denté, et l'autre point, cette dernière sera dite *entière* ou ses lobes *entiers*, relativement à l'autre où ils sont *dentés*. On dit aussi un *calice entier* (*calyx integer*), lorsqu'il est monophylle et que son bord est simple, sans division. Les folioles d'un calice polyphylle sont *entières* lorsqu'elles n'ont aucune dentelure (V.)

ENTOIR (*agric.*) V. GREFFOIR (S.)

ENTONNOIR (*botan. jard.*) On donne quelquefois ce nom aux fleurs monopétales, qui ont la forme d'un entonnoir ou d'un godet évasé. V. INFUNDIBULIFORME.

On donne aussi ce nom à des arbres fruitiers auxquels on a donné cette forme. V. ARBRE (V.)

ENTORSE (*art vét.*) DISTENSION subite et violente des ligamens de l'articulation du boulet du cheval et des autres animaux domestiques (S.)

ENTORTILLÉ (*botan.*) On donne communément le nom de tiges *entortillées*, à celles qui s'appuient sur un corps pour

s'élever, et s'y *entortillent*, comme le haricot, le liseron. GRIMPANT et VOLUBILE, ont plus de précision (V.)

ENTRAVES (*art vét. et économ. rur.*) Liens que l'on met aux pieds des animaux que l'on veut ASSUJETTIR et à ceux que l'on veut empêcher de s'éloigner des pâturages. Il y a des *entraves* très-simples, d'autres qui sont plus compliquées (S.)

ENTRE-FESSON (*art vét.*) Entamure que les chevaux trop gras se font entre les fesses, au commencement d'un travail auquel ils ne sont pas accoutumés (S.)*

ENTRE-HIVERNAGE (*agric.*) Labour que l'on donne pendant l'hiver, dans l'intervalle des gelées (S.)

ENTRE-NOEUD. *Internodium* (*botan.*) Espace entre deux nœuds d'une tige (V.)

ENTRE-OUVERTURE (*art vét.*) C'est un ÉCART très-considérable (S.)

ENTRURE (*agric.*) C'est l'enfoncement plus ou moins grand de la charrue dans la terre (S.)

ENTURE (*agric.*) La même chose que *greffe* (S.)

ENVELOPPE (*botan.*) Ce mot est souvent employé comme synonyme de TÉGUMENT, d'INVOLUCRE, de TISSU, comme l'*enveloppe* ou le tissu cellulaire de l'écorce (V.)

ENZOOTIQUE (*art vét.*), du grec *en*, dans, et *zôon*, animal; dans les animaux. Maladie habituelle et générale, dont les animaux d'un même pays sont attaqués en tout temps (S.)

ÉPANCHEMENT (*méd.*) V. EXTRAVASATION (S.)

ÉPANOUIR, EPANOUISSEMENT DES FLEURS (*botan.*) Lorsque les fleurs déploient leur corolle hors du calice qui les renfermait, on dit que la fleur est *épanouie* (V.)

ÉPARS. *Sparsus* (*botan.*) On le dit des fleurs, des bractées, des écailles qui sont disposées sans ordre sur une tige ou sur un pédoncule, soit qu'elles soient éloignées entr'elles ou très-rapprochées (V.)

ÉPART (*agric.*) Pommelle placée aux deux bouts du TÊTARD de la charrue, pour attacher les paloniers (S.)

ÉPARVIN (*art vét.*) EXOSTOSE qui survient en dedans du canon du cheval.

Les vétérinaires appellent *éparvin sec*, un mouvement convulsif du jarret du cheval, sans qu'aucune grosseur se montre en dehors (S.)

ÉPAULE (*agric.*) Un arbre *épaulé* est celui dont le jardinier a mal à propos coupé des branches à demi cassées ou

éclatées, au lieu d'en réunir les parties afin qu'elles se soudent et se raffermissent (S.)

ÉPERON. *Calcar* (*botan.*) C'est une espèce de corne formée par le prolongement postérieur de la base d'un calice ou d'une corolle (V.)

ÉPERONNÉ. *Calcaratus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne une partie qui est pourvue d'un ÉPERON : tels sont la corolle de plusieurs violettes, de la linaire, etc.; les pétales de l'ancolie; le calice et les pétales des *delphinium* ou pieds d'alouettes, etc. (V.)

ÉPERVIER (*pêche*). Espèce de filet de forme conique, dont l'ouverture se serre au moyen de cordes attachées à sa base, pour que le poisson qui est dessous se trouve pris. L'*éperrvier* est le filet le plus communément employé à la pêche dans les rivières, les lacs et les étangs (S.)

ÉPHÉMÈRE (*méd.*) En grec *éphéméros*, qui ne dure qu'un jour. C'est l'épithète des fièvres de courte durée, et qui se terminent ordinairement en vingt-quatre heures (S.)

ÉPHÉMÈRE. *Ephemerus* (*botan.*) On dit des plantes *éphémères*, lorsqu'elles ont une durée d'un ou deux jours. Les fleurs *éphémères* ne durent qu'un jour, telles sont celles de l'éphémérine (*tradescantia virginica*) (V.)

ÉPI. *Spica* (*botan. et agric.*) Assemblage alongé de fleurs et par suite de graines, ou sessiles, ou brièvement pédicellées, attachées le long d'un axe commun, simple ou non sensiblement ramifié : le froment, l'orge. L'*épi* est *composé* (*spica composita*), quand il est composé de plusieurs *épis* disposés le long d'un axe commun dont ils sont comme les rameaux, comme dans le panis, le *panicum crus galli*, etc. L'*épi* est *digité* (*spica digitata*), lorsqu'il est formé par plusieurs petits épis qui partent tous du même point et deviennent divergens, comme dans l'*andropogon ischæmum* (V.)

ÉPIDÉMIE (*méd.*) Mot grec, *épidémiós*, formé d'*épi*, dans, et de *démos*, peuple; qui est répandu dans un peuple. C'est une maladie contagieuse qui attaque presqu'en même temps un grand nombre de personnes dans une même contrée. L'*épidémie*, ou maladie populaire, n'attaque que les hommes; lorsque de semblables maux attaquent les animaux, ils prennent le nom d'ÉPIZOOTIE. C'est donc un véritable outrage contre la langue, que d'écrire, ainsi qu'on le fait souvent, que dans tel pays, il règne une *épidémie* sur les animaux (S.)

ÉPIDÉMIQUE (*méd.*) Epithète des maladies qui tiennent de l'ÉPIDÉMIE, et des remèdes propres à la combattre (S.)

ÉPIDERME (*anat.*), du grec *épi*, sur, et *derma*, peau; surpeau. Membrane très-délicée, transparente et insensible qui recouvre toute la peau (S.)

ÉPIDERME, CUTICULE, OU SURPEAU. *Epiderma*, *Cuticula* (*botan.*) On donne ce nom à la peau mince, ou pellicule, ordinairement transparente, qui sert d'enveloppe générale et extérieure aux différentes parties des plantes; elle est lisse sur le tronc et les branches des jeunes arbres; elle devient crevassée et raboteuse, à mesure qu'ils avancent en âge (V.)

ÉPIDIDYME (*anat.*), du grec *épididumis*, composé d'*épi*, sur, et de *didumos*, jumeau, testicule. C'est, en effet, un petit corps alongé qui est sur chaque testicule, et dont la fonction est de perfectionner la semence (S.)

ÉPIÉ. *Spicatus* (*botan.*) Il se dit des graminées et de toutes les autres plantes dont les fleurs sont disposées en ÉPI. On en fait souvent le nom spécifique d'une plante, *Veronica spicata*, la véronique à épis (V.)

ÉPIER (*agric.*) Ce verbe signifie monter en *épi*, ou montrer son *épi*. On le dit des graminées qui ont des épis, et, quelquefois par extension, de toutes les autres céréales, même de celles dont les fleurs sont en panicule. De-là l'expression triviale, le *froment*, le *seigle montent en épi; les blés sont épiés* (V.)

ÉPIGLOTTE (*anat.*) Petit cartilage qui couvre l'entrée du larynx, qu'on nomme la GLOTTE; d'où lui est venu le nom grec d'*épiglotte*, formé d'*épi*, sur, et de *glóttis*, la glotte; sur la glotte (S.)

ÉPIGYNE. *Epigynus* (*botan.*) Inséré sur le sommet de l'ovaire, qui alors est infère. Les étamines et la corolle *épigynes* doivent être regardées comme insérées sur le calice. C'est un mot grec, composé d'*épi*, sur, et *gyne*, femelle. Le narcisse et le rosier sont des plantes ou des fleurs *épigynes* (V.)

ÉPIGYNIE. *Epigynia* (*botan.*) Terme qui exprime l'un des trois modes d'insertion des étamines et de la corolle dans les plantes, et que, par cette raison, on appelle *épigynes* (V.)

ÉPILEPSIE (*méd.*), du grec *épi*, sur, et *lambanó*, prendre; surprendre. C'est une convulsion irrégulière de tout le corps, qui saisit tout-à-coup. On l'appelle aussi *mal caduc*, *haut mal* et *mal sacré* (S.)

ÉPILEPTIQUE (*méd.*) Homme ou animal sujet à l'ÉPILEPSIE (S.)

ÉPILLET. *Spicula* (*botan.*) Ce diminutif désigne l'épi partiel de l'épi composé ou rameux, ainsi que les petits épis que l'on voit sur les graminées dont les fleurs sont en panicules. Les bromes (*bromus*), les festuques (*festuca*), etc., ont des *épillets* (V.)

ÉPILOBIENNES (les). *Epilobiæ* (*botan.*) Famille de plantes ainsi nommée du genre épilobe (*épilobium*), avec lequel tous les autres genres qui la composent ont beaucoup d'affinité. On lui donne aussi le nom de famille des ONAGRES dans plusieurs ouvrages (V.)

ÉPINAYE. *Spinetum* (*botan. et agric.*) C'est un lieu où il y a beaucoup d'*épines*, ou d'arbrisseaux, de buissons épineux. De-là est venu le nom d'*épinai* que l'on a donné anciennement à beaucoup d'endroits déserts, qui sont aujourd'hui en culture et couverts d'habitations (V.)

ÉPINE. *Spina* (*botan.*) Production dure et pointue qui provient du bois, fait corps avec lui, dure toujours, et ne peut se détacher sans déchirement et fracture. Il ne faut pas confondre les *épines* avec les AIGUILLONS : ceux-ci ne proviennent que de l'écorce, et s'en détachent facilement. Il y a des *épines simples*, de *doubles*, de *triples* ou rameuses, comme dans le *gleditschia triacanthos* (V.)

ÉPINE (*anat. et art vét.*) Eminence des os. L'*épine maxillaire* règne entre l'œil et les naseaux du cheval. L'*épine zygomatique* est formée par la jonction de l'os des tempes avec celui de la pommette. *Zygoma*, en grec, signifie *jonction* (S.)

ÉPINES. *Spinæ* (*botan. et agric.*) C'est un nom collectif par lequel on désigne, en général, les buissons et diverses espèces d'arbrisseaux et d'arbustes qui ont des épines. C'est aussi le lieu où ces arbrisseaux croissent : on dit qu'une plante croît parmi les *épines*. En agriculture, les *épines* servent à faire des clôtures d'une très-bonne défense (V.)

ÉPINETTE (*économ. domest.*) Cage étroite dans laquelle on met la volaille que l'on veut engraisser (S.)

ÉPINETTE (*pêche*). Espèce d'hameçon qui se fait avec des épines d'arbres (S.)

ÉPINEUX. *Spinosus* (*botan.*) Qui est rempli d'*épines*. On le dit des plantes et des arbres qui sont hérissés d'*épines* (V.)

ÉPIPHYLLOSPERMES. *Epiphyllospermæ* (*botan.*) Nom grec avec une désinence française, composé de trois mots, *épi*, sur, *phyllon*, feuille, et *sperma*, semence, graine; ce qui signifie, plante dont les semences sont sur les feuilles. Ce

nom désigne la famille des FOUGÈRES, dont les organes de la reproduction sont disposés en points ou en lignes, à la face inférieure des feuilles; mais ce ne sont point de vraies graines comme dans les autres végétaux (V.)

ÉPIPLOON (*anat.*) Membrane graisseuse, mince et transparente qui recouvre les instestins. Son nom, entièrement grec, est formé d'*épi*, sur, et de *pléô*, flotter; qui flotte sur, parce qu'en effet une partie de l'*épiploon* flotte sur les intestins. Cette membrane est connue communément sous le nom de *coiffe* (S.)

ÉPIZOOTIE (*art vét.*) Mot dérivé du grec *épi*, sur, et *zôon*, animal; sur les animaux. Maladie contagieuse qui règne parmi les animaux (S.)

ÉPONGE (*art vét.*). Tumeur spongieuse qui vient à la pointe du coude des animaux.

On appelle aussi du même nom le bout du fer de cheval (S.)

ÉPROUVETTE (*phys.*) Ce mot, qui est un diminutif d'*épreuve*, s'emploie pour désigner un instrument destiné à faire connaître le degré de force, d'*esprit*, des eaux-de-vie.

On l'applique aussi à un autre instrument propre à indiquer la force de la poudre à feu (S.)

ÉQUATEUR (*phys.*) Grand cercle de la sphère qui est perpendiculaire à l'axe du monde. Son nom, formé du latin, *æquare*, égaler, lui a été donné parce que quand le soleil est dans ce cercle, les jours sont exactement égaux aux nuits. L'*équateur* partage la sphère en deux hémisphères. C'est sur l'*équateur* terrestre, ou sur l'un de ses parallèles, que se comptent les degrés de longitude, et c'est de ce cercle que l'on commence à compter ceux de latitude (S.)

ÉQUINOXE (*phys.*) Epoque à laquelle le soleil passe dans les points d'intersection de l'ÉCLIPTIQUE avec l'ÉQUATEUR. Il y a, dans l'année, deux jours d'*équinoxe* : le 20 ou 21 mars, c'est l'*équinoxe du printemps*; et le 22 ou 23 septembre, c'est l'*équinoxe de l'automne*. L'étymologie d'*équinoxe* vient du latin *æquus*, égal, et de *nox*, nuit; nuit égale (S.)

ÉQUINOXIAL (*phys.*) Epithète de ce qui a rapport à l'ÉQUINOXE. La *ligne équinoxiale* est celle que le soleil paraît décrire au temps des équinoxes. Les *points équinoxiaux* sont les points où l'ÉQUATEUR et l'ÉCLIPTIQUE se coupent.

On a nommé long-temps la Guiane française, *France équinoxiale*, parce que cette contrée de l'Amérique est voisine de l'équateur (S.)

ÉRABLES (les). *Aceræ* (*botan.*) Famille naturelle de plantes qui porte le nom du genre de l'érable (*acer*) qui en est le type, et avec lequel tous les autres qu'elle renferme ont de grands rapports (V.)

ÉRÉTHISME (*méd.*) Mot purement grec, *éréthisma*, irritation. C'est l'irritation des fibres (S.)

ERGOT (*agric.*) Maladie qui attaque les grains du seigle et les rend d'une longueur démesurée, courbés, cassant facilement et pleins d'une substance blanchâtre et âcre (S.)

ERGOT (*art vét.*) Excroissance de corne derrière le boulet du cheval (S.)

ERGOTÉ (*agric.*) Grain de seigle, attaqué de l'ERGOT (S.)

ÉRIGÉ, DRESSÉ. *Erectus* (*botan.*) Adjectif qui se dit de toute partie qui se tient droite, pour ainsi dire debout, qui est dressée. Les feuilles *érigées* sont celles qui s'élèvent verticalement au-dessus de leur insertion (V.)

ÉRODÉ. *Erosus* (*botan.*) Dont le bord est légèrement et inégalement denté, de manière qu'il a quelque ressemblance avec celui qu'une chenille a rongé. Ce mot est synonyme de *rongé*. On le dit des feuilles et des pétales (V.)

ÉROSION (*méd.*), du verbe latin *erodere*, qui signifie ronger. C'est l'action des humeurs âcres qui rongent les chairs (S.)

ESCARE (*méd.*), du grec *eschara*, foyer. On donne ce nom à une croûte noire, que forme la chair, brûlée par un CAUSTIQUE. Cette croûte paraît, après l'application du caustique, sur la peau, les chairs, les plaies, les ulcères, et elle se détache au bout de quelques jours (S.)

ESCAROTIQUE (*méd.*) Médicament qui brûle la peau et y fait naître des ESCARES (S.)

ESCULENT. *Esculentus* (*botan.*) Ce qui est bon à manger. On dit les plantes *esculentes*. Ce mot est dérivé d'*esca*, viande, en latin (V.)

ESPÈCE. *Species*. (*botan. et hist. nat.*) Par le nom d'*espèce*, soit dans les animaux, soit dans les végétaux, on désigne collectivement tous les individus parfaitement semblables dans toutes leurs parties, qui ont la faculté de se reproduire successivement et constamment sous les mêmes formes, par la voie de la génération, soit que le même individu réunisse les deux sexes, soit qu'ils soient séparés, et qu'il faille le concours de deux individus pour engendrer et perpétuer l'*espèce*.

Les différences accidentelles qui se trouvent dans certains

individus, et qui ne se transmettent pas constamment par le moyen de la génération, ne dérogent pas à l'*espèce* : ce sont des VARIÉTÉS. Lorsque la cause qui a fait naître ces variétés continue d'exister et d'exercer son influence sur des individus pendant plusieurs générations successives, alors ces *variétés* constituent des races que, dans les végétaux soumis depuis long-temps à la culture, on nomme *espèces jardinières;* mais elles reprennent toujours, au bout d'un certain temps, le type de l'espèce et les caractères ou attributs ineffaçables que la nature leur a donnés.

Dans la botanique et les diverses parties de l'histoire naturelle, on nomme *espèces* (*species*) un ouvrage qui présente le tableau énumératif des *espèces*, avec la définition de leurs caractères distinctifs : tel est le *species plantarum* de Linnæus, qui en est le modèle (V.)

ESQUINANCIE (*art vét.*) V. ANGINE (S.)

ESSARTAGE (*forêts et agric.*) Action d'ESSARTER (S.)

ESSARTER, ou ESSARTIR (*forêts et agric.*) Arracher les arbres, les racines, les souches, les broussailles ; en un mot, défricher un terrain et le mettre en état d'être cultivé et de produire (S.)

ESSENCE (*forêts*). Ce mot, dans la langue des forestiers, correspond à celui d'espèce d'arbre. Les différentes *essences* qui composent les forêts, sont les *bois durs*, tels que le chêne, le hêtre, le frêne, etc.; les *bois tendres*, tels que les peupliers, le bouleau, l'aune, etc.; on les appelle aussi *blancs bois;* les arbres *sauvageons*, comme le poirier, le pommier, le neflier, etc.; les *arbres verts*, c'est-à-dire, les pins, les sapins, le houx, etc.; les *arbres des landes*, tels que le troëne, l'osier, le genet, etc. (S.)

ESSENCE D'ORIENT (*arts et m.*) C'est la matière, semblable à la nacre de perle, que l'art retire des écailles des *ables* (S.)

ESSENTIEL. *Essentialis* (*botan.*) Qui ne peut varier, qui constitue invariablement la manière d'être d'une chose, et qui la distingue de toutes les autres (V.)

ESSETTE (*vignes*). Outil qui sert au vigneron à chasser un cerceau sur une pièce de vin, et à frapper les bondons, les chevilles; il est tranchant d'un côté pour couper les fossets, et de l'autre il fait l'office d'un marteau (C.)

ESTAMPURE (*art vét.*) Dénomination des trous des fers des chevaux, dans lesquels passent les cloux (S.)

ÉTALÉ. *Divaricatus* (*botan.*) Les tiges, les rameaux, les

pédoncules sont étalés quand ils sont divergens avec leur point d'insertion, et quand leur extrémité s'éloigne beaucoup de la perpendiculaire à l'horizon (V.)

ÉTAMINE. *Stamen* (*botan.*) C'est l'organe sexuel mâle des végétaux. Chaque filament, plus ou moins long, ordinairement droit, terminé par une tête à une ou deux loges, est une *étamine*. Il faut considérer dans l'*étamine* deux parties : le FILAMENT et l'ANTHÈRE.

Le *filament* ou filet n'est pas essentiel à l'*étamine*, il peut manquer ; alors l'*anthère* est sessile et l'*étamine* n'en est pas moins complète, puisqu'elle a l'anthère et le pollen qui y est contenu, et qu'elle peut remplir la fonction à laquelle elle est destinée. La forme des *étamines* est très-variée (V.)

ÉTAMPER, ou ESTAMPER (*art vét.*) C'est percer un fer de cheval des trous dans lesquels les clous doivent passer (S.)

ÉTENDARD. *Vexillum* (*botan.*) C'est le pétale supérieur de la fleur papillonacée ; dans la plupart il est redressé et déployé en forme d'étendard (V.)

ÉTÊTER UN ARBRE (*forêts et agric.*) C'est couper sa cime, sa tête (S.)

ÉTIOLÉ (*agric.*) On appelle *plante étiolée*, celle qui s'élève beaucoup, sans prendre de couleur, ni de grosseur. Quand des arbres sont trop près les uns des autres, ils s'*étiolent* (V.)

ÉTIOLEMENT (*agric.*) C'est une maladie des plantes qui sont jaunes ou blanchâtres, effilées, et dans un état de maigreur qui les fait ordinairement périr avant de donner des fleurs et des fruits. La cause en est la privation partielle ou totale de l'air et de la lumière (V.)

ÉTIOLOGIE, ou OETIOLOGIE (*méd.*) Mot grec, formé de *aitia*, cause, et de *logos*, discours ; discours sur les causes. C'est la partie de la médecine qui traite des causes des maladies (S.)

ÉTIQUET (*pêche*). V. ÉCHIQUIER (S.)

ÉTIQUETTE (*pêche*). Espèce de couteau à large lame dont se servent les pêcheurs pour la fabrication et le raccommodage de leurs filets (S.)

ÉTOC, ou ESTOC (*forêts*). Tronc d'arbre ou souche morte (S.)

ÉTOFFE (*arts et m.*) Mélange du fer avec l'acier, par le moyen de la soudure. Les sabres dits *de Damas*, les ressorts des voitures, etc., se fabriquent avec ce mélange (S.)

ÉTOILE TOMBANTE (*phys.*) Petit globe lumineux que l'on voit quelquefois voltiger dans l'atmosphère, et qui offre l'aspect d'une *étoile* qui se détacherait du firmament et se précipiterait vers la terre. Ce météore est dû au fluide ÉLECTRIQUE (S.)

ÉTONNEMENT DU SABOT (*art vét.*) Contusion du sabot du cheval contre quelque corps dur (S.)

ÉTRANGLER (*agric.*) Lorsque la ligature serre une greffe et le sujet outre mesure, on dit qu'elle *étrangle* le sujet croissant (S.)

ÉTRANGUILLON (*art vét.*) V. ANGINE (S.)

ÉTRONÇONNEMENT (*agric.*) Opération par laquelle on coupe entièrement la tête d'un arbre (S.)

ÉTUI MÉDULLAIRE, OU TUBULAIRE (*botan.*) C'est un cylindre un peu conique, qui est continu depuis le sommet de l'arbre jusqu'à sa base; il est formé par une suite de couches annuelles qui sont superposées (V.)

ÉTYMOLOGIE (*gramm.*) C'est l'origine d'un mot et l'explication de son véritable sens. Le mot *étymologie* est grec; il est composé de *étumos*, véritable, et de *logos*, mot (S.)

ÉTYMOLOGIQUE (*gramm.*) Adjectif qui désigne ce qui concerne les ÉTYMOLOGIES (S.)

ÉTYMOLOGISTE (*gramm.*) Celui qui s'occupe des ÉTYMOLOGIES (S.)

EUPHORBES (les). *Euphorbiæ* (*botan.*) Famille de plantes ainsi nommée du genre *euphorbe* qui en fait partie, et avec lequel tous les autres qui la composent ont de l'analogie. On la nomme aussi TITHYMALOÏDES (V.)

ÉVASER UN ARBRE (*jard.*) C'est lui faire prendre la forme d'un vase, d'un globe ou d'un entonnoir, en supprimant toutes les branches de l'intérieur (S.)

ÉVENTAIL (*jard.*) Un arbre en *éventail* est celui auquel on a fait prendre la forme d'un éventail (S.)

ÉVENTER LA SÈVE (*jard.*) C'est couper de grosses branches à un arbre, lui faire de grandes blessures, afin de provoquer la perte de la sève (S.)

ÉVIDER UN ARBRE (*jard.*) V. EVASER.

EXANTHÈME (*méd. et art vét.*) Eruption de boutons à la peau; elle attaque les hommes et les animaux. Ce mot qui est grec, *exanthéma*, dérivé d'*exanthéô*, fleurir, signifie proprement une efflorescence (S.)

EXCÉDANT. Qui *excède*, c'est-à-dire qui va au-delà, qui outre-passe (S.)

EXCIPIENT (*méd.*) Substance qui reçoit les autres ingrédiens des médicamens. Le miel est un *excipient* très-fréquemment employé (S.)

EXCORIATION (*méd. et agric.*) Écorchure légère qui n'offense que la peau d'un animal ou d'une plante (S.)

EXCRÉTIONS DES PLANTES (*botan.*) Les plantes transpirent abondamment, et il se fait dans les différentes parties qui les composent, par le moyen de certains vaisseaux que l'on nomme CONDUITS EXCRÉTEURS ou *vaisseaux excrétoires*, une dissipation de liqueurs superflues, à laquelle on donne le nom d'*excrétion* (V.)

EXCROISSANCE (*méd.*), du latin *excrescentia*, qui veut dire ce qui croît au-dehors. On applique cette dénomination aux différentes élévations contre nature, qui se montrent sur la peau. Les loupes, les boutons, etc., sont des *excroissances* (S.)

EXFOLIATION (*méd.*) Séparation de la partie cariée d'un os, qui se détache par lames minces comme des feuilles (S.)

EXHALAISONS (*phys.*) Emanations qui s'élèvent des corps dans l'atmosphère. Les *exhalaisons* qui tiennent de la nature de l'eau se nomment VAPEURS (S.)

EXOSTOSE (*méd.*) Mot grec, *exostôsis*, dérivé d'*ex*, hors, et d'*ostéon*, os; hors de l'os. Tumeur qui s'élève à la surface des os, et qui est formée par leur tissu même (S.)

EXOTIQUES. *Exoticus* (*botan.*) Les plantes *exotiques* sont celles qui sont étrangères au climat qu'elles habitent, où elles ont été portées. Les plantes *indigènes* au contraire, sont celles qui sont dans leur climat naturel, ou qui depuis long-temps s'y sont naturalisées. Dans le sens le plus général *exotique* ne se dit que des plantes des climats chauds (V.)

EXPURGADE (*forêts*). V. ECLAIRCISSEMENT (S.)

EXSTIPULACÉ, EXSTIPULÉ. *Exstipulaceus*, *exstipulatus* (*botan.*) Qui n'a pas de stipules, ou quand elles sont à peine sensibles, comparativement à des espèces congénères qui en ont de grandes (V.)

EXTEMPORANÉ (*méd.*) Médicament que l'on ne trouve pas tout préparé, mais qui se compose à l'instant même qu'on le désire. Ce terme a remplacé dans les pharmacies celui de *magistral* (S.)

EXTENSION (*méd.*) V. DISTENSION (S.)

EXTIRPATION (*méd.*) Opération par laquelle on enlève jusque dans ses racines quelque partie du corps. On fait l'*extirpation* d'une loupe, d'une excroissance, d'un squirre, etc. Ce mot est latin, *extirpatio*, formé de *ex*, de, hors, et de *stirps*, souche, racine; action d'arracher jusqu'à la racine (S.)

EXTRAVASATION (*méd.*) Mot latin, *extravasatio*, qui signifie proprement, l'action de sortir d'un vase. Les médecins l'appliquent pour désigner l'épanchement du sang et des humeurs hors des vaisseaux qui les contiennent (S.)

EXUBÉRANCE (*méd.*) Synonyme de *surabondance* (S.)

F.

FAÇON (*agric.*) Ce mot s'emploie pour désigner toutes les opérations nécessaires à la culture. Ainsi, labourer, sarcler, biner, butter, etc., c'est donner des *façons* à la terre et aux plantes (S.)

FAÇONNER (*agric.*) Donner les FAÇONS (S.)

FAIM-VALE (*art vét.*) Maladie des chevaux, qui les surprend tout à coup et les rend comme immobiles; l'accès cesse dès que l'animal a mangé.

Les habitans des campagnes prétendent que la *faim-vale* les atteint aussi; et ils ont soin de se munir d'un petit morceau de pain pour se débarrasser de ce mal qui paraît provenir de fatigue et d'épuisement (S.)

FAIRE DES ARMES (*art vét.*) On dit qu'un cheval *fait des armes* ou qu'il *montre le chemin de Saint-Jacques*, quand, étant boiteux, il soulage la jambe malade, en faisant porter tout le poids de son corps sur les trois autres, et en jetant la jambe douloureuse, soit en avant, soit en arrière (S.)

FAISCEAU. *Fasciculus* (*botan.*) Réunion de feuilles, de pédoncules ou de fleurs qui partent du même point, et sont rapprochés suivant leur longueur (V.)

FALCIFORME. *Falciformis*, *falcatus* (*botan.*) Il se dit d'une feuille ou de toute autre partie de plante qui est plane, légèrement courbée par le bord; mais plus vers le sommet, à la manière d'une *faux*, nommée en latin *falx* (V.)

FALQUÉ. *Falcatus* (*botan.*) V. FALCIFORME (V.)

FALUN, ou CRON (*hist. nat. et agric.*) Bancs formés par des coquilles. Il existe un de ces bancs immenses en Touraine. Les cultivateurs de cette contrée emploient cette terre coquillière pour amender leurs champs; elle y produit l'effet de la marne. Le *falun* est, dans la nomenclature de la chimie moderne, du CARBONATE *de chaux* (S.)

FAMILLE DE PLANTES. *Familia plantarum* (*botan.*) C'est une série de genres qui ont entr'eux de très-grands rapports de conformation, principalement dans les parties de la fructification (V.)

FANE (*agric.*) Ce sont les feuilles des plantes (S.)

FANON (*art vét.*) Bouquet de poil qui entoure l'ERGOT, derrière le BOULET du cheval.

On donne aussi le même nom au long pli de la peau qui pend entre les jambes des bœufs et des vaches (S.)

FARCIN (*art vét.*) Maladie des chevaux, qui se manifeste par une éruption de boutons et de tumeurs, disposés quelquefois en corde ou en chapelet, en suivant le trajet des gros vaisseaux. Ces tumeurs restent long-temps dures et suppurent difficilement.

Quand les boutons de *farcin* sont peu nombreux et superficiels, la maladie prend le nom de *farcin volant*. Lorsqu'ils s'ulcèrent, leurs bords sont renversés; c'est ce que l'on appelle *farcin cul-de-poule* (S.)

FARINACÉ. *Farinaceus* (*botan. agric.*) Adjectif qui désigne un corps ou une substance qui est de la nature de la farine, ou dont on peut extraire de la farine; comme les blés, les pois, les fèves (V.)

FARINEUX. *Farinosus* (*botan. agric.*) En botanique, cet adjectif se dit d'un corps dont la surface est couverte d'une substance *farineuse*, ordinairement blanche; mais dont la substance intérieure peut être charnue ou pulpeuse, sans être FARINACÉE. La primevère farineuse (*primula farinosa*), et la primevère oreille-d'ours sont *farineuses*, parce qu'elles sont blanches et comme poudrées de *farine*.

Dans l'agriculture et l'économie domestique, ce mot a un sens moins précis et plus étendu : on le dit également des qualités de la surface et de la substance même. Des châtaignes, des pommes de terre sont *farineuses*. On le dit aussi des racines, des tiges, des fruits, des graines dont on peut extraire une sorte de farine. C'est improprement qu'on lui donne alors le sens de *farinacé*, qui exprime un mode différent (V.)

FASCICULÉ. *Fasciculatus* (*botan.*) Adjectif qui désigne

toute partie qui est rassemblée en FAISCEAU ou en paquet. On dit les *feuilles fasciculées*, lorsqu'elles sont ramassées en groupe sur le rameau qui les porte.

Les *fleurs*, lorsque les pédicules sont nombreux et partent du même point ou d'un support commun très-court.

Les *poils*, lorsqu'ils sont réunis en touffes sur différens points de la surface d'une partie ou d'une plante.

La *racine* est *fasciculée* quand elle est composée de fibres simples, charnues, de tubercules alongés, qui sont réunis en faisceaux au bas de la tige ou de la plante, comme dans l'asphodèle jaune (V.)

FASTIGIÉS. *Fastigiati* (*botan.*) On dit les rameaux et les branches *fastigiés*, lorsque partant de différens points du tronc ou de la tige, ils s'élèvent verticalement, sont très-rapprochés et se terminent presque tous à la même hauteur. Le peuplier d'Italie, le thuya de la Chine sont des exemples d'*arbres fastigiés*, ou dont les rameaux prennent cette forme remarquable.

Dans plusieurs auteurs, *fastigié* est souvent employé comme synonyme de PYRAMIDAL (V.)

FAUCHER (*art vét.*) On dit communément qu'un cheval *fauche*, quand il décrit une espèce de courbe en portant la jambe en avant, au lieu de l'avancer directement (S.)

FAUCILLON (*forêts*). Espèce de petite faucille avec laquelle on coupe les menus bois taillis. Le petit bois coupé avec cet instrument se nomme *bois à faucillon* (S.)

FAUDES ou FAULDES (*forêts*). Les charbonniers appellent ainsi les places à charbon ou les CHARBONNIÈRES (S.)

FAUNE (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe en FLÛTE à plusieurs yeux, et placée en coupant la tête de la partie greffée. Cette greffe est principalement en usage pour les arbres étrangers (S.)

FAUSSE-COUPE (*jard.*) Branche d'un arbre fruitier, coupée trop en bec de flûte. Cette coupe est vicieuse et elle occasionne l'avortement du bouton, quelquefois même la mort de la branche (S.)

FÉBRIFUGE (*méd.*) Epithète des médicamens qui guérissent la fièvre. Ce mot est composé du latin *febris*, fièvre, et *fugere*, chasser; propre à chasser la fièvre (S.)

FÉBRILE (*méd.*), dérivé de *febris*, nom latin de la fièvre. Epithète de ce qui a rapport à la fièvre. Humeur *fébrile*, mouvement *fébrile* (S.)

FÉCALE (MATIÈRE). Excrémens de l'homme (S.)

FECES (*chimie*). Lie, le dépôt. Ce mot vient du latin *fex*, lie (S.)

FÉCONDATION. *Fecundatio* (*botan.*) C'est l'action de l'organe sexuel mâle, sur l'organe sexuel féminin, par laquelle un ovaire acquiert la faculté de devenir fruit, de produire des graines propres à perpétuer l'espèce. La *fécondation* a pour but la formation ou le développement de l'embryon : c'est l'acte le plus important de la végétation. Tous les autres n'en sont que le prélude, les accessoires, le but ou les résultats (V.)

FÉCULE (*chimie et économ.*) Matière blanche, pulvérulente, insoluble dans l'eau froide, et formant une colle avec l'eau bouillante. On l'appelle aussi *amidon* et *substance amylacée*. On retire la *fécule* de plusieurs graines et de plusieurs racines, aussi bien que de quelques fruits (S.)

FEINDRE (*art vét.*) Le cheval *feint* quand il boite légèrement (S.)

FEMELLE. *Femina* (*botan.*) On le dit d'une fleur qui étant dépourvue d'étamines n'a que l'organe féminin, c'est-à-dire des pistils. Lorsqu'une plante a des fleurs mâles et des fleurs femelles, distinctes et séparées, elle est MONOÏQUE. Lorsque, dans une espèce de plante, un individu ne porte que des fleurs mâles, et qu'un autre individu ne porte absolument que des fleurs femelles, elle est DIOÏQUE (V.)

FÉMORO-COXALE (ARTICULATION) (*art vét.*) Jonction de la cuisse du cheval avec la croupe (S.)

FÉMUR (*anat.*) Mot latin, adopté dans notre langue, pour désigner l'os de la cuisse (S.)

FÉNASSE (*économ. rur.*) Fourrage composé d'avoine et d'autres plantes graminées, approchantes de l'avoine (S.)

FENDOIR (*jard.*) Outil qui sert pour greffer en fente (S.)

FENESTRÉ. *Fenestratus* (*botan.*) Il se dit de toute partie qui est percée, de part en part, de trous à jour; telle est la feuille du *dracontium pertusum*, la tige aplatie de plusieurs bauhinies. La capsule du pavot est *fenestrée*, parce qu'elle est percée de plusieurs trous à son sommet, au-dessous du disque formé par le stigmate qui est persistant (V.)

FENTE (GREFFE EN) (*agric.*) C'est la plus facile de toutes les greffes et l'une des plus sûres. Elle se fait en plaçant un rameau dans une *fente* longitudinale faite au sujet (S.)

FER A LUNETTE (*art vét.*) Fer de cheval dont les éponges sont tronquées (S.)

FERMENT (*arts et m.*) Substance en fermentation dont divers arts font usage pour exciter la fermentation dans une autre substance. Le levain, la présure, la levure de bière, etc., sont des *fermens* (S.)

FERMENTATION (*chimie*). Mouvement spontané qui est produit dans les substances animales ou végétales. La chaleur, l'humidité, le contact de l'air, etc., sont des causes de *fermentation* (S.)

FERRARY (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe en FENTE, à un seul rameau du même diamètre que la tige du sujet. C'est la greffe employée communément à Gênes pour les arbustes délicats (S.)

FERTILE. *Fertilis* (*botan.*) Se dit d'une plante, d'une fleur qui est susceptible de fécondation, et qui peut perfectionner son fruit ou ses graines et perpétuer l'espèce (V.)

FÉTIDE. Qui sent mauvais, comme une eau croupie, un bourbier, etc. (S.)

FEU (*art vét.*) Maladie des moutons qui se manifeste par une rougeur répandue sur toute la peau, avec fièvre et dégoût. Cette maladie est contagieuse et fait de grands ravages dans les troupeaux (S.)

FEU DU BLÉ (*économ.*) On dit que le blé à jeté son feu, lorsqu'entassé en meule ou en grange, il a perdu son humidité surabondante (S.)

FEU CÉLESTE (*art vét.*) Maladie charbonneuse des bêtes à laine. V. CHARBON (S.)

FEU SACRÉ (*art vét.*) Bouton charbonneux dont les bêtes à laine sont attaquées. V. CHARBON (S.)

FEU SAINT-ANTOINE (*art vét.*) Espèce de CHARBON qui attaque les bêtes à laine (S.)

FEUILLAISON. *Foliatio* (*botan. et agric.*) C'est le temps où un arbre ou une plante ligneuse commence à développer ses feuilles. La plupart des espèces ont des époques différentes pour leur *feuillaison*. Elle est relative au degré de latitude du climat, et à sa température (V.)

FEUILLE. *Folium* (*botan.*) Il y a des *feuilles simples, composées, surcomposées, entières* ou *découpées, multifides, lobées*, etc. V. leur définition à ces différens mots (V.)

FEUILLÉ. *Foliatus* (*botan.*) Qui est pourvu d'une ou de plusieurs feuilles. Il est l'opposé d'APHYLLE (V.)

FEUILLE DE SAUGE (*art vét.*) Bistouri à lame courbe, employé pour les opérations sur les animaux (S.)

FEUILLET (*art vét.*) C'est le troisième estomac des animaux ruminans. Il est plus long que large, et il est tapissé en dedans de lames semblables aux *feuillets* d'un portefeuille (S.)

FEUILLETÉ, ou LAMELLÉ. *Laminosus, Lamellatus* (*botan.*) Qui est composé de lames ou de FEUILLETS (V.)

FEUILLETS. *Laminæ* (*botan.*) On donne ce nom aux membranes du LIBER, et aux lames qui remplissent la face interne ou le dessous du chapeau des champignons, particulièrement de ceux qui composent le genre *agaric* (V.)

FIBRE (*anat.*), du latin *fibra*, qui signifie *filament*. Les fibres sont, en effet, des filamens déliés, dont les diverses parties des corps vivans sont composées (S.)

FIBRINE (*chimie*). C'est la matière fibreuse du sang; elle se compose de filamens blancs et très-fermes (S.)

FIC (*méd.*) Excroissance charnue, ou tumeur qui prend la figure et presque l'intérieur d'une figue, en latin *ficus*; d'où l'on a fait *fic* (S.)

FIC (*art vét.*) V. CRAPAUD (S.)

FICHE (*agric.*) V. BARRE (S.)

FICHER (*vignes*). *Ficher* la vigne, c'est planter au pied de chaque cep un échalas, ou tuteur (C.)

FILET, ou FILAMENT. *Filamentum* (*botan. et jard.*) Partie de l'étamine qui soutient ou porte l'anthère.

On donne aussi le nom de *filets* ou COURANS (*flagella*), à des jets longs, minces comme des fils, que produisent certaines plantes et qui traînent sur la terre, y prennent racine par leur extrémité, et forment de nouveaux individus; tels sont ceux de la violette, du fraisier (V.)

FILIFORME. *Filiformis* (*botan.*) Toute partie qui est déliée et flexible comme un fil (V.)

FILIPENDULÉ. *Filipendulus* (*botan.*) Qui pend, suspendu comme par un fil. On le dit de certaines *racines*, comme celles de la plante nommée *filipendule*, lorsqu'elles ont des tubercules charnus, séparés et suspendus à des fils.

On le dit aussi d'une *graine*, lorsqu'elle est pendante hors des loges de sa capsule ou de son fruit, et qu'elle est suspendue par le cordon ombilical; comme est celle des diverses espèces du genre *magnolia* (V.)

FILTRATION (*chimie et économ.*) Opération par laquelle on sépare d'une liqueur les parties solides, trop légères pour se déposer. Elle se fait par le moyen des FILTRES (S.)

FILTRE (*chimie et économ.*) Espèce de tamis dont on se sert pour filtrer les liqueurs. V. FILTRATION. L'étamine, le coton, le linge, le papier, sont les *filtres* les plus communs (S.)

FISTULE (*méd.*) Ulcère profond, sinueux, presque toujours calleux, et dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large; il en sort du pus. Les diverses parties que les *fistules* attaquent déterminent ses différentes dénominations; la *fistule lacrymale* est celle qui se forme au grand angle de l'œil, la *fistule à l'anus*, etc. (S.)

FISTULEUX (*méd.*) Epithète d'une plaie ou d'un ulcère qui dégénère en FISTULE (S.)

FISTULEUX. *Fistulosus* (*botan.*) Alongé, plus ou moins cylindrique, et creusé intérieurement, mais fermé par les deux bouts. Le chaume des graminées est souvent *fistuleux;* les feuilles et les tiges de l'oignon sont *fistuleuses* (V.)

FLAMME (*art vét.*) Lancette enchassée, dont on se sert pour saigner les chevaux, et pour quelques autres opérations (S.)

FLÈCHE (*agric. et forêts*). Pièce de la charrue, que l'on nomme aussi AGE.

En terme de forestier, la *flèche* est la tige de l'arbre (S.)

FLEGMATIQUE (*méd.*) Qui a beaucoup de FLEGME, de pituite (S.)

FLEGME, ou **PHLEGME** (*méd. et chimie*). C'est la partie aqueuse qui se dégage de diverses substances. Ce mot est grec, *phlegma*, pituite.

Les médecins nomment *flegme* une humeur aqueuse qui existe dans le corps (S.)

FLEGMON (*méd.*), du grec *phlegmoné*, inflammation. Tumeur dure et inflammatoire qui se forme en diverses parties du corps de l'homme et des animaux, et qui attaque les tégumens et les muscles (S.)

FLEGMONEUX (*méd.*) Tumeur de la nature du FLEGMON (S.)

FLEUR. *Flos* (*botan.*) Il y a des *fleurs apétales* ou *apétalées*, de *pétalées*, de *simples*, de *composées*, d'*hermaphrodites*, de *mâles*, de *femelles*, de *polygames*, de *neutres*, etc. V. ces différens mots (V.)

FLEURAISON, ou **FLORAISON.** *Efflorescentia* (*botan. et agric.*) Ce terme a deux acceptions: l'une indique le temps où une plante commence à épanouir ses fleurs; par l'autre,

on entend l'espace de temps pendant lequel une plante reste en fleur, c'est-à-dire la durée de sa *fleuraison* (V.)

FLEURETTE (*botan.*) Nom donné aux FLEURONS et DEMI-FLEURONS par quelques auteurs (V.)

FLEURON. *Flosculus* (*botan.*) Ce sont les petites fleurs tubulées qui composent le disque des fleurs COMPOSÉES, comme le souci, la reine-marguerite. Dans le *demi-fleuron*, il n'y a pas de tube, mais seulement une languette, comme dans la dent-de-lion, la laitue, etc.; ou un rayon, comme dans le chrysanthême (V.)

FLEURONNÉ. V. FLOSCULEUX (V.)

FLEURS (*chimie*). Substances que la chaleur fait volatiliser, et qui deviennent extrêmement légères. Les *fleurs de cinabre* sont le vermillon natif; les *fleurs de soufre* sont du soufre sublimé (S.)

FLEURS DES FRUITS (*botan.*) C'est l'EFFLORESCENCE qui couvre certains fruits (S.)

FLEXIBLE. *Flexibilis* (*botan.*) Qui est droit ou courbé, mais qui a la propriété de pouvoir se fléchir, se ployer (V.)

FLEXUEUX. *Flexuosus* (*botan.*) On le dit d'un corps qui est courbé de lui-même, qui forme plusieurs courbures ou flexions sur un même plan. Il ne faut pas le confondre avec *tortueux*. Les rameaux de plusieurs *lyciums* sont *flexueux*. L'osier est flexible, mais il n'est pas *flexueux* (V.)

FLORAL. *Floralis* (*botan.*) Tout ce qui appartient à la fleur ou l'accompagne (V.)

FLORE. *Flora* (*botan.*) C'est un ouvrage qui traite des plantes d'un pays déterminé, d'un empire, d'une province (V.)

FLORENTINE (*art vét.*) Espèce de fers, particulière aux mulets. V. PLANCHE (S.)

FLOTTE (*pêche*). On appelle ainsi les morceaux de liége ou de bois léger, qui sont attachés aux cordes ou à la tête des filets pour les maintenir dans une position à peu près verticale (S.)

FLUATES (*chimie*). Sels formés par la combinaison de l'acide FLUORIQUE avec les bases terreuses, alkalines et métalliques. Ces sels portaient assez généralement, dans l'ancienne chimie, le nom de *fluors*. Les chimistes distinguent le *fluate d'alumine*, le *fluate calcaire*, le *fluate de fer*, etc. (S.)

FLUIDE ALBUMINEUX. V. SERUM (S.)

FLUIDE GALVANIQUE (*phys.*) V. GALVANISME (S.)

FLUIDE MAGNÉTIQUE. V. MAGNÉTISME (S.)

FLUIDES (*phys.*) Ce sont des substances dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles cèdent à la plus légère pression et qu'elles roulent les unes sur les autres avec la plus grande facilité.

Les *fluides* se distinguent en *liquides* ou *fluides incompressibles*, c'est-à-dire qui ne peuvent être comprimés, et en *fluides élastiques*, ou *fluides compressibles*, qui sont invisibles et impalpables; ce sont les GAZ.

Généralement parlant, le mot *fluide* est synonyme de *liquide* (S.)

FLUIDES AÉRIFORMES (*chimie*). V. GAZ (S.)

FLUOR (*chimie*). V. FLUATE (S.)

FLUORIQUE (ACIDE) (*chimie*). Acide qui se trouve formé dans le FLUATE *de chaux* ou *calcaire* (S.)

FLÛTE (GREFFE EN) (*agric.*) Les *greffes en flûte* se font en enlevant un large anneau d'écorce à deux arbres, et en placant l'un de ces anneaux sur le sujet que l'on veut greffer, et on le maintient par une ligature. L'anneau est ou entier, ou fendu dans sa longueur, ou coupé en biseau (S.)

FLUTEAU (GREFFE EN) (*agric.*) Cette greffe ne diffère de la greffe en flûte que par la coupe de l'anneau à placer sur le sujet. V. FLÛTE (S.)

FLUXION PÉRIODIQUE (*art vét.*) Maladie des yeux, qui attaque les chevaux, et dont les symptômes ont quelque ressemblance avec ceux de l'OPHTALMIE. On donne à cette *fluxion* l'épithète de *périodique*, parce qu'elle change à différentes époques. On l'a nommée aussi *fluxion lunatique*, dans la croyance que ses périodes ont du rapport avec les périodes lunaires (S.)

FOIE (*chimie*). V. SULFURE (S.)

FOLIOLE. *Foliolum* (*botan.*) C'est une feuille partielle d'une feuille composée, comme celle de l'acacia commun. Chaque pièce d'un calice polyphylle est aussi appelée *foliole* (V.)

FOLLICULE. *Folliculus* (*botan.*) C'est un fruit ordinairement géminé; il est à une seule loge et s'ouvre ou se fend par l'un des côtés, et renferme plusieurs graines, tels sont les fruits des APOCYNÉES (V.)

FONGOSITÉS (*méd.*) Excroissances de la nature du FUNGUS (S.)

FONGUEUX (*méd.*) Qui est de la nature du champignon. Les chairs *fongueuses* paraissent dans les ulcères en manière de champignons (S.)

FORCEAUX (*agric.*) Deux pièces de bois ajustées sur le cep de la charrue à tourne-oreille, et qui sont placées sur la même direction que l'oreille, afin de renverser aussi leur part de la terre, qui, sans ces pièces, engorgerait tout l'arrière-train et appesantirait le travail (C.)

FORCE A TONDRE. Espèce de ciseaux à ressort, dont les deux lames se joignent ou plutôt se tiennent en décrivant un demi-cercle, ce qui leur donne un mouvement élastique qui les fait ouvrir d'elles-mêmes. On s'en sert pour tondre les bêtes à laine (C.)

FORGER (*art vét.*) On dit qu'un cheval se *forge* lorsque les fers des pieds de derrière viennent frapper ceux des pieds de devant (S.)

FORME (*art vét.*) EXOSTOSE au paturon du cheval. La guérison de cette tumeur osseuse est difficile et souvent douteuse (S.)

FORSYTH (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE sur tige, de rameaux sur l'arbre même auquel ils appartiennent. Le but de cette greffe est de remplacer des branches qui manquent sur les arbres en espalier et en vase (S.)

FORTRAITURE (*art vét.*) Maladie du cheval, occasionnée par l'excès de la fatigue et par un grand échauffement. Le cheval *fortrait* a les flancs enfoncés, et l'on y distingue une espèce de corde qui va de la hanche aux dernières côtes (S.)

FOUDRE (*économ.*) Grand vaisseau où l'on dépose le vin au sortir du pressoir. Les *foudres* sont communément construits en maçonnerie, et contiennent cent pièces de vin et plus. On parle du *foudre* de Heidelberg, dans le Palatinat, qui contient sept cent cinquante muids (C.)

FOUENNE, ou FOUANE (*pêche*). Sorte de lance, tantôt simple, tantôt à plusieurs branches. Les pêcheurs s'en servent pour percer les poissons dans l'eau (S.)

FOUETTER (*art vét.*) Méthode de CASTRATION qui se pratique sur les agneaux antenois et sur les béliers; elle consiste à lier fortement avec une ficelle, les bourses au-dessus des testicules, à laisser cette ligature pendant huit jours et à couper ensuite les bourses au-dessous. C'est ce que l'on appelle aussi *billonner* (S.)

FOUGÈRES (les). *Filices* (*botan.*) Famille de plantes

cryptogames qui prend son nom du genre *fougère* proprement dit (*filix*) et avec lequel tous les autres qu'elle renferme ont de l'affinité (V.)

FOUGEROUX (GREFFE). (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige, par la réunion de plusieurs sujets à un arbre planté au milieu d'eux (S.)

FOURBU (*art vét.*) On dit qu'un cheval ou tout autre animal est *fourbu* lorsqu'il est attaqué de la *fourbure* (S.)

FOURBURE (*art vét.*) Engorgement très-douloureux des vaisseaux sanguins de l'intérieur du sabot du cheval, des bêtes à cornes et des bêtes à laine. Cette maladie est encore connue sous les dénominations de *fourbature* et de *fourbissure* (S.)

FOURCHE A PRÉS (*agric.*) C'est une grosse et lourde *fourche*, qui dans les vignobles sert à ouvrir la terre forte et glaiseuse pour creuser les fosses ou provins; elle sert aussi à labourer le bout des terres foulées qui donnent sur les grands chemins, et à retourner les vieux prés enfermés dans les vignes, lorsque celles-ci ne permettent pas que la charrue y aborde (C.)

FOURCHET (*art vét.*) Tumeur douloureuse qui affecte le bas des jambes du mouton qui est le seul animal que le *fourchet* attaque (S.)

FOURCHETTE (*économ. rur.*) Outil de bois fait avec une branche de coudrier ou de chêne pour mettre le foin en meule (C.)

FOURCHETTE (*art vét.*) Cavité de la partie postérieure du pied du cheval; elle forme la fourche, d'où lui vient son nom (S.)

FOURCHETTE ÉCHAUFFÉE (*art. vét.*) V. CRAPAUD (S.)

FOURMILIÈRE (*art vét.*) Espace vide qui se forme au pied du cheval et qui s'étend depuis la couronne jusqu'en bas (S.)

FOURNEAUX (*forêts*). Les charbonniers donnent ce nom à la pile de bois, arrangée pour être convertie en charbon. Quand cette pile n'est que commencée, ils la nomment *alumelle* (S.)

FOURREAU (*art vét.*) Peau qui recouvre la verge du cheval (S.)

FRAIMENT AUX ARS (*art vét.*) Entamure que les chevaux gras se font au pli de la jonction des jambes avec le poitrail, dans les premiers jours d'une route ou d'un travail auxquels ils ne sont point habitués.

On dit qu'un cheval est *frayé aux ars*, lorsqu'il est ainsi entamé (S.)

FRANC (*agric.*) Un arbre *franc* est celui qui a été greffé sur un sujet sauvageon ou sur un individu de graine, tous deux de la même espèce que lui.

Le *franc sur franc* est l'arbre regreffé après avoir été greffé sur *franc* (S.)

FRÉNÉSIE (*art vét.*) V. MAL DE FEU (S.)

FRIABLE (*phys.*) Tout corps qui se réduit facilement en poudre entre les doigts, est un corps *friable* (S.)

FRIMAS (*phys.*) On comprend sous cette dénomination, tous les effets du froid, comme la gelée, la neige, le verglas, etc. (S.)

FROISSÉ (CHEVAL) (*art vét.*) Cheval sur lequel on a pratiqué la castration en lui *froissant* les testicules (S.)

FRONT (*art vét.*) Partie de la tête du cheval, comprise entre la ligne des yeux et la ligne des oreilles (S.)

FROUER (*chasse*). C'est souffler dans une feuille de lierre pliée ou dans une pièce de fer-blanc de la même forme, pour produire un son qui imite le cri d'un petit oiseau surpris par la chouette. L'on *froue* aussi sur la lame d'un couteau, pour contrefaire le moineau. La pipée ne peut avoir du succès si l'oiseleur ne sait pas *frouer* (S.)

FRUCTIFÈRE. *Fructiferus* (*botan.*) Qui porte, produit ou peut produire du fruit. Les plantes à fleurs mâles ne peuvent être *fructifères* (V.)

FRUCTIFICATION. *Fructificatio* (*botan.*) Ce terme a deux acceptions. C'est le temps auquel une plante perfectionne son fruit. La *fructification* d'une espèce est plus précoce ou plus tardive que celle de telle autre.

Les parties dites de la *fructification*, sont, dans la fleur : 1° le calice; 2° la corolle; 3° les étamines; 4° le pistil. Dans le fruit, c'est : 1° le péricarpe; 2° la graine (V.)

FRUTESCENT. *Frutescens*, *fruticosus* (*botan.*) C'est une plante à tiges ligneuses, ou qui s'élève et devient un arbuste ou un arbrisseau; telle est la douce-amère, le *polygonum frutescens* (V.)

FRUTICULEUX. *Fruticulosus* (*botan.*) Diminutif de *frutex* et *fruticosus*, arbrisseau; c'est-à-dire, qui est petit et ligneux, et ne forme par conséquent qu'un arbuste ou sous-arbrisseau. Quelques auteurs disent improprement *tige fruticuleuse*, pour dire *tige ligneuse* (V.)

FUMÉES (*chasse*). Fientes du cerf (S.)

FUNGUS (*méd.*) Excroissance molle et spongieuse sur les membranes et les tendons; elle a la forme d'un champignon, en latin *fungus* (S.)

FURONCLE (*méd.*) Tumeur inflammatoire, communément nommée *clou* (S.)

FUSÉE (*art vét.*) SUROS qui sont alongés et contigus (S.)

FUSIFORME. *Fusiformis* (*botan. agric.*) En forme de fuseau; c'est-à-dire, alongé, diminuant insensiblement en grosseur de haut en bas; telles sont les racines de carotte, de panais, le navet, etc. C'est aussi la forme qu'ont presque toutes les racines que l'on nomme PIVOTANTES en agriculture (V.)

FUSION (*chimie*), dérivé du latin *fundere*, fondre. C'est l'action de rendre fluide une substance solide, par le moyen du feu (S.)

FUTAIE (*forêts*). Grand bois qu'on a laissé croître à l'époque des coupes ordinaires. Celui qui a quarante ans, est appelé *futaie sur taillis;* depuis quarante jusqu'à soixante, il prend le nom de *demi-futaie;* depuis soixante jusqu'à cent-vingt, on le nomme *jeune haute futaie;* enfin au-delà de deux-cents ans, c'est une *futaie sur le retour*, ou *vieille-futaie.*

Une *futaie basse et rabougrie* est celle qui est formée d'arbres chétifs et tortus; une *futaie haute et pleine* se compose au contraire d'arbres de la plus belle venue (S.)

G.

GAÎNE. *Vagina* (*botan.*) C'est une expansion membraneuse de la partie inférieure d'une feuille, qui embrasse ou entoure plus ou moins la tige. La *gaîne* tient lieu de pétiole dans les graminées, les cyperoïdes et les autres plantes monocotylédones.

On donne aussi ce nom à d'autres parties d'une plante, lorsqu'elles sont faites en gaîne, telles sont les *gaînes* stipulaires des *polygonum* ou persicaires (V.)

GALACTOMÈTRE (*économ.*) Nouveau mot formé du grec, pour exprimer un nouvel instrument que le génie inventif et

bienfaisant de M. Cadet-de-Vaux a imaginé. C'est un pèse-liqueur destiné à s'assurer de la qualité du lait, à indiquer la quantité d'eau que la fraude ajoute au lait. Le nom de cet instrument se compose de *gala*, lait, et de *métron*, mesure; mesure du lait (S.)

GALE (*agric.*) Maladie des arbres qui se manifeste sur l'écorce, en change la couleur et la rend écailleuse, ridée, raboteuse. La cause de cette maladie est la répercussion de la transpiration de l'arbre dans la masse de la circulation de la sève, occasionnée par un froid subit, une gelée ou un coup de soleil, lorsqu'il darde ses rayons à travers une atmosphère vaporeuse. Les arbres fruitiers à écorce tendre, les jeunes branches et les pousses de l'année y sont le plus sujets (V.)

GALÈRE (*jard.*) Grand rateau que le jardinier traîne pour râtisser les allées de jardin; il y a des *galères* que l'on fait tirer par un cheval (S.)

GALIPOT (*phys.*) Résine qui découle de plusieurs espèces de pins; on la connaît dans le commerce sous la dénomination de *poix de Bourgogne*, et elle est employée dans plusieurs arts et métiers. Le *galipot* a une consistance molle (S.)

GALLE-INSECTE (*hist. nat.*) On donne ce nom à de petits insectes qui ont ordinairement six jambes; ils ont extérieurement de la ressemblance avec une *galle*; tel est le *kermès* de Provence (V.)

GALLES (*botan.*) Excroissances singulières, de formes variées, souvent arrondies ou globuleuses, qui se développent sur les feuilles et les tiges de certaines plantes et de quelques arbres. Les *galles* des diverses espèces de chênes sont globuleuses et hérissées; telle est celle qui se trouve dans le Levant, et que l'on nomme *noix de galle*; celle du rosier sauvage est frangée, on la nomme *bédéguar*; elles sont occasionnées par la piqûre de certains insectes qui y déposent leurs œufs (V.)

GALVANIQUE (*phys.*) Ce qui a rapport au GALVANISME. Phénomènes *galvaniques*, pile *galvanique* (S.)

GALVANISME (*phys.*) Propriété qu'ont les substances animales d'éprouver, dans certaines positions et dans certaines circonstances, une irritation qui se manifeste par des mouvemens très-sensibles. C'est à Galvani, professeur à Bologne, qu'est due la découverte du fluide qui produit ces effets, et qui très-vraisemblablement ne diffère pas du fluide ÉLECTRIQUE (S.)

GAME ou GAMME (*art vét.*) C'est le GOITRE des moutons (S.)

GANACHE (*art vét.*) V. GOITRE.

On donne cette même dénomination à la mâchoire inférieure du cheval, du mouton, etc. (S.)

GANGLION (*art vét.*) Ce mot est grec, et signifie *petit nœud*. Tumeur dure qui survient aux tendons des jambes du cheval, et qui le fait boiter (S.)

GANGRÈNE (*méd.*) Mot dérivé du grec, *gangraina*, mortification. C'est en effet une mortification de quelque partie du corps, qui se communique aux parties voisines (S.)

GARDE (*économ. rur.*) Pièce de bois d'un mètre de long, posée en dehors de la ridelle d'une charrette pour la maintenir et l'empêcher de s'écarter (C.)

GARGOULETTE (*économ.*) V. ALCARAZAS (S.)

GARROT (*art vét.*) C'est dans le cheval, les épines saillantes des vertèbres à la partie postérieure de la crinière (S.)

GARROT (*économ. rur.*) C'est un levier plus ou moins long pour serrer la *prolonge* ou petit câble, avec lequel on serre une voiture de paille ou de foin, ou de gerbes à la moisson (C.)

GARROT COURT (*économ. rur.*) C'est un brin de bois courbe, gros comme un manche à balai; son usage est de serrer la somme d'herbe, de bois, etc., dont on charge un cheval ou un baudet (C.)

GATILIERS (les). *Vitex* (*botan.*) Famille de plantes ainsi nommée du genre *gatilier* (*vitex*) qui en fait partie, et avec lequel tous les autres qu'elle renferme ont beaucoup d'affinité (V.)

GAUDE (*économ. domest.*) En Bourgogne et dans la Franche-Comté, on appelle ainsi un mets qui y est fort commun, et qui est une espèce de bouillie préparée avec la farine du maïs (S.)

GAULES (*vignes*). Tailles alongées de la vigne (S.)

GAZ (*chimie*). Expression inventée par Van-Helmont, et qui désigne un esprit, un fluide aériforme, invisible, transparent, élastique et mêlé à l'air. Les *gaz* diffèrent des vapeurs en ce qu'ils ne se condensent point par le refroidissement (S.)

GAZ ACIDE CARBONIQUE. V. ACIDE CARBONIQUE (S.)

GAZ ACIDE CRAYEUX (*chimie*). V. ACIDE *carbonique* (S.)

GAZ ACIDE FLUORIQUE (*chimie*). Il s'obtient en chauffant dans une CORNUE de l'ACIDE *sulfurique*, versé sur de la poudre de SPATH *fluor*. Ce *gaz* perce le verre, éteint les lumières et tue les animaux (S.)

GAZ ACIDE MARIN DÉPHLOGISTIQUÉ (*chimie*). V. ACIDE *muriatique oxigéné* (S.)

GAZ ACIDE MURIATIQUE OXIGÉNÉ (*chimie*). V. ACIDE *muriatique oxigéné* (S.)

GAZ ACIDE SPATHIQUE (*chimie*). V. GAZ *acide fluorique* (S.)

GAZ ACIDE SULFUREUX (*chimie*). V. ACIDE *sulfureux* (S.)

GAZ ALKALIN (*chimie*). V. AMMONIAQUE (S.)

GAZ AMMONIAC (*chimie*). V. AMMONIAQUE (S.)

GAZ AZOTE (*chimie*). V. AZOTE. Le *gaz azote* combiné avec le phosphore forme le *gaz azote phosphoré*.

Si l'on combine l'*azote* et le soufre, il en résulte du *gaz azote sulfuré* (S).

GAZ CARBONEUX (*chimie*). On l'obtient en faisant passer du GAZ *acide carbonique* dans un tube rouge et contenant de la poudre de charbon. Ce *gaz* tue les animaux. On lui donne aussi la dénomination de *gaz oxide de carbone* (S.)

GAZ HÉPATIQUE (*chimie*). V. GAZ *hydrogène sulfuré* (S.)

GAZ HILARANT (*chimie*). Il se dégage en abondance du NITRATE *d'ammoniaque* chauffé. L'épithète *hilarant* a été donnée à ce *gaz*, parce que l'on a prétendu qu'en le respirant, il produisait une gaîté, une hilarité extraordinaire (S.)

GAZ HYDROGÈNE (*chimie*). *Gaz* beaucoup plus léger que l'air qui s'élève naturellement des marais, des houillères, etc. On l'obtient par la décomposition de l'eau. Il a une odeur fétide.

En pourrissant au fond de l'eau, les substances végétales la décomposent et donnent naissance au *gaz hydrogène carboné*, plus lourd, plus fétide et plus délétère que le *gaz hydrogène* simple.

L'HYDROGÈNE qui tient du soufre en dissolution, forme le *gaz hydrogène sulfuré*. Il exhale une odeur d'œufs pourris. Il se trouve naturellement dans les eaux minérales sulfureuses (S.)

GAZ INFLAMMABLE (*chimie*). V. GAZ *hydrogène* qui est, en effet, très-inflammable (S.)

GAZ MÉPHITIQUE (*chimie*). V. ACIDE *carbonique* (S.)

GAZ NITREUX (*chimie*). C'est l'OXIDE D'AZOTE (S.)

GAZ OXIGÈNE (*chimie*). Ce *gaz* est le résultat de la combinaison de l'OXIGÈNE avec le CALORIQUE; il était connu dans l'ancienne chimie, sous les dénominations d'*air pur*, d'*air vital*, d'*air déphlogistiqué*; il est répandu dans l'atmosphère, et c'est le seul qui soit respirable (S.)

GAZ PHLOGISTIQUÉ (*chimie*). C'est le GAZ AZOTE. On l'appelle aussi *mofette* (S.)

GAZ PRUSSIEN (*chimie*). V. ACIDE *prussique* (S.)

GAZ PULMONAIRE (*chimie*). C'est celui qui sort des poumons; il tue les animaux que l'on y plonge (S.)

GÉLATINE (*chimie*). C'est une colle animale qui fait la base de diverses parties des animaux, telles que la peau, les cartilages, les os, etc. On retire cette colle, ou gelée, en soumettant les substances qui la contiennent à l'action de l'eau bouillante. La *gélatine* est un excellent aliment (S.)

GÉLATINEUX. *Gelatinosus* (*botan.*) On le dit de tout corps ou de toute autre partie qui a la consistance d'une gelée ou d'une substance semblable à la GÉLATINE des viandes. Le nostoc et quelques conferves sont *gélatineux* (V.)

GÉLIS (*forêts*). Maladie des arbres, occasionnée par les gelées du printemps sur les pousses de l'année (S.)

GÉLISSURE (*agric.*) V. GÉLIVURE (S.)

GÉLIVURE. Maladie des arbres qui attaque l'intérieur du bois que l'on nomme alors *bois gélif* (V.)

GÉMINÉS. *Gemini, geminati* (*botan.*) Qui naissent deux ensemble du même lieu ou sur le même, ou qui sont rapprochés deux à deux. Les fleurs sont quelquefois *géminées*. Les feuilles des morelles et de plusieurs autres SOLANÉES sont géminées; alors une des deux feuilles est ordinairement plus petite que l'autre (V.)

GEMMATION. *Gemmatio* (*botan.*) On comprend sous ce nom tout ce qui concerne le boutonnement et le bourgeonnement des arbres et des plantes vivaces ligneuses. Ce mot est aussi quelquefois employé pour désigner l'époque où les bourgeons entrent en action et se développent.

On connaît quatre sortes de bourgeons : le *bulbe*, le *propagine*, le *turion* et le *bourgeon* proprement dit; les deux derniers doivent être considérés principalement, quant à leur foliation, c'est-à-dire, relativement à la manière dont les rudimens des feuilles sont pliées dans le bouton ou *gemma*. Linnæus a fait connoître dix sortes de *foliation* : 1° l'involutive (*involutiva*); 2° la révolutive (*revolutiva*); 3° l'obvolutive (*obvolutiva*), etc., etc. (V.)

GEMMIPARE. *Gemmiparus* (*botan.*) Qui porte ou qui peut produire des boutons. Le plus grand nombre des arbres des climats froids et tempérés sont *gemmipares*. Les plantes annuelles, ainsi que la plupart des arbres et des arbrisseaux

de la zone torride, ne sont pas *gemmipares*; ils n'ont pas de boutons (V.)

GENDARME (*agric.*) Pièce de fer, large d'environ quatre pouces, dont la pointe entre dans un trou rond, pratiqué près de la pointe du soc de la charrue. Le *gendarme* sert à arrêter les herbes qui s'embarrasseraient, en labourant, dans les jambettes de l'AGE (S.)

GÉNÉRATION. *Generatio* (*botan.*) C'est l'acte par lequel la fleur ou la plante est fécondée. V. FÉCONDATION. On donne aussi aux organes sexuels qui concourent à cet acte important, le nom d'*organes de la génération* (V.)

GÉNÉRIQUE. *Genericus* (*botan.*) Ce qui appartient ou peut être rapporté au genre. On dit le *caractère générique* : c'est l'exposé des caractères qui constituent essentiellement le genre. Le *nom générique* est celui du GENRE (V.)

GÉNICULÉ. *Geniculatus* (*botan.*) V. GENOUILLÉ (V.)

GENOU (*art vét.*) Articulation entre l'avant-bras et le canon du cheval (S.)

GENOUILLÉ. *Geniculatus* (*botan.*) Qui est articulé et fléchi, ou susceptible de flexion. Les tiges des graminées sont *genouillées*. Ce terme est quelquefois synonyme de NOUEUX. Quand une partie de plante a une flexion très-remarquable, et comme formant un angle, on dit aussi qu'elle est *genouillée* (V.)

GENRE. *Genus* (*botan.*) C'est un certain nombre d'espèces de plantes qui ont entre elles les plus grands rapports de ressemblance dans la conformation des parties de la fructification. D'après cette ressemblance, on les réunit sous un nom commun, que l'on appelle *nom générique*, qui est comme un substantif; ensuite on y joint, à chaque espèce, pour la désigner, un adjectif, une épithète qui la qualifie, et qui devient le nom spécifique et trivial.

On donne aussi le nom de *genres de plantes* (*genera plantarum*), à un livre qui renferme la série de tous les genres connus, distribués suivant une méthode ou un système, avec l'exposition des caractères qui leur sont propres et qui les distinguent (V.)

GENTIANÉES (les). *Gentianæ* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné le nom du genre des *gentianes*, qui en est le type, et avec lequel tous ceux qui la composent ont de l'affinité (V.)

GÉOLOGIE (*phys.*) Mot grec, formé de *gé*, la terre, et de *logos*, discours; discours de la terre. C'est la science

qui fait connaître les révolutions du globe terrestre, la formation des pierres, des substances minérales, des tremblemens de terre, etc. (S.)

GÉONOMIE (*phys. et agric.*) Terme grec, formé de *gé*, la terre, et de *nomos*, loi, règle; règle de la terre. Ce mot a été créé, dans ces derniers temps, pour signifier la connaissance des terres que l'on cultive; connaissance indispensable à tout cultivateur (S.)

GÉOPONIQUE (*agric.*) Epithète de ce qui a rapport à l'agriculture. Ce mot est composé de *gé*, la terre, en grec, et de *ponos*, travail, dans la même langue; travail de la terre.

Quelques écrivains d'agriculture donnent le nom de *terres géoponiques* aux terres qui peuvent être ensemencées en blé, orge ou avoine. Les auteurs *géoponiques* sont ceux qui traitent de la culture des terres (S.)

GÉORGIQUES (*agric.*), du grec *gé*, la terre, et *ergon*, travail; travail de la terre. Cette expression ne s'emploie que pour désigner les écrivains qui traitent de la culture des terres. Les *Géorgiques* de Virgile (S.)

GERME. *Germen* (*botan.*) Ce mot a trois acceptions principales, qui désignent des choses différentes : par la première; on entend la partie inférieure du pistil, l'ovaire qui renferme le rudiment des graines; par la seconde, on désigne la partie qui sort de la graine à l'époque de la germination, et qui produit la nouvelle plante; par la troisième, on indique les bourgeons ou jeunes pousses qui naissent des racines tuberculeuses de certaines plantes, comme la pomme de terre, à l'époque du printemps (V.)

GERMÉ. *Germinatus* (*botan.*) Une graine est *germée* quand sa radicule commence à paraître (V.)

GERMINATION. *Germinatio* (*botan.*) C'est le premier développement des parties contenues dans la graine; le premier signe qui annonce la naissance et l'accroissement d'une nouvelle plante (V.)

GESTATION (*méd.*) C'est le temps qu'une femelle porte son fruit. Ce mot vient du latin *gestatio*, action de porter (S.)

GIGOTÉ (*art vét.*) On dit qu'un cheval est *bien gigoté*, quand les muscles de sa jambe et de sa cuisse sont bien fournis par derrière (S.)

GILLE (*pêche*). Grand ÉPERVIER, et du double de l'épervier commun. On ne s'en sert qu'en hiver, et quand la rivière est haute (S.)

GIRANDOLE (*jard.*) V. ARBRE EN GIRANDOLE (S.)

GIRARDIN (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS, de côté, opérée avec des rameaux chargés de boutons à fleurs. Cette greffe n'a rien d'utile (S.)

GIVROGNE (*art vét.*) Dartres qui viennent aux lèvres et aux naseaux des moutons (S.)

GLABRE. *Glaber* (*botan.*) Il se dit de toute partie qui n'est pas pubescente, c'est-à-dire, qui n'a ni poils, ni duvet, qui est unie; telles sont les feuilles du lierre, du myrte (V.)

GLABRIUSCULE. *Glabriusculus. Glabellus* (*botan.*) Presque GLABRE, ou dont la pubescence est très-peu apparente (V.)

GLADIÉ. *Gladiatus* (*botan.*) Cet adjectif se dit de toute partie qui a la forme d'une épée, d'un *glaive*, nommé en latin *gladius*; telles sont les feuilles de la plupart des iris. Ce mot est synonyme d'ENSIFORME (V.)

GLAIRE (*méd.*) Humeur gluante qui est occasionnée par quelque maladie. Ce mot vient, dit-on, de l'allemand *glaer* (S.)

GLAISE (*phys.*) V. ARGILE (S.)

GLANDÉE (*forêts*). Récolte des glands, et introduction des porcs dans les forêts pour y manger des glands (S.)

GLANDES (*anat.*) Entrelacemens des vaisseaux, formant des molécules recouvertes d'une membrane. Les *glandes* servent à séparer quelqu'humeur ou à élaborer la lymphe. Elles prennent différens noms, suivant leurs fonctions ou leur position (S.)

GLANDES. *Glandulæ* (*botan.*) Ce sont de petits corps vésiculeux que l'on voit sur différentes parties des plantes, particulièrement sur les feuilles, les calices, et aux onglets des pétales. On les regarde comme des organes destinés à quelques sécrétions et excrétions. Il y en a de formes très-variées, de sessiles, de pédiculées, etc. (V.)

GLANDULEUX. *Glandulosus* (*botan.*) Il se dit de ce qui est composé de GLANDES, ou qui est remarquable par des glandes (V.)

GLAUQUE. *Glaucus* (*botan.*) Il se dit des feuilles et de toute autre partie qui ont une couleur d'un vert blanchâtre, ou qui est couverte d'une vapeur bleuâtre, mais qui n'est due à aucune espèce de duvet. Le feuillage de l'œillet (*dianthus caryophyllus*) est d'un vert *glauque* (V.)

GLEUCO-OENOMÈTRE, ou GLEUCOMÈTRE (*économ.*) Espèce de pèse-liqueur, inventé par M. Cadet-de-Vaux, et

qui sert à marquer, avec précision, le moment du décuvage des vins, parce qu'il indique le degré de la fermentation du moût. Le nom de cet instrument, tiré du grec, se compose de *gleukos*, moût, et de *métron*, mesure; mesure du moût (S.)

GLOBULEUX. *Globulosus* (*botan.*) Qui est arrondi, et a la forme de petits globes (V.)

GLOMÉRÉ. *Glomeratus* (*botan.*) Tout ce qui est rassemblé, ramassé en groupe, qui est pelotonné. On le dit particulièrement des fleurs. V. aussi AGLOMÉRÉ, CONGLOBÉ, qui sont presque synonymes (V.)

GLOSSANTHRAX (*art vét.*) Charbon ou ANTHRAX à la langue des animaux. Quelques-uns l'appellent *chancre à la langue* (S.)

GLOTTE (*anat.*) Fente du LARYNX, par laquelle l'air passe dans la trachée-artère. Le mot grec *glôttis*, veut dire *languette*, parce qu'en effet la *glotte* a la forme d'une petite langue (S.)

GLUANT. *Glutineux*, *Glutinosus* (*botan.*) Ces deux adjectifs se disent de ce qui est couvert ou enduit d'une matière collante qui s'attache et adhère fortement aux doigts; telles sont la poix et la térébenthine (V.)

GLUME. *Gluma* (*botan.*) On donne ce nom aux écailles ou paillettes qui forment les épis ou épillets de toutes les graminées. Il y a des *glumes florales* et des *glumes calicinales*. Ce terme est synonyme de BALE (V.)

GLUTEN (*chimie*). Ce mot est latin, et signifie la *glu*. Les chimistes en ont fait la dénomination d'une substance grise, élastique, insoluble dans l'eau, et se décomposant facilement. On la trouve dans plusieurs végétaux, et particulièrement dans les grains des plantes céréales. On l'a nommée *gluten*, parce que, fraîche, elle s'attache à tous les corps (S.)

GOBBE (*art vét.*) EGAGROPILE que l'on trouve dans l'un des estomacs des bêtes à laine. L'on a cru long-temps, et l'on croit encore dans les campagnes, que les *gobbes* sont des compositions empoisonnées que des malveillans répandent dans les pâturages pour faire périr les moutons (S.)

GOBBÉ (*art vét.*) On dit qu'une bête à laine est *gobbée*, quand on trouve une GOBBE dans l'un de ses estomacs (S.)

GOBELET (*jard.*) V. ARBRE EN GOBELET (S.)

GOÎTRE (*art vét.*) Tumeur aqueuse qui vient sous la mâchoire des moutons, et qui est un des symptômes de la POURRITURE (S.)

GOMME. *Gummi* (*botan.*) C'est une excrétion qui suinte naturellement d'un grand nombre d'arbres et de plantes différentes, par des filtres destinés à cette fonction; ce fluide se répand sur les plantes, s'épaissit, se durcit à l'air et devient plus ou moins transparent.

Les *gommes* diffèrent des résines en ce qu'elles ne sont pas susceptibles de s'enflammer, et qu'elles se dissolvent facilement dans l'eau simple, comme la gomme arabique, celle du prunier, du cerisier. Les *gommes résines* sont composées de parties gommeuses et de parties résineuses qu'on ne peut dissoudre entièrement dans l'eau, et qui ne sont pas non plus entièrement solubles dans l'esprit-de-vin (V).

GOMME (*agric.*) Maladie qui attaque les arbres fruitiers à noyaux. C'est un écoulement excessif d'un fluide mucilagineux qui devient concret, et alors s'appelle *gomme*. Quelquefois cette matière transsude à travers les fruits, et y forme des globules transparens. On en voit souvent sur les prunes (V.)

GOMME DU PAYS (*économ.*) On nomme ainsi, dans le commerce, la *gomme* qui découle naturellement de l'amandier (S.)

GOMMEUX. *Gummosus* (*botan.*) Qui a ou produit de la *gomme;* ou c'est une substance qui en a la consistance ou les propriétés (V.)

GOMMIFÈRE. *Gummifer* (*botan.*) Epithète que l'on donne aux arbres et aux plantes qui donnent de la *gomme* (V.)

GORD (*pêche*). On appelle ainsi des rangées de pieux enfoncés dans une rivière pour y tendre des filets (S.)

GORGE. *Gaux* (*botan.*) C'est l'orifice du tube d'un calice ou d'une corolle (V.)

GOURMAND (*agric.*) V. BRANCHES GOURMANDES (S.)

GOURME (*art vét.*) Maladie dont les jeunes chevaux sont attaqués. C'est un dépôt de matière dans quelque partie de la tête, avec un écoulement d'humeur par les naseaux (S).

GOUSSE. *Legumen* (*botan. et agric.*) Fruit solitaire ou simple, à sommet oblique, dont les bords ou les côtés opposés sont marqués d'une suture qui est plus grande et plus remarquable sur un des deux; cette suture est le réceptacle de la graine ou des graines, qui sont attachées à ses deux bords.

La *gousse* est ordinairement alongée, membraneuse ou coriace à sa maturité, uniloculaire et bivalve; mais il y en a

de sphéroïdales, d'orbiculaires, de planes et de contournées en spirales, comme dans plusieurs luzernes (*medicago*).

Toutes les plantes à corolle papillonacée, telles que le haricot, le pois, ont une *gousse* pour fruit (V.)

GOUTTIÈRE DES ARBRES (*agric.*) Maladie des arbres. V. ABREUVOIR (S.)

GRAINE. *Semen* (*botan. et anat. végét.*) C'est la partie la plus essentielle du fruit; elle renferme, sous un tégument propre, l'embryon d'une nouvelle plante, semblable à celle qui l'a produite. La *graine* est regardée comme l'*œuf végétal*.

La *graine* est composée de deux parties principales : le tégument propre (*integumentum proprium*), et l'amande (*nucleus*). Le point par lequel la graine était attachée au placenta est appelé HILE (*hilus*); il est très-grand dans la fève et dans la plupart des LÉGUMINEUSES (V.)

GRAINER (*forêts*). C'est mettre les porcs à la GLANDÉE (S.)

GRAMINÉE. *Gramineus* (*botan.*) Cet adjectif exprime la forme des feuilles de quelques plantes qui ont de la ressemblance avec celles de la famille des GRAMINÉES; telle est la renoncule graminée (*ranunculus gramineus*), etc. (V.)

GRAMINÉES (les). *Gramineæ* (*botan.*) Famille de plantes qui renferme toutes les céréales, et, en général, toutes celles que l'on nomme *gramen*, d'où le nom est dérivé (V.)

GRAMINIFORME. *Graminiformis* (*botan.*) On le dit des feuilles d'une plante, qui ont la forme de celles des GRAMINÉES, ou de la plante même, lorsqu'elle en a le port ou l'aspect (V.)

GRAMME (*poids*). Mot emprunté du grec, *gramma*, poids ancien des Grecs. C'est un nouveau poids, répondant à près de dix-neuf grains (S.)

GRANDIFLORE. *Grandiflorus* (*botan.*) Qui a de grandes fleurs, comparativement à d'autres espèces du même genre, qui en ont de plus petites. *Aster grandiflorus*, *caucalis grandiflora* (V.)

GRAPPE. *Racemus* (*botan.*) Assemblage ordinairement oblong de fleurs ou de fruits disposés en divers petits groupes qui sont formés par une ramification courte et subdivisée de leur axe ou support commun, comme la *grappe* de raisin, celle de groseilles (V.)

GRAPPES (*art vét.*) Excroissances rouges et assez nombreuses pour former une espèce de *grappe*. Elles naissent

aux paturons des chevaux, à la suite des EAUX AUX JAMBES. Elles attaquent plus fréquemment les ânes et les mulets (S.)

GRAS-FONDURE (*art vét.*) L'une des dénominations données à l'ENTÉRITE, parce que, dans cette maladie, les excrémens de l'animal sont peu abondans et enveloppés d'une matière muqueuse et semblable à de la graisse, ce qui faisait croire au vulgaire que c'était la graisse elle-même qui se fondait et sortait ainsi au-dehors (S.)

GRASSET (*art vét.*) C'est le nom des parties molles qui recouvrent l'os de la ROTULE du cheval (S.)

GRATIN (*chimie*). C'est la partie des matières fécales, adhérente aux parois et au fond des fosses d'aisance (S.)

GRAVIER (*phys.*) Sable mêlé de cailloux (S.)

GREFFOIR (*agric.*) C'est un petit couteau à manche de corne ou d'os, au bout duquel est une petite lame d'ivoire, qui sert à ouvrir et soulever l'écorce de la branche que l'on veut greffer en œil (C.)

GRÊLE (*anat.*) Cet adjectif s'applique à tout ce qui est long et menu; et l'anatomie en a fait la dénomination spécifique de diverses parties qui ont ces qualités; par exemple, les *intestins grêles* (S.)

GRÊLE. *Gracilis* (*botan.*) On donne ce nom à toutes les parties des plantes qui sont trop longues et trop déliées relativement à leur grosseur (V.)

GREW (GREFFE DE) (*agric.*) Greffe par scions, de côté, par un plançon dont le gros bout est en terre, et l'autre bout taillé en coin est inséré dans la tige d'un arbre. Cette greffe ne réussit que sur les arbres à bois mou (S.)

GRIFFE (*jard.*) C'est le nom que donnent les fleuristes aux racines de quelques plantes. On dit des *griffes* de renoncule (S.)

GRIMPANT. *Scandens* (*botan.*) Adjectif qui désigne un arbrisseau ou une plante dont la tige ne peut se soutenir d'elle-même, qui grimpe sur les corps voisins et s'y attache, soit par des vrilles, comme la vigne et les courges, soit par des racines caulinaires, comme dans la bignone radicante (V.)

GROS D'HALEINE (*art vét.*) V. CORNAGE (S.)

GROU (*agric.*) V. GROUETTEUX (S.)

GROUETTEUX (*agric.*) On appelle un terrain *grouetteux*, lorsqu'il est composé d'argile rougeâtre et de pierres (S.)

GRUME (*forêts*). Le *bois en grume* est celui qui a son écorce et n'a point été façonné (S.)

GRUMELEUX (*économ.*) Adjectif qui s'applique aux substances dont l'intérieur est formé de petits grains ou grumeaux. Un fruit, un fromage *grumeleux* (S.)

GUETTARD (GREFFE) (*agric.*) Greffe par SCIONS sur racines, d'un usage assez rare; elle se fait au moyen de rameaux insérés dans le collet de la racine des arbres (S.)

GUEULE (FLEUR EN). *Flos labiatus* (*botan.*) Ce terme a été souvent employé pour exprimer la forme des fleurs qui ressemblent à une gueule ouverte. C'est la même chose que fleur LABIÉE (V.)

GUEULE BÉE (*économ.*) Futaille ou tonneau défoncé d'un bout. *Gueule bée* dérive de *gueule béante* (C.)

GUICHET (*économ. rur.*) Petite planchette, criblée de petits trous, avec une entrée de cinq centimètres et demi (deux pouces) de longueur, sur neuf millimètres (4 lignes) de hauteur. On l'assujettit à l'entrée des ruches pendant l'hiver, afin d'en interdire l'accès aux ennemis des abeilles, sans qu'elles soient privées d'air (S.)

GUIDEAUX (*pêche*). Espèce de filet, assez peu en usage dans les rivières. Il est fait en manche, et sa large embouchure est présentée au courant (S.)

GUIMBARDE (*économ. rur.*) Grande charrette de laboureur, avec des cornes, des herses pour voiturer les moissons, le foin et la paille, etc. (C.)

GYMNOSPERME. *Gymnosperma* (*botan.*) On donne ce nom aux plantes qui n'ont point de péricarpe, et dont les graines, au nombre de quatre, sont nues au fond du calice; telles sont celles de la sauge, de la mélisse, et en général de toutes les plantes de la famille des LABIÉES. *Gymnosperme* est composé de deux mots grecs, *gymnos*, à l'air, et *sperma*, semences; ce qui signifie *graines nues* (V.)

GYMNOSPERMIE. *Gymnospermia* (*botan.*) C'est le nom du premier ordre qui divise la didynamie qui est la XIVe classe du système de Linnæus; il renferme les plantes GYMNOSPERMES (V.)

GYNANDRIE. *Gynandria* (*botan.*) C'est le nom de la XXe classe du système de Linnæus; il est formé de deux mots grecs, *gyne*, femme, et *andros* ou *aner*, mari. Dans cette classe, les étamines sont insérées sur les pistils, ou sur un corps oblong qui est dans le centre de la fleur, à la place qui est ordinairement occupée par le pistil (V.)

GYPSE. V. SULFATE *de chaux* (S.)

H.

HABILLER UN PLANT (*agric.*) C'est couper une partie des racines et de la tige d'un jeune arbre qu'on a levé d'une pépinière, pour le planter en place. Il seroit plus exact d'appeler cette opération *déshabiller* (S.)

HABITATION. *Habitatio* (*botan.*) Ce terme est employé en botanique, pour indiquer la contrée, le lieu où une plante croît spontanément. On indique aussi sous ce même titre, la nature du sol, sa situation et son aspect. Lorsqu'une longue et ancienne culture a presque naturalisé une plante, il est quelquefois difficile de déterminer son *habitation* spontanée ; dans ce cas on cite celle que la culture lui a donnée (V.)

HABITUEL. *Habitualis* (*botan.*) Ce qui dépend de la forme, du port d'une plante, considéré en général. On dit le *port habituel;* ce mot est traduit littéralement du latin, et il est dérivé d'*habitus*, qui signifie le PORT d'une plante (V.)

HACHE-PAILLE (*économ.*) Instrument propre à couper la paille, pour la donner aux chevaux et au bétail. Il y a des *haches-paille* de différentes formes et plus ou moins compliqués (S.)

HAIE OU HAYE (*agric.*) Pièce de la charrue, que l'on nomme aussi AGE ou *flèche* (S.)

HAIM OU HAIN (*pêche*). Synonyme d'hameçon (S.)

HALL (GREFFE). (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS sur racines, qui se pratique par l'insertion d'un rameau sur la racine d'un arbre (S.)

HALLIER (*forêts et chasse*). Lieu couvert d'arbrisseaux et de broussailles.

Les chasseurs donnent le même nom à un filet composé de trois nappes, dont ils se servent pour prendre plusieurs espèces d'oiseaux, particulièrement les cailles et les perdrix (S.)

HAMEÇONNÉ. *Hamatus* (*botan.*) Partie qui est aiguë et courbée au sommet, à la manière d'un *hameçon;* telles sont les écailles du calice de la bardane, et les graines de plusieurs plantes (V.)

HAMPE. *Scapus* (*botan.*) C'est une sorte de tige herbacée qui n'a pas de feuilles, qui part immédiatement de la racine;

elle est destinée à porter les parties de la fructification. C'est un pédoncule radical. La *hampe* est *simple*, nue et uniflore dans le pissenlit, le colchique d'automne, la jacinthe; elle est *rameuse* dans le statice de Tartarie, rameuse et garnie d'écailles et de bractées foliacées dans le *tussilago petasites*, etc. (V.)

HANCHES (*art vét.*) Elles sont formées dans le cheval, par les os des îles ou ILÉON, au-dessus des cuisses avec lesquelles le vulgaire les confond (S.)

HARPER (*art vét.*) On dit qu'un cheval *harpe*, quand une de ses jambes attaquée d'ÉPARVIN, a dans la marche un mouvement convulsif et irrégulier (S.)

HASTÉ. *Hastatus* (*botan.*) Cet adjectif exprime la figure des feuilles et des stipules qui sont triangulaires et qui s'élargissent subitement à la base en deux lobes divergens ou transversaux, comme le fer d'une hallebarde, nommée en latin, *hasta*, d'où le nom est dérivé. Plusieurs espèces d'arroches (*atriplex*), ont les feuilles *hastées* (V.)

HAUSSE (*économ. rur.*) C'est le nom que l'on donne aux pièces ou parties d'une ruche, posées l'une sur l'autre, et qu'on enlève à volonté. Une ruche ainsi formée s'appelle *ruche à hausse* (S.)

HAUTAIN (*vignes*). C'est une vigne qui, au lieu d'être soutenue par un échalas, est accollée contre un arbre. On voit des *hautains* dans quelques-uns de nos départemens méridionaux (S.)

HAUTEUR (*botan.*) Dans la description d'une plante, on doit indiquer sa hauteur moyenne. On dit qu'elle est haute d'une ligne ou de la douzième partie d'un pouce (*planta linearis*); d'un pouce (*policaris*); d'une palme ou de trois pouces environ (*palmaris*); d'un empan ou de la main ouverte et les doigts étendus, c'est-à-dire, de six à sept pouces (*spithamea*); de neuf pouces environ ou dodrantale (*dodrantalis*); d'un pied (*pedalis*); de six pieds (*orgyalis*), ou de la hauteur humaine (*altitudo humana*) (V.)

HAUT-REVENU (BOIS DE) (*forêts*). V. DEMI-FUTAIE (S.)

HÉCATE (*chimie*). Amas pyramidal de matières fécales, qui répond aux poteries du siége des fosses d'aisance (S.)

HECTARE (*mesure*). Mot formé de *hékaton*, cent, et de *are*, cent ares. Mesure nouvelle de superficie, qui contient cent ARES, ou quatre-vingt-quatorze mille huit cent trente pieds carrés, c'est-à-dire environ deux arpens (S.)

HECTOGRAMME (*poids*). Nouveau poids qui contient cent GRAMMES, ou trois onces deux gros douze grains. L'é-

tymologie de cette dénomination grecque est *hékaton*, cent, et *gramma*, gramme; cent grammes (S.)

HECTOLITRE (*mesures*), du grec *hékaton*, cent, et *litra*, litre; cent litres. Cette nouvelle mesure de capacité contient cent LITRES de liquides, ou cent sept pintes. Pour les matières sèches, l'*hectolitre* équivaut à soixante-dix-sept boisseaux de Paris (S.)

HECTOMÈTRE (*mesures*). Nouvelle mesure de cent MÈTRES, environ trois cent huit pieds. Ce mot est formé de *hékaton*, cent, et de *métron*, mesure (S.)

HECTOSTÈRE (*mesures*). Nouvelle mesure qui répond à cent STÈRES. *Hectostère* vient du grec *kékaton*, cent, et de *stéréos*, stère; cent stères (S.)

HÉLIOTROPES (PLANTES). *Heliotropæ plantæ* (*botan.*) On appelle ainsi les plantes qui tournent toujours le disque ou la face de leurs fleurs du côté du soleil, de manière que par cette direction elles le suivent toujours dans son cours; telles sont les plantes nommées communément tournesol (*ricinus tinctorius*, *helianthus annuus*), et la plupart de celles du genre héliotrope (V.)

HÉMISPHÈRE (*phys.*), du grec *hémisphairion*, composé de *hémisus*, moitié, et de *sphaira*, globe; moitié de globe. L'*hémisphère* est la moitié d'une sphère ou d'un globe. L'ÉQUATEUR partage la terre en deux *hémisphères*, le septentrional et le méridional (S.)

HÉMOPTYSIE (*méd. et art vét.*) Mot formé du grec *haima*, sang, et *ptusis*, crachement; crachement de sang. L'étymologie de ce mot en est la définition.

Les vétérinaires appliquent la même dénomination à une évacuation abondante de sang par les naseaux. Cet accident est, pour l'ordinaire, la suite des efforts excessifs d'un animal pour traîner un trop lourd fardeau. Aussi le mouton est-il moins sujet à l'*hémoptysie* que les animaux de trait ou de somme (S.)

HÉMORRAGIE (*méd.*) Mot grec composé d'*haima*, sang, et de *rhégnumi*, rompre; rupture du sang, c'est-à-dire rupture des vaisseaux sanguins. L'*hémorragie*, que l'on écrit quelquefois *hémorrhagie*, est une perte de sang, occasionnée par l'ouverture de quelque veine ou de quelqu'artère (S.)

HÉMORRHAGIE DE LA SÈVE (*agric.*) Replétion de sève qui se porte sur un point de l'arbre, ou qui coule abondamment par une plaie (S.)

HERBACÉE (TIGE OU PLANTE). *Caulis herbaceus*, *planta*

herbacea (*botan.*) Qui n'est point ligneuse, et qui périt après avoir fructifié (V.)

HERBAGER (*économ. rur.*) Celui qui se livre à l'engraissement des bestiaux dans les HERBAGES (S.)

HERBAGES (*économ. rur.*) Prairies destinées à l'engraissement des bœufs (S.)

HERBES. *Herbæ* (*botan. agric.*) Ce sont des plantes qui perdent leurs tiges tous les hivers; les unes, que l'on nomme *annuelles*, périssent tous les ans; d'autres subsistent par leurs racines pendant deux ans, on les nomme *bisannuelles;* d'autres pendant trois ans ou pendant un temps illimité, sont nommées *trisannuelles* ou *vivaces* (V.)

HERBEUX (*agric.*) Se dit d'un terrain qui est plein d'*herbe*, qui en produit beaucoup (V.)

HERBIER. *Herbarium* (*botan.*) On distingue deux sortes d'*herbiers:* les uns, que l'on nomme *herbiers naturels*, parce qu'ils sont composés de plantes desséchées avec soin; et les autres, *herbiers artificiels*, parce qu'ils sont composés de dessins, de peintures ou de gravures coloriées ou non coloriées. Les uns et les autres servent à l'étude de la botanique, et surtout à pouvoir comparer à chaque instant, la forme et les caractères distinctifs d'un très-grand nombre de plantes (V.)

HERBIVORE (*hist. nat.*) Les animaux *herbivores*, sont ceux qui ne vivent que d'*herbe* (V.)

HERBORISATION. *Herborisatio* (*botan.*) C'est l'action d'herboriser ou d'aller à la recherche des plantes (V.)

HERBORISER (*botan.*) C'est aller à la recherche des plantes qui croissent spontanément dans un pays ou dans un lieu déterminé (V.)

HÉRISSÉ. *Hirtus* (*botan.*) Ce qui est couvert de poils rudes et très-apparens (V.)

HÉRISSON (*agric.*) *Brout* ou enveloppe du marron, de la châtaigne et du marron d'Inde (S.)

HÉRISSONNÉ. *Erinaceus* (*botan.*) Couvert de pointes ou d'épines longues, grêles, flexibles, nombreuses ou rapprochées (V.)

HERMAPHRODITE. *Hermaphroditus* (*botan.*) Qui a les deux sexes. La fleur *hermaphrodite* est celle qui a des étamines et des pistils (V.)

HEPTANDRIE. *Heptandria* (*botan.*) C'est le nom de la VIIe classe du système de Linnæus; elle renferme les plantes

dont les fleurs ont sept étamines distinctes. *Heptandrie* est formé de deux mots grecs qui signifient *sept maris* (V.)

HEPTAPÉTALE. *Heptapetala* (*botan.*) C'est une corolle qui a sept pétales. Il est formé de deux mots grecs, *hepta*, sept, et *petalon*, pétale (V.)

HEPTAPHYLLE. *Heptaphyllus* (*botan.*) Qui a sept feuilles ou folioles. On le dit ordinairement d'un calice (V.)

HERMÈS (*agric.*) Terres vagues et incultes (S.)

HERMÉTIQUEMENT (*chimie*). Fermer un vase *hermétiquement*, c'est le boucher de manière que l'air ne puisse s'y introduire. Cette expression vient de ce que l'on croit qu'Hermès Trismégiste a inventé cette méthode de fermer les vases (S.)

HERNIE (*méd.*) Eminence extérieure occasionnée par le déplacement d'un viscère; on l'appelle aussi *descente*. Il y en a de plusieurs sortes qui prennent différens noms, suivant l'endroit où elles se forment. L'étymologie du mot *hernie* est incertaine.

Les animaux de travail sont sujets aux *hernies*, de même que les hommes (S.)

HERVY (GREFFE) (*agric.*) Greffe en SCIONS, en tête ou en couronne, par un rameau taillé en coin et inséré dans une entaille faite au sujet (S.)

HÉTÉROPHYLLE. *Heterophyllus* (*botan.*) Les plantes *hétérophylles*, sont celles qui ont des feuilles très-dissemblables les unes des autres par leur figure, comme est l'euphorbe *hétérophylle* (*euphorbia heterophylla*) (V.)

HEXAGYNIE. *Hexagynia* (*botan.*) C'est le nom de l'un des ordres qui divisent les classes du système sexuel de Linnæus; mais il est rarement le sixième. Il est composé des deux mots grecs *hexa*, six, et *gyne*, femme; *six femmes*. L'*hexagynie* renferme les plantes dont les fleurs ont six pistils (V.)

HEXANDRIE. *Hexandria* (*botan.*) C'est le nom de la VIe classe du système de Linnæus; elle renferme les plantes dont les fleurs étant hermaphrodites, renferment six étamines. Ce nom est composé de deux mots grecs *hexa*, six, et *andros*, homme, mari; c'est-à-dire, à six maris (V.)

HEXANDRIQUE. *Hexander*, *hexandrus* (*botan.*) Plante qui a six étamines, qui est de l'*hexandrie* (V.)

HEXAPÉTALE. *Hexapetalus* (*botan.*) Corolle à six pétales (V.)

HEXAPHYLLE. *Hexaphyllus* (*botan.*) A six feuilles ou folioles; il se dit particulièrement du calice (V.)

HEXAPTÈRE. *Hexapterus* (*botan.*) A six ailes. Il est composé de deux mots grecs, *hexa*, six, et *ptera*, aile (V.)

HILE. *Hilum*. C'est l'ombilic de la graine par lequel elle était attachée dans le péricarpe; cette partie est très-grande dans la fève et dans la plupart des graines légumineuses (V.)

HIPPIATRIQUE (*art vét.*) C'est l'art de connaître et de guérir les maladies des animaux, art connu plus communément sous la dénomination d'*art vétérinaire*. *Hippiatrique* est un mot grec, formé de *hippos*, cheval, et de *iatriké*, médecine; médecine du cheval.

Celui qui exerce l'*hippiatrique* se nomme *hippiatre* ou *artiste vétérinaire* (S.)

HIRSUTÉ. *Hirsutus* (*botan.*) Qui est garni de poils longs, roides et rudes, n'ayant point de proéminences à leur base; telles sont les feuilles du *turritis hirsuta* (V.)

HISPIDE. *Hispidus* (*botan.*) Qui est parsemé de poils longs, roides, et dont la base est sensiblement proéminente ou tuberculée; telles sont les tiges et les feuilles du léontodon hispide (V.)

HIVERNAGE (*agric.*) Labour donné avant l'hiver aux terres ou aux vignes (S.)

HIVERNAL. *Hyemalis* (*botan.*) On le dit d'une plante qui naît et pousse, ou qui fleurit et fructifie en hiver; tels sont les hellébores et en particulier celui que l'on nomme *hivernal* ou *hyemalis* (V.)

HIVERNER (*agric.*) C'est labourer avant l'hiver (S.)

HOCHE-PIED (*agric.*) Support adapté au bas du manche de certaines bêches (S.)

HORIZON (*phys.*) Ce mot grec signifie *qui borne*, *qui termine*. Dans la sphère, c'est un grand cercle qui la coupe en deux parties égales, l'une supérieure, l'autre inférieure; on l'appelle *horizon rationnel*. L'*horizon sensible* est la portion de la surface de la terre que l'œil peut embrasser. Les astres *se lèvent* lorsqu'ils paraissent sur l'*horizon*, et ils se *couchent* quand ils s'abaissent au-dessous de l'*horizon* (S.)

HORIZONTAL (*géom.*) Qui est parallèle à l'HORIZON. Un plan *horizontal*, une ligne *horizontale*. C'est le contraire de PERPENDICULAIRE (S.)

HORIZONTAL. *Horizontalis* (*botan.*) On dit une racine *horizontale*, lorsqu'au lieu de s'enfoncer dans la terre, elle s'étend près de la superficie, et semble former un angle droit avec la tige. Les feuilles sont *horizontales* lorsqu'elles font

un angle droit avec la tige et s'étendent parallèlement à l'HORIZON (V.)

HORLOGE DE FLORE. *Horologium floræ* (*botan.*) C'est le tableau qui indique l'heure de l'épanouissement de chaque fleur, et dans lequel elles sont rangées suivant l'ordre successif de leur développement. L'*horloge de Flore*, indique l'heure, comme le CALENDRIER DE FLORE annonce le jour ou le temps (V.)

HOUAGE (*agric.*) V. BINAGE (S.)

HOUE (*agric.*) Instrument aratoire dont les vignerons se servent pour labourer les vignes; c'est une espèce de bêche, dont la douille recourbée est emmanchée de bois de la longueur d'un demi-mètre (dix-huit pouces) (C.)

HOUE-A-CHEVAL (*agric.*) Instrument d'agriculture, imaginé d'abord par Duhamel, sous le nom de *cultivateur*, et perfectionné par les Anglais, sous celui de *horse-hoe*, houe-à-cheval. C'est une espèce de petite charrue tirée par un cheval, à un ou plusieurs socs en forme de houe plate, et à une ou deux roues.

Cet instrument sert à biner les plantes disposées par rangées; l'ouvrage se fait plus également qu'avec la houe à bras, il est aussi plus expéditif et plus économique (S.)

HOUE FOURCHUE (*agric.*) C'est une *houe* qui, au lieu d'être pleine, est à deux dents plates; elle sert à labourer et défoncer les terrains pierreux ou trop argileux, parce qu'elle est plus entrante que la *houe* pleine (C.)

HOULETTE (*jard.*) Bâton terminé par une plaque de fer creusée en gouttière comme celle de la *houlette* des bergers. Les jardiniers se servent de cet outil pour lever les oignons et les petites plantes en motte.

Il y a des *houlettes* à double branche (S.)

HOUPPE (*forêts*). C'est la partie la plus élevée d'un arbre (S.)

HOUPPIER (*forêts*). Ce mot a plusieurs acceptions : il désigne un arbre auquel on a coupé les branches et laissé la *houppe* seule, ou un jeune BALIVEAU ébranché pour le faire pousser en hauteur; ou enfin la tête d'un gros arbre qui ne peut être façonné en bois de service ou de chauffage (S.)

HOUSSIÈRE (*forêts*). C'est une place dans laquelle il ne croît que du houx ou d'autres arbrisseaux (S.)

HOYAU (*agric.*) V. BESOCHE (S.)

HUARD (GREFFE) (*agric.*) Greffe par SCIONS, en ramille, insérée dans une entaille faite à la tige du sujet (S.)

HUILE DE RASE (*arts et m.*) Huile très-fluide, que fournit le GALIPOT distillé (S.)

HUMIFUSE (TIGE OU PLANTE). *Humifusus* (*botan.*) C'est lorsqu'elle est étalée en tous sens sur la terre, sans y prendre racine; tel est le millepertuis *humifuse* (*hypericum humifusum*) (V.)

HUMUS (*phys.*) Mot latin qui signifie *terre*. Couche la plus extérieure du globe, et le résultat de la décomposition des animaux et des végétaux; c'est la terre végétale. Le mot *terreau* est synonyme d'*humus* (S.)

HUTTE AMBULANTE (*chasse*). Cabane légère de feuillages, sous laquelle le chasseur se place et qu'il soulève pour la faire avancer avec lui. Il parvient, par cette ruse, à approcher et à tirer le gibier, particulièrement les oies et les canards sauvages (S.)

HYBRIDE (PLANTE). *Planta hybrida* (*botan.*) Ce nom est traduit littéralement du grec *hybris*, qui veut dire *bâtard*. On le donne à une plante que l'on croit être le produit de la fécondation d'un mâle d'une espèce différente. Sa forme et ses qualités ont de la ressemblance avec celles du père et celles de la mère. C'est une sorte de mulet végétal; mais il y a de la différence dans les animaux: l'individu *hybride* ne peut reproduire son semblable, la modification est accidentelle, et s'anéantit avec lui; au lieu que dans les végétaux il se perpétue par la génération, et depuis Linnæus, les botanistes admettent même, qu'il constitue une nouvelle espèce constante; tel est le sorbier *hybride*, etc.

Les espèces regardées comme *hybrides*, sont beaucoup plus rares qu'on ne le croit, si même, il en existe réellement (V.)

HYDATIDE (*hist. nat. et méd.*), du grec *hudatis*, formé de *hudôr*, génitif *hudatos*, eau. C'est le nom de vers intestins qui se montrent, comme de petites vessies, remplies d'eau, du millieu desquelles sortent le col et la tête.

L'homme est sujet aux *hydatides*, ainsi que les animaux. Ces vers sont la cause du TOURNIS et du VERTIGE des moutons, aussi bien que de la LADRERIE des cochons, maladies presqu'incurables (S.)

HYDRAGOGUE (*méd.*) Mot grec, composé de *hudor*, eau, et de *agô*, chasser; qui chasse l'eau. Médicament propre à faire évacuer les eaux du corps. Les *hydragogues* sont les remèdes de l'HYDROPISIE (S.)

HYDRAULIQUE (*phys.*) Adjectif qui désigne tout ce qui a rapport au mouvement et à la conduite des eaux. Une ma-

chine *hydraulique*, le *bélier hydraulique* de M. Montgolfier, etc. (S.)

HYDROCÈLE (*méd.*), du grec *hudrokélé*, formé de *hudôr*, eau, et de *kélé*, tumeur; tumeur d'eau. Amas d'eau, HYDROPISIE du scrotum (S.)

HYDROCÉPHALE (*méd.*) HYDROPISIE de la tête. *Hudroképhalé*, en grec, veut dire, eau dans la tête; de *hudôr*, eau, et *képhalé*, tête (S.)

HYDROGÈNE (*chimie*). La chimie moderne a emprunté ce mot de la langue grecque. Il est dérivé de *hudôr*, eau, et de *gennaô*, engendrer; qui engendre l'eau, générateur de l'eau. L'*hydrogène* est le principe de l'eau; il forme de l'eau avec l'OXIGÈNE qui le brûle, et il est un des principes constituans des animaux et des végétaux (S.)

HYDROMEL (*économ.*), du grec *hudromeli*, formé de *hudôr*, eau, et de *méli*, miel; eau de miel, ou eau miellée. L'*hydromel* est une boisson agréable, faite avec du miel et de l'eau fermentés (S.)

HYDROPHOBE (*méd.*) Celui qui est attaqué de l'HYDROPHOBIE, ou de la rage (S.)

HYDROPHOBIE (*méd.*) Ce mot grec signifie *horreur de l'eau;* il est formé de *hudôr*, eau, et de *phobos*, crainte. C'est la terrible maladie que l'on connaît communément sous le nom de *rage* (S.)

HYDROPISIE (*méd.*) Amas d'eau dans quelque partie du corps; telle que la poitrine, le bas-ventre, etc. Le mot grec *hudrôpes*, se compose de *hudôr*, eau, et de *ôps*, appareil; aspect, apparence de l'eau (S.)

HYGIÈNE (*méd.*) Les grecs donnaient le nom de *hygiée* à la déesse de la santé, formé du mot *hugiés*, qui signifie *sain*. De-là est venue la dénomination d'*hygiène*, appliquée à la partie de la médecine, qui traite de la connaissance des moyens de conserver la santé et la vie (S.)

HYGROMÈTRE (*phys.*) Instrument qui fait connaître le degré de sécheresse ou d'humidité de l'air. Son nom, purement grec, est formé de *hugros*, humide, et de *métron*, mesure; mesure de l'humide (S.)

HYMEN (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe par APPROCHE, sur tige, applicable aux arbres forestiers, et qui se pratique en accollant deux arbres (S.)

HYOVERTÉBROTOMIE (*art vét.*) Ce mot si long et si difficile à prononcer, désigne une opération qui consiste à

ouvrir les cavités du cou du cheval, appelées *poches d'Eustache*, lorsqu'il s'y est formé un amas de pus qui menace de suffoquer l'animal (S.)

HYPOCRATÉRIFORME. *Hypocratériformis* (*botan.*) Calice ou corolle tubulés, qui s'évasent en un limbe régulier, horizontal, orbiculaire, peu concave. La corolle des primevères (V.)

I.

ICHOREUX (*méd.*) Epithète de l'écoulement âcre, formé par quelques ulcères. Un pus *ichoreux*, une humeur *ichoreuse*. Cet adjectif est dérivé du grec *ichôr*, sauce (S.)

ICOSANDRIE. *Icosandria* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *icosi*, vingt, et *andros*, dérivé d'*aner*, mâle, et qui signifie *vingt maris*. L'*icosandrie* est la XIIe classe du système sexuel de Linnæus; elle renferme les plantes qui ont une vingtaine d'étamines insérées sur le calice.

Les étamines sont presque toujours en nombre indéfini, c'est-à-dire au-delà de vingt. C'est moins leur nombre que leur insertion sur le calice, qui détermine le caractère de la classe de l'*icosandrie*. Le rosier, le fraisier, l'abricotier, le pommier, ainsi que toute la famille des *rosacées*, sont de l'*icosandrie* (V.)

ICOSANDRIQUE. *Icosandrus*, *Icosandricus* (*botan.*) Il se dit d'une fleur ou d'une plante qui appartient à la classe de l'ICOSANDRIE (V.)

IGNÉ (*physi*) Qui a rapport au feu. Matière *ignée*, météore *igné* (S.)

IGNITION (*chimie*). Etat d'une substance qui brûle sans donner de flamme, comme le charbon, l'amadou, etc. C'est un mot latin, *ignitio*, qui veut dire l'*action de brûler* (S.)

ILÉON (*anat.*) Nom d'un intestin grêle qui fait plusieurs tours, d'où lui vient sa dénomination grecque, *éiléon*, entortillé (S.)

ILES (*anat.*) Les *îles* sont les flancs, auxquels on a donné cette dénomination parce qu'ils renferment l'ILÉON (S.)

ILIAQUE (*anat. et méd.*) Cet adjectif s'applique à ce qui a rapport aux ILES et à l'ILÉON (S.)

IMBERBE. *Imberbis* (*botan.*) Qui est dépourvu de barbe. C'est l'opposé de BARBU. Les filamens des étamines de presque tous les *lycium* sont barbus vers le milieu de leur longueur; c'est un des caractères distinctifs que l'on assigne à ce genre; mais ceux du lycium d'Europe sont *imberbes :* c'est une exception (V.)

IMBRIQUÉ. *Imbricatus* (*botan.*) Qui est composé ou couvert d'écailles, de folioles, appliquées en recouvrement, les unes sur les autres, à peu près à la manière des tuiles sur un toit. Les écailles du calice des artichauts, des chrysanthèmes et des aster, sont *imbriquées* (V.)

IMMERSION (*agric.*) Mot tiré du latin, *immergere*, qui signifie plonger dans l'eau. Ainsi un terrain est arrosé par *immersion*, lorsqu'on le plonge, en quelque manière, dans l'eau, en le couvrant d'une nappe d'eau qu'on y laisse séjourner. V. ABREUVER (S.)

IMMONDE (*phys.*) Sale, rempli d'ordures (S.)

IMPAIRE. *Imparis* (*botan.*) On le dit de la foliole terminale solitaire d'une feuille pinnée, comme celle du frêne ou de l'acacia; ou bipinnée, comme celle du bonduc (*guilandina dioica*), et de plusieurs mimosa ou sensitives (V.)

IMPALPABLE (*phys.*) Formé du verbe latin *palpare*, toucher, et d'*in*, qui équivaut à une négation. Toute substance assez déliée, assez fine pour ne faire aucune impression sensible au toucher, est *impalpable* (S.)

IMPARFAIT. *Imperfectus* (*botan. et agric.*) On appelle fruit *imparfait*, celui qui est d'une mauvaise venue; graine *imparfaite*, celle qui n'a pas été fécondée; fleur *imparfaite*, celle à qui il manque quelque partie essentielle à la fécondation ou à la fructification. Quelques botanistes appellent *fleurs imparfaites*, celles dont on ne peut pas distinguer les organes de la fructification; mais ici la perfection n'est que relative : elles seraient mieux nommées *fleurs incomplètes* (V.)

IMPERMÉABILITÉ (*phys.*) Propriété qu'ont certaines substances de ne pas se laisser traverser par d'autres. L'*imperméabilité* n'est jamais absolue, c'est-à-dire, qu'une matière qui n'est point pénétrable par une ou plusieurs substances l'est par quelqu'autre.

Ce mot est formé du latin, *in*, particule négative, de *per*, au travers, et de *meare*, passer; qui ne peut passer au travers (S.)

IMPERMÉABLE (*phys.*) Epithète de toute substance qui jouit de l'IMPERMÉABILITÉ. Les arts ont trouvé des moyens de rendre IMPERMÉABLES des matières qui sont en usage dans

l'économie; telles que le cuir *imperméable*, la toile *imperméable* à l'eau (S.)

IMPULSION (*phys.*) Mot latin, *impulsio;* action de pousser. C'est l'action qu'un corps exerce sur un autre, en lui imprimant le mouvement ou une tendance à se mouvoir (S.)

INANGULÉ. *Inangulatus, s. teres* (*botan.*) Opposé à *angulé* ou *anguleux;* sans angles. On le dit d'une partie ou d'une espèce qui fait exception avec d'autres du même genre qui sont *anguleuses* (V.)

INCALICÉE. *Incalicatus flos* (*botan.*) Fleur sans calice (V.)

INCANE. *Incanus* (*botan.*) Toute partie d'une plante qui est blanchâtre par pubescence, c'est-à-dire, par un duvet fin et très-court, est nommée *incane:* Les feuilles et les tiges de l'*alysson saxatile*, vulgairement nommée *corbeille d'or*, sont *incanes* (V.)

INCINÉRATION (*chimie*). C'est la combustion d'une substance animale ou végétale, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en cendres. L'*incinération* se fait à l'air libre (S.)

INCISÉ. *Incisus* (*botan.*) On le dit de toute partie dont le bord est découpé par des incisions aiguës et étroites; les lanières étant plus longues que larges, trop grandes et trop alongées pour recevoir le nom de *dents* (V.)

INCISIF (*anat. et méd.*) Adjectif, dérivé du verbe latin *incidere*, couper. Les médicamens *incisifs* sont ceux qui divisent les humeurs. Les dents de devant sont nommées *incisives*, parce qu'elles coupent les alimens (S.)

INCLUS. *Inclusus* (*botan.*) Adjectif qui se dit de toute partie ne saillant point au-dehors de la partie contenante. Les étamines de plusieurs espèces de bruyères (*ericæ*) sont saillantes (*exsertæ*) hors de la corolle; celles de plusieurs autres espèces sont *incluses* dans la corolle (V.)

INCOMPLET. *Incompletus* (*botan.*) La *fleur complète* est celle qui est pourvue d'un calice, d'une corolle, des étamines et d'un pistil. V. COMPLET. La *fleur incomplète* est celle qui manque d'une ou de plusieurs de ces parties (V.)

INCOURBE. *Incurvus* (*botan.*) Courbé en dedans, la pointe tournée vers le sommet de l'arbre ou de la plante; de manière que la convexité de la courbure est en dehors, c'est-à-dire en dessous. C'est l'opposé de RECOURBÉ. Les aiguillons du rosier sauvage sont *incourbes* (V.)

INCUBATION (*hist. nat.*) C'est, pour les oiseaux, l'ac-

tion de couver leurs œufs. Ce mot est dérivé du verbe latin *incubare*, coucher sur (S.)

INCUMBENT. *Incumbens* (*botan.*) Qui est courbé ou incliné en dedans, c'est-à-dire du sommet vers la base. Ce mot est l'opposé de DÉCUMBENT. On dit les *anthères incumbentes*, lorsqu'elles sont attachées au filament par le milieu du dos ou par un point plus élevé, et dressées de telle manière que la partie inférieure se rapproche du filament. On dit aussi que les divisions du calice ou de la corolle sont *incumbentes*, lorsqu'elles se recouvrent latéralement (V.)

INDÉHISCENCE. *Indehiscentia* (*botan.*) C'est la privation de la faculté de s'ouvrir; l'*indéhiscence* est une qualité essentielle de la BAIE et de la SAMARE (V.)

INDÉHISCENT. *Indehiscens* (*botan.*) Se dit d'un fruit qui ne s'ouvre point, qui n'a pas la faculté de s'ouvrir spontanément. La gousse de l'arachide (*arachis hypogœa*) est *indéhiscente* (V.)

INDENTÉ. *Indentatus* (*botan.*) Sans dents. Opposé à DENTÉ (V.)

INDIGÈNE. *Indigenus* (*botan.*) Qui est propre à tel ou tel pays que l'on désigne; qui y croît naturellement, et qui n'y a pas été apporté d'un autre pays. On dit une plante *indigène* (*planta indigena*); les plantes *indigènes* de la France, de l'Helvétie, etc. (V.)

INDIVIDU (*hist. nat.*), du latin *individuum*, qui ne peut être divisé. Tout être organisé, soit animal, soit végétal, est un *individu*, par rapport à l'espèce dont il fait partie; ainsi un homme, un éléphant sont deux *individus* du règne animal, comme un chêne, une rose sont deux *individus* du règne végétal (S.)

INDURATION (*méd.*) Synonyme d'endurcissement. L'*induration* d'une tumeur (S.)

INÉQUILATÈRE. *Inæquilaterus* (*botan.*) A côtés inégaux (V.)

INÉQUIVALVE. *Inæquivalvis* (*botan.*) Se dit d'un fruit dont les valves sont inégales (V.)

INERME. *Inermis* (*botan.*) Sans armes; c'est-à-dire sans épines, piquans ou aiguillons (V.)

INFÈRE (OVAIRE). *Ovarium s. germen inferum* (*botan.*) C'est lorsqu'il fait entièrement corps avec le tube du calice; de manière qu'il porte à son sommet toutes les autres parties de la

fleur. Dans le poirier, le rosier, les airelles (*vaccinium*), l'ovaire est INFÈRE.

Ovaire infère et *calice supère*, sont deux expressions qui sont fréquemment employées dans plusieurs ouvrages, quoiqu'elles soient contradictoires. *Fleur supère* (*Flos superus*), est une expression fausse.

DEMI-INFÈRE (ovaire). *Ovarium s. germen semi-inferum.* Qui ne fait corps avec le tube du calice que par sa moitié inférieure, sa partie supérieure étant manifestement saillante, comme dans le *vaccinium hispidulum* (V).

INFILTRATION (*agric.*) Mot latin qui signifie l'action de passer au travers d'un filtre. On appelle *arrosement par infiltration*, celui qui se fait en tenant l'eau au niveau du terrain, de sorte que les racines des plantes soient baignées. Lorsqu'on enfonce des caisses ou des pots qui contiennent des arbustes ou des fleurs dans l'eau d'un bassin, d'une terrine, etc., c'est aussi un arrosement par *infiltration*. (S.)

INFLAMMABLE (AIR) (*chimie*). V. GAZ HYDROGÈNE (S.)

INFLÉCHI. *Inflexus* (*botan.*) Fléchi en dedans. Il est opposé à RÉFLÉCHI (V.)

INFLORESCENCE. *Inflorescentia* (*botan.*) Ce mot est le titre général sous lequel Linnæus a réuni les diverses dispositions des fleurs, le lieu d'où elles naissent, comme ombelles, grappes, thyrses, corymbes, etc. (V.)

INFUNDIBULÉ. *Infundibulatus* (*botan.*) Synonyme d'INFUNDIBULIFORME (V.)

INFUNDIBULIFORME. *Infundibuliformis* (*botan.*) En forme d'entonnoir, nommé en latin *infundibulum*. Les plantes dont les fleurs sont *infundibuliformes*, composent la seconde classe de la méthode de Tournefort. La primevère, l'oreille-d'ours, ont les corolles *infundibuliformes* (V.)

INFUSION (*chimie et économ.*) Opération par laquelle on charge l'eau ou tout autre liquide des principes d'une plante, ou de quelque partie d'une plante. L'*infusion* se fait à froid ou à chaud, mais le plus souvent en versant de l'eau bouillante sur des fleurs ou des feuilles. *Infusion* vient du verbe latin *infundere*, infuser, verser dedans (S.)

INODORE (*phys.*) Qui n'a point d'odeur. Les fleurs sont ou odorantes ou *inodores* (S.)

INONDÉES (PLANTES). *Plantæ inundatæ* (*botan.*) On donne cette épithète aux plantes qui naissent dans l'eau, et qui ne flottent jamais à sa surface; telle est la *zanichellia* (V.)

INSALUBRE (*méd.*) On nomme ainsi tout ce qui est mal-

sain, ce qui nuit à la santé. C'est le contraire de SALUBRE (S.)

INSERTION. *Insertio* (*botan.*) On appelle *insertion* l'endroit où s'implante une partie quelconque, telle que feuilles, fleurs, pédoncules, etc., ou l'endroit d'où elle naît et part; et l'on désigne la partie sur laquelle elle est *insérée*. Celle de la corolle et des étamines est la plus importante à observer, à cause de l'analogie qu'elle indique dans les plantes. On distingue trois sortes d'insertion : *hypogynique*, *périgynique* et *épigynique*; elles sont communes aux étamines et à la corolle.

1° *Hypogynique* (*hypogynica*). C'est lorsque l'un ou l'autre de ces organes est inséré ou attaché par sa base sous l'ovaire, ou immédiatement autour du point sur lequel l'ovaire est fixé au fond de la fleur; ou lorsque cette insertion a lieu à la partie inférieure du support commun de plusieurs pistils; et lorsque dans une fleur mâle elle se fait, ou au point central du fond même de la fleur, ou immédiatement autour de ce point, s'il est occupé par un rudiment de pistil. Ce mot est composé d'*hypo*, dessous, et de *gyne* femme, c'est-à-dire sous le pistil.

2° *Périgynique* (*perigynica*). Celle qui a lieu autour et distinctement du siége de l'ovaire simple ou multiple, et libre au fond de la fleur, ou distinct du tube du calice; ou distinctement éloignée du point que l'ovaire devrait occuper, s'il existait dans la fleur mâle. Formé de *péri*, autour, et de *gyne*, femme.

3° *Épigynique* (*epigynica*). C'est lorsqu'elle se fait sur l'ovaire, qui alors fait complétement corps avec le tube du calice, par conséquent l'ovaire est infère; quelquefois aussi quand elle a lieu à l'endroit où l'ovaire semi-infère se distingue du calice. La considération de l'insertion est *absolue* ou *relative*.

L'*insertion* est invariable, 1° dans tous les individus de la même espèce; 2° dans toutes les espèces du même genre; 3° dans tous les genres d'une même famille naturelle (V.)

INSIPIDE (*phys.*) C'est ce qui n'a aucun goût, aucune saveur. Dérivé du latin, *in*, particule négative, et de *sapere*, sentir; qui ne sent rien (S.)

INSIPIDITÉ (*phys.*) Qualité des matières INSIPIDES. Une eau *insipide*, un fruit *insipide* (S.)

INSOLATION (*chimie.*), du latin *insolare*, opposer au soleil. Exposition d'une substance quelconque au soleil (S.)

INSTIPULÉ. *Instipulatus* (*botan.*) Sans stipules. On doit faire observer qu'il y a des plantes dont les stipules tombent très-peu de temps après leur développement; mais la petite cicatrice qu'elles laissent sur le pétiole ou sur la tige, est l'indication

de leur existence. Quelquefois elles sont tellement petites qu'elles sont presque insensibles à la vue. Cet adjectif est synonyme d'EXSTIPULÉ (V.)

INTEMPÉRIE (*phys.*) Mauvaise disposition, déréglement de l'air et des saisons (S.)

INTENSE (*phys.*) Ce qui acquiert de l'INTENSITÉ. Une chaleur *intense*, c'est à peu près comme si l'on disait une grande chaleur (S.)

INTENSITÉ (*phys.*) C'est le plus ou le moins d'énergie, l'augmentation plus ou moins grande d'une qualité quelconque. L'*intensité* de la chaleur, du froid, etc. (S.)

INTERDENTAIRE (ESPACE) (*art vét.*) Ce sont les BARRES du cheval, où se fait l'appui du mors. Le mot *interdentaire* vient du latin *inter*, entre, et *dentes*, les dents; entre les dents (S.)

INTERMÈDE (*chimie*). Substance dont on se sert pour opérer la réunion ou la désunion de deux autres substances (S.)

INTERMÉDIAIRE. *Intermedius* (*botan.*) Situé ou placé entre deux autres. De trois choses continues ou contiguës, celle qui occupe le milieu est l'*intermédiaire*. Ainsi, le lobe du milieu d'une feuille, de la lèvre d'une corolle, lorsqu'elles sont trilobées, est le *lobe intermédiaire* (V.)

INTERMITTENCE (*phys.*) Interruption, discontinuation momentanée et alternative de quelque effet (S.)

INTERMITTENT (*phys.*) Ce qui a lieu et qui cesse alternativement; ce qui a de l'INTERMITTENCE. Une fontaine *intermittente* coule et s'arrête tour à tour. Les battemens d'un pouls *intermittent* cessent par intervalles. Une fièvre *intermittente* a des retours périodiques (S.)

INTERNE (*phys.*) C'est ce qui est au dedans. Les maladies *internes* attaquent quelques parties de l'intérieur du corps (S.)

INTERPOSITION (*phys.*) L'état d'un corps placé entre deux autres. L'*interposition* de la lune entre le soleil et la terre produit une ÉCLIPSE. Ce mot vient du verbe latin *interponere*, c'est-à-dire, interposer, poser entre (S.)

INTERROMPU. *Interruptus* (*botan.*) Il se dit de divers corps, dont les parties composantes sont entrecoupées par des espaces vides ou par d'autres parties plus petites. Un *épi* est *interrompu* (*spica interrupta*), lorsqu'il est composé de plusieurs faisceaux ou groupes qui ne se joignent pas.

La feuille *pinnée-interrompue* (*folium interrupte-pinnatum*). C'est lorsqu'étant pinnée, elle a de petites folioles

placées entre de plus grandes; telles sont les feuilles des diverses espèces de benoite (*geum*), de l'ulmaire ou reine des prés (V.)

INTERSECTION (*géom.*) Point où deux lignes se coupent. Ce mot est dérivé du latin *inter*, entre, et *secare*, couper; couper entre (S.

INTERSTICE (*phys.*) On nomme *interstices* les petits espaces qui se trouvent entre les parties qui forment un corps. Les pores sont des *interstices* (S.)

INTERVALVAIRE (CLOISON). *Septum intervalve* (*botan.*) C'est lorsqu'elle opère par son interposition, la commissure des valves d'un fruit, de sorte qu'elle devient libre par la déhiscence du péricarpe. Cette sorte de cloison est un des caractères de la silique biloculaire des CRUCIFÈRES; elle est ordinairement persistante (V.)

INTESTIN (*phys.*) Ce qui existe, ce qui se passe au dedans. Le mouvement *intestin* est l'agitation intérieure des différentes parties d'un corps (S.)

INTESTIN (*anat.*) Canal membraneux qui va de l'estomac à l'anus. Il se distingue en deux parties principales, les gros *intestins*, c'est-à-dire, le *cœcum*, le *colon*, le *rectum*; et les intestins grêles, ou le *duodénum*, le *jejunum* et l'*iléon* (S.)

INTORSION. *Intorsio* (*botan.*) Contorsion, flexion ou volubilité quelconque, qui donne à certaines parties de plantes une direction différente de celles qu'elles sembleraient devoir suivre naturellement (V.)

INTROMISSION (*phys.*) C'est l'introduction d'une substance dans une autre. Ce mot est dérivé du verbe latin *intromittere*, introduire, placer dedans (S.)

INTUMESCENCE (*méd.*) Gonflement, enflure de quelque partie. Dérivé du verbe latin *intumescere*, se gonfler (S.)

INTUS-SUSCEPTION. *Intus-susceptio* (*phys.*) Les végétaux et les animaux croissent par *intus-susception*; c'est-à-dire, par le développement et l'alongement intérieur de leurs vaisseaux et de leurs fibres, qui portent à leurs extrémités la matière organique propre à leur accroissement. Les minéraux ne croissent que par JUXTA-POSITION (V.)

INVASION (*méd.*) C'est l'époque à laquelle une maladie se déclare. Ce mot vient du verbe latin *invadere*, envahir (S.)

INVOLUCELLE. *Involucellum* (*botan.*) C'est un INVOLUCRE partiel ou secondaire des ombelles composées; il accompagne les petites ombelles particulières qui composent l'ombelle générale (V.)

INVOLUCRE. *Involucrum* (*botan.*) On donne ce nom à une réunion de plusieurs folioles étroites, alongées, souvent simples, quelquefois pinnatifides, qui sont à la base de plusieurs pédoncules qui partent tous du même point, comme les branches d'un parasol ; cette disposition est particulière à la fleur en OMBELLE.

Il y a deux sortes d'*involucres :* celui qui accompagne l'ombelle générale ou commune, est appelé *involucre général* ou *universel;* celui qui est à la base de l'ombelle secondaire ou particulière, est appelé INVOLUCELLE ou *involucre particulier.* Quelques botanistes ont donné le nom de COLLERETTE à ces deux sortes d'*involucres.* Presque toutes les plantes de la famille des OMBELLIFÈRES, sont pourvues d'*involucres;* ils sont très-remarquables dans la carotte (V.)

INVOLUCRÉ. *Involucratus* (*botan.*) Plante ou fleur qui est pourvue d'un INVOLUCRE (V.)

IRIDÉES (les). *Irideæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le nom est formé de celui du genre *iris* qui en est le type, et avec lequel tous les autres qu'elle renferme ont beaucoup d'affinités (V.)

IRIS (*phys. et anat.*) Nom de l'arc-en-ciel.

C'est aussi le cercle, peint de différentes couleurs, qui borde la prunelle de l'œil. Sa dénomination lui vient de sa ressemblance avec l'arc-en-ciel.

Du reste, le mot *iris*, par lequel les Grecs désignaient la déesse, messagère des dieux, vient du verbe grec *èrein*, annoncer (S.)

IRRÉGULIER. *Irregularis* (*botan.*) Il se dit de toute partie dont les divisions sont inégales ou dissemblables. La fleur ou la corolle *irrégulière*, est celle dont le limbe est inégalement prolongé d'un seul côté, soit de deux côtés opposés, de manière que ses incisions n'arrivent pas à égale distance du point central de l'orifice du tube ou du fond de la fleur, comme dans toutes les plantes à fleurs labiées et personnées. L'*irrégularité* du calice et de la corolle est ordinairement indiquée par la courbure ou la flexion des étamines vers un même côté de la fleur.

Quand les divisions d'une corolle ou d'un calice, comme par exemple celui du fraisier, sont alternativement plus petites ou dissemblables, et que les alternes sont égales ou semblables entre elles, ces organes ne sont pas, pour cela, considérés comme *irréguliers* (V.)

IRRIGATION (*agric.*) Mot latin, *irrigatio*, qui signifie *arrosement.* Mais l'*irrigation* est un arrosement à grande eau,

qui se fait en introduisant l'eau dans un terrain, par des fossés et des rigoles (S.)

IRRITABLE. *Irritabilis* (*botan.*) Quelques plantes ont certaines parties *irritables;* telles sont presque toutes les parties de la fleur du vinettier (*berberis*); les étamines de la pariétaire, les feuilles de la dionée attrape-mouche (*dionæa muscipula*) (V.)

ISCHION (*anat.*) Mot grec, dérivé d'*ischis*, rein. On en a fait la dénomination d'un des os du bassin, dans lequel s'emboîte celui de la cuisse (S.)

ISCHURIE (*méd.*) Mot grec, *ischouria*, composé de *ischô*, retenir, et de *ouron*, urine; qui retient l'urine. L'*ischurie* est en effet la rétention d'urine (S.)

J.

JANSEIN (GREFFE) (*agric.*) Greffe en *écusson*, de plusieurs variétés sur le même arbre (S.)

JANTES (*arts et m.*) Pièces courbes de bois, qui forment la circonférence d'une roue de voiture (S.)

JARDE ou JARDON (*art vét.*) EXOSTOSE en dehors du canon du cheval (C.)

JARDIN. *Hortus* (*botan.*) On donne ce nom à un ouvrage qui traite méthodiquement des plantes cultivées dans un jardin; tels sont l'*hortus cliffortianus* publié par Linnæus, le jardin de Kew, *Hortus Kewensis* d'Aiton, celui de Schoenbrunn *Hortus Schonbrunnensis*, par Jacquin, etc. (V.)

JARDINER (*forêts*). Mode d'exploitation des bois, qui consiste à n'abattre les arbres que de distance en distance, et à couper des grosses branches d'autres arbres. Le *jardinage* se pratique dans les forêts de pins et de sapins (S.)

JARRET (*art vét.*) Articulation entre le canon et la jambe postérieure du cheval. Pour être bien conformé, le *jarret* doit être large, sec et aplati; s'il tourne ou se jette en dedans, quand l'animal marche, c'est un *jarret mou*. On dit que le *jarret* est *coudé* lorsque le canon se trouve en avant et sous le cheval. Un *jarret* charnu, plein ou gras, est chargé d'humeur; quand il est sec, on dit qu'il est *bien évidé* (S.)

JARRETÉ (*art vét.*) Un cheval qui a les JARRETS serrés, est appelé *cheval jarreté* ou *crochu*, ou *clos de derrière* (S.)

JASMINÉES (les). *Jasmineæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont les plus grands rapports dans la conformation, avec celui du jasmin, qui en fait partie; le nom en est formé. (V.)

JASPÉ (*jard.*) Les fleuristes, les amateurs disent qu'une fleur est *jaspée* ou bigarrée, quand ses panaches sont courts, étroits et très-nombreux (V.)

JAUGE (*jard.*) Trou ou tranchée pratiquée en terre, pour y mettre des plants d'arbres ou d'autres plantes, afin de les conserver jusqu'à ce que l'on puisse les mettre en place (S.)

JAVART (*art vét.*) Bourbillon ou furoncle des jambes du cheval, du bœuf et du mouton. Le *javart simple* n'attaque que la peau et le tissu cellulaire; on l'appelle aussi *cutané*. Celui qui attaque le tendon, prend le nom de *tendineux*; enfin, quand le *javart* attaque le cartilage du pied, on lui donne l'épithète d'*encorné*.

Le *javart* du bœuf et du mouton, s'appelle *fourchet* (S.)

JEFFERSON (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe en FLÛTE, à sève descendante, à œil dormant et sans couper la tête du sujet (S.)

JEJUNUM (*anat.*) L'un des intestins grêles, qui est presque toujours vide, d'où lui vient sa dénomination latine, dont la signification est *qui est à jeûn* (S.)

JET. *Surculus* (*botan.*) On donne ce nom à la dernière production d'un arbre ou d'un arbuste; c'est la nouvelle pousse, le bourgeon développé. Il est aussi appelé SCION (V.)

JEÛNE (DES ARBRES) (*agric.*) Lorsqu'un arbre fruitier a un de ses côtés trop vigoureux, ce qui l'empêche de donner des fruits, le meilleur moyen d'arrêter sa stérile vigueur, c'est de substituer de la terre maigre, ou même du sable, à la bonne terre qu'on enlève au pied de ce côté, en même temps que l'on met du terreau ou du fumier au côté trop lent. Cette opération se nomme le *jeûne des arbres*, parce qu'en effet c'est les priver de nourriture, les mettre à la diète, en un mot les faire *jeûner* (S.)

JOUETTE (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe en ÉCUSSON, en supprimant la tête du sujet au moment de la sève du printemps (S.)

JUCHOIR (*économ rur.*) Le *juchoir à poules* est composé de fortes perches posées obliquement dans un poulailler de trois en trois pieds de distance, et dans lesquelles sont implantées de fortes chevilles de bois qui soutiennent d'autres perches en travers; les poules se perchent sur celles-ci. Le plan oblique em-

pêche que la fiente des poules d'en haut ne tombe sur celles qui sont au-dessous.

Le juchoir à dindons est un long poteau planté au milieu de la cour, dans lequel sont passées de longues chevilles; il est fait comme le bâton des perroquets. Les dindons qui aiment le froid se perchent dessus, et toujours le bec au vent; la position qu'ils prennent le soir, indique si le vent changera pendant la nuit (C.)

JUXTA-POSITION (*phys.*) Accroissement d'un corps par une nouvelle matière étendue sur la surface d'une autre. C'est ce qu'exprime le verbe latin *juxtaponere*, poser auprès. L'accroissement des minéraux se fait par *juxta-position* (S.)

K.

KALAGES (*économ.*) En Provence on donne ce nom aux coques fraîches des amandes, avec lesquelles on engraisse les mulets et les bœufs (S.)

KAOLIN (*phys.*) V. ARGILE (S.)

KILIARE (*mesures*). Nouvelle mesure de superficie, destinée à mesurer de grands espaces. Elle contient mille ARES, ainsi que l'indique son nom composé du grec *chilioi*, mille, et du latin *area*, ARE. Le *kiliare* répond à 19 grands arpens (S.)

KILOGRAMME (*poids*). Du grec *chilioi*, mille, et *gramma*, GRAMME. Nouveau poids de mille grammes; en ancien poids deux livres cinq gros 45 grains (S.)

KILOLITRE (*mesures*). Du grec *chilioi*, mille, et *litra*, LITRE. Nouvelle mesure de capacité, qui contient mille litres. Sa capacité est égale au MÈTRE cube, et à peu près au tonneau de mer, environ quatre pièces de Bordeaux (S.)

KILOMÈTRE (*mesures*). Nouvelle mesure de distance, qui a l'étendue de mille MÈTRES, ou 513 toises. Le *kilomètre* répond à près d'un quart de lieue. Ce mot a été formé du grec *chilioi*, mille, et de *metron*, mètre (S.)

KIOSQUE ou KIOSK (*jard.*) Pavillon isolé, ouvert de tous côtés, et presque toujours très-orné, dans lequel on prend le frais et l'on jouit d'une vue étendue. Ce pavillon, fort en usage aux Indes et en Orient, a été introduit dans nos jardins chinois, anglais ou paysagistes. *Kiosk* est le nom que porte en Turquie cette espèce élégante de petit bâtiment (S.)

KIRSCHEN-WASSER (*économ. domest.*) Mot allemand qui signifie *eau de cerises*. C'est une eau-de-vie tirée de la cerise, et particulièrement de la merise à fruit noir (S.)

KISTE ou KYSTE (*méd.*) Mot grec, *kustis*, qui signifie *vessie*. Membrane en forme de vessie, renfermant une matière ou une humeur non naturelle. Une tumeur de cette espèce prend la dénomination de *tumeur enkistée* (S.)

KNOOR (GREFFE) (*agric.*) Greffe en ÉCUSSON à œil dont la pointe est tournée en bas (S.)

KOETSCH-WASSER (*économ. domest.*) Ce nom allemand indique l'eau-de-vie tirée de la prune. Elle est moins bonne et moins saine que le KIRSCHEN-WASSER. La plus grande partie de cette dernière liqueur, que l'on vend dans les cafés et ailleurs, n'est que du *koetsch-wasser* (S.)

KUFFNER (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe en FENTE à un seul rameau, dont un côté est enlevé pour y substituer la greffe (S.)

L.

LABIAL (*anat.*) Ce qui a rapport aux lèvres (S.)

LABIÉ. *Labiatus* (*botan.*) On le dit d'un calice ou d'une corolle dont le limbe a deux incisions latérales principales, qui le partagent en deux lames opposées, inégales, souvent subdivisées, l'une supérieure et l'autre inférieure. Ces deux lames sont appelées *lèvres*. L'entrée du tube est appelé *gosier* ou *gorge* (faux). Quand une corolle n'a qu'une *lèvre*, elle est dite *unilabiée*; et quand elle en a deux, ce qui est le plus ordinaire, elle est *bilabiée* (*corolla bilabiata*); comme dans la sauge, la bétoine. La corolle *labiée* indique toujours l'irrégularité des étamines et des autres parties de la fleur (V.)

LABIÉES (les). *Labiatæ* (*botan.*) Famille de plantes très-nombreuse, qui prend son nom de la forme des fleurs qui sont *labiées* (V.)

LACETS (*chasse*). Piéges composés de plusieurs brins de crin ou de fil de soie, ou de laiton, qui servent à prendre toutes sortes de gibier, mais plus particulièrement les oiseaux (S.)

LACÉRÉ. *Lacerus*, *laceratus* (*botan.*) Qui est déchiré. On le dit des bords d'une feuille lorsqu'ils sont irrégulièrement laciniés et qu'ils paraissent avoir été déchirés (V.)

LÂCHE. *Laxus* (*botan.*) Épi ou panicule dont les parties composantes s'étalent et s'écartent les unes des autres (V.)

LACINIÉ. *Laciniatus* (*botan.*) Découpé inégalement et d'une manière irrégulière, en découpures alongées, plus ou moins étroites (V.)

LACRYMAL (*anat.*) Ce qui a rapport aux larmes. La glande *lacrymale*, les points *lacrymaux* (S.)

LACTÉ. *Lacteus* (*botan.*) Suc, substance qui a l'apparence ou la couleur du lait (V.)

LACTESCENT. *Lactescens* (*botan.*) Les plantes qui donnent un suc semblable au lait, pour la couleur, sont appelées *lactescentes* (V.)

LACTIFÈRE. *Lactiferus* (*botan.*) Qui porte du lait, ou qui est LACTESCENT (V.)

LACUSTRAL. *Lacustris* (*botan.*) Qui croît autour, ou dans les eaux des lacs ou des étangs (V.)

LADRE (*art vét.*) On dit qu'un cochon est *ladre* quand il est atteint de la LADRERIE (S.)

LADRERIE (*art vét.*) Maladie des cochons qui se manifeste par des grains blancs sur la peau et sous la langue. Ces grains ou tubercules sont formés par des vers, espèce d'HYDATIDES (S.)

LAIES ou LAYES (*forêts*). Ce sont des tranchées, ou routes coupées dans un bois pour les opérations de l'arpentage. Elles ne doivent pas avoir plus d'un mètre de largeur (S.)

LAINEUX. *Lanatus*, *lanosus* (*botan.*) Couvert d'un duvet compressible par le tact, composé de poils mous, longs, crépus et entrelacés; comme dans la houlque *laineuse* (*holcus lanatus*), la carline *laineuse* (V.)

LAITEUX. *Lactosus*, *lactifluus* (*botan.*) Suc qui ressemble au lait par sa couleur et par sa consistance. Cependant on donne quelquefois ce nom, par extension, à un suc jaunâtre, épais, tel que celui qui découle de la chélidoine. Une plante *laiteuse* est celle qui répand un suc *laiteux* quand on casse ses feuilles ou ses tiges, ou que l'on y fait des incisions; telles sont la laitue, la chicorée, les tithymales, etc. (V.)

LAIS (*forêts*). BALIVEAU de l'âge du bois coupé, que les réglemens exigent qu'on laisse dans la coupe indépendamment des *anciens* et des *modernes* (S.)

LAISSÉES (*chasse*). Ce sont les fientes du loup et du sanglier (S.)

LAIT DE CHAUX (*économ.*) Chaux mêlée avec une quan-

tité suffisante d'eau pour former une espèce de bouillie (S.)

LAMBERT (GREFFE) (*agric.*) Mélange des greffes en ÉCUSSON, en APPROCHE et en FENTE (S.)

LAMBOURDE (*agric.*) Branche des arbres fruitiers, petite et maigre avec des yeux noirâtres, plus gros et plus rapprochés que dans les branches à bois. Les *lambourdes* percent en dardant du vieux bois, et elles sont trois ans avant que de donner du fruit (S.)

LAME. *Lamina* (*botan.*) Ce mot a deux acceptions; dans l'une il désigne la partie supérieure élargie, et le plus souvent étalée d'un pétale onguiculé. Dans l'œillet, c'est la partie du pétale qui est colorée, et qui s'étale en rond au-dessus du calice; celle qui est étroite et en est le prolongement dans le calice, est l'ONGLET.

Dans la seconde acception on donne le nom de *lames* aux feuillets épais de l'écorce et quelquefois du bois. L'écorce de la vigne se détache par lames longitudinales. (V.)

LAMELLÉ. *Lamellatus* (*botan.*) Qui est aminci et disposé en lames (V.)

LAMELLEUX. *Lamellosus* (*botan.*) Garni ou composé de lames, ou feuillets, comme sont plusieurs espèces de champignons (V.)

LAMPAS ou FÈVE (*art vét.*) Boursoufflement du palais et de la mâchoire antérieure du cheval; quand il se prolonge jusqu'au-dessus des dents, l'animal refuse de manger. Cet accident est assez ordinaire aux jeunes chevaux, et il se dissipe souvent de lui-même. La pratique des maréchaux ignorans qui brûlent le *lampas*, est absurde (S.)

LANCÉOLÉ. *Lanceolatus* (*botan.*) Se dit de toute partie dont la largeur est de moitié moindre que la longueur, et qui se rétrécit à peu près également par les deux bouts en angle aigu, de manière à ressembler à un *fer de lance*. Les feuilles du laurier-rose (*nerium*) sont *lancéolées* (V.)

LANGUETTE. *Ligula* (*botan.*) On donne ce nom à l'extrémité des DEMI-FLEURONS, parce qu'ils sont terminés par un prolongement long et étroit, en forme de *petite langue;* tels sont les demi-fleurons de la laitue et de la chicorée (V.)

LANIFÈRE. *Laniferus* (*botan.*) Qui porte de la laine, qui est laineux. Cet adjectif est la traduction littérale du mot latin composé de *lana*, laine, et du verbe *ferre*, porter; ce qui signifie *porte-laine*. C'est une épithète dont on fait le nom spécifique de certaines plantes laineuses (V.)

LANIGÈRE. *Lanigerus* (*botan.*) Qui porte de la laine, qui

est laineux. C'est la traduction littérale du latin. Il signifie la même chose que LANIFÈRE (V.)

LANUGINEUX. *Lanuginosus* (*botan.*) Qui est couvert ou plein de laine. Il est souvent employé comme synonyme de LAINEUX, LANIGÈRE et LANIFÈRE (V.)

LA QUINTINYE (GREFFE) (*agric.*) C'est une greffe à deux FENTES en croix, dans lesquelles on insère quatre rameaux (S.)

LARDER (*jard.*) C'est, dans la langue des jardiniers, faire des trous, de distance en distance, dans les couches ou les meules à champignons, et y mettre des morceaux de BLANC (S.)

LARDOIRE (*forêts*). Grand éclat de bois qui reste sur la souche d'un arbre mal coupé (S.)

LARMIER (*arch. rur.*) Petite avance qui fait saillie au bas du chaperon d'un mur (S.)

LARVE (*hist. nat.*) On nomme ainsi le premier état des insectes qui subissent des métamorphoses. La chenille est la *larve* du papillon. Ce mot est latin, *larva*, masque (S.)

LARYNGIEN (*anat.*) Epithète de ce qui a rapport au LARYNX (S.)

LARYNX (*anat.*), du grec *larugx*. C'est la partie supérieure, la tête de la TRACHÉE-ARTÈRE, qui forme une saillie plus grosse dans les hommes que dans les femmes. On l'appelle vulgairement le *nœud de la gorge*, ou le *morceau d'Adam* (S.)

LATÉRAL. *Lateralis* (*botan.*) Les fleurs sont *latérales* quand elles sont insérées sur les côtés de la tige, ou des rameaux. Les pédoncules sont *latéraux* quand ils ont la même insertion. C'est l'opposé de TERMINAL (V.)

LATITUDE (*phys.*) Distance d'un lieu à l'équateur (S.)

LAURINÉES (les). *Laurinæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont une grande analogie avec le genre du laurier qui en fait partie, et dont le nom est dérivé (V.)

LAXIFLORE. *Laxiflorus* (*botan.*) Dont les fleurs sont lâches ou écartées les unes des autres, par la divergence des pédoncules (V.)

LAYEUR (*forêts*). Ouvrier employé à faire les LAIES (S.)

LE BERRIAYS (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par

APPROCHE de fruits d'un arbre sur le rameau d'un autre arbre (S.)

LÉE (GREFFE) (*agric.*) Greffe en FENTE, à un seul rameau taillé triangulairement, et inséré dans une fente de même forme (S.)

LÉGUME, ou LÉGUMEN. *Legumen* (*botan.*) Fruit à deux valves, dont les semences sont attachées à l'une des sutures. V. GOUSSE. Toutes les plantes à fleurs papillonacées et les *casses* et les *mimosa*, ont les fruits en *légume*, ou *legumen*. Ce dernier nom évite de confondre cette sorte de fruit avec les plantes potagères, auxquelles on donne aussi le nom de *légume* (V.)

LÉGUMINEUSES (les). *Leguminosæ* (*botan.*) Famille de plantes très-nombreuse, dont tous les genres qui la composent ont le fruit en forme de LÉGUME ou LÉGUMEN (V.)

LÉGUMINEUX. *Leguminosus* (*botan. et agric.*) Cet adjectif désigne les plantes qui ont pour fruit un légume ou une gousse, comme les pois, les haricots, les fèves.

On dit aussi que des plantes, des herbes ont un goût *légumineux*, pour dire qu'elles ont la saveur qui est particulière aux pois, aux haricots verts, et, en général, à toutes les plantes de la famille des LÉGUMINEUSES (V.)

LÉGUMINIFORME. *Leguminiformis* (*botan.*) Ressemblant à un LÉGUME ou à une GOUSSE (V.)

LEMONNIER (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE de racines entr'elles, en réservant une seule tige. Le célèbre M. Thouin est le premier qui a fait exécuter cette espèce de greffe (S.)

LENORMAND (GREFFE) (*agric.*) Greffe en ÉCUSSON, avec un morceau d'aubier, enlevé avec l'écorce (S.)

LE NÔTRE (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe en FENTE, à un seul rameau placé sens-dessus-dessous (S.)

LENTICULAIRE. *Lenticularis* (*botan.*) Qui a la forme de la graine connue sous le nom de lentille (V.)

LENTILLE (*phys.*) V. CONVEXE (S.)

LÈPRE (*agric.*) Maladie des arbres fruitiers, qui se manifeste par des croûtes blanches sur les feuilles et les bourgeons. Elle ne diffère pas du BLANC ou *meunier* (S.)

LÉSION (*méd.*), du verbe latin *lædere*, blesser. C'est une blessure ou une contusion qui attaque quelque partie du corps (S.)

LÉTHARGIE (*méd.*) Assoupissement profond et continu, qui ôte à ceux qui en sont atteints, tout usage de leurs sens. Ce mot est dérivé du grec *léthé*, oubli, et *argos*, prompt; prompt oubli (S.)

LÉTHARGIQUE (*méd.*) Qui tient de la LÉTHARGIE. Un assoupissement *léthargique* (S.)

LÉTHIFÈRE (*méd.*) Epithète des substances qui donnent la mort. C'est un mot latin, composé de *lethum*, la mort, et de *ferre*, porter; porter la mort (S.)

LEUCOMA (*méd.*) Mot grec dont on a fait le nom d'une petite tache blanche qui se forme sur l'œil. V. ALBUGO (S.)

LEVAIN (*chimie*). V. FERMENT (S.)

LÈVRE. *Labium* (*botan.*) Les fleurs LABIÉES ou fleurs en gueule, et les *personnées* ou fleurs en masque, ont deux divisions principales et opposées, auxquelles on donne le nom de *lèvres*. On les distingue en *lèvre* supérieure et inférieure. V. LABIÉ (V.)

LEVRETÉ (*art vét.*) Cheval qui a les flancs retroussés. Les chevaux *levretés* sont ardens, mais peu vigoureux (S).

LEVURE (*chimie et économ.*) Ecume de bière en fermentation; elle sert de *levain*, ou FERMENT (S.)

LÉZARD (*art vét.*) Dénomination particulière des dartres qui viennent à la tête des moutons. On les appelle aussi *teigne* (S.)

LIBER. *Liber* (*botan. et anat. végét.*) Corps disposé en lames minces ou feuillets en réseaux, situé entre l'écorce et l'AUBIER. Son nom vient de sa forme qui ressemble aux feuillets d'un livre, nommé *liber* en latin. On le nomme aussi quelquefois LIVRET (V.)

LIBRE (OVAIRE ou GERME). *Ovarium s. germen liberum* (*botan.*) C'est lorsqu'il ne fait pas corps avec le tube du calice (V.)

LICHET, ou LOUCHET (*agric.*) Espèce de bêche, dont le fer est composé de deux plaques, minces, tranchantes et réunies par le bas. Le *lichet* ou *louchet à pied* est garni, de plus, au bas de son manche, d'un morceau de fer sur lequel l'ouvrier appuie son pied (S.)

LIÉBAUT (GREFFE) (*agric.*) Greffe par SCIONS, *en tête* ou *en couronne*, par des rameaux insérés sur la racine du sujet. M. Thouin a donné aussi la dénomination de *greffe Liébaut*, à une greffe en ÉCUSSON d'arbres qui, bien que de la même

famille, diffère par les époques de la feuillaison, de la fleuraison, etc. (S.)

LIGNE (*pêche*). Cordonnet de soie, ou de crin, attaché à une gaule ou canne que le pêcheur tient à la main. A l'autre extrémité de ce cordonnet est fixé un hameçon amorcé, et vers son milieu est un morceau de liège, qui, lorsqu'il s'enfonce dans l'eau, indique qu'un poisson a mordu à l'hameçon. Cette espèce de *ligne* s'appelle *ligne volante*.

La *ligne dormante*, ou *ligne de fond*, est un cordeau garni de plusieurs cordelettes armées d'hameçons. Les pêcheurs l'arrêtent à des arbres ou à des piquets sur les bords de la rivière, et ne la retirent qu'au bout de 24 heures (S.)

LIGNETTE (*chasse*). Petit lacet que l'on tend sur le nid des oiseaux, pour prendre ceux qui apportent à manger à leurs petits (S.)

LIGNEUX. *Lignosus* (*botan. et agric.*) Adjectif qui se dit de toute partie qui a la consistance du bois, nommé *lignum* en latin (V.)

LIGULÉ. *Ligulatus* (*botan.*) Ce qui a la figure d'une languette. Les *demi-fleurons* sont des fleurs *ligulées* (V.)

LILIACÉ. *Liliaceus* (*botan.*) Qui a quelque ressemblance avec le lys, ou qui y a rapport (V.)

LILIACÉES (les). *Liliaceæ* (*botan.*) Famille de plantes bulbeuses, dont tous les genres qui la composent ont de l'analogie avec le genre du *lys*, qui en fait partie et dont le nom est dérivé (V.)

LIMBE. *Limbus* (*botan.*) Dans un calice monophylle, ou une corolle monopétale, c'est la partie qui s'élargit et s'étale au-dessus du tube, soit qu'elle soit entière ou incisée (V.)

LIMONER (*forêts*). On dit qu'un bois commence à *limoner*, lorsqu'il devient assez gros pour être vendu au charron qui peut en faire des *limons* de grosses voitures. Dans plusieurs endroits, on ne coupe pas le bois taillis avant qu'il *limone* (S.)

LINÉAIRE. *Linearis* (*botan.*) Ce qui est plane et tellement étroit, relativement à sa longueur, ou diminuant si lentement de largeur vers les extrémités, que les deux bords ou côtés sont parallèles dans la plus grande partie de leur longueur (V.)

LINGUIFORME. *Linguiformis* (*botan.*) Qui est oblong, étroit, mince et plane, en forme de langue, comme sont les feuilles de l'aloès distique (V.)

LIQUÉFACTION (*arts et m.*), du verbe latin *eliquare*,

fondre. C'est la fonte des substances épaisses, par le moyen du feu. La *liquéfaction* de la graisse, de la cire (S.)

LISIÈRE (*forêts*). V. ARBRE *de lisière* (S.)

LISSE. *Lævigatus* (*botan.*) Glabre et uni, sans aucune aspérité (V.)

LITHOMARGE (*phys.*) V. ARGILE (S.)

LITRE (*mesures*). *Litra* était une ancienne mesure grecque, que l'on a fait passer dans la nouvelle nomenclature des mesures françaises. Le *litre* est une mesure de capacité, égale à un DÉCIMÈTRE cube, ou à près d'une pinte et demie (S.)

LITTORAL. *Littoralis* (*botan.*) Adjectif qui se dit d'une plante qui habite les bords de la mer (V.)

LIVRET. *Liber* (*botan.*) Synonyme de LIBER (V.)

LIXIVIATION (*chimie*). C'est la séparation qui se fait en versant de l'eau chaude ou froide sur une matière pulvérisée, composée de terre et de sels solubles, et en retirant ensuite cette eau chargée de ces substances. La *lixiviation* est donc une espèce de lessive; c'est ce qu'indique le mot latin *lixivia* dont cette dénomination est dérivée et qui signifie *lessive* (S.)

LIXIVIELS (*chimie*). On nomme *sels lixiviels* ceux que l'on emploie à faire la lessive. Ce sont le salin, la potasse et la soude (S.)

LOBE (*anat.*) Le mot grec *lobos* signifie le bout de l'oreille. On en a fait la dénomination des divisions de plusieurs parties du corps. Les *lobes* du foie, les *lobes* du poumon, etc. (S.)

LOBE. *Lobus* (*botan.*) Partie d'une feuille ou de tout autre organe qui est séparé en partie de l'ensemble, par des échancrures. On désigne le nombre des lobes: *bilobé*, *trilobé*, etc. (V.)

LOBÉ. *Lobatus* (*botan.*) Il se dit d'une feuille ou de toute autre partie qui est divisée en LOBES (V.)

LOBULE (*anat.*) Petit LOBE (S.)

LOGES. *Loculi* (*botan.*) On appelle *loges* la cavité d'un fruit, et l'on en exprime le nombre: *uniloculaire*, *biloculaire*, *triloculaire*, *quadriloculaire*, quand il a une, deux, trois ou quatre *loges*, et *multiloculaire* ou *pluriloculaire*, lorsqu'il en a plus de quatre, quelle que soit leur grandeur (V.)

LONGITUDE (*phys.*) Distance d'un lieu au premier méridien (S.)

LONG-JOINTÉ (*art vét.*) On dit qu'un cheval est *long-jointé* quand son paturon a trop de longueur (S.)

LOQUE (*jard.*) On appelle *loques* ou *loquettes* de petits

morceaux d'étoffe, avec lesquels on attache les branches d'un espalier contre un mur à l'aide de clous (S.)

LOSANGE (GREFFE EN) (*agric.*) Sorte de greffe par APPROCHE sur des branches disposées en losange et très-rapprochées ; on les unit à leurs points de section (S.)

LOUCHET (*agric.*) V. LICHET (S.)

LOUPE (*phys.*) Verre aux deux faces convexes, qui sert à grossir les objets et à embraser les matières combustibles placées à son foyer, c'est-à-dire au point de réunion des rayons du soleil qui passent au travers. La *loupe* est pour l'ordinaire enchassée dans une bordure d'écaille, ou de toute autre substance (S.)

LOUPES (*botan. jard.*) On donne ce nom à certaines excroissances ligneuses ou charnues, que l'on voit sur la tige ou les branches des plantes, et quelquefois sur des fruits (V.)

LUBRIFIANT (*méd.*) Remède qui sert à oindre, à LUBRIFIER (S.)

LUBRIFIER (*méd.*) Du latin *lubrificare*, oindre, rendre glissant. Les huiles *lubrifient* les intestins (S.)

LUNAISON (*phys.*) C'est l'intervalle de temps entre deux nouvelles lunes (S.)

LUNE (DES BÉCASSES) (*chasse*). C'est parmi les chasseurs la pleine *lune* de novembre, parce que les bécasses arrivent à cette époque en plus grand nombre (S.)

LUNES (*art vét.*) Les bergers appellent *lunes* les périodes que parcourt le *claveau* dans les bêtes à laine (S.)

LUNETTES (*art vét.*) Ce sont deux larges pièces de cuir que l'on applique sur les yeux du cheval ou de tout autre animal que l'on veut empêcher de voir clair. On emploie les *lunettes* quand on ASSUJETTIT un animal, quand on le fait travailler en tournant, afin qu'il ne s'étourdisse pas, etc. (S.)

LUSTRE (*phys.*) Espace de cinq ans (S.)

LUT (*chimie*). Composition dont on se sert dans les laboratoires de chimie et dans quelques arts, afin de boucher exactement les vaisseaux que l'on emploie pour diverses opérations. Les *luts* se distinguent en plusieurs espèces : le *lut gras*, le *lut sec*, le *lut simple* (S.)

LUTER (*chimie.*) C'est fermer exactement un vaisseau, ou les jointures de plusieurs vaisseaux, avec un LUT (S.)

LUXATION (*méd.*) Déplacement d'un os mobile hors de sa cavité. La *luxation* est *complète* quand l'os est entièrement

déboîté ; on l'appelle *imcomplète* lorsque les os sont seulement écartés de l'endroit qu'ils occupent naturellement. Le mot *luxation* est dérivé du latin *luxare*, disjoindre (S.)

LUXURIANT. *Luxurians* (*botan.*) Terme latin adopté en français, pour désigner une plante qui donne une grande quantité de feuilles, qui a une surabondance de sève et de végétation (V.)

LYMPHATIQUE (*anat.*) Qui a rapport à la LYMPHE. Veines *lymphatiques*, maladies *lymphatiques* (S.)

LYMPHE (*anat.*) Humeur aqueuse qui fait partie du sang et des autres humeurs animales (S.)

LYRÉE (FEUILLE). *Folium lyratum* (*botan.*) Celle qui est oblongue, dont le disque, élargi et entier à sa partie supérieure, est divisé inférieurement en plusieurs lobes latéraux, qui deviennent toujours plus petits à mesure qu'ils approchent de la base ; telles sont les feuilles radicales du thlaspi champêtre, celles des raves et des navets (V.)

LYSIMACHIES (les). *Lysimachiæ* (*botan.*) Famille de plantes ainsi nommée du genre *lysimachia* qui en fait partie, et avec lequel tous les autres qui la composent ont de l'affinité (V.)

M.

MACÉRATION (*chimie*). Opération par laquelle on met une substance dans un liquide non chauffé, pour la ramollir, la diviser et en dissoudre quelques principes (S.)

MAGMA (*pharm.*) Mot emprunté du grec, qui désigne le marc de quelqu'onguent après l'avoir exprimé (S.)

MAGNAGNIÈRES ou MAGNOGNIÈRES (*économ.*) Ce sont les emplacemens destinés à élever des vers à soie. On les appelle aussi quelquefois *coconnières* (S.)

MAGNEVILLE (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe en ÉCUSSON, avec une double incision en chevron boisé (S.)

MAGNOLIERS ou TULIPIFÈRES (les). *Magnoliæ s. tulipiferæ* (*botan.*) Famille de plantes dont l'un des noms est formé de celui du genre *magnolia*, et l'autre de celui d'une espèce du genre tulipier (*liriodendron tulipifera*), qui en

font partie, et avec lesquels tous les autres qu'elle renferme ont de l'affinité (V.)

MAGON (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE de tiges, ne formant qu'un seul tronc par l'écorcement de leurs côtés (S.)

MAIN (*agric.*) Petite traverse fixée au haut de la bêche en usage dans les départemens méridionaux (S.)

MAIN DE FER (*agric.*) C'est une fourche dont la douille est recourbée, et dans laquelle est enté un manche d'un demi-mètre de long, comme celui d'une houe; cet outil sert aux vignerons à prendre le fumier au tas (auprès de la vigne) pour le mettre dans la manne, et le porter dans les provins. (C.)

MAISONNAGE (*forêts*). Bois de haute futaie, abattus pour bâtir des maisons (S.)

MAITRE ou MÈTRE (*arts et m.*) V. BORDER *les filets* (S.)

MAITRES (*agric.*) Ce sont des sillons larges et profonds, tracés avec une forte charrue dans un champ trop humide, que l'on veut égoutter (S.)

MAL D'ÂNE (*art vét.*) Crevasses qui se forment autour de la couronne du sabot du cheval, et plus souvent de l'âne, et qui leur causent une grande démangeaison (S.)

MAL DE BROUT ou MALADIE DE BOIS (*art vét.*) Maladie qui attaque les bestiaux que l'on mène paître, au printemps, dans les bois, et qui broutent les feuilles et les bourgeons des arbres. Cette maladie, qui est une indigestion gangréneuse, est très-grave (S.)

MAL DE CERF (*art vét.*) Spasme ou crispation de nerfs dans plusieurs parties du corps du cheval; quelquefois il est général. Cette maladie est produite par l'irritation du genre nerveux ou par la blessure d'un tendon (S.)

MAL D'ESPAGNE (*art vét.*) V. MAL DE FEU (S.)

MAL DE FEU, VERTIGE ou FRÉNÉSIE (*art vét.*) Inflammation du cerveau et de ses membranes dans les animaux. L'ardeur du soleil, les fourrages nouveaux, les grains mangés en trop grande abondance, les coups à la tête sont les causes ordinaires de cette terrible maladie (S.)

MAL FORT (*art vét.*) Dénomination du CHARBON qui n'a point de place déterminée sur les animaux (S.)

MAL DE GARROT (*art vét.*) Blessure que fait la selle au garrot d'un cheval (S.)

MAL DE PIED (*art vét.*) V. FOURCHET (S.)

MAL DE ROGNON (*art vét.*) Blessure que la selle fait à la croupe du cheval. On l'appelle aussi *foulure du rognon* lorsqu'il n'y a point d'entamure (S.)

MAL DE TAUPE (*art vét.*) V. TAUPE (S.)

MAL DE TÊTE (*art vét.*) Dans ce mal, la tête du cheval devient très-grosse, les yeux s'enflamment et sortent de leurs orbites, une matière jaune coule des naseaux. Cette maladie est épizootique et contagieuse (S.)

MALADIE DE BOIS (*art vét.*) V. MAL DE BROUT (S.)

MALADIE D'ÉTÉ (*art vét.*) V. MALADIE ROUGE (S.)

MALADIE ROUGE (*art vét.*) Maladie des bêtes à laine, dans laquelle il sort du sang par les naseaux, les yeux, l'anus et les urines de ces animaux. Ce mal est ÉPIZOOTIQUE (S.)

MALADIE DE SOLOGNE (*art vét.*) L'une des dénominations de la MALADIE ROUGE des moutons, qui est très-commune en Sologne (S.)

MALANDRES (*art vét.*) Dartres qui surviennent au pli des articulations du genou des chevaux (S.)

MALANDRES (*forêts*). Mauvais nœuds dans les bois de charpente (S.)

MALATE (*chimie*). Noms des sels formés par la combinaison de l'ACIDE *malique*, avec différentes bases (S.)

MÂLES (FLEURS). *Flores mares s. masculi* (*botan.*) On appelle *fleurs mâles* celles qui n'ont que des étamines sans pistils (V.)

MALESHERBES (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe par APPROCHE sur tige, de gourmands sur l'arbre même auquel ils appartiennent (S.)

MALIQUE (*chimie*). V. l'article ACIDE (S.)

MALLÉOLE (*anat.*), du latin *malleolus*, diminutif de *malleus*, marteau; petit marteau. C'est l'os connu généralement sous la dénomination de *cheville du pied* (S.)

MALPIGHI (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE, par les racines de deux arbres voisins l'un de l'autre (S.)

MALPIGHIACÉES (les). *Malpighiaceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent, ont beaucoup de rapports avec le genre *malpighia* qui en est le type (V.)

MALT. V. DRÈCHE (S.)

MALVACÉES (les). Famille de plantes dont tous les genres

qui la composent, ont les plus grands rapports de conformation avec celui des mauves (*malva*), qui en est le type et dont le nom est dérivé (V.)

MAMELLES (*art vét.*) Points qui séparent les QUARTIERS de la PINCE de l'ongle du cheval (S.)

MAMELONNÉ. *Mammosus, Mammillatus* (*botan.*) Qui a une protubérance que l'on peut comparer à un mamelon, ou qui est couvert de petits tubercules en forme de mamelons (V.)

MANCHE (*pêche*). Filet large à l'ouverture et se terminant en pointe (S.)

MANCHERONS (*économ. rur.*) Ce sont les deux bras d'une charrue qui sont attachés au cep, et qui servent à la diriger.

Les *mancherons* d'une brouette sont les deux bras qui servent à la pousser (C.)

MANET (*pêche*). Filet en nappe simple, qui diffère peu de la SENNE, et que l'on manœuvre de la même manière (S.)

MANIEMENS (*économ.*) Les marchands de bœufs et les bouchers reconnaissent le degré de la graisse dans les animaux, en les maniant en différens endroits où sont rassemblées les pelotes de graisse, d'où vient l'expression de *maniement.* Ils disent qu'un bœuf ou un mouton a le *maniement bon*, quand ils rencontrent en le tâtant plusieurs de ces amas de graisse (S.)

MANNE (*économ. rur.*) C'est un panier rond à deux poignées, haut d'un demi-mètre et large d'un pied, qui sert à porter le fumier dans les provins; elle sert aussi à porter les pommes de terre lors du plantage; et lors du fouillage on l'emplit au fur et à mesure que l'on fouille, et on les porte au tas (C.)

MANNEQUIN (*jard.*) Panier à claire-voie, fait d'osier ou de saule, dans lequel on *emmannequine* les plantes (S.)

MANNEQUIN (*économ. rur.*) Mot qui dérive de MANNE; ce sont deux paniers presque carrés, attachés l'un à l'autre par une double corde de la largeur de l'intérieur du bât de la bête de somme; ils ont le fond fixé d'un bout, tandis que l'autre s'attache momentanément dans un œil avec un bâton; on emplit les *mannequins* de terreau pour porter dans les vignes des coteaux; on tire le bâton, le fond s'ouvre et laisse tomber la charge. On s'en sert aussi pour transporter les cailloux des vignes, et les porter dans les grands chemins, à charrier du sable, etc. (C.)

MANS (*jard.*) Ver qui fait de grands dégâts dans les jardins, en coupant dans la terre les racines des plantes. C'est la LARVE du hanneton (S.)

MARAICHER (*jard.*) On donne à Paris, le nom de *maraichers* aux jardiniers qui cultivent les plantes potagères dans les terrains dont Paris est environné, et que l'on appelle *marais*.

Maraicher est aussi un adjectif qui s'applique à tout ce qui a rapport à la culture des *marais* de Paris. La culture *maraichère*, le melon *maraicher* (S.)

MARASME (*méd.*) Maigreur, desséchement de tout le corps. Ce mot est grec, *marasmos*, et dérive du verbe *marainô*, desséoher (S.)

MARBRÉ (*botan. jard.*) On le dit des fleurs qui sont panachées irrégulièrement, et dont les panaches sont très-variés, comme on en voit dans les tulipes, etc. (V.)

MARCESCENCE. *Marcescentia* (*botan.*) Terme traduit littéralement du latin, dérivé du verbe *marcesco*, se flétrir. Il exprime la propriété qu'ont les calices ou corolles d'un grand nombre de plantes, de se flétrir et de se dessécher sans tomber (V.)

MARCESCENT. *Marcescens* (*botan.*) Qui se flétrit et se dessèche sans tomber. On dit un calice *marcescent*, une corolle *marcescente*; telle est celle des campanules; dérivé du verbe latin *marcesco*, se flétrir (V.)

MARCOTTE (*agric.*) Branche d'un arbre ou d'une plante que l'on couche en terre pour y prendre racine. Les *marcottes* sont très-avantageuses pour regarnir les clairières des bois, et pour propager des arbrisseaux et des plantes d'agrément (S.)

MARGE, BORD OU BORDURE. *Margo, marginis* (*botan.*) On dit la *marge* d'une feuille, d'une corolle, pour dire le bord. La *marge* des feuilles du *solanum marginatum* est poudreuse (V.)

MARGINÉ. *Marginatus* (*botan.*) Cet adjectif exprime que la MARGE ou le bord a quelque chose de remarquable dans sa forme, sa consistance, ou à sa superficie (V.)

MARIN. *Marinus* (*botan.*) Qui croît dans la mer. Les *plantes marines* ne croissent que dans la mer. Il ne faut pas les confondre avec celles que l'on nomme MARITIMES (V.)

MARITIME. *Maritimus* (*botan.*) Les plantes *maritimes* ne croissent spontanément que sur les bords ou dans le voisinage de la mer, dans les terrains imprégnés de sel (V.)

MARMENTAUX ou BOIS DE TOUCHE (*forêts*). Bois de haute futaie qui forme des avenues et que l'on ne taille point (S.)

MARNE (*phys.*) Argile calcaire, blanche ou jaune, ou d'un gris bleuâtre. C'est un bon amendement pour les terres cultivées (S.)

MAROTTE (*économ. rur.*) C'est un bâton de deux ou trois mètres (six ou neuf pieds), au bout duquel est un coussinet rond et rempli de bourre ou de crin, qui sert à frapper à coups précipités les branches des arbres fruitiers au printemps, pour en faire tomber les chenilles et hannetons; on s'en sert aussi pour faire tomber les pommes que l'on destine à faire du cidre; son bout rembourré, ne cause aux branches ni contusion ni plaies (C.)

MARS, MARSAIS ou MARSAGE (*agric.*) Dénominations des graines que l'on sème au mois de mars, telles que l'orge et l'avoine (S.)

MARTELAGE (*forêts*). Marque des BALIVEAUX réservés (S.)

MASSACRE (*chasse*). Dénomination de la tête proprement dite du cerf, et non du *bois*, qui en langage de vénerie, s'appelle *la tête* (S.)

MASTICATOIRE (*méd.*) Médicament propre à être mâché (S.)

MATRAS (*chimie*). Bouteille de verre à col long et étroit, à cul rond ou à cul plat, dont on se sert dans les distillations et pour d'autres opérations (S.)

MAXILLAIRE (*anat.*) Cet adjectif, dérivé du latin *maxilla*, mâchoire, s'applique aux parties qui se rapportent aux mâchoires. L'os *maxillaire*, les glandes *maxillaires* (S.)

MÉAT (*anat.*), du latin *meatus*, conduit. C'est le nom des conduits ou canaux du corps, qui donnent passage aux fluides. Le *méat auditif* est le trou de l'oreille; le canal de l'urètre est le *méat urinaire* (S.)

MÈCHE (*arts*). Baguette de fer, terminée en demi-cercle tranchant des deux côtés, et carrée en haut, pour être ajustée à la monture d'un vilebrequin, d'une vrille et d'autres outils semblables. C'est la *mèche* qui perce les trous (S.)

MÈCHE PENDANTE (*art vét.*) Lambeau de laine, qui pend de la toison des moutons infectés de la gale (S.)

MÈCHE SOUFRÉE (*économ.*) Ce sont des bandes de vieux linge, que l'on trempe dans la fleur de soufre en fusion; on peut y ajouter de la coriandre, de l'anis pour leur donner une odeur aromatique. Les vignerons en emploient lors du

soutirage de leurs vins; il en faut pour chaque tonneau un petit morceau d'un pouce en carré (C.)

MÉCHOIR (*économ.*) C'est un gros fil de fer, dont l'un des bouts est pointu et recourbé en crochet; il est emmanché dans un court morceau de bois arrondi. On fixe dans le crochet un petit morceau de MÈCHE SOUFRÉE qu'on allume à la chandelle, et qu'on introduit dans une futaille fraîche vide, car si la futaille est tant soit peu resséchée, la *mèche* s'éteint. Ce soufrage empêche que la futaille ne prenne le goût d'évent (C.)

MÉDIAIRE ou MOYEN. *Medius* (*botan.*) Qui occupe le milieu. La nervure *médiaire* d'une feuille est celle du milieu; elle est ordinairement plus grande, et se ramifie quelquefois latéralement.

Les *cloisons médiaires* sont celles qui répondent au milieu des valves d'un fruit (V.)

MÉDIASTIN (*anat.*) Membrane qui va du sternum aux vertèbres, qui passe au milieu de la poitrine. Le nom de cette membrane explique sa position dans l'intérieur du corps; il vient du latin *medium*, milieu, et *stare*, être situé; placé au milieu (S.)

MÉDICAMENT (*méd.*) Remède intérieur ou extérieur, employé pour la guérison d'une maladie. C'est un mot latin, *medicamentum*, dérivé de *mederi* ou *medicari*, c'est-à-dire, guérir (S.)

MÉDICAMENTEUX. C'est ce qui a les qualités d'un MÉDICAMENT (S.)

MÉDULLAIRE. *Medullaris* (*botan.*) On donne ce nom à diverses parties qui appartiennent à la moelle ou qui en proviennent. V. ÉTUI MÉDULLAIRE.

Les *rayons médullaires* traversent le bois, du centre à la circonférence; ils sont disposés en rayons divergens. On les voit distinctement sur une tranche de bois, sciée horizontalement (V.)

MÉLANGES (*agric.*) V. COMPOST (S.)

MÉLIACÉES (les). *Meliaceæ* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné un nom formé de celui du genre azédarac (*melia*) qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qu'elle renferme ont de l'affinité (V.)

MELLIFÈRE. *Melliferus* (*botan.*) Qui porte du miel. C'est une épithète que l'on donne à quelques plantes (V.)

MELLITE ou PIERRE DE MIEL (*chimie*). V. ACIDULE (S.)

MEMARCHURE (*art vét.*) Entorse du cheval (S.)

MEMBRANE (*anat.*) Mot emprunté du latin, *membrana*, pour signifier un tissu de fibres, large et peu épais. Les *membranes* forment les artères, les veines, l'intérieur des cavités, etc. (S.)

MEMBRANEUX (*anat.*) Qui appartient aux MEMBRANES (S.)

MEMBRANEUX. *Membranaceus* (*botan.*) Ce qui est mince, un peu solide et presque dénué de substance intérieure; ou bien ce qui est composé de plusieurs MEMBRANES superposées (V.)

MÉNINGES (*anat.*), du grec *ménigx*, membrane. Ce sont les deux membranes qui enveloppent le cerveau (S.)

MÉNISPERMES (les). *Menispermæ* (*botan.*) Famille de plantes qui porte le nom du genre *menispermum* qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qui la composent ont de grands rapports (V.)

MENTON (*art vét.*) Il est placé, dans le cheval, en arrière et au-dessus de la lèvre inférieure (S.)

MÉPHITIQUE (*chimie*). Qualité des exhalaisons ou vapeurs malfaisantes (S.)

MÉPHITISME (*chimie*). Effet des exhalaisons malfaisantes et meurtrières, qui se dégagent de la terre, du charbon allumé, des fosses d'aisance, etc. (S.)

MÈRES (*agric.*) Pieds d'arbres coupés à fleur de terre, et destinés à fournir des MARCOTTES (S.)

MERRAIN (*chasse*). C'est la tige du bois du cerf et du chevreuil, de laquelle sortent les andouillers (S.)

MÉSANGETTE (*chasse*). Piége destiné à prendre les mésanges (S.)

MÉSENTÈRE (*anat.*) Membrane qui lie les intestins les uns aux autres; elle a la forme d'une fraise; son nom grec, *mésentérion*, est composé de *mésos*, qui est au milieu, et d'*entéron*, intestin; qui est au milieu des intestins (S.)

MÉSENTÉRIQUE (*anat.*) Qui appartient au MÉSENTÈRE. Glandes *mésentériques*, artères *mésentériques* (S.)

MÉTEIL (*agric.*) Mélange de blé et de seigle que l'on sème ensemble sur le même terrain (S.)

MÉTÉORES (*phys.*), du grec *météôros*, élevé. On donne ce nom aux phénomènes qui ont lieu dans l'atmosphère. On distingue quatre espèces de *météores* : les *météores aériens*, ce sont les vents; les *météores aqueux*, la pluie, la grêle, les brouillards, etc.; les *météores lumineux*, l'arc-en-ciel,

les parhélies, etc.; les *météores ignés* ou *enflammés*, les éclairs, la foudre, etc. (S.)

MÉTÉORIQUES (FLEURS). *Flores meteorici* (*botan.*) On donne ce nom aux plantes et aux fleurs qui sont sensibles aux influences des MÉTÉORES; telle est celle du souci pluvial (*calendula pluvialis*), qui ne s'ouvre pas le matin, lorsqu'il doit pleuvoir dans la journée (V.)

MÉTÉORISME (*méd. et art vét.*) Enflure du ventre par la raréfaction de l'air. On l'appelle aussi *tympanite*.

Les nourritures trop abondantes en air, telles que le trèfle, la luzerne, etc., et surtout quand elles sont chargées de rosée, causent le *météorisme* ou la tympanite des bestiaux (S.)

MÉTÉOROLOGIE (*phys.*), de *météôron*, météore, et de *logos*, discours; discours des météores. C'est la science qui traite des MÉTÉORES (S.)

MÉTÉOROLOGIQUE (*phys.*) Epithète de ce qui concerne les MÉTÉORES. Instrumens *météorologiques*, observations *météorologiques* (S.)

MÉTHODE BOTANIQUE. *Methodus botanica* (*botan.*) On donne ce nom à l'ordre, à l'arrangement dans lesquels les plantes sont divisées, d'après certains principes qui sont particuliers à chacune des *méthodes*, et sur lesquels elles sont fondées. On les divise, 1° par classes; 2° par ordres, par sections, ou par familles; 3° par genres; 4° par espèces, dont on distingue les variétés. Les principes qui servent de base aux divisions et subdivisions des *méthodes*, peuvent varier; au lieu que dans le SYSTÊME, il y a unité de principe: c'est ce qui fait la différence de la méthode et du système. On dit la méthode de Tournefort et le système de Linnæus. Une méthode est *artificielle*, lorsqu'elle est fondée sur des principes arbitraires ou de pure convention; elle est *naturelle*, quand elle est établie sur l'ensemble des rapports naturels que les plantes ont entre elles (V.)

MÈTRE (*mesures*). C'est, dans la nouvelle nomenclature MÉTROLOGIQUE, l'unité principale des mesures de longueur, la dix-millionième partie du quart du méridien du globe terrestre. Elle répond à environ trois pieds onze lignes et demie. Le nom de *mètre* est dérivé du grec *métron*, qui veut dire *mesure* (S.)

MÉTRIQUE (*mesures*). Qui appartient au MÈTRE (S.)

MÉTROLOGIE (*mesures*). Mot formé du grec *métron*,

mesure, et *logos*, discours; discours des mesures. C'est la science des mesures (S.)

MÉTROLOGIQUE (*mesures*). Adjectif qui désigne ce qui a rapport aux mesures. Nomenclature *métrologique* (S).

MEUBLE (*agric.*) Une terre *meuble* est celle qui est bien divisée, maniable, sans mottes, sans croûte, en un mot bien ameublie. V. AMEUBLIR (S.)

MEULE (*économ. rur.*) Amas de gerbes, de foin ou de paille, de forme ronde ou carrée, de deux, trois, cinq, et jusqu'à dix mille gerbes, ou bottes.

A la fenaison, on fait, dans le pré, une ou plusieurs *meules* de foin pour le garantir de la pluie, ou de la trop grande sécheresse (C.)

MEULE A CHAMPIGNON (*jard.*) Espèce de couche sur laquelle on fait pousser des champignons, dans toutes les saisons de l'année (S.)

MEUNIER (*agric.*) V. BLANC (S.)

MIASMES (*phys.*) Mot grec, *miasma*, qui signifie *contagion*. Ce sont des émanations ou GAZ qui altèrent les qualités de l'air et occasionnent des maladies (S.)

MICHAUX (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige, de branches sur l'autre arbre auquel elles appartiennent (S.)

MIELLAT (*agric.*) Matière sucrée qui sort des différentes parties de la plupart des plantes, principalement pendant l'été. On l'appelle aussi *miellée* et *miellure*. Les plantes qui en sont chargées nuisent aux bestiaux (S.)

MIELLURE (*agric.*) V. MIELLAT (S.)

MILIASSE (*économ. domest.*) Bouillie de farine de maïs, telle qu'on l'apprête dans les départemens occidentaux de la France. Elle y porte aussi le nom de *cruchade* (S.)

MILLER (GREFFE) (*agric.*) Greffe en FENTE, à un rameau placé sur le bord de la coupe du sujet (S.)

MILLIGRAMME (*poids*). La millième partie du GRAMME. C'est à peu près un cinquante-quatrième du grain (S.)

MILLIMÈTRE (*mesures*). Millième partie du MÈTRE, ou une demi-ligne. Cette dénomination est dérivée de deux langues, du français *millième*, et du grec *métron*, mesure (S.)

MIROIR (*chasse*). Les chasseurs appellent ainsi les fientes larges et blanches des bécasses. Ce sont des indices des endroits que ces oiseaux fréquentent. Le *miroir* est aussi la tache blanche que les chevreuils ont au derrière (S.)

MODERNE (*forêts*). Baliveau réservé de la dernière coupe (S.)

MOELLE. *Medulla* (*botan.*) Substance vasculeuse qui est ordinairement située dans le centre du corps ligneux ; elle est renfermée dans une sorte de canal qui s'étend du sommet de l'arbre ou de la plante jusque vers la racine (V.)

MOFETTE ou moufette (*chimie*). Exhalaison pernicieuse qui sort de la terre, principalement des mines (S.)

MOIE (*économ. rur.*) C'est un tas de bois ou de gerbes à la grange, ou de foin dans le grenier, ou de paille, quand ce tas est élevé (C.)

MOLAIRE (*anat.*) Les dents *molaires* sont les plus grosses des mâchoires, et elles y sont placées sur les côtés. Leur dénomination vient du grec *mulos*, meule, parce qu'elles servent à broyer les alimens. On les appelle aussi, par la même raison, *mâchelières* (S.)

MOLETTE (*art. vét.*) Tumeur molle au-dessus du boulet du cheval. Quand cette tumeur est sur le tendon, on l'appelle *molette simple* ou *molette nerveuse*; si elle est placée à côté du tendon, elle prend le nom de *molette soufflée* (S.)

MONADELPHIE. *Monadelphia* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *monos*, un, et *adelphos*, frère; ce qui signifie *un frère*: C'est le nom de la XVIe classe du système de Linnæus; elle renferme les plantes qui ont plusieurs étamines réunies par leurs filamens en un seul corps, comme sont les mauves et les géraniums (V.)

MONANDRIE. *Monandria* (*botan.*) C'est le nom de la Ire classe du système sexuel de Linnæus; elle renferme les plantes qui n'ont qu'une étamine. Ce nom est formé de deux mots grecs qui signifient *un mari* (V.)

MONCEAU (greffe) (*agric.*) Espèce de greffe par approche sur tige, en introduisant la tête du sujet coupée en coin dans une entaille faite à un arbre (S.)

MONOCOTYLÉDONE. *Monocotyledonis* (*botan.*) On donne ce nom à une plante dont la graine n'a qu'un seul cotylédon. Les plantes *monocotylédones* forment l'une des trois séries des végétaux fondées sur l'absence et le nombre des cotylédons (V.)

MONOECIE. *Monoecia* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs *monos*, un, et *œcia*, maison, qui signifient *une maison*. C'est le nom de la XXIe classe du système sexuel; elle renferme les plantes qui ont des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées sur le même individu. Linnæus a considéré

les étamines et les pistils comme des époux qui occupent des lits séparés, mais dans la même maison (V.)

MONOGAMIE. *Monogamia* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *monos*, un, et *gamos*, *nôce*, qui signifient *une nôce*. La syngénésie qui est la XIXe classe du système de Linnæus, est divisée en cinq sections; la *monogamie* est la dernière; elle renferme les plantes dont les fleurs, sans être composées de fleurons et de demi-fleurons, ont leurs étamines réunies par leurs anthères, comme dans la violette et le lobelia (V.)

MONOGYNE. *Monogynus* (*botan.*) Fleur qui n'a qu'un seul pistil, qui est de l'ordre de la MONOGYNIE (V.)

MONOGYNIE. *Monogynia* (*botan.*) C'est le nom du premier ordre des douze premières classes du système sexuel; il renferme les plantes qui n'ont qu'un seul pistil. Ce nom est composé de deux mots grecs, *monos*, un, et *gyne*, femme. Le jasmin est de la diandrie *monogynie* (V.)

MONOÏQUE. *Monoïcus* (*botan.*) On donne le nom de *plantes monoïques*, à celles qui sont de la classe de la *monoecie*; c'est-à-dire, qui ont des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées, mais sur le même individu, comme dans le noyer, le noisetier (V.)

MONOPÉTALE. *Monopetalus* (*botan.*) On appelle *fleur monopétale*, *corolle monopétale*, celle qui est d'une seule pièce. On distingue les fleurs en *monopétales régulières*, et en *monopétales irrégulières* ou anomales. La corolle *monopétale* porte les étamines, qui dans ce cas sont en nombre défini (V.)

MONOPHYLLE. *Monophyllus* (*botan.*) On donne ce nom à un calice ou à un involucre qui est d'une seule pièce ou d'une seule feuille; c'est-à-dire, dont les incisions ne se prolongent pas jusqu'à la base; tel est le calice de la primevère, celui de la mélisse, et en général, de toutes les plantes de la famille des *labiées*. Ce mot est traduit du grec *monos*, un, et *phyllon*, feuille (V.)

MONOPYRÈNE. *Monopyrenus* (*botan.*) Se dit d'un fruit qui ne renferme qu'un seul OSSELET ou graine très-dure renfermée dans une sorte de petit noyau (V.)

MONOSPERME. *Monospermus* (*botan.*) Fruit ou capsule qui ne porte ou ne renferme qu'une graine. Ce mot est formé des mots grecs *monos*, un, et *sperma*, semence, graine (V.)

MONTRER *le chemin de Saint-Jacques* (*art vét.*) V. FAIRE DES ARMES (S.)

MOQUETTES (*chasse*). Fientes du chevreuil. La *moquette* est aussi un APPELANT (S.)

MORAILLES (*art vét.*) Instrument composé de deux branches de fer, avec lequel on pince le nez d'un cheval méchant, lorsqu'on le ferre ou qu'on veut lui faire quelque opération.

Les *morailles à chatrer* sont plus petites et plus légères (S.)

MORELLES (les). V. SOLANÉES (V.)

MORFLATS (*art vét.*) Dévoiement, souvent mortel, des vers à soie (S.)

MORFONDURE (*art vét.*) Maladie des chevaux, qui a beaucoup de rapport avec le rhume des hommes. Elle a de même pour cause la suppression de la transpiration (S.)

MORT DU SAFRAN (*agric.*) On donne ce nom à une maladie qui attaque le safran et le fait périr; elle est causée par un tubercule ou petite truffe velue et parasite, qui vit aux dépens des bulbes du safran. Cette espèce de petite truffe attaque également d'autres plantes vivaces, et les fait périr (V.)

MORVE (*art vét.*) Maladie du cheval, dont le principal symptôme est un écoulement de matière par les naseaux. Il paraît maintenant prouvé que la *morve* n'est pas contagieuse, ainsi qu'on l'a cru généralement (S.)

MOUCHE (*art vét.*) Légère éminence au BOURRELET du cheval, occasionnée par une blessure faite avec l'éponge du fer (S.)

MOUILLURE (*jard.*) Arrosement léger (S.)

MOULE A OREILLE (*art vét.*) Pince courbe que l'on emploie pour l'ampution des oreilles des chevaux (S.)

MOULINÉ (*économ.*) Le bois est *mouliné* lorsqu'il est attaqué par les vers. La cire est *moulinée* dans les ruches quand on en voit, sur le tablier, des parcelles semblables à du gros son (S.)

MOUVEMENT de la SÈVE (*botan.*) On a cru très-longtemps que la sève circulait dans les vaisseaux des plantes, comme le sang circule dans les vaisseaux des animaux. De nouvelles observations démontrent, au contraire, que la sève ne circule point; mais qu'elle a une sorte de balancement, de fluctuation alternative; qu'elle est portée depuis les plus fines ramifications des racines, jusqu'aux extrémités des branches pendant le jour, où il se fait une forte succion, dont la chaleur est la cause principale, et que lorsque cette cause cesse pendant la nuit, la sève cesse aussi de s'élever, et redescend par les mêmes vaisseaux jusqu'aux dernières divisions des racines. C'est ce mouvement que l'on nomme SÈVE *ascendante*, ou *montante* et SÈVE *descendante* (V.)

MUCILAGE (*chimie*). Substance visqueuse, douce, nour-

rissante et d'une saveur fade, qui existe dans les végétaux, surtout dans les jeunes plantes; il est plus abondant dans leurs graines et leurs racines que dans toute autre partie. C'est un composé de CARBONE, d'OXIGÈNE et d'HYDROGÈNE. On lui donne aussi le nom de *muqueux* (S.)

MUCILAGINEUX (*méd.*) Qui contient du MUCILAGE. Les plantes *mucilagineuses* que la médecine emploie le plus communément, sont la guimauve, la mauve, le lin, etc. (S.)

MUCRONÉ. *Mucronatus* (*botan.*) Qui est terminé tout à coup par une pointe très-aiguë, et qui paraît être un prolongement de la nervure principale. On dit une feuille *mucronée* (V.)

MUCUS (*chimie*). Humeur épaisse et visqueuse. Le *mucus* de la bouche est la salive; celui du nez est la morve (S.)

MULE TRAVERSINE (*art vét.*) Dartres qui surviennent au BOULET des chevaux (S.)

MULTICAPSULAIRE. *Multicapsularis* (*botan.*) Fruit qui a plusieurs capsules (V.)

MULTICAULE. *Multicaulis* (*botan.*) Epithète que l'on donne à une plante dont la racine produit un grand nombre de tiges (V.)

MULTIFIDE. *Multifidus* (*botan.*) Divisé jusqu'à moitié, par plusieurs incisions aiguës, dont on ne détermine pas le nombre; les segmens doivent être très-étroits (V.)

MULTIFLORE. *Multiflorus* (*botan.*) Qui est chargé d'un grand nombre de fleurs. C'est aussi quelquefois un terme comparatif, lorsque dans un genre qui a plusieurs espèces uniflores ou biflores, celles qui ont trois fleurs ou au-delà, sont nommées *multiflores* (V.)

MULTILOCULAIRE. *Multilocularis* (*botan.*) Qui a plusieurs loges (V.)

MULTIPARTI. *Multipartitus* (*botan.*) Divisé très-profondément en un nombre indéfini de segmens oblongs (V.)

MUQUEUX (*chimie*). V. MUCILAGE.

Ce mot est aussi adjectif et s'applique à ce qui est analogue au mucilage. Acide *muqueux*, humeur *muqueuse* (S.)

MURAILLE (*art vét.*) C'est toute la surface de l'ongle du cheval, qui s'étend de haut en bas. On la nomme aussi *paroi* (S.)

MURIATES (*chimie*). Combinaisons de l'ACIDE *muriatique* avec les bases ALKALINES, terreuses et métalliques. Les *muriates* sont dissolubles dans l'eau et fondent au feu. Les plus communs sont :

Le MURIATE D'ALUMINE, formé par la combinaison de l'acide muriatique et de l'ALUMINE. Ses noms anciens sont *alun marin* et *sel marin argileux*.

Le MURIATE D'AMMONIAQUE, dans l'ancienne chimie, de même que dans l'usage ordinaire, *sel ammoniac*. On le prépare en brûlant de la fiente d'animaux, ou en distillant des matières animales. Ce sel mêlé avec de la chaux donne l'alkali volatil fluor.

Le MURIATE DE CHAUX portait le nom de *sel marin calcaire* et de *sel ammoniac fixe*.

Le *sublimé corrosif* est le MURIATE SUROXIGÉNÉ DE MERCURE; et le *mercure doux*, l'*aquila alba* et le *calomélas* des boutiques, se nomme à présent MURIATE DE MERCURE DOUX.

Enfin le MURIATE DE SOUDE n'est autre chose que le *sel marin*, le *sel de cuisine* (S.)

MURIQUÉ. *Muricatus* (*botan.*) Couvert de pointes larges et aiguës, ou d'aspérités calleuses. Les graines de la renoncule *muriquée* (*ranunculus muricatus*) ont cette forme (V.)

MUSARAIGNE (*art vét.*) V. CHARBON (S.)

MUSCARDINE (*art vét.*) Maladie des vers à soie dont le corps s'endurcit, devient rouge et comme couvert de moisissure (S.)

MUSCLE (*anat.*) Les *muscles* sont des parties organiques composées de fibres, de vaisseaux lymphatiques ou sanguins, de membranes, etc. C'est par les *muscles* que s'exécutent tous les mouvemens des animaux (S.)

MUSCULAIRE (*anat.*) Ce qui a rapport aux MUSCLES. Le tissu *musculaire*.

Cet adjectif n'a pas le même sens que *musculeux*. Celui-ci indique une partie du corps où les muscles abondent, et par analogie, un homme *musculeux* a la même signification qu'un homme fort et vigoureux (S.)

MUSÉUM (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige, en partageant les GEMMA, et n'en formant qu'un seul appartenant à deux arbres. (S.)

MUSTEL (GREFFE) (*agric.*) Greffe en ÉCUSSON, par une plaque d'écorce qui a un œil à bois dans son milieu (S.)

MUTILÉ. *Mutilatus* (*botan.*) Une fleur *mutilée* est celle qui est privée des étamines ou des pistils, qui sont les organes nécessaires pour la fécondation et la reproduction de l'espèce (V.)

MUTIQUÉ. *Muticus* (*botan.*) C'est l'opposé d'ARISTÉ. Il signifie sans pointe, sans ARÊTE, sans BARBE. Il est aussi quel-

quefois l'opposé de *spinescent* et d'*acuminé*. On dit les *épis mutiques* du blé, par opposition à ceux qui sont hérissés de barbes ou d'arêtes (V.)

MUZAT (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe par SCIONS, de racines sur une bouture greffée en fente (S.)

MYRIAGRAMME (*poids*). Mot composé du grec *muria*, dix mille, et de *gramma*, GRAMME. C'est, dans la nouvelle nomenclature des poids et mesures, un poids de dix mille grammes, qui équivaut à vingt livres, sept onces, quarante-huit grains (S.)

MYRIALITRE (*mesures*). Mesure de capacité contenant dix mille LITRES. C'est ce que désigne la dénomination même de cette mesure, composée du grec *muria*, dix mille, et *litra*, litre (S.)

MYRIAMÈTRE (*mesures*). Mot formé du grec, *muria*, dix mille, et *métron*, MÈTRE; dix mille mètres. Espace d'environ deux lieues (S.)

MYRIARE (*mesures*), du grec *muria*, dix mille, et du latin *area*, ARE; dix mille ares. Environ cent quatre-vingt-quinze arpens (S.)

N.

NAGEANT. *Natans* (*botan.*) Etendu sur la surface de l'eau; tel est le potamogeton *nageant* (V.)

NAGER A SEC (*art vét.*) En assujettissant, par un TROUSSE-PIED, le canon et le paturon d'une jambe de devant d'un cheval, et en le forçant à marcher ainsi sur trois jambes, cela s'appelle le faire *nager à sec*. C'est un moyen de guérir la DISTENSION d'une des trois jambes libres (S.)

NAIN. *Nanus* (*botan.*) On dit qu'un arbre est *nain*, quand il est beaucoup plus petit que le sont ordinairement ceux de son espèce. V. ARBRE NAIN. Une plante qui s'élève beaucoup dans un terrain aquatique, reste *naine* dans un terrain sec.

C'est aussi un nom comparatif que l'on donne à une espèce d'un genre qui en renferme d'autres qui sont très-grandes et quelquefois gigantesques (V.)

NAPPE (*chasse*). Filet à mailles en losange, dont les chasseurs se servent le plus communément pour prendre les alouettes.

On donne encore le nom de *nappe* à la toile du milieu d'un TRAMAIL (S.)

NASSE (*pêche*). Espèce de panier d'osier ou de jonc, dont l'ouverture est ronde et garnie de brins d'osier qui se rapprochent en rentrant dans l'intérieur du panier, et ne permettent pas au poisson d'en sortir dès qu'il y est entré. La *nasse* se termine en pointe, et des cerceaux la soutiennent de distance en distance (S.)

NASSETTE (*pêche*). C'est une NASSE de petites dimensions (S.)

NASSONE (*pêche*). Sorte de NASSE qui a la forme d'une botte (S.)

NAPACÉE, ou NAPIFORME. *Napacea s. napiformis* (*botan.*) Racine qui a la forme d'un navet (V.)

NATUREL. *Naturalis* (*botan.*) Ce qui est suivant l'ordre de la nature; qui n'est pas un produit, un arrangement de l'art, et qui n'y a aucun rapport. On dit la *méthode naturelle* (V.)

NAZIÈRE (*pêche*). Endroit d'une rivière où les pêcheurs tendent des NASSES (S.)

NÉBULEUSE (GREFFE) (*agric.*) Greffe en ÉCUSSON d'arbustes sur les racines de plantes vivaces. L'effet de cette opération est très-incertain (S.)

NÉCESSAIRE (*botan.*) V. POLYGAMIE NÉCESSAIRE (V.)

NÉCROSE (*méd.*) Mot emprunté du grec *nékrôsis*, mortification. C'est la mortification complète, même des os, dans quelque partie du corps (S.)

NECTAIRE. *Nectarium* (*botan.*) Partie accessoire d'une fleur, dont la forme est si différente qu'il est difficile de la définir; tantôt c'est un cornet, une corne, tantôt une glande, etc.; mais, dans un certain nombre, il contient le *nectar*, ou liqueur miellée, d'où lui vient son nom (V.)

NERFÉRURE (*art vét.*) V. TENDON-FÉRU (S.)

NERVURES. *Nervi* (*botan.*) On donne ce nom aux élévations filamenteuses qu'on voit sur les feuilles et sur les pétales; la *nervure* du milieu, qui coupe une feuille en deux parties égales, est nommée *côte*.

On exprime le nombre des *nervures* : on dit feuilles *trinerves*, etc. (V.)

NEUTRALISANS (*chimie et méd.*) Substances ou médicamens qui *neutralisent*. V. NEUTRALISATION (S.)

NEUTRALISATION (*chimie*). Opération par laquelle on

neutralise un sel, c'est-à-dire, qu'on le prive de toute qualité acide et alkaline (S.)

NEUTRE (*chimie*). Epithète des sels qui ne sont ni acides, ni alkalis. Ce mot vient du latin *neuter*, qui veut dire *ni l'un ni l'autre* (S.)

NEUTRE (FLEUR). *Flos neuter* (*botan.*) Celle qui est dépourvue de sexe, c'est-à-dire, qui n'a ni étamines, ni pistil. V. POLYGAMIE NEUTRE (V.)

NIELLE (*agric.*) Maladie des blés. V. CHARBON (S.)

NOEL (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige, en introduisant la tête du sujet, taillée en coin, dans une entaille faite à un arbre (S.)

NOEUD. *Nodus* (*botan.*) On donne ce nom à un renflement qui se trouve de distance en distance, sur la tige de certaines plantes, à l'insertion des feuilles (V.)

NOEUD DE RATELIER, OU NOEUD DE LA SAIGNÉE (*économ. rur.*) C'est le *nœud* par lequel on attache au ratelier la longe d'un cheval à l'écurie. Cette sorte de *nœud* est appelée *demi-clef* par les marins (S.)

NOIR-MUSEAU (*art vét.*) La même maladie que la CIVROGNE (S.)

NOISETTE (GREFFE) (*agric.* Espèce de greffe par SCIONS en ramille de jeunes branches (S.)

NOIX. *Nux* (*botan.*) C'est une enveloppe ligneuse, testacée ou osseuse, d'une ou de plusieurs graines, revêtues outre cela de leur tégument propre. La *noix*, proprement dite, qui est le fruit du noyer, n'est pas considérée comme une vraie *noix* par les botanistes : c'est une DRUPE. Les noisettes ont le vrai caractère de noix (V.)

NOM GÉNÉRIQUE et SPÉCIFIQUE. *Nomen genericus* et *specificus* (*botan.*) C'est le nom que l'on donne au GENRE et à l'ESPÈCE (V.)

NOMENCLATURE (*sciences div.*) Dérivé du latin *nomen*, nom, et de *clamitatio*, énonciation. Catalogue de mots d'une langue ou des sciences. Depuis plusieurs années, beaucoup de savans s'occupent plus de *nomenclature* que de faits et d'observations (S.)

NOMENCLATURE. *Nomenclatura* (*botan.*) C'est cette partie de la science qui a pour objet d'assigner à chaque plante le nom qui lui est propre, d'après les principes qui sont adoptés dans les diverses méthodes et dans le système de Linnæus (V.)

NORIA (*agric.*) Puits à roue, ou à chapelet, au moyen duquel on arrose, par irrigation, les jardins et les prairies dans les pays méridionaux (S.)

NOUEUX. *Nodosus* (*botan.*) Qui a beaucoup de nœuds, ou dont les nœuds sont fortement prononcés (V.)

NUQUE (*art vét.*) Eminence entre les deux oreilles du cheval, un peu en arrière (S.)

NUTRITION (*phys.*) Fonction par laquelle les sucs des substances qui servent d'alimens, se convertissent en notre propre substance (S.)

NUTRITION. *Nutritio* (*phys. végét.*) La plante, comme l'animal, croît par *intus-susception*. La *nutrition* se fait par le moyen des sucs nourriciers que la sève distribue dans toutes les parties du végétal. Les vaisseaux s'alongent, se dilatent; les sucs s'épaississent par l'évaporation des parties les plus fluides, et augmentent ainsi le volume des parties solides (V.)

NYMPHE (*hist. nat.*) Lorsque les insectes, sujets aux métamorphoses, subissent la seconde, ils sont dans l'état de *nymphes*, de *chrysalides*, ou de *fèves*. Les *nymphes* des fourmis sont ce qu'on appele vulgairement les *œufs de fourmis* (S.)

O.

OB (*botan.*) C'est l'abrégé de *obverse*, préposition latine qui précède immédiatement certains adjectifs, pour indiquer que la chose qu'ils désignent est renversée ou placée en sens inverse. Ceux qui sont les plus usités, sont: *obclavé*, *obconique*, *obcordé* ou *obcordiforme*, *obvale*, *obvoïde*. On a adopté ce mot en français, à cause de sa précision, et pour éviter dans les descriptions, les longueurs d'une périphrase (V.)

OBCLAVÉ, OBCLAVIFORME. *Obclavatus*, *obclaviformis* (*botan.*) En massue renversée (V.)

OBCONIQUE. *Obconicus* (*botan.*) En cône renversé (V.)

OBCORDÉ ou OBCORDIFORME. *Obcordatus*, *obcordiformis* (*botan.*) En forme de cœur renversé; c'est-à-dire, dont la pointe est en bas (V.)

OBLIQUE. *Obliquus* (*botan.*) Qui s'éloigne de la direction

verticale ; ou qui est également éloigné de la direction verticale, que de l'horizontale.

On dit aussi, dans un autre sens, qu'une *feuille* est *oblique*, lorsqu'elle est tellement contournée par sa base, qu'un de ses bords regarde ou tend à regarder la tige, comme dans plusieurs *lycium* et plusieurs *protea* (V.)

OBLONG (*phys.*), du latin *longus*, long, et de *ob*, devant. On donne cette épithète à tout ce qui est plus long que large (S.)

OBLONG. *Oblongus* (*botan.*) Qui est beaucoup plus long que large ; à bords ou côtés presque parallèles, obtus aux deux bouts.

Lorsque ce mot précède immédiatement un autre mot, auquel il est réuni par un trait-d'union, il en devient le modificateur (comme *oblong-lancéolé*), et il désigne alors une longueur plus qu'ordinaire dans la forme ou dans la figure exprimée par le dernier mot (V.)

OBOVALE. *Obovalis*, *obovatus* (*botan.*) En ovale renversé, ou dont la pointe la plus étroite est en bas. On ne le dit que des corps *plans*, comme les feuilles, les bractées, les pétales (V.)

OBOVOÏDE ou OBOVÉ. *Obovoïdeus*, *obovatus* (*botan.*) En forme d'œuf dont le gros bout est en haut. Il se dit des *solides*, des corps dont la surface est convexe comme celle d'un œuf; tel est le fruit de la mélongène, nommée vulgairement *la plante aux œufs*, etc. (V.)

OBSTRUCTION (*méd.*), du latin *obstruere*, fermer, boucher. Engorgement ou embarras dans les vaisseaux, qui empêche la circulation des fluides nécessaires à l'entretien de la vie (S.)

OBTUS ou ÉMOUSSÉ. *Obtus* (*botan.*) Dont l'extrémité n'est pas aiguë (V.)

OBTUSANGULÉ. *Obtusangulatus* (*botan.*) Dont les angles sont obtus ou émoussés (V.)

OCCIPITAL (*anat.*) Epithète de ce qui a rapport à l'occiput (S.)

OCCIPUT (*anat.*) Nom latin et adopté dans notre langue, du dernier os de la tête, près du cou (S.)

OCTANDRIE. *Octandria* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs, *octô*, huit, et *andros*, homme, mari, c'est-à-dire, *huit maris*. L'*octandrie* est la VIIIe classe du système sexuel de Linnæus; elle renferme les plantes à fleurs hermaphrodites qui ont huit étamines (V.)

OCTOGONE (*géom.*) Ce mot est formé de deux mots grecs, *oktô*, huit, et *gônia*, angle. Ainsi, *octogone* signifie une figure qui a huit angles et huit côtés. Ce terme est tout à la fois substantif et adjectif, c'est-à-dire que l'on dit également un *octogone* et une figure *octogone* (S.)

OCTOGYNIE. *Octogynia* (*botan.*) C'est le nom d'un ordre ou section qui renferme les plantes qui ont huit pistils, soit qu'il y ait huit styles, ou seulement huit stigmates sessiles (V.)

OCTOPÉTALE. *Octopetalus* (*botan.*) A huit pétales (V.)

OCTOPHYLLE. *Octophyllus* (*botan.*) De huit feuilles ou de huit folioles (V.)

ODEUR. *Odor* (*botan.*) C'est une émanation qui frappe l'organe de l'odorat, et donne à ce sens une impression agréable ou désagréable, suivant la nature des corpuscules odorans.

Les plantes et les fleurs ont des odeurs différentes très-variées; il y en a qui sont agréables et salutaires, d'autres sont désagréables et délétères; il y en a de douces, de fortes, de suaves, d'aromatiques, etc., de fétides, de nauséeuses, de stupéfiantes, etc.

Il y a des plantes qui répandent une *odeur* durant le jour, d'autres qui n'exhalent leur parfum que pendant la nuit. Celles qui n'ont aucune odeur sont appelées *inodores* (V.)

ODORANT. *Odoratus* (*botan. économ. domest.*) On donne ce nom à tout ce qui a une odeur agréable ou non. On dit que les racines, les feuilles ou les fleurs de telle plante sont *odorantes* (V.)

ODORIFÉRANT. *Odoriferens*, *Odoriferus* (*botan. méd.*) Qui porte de l'odeur. Le romarin, la lavande et le thym, sont des arbustes *odoriférans*. On dit, des *plantes odoriférantes*; mais en général, on ne donne cette épithète qu'aux arbres ou plantes qui ont une odeur agréable (V.)

OEDÉMATEUX (*méd.*) Tumeur ou gonflement qui tient de la nature de l'OEDÈME (S.)

OEDÉMATIE (*méd.*) Epanchement OEDÉMATEUX (S.)

OEDÈME (*méd.*) Mot grec qui signifie *enflure*. C'est un gonflement presque toujours sans douleur, qui cède à l'impression du doigt, et la conserve pendant quelques instans. L'épanchement de sérosité dans le tissu cellulaire est la cause de l'OEDÈME (S.)

OEIL. *Oculus* (*botan. agric.*) C'est le rudiment du bouton et par suite du bourgeon; il commence par être *œil*; il de-

vient BOUTON pendant l'hiver, et au printemps à la nouvelle pousse il devient BOURGEON. C'est la même partie qui prend ces différens noms à des époques successives (V.)

OEILLETON (*agric.*) Rejeton qui pousse des racines, entre deux terres. Les *œilletons* séparés de la racine, servent à propager la plante (S.)

OEILLETONNER (*agric.*) C'est détacher les *œilletons* de la racine principale, pour les replanter (S.)

OENOLOGIE (*économ.*) Mot nouvellement formé du grec, *oinos*, vin, et *logos*, discours; discours sur le vin. L'*œnologie* est donc l'art de faire le vin (S.)

OENOLOGISTE OU OENOLOGUE (*économ.*) Même étymologie qu'OENOLOGIE. C'est celui qui enseigne l'art de faire le vin (S.)

OENOMÈTRE (*économ.*) Instrument avec lequel on peut connaître la force du vin dans la cuve. Ce terme est formé du grec *oinos*, vin, et *métron*, mesure; mesure du vin (S.)

OESOPHAGE (*anat.*) Mot grec *oisophagos*, formé de *oiô*, porter, futur *oisô*, et de *phagô*, manger; qui porte le manger. C'est en effet le conduit membraneux par lequel les alimens descendent de la bouche à l'estomac (S.)

OEUF VÉGÉTAL. *Ovum vegetabile* (*botan.*) On donne ce nom à la graine (V.)

OEUVRE (*arch.*) Une pièce quelconque est *pratiquée dans œuvre* ou simplement est *dans œuvre*, lorsqu'elle est placée dans le corps même auquel elle appartient; elle est, au contraire, *hors d'œuvre*, quand elle est en dehors ou en saillie. On dit qu'elle a telles dimensions *dans œuvre*, pour dire que ses dimensions sont prises du dedans d'un mur ou d'une paroi au dedans de l'autre mur ou de l'autre paroi.

Travailler sous œuvre ou *reprendre sous œuvre*, c'est réparer les fondemens d'un mur, sans l'abattre (S.)

OFFICINAL. *Officinalis* (*botan. méd.*) Qui se vend dans les boutiques, comme étant d'usage dans la médecine et dans les arts. Les *plantes officinales* sont celles qui sont le plus fréquemment employées dans la pharmacie (V.)

OIGNON. (*botan.*) V. BULBE (V.)

OIGNON (*art vét.*) Grosseur de la sole des pieds de devant du cheval. Elle est occasionnée par une mauvaise ferrure (S.)

OISEAU (*agric.*) Cette partie de la charrue est formée de deux brins de cornouiller, fichés sur le soc de la sellette,

ou avant-train; ils sont maintenus par une traverse de bois, au milieu de laquelle est percé en dessus un trou pour passer le manche du maillet dans les charrues à coins; ce maillet sert à chasser et à déchasser les coins, quand on veut enfoncer ou retirer le soc; ces coins de bois servent à serrer le chignon et à assujettir la haie, quand ce n'est pas une charrue à ambrantoire (C.)

OLÉAGINEUX (*phys.*) Epithète d'une matière huileuse, ou qui a du rapport à l'huile (S.)

OLEO-SACCHARUM (*chimie*). Expression composée de deux mots latins qui signifient *huile* et *sucre*. C'est du sucre en poudre ou du sirop, incorporés avec les huiles (S.)

OLÉIFÈRE (*agric.*) Une plante est considérée comme *oléifère*, lorsque ses graines fournissent de l'huile. Cet adjectif est formé du nom latin, *oleum*, huile, et du verbe *ferre*, porter; qui porte de l'huile (S.)

OLÉRACÉ. *Oleraceus* (*botan. agric.*) Qui sert à la nourriture comme herbe potagère. On dit les *plantes oléracées*. Ce mot est synonyme de plantes POTAGÈRES. Il est traduit du latin, et dérivé d'*olera* et d'*olus*, qui signifient la même chose (V.)

OLFACTIF, plus rarement OLFACTOIRE (*anat.*) C'est ce qui a rapport au sens de l'odorat, nommé en latin *olfactus*. Les nerfs *olfactifs* (S.)

OLIGOPHYLLE. *Oligophyllus* (*botan.*) Ayant peu de feuilles ou de folioles. Composé de deux mots grecs, *oligos*, peu ou en petit nombre, et *phyllon*, feuille (V.)

OLIGOSPERME. *Oligospermus* (*botan.*) Se dit d'un fruit, d'une capsule qui renferme peu de graines (V.)

OLIVAIRE. *Olivarius* (*botan.*) Qui a la forme d'une olive (V.)

OLIVIER DE SERRES (GREFFE). Greffe en FENTE de rameaux, sur des branches marcottées nouvellement (S.)

OMBELLE. *Umbella* (*botan.*) C'est une sorte d'INFLORESCENCE, une disposition des fleurs, telle que tous les pédoncules partent d'un même point, comme les branches ou rayons d'un parasol, et sont terminés chacun par une seule fleur; alors l'*ombelle* est appelée *simple*. Si les pédoncules sont divisés par une seconde *ombelle*, celle-ci est appelée *ombellule* (*umbellula*), et les pédoncules partiels qui portent les fleurs, sont nommés *pédicelles*. Ainsi, la première division est nommée *ombelle commune*, *générale* ou *universelle*; et la seconde, *ombelle particulière* ou *ombellule*.

Dans plusieurs espèces de plantes, les deux *ombelles* sont munies d'un INVOLUCRE *monophylle ou polyphylle*, auquel on

donne quelquefois le nom de COLLERETTE, à cause de sa forme et de sa disposition ; mais dans plusieurs plantes il n'y en a qu'à l'une des deux *ombelles;* quelquefois elles en sont entièrement dépourvues l'une et l'autre.

Ombelle, est la traduction littérale du mot latin *umbella*, dérivé d'*umbrella*, un parasol, à cause de sa forme.

La carotte (*daucus*), le fenouil, l'angélique, ont les fleurs en *ombelle.*

On donne aussi quelquefois ce nom, mais improprement, à des assemblages de fleurs qui ressemblent plus ou moins à *l'ombelle* (V.)

OMBELLÉ. *Umbellatus* (*botan.*) En ombelle, ou portant une OMBELLE (V.)

OMBELLIFÈRES (les). *Umbelliferæ* (*botan.*) Famille de plantes, ainsi nommée parce que toutes les plantes des divers genres qui la composent ont les fleurs disposées en ombelles, ou portent des OMBELLES (V.)

OMBELLIFORME. *Umbelliformis* (*botan.*) Qui est en forme d'OMBELLE (V.)

OMBILIC (*anat.*) Synonyme de nombril (S.)

OMBILIC. *Umbilicus* (*botan.*) C'est un enfoncement ou dépression remarquable, au sommet d'un corps solide, quelquefois même à l'un des côtés ; on donne aussi ce nom à une aréole qui termine un fruit infère, comme dans la pomme et la poire.

L'*ombilic* d'une graine est appelé HILE (V.)

OMBILICAL (*anat.*) Qui appartient à l'ombilic ou nombril. Le cordon *ombilical*, vaisseaux *ombilicaux* (S.)

OMBILIQUÉ. *Umbilicatus* (*botan.*) Qui est pourvu d'un ombilic, ou qui en a la forme. Cet adjectif se dit d'un fruit, d'une graine.

La feuille *ombiliquée* est celle qui, étant PELTÉE, a son disque plus ou moins enfoncé ou concave, surtout au centre, d'où partent en rayons divergens les principales nervures ; telles sont les feuilles de la capucine (*tropeolum*) et du podophylle (V.)

OMBROMÈTRE (*phys.*) Instrument destiné à mesurer la quantité de pluie qui tombe chaque année. C'est un entonnoir de fer-blanc, avec un tuyau de verre gradué dans le milieu. L'élévation de l'eau dans ce tube, indique quelle est la quantité de pluie tombée.

La pluie s'appelle en grec, *ombros*, et une mesure, *métron*, d'où l'on a fait *ombromètre*, mesure de la pluie (S).

OMOPLATE (*anat.*) Os large et aplati de l'épaule. Cette dénomination dérive du grec *ômos*, épaule, et *platus*, large; large épaule (S.)

OMPHACIN (*agric.*) Mot grec dérivé d'*omphax*, raisin vert, et que les Français rendent généralement par celui de *verjus*. Les anciens appelaient l'huile exprimée des olives vertes *l'huile omphacine;* mais cette dénomination étrangère est fort peu usitée parmi nous, et nous préférons celle de *verjus*, pour exprimer le raisin qui n'est pas mûr (S.)

ONAGRES (les). *Onagræ* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné le nom du genre anciennement nommé *onagra* qui en fait partie; mais on a substitué à ce nom celui d'ÉPILOBIENNES qui est aujourd'hui généralement adopté (V.)

ONDÉ. *Undatus* (*botan.*) Ce qui est fait en onde, qui est plissé à gros plis arrondis (V.)

ONDULATION (*méd.*) Si l'on presse du doigt une tumeur, un abcès rempli de matière, l'on sent une sorte de mouvement auquel on donne le nom d'*ondulation*, parce qu'il se fait en onde (S.)

ONDULÉ ou ONDULEUX. *Undulatus s. undulosus* (*botan.*) Ces deux adjectifs sont un diminutif qui désigne ce qui est plissé plus finement. Les feuilles de la patience *ondulée* (*rumex undulatus*) sont très-*ondulées* (V.)

ONGLE (*art vét.*) Partie du pied du cheval, au-dessus du paturon. Elle est plus généralement connue sous le nom de *sabot* (S.)

ONGLÉE (*art vét.*) Nom par lequel on désigne, dans quelques cantons, l'ALBUGO épizootique.

La véritable acception de ce mot désigne l'inflammation de la membrane clignotante et des parties environnantes (S.)

ONGLET. *Unguis* (*botan.*) C'est la partie inférieure d'un pétale, et par laquelle il est immédiatement inséré sur le réceptacle. On exprime s'il est glanduleux, long ou court; il est staminifère lorsqu'il porte une ou plusieurs étamines. Dans l'œillet l'*onglet* est très-long. Dans les renoncules il a une glande à sa base, et il a une couleur différente de celle du pétale. Le nom vient de la ressemblance qu'il a avec la partie blanchâtre et arrondie que l'on voit vers la base de l'ongle (V.)

ONGLETTÉ, ou ONGUICULÉ (PÉTALE). Qui a un *onglet* ou rétrécissement vers sa base (V.)

ONGUENT DE SAINT-FIACRE (*agric.*) Mélange d'argile et de bouse de vache. C'est le remède des plaies faites aux

arbres. Sa dénomination vient du choix que les jardiniers ont fait de *Saint-Fiacre* pour leur patron (S.)

OPACITÉ (*phys.*) Propriété des corps qui ne transmettent pas la lumière, qui sont OPAQUES (S.)

OPAQUE (*phys.*) On donne la dénomination de *corps opaques* aux corps qui ne transmettent point le fluide lumineux, ou la lumière (S.)

OPÉRATEUR (*méd.*) Ce mot a deux acceptions dans notre langue. La première n'a rien que d'honorable, et s'applique à un chirurgien, à un artiste vétérinaire, qui, les instrumens de sa profession à la main, fait une opération sur l'homme ou sur des animaux.

La seconde acception emporte avec elle le mépris pour celui qu'elle désigne. Dans ce sens, l'*opérateur* est un charlatan, un marchand d'orviétan, dont le métier est de faire des dupes, dans les rues et les places publiques (S.)

OPERCULE. *Operculum* (*botan.*) On donne ce nom à un petit couvercle qui couvre et ferme les urnes de quelques espèces de mousses, et les capsules de la jusquiame. Ce mot est traduit littéralement du latin *operculum*, qui veut dire *un couvercle* (V.)

OPERCULÉ. *Operculatus* (*botan.*) Qui a un OPERCULE (V.)

OPÉRER (*méd.*) Faire une opération de chirurgie sur les hommes ou les animaux (S.)

OPES (*arch.*) C'est ainsi que les architectes et les maçons nomment les trous qui restent dans les murs récemment bâtis, aux endroits où portent les bois des échafauds, et à ceux qui sont destinés à placer les solives.

Le mot *opes* vient du grec *opé*, c'est-à-dire un *trou* (S.)

OPHTALMIE (*méd.*) Mot grec, *ophtalmos*, œil. Inflammation de l'œil (S.)

OPHTALMIQUE (*méd.*) Cet adjectif caractérise tout ce qui a rapport à la vue, comme les remèdes contre les maladies des yeux. V. OPHTALMIE (S.)

OPIAT (*pharm.*) Préparation de pharmacie, d'une consistance un peu molle, comme celle des confitures. Autrefois l'opium entrait toujours dans cette sorte de médicament, d'où on l'avait nommé *opiat*, dérivé du grec *opion*, l'opium (S.)

OPILATIF (*méd.*) Épithète des alimens qui causent des OBSTRUCTIONS. Ceux qui *désopilent*, ou qui désobstruent, ainsi que les médicamens préparés pour produire les mêmes effets, se nomment *désopilatifs* (S.)

OPILATION (*méd.*) Obstruction des vaisseaux et autres conduits des humeurs du corps (S.)

OPILER ou opiler (*méd.*) Occasionner une opilation. Ce verbe est latin, *oppilare*, fermer, boucher (S.)

OPPOSÉ. *Oppositus* (*botan.*) Deux parties sont *opposées* lorsqu'elles naissent de deux points situés vis-à-vis l'un de l'autre, sur le même plan horizontal du corps qui les porte.

Opposées en croix, V. croisé *en sautoir*, décussées. C'est lorsque chaque paire de feuilles forme, avec celle qui la précède ou celle qui la suit, une croix en sautoir; comme dans la sauge, et en général dans toutes les plantes de la famille des labiées.

Les étamines sont dites *opposées* au calice, à la corolle, lorsque chacune d'elles est située vis-à-vis de chaque division de ces deux organes, ou insérées à leur base (V.)

OPPOSITION (*phys.*) Deux astres sont *en opposition* lorsqu'ils se trouvent, l'un à l'égard de l'autre, à des points diamétralement opposés de la sphère céleste.

Quand la lune est *en opposition* avec le soleil, son disque entier est éclairé; c'est la pleine lune.

Les éclipses de la lune n'ont lieu que lorsqu'elle est en *opposition* avec le soleil (S.)

OPTIQUE (*phys.*) Du grec *optikos*, visuel, dérivé d'*optomai*, voir. C'est, généralement parlant, la partie de la physique qui traite de la vision, des propriétés de la lumière, des couleurs.

On donne encore le nom d'*optique* à une boîte, dans laquelle les objets paraissent plus grands et plus éloignés par l'effet de miroir et de verres convexes.

Le mot *optique* est aussi adjectif, et il sert à exprimer ce qui a rapport à la vision. Verre *optique*, rayon *optique* (S.)

ORBICULAIRE (*phys. anat.*) Mot latin *orbicularis*, formé d'*orbis*, rond. C'est l'épithète de toute figure ronde, de tout mouvement circulaire.

En anatomie on emploie ce même adjectif pour désigner les parties qui affectent une figure circulaire. Muscle *orbiculaire*, ligament *orbiculaire*. (S.)

ORBICULAIRE. *Orbicularis* (*botan.*) Corps plan ou aplati, dont la circonscription est circulaire (V.)

ORBICULÉ. *Orbiculatus* (*botan.*) Plane et dont la circonscription est circulaire; il est synonyme d'orbiculaire (V.)

ORBITAIRE (*anat.*) Épithète de ce qui a rapport à l'orbite (S.)

ORBITE (*phys.*) Ligne courbe que décrit une planète dans

les cieux, par son mouvement propre d'occident en orient (S.)

ORBITE (*anat.*) Cavité osseuse et arrondie de la tête, dans laquelle l'œil est placé. Ce mot est latin, *orbita*, et signifie *rond* (S.)

ORDRE NATUREL. *Ordo naturalis* (*botan. et hist. nat.*) On appelle *ordre naturel* la classification ou la distribution des plantes ou des animaux, en séries, à la suite les uns des autres, lorsque cet enchaînement est fondé sur l'ensemble de leurs caractères, et que l'on ne rapproche les êtres qu'en raison du nombre de leurs rapports de conformation. Ainsi, on rapproche, on classe les êtres suivant leurs degrés de ressemblance, et on les sépare, on les éloigne, suivant leurs dissemblances (V.)

ORCHIDÉES (les). *Orchideæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont une grande affinité avec le genre *orchis* qui en fait partie, et en est le type : le nom en est dérivé (V.)

OREILLARD (*art vét.*) Cheval dont les oreilles sont mal placées, épaisses et pendantes (S.)

OREILLE (*agric.*) Machine amovible, annexée à une charrue pour verser la terre ; on la change de droite à gauche au bout du RAYAGE ; elle a donné son nom à la charrue dite à *tourne-oreille* (C.)

OREILLE (BOITER DE L') (*art vét.*) C'est lorsqu'un cheval boiteux élève la tête à l'instant où il appuie la jambe malade (S.)

OREILLÉ. *Auriculatus* (*botan.*) Se dit de toute partie qui a deux prolongemens ou appendices opposés en forme d'oreilles. Ce mot est synonyme d'AURICULÉ (V.)

ORGANE (*anat.*) Mot grec *organon*, instrument. Partie d'un animal ou d'un végétal qui sert à leurs sensations et à leurs opérations (S.)

ORGANIQUE (*anat.*) Épithète de ce qui appartient aux ORGANES et de ce qui agit ou subsiste par leur moyen (S.)

ORGANISATION (*hist. nat.*) Manière dont un animal ou une plante est organisé (S.)

ORGANISATION DES PLANTES. *Organisatio plantarum* (*botan.*) Les végétaux naissent, vivent, se reproduisent et meurent. C'est la structure de leurs ORGANES, l'action, le mouvement de toutes leurs parties qui concourent à faire passer le végétal dans tous ces différens états, que l'on nomme *organisation* (V.)

ORGANISME. *Organismus* (*botan. hist. nat.*) C'est la fa-

culté qu'ont les corps organisés, soit végétaux, soit animaux, de faire telle fonction, ou de produire tel effet, en raison de l'organisation qui leur a été donnée par la nature (V.)

ORIFICE (*anat.*) du latin *orificium*, ouverture. L'*orifice* ou l'ouverture de l'estomac (S.)

ORIFICE (*phys.*) On donne ce nom à l'ouverture d'un ajutage d'où l'eau s'échappe. Cette ouverture se mesure par son diamètre, dans l'usage que l'on en fait pour la conduite ou pour les jets d'eau (S.)

ORTHOPÉDIE (*méd.*) *Orthos* en grec veut dire *droit*, et *pais*, enfant; d'où l'on a fait *orthopédie*, littéralement *enfant droit*, pour désigner la science ou l'art de rendre les enfans *droits*, ou de corriger les difformités qu'ils apportent en naissant (S.)

OSCILLATION (*phys. et anat.*) Mouvement d'un corps pesant, suspendu à un fil ou à une verge, et qui va et vient en décrivant un arc.

Les anatomistes se sont emparés de cette même dénomination pour exprimer le mouvement naturel des fibres, par lequel s'opèrent les principales fonctions de l'économie animale (S.)

OSCILLATOIRE (*phys.*) Ce qui a rapport à l'OSCILLATION. Un mouvement *oscillatoire* (S.)

OSSELET (*anat. et art vét.*) Diminutif d'os, petit os.

L'EXOSTOSE à l'articulation du BOULET du cheval, est un *osselet*, dans la langue vétérinaire (S.)

OSSIFICATION (*anat.*) C'est le changement des membranes et des cartilages en os. Ces parties s'*ossifient* avec l'âge et finissent par causer la mort naturelle de la vieillesse (S.)

OSTÉOLOGIE (*anat.*) Expression formée du grec *ostéon*, os, et *logos*, discours; discours sur les os. C'est la partie de l'anatomie qui traite de la nature, de la formation, de l'usage, etc., des os (S.)

OSTÉOTOMIE (*anat.*) Dissection des os. L'*ostéotomie* fait partie de l'anatomie. Ce mot est formé d'*ostéon*, os, et de *temnô*, couper; couper les os (S.)

OUILLER (*économ.*) Verser du vin dans un tonneau à mesure que le vin qu'il contient s'affaisse, afin de le tenir toujours plein (S.)

OURAQUE (*anat.*) Cordon ou ligament qui va de la vessie au nombril du fœtus. Ce mot, tout grec, *ourachos*, est formé de *ouron*, urine, et de *échô*, contenir; contenir de l'urine (S.)

OURSINNÉ. *Echinatus* (*hist. nat.*) Hérissé d'aiguillons

très-rapprochés. Ce mot est synonyme d'HÉRISSONNÉ, mais il ne se dit guère qu'en parlant d'*oursins* et de coquillages hérissés (V.)

OUTRE-PASSE (*forêts*). On nomme ainsi l'abattis de bois au-delà des bornes fixées pour la coupe (S.)

OUVERT, ÉTALÉ. *Patens* (*botan.*) Il se dit des feuilles et des rameaux qui sont étalés et s'éloignent de la tige presque à angle droit, ou formant un angle très-ouvert (V.)

OVAIRE (*anat.*) On donne ce nom, dérivé du latin, aux deux corps glanduleux placés près des reins des femelles de la plupart des animaux, et qui communiquent à la matrice (S.)

OVAIRE. *Ovarium* (*botan.*) V. PISTIL (V.)

OVALE. *Ovalis* (*géom. botan.*) Plan ou fortement aplati, et ayant la figure de la coupe longitudinale d'un œuf. En botanique on le dit des feuilles ou de toute autre partie plane (V.)

OVÉ. *Ovatus* (*botan.*) Synonyme d'OVOÏDE (V.)

OVIPARE (*hist. nat.*) En latin *oviparus*, formé d'*ovum*, œuf, et *parire*, produire; qui produit un œuf. C'est l'épithète des espèces d'animaux qui se reproduisent par des œufs (S.)

OVOÏDE. *Ovoideus, Ovatus* (*géom., botan.*) Il se dit d'un *solide* qui a plus ou moins exactement la forme d'un œuf. En botanique il se dit des fruits. On ne doit pas le confondre avec OVALE qui ne doit être employé que pour exprimer la figure des corps plans (V.)

OVULE. *Ovulum* (*botan.*) C'est le rudiment de la graine dans l'OVAIRE, avant la fécondation (V.)

OXALATE (*chimie*). Terme de la nouvelle nomenclature chimique, formé du grec *oxalis*, oseille. Sel formé par l'union de l'ACIDE *oxalique* avec différentes bases. Le *sel d'oseille* du commerce est, dans la langue de la chimie moderne, l'*oxalate acidule de potasse* (S.)

OXICRAT (*méd.*) Boisson rafraîchissante que la médecine emploie fréquemment pour tempérer. C'est un mélange d'eau et de vinaigre. Sa dénomination est grecque, *oxukraton*, et composée d'*oxus*, acide, et de *kéraó*, mêler; mêler de l'acide (S.)

OXYDATION (*chimie*). Opération par laquelle on OXYDE une substance (S.)

OXYDE (*chimie*). Mot nouveau dérivé du grec *oxus*, aigre, acide, qui est devenu la dénomination de tout corps brûlé, ou OXYGÉNÉ, sans devenir acide. L'*oxyde de cuivre* est le *vert-de-gris*, ou *verdet*; l'*oxyde noir d'arsenic* est le *cobalt*, ou

poudre pour les *mouches;* l'*oxyde d'étain* est la *potée d'étain*, l'*oxyde d'azote* est le *gaz nitreux*, etc. (S.)

OXYDER (*chimie*). Réduire une substance à l'état d'OXYDE (S.)

OXYGÉNATION (*chimie*). Union de l'OXYGÈNE avec les corps combustibles (S.)

OXYGÈNE (*chimie*). Terme nouveau formé du grec *oxus*, acide, et *géinomai*, naître; naître de l'acide. Les chimistes ont détourné la signification de ce mot composé, et ils le prennent pour le *generateur de l'acide*. C'est un principe toujours uni à d'autres corps, où il se présente sous forme de GAZ, c'est-à-dire dissous dans le calorique. Ce *gaz*, qui portait les noms *d'air principe*, d'*air vital*, d'*air déphlogistiqué*, etc., entre pour plus d'un quart dans la composition de l'air que nous respirons. L'eau contient aussi une grande quantité d'*oxygène*. C'est par lui que se forment les OXYDES et les ACIDES. Enfin, il est un des principes constituans des animaux et des végétaux (S.)

OXYGÉNER (*chimie*). C'est saturer un corps d'OXYGÈNE (S.)

OXYMEL (*pharm.*) Mélange de miel et de vinaigre. C'est ce qu'expriment les deux mots grecs dont ce terme est composé : *oxos*, vinaigre, et *méli*, miel (S.)

P.

PACAGE (*agric. et forêts*). C'est la même chose que PATURAGE.

En terme de forestier, on entend plus particulièrement par *pacage*, un endroit dans les bois, dont l'herbe est abondante et propre à l'engraissement des bestiaux.

La faculté d'introduire le bétail dans de pareils pâturages, se nomme le *droit de pacage* (S.)

PACAGER (*forêts.*) Se dit des bestiaux qui paissent dans les PACAGES (S.)

PAILLASSON (*jard.*) Assemblage de longues pailles, rangées près à près sur une certaine épaisseur, liées avec des ficelles, ou maintenues par des échalas. Les *paillassons* forment des ABRIS, des couvertures de couches, etc. On les fait de différentes manières. On appelle *paillassons à auvent*,

celui que l'on place au-dessus des espaliers, en les soutenant par des perches, de façon qu'ils forment l'*auvent* (S.)

PAILLETTE. *Palea* (*botan.*) Petite feuille ou écaille membraneuse, sèche, roide, dressée, qui environne la base de certaines fleurs, qui les recouvre quelquefois en partie ou en totalité. Le réceptacle d'un grand nombre de plantes à fleurs composées et CORYMBIFÈRES est garni de *paillettes*. Les graines de plusieurs de ces plantes sont aussi munies de *paillettes* que l'on nomme *pappus* ou AIGRETTES. La glume ou BALE des graminées est une *paillette*.

Le nom est un diminutif de *paille*, en latin *palea* (V.)

PAISSON ou PANAGE (*forêts*). C'est l'introduction des porcs dans les forêts, pour s'y nourrir du gland et de la faîne. Suivant la quantité plus ou moins grande de ces fruits, on dit que la *paisson* est *pleine*, ou qu'il n'y a qu'une *demi-paisson*, un *tiers*, un *quart de paisson*.

La *fort paisson* est la confiscation des porcs mis en *paisson* sans droit ou sans permission (S.)

PALAIS DE LA COROLLE. *Palatum corollæ*, *faux* (*botan.*) C'est la partie supérieure du fond de la corolle des fleurs monopétales irrégulières, labiées ou personnées; l'on observe s'il est velu, ridé, comprimé, étroit ou large, etc. (V.)

PALÉACÉ. *Paleaceus* (*botan.*) Qui est garni de PAILLETTES, ou de la nature de la GLUME des graminées. Les graines *paléacées* sont celles qui ont des paillettes à leur sommet. Le réceptacle de plusieurs plantes de la famille des CORYMBIFÈRES est *paléacé*. Ce mot est formé de *palea*, paille ou paillette (V.)

PALISSADE (*agric.*) Ce mot a deux acceptions : il signifie un entourage construit en planches ou en perches, fixées avec des pieux; et une espèce de haie d'agrément formée avec des arbres ou des arbustes taillés en manière de mur. La charmille est le plus ordinairement employée à cette dernière *palissade* (S.)

PALISSADER (*jard.*) C'est couvrir une muraille avec quelqu'arbrisseau, tel que le chèvrefeuille, le jasmin, etc. (S.)

PALISSAGE (*jard.*) C'est l'art d'arranger les branches d'un arbre en espalier, contre un mur, ou contre un treillage (S.)

PALISSY (GREFFE) (*agric.*) Greffe par SCIONS, de racines sur des branches; elle est très-peu usitée (S.)

PALLADIUS (GREFFE) (*agric.*) Greffe en FENTE à deux rameaux opposés. C'est une double greffe ATTICUS (S.)

PALME (*mesures*). Nom que les anciens donnaient à une mesure de quatre doigts; elle répond au DÉCIMÈTRE (S.)

PALME. *Palma, s. palmaris* (*botan.*) Mesure usitée en botanique, pour indiquer la hauteur de quatre doigts, ou de trois pouces à peu près (V.)

PALMÉ. *Palmatus* (*botan.*) Divisé profondément en plusieurs segmens alongés, de manière à ressembler à une main ouverte. La *feuille palmée* a toutes les nervures principales qui partent en rayons du sommet du pétiole. La vraie rhubarbe de la Chine (*rheum palmatum*) et le platane oriental ont les feuilles *palmées* (*folia palmata*); plusieurs orchis et satyrium, ont les racines *palmées* (V.)

PALMETTE (*jard.*) Un arbre *en palmette* est un arbre en espalier dont on laisse monter la tige que l'on rabat chaque année; les branches latérales qui poussent le long de cette tige sont conduites et palissées horizontalement (S.)

PALMIERS (les). *Palmæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont les plus grands rapports pour la structure intérieure et la conformation, avec une espèce anciennement connue, et dont on lui a donné le nom (V.)

PALONNIER (*agric.*) Morceau de bois dont les bouts sont à cran, et qui sert à atteler un cheval à la charrue ou au fourgon (C.)

PAMPRE (*vignes*). Branche de vignes, garnie de ses feuilles et de ses fruits (S.)

PAN (GREFFE). Espèce de greffe en FLUTE par l'amputation de la tête, et à œil dormant. Cette greffe est peu employée (S.)

PANACHÉ. *Variegatus* (*botan.*) De diverses couleurs mélangées (V.)

PANACHES, OU PANACHURE (*botan. jard.*) On nomme ainsi des taches irrégulières de diverses couleurs mélangées, que l'on voit sur les fleurs et les feuilles d'un grand nombre de plantes (V.)

PANAGE (*forêts.*) V. PAISSON. Ce mot s'écrit aussi *pannage*. Quelques-uns disent *pesnage;* d'autres *glandée, wine, temps de grainer,* etc. V. aussi ARRIÈRE-PANAGE (S.)

PANAIRE (*économ.*) Ce qui a rapport au pain. Etat *panaire*, fermentation *panaire* (S.)

PANARD (*art vét.*) Un cheval *panard* est celui dont les pieds sont tournés en dehors (S.)

PANCRÉAS (*anat.*) Corps glanduleux, long et plat, situé entre le foie et la rate. Il fournit un suc propre à perfec-

tionner la digestion. Son nom, tout grec, est formé de *pan*, tout, et de *kréas*, chair; tout de chair (S.)

PANCRÉATIQUE (*anat.*) Ce qui a rapport au PANCRÉAS. Le suc *pancréatique* (S.)

PANDURÉ, PANDURIFORME. *Panduratus*, *Panduriformis* (*botan.*) En forme de violon; c'est-à-dire, oblong, ayant deux sinus latéraux, opposés l'un à l'autre, ou deux échancrures opposées, comme dans les feuilles de la patience à violon (*rumex pulcher*), *gnaphalium panduriforme* (V.)

PANETIÈRE (*économ. rur.*) Sac dans lequel les bergers portent leur pain et d'autres provisions (S.)

PANICULE. *Panicula* (*botan.*) Assemblage de fleurs, formé par ramifications subdivisées, alongées, éparses, divergentes et étalées. Les fleurs mâles qui terminent les tiges du maïs, les fleurs et les graines du millet et de l'avoine sont disposées en *panicule* (V.)

PANICULÉ. *Paniculatus* (*botan.*) Disposé ou ramifié en forme de PANICULE (V.)

PANIER (*économ. rur. et domest.*) Ustensile commun dans toutes les fermes et dans tous les ménages. Il est fait ordinairement d'osier, de jonc, d'écorce de tilleul, de paille, etc.; sa forme varie, suivant les lieux et les usages auxquels on l'emploie (S.)

PANIER CUEILLOIR. C'est un petit *panier* à bras, qui est long et étroit; il sert à cueillir les fruits : on l'accroche dans l'arbre à une branche avec un crochet.

PANIER A COQUETIER. Très-grand *panier*, presque carré, qu'on ne peut transporter qu'en charrette. Il en vient à Paris, dans lesquels on apporte des œufs. Un tel *panier* en contient deux mille.

PANIER NOGUET. *Panier* plat, avec une anse et deux doigts de rebord; il sert à porter les pêches au marché. Il est fort en usage à Montreuil.

PANIERS PENDANS. Ce sont de grands *paniers*, plus longs que les *paniers à somme*, et, comme ils pendent plus bas, on les désigne sous le nom de *pendans*; ils servent à emballer les petits *paniers* de fruit.

PANIER DE PRESSOIR. Grand *panier* à anse, que l'on accroche à l'anche d'un pressoir, pour recevoir le vin, retenir les graines de raisin, et ne laisser passer que le vin.

PANIERS A SOMME. Ce sont de grands *paniers* à œufs, dont on charge un cheval; étant pleins d'œufs, chacun en contient un mille. Ils servent encore à d'autres usages.

Panier a terre. C'est un *panier* grossier, sans anse, qui sert aux ouvriers qui travaillent aux carrières, à jour, et qui déblaient la masse de pierre de la terre qui la recouvre. On emplit ce *panier* de terre, qu'on transporte sur une brouette courte. Il est de forme presque carrée; étant plein, il contient la charge d'un homme.

Panier a vendanger. C'est un *panier* à bras, qui sert à vendanger le raisin, les pommes et autres fruits (C.)

PANIER DE BONDE (*pêche*). Espèce de grande nasse sans goulet, que l'on ajuste aux décharges des moulins et des usines à eau, lorsqu'on lève la *bonde*, ou à des ouvertures faites aux chaussées (S.)

PANIFICATION (*économ.*) L'art de faire le pain (S.)

PANIFIER (*économ.*) C'est convertir en pain une substance farineuse, quelle qu'elle soit (S.)

PANNEAU (*chasse*). Filet d'une longueur arbitraire, et d'environ quatre pieds de hauteur. On le tend verticalement pour prendre les lièvres, les lapins, les renards, etc. On fait des *panneaux* de différentes grandeurs, et plus ou moins forts de mailles (S.)

PANNEAUTER (*chasse*). C'est chasser avec le panneau (S.)

PANNETON (*économ.*) Panier ou corbeille garnie intérieurement d'un linge saupoudré de farine. La ménagère y arrange la pâte des pains pour la faire lever, avant que de la mettre au four (S.)

PANSE (*art vét.*) Nom du premier des quatre estomacs des animaux qui ruminent, par exemple, du bœuf et de la vache (S.)

PANSEMENT de la main (*art vét.*) C'est l'opération de *panser* les chevaux, c'est-à-dire de les étriller, brosser, peigner, etc. (S.)

PANTAINE, ou pantière (*chasse*). Filet en longue nappe et à mailles en losanges d'environ quinze lignes de diamètre. Sa longueur est déterminée par l'espace que l'on veut fermer, et sa hauteur ne peut être moindre de 30 à 36 pieds. On le teint en vert, ou en couleur de feuille morte. Il est employé le plus communément à la chasse des bécasses, ainsi que la *pantaine contre-maillée*. Celle-ci diffère de la *pantaine simple* en ce qu'elle est composée de trois filets posés l'un sur l'autre. Celui du milieu s'appelle la *nappe*, et les deux autres se nomment *aumées*.

Dans les anciens auteurs, le mot *panthéron* signifiait déjà un filet propre à prendre toute espèce d'animaux sauvages (S.)

PANTIÈRE, ou PENTIÈRE. V. PANTAINE (S.)

PAPAVÉRACÉES (les). *Papaveraceæ* (*botan.*) Famille de plantes, qui prend sa dénomination du genre pavot (*papaver*) qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qui la composent ont beaucoup d'analogie (V.)

PAPILLE (*méd.*) *Papilla*, en latin, signifie *mamelon*, et l'on a étendu cette dénomination aux houpes nerveuses, ou très-petites éminences formées par les points où se terminent les nerfs (S.)

PAPILLEUX, ou MAMELONNÉ. *Papillosus* (*botan.*) Garni de papilles ou de petits mamelons. Les feuilles de la glaciale (*mesembryanthemum crystallinum*) sont *papilleuses*, parce qu'elles sont couvertes de petits mamelons cristallins (V.)

PAPILLONACÉE (COROLLE). *Corolla papilionaceæ* (*botan.*) Elle est irrégulière, à cinq pétales; l'un supérieur et ordinairement plus grand est nommé *étendard* (*vexillum*); deux latéraux, appelés *ailes* (*alæ*); et deux inférieurs, plus ou moins comprimés par les ailes, sont adhérens par leur bord inférieur et forment ensemble comme une petite nacelle, que l'on nomme *carène* (*carina*). Dans quelques espèces la carène manque.

Le haricot, le pois, l'acacia, ont une corolle *papillonacée* (V.)

PAPPUS (*botan.*) Nom latin adopté en français. Autrefois il était synonyme d'AIGRETTE; mais aujourd'hui il a une acception moins générale : il désigne particulièrement l'espèce d'aigrette, soit plumeuse, soit paléacée, qui couronne les graines des plantes à fleurs composées, ou de la syngénésie (V.)

PAPYRACÉ. *Papyraceus* (*botan.*) Ce terme désigne ce qui est membraneux, mince, sec, et en feuillets, comme le papier (V.)

PAPYRIFÈRE. *Papyriferus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne un arbre ou une plante qui porte ou produit une matière avec laquelle on fabrique du papier; telle est la moelle du *cyperus papyrus*, et l'écorce filamenteuse du mûrier à papier (V.)

PARABOLIQUE. *Parabolicus* (*géom. et botan.*) Qui a la figure de la parabole. C'est un corps *plan*, oblong, dont le sommet est semi-circulaire, et qui se rétrécit du sommet jusqu'à la base. Les feuilles du *lycium microphyllum* sont *paraboliques* (V.)

PARABOLOÏDE. *Paraboloideus* (*géom. et botan.*) C'est

un *solide* qui a la forme de la parabole. On le dit de certains fruits (V.)

PARALLÈLE. *Parallelus* (*géom. botan.*) Il se dit des choses qui ont la même direction, ayant entr'elles la même distance dans toute leur longueur.

Dans une capsule biloculaire, la *cloison* est dite *parallèle* lorsque les deux faces répondent aux valves (V.)

PARALYSÉ (*méd.*) Un homme, un animal, un membre est dit *paralysé*, lorsqu'il est attaqué de PARALYSIE (S.)

PARALYSER (*méd.*) C'est rendre PARALYTIQUE. De là vient que l'on dit au figuré *paralyser* quelqu'un, pour l'empêcher d'agir, rendre ses tentatives, sa bonne volonté inutiles (S.)

PARALYSIE (*méd.*) Du grec *paralusis*, dérivé du verbe *paraluó*, relâcher. Maladie qui prive du mouvement et du sentiment en partie ou en totalité. Elle a pour cause le relâchement des parties nerveuses ou musculeuses.

Lorsque la *paralysie* n'attaque qu'une partie du corps, on l'appelle *paralysie partielle;* si la moitié du corps est affectée, c'est une *hémiplégie*; quand le mal frappe à la fois sur tous les muscles, il prend le nom de *paraplégie* (S.)

PARALYTIQUE (*méd.*) Un homme ou un animal attaqué de PARALYSIE est *paralytique* (S.)

PARAPHIMOSIS (*méd. et art vét.*) Mot grec formé de *para*, trop, et de *phimoó*, serrer; trop serré. C'est le resserrement du prépuce, au point qu'il ne peut plus être rabattu, et que le gland de la verge reste à découvert.

Dans les animaux domestiques, le cheval et le chien sont sujets au *paraphimosis* (S.)

PARAPHRANÉSIE (*méd.*) Inflammation du DIAPHRAGME, formé de *para*, mal, et de *phrénes*, diaphragme; mal de diaphragme (S.)

PARAPLÉGIE, ou PARAPLEXIE (*méd.*) V. PARALYSIE. Ce mot, purement grec, est composé de *para*, nuisible, et de *plíssó*, frapper; frapper d'une manière nuisible (S.)

PARAPLUIE (*jard.*) Espèce d'abri formé de pots renversés ou de planches, ou de tôle, que l'on ajuste au-dessus des plantes qui craignent la pluie (S.)

PARASÉLÈNE (*phys.*) Météore lumineux en forme de cercle dont la lune est environnée; il présente l'apparence d'une ou de plusieurs images de la lune. Son nom est composé du grec *para*, proche, et de *sélénê*, lune; proche de la lune (S.)

PARASITE (PLANTE). *Planta parisitica* (*botan. et agric.*) On

donne ce nom à celle qui croît sur une autre plante, et qui vit à ses dépens. Le gui, l'orobanche et la cuscute, sont des plantes *parasites*.

Les cultivateurs donnent quelquefois ce nom, mais très-improprement, aux plantes ADVENTICES, appelées communément mauvaises herbes, qui font tort aux plantes utiles, en amaigrissant la terre et lui enlevant les sucs nécessaires à leur végétation (V.)

PARATONNERRE (*phys.*) Pointe métallique élevée au-dessus d'un bâtiment, et que l'on fait communiquer avec la terre. Son usage est de soutirer sans explosion le fluide électrique des nuages, et par conséquent de préserver le bâtiment de la foudre. C'est à l'immortel Franklin qu'est due cette heureuse découverte (S.)

PARC (*économ. rur.*) C'est un carré parfait, ou long, formé de claies pour y renfermer des moutons aux champs pendant la nuit. Ces claies, de trois mètres de long et d'un mètre et demi de haut, sont formées ou de voliges de bois blanc, ou de frêne, ou de brins de noisetier entrelacés (C.)

PARCOURS (*agric. et jurispr. rur.*) Servitude réciproque de commune à commune, par laquelle les bestiaux d'une commune peuvent être conduits pour paître sur le territoire d'une commune voisine. Beaucoup de gens confondent le *parcours* avec la VAINE PATURE (S.)

PARÉLIE, ou PARHÉLIE (*phys.*) MÉTÉORE lumineux qui présente, sous une clarté brillante, une ou plusieurs images du soleil se montrant en même temps que cet astre.

Les couleurs des *parélies* sont les mêmes que celles de l'arc-en-ciel.

Para en grec veut dire *proche*, et *hélios*, soleil, d'où l'on a fait *parhélie*, proche du soleil (S.)

PARENCHYMATEUX. *Parenchymatosus* (*botan. anat. végét.*) Qui appartient au parenchyme, ou abonde en PARENCHYME. On dit le tissu, le corps *parenchymateux* (V.)

PARENCHYME (*anat.*) Ce mot, qui vient du grec *paregchuma*, épanchement, est devenu le nom de la propre substance des viscères (S.)

PARENCHYME. *Parenchyma* (*botan.*) C'est ce tissu cellulaire, tendre, spongieux et coloré en vert, qui remplit dans les feuilles et dans les tiges, les espaces qui se trouvent entre les plus fines ramifications des nervures. Cette couche verte forme dans l'écorce un tissu qui est continu depuis le sommet de l'arbre jusqu'à sa base.

Quand on fait rouir des feuilles, c'est le *parenchyme* qui se détache et laisse à nu toutes les petites ramifications dont il remplissait les vides; ces ramifications ou nervures forment alors un réseau (V.)

PARER (*art vét.*) *Parer le pied* d'un cheval c'est en vider le dedans. La bonne manière de *parer le pied* est d'amincir la sole, de sorte que pressée sous le doigt, elle fléchisse légèrement dans tout le contour où elle s'unit à la paroi, et principalement aux talons (S.)

PARIÉTAL. *Parietalis* (*botan.*) Terme dérivé du latin *paries*, paroi; il désigne ce qui est situé ou attaché sur la paroi interne d'une capsule, d'un fruit le plus souvent uniloculaire (V.)

PAROI (*art vét.*) V. MURAILLE (S.)

PAROI (*forêts*). Les arbres marqués pour servir de bornes aux ventes de bois, se nomment *parois*. Il est défendu d'abattre les *parois* (S.)

PAROTIDES (*art vét.*) V. AVIVES (S.)

PAROXYSME (*méd.*) Mot grec, *paroxumos*, formé de *para*, beaucoup, et de *oxus*, aigu; très-aigu. C'est le redoublement, l'accès d'une maladie. On dit le *paroxysme* de la fièvre, de l'épilepsie, de la rage, etc. (S.)

PARQUETS (*économ. rur.*) Ce sont les petites loges dans lesquelles on renferme les paires de faisans, mâle et femelle, dans les faisanderies (S.)

PART (*art vét.*) C'est pour les femelles des animaux, ce qu'est l'accouchement pour les femmes (S.)

PARTI. *Partitus* (*botan.*) Ce qui est profondément divisé par des incisions aiguës. Ses composés sont *biparti*, *triparti*, *quadriparti*, *quinqueparti*, suivant le nombre des incisions; et lorsqu'on ne détermine plus ce nombre, on dit *multiparti* (V.)

PARTIBLE. *Partibilis* (*botan.*) Susceptible de se diviser spontanément. Les valves des capsules sont souvent *bipartibles*; le fruit des *geraniums* est *quinquepartible*; le style des millepertuis (*hypericum*), est *tri* ou *quinquepartible* (V.)

PARTICULE (*phys.*) Diminutif de partie, petite partie. C'est la dénomination des plus petites parties dont les corps sont composés. On leur donne aussi le nom de *particules* ou *molécules intégrantes*.

Les *particules* ou *molécules constituantes* des corps entrent bien comme élémens dans la composition des corps, mais

elles leur sont étrangères, au lieu que les *particules* ou *molécules intégrantes* en sont les élémens mêmes (S.)

PARTIEL. *Partialis* (*botan.*) On dit l'involucre *partiel*, l'ombelle *partielle* ou *particulière*, par opposition à l'involucre commun et à l'ombelle générale (V.)

PAS-D'ÂNE (*art vét.*) Instrument qui sert à tenir les mâchoires écartées, afin de visiter la bouche d'un cheval ou d'un autre animal. C'est une espèce de SPECULUM ORIS (S.)

PASSE-CAMPANE (*art vét.*) V. CAPELET (S.)

PASSE-PARTOUT (*art vét.*) Brosse longue et étroite, avec laquelle on frotte les paturons du cheval, dans le PANSEMENT A LA MAIN (S.)

PASSIS (*art vét.*) Vers à soie plus faibles que les autres, et dont l'accroissement est plus lent (S.)

PATHOGNOMONIQUE (*méd.*), du grec *pathos*, maladie, et *gnômonicos*, qui indique; indication des maladies. Cet adjectif s'applique aux signes qui sont propres à l'état du corps, en santé comme en maladie (S.)

PATHOLOGIE (*méd.*) Mot grec composé de *pathos*, maladie, et de *logos*, discours; discours des maladies. C'est la connoissance de la nature, des causes, des symptômes des maladies (S.)

PATHOLOGIQUE (*méd.*) Adjectif qui exprime tout ce qui a rapport à la PATHOLOGIE. Signes *pathologiques*, causes *pathologiques* (S.)

PÂTIS (*agric.*) Terrain vague et rempli d'herbes, qui sert continuellement de pâture aux bestiaux d'une commune (S.)

PATTE (*jard.*) Dénomination des racines de renoncule, d'anémone et de quelques autres fleurs (S.)

PATTE-D'OIE (*jard.*) C'est dans les parcs et les jardins, le point où aboutissent plusieurs avenues ou plusieurs allées (S.)

PATULÉ. *Patulus* (*botan.*) Etalé sans ordre, tombant. Les *feuilles patulées* s'éloignent de la tige, et paraissent lâches, un peu tombantes (V.)

PÂTURAGE (*agric.*) C'est le terrain où l'on conduit les bestiaux pour paître ou pâturer (S.)

PÂTURE (*agric.*) C'est l'herbe que les bestiaux paissent dans les PATURAGES (S.)

PATURON (*art vét.*) Partie de la jambe du cheval, comprise entre la COURONNE et le BOULET (S.)

PAUCIFLORE. *Pauciflorus* (*botan.*) Se dit d'une plante, en général, et en particulier d'un pédoncule qui porte peu de fleurs (V.)

PAUCIRADIÉE. *Pauciradiatus* (*botan.*) Adjectif qui désigne une fleur COMPOSÉE ou SYNGÉNÉSIQUE, ayant peu de rayons. On le dit aussi d'une OMBELLE, lorsqu'elle n'est composée que d'un petit nombre de pédoncules, comme celle des *caucalis* (V.)

PAUMILLE (*chasse*). Petite verge de fer, coudée, à laquelle l'oiseleur attache l'APPELANT (S.)

PAVILLON (*anat.*) On donne ce nom à l'extérieur ou à l'extrémité de quelques parties. Le *pavillon* de l'oreille, le *pavillon* de la matrice (S.)

PAVILLON. *Vexillum* (*botan.*) V. ÉTENDARD et PAPILLONACÉE (V.)

PEAU (*anat.*) Tout le monde sait ce que c'est que la *peau;* mais tout le monde ne sait pas que cette membrane qui couvre le corps des animaux, est semée de PAPILLES qui constituent l'organe du toucher, et criblée de petits trous, nommés *pores*, par lesquels la transpiration s'opère.

Les chimistes ont trouvé, en outre, que la *peau* se compose de *fibrine* et de GÉLATINE (S.)

PECTORAL (*anat. et méd.*) Epithète de ce qui a rapport à la poitrine. Les muscles *pectoraux* ont leurs attaches à la poitrine. Les remèdes *pectoraux* guérissent ou soulagent dans les maux de poitrine (S.)

PÉDIAIRE. *Pedatus* (*botan.*) Qui ressemble à un pied d'homme. On donne ce nom à une feuille qui est partagée en deux lobes principaux, et dont chacun est divisé en plusieurs petits lobes ou segmens étroits et peu profonds; ce qui donne à cette feuille quelque ressemblance à un pied avec ses orteils. On dit, les *feuilles pédiaires* (*folia pedata*); telles sont celles de l'*arum dracunculus*, et de l'hellébore noir (V.)

PÉDICELLE. *Pedicellus* (*botan.*) C'est le pédoncule propre de chaque fleur (V.)

PÉDICELLÉ. *Pedicellatus* (*botan.*) Qui a un petit pédoncule propre ou *pédicelle*. Les fleurs *pédicellées* (V.)

PÉDICULAIRE (MALADIE) (*méd.*), du mot latin *pediculus*, pou. C'est une maladie dont le principal symptôme est la gé-

nération spontanée d'une multitude de poux sur la tête et le corps (S.)

PÉDICULAIRES (les). *Pediculares* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné le nom du genre *pédiculaire* qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qu'elle renferme ont les plus grands rapports dans la conformation (V.)

PÉDICULE. *Pediculus vel stipes* (*botan.*) Petit pied ou support d'une partie quelconque. C'est une sorte de queue qui est particulière à certaine partie des plantes, comme aux aigrettes, aux glandes, aux nectaires, à la tige des champignons, etc.

On confond souvent le *pédicule* avec le pédoncule; mais dans la botanique, ce dernier, ainsi que *pédicelle*, ne servent qu'à désigner la queue des fleurs et des fruits (V.)

PÉDICULÉ. *Pediculatus* (*botan.*) Toute partie qui est portée par un pédicule, est dite *pédiculée* (V.)

PÉDILUVE (*méd.*) Bain de pieds. Ce terme vient du latin *pes*, au génitif *pedis*, du pied, et de *luere*, laver; lavement de pied (S.)

PÉDONCULAIRE. *Pedoncularis* (*botan.*) Appartenant ou tenant au pédoncule (V.)

PÉDONCULE. *Pedunculus* (*botan. et agric.*) C'est le support commun de plusieurs fleurs ou d'une fleur solitaire. *Pédoncule uniflore* ou *biflore*, *triflore* ou *multiflore*.

C'est ce que l'on nomme vulgairement *la queue* d'une fleur ou d'un fruit (V.)

PÉDONCULÉ. *Pedunculatus* (*botan.*) Porté par un PÉDONCULE. Ce mot est l'opposé de SESSILE (V.)

PÉLADE (*méd.*) Maladie qui fait tomber les cheveux et les poils (S.)

PÉLARD (*forêts*). Arbre dont on a enlevé l'écorce pour en faire du tan (S.)

PELLE (*arch.*) Cloison en bois, qu'on lève et qu'on abaisse à volonté, pour ouvrir ou fermer une *écluse* (S.)

PELLICULE (*chimie*). Petite croûte très-mince, qui se forme à la surface des dissolutions des sels, lorsqu'on les fait évaporer (S.)

PELTÉ. *Peltatus vel clypeatus* (*botan.*) Ce qui est circulaire comme un plateau, et porté par un support situé au centre de son diamètre, a sa surface inférieure; ce qui donne la forme d'une rondache ou des boucliers, nommés chez les anciens *pelta* et *clypeus*. Le *podophyllum peltatum* et la ca-

pucine ont les feuilles *peltées*. Relativement aux feuilles, ce mot est synonyme d'OMBILIQUÉ (V.)

PENCHÉ, INCLINÉ (*botan.*) En parlant des fleurs, les botanistes emploient également ces deux adjectifs pour rendre indistinctement le sens des deux termes latins, *nutans* et *cernuus*, qui ne sont pourtant pas synonymes, mais qui n'ont pas de mots propres ou d'équivalens en français, quoiqu'ils désignent des modes d'existence différens et même opposés.

Nutans ne se dit que d'une fleur qui est penchée ou inclinée, par un mouvement de nutation; le pédoncule est toujours flexible et débile, comme on le voit dans l'épi de fleurs du *salvia nutans*.

Cernuus désigne une fleur qui est courbée contre la terre; son pédoncule est fortement recourbé, mais il est toujours roide et point du tout flexible, comme par exemple, dans la fleur du cyclamen d'Europe.

Ces différences existent dans la nature, on ne doit pas les confondre : les termes qui les expriment doivent aussi être différens (V.)

PENDANT. *Pendulus* (*botan.*) Se dit de toute partie qui est pendante vers la terre, comme par faiblesse et débilité (V.)

PÉNICILLÉ, ou PÉNICILLIFORME (STIGMATE). *Stigma peniçillatum* (*botan.*) C'est lorsqu'il est formé par des glandes déliées, attachées sur un axe alongé, et rapprochées comme sont les crins d'un goupillon ou d'un pinceau (V.)

PENIS (*anat.*) Membre qui fait le caractère distinctif du mâle dans l'homme, aussi bien que dans les animaux. On lui donne encore le nom de *verge*. *Penis* est un mot latin qui a passé dans la langue des anatomistes (S.)

PENTAGONE. *Pentagonus* (*géom.*, *botan.*) Qui a cinq côtés et cinq angles remarquables (V.)

PENTAGYNE. *Pentagynus* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs, *penta*, cinq, et *gyne*, femme. Il désigne une plante ou une fleur qui a cinq pistils (V.)

PENTAGYNIE. *Pentagynia* (*botan.*) C'est le nom de l'un des ordres qui divisent les classes du systême de Linnæus; il renferme les plantes dont les fleurs sont PENTAGYNES, c'est-à-dire qui ont cinq pistils (V.)

PENTANDRIE. *Pentandria* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs qui signifient *cinq maris*. La *pentandrie* est la Ve classe du systême sexuel de Linnæus; elle renferme les plantes dont les fleurs ont cinq étamines (V.)

PENTAPÉTALE (FLEUR OU COROLLE) (*botan.*) *Flos pentapetalus*, *corolla pentapetala*, à cinq pétales (V.)

PENTAPHYLLE. *Pentaphyllus* (*botan.*) A cinq feuilles ou folioles. Composé de deux mots grecs, *penta*, cinq, et *phyllon*, feuille. On dit un *calice pentaphylle* (V.)

PENTAPTÈRE. *Pentapterus* (*botan.*) A cinq ailes. Composé de deux mots grecs, *penta*, cinq, et *ptera*, aile (V.)

PENTASPERME. *Pentaspermus* (*botan.*) A cinq graines. Composé des mots grecs, *penta*, cinq, et *sperma*, semence, graine (V.)

PENTENNE (*chasse*). V. PANTAINE (S.)

PÉPIE (*art vét.*) On donne ce nom à une maladie assez ordinaire et quelquefois épizootique des volailles; elle se déclare par une peau blanche ou jaune qui enveloppe le bout de leur langue, et elle les empêche de boire. L'oiseau est guéri aussitôt que cette peau est arrachée (S.)

PEPIN (*botan.*) C'est une graine revêtue d'une tunique propre, épaisse et coriacée, qui est placée au centre de certains fruits; tels que les pommes, les poires, les melons (V.)

PEPIN (GREFFE.) Sorte de greffe par SCIONS, de côté, par un rameau planté et accolé par son extrémité supérieure à la tige du sujet. On l'appelle aussi *greffe bouture* (S.)

PERCHE (*mesures*). La *perche* correspond au DÉCAMÈTRE ou à trente pieds (S.)

PERCHE (*pêche*). On dit indifféremment *pêcher à la perche*, *à la canne*, et *pêcher à la* LIGNE (S.)

PERCHES (FILET A) (*pêche*). Petit TRAMAIL flotté et plombé, que l'on place au travers du courant, pour prendre les perches (S.)

PERCEOIR (*économ.*) Gros vilebrequin à grosse et à petite mèche, qui sert à percer les tonneaux pleins pour y poser une cannelle et en tirer la liqueur (C.)

PERCUSSION (*phys.*) Impression que fait un corps en mouvement sur un autre corps qu'il rencontre, ou choc de deux corps en mouvement. La *percussion* est *directe* ou *oblique*. Ce mot est latin, *percussio*, dérivé de *percutere*, frapper (S.)

PÉRENNE. *Perennis* (*botan.*) Qui est vivace. Une plante *pérenne* est une plante vivace. Les *feuilles pérennes* sont celles qui ne tombent pas en automne, et qui restent vertes plusieurs années, comme celles du lierre et du laurier (V.)

PERFOLIÉE (FEUILLE). *Folium perfoliatum* (*botan.*) Celle

dont le disque entoure la tige avec laquelle il est cohérent. Les feuilles du *buplevrum longifolium* et du cerinthe sont *perfoliées* (V.)

PERFORATION (*méd.*) *Perforer* est synonyme de *percer*. *Perforation* est l'action de percer. On dit la *perforation* d'une tumeur, d'un abcès (S.)

PERFORÉ. *Perforatus* (*botan.*) Qui est percé de petits trous, ou de points transparens, comme les feuilles du millepertuis (*hypericum perforatum*) et de plusieurs autres plantes (V.)

PÉRIANTHE. *Perianthium* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs, *peri*, autour, et *anthos*, fleur; ce qui veut dire, *autour de la fleur*. Le *périanthe* est la première des sept espèces de calices, établies par Linnæus, et la seule qui mérite vraiment ce nom.

Le *calice périanthe* (*calyx perianthium*) est celui que l'on voit dans la primevère, le troëne, le jasmin et le fraisier (V).

PÉRICARDE (*anat.*) Mot grec, *périkardion*, formé de *péri*, autour, et de *kardia*, le cœur; autour du cœur. Membrane qui entoure le cœur (S.)

PÉRICARPE. *Pericarpium* (*botan.*) On donne ce nom à l'ovaire fécondé, qui a pris de l'accroissement, est devenu fruit, et qui renferme les graines, quelles que soient d'ailleurs sa forme, sa grandeur et sa consistance.

Péricarpe est composé de deux mots grecs, *peri*, autour, et *carpos*, fruit (V.)

PÉRICRÂNE (*anat.*), du grec *périkranion*, formé de *péri*, autour, et de *kranion*, le crâne; autour du crâne. C'est, en effet, une membrane épaisse qui sert d'enveloppe extérieure au crâne (S.)

PÉRIGÉE (*phys.*) Le point du cours d'une planète, où elle se trouve le plus près de la terre. Ce mot est composé du grec *péri*, auprès, et de *gé*, la terre; auprès de la terre (S.)

PÉRIGYNE. *Perigynus* (*botan.*) Il se dit d'une plante dont les étamines sont insérées autour du pistil, selon le mode de l'une des trois insertions nommée PÉRIGYNIE (V.)

PÉRIGYNIE. *Perigynia* (*botan.*) C'est le nom qui indique l'une des trois manières dont les étamines sont insérées dans la fleur. Il est formé du grec, *péri*, autour, et *gyne*, femme, parce que les étamines sont insérées autour du pistil. V. INSERTION (V.)

PÉRIHÉLIE (*phys.*), du grec *péri*, auprès, et *hélios*, le

soleil; auprès du soleil. C'est le point du cours d'une planète, où elle se trouve le plus près du soleil (S.)

PÉRINÉE (*anat.*) Mot grec, *périnaios*, composé de *péri*, autour, et de *naiô*, habiter; qui habite autour. Espace compris entre l'anus et les parties de la génération (S.)

PÉRIODE (*phys.*) C'est le temps qu'une planète emploie à faire sa révolution, c'est-à-dire, à revenir au point quelconque du ciel, duquel on suppose qu'elle est partie (S.)

PÉRIODE (*méd.*) C'est l'espace de temps compris entre deux accès d'une maladie. Les périodes sont ou *régulières* ou *irrégulières* (S.)

PÉRIODIQUE (*phys.*, *méd.*, *etc.*) C'est l'épithète de toutes les choses qui finissent et reviennent dans le même intervalle de temps. Fièvre *périodique*, révolution *périodique* d'une planète, vent *périodique*, ouvrage *périodique* (S.)

PÉRIOSTE (*anat.*) Membrane déliée qui entoure les os. Le *périoste* est très-sensible. Son nom est dérivé du grec, *péri*, autour, et d'*ostéon*, os; autour de l'os (S.)

PÉRIPNEUMONIE (*méd.*) Mot grec, composé de *péri*, autour, et de *pneumôn*, poumon; autour du poumon. Inflammation du poumon, avec fièvre et difficulté de respirer (S.)

PÉRISPERME, ou ALBUMEN (*botan.*) Corps variable dans sa forme et dans sa consistance, distinct du tégument propre de la graine et de l'EMBRYON, qui accompagne ce dernier et l'enveloppe, soit en partie, soit en totalité. Toutes les fois que l'embryon n'est pas complétement nu sous la pellicule ou tégument de la graine, l'*albumen* ou *périsperme* y existe. La partie farinacée des graines du maïs, du froment et de toutes les graminées, la substance cornée du café, de la garance et de toutes les graines des rubiacées, etc., constituent le *périsperme*. Dans la belle-de-nuit (*mirabilis jalapa*), il entoure entièrement l'embryon; il est volumineux, farinacé et facile à distinguer.

Grew, ayant considéré la graine comme étant l'œuf végétal, a comparé cette partie au blanc d'œuf, appelé en latin *albumen*, et lui en a donné le nom. Quoique la ressemblance soit assez exacte, il faut observer cependant que s'il paraît en remplir les fonctions dans la graine, il n'a pas la même consistance; que d'ailleurs l'*albumen* existe généralement dans les œufs de tous les animaux ovipares, mais qu'on ne le trouve pas dans les graines de tous les végétaux.

A peu près dans le même temps que Gaertner, en Allemagne, décrivait cet organe et le nommait aussi *albumen*,

M. de Jussieu, en France, en faisait connaître toute l'importance pour l'établissement et la distinction de quelques familles naturelles, et lui donnait le nom de *périsperme*. Ces deux mots sont parfaitement synonymes : le premier indique mieux la nature de l'objet, et le second sa situation.

Le *périsperme*, ou *albumen*, n'existe pas dans les plantes ACOTYLÉDONES, parce que leur mode de se reproduire est de n'avoir ni embryon, ni COTYLÉDON. Les MONOCOTYLÉDONES et les DICOTYLÉDONES qui toutes sont pourvues de l'un et de l'autre, renferment quelques familles où l'on voit l'*albumen*. L'existence ou la non existence de cet organe, sa forme, sa consistance, sa situation relativement à l'embryon, fournissent des caractères de première valeur, pour établir les genres et les familles, sur la considération de leurs rapports naturels (V.)

PÉRITOINE (*anat.*) Du grec *péritonaion*, composé de *péri*, autour, et de *téinó*, tendre; tendu autour. Membrane très-ample, qui couvre et enveloppe les viscères (S.)

PERLÉ (*économ.*) On dit que le sirop est cuit au *perlé*, quand il se forme à sa surface de petites bulles semblables à des *perles* qui paraissent rouler les unes sur les autres.

Le *petit perlé*, ou la *petite perle* existe lorsqu'en mettant une goutte de sirop entre deux doigts que l'on sépare ensuite, elle fait un petit filet qui peut s'étendre un peu sans se rompre.

Si le filet ne se rompt pas, quoique les doigts soient séparés autant qu'ils peuvent l'être, le sirop est cuit au *grand perlé*, ou à la *grande perle* (S.)

PERMÉABILITÉ (*phys.*) Propriété des corps qui se laissent traverser par d'autres. Ce mot est la traduction du latin *permeabilitas*, formé de *permeare*, c'est-à-dire, passer au travers (S.)

PERMÉABLE (*phys.*) Tout corps au travers duquel un autre corps peut passer, est *perméable*. Le verre est *perméable* à la lumière, ou fluide lumineux (S.)

PÉRONÉ (*anat.*) Ce terme, en grec, signifie *agrafe*, et l'on en a fait la dénomination du plus menu des deux os de la jambe, parce qu'il semble servir de lien, d'agrafe, aux muscles de l'os antérieur, qui se nomme TIBIA (S.)

PÉROT (*forêts*). Nom que l'on donne souvent au BALIVEAU de deux coupes (S.)

PERPENDICULAIRE. *Perpendicularis* (*botan.*) Qui pend à-plomb, qui tombe d'à-plomb.

On dit un *pédoncule perpendiculaire* (*perpendicularis pe-*

donculus); une *racine perpendiculaire* (*perpendicularis radix*), c'est lorsqu'elle s'enfonce droit et profondément (V.)

PERPENDICULAIRE (*géom.*) Ligne qui tombe directement et d'à-plomb sur une autre ligne. Ce mot est tout à la fois adjectif et substantif, et l'on dit également tracer une ligne *perpendiculaire*, et une *perpendiculaire* (S.)

PERSISTANT. *Persistens* (*botan.*) On donne ce nom à toute partie intégrante ou accessoire d'une fleur, lorsqu'elle subsiste totalement ou partiellement, après la fécondation de l'ovaire qu'elle accompagne pendant son accroissement, tel est le calice de toutes les LABIÉES, celui de l'*alyssum calycinum;* la corolle des campanules.

On appelle aussi *feuilles persistantes* (*folia persistentia*), celles qui restent vertes sur la plante jusqu'au développement des nouvelles (V.)

PERSONNÉE (FLEUR OU COROLLE). *Flos personatus*, *Corolla personata* (*botan.*) Celle qui a quelque ressemblance avec le mufle d'un animal, comme dans l'antirrhinum ou mufle de veau, d'où vient le nom.

Les *personnées* ou *fleurs en mufle* ou en *masque*, composent la troisième classe de la méthode de Tournefort (V.)

PERTUSE (FEUILLE). *Folium pertusum* (*botan.*) C'est lorsqu'elle est percée d'un ou deux trous, ou qu'elle est parsemée de petits points transparens, qui la font paraître comme percée de petits trous. Dans le premier cas, ce mot est synonyme de PENÉTRÉ ou de PERFORÉ; dans le second, il l'est de POINTILLÉ et de PONCTUÉ (V.)

PÈSE-LIQUEUR (*phys.*) V. AÉROMÈTRE (S).

PESOGNE (*art vét.*) V. POURRITURE DES PIEDS (S.)

PESSAIRE (*méd.*) Médicament solide que l'on introduit dans le vagin, pour remédier à plusieurs accidens de la matrice. *Pessos* en grec, et *pessarium* en latin, ont la même signification, et désignent un palet de pierre, auquel on a comparé la figure du *pessaire* (S.)

PESTE ROUGE (*art vét.*) L'un des noms donnés au CHARBON des animaux, lorsqu'il n'a pas de siége déterminé (S.)

PÉTALE. *Petalum* (*botan.*) C'est le nom que l'on donne à chacune des pièces qui composent les corolles polypétales. On dit qu'une corolle est monopétale (*monopetala*), lorsqu'elle n'est composée que d'une seule pièce ou pétale; dipétale (*dipetala*), tripétale (*tripetala*), hexapétale (*hexapetala*), tétrapétale (*tetrapetala*), pentapétale (*pentapetala*), quand elle est composée de deux, de trois, de quatre, de cinq, de six pétales.

Au-delà de six, on n'en détermine plus le nombre, on la considère comme POLYPÉTALE. Il est rare que l'on dise *hexapétale*, *heptapétale* et *octopétale*, etc. Alors on en fait ordinairement le nom propre de l'espèce, comme dans le dryas octopétale (V.)

PÉTALÉ. *Petalatus* (*botan.*) Fleur ou plante pourvue d'une corolle (V.)

PÉTALIFORME. *Petaliformis* (*botan.*) Qui a la forme, la ressemblance d'un PÉTALE, ou qui en tient lieu. Les nectaires sont quelquefois *pétaliformes* (V.)

PÉTALOÏDE. *Petaloideus* (*botan.*) Semblable à une corolle ou à un PÉTALE. Terme composé du grec *petalon*, feuille ou foliole d'une rose ou d'autre fleur, et de *eidos*, forme ou figure; ce qui signifie *formé* ou *figure de pétale* (V.)

PÉTIOLAIRE. *Petiolaris* (*botan.*) Qui naît sur le pétiole, ou qui appartient au PÉTIOLE (V.)

PÉTIOLE. *Petiolus* (*botan.*) C'est le nom que l'on donne à la partie ordinairement grêle, alongée, souvent filiforme, qui porte la feuille. Le *pétiole* est la queue de la feuille, comme le PÉDONCULE est la queue de la fleur ou du fruit.

Le *pétiole* est un prolongement de la nervure principale ou médiaire.

Dans la feuille composée, le *pétiole* qui porte toutes les folioles est nommé *pétiole commun* (*petiolus communis*), et celui de chaque foliole, *pétiole partiel* (*petiolus partialis s. proprius*); les ramifications du *pétiole* commun de la feuille surcomposée, sont appelées *pétioles secondaires* (*petioli secundarii*).

Les *pétioles* ont une forme très-variée; quelquefois ils sont munis de glandes, ou articulés avec la feuille (V.)

PÉTIOLÉE (FEUILLE). *Folium petiolatum* (*botan.*) Celle qui est portée par un PÉTIOLE. Son opposé est SESSILE.

Une feuille est *pétiolée*, lorsque son disque ou sa partie membraneuse et large, ne s'étend pas jusqu'à l'endroit de son insertion (V.)

PHAGÉDÉNIQUE (*méd.*) Adjectif des médicamens propres à ronger, à consumer les chairs fongeuses. Il dérive du grec *phagédaina*, qui signifie *une faim dévorante*. La chirurgie emploie fréquemment l'*eau phagédénique* (S.)

PHALANGE (*anat.*) C'est le nom des os qui forment les doigts (S.)

PHALANGIEN (*anat.*) Qui appartient aux PHALANGES. Les os *phalangiens* (S.)

PHALÈNES (*hist. nat.*) Ce sont les papillons de nuit (S.)

PHANÉROGAME. *Phanerogama* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs *phaneros*, apparent ou public, et *gamos*, nôce, ce qui signifie, *nôces publiques* ou *ostensibles*. Il est l'opposé de CRYPTOGAME.

Les plantes dont les fleurs sont visibles et bien connues, dont la fécondation est manifeste, et pour ainsi dire publique, sont appelées plantes *phanérogames* (V.)

PHARMACEUTIQUE (*méd.*) Du grec *pharmakeutiké*, formé de *pharmakon*, médicament. Partie de la médecine qui traite de la connaissance et de l'application des remèdes. Dans ce sens, ce mot est substantif, et l'on dit *la pharmaceutique*; mais il devient adjectif lorsqu'il a rapport aux préparations de la pharmacie, et l'on dit une composition *pharmaceutique* (S.)

PHARMACIE (*méd.*) L'art de préparer les médicamens. Ce mot se dit aussi du lieu, du laboratoire où se font ces préparations (S.)

PHARMACIEN (*méd.*) Celui qui exerce la PHARMACIE. Ce terme a été substitué, depuis peu de temps, à celui plus connu d'*apothicaire* (S.)

PHARMACOPÉE (*méd.*) Titre des ouvrages qui traitent de la manière de préparer les médicamens. C'est un mot grec composé de *pharmakon*, remède, et de *poiéô*, préparer (S.)

PHARYNX (*anat.*) Mot grec *pharugx*, adopté par les anatomistes, pour désigner la partie supérieure de l'OESOPHAGE (S.)

PHASES (*phys.*) Apparences différentes des planètes, suivant leur situation différente par rapport à nous. *Phasis*, en grec, signifie *apparence*. Les *phases* de la lune sont les formes diverses sous lesquelles cette planète se montre périodiquement (S.)

PHENOMÈNE (*phys.*) Le verbe grec *phainomai* veut dire *apparaître; phénomène* signifie donc *apparence*, et on l'applique à tout effet que nous présente le spectacle de l'univers. Telle est l'acception de ce mot en physique.

Dans le langage ordinaire on exprime par *phénomène* tout effet, tout événement extraordinaire (S.)

PHIMOSIS (*méd.*) Ce mot grec, dérivé de *phimos*, cordon, signifie *ligature*. C'est un resserrement du prépuce qui l'empêche de se renverser et de laisser le gland à découvert. Cette maladie est le contraire de PARAPHIMOSIS (S.)

PHLEGMASIE (*méd.*) Inflammation de quelque partie du corps. C'est ce que signifie aussi le mot grec *plegma*, inflammation (S.)

PHLEGME (*chimie*). V. FLEGME (S.)

PHLEGMON. V. FLEGMON (S.)

PHLOGISTIQUE (*chimie*). *Phlôgistos* en grec signifie *brûlé*. La chimie moderne a rejeté le nom *phlogistique*, que l'ancienne avait adopté pour désigner le principe de la combustion, un feu fixé dans les corps. D'après cette doctrine, qui est celle de Stahl, quand une substance brûlait on disait qu'elle perdait son *phlogistique* (S.)

PHLOGOSE (*méd.*) Mot grec, *phlogôsis*, formé de *phlégô*, brûler. C'est le nom d'une inflammation qui attaque quelque partie, sans qu'il y paraisse de tumeur ou de gonflement (S.)

PHRASE BOTANIQUE. *Phrasis botanica* (*botan.*) On donne le nom de *phrase*, à la très-courte description dont les anciens botanistes composaient le nom d'une plante, et dont il fallait se charger péniblement la mémoire.

On donne aussi ce nom à la définition que les botanistes modernes, depuis Linnæus, mettent à la suite des noms générique et spécifique de chaque plante, pour indiquer les caractères essentiels qui la distinguent (V.)

PHTHISIE (*méd.*) Mot grec, *phthisis*, qui signifie *amaigrissement, corruption*. Maladie dont les principaux symptômes sont l'amaigrissement de tout le corps, ou de quelqu'une de ses parties, et l'appauvrissement de la masse des humeurs.

L'espèce de *phthisie* que l'on appelle *pulmonaire*, consiste dans le desséchement, les tubercules ou les ulcères des poumons.

Quand cette maladie attaque les animaux, elle prend les noms de POMMELIÈRE, de *crud*, de *clou*, de *brûlure des poumons* (S.)

PHYSICIEN. Celui qui apprend, ou enseigne la physique (S.)

PHYSIOLOGIE (*méd.*) Mot grec, formé de *phusis*, nature, et de *logos*, discours; discours de la nature. La *physiologie animale* est une partie de la médecine, qui a pour objet la connaissance des choses naturelles et nécessaires à l'exercice des fonctions du corps de l'homme et des animaux (S.)

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE. *Physiologia vegetalis* (*botan.*) C'est une science qui fait partie de la physique végétale. L'*anatomie végétale* fait connaître la forme, la structure, la situation des divers organes des plantes : la *physiologie végétale* en indique l'action, l'usage et les fonctions dans l'être vivant, ainsi que la manière dont il se nourrit, prend son accroissement, prolonge son existence, reproduit son semblable et perpétue son espèce, dépérit et meurt (V.)

PHYSIQUE, du grec *phusikê*, formé de *phusis*, nature A proprement parler, la *physique* est la science de la nature,

c'est-à-dire de l'assemblage de tous les corps dont l'univers se compose. Mais l'on a restreint cette acception trop générale, et on entend ordinairement par *physique* la science qui traite des propriétés des corps et qui en apprécie les causes et les effets.

Cette science se distingue en *physique générale* qui comprend les principes généraux, et en *physique particulière* qui se compose des principes particuliers à chaque branche.

Le lieu où s'enseigne cette science, le livre qui en traite s'appelle aussi la *physique*. On dit *faire sa physique* et *lire la physique* d'un auteur.

Ce mot est encore adjectif et s'applique à ce qui est naturel. Mouvement *physique*, impossibilité *physique* (S.)

PHYSIQUE VÉGÉTALE. *Physica vegetalis.* Science qui fait partie de la *physique générale* dont elle est une division. Son objet est de connaître la nature des végétaux, leur organisation, les facultés qui en dérivent, leurs causes et leurs effets. Plusieurs sciences en sont des subdivisions; telles sont en particulier, l'ANATOMIE et la PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES, etc. (V.)

PHYTOLOGIE. *Phytologia* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *phuton*, plante, et *logos*, discours, ce qui signifie, *discours sur les plantes.* Il est synonyme de BOTANIQUE (V.)

PHYTOLOGIQUE. *Phytologicus* (*botan.*) Qui est conforme aux principes de la *phytologie* ou de la BOTANIQUE (V.)

PIC (*agric.*) Outil de fer à manche de bois, avec lequel on travaille les terrains difficiles. Il y a des *pics* de différentes formes (S.)

PICOTTE (*art vét.*) V. CLAVEAU (S.)

PIED (*art vét.*) Dans le cheval, le *pied plat* a les talons bas et les quartiers mauvais.

Le *pied comble* est celui dont la sole surmonte beaucoup, et qui n'a aucune concavité en-dessous.

On appelle *pied gras*, celui qui a de la mollesse, qui est poreux et dont la sole est grande, la muraille mince et le sabot évasé; *pied dérobé*, celui dont la corne est cassante; *pied cerclé*, quand des aspérités, des espèces de cordons entourent le sabot comme des cercles; *pied de bœuf* ou *soie*, lorsqu'il est fendu en devant depuis la couronne; *pied plat*, celui qui ayant trop de largeur n'a que peu de concavité en dessous; *pied altéré*, celui dont la sole de corne est desséchée; *pied serré*, lorsque la veine ou la chair est serrée par un clou du fer (S.)

PIED DE CHÈVRE (*arts et m.*) Espèce de pince de fer, dont le bout est recourbé et un peu fendu. Elle sert à remuer

les pierres et les autres fardeaux, et elle agit comme un levier (S.)

PIED CORNIER (*forêts*). Arbre réservé et marqué dans les angles sortans des ventes, pour leur servir de bornes (S.)

PIED MULAGE (*art vét.*) V. ENCASTELURE (S.)

PIED TOURNANT (*forêts*). Arbre réservé et marqué dans les angles rentrans des ventes; c'est la seule circonstance qui le distingue du PIED CORNIER placé aux angles sortans (S.)

PIEDS (POURRITURE DES) (*art vét.*) Inflammation douloureuse aux *pieds* des moutons. Les animaux qui en sont atteints ont les sabots chauds, la sole boursoufflée, de la matière entre les ongles; ils ne peuvent s'appuyer sur le *pied* ou sur les *pieds* malades, et ils restent couchés. Les Anglais sont les premiers qui ont parlé de cette maladie nouvellement connue, et ils l'ont appelée *foot-rot, the harassing discase*, pourriture des pieds (S.)

PIÉGE A ROSSIGNOL (*chasse*). Espèce de trébuchet, qui sert à la chasse du rossignol (S.)

PIÉGES (*chasse*). C'est le nom de toutes les machines, de tous les instrumens qui servent à prendre les animaux sauvages (S.)

PIÉTAIN (*art vét.*) V. FOURCHET (S.)

PIÉTÉ (*art vét.*) V. FOURCHET (S.)

PIGEONS (*art vét.*) EMPHYSÈMES avec DISTENSION, que la fatigue occasionne à l'articulation de la cuisse des bœufs, et qui les empêche de marcher (S.)

PIGNON (*arch.*) Mur qui forme l'angle à sa partie supérieure, sur laquelle porte l'extrémité de la couverture du bâtiment (S.)

PILORE. V. PYLORE (S.)

PINCART (*art vét.*) Un cheval *pinçart* est celui qui use plus son fer en PINCE (S.)

PINCE (*art vét.*) C'est la partie antérieure de l'ongle du pied du cheval (S.)

PINCE D'ELVASKI (*chasse*). Espèce de collet *à ressort* (S.)

PINCEMENT (*agric.*) C'est l'action de PINCER les arbres ou les plantes (S.)

PINCER (*agric.*) C'est couper l'extrémité des bourgeons encore très-tendres d'un arbre, pour leur faire pousser des branches latérales ou pour faire grossir les fruits.

On *pince* aussi les pois, les fèves et d'autres plantes an-

nuelles, afin de les empêcher de trop élever leurs tiges au préjudice de leurs fruits (S.)

PINNATIFIDE. *Pinnatifidus* (*botan.*) Feuille dont la surface est plane, oblongue, et dont les côtés sont divisés en plusieurs segmens par des incisions profondes, qui ne vont pas jusqu'au milieu ou à la nervure principale.

Lorsque les segmens sont aussi divisés, la feuille est BIPINNATIFIDE (V.)

PINNÉE (FEUILLE). *Folium pinnatum* (*botan.*) Celle qui est composée de plusieurs folioles rangées oppositivement ou alternativement des deux côtés d'un PÉTIOLE commun, dont l'extrémité se termine tout à coup par deux folioles latérales, sans impaire, on la nomme alors *abrupto-pinnée* (*abruptè-pinnatum*); soit par une foliole impaire et vraiment terminale, elle est appelée *feuille pinnée avec impaire* (*folium impari-pinnatum*). Quand les folioles sont opposées, on exprime le nombre des paires qu'elles forment par ces mots : *bijuguées, trijuguées, quadrijuguées, quinquejuguées*, etc., *multijuguées*. On doit exprimer si les folioles sont entières ou dentées (V.)

PINSONNÉE (*chasse*). Espèce de chasse qui se fait en cherchant, à l'aide de lumière, les oiseaux endormis dans les haies et les arbres (S.)

PIOCHE (*agric.*) Outil de fer recourbé et emmanché à angle droit à un morceau de bois. La *pioche* sert à travailler la terre.

La *pioche à marteau* est celle dont le fer a deux côtés (S).

PIOCHON (*agric.*) V. PIOCHE (S.)

PIPE (*économ.*) C'est un grand et long tonneau, dont les vignerons se servent aux vendanges. Ces *pipes* viennent à Paris pleines de vin, ou d'huile ou d'eau-de-vie (C.)

PIPÉE (*chasse*). C'est une chasse aux oiseaux que l'on attire à différens piéges ou à des gluaux, au moyen d'une chouette qu'on leur présente, ou de l'imitation du cri de cet oiseau nocturne. La *pipée* se fait dans les bois et exige quelques préparatifs (S.)

PIPER (*chasse*). C'est contrefaire le cri de la chouette, et celui de quelques autres oiseaux, afin d'attirer dans les piéges les oiseaux qui les entendent (S.)

PIQUANT. *Pungens* (*botan.*) Se dit des feuilles qui sont terminées par une pointe très-aiguë, et qui sont *piquantes* comme une aiguille; telles sont les feuilles du *dianthus pungens*, etc. (V.)

PIQUANTS (*botan. et économ. rur.*) C'est le nom que l'on donne vulgairement aux pointes aiguës et piquantes qui se trouvent sur le bord et aux angles des feuilles du houx commun, aux feuilles et aux calices des chardons, etc.

Ils sont différens des ÉPINES et des AIGUILLONS (V.)

PIQUÉE (FARINE) (*économ.*) Dans le commerce, on donne le nom de *farine piquée* à celle qui est recouverte de taches grises, marques de détérioration (S.)

PIQUES (*vignes*). Sarmens auxquels on fait décrire un cercle pour les piquer auprès du cep (S.)

PIQUET, ou PIEU (*économ. rur.*) C'est un morceau de fer pointu d'un bout, et percé de l'autre avec un anneau; ce pieu d'un demi-mètre s'enfonce dans terre, et sert à attacher les bestiaux dans les vignobles (C.)

PIQUETTE (*économ.*) C'est la vinasse qu'on obtient en passant de l'eau sur le marc de raisin; en sortant du pressoir on met ce marc bien émincé dans des pipes, on le foule avec les pieds, on y met de l'eau de puits jusqu'à submersion; au bout de dix jours on la tire, elle est rougeâtre et faible (C.)

PISÉ (*arch. rur.*) Construction en terre battue de murs, soit de maisons, soit de clôtures (S.)

PISEUR (*arch. rur.*) Ouvrier qui travaille au PISÉ (S.)

PISTIL. *Pistillum* (*botan.*) C'est l'organe du sexe féminin dans les fleurs. Il est ordinairement placé au centre de la fleur. Il est composé de l'OVAIRE, du STYLE et du STIGMATE.

La partie inférieure et la plus grosse est l'ovaire (*ovarium s. germen*); il renferme le ou les ovules, qui, par la fécondation, deviennent autant de graines. Après cet acte important, l'ovaire s'accroît et prend alors le nom de fruit. La seconde partie du pistil est le STYLE; c'est un filet ordinairement grêle, filiforme. Le troisième est le stigmate; il termine le style. Le stigmate reçoit le pollen fécondant et le transmet à l'ovaire. Dans un assez grand nombre de plantes il n'y a pas de style; alors le stigmate est inséré immédiatement sur l'ovaire, et on le nomme *stigmate sessile*.

Un ovaire peut avoir plusieurs styles distincts; mais l'unité de style entraîne toujours l'unité d'ovaire.

Il y a dans une fleur autant de *pistils* que d'ovaires distincts; et dans le cas de pluralité, chacun d'eux n'a jamais qu'un seul style ou stigmate (V.)

PITUITAIRE (*anat.*) Ce qui a rapport à la PITUITE.

On donne le nom de *membrane pituitaire* à la membrane qui tapisse le dedans du nez (S.)

PITUITE (*méd.*) V. FLEGME (S.)

PIVOT (*agric.*) C'est dans plusieurs espèces d'arbres une racine fort grosse, et qui s'enfonce perpendiculairement; c'est la principale, celle qui donne le plus de force et de durée à l'arbre (V.)

PIVOTANTE (RACINE). *Radix perpendicularis* (*botan. et agric.*) On appelle racine *pivotante* celle qui a un tronc principal enfoncé perpendiculairement dans la terre; telle est celle du navet, de la carotte. Ce mot est synonyme de FUSIFORME (V.)

PLACE A CHARBON (*forêts*). V. CHARBONNIÈRE (S.)

PLACENTA (*anat.*) Masse spongieuse et remplie de veines, attachée au fond de la matrice des femmes enceintes et des femelles des animaux, qui portent un ou plusieurs petits. L'usage du *placenta* est de fournir au fœtus le sang nécessaire à sa nourriture. Son nom est latin et signifie un *gateau*; c'est, en effet, la forme de cette masse charnue (S.)

PLACENTA. *Placenta s. receptaculum seminis* (*botan.*) C'est la partie interne du PÉRICARPE, à laquelle la graine est attachée (V.)

PLAN. *Planus* (*botan., géom.*) Présentant une surface plane, ou dont l'épaisseur est très-petite relativement aux deux autres dimensions.

On le dit aussi *comparativement;* alors il signifie ce qui n'a point de courbure, de plis, ni d'ondulations (V.)

PLAN (*phys.*) Surface unie à laquelle une ligne droite peut s'appliquer dans tous les sens. Le *plan horizontal* est celui qui est de niveau à l'HORIZON. Le *plan incliné*, au contraire, fait un angle oblique avec l'horizon; en mécanique, ce *plan* est une des sept machines simples.

Plan est aussi adjectif. Un *miroir plan*, une *figure plane*, etc., ont tous les points de leur surface sur un même PLAN.

Le dessin d'un édifice, avec les différentes parties dont il se compose, la description sur le papier d'un terrain, faite suivant les règles de l'arpentage, sont aussi des *plans* (S.)

PLANCHE (*art vét.*) C'est le nom que l'on donne aux fers qui sont particuliers aux mulets. Ces fers diffèrent de ceux des chevaux, principalement en ce qu'ils ont des branches plus longues, et qu'ils débordent le SABOT (S.)

PLANÇON (*agric.*) C'est le nom des grosses branches de

saule et d'autres bois tendres, que l'on a séparées du tronc, et que l'on plante dans un trou fait avec un pieu (S.)

PLANÉTAIRE (*phys.*) Comme substantif, ce mot exprime un instrument de physique, qui représente les différens mouvemens des corps célestes. Comme adjectif, il est l'épithète de ce qui concerne les PLANÈTES. Le système *planétaire*, l'année *planétaire*, etc. (S.)

PLANÈTE (*phys.*) Ce mot est dérivé du grec *planétés*, errant. Corps céleste qui fait sa révolution autour du soleil. Il y a dix *planètes:* Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Cérès, Pallas, Junon, Jupiter, Saturne et Uranus. Celles qui sont plus près du soleil que la terre s'appellent *planètes inférieures;* ce sont Mercure et Vénus. Les autres se nomment *planètes supérieures*, parce qu'elles sont plus loin du soleil que la terre.

Les *planètes secondaires* font leur révolution autour des *planètes*. On les connaît aussi sous la dénomination de SATELLITES. La lune qui tourne autour de la terre est une *planète secondaire* (S.)

PLANT (*agric.*) Jeune arbre, ou jeune plante, que l'on enlève de la pépinière pour être replanté.

On donne encore le nom de *plant* au lieu où les *plants* sont placés. Un *plant* d'artichauts, un *plant* de pommiers (S.)

PLANTAGINÉES (LES). *Plantaginea* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qu'elle renferme ont de l'affinité avec celui du plantain (*plantago*), qui en fait partie, et qui en est le type (V.)

PLANTARD. V. PLANÇON (S.)

PLANTE. *Planta* (*botan.*) Corps organique, incomplet dans sa naissance, incapable de se déplacer spontanément, fixé à la terre ou à d'autres corps par sa racine par laquelle il reçoit sa nourriture principale; qui est pourvu d'organes sexuels, et qui se reproduit par le moyen de la génération (V.)

PLANTE EN PARASOL (*botan.*) On donne quelquefois ce nom à une plante de la famille des OMBELLIFÈRES, à cause des fleurs qui sont disposées en parasol (V.)

PLANTOIR (*jard.*) Outil de jardinage, pointu et quelquefois garni de fer à son extrémité inférieure, plus gros et souvent recourbé à son bout supérieur. Les jardiniers se servent de cet outil pour faire les trous destinés à recevoir les PLANTS (S.)

PLAQUER (*forêts*). C'est former les PLAQUIS. (S.)

PLAQUIS (*forêts*). Entailles faites aux arbres de réserve, qui sont destinés à être marqués (S.)

PLATRAS (*économ. rur.*) Débris ou décombres de bâtimens. Ce sont de bons amendemens que les cultivateurs emploient avec succès (S.)

PLÂTRE (*chimie et agric.*) Le plâtre est le gypse ou sélénite, le SULFATE DE CHAUX de la nouvelle chimie, quand il est calciné. Cette substance pulvérisée est un des agens les plus actifs de la végétation et un puissant engrais pour les prairies artificielles (S.)

PLEINE (FLEUR). *Flos plenus s. multiplex* (*botan. et jard.*) C'est une fleur qui a acquis, par la culture, un plus grand nombre de pétales qu'elle ne doit en avoir dans son état naturel ; c'est quand son disque en est *plein*. Il ne faut pas confondre la fleur *pleine* avec la fleur double (V.)

PLEIN-VENT (*agric.*) V. ARBRE *à plein-vent* (S.)

PLÉTHORE (*méd.*) Mot grec, *pléthora*, qui signifie *plénitude*. C'est l'augmentation de la quantité du sang dans les vaisseaux (S.)

PLÉTHORIQUE (*méd.*) Homme ou animal qui a une PLÉTHORE, qui est sanguin (S.)

PLEURÉSIE (*méd.*) Inflammation de la PLÈVRE. Ce mot est grec, *pleuritis*.

La médecine distingue deux sortes de *pleurésie* : la *vraie*, lorsque la plèvre est enflammée, et la *fausse* ou *bâtarde*, lorsque le mal est dans les muscles des côtes, et que la douleur est plus extérieure que dans la *pleurésie vraie* (S.)

PLEURÉTIQUE (*méd.*) Homme ou animal attaqué de PLEURÉSIE (S.)

PLEURO-PNEUMONIE (*méd.*) Dénomination composée, qui désigne une maladie compliquée de la PLEURÉSIE et de la PÉRIPNEUMONIE (S.)

PLEURS DE LA VIGNE (*agric.*) Lorsqu'on taille la vigne, on voit sortir par les coupures des gouttes de sève, que l'on nomme les *pleurs de la vigne* (S.)

PLÈVRE (*anat.*) Membrane qui recouvre l'intérieur de la poitrine, et qui s'étend sur les poumons. Le mot grec *pleura*, d'où *plèvre* est formé, a la même signification (S.)

PLEXUS (*anat.*) Ce mot qui est latin, signifie *tissu*, *entrelacement*. Les anatomistes en ont fait la dénomination de quelques parties qui ressemblent à un réseau formé par des vaisseaux ou des nerfs entrelacés.

Le *plexus choroïde* est dans le cerveau (S.)

PLICATILE. *Plicatilis* (*botan.*) Qui a la faculté de se plis-

ser. La corolle du liseron est *plicatile;* elle se replie et se plisse pendant le sommeil (V.)

PLINE (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS en couronne, à des rameaux insérés entre l'aubier et l'écorce du sujet. Cette greffe réussit mieux sur les arbres à fruits à pepin (S.)

PLOMB (*méd.*) Suffocation subite dont les vidangeurs sont quelquefois atteints par les vapeurs méphitiques qui s'exhalent des fosses d'aisance (S.)

PLOMBAGINÉES (les). *Plombagineæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le nom est dérivé de celui du genre *plumbago* ou dentelaire, qui en fait partie, et avec lequel tous les autres genres qu'elle renferme ont beaucoup de rapports (V.)

PLOMBER (*jard.*) C'est presser la terre pour que les graines qu'on y sème en soient exactement entourées. La main, les pieds du jardinier, le rouleau et d'autres outils servent à *plomber.* Cette opération s'appelle *plombage.*

On dit aussi que les pluies *plombent* les terres, parce qu'elles les battent ou les compriment (S.)

PLUMASSEAU (*méd.*) Petite masse de charpie, aplatie et mince, que l'on applique sur les plaies et les ulcères, soit sèche, soit couverte d'onguent (S.)

PLUMEUX. *Plumosus* (*botan.*) Barbu comme une plume; c'est-à-dire, garni longitudinalement de deux rangs opposés de poils longs; ou bien composé de parties grêles et ainsi garnies de poils; telle est l'aigrette *plumeuse* du pissenlit, du salsifis, de la scorzonère (V.)

PLUMULE. *Plumula* (*botan.*) On donne ce nom aux deux premières feuilles qui sont placées entre les deux cotylédons, lorsque la plante naît. La *plumule* est l'origine de la tige ascendante; elle est opposée à la RADICULE qui va former la racine et s'enfoncer dans la terre (V.)

PLURILOCULAIRE. *Plurilocularis* (*botan.*) A plusieurs loges (V.)

PNEUMATIQUE (*phys.*) Science qui a pour objet les propriétés de l'air et des autres fluides élastiques, tels que les GAZ. Ce mot est formé du grec *pneuma,* l'air.

Pneumatique est souvent adjectif, et devient alors l'épithète de ce qui agit par le moyen de l'air, ou qui a rapport à l'air, aux gaz, etc. La *machine pneumatique,* ou *machine de Boyle,* est destinée à raréfier extrêmement l'air dans un récipient ou un vase, à produire le vide, enfin à faire plusieurs expériences sur la pesanteur et l'élasticité de l'air.

La chimie *pneumatique* est la partie de cette science qui traite des GAZ (S.)

POCHE, ou POCHETTE (*chasse*). Petit filet, dont le nom désigne la forme, et que l'on étend ouvert à l'entrée du terrier des lapins; une ficelle, passée dans une boucle fixée à chaque bout, sert à attacher la *poche* à une branche ou à un piquet. Les lapins, chassés dans le bois, fuient vers leurs trous et se prennent dans la *poche* qui en ferme l'entrée, et d'où il faut être prompt à les retirer pour qu'ils ne s'échappent pas.

Les chasseurs nomment aussi *poche*, *pochette*, ou *bourse*, un filet en petite nappe carrée, longue et teinte en vert, que l'on serre au moyen de deux cordonnets comme une bourse. Ce filet est destiné à la chasse des perdrix, et principalement des perdrix rouges, que l'on attire à coups d'APPEAU (S.)

POEDERLÉ (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe en ÉCUSSON, d'un morceau d'écorce sans bois (S.)

POILS. *Pili* (*botan.*) Filamens très-fins, ordinairement cylindriques, et le plus souvent flexibles, qui naissent à la superficie de diverses parties des végétaux (V.)

POILU, ou POILEUX. *Pilosus* (*botan.*) Qui est garni de poils longs, mous et séparés. Les feuilles de la piloselle sont *poileuses* (V.)

POINTE DE FEU (*art vét.*) Long morceau de fer, terminé en pointe, que l'on fait rougir pour percer la peau d'un cheval ou d'un bœuf, dans quelques cas (S.)

POINTE DE VENT (*art vét.*) Les marchands de chevaux déguisent, sous cette dénomination, la *pousse* dont sont atteints les chevaux qu'ils veulent vendre; cherchant à persuader par là que ce n'est qu'un embarras très-léger et passager dans la respiration (S.)

POINTILLÉ. *Punctículatus* (*botan.*) Marqué de très-petits points, tantôt concaves, tantôt protubérans, quelquefois transparens. Les feuilles du myrte sont *pointillées* (V.)

POINTS CARDINAUX (*phys.*) Ce sont les quatre *points* de l'horizon, d'où soufflent les quatre vents principaux; savoir le nord, le midi, l'orient et le couchant (S.)

POIRÉ (*econom. rur.*) Liqueur que l'on exprime des poires, et que l'on fait fermenter comme le cidre.

Le *poiré* est moins bon, moins sain, moins estimé, et par conséquent moins cher que le cidre. Des marchands peu

scrupuleux le substituent souvent au vin, et le font passer pour du champagne mousseux (S.)

POIREAU, ou PORREAU (*méd. et art vét.*), du grec *póros*, durillon. Petite excroissance de chair dure, qui se forme sur la peau, et qui n'occasionne pas de douleur. On l'appelle aussi *verrue* et *fic*.

Les animaux, et plus particulièrement le cheval et le chien, sont sujets aux *poireaux* (S.)

POIX (*commerce*). Résine molle que l'on retire des pins et des sapins.

Cette résine purifiée est connue sous le nom de *poix de Bourgogne*, ou *poix grasse*. La *poix noire*, ou *poix navale*, se retire des crasses qui restent après la purification de la *poix de Bourgogne* (S.)

POLAIRE (*phys.*) Epithète de ce qui appartient aux PÔLES. L'étoile *polaire* est la plus voisine du pôle boréal. Les cercles *polaires* sont les plus rapprochés des pôles de la sphère (S.)

POLARITÉ (*phys.*) Propriété de l'aimant de se diriger vers les PÔLES du monde (S.)

PÔLE (*phys.*) Ce mot est grec, *polos*, et signifiait la *révolution* du ciel, et quelquefois le *ciel* lui-même, parce que les anciens s'imaginaient que le ciel tournait. On appelle les *pôles du monde* les deux extrémités de l'axe de la terre, qui sont les *pôles de la terre* et que l'on suppose prolongés jusqu'au ciel. L'un de ces *pôles* est le *pôle septentrional*, ou *boréal*, ou *arctique*, c'est-à-dire *de l'ourse*, en grec *arktos*, parce qu'il est placé auprès de la constellation de l'ourse. L'autre se nomme *pôle austral*, ou *méridional*, ou *antarctique*, mot formé du grec *anti*, contre, et *arktos*, ourse, contre l'ourse, comme étant diamétralement opposé au premier et à la constellation de l'ourse.

Les physiciens nomment *pôles de l'aimant*, les côtés de l'aimant qui attirent le fer avec le plus de force, et qui se dirigent vers les *pôles du monde* (S.)

POLÉMOINES (les). *Polemoniæ* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné le nom du genre *polémoine* (*polemonium*) qui en fait partie, et avec lequel tous les autres genres qui la composent ont beaucoup d'analogie (V.)

POLLEN. *Pollen* (*botan.*) Nom latin adopté en français pour désigner la matière séminale ou prolifique des végétaux. Le *pollen*, dans le plus grand nombre des plantes, est sous la forme de poussière, d'où on lui a donné le nom de *poussière séminale* ou *génitale*, ou *poussière fécondante*; mais ces

noms sont impropres et inexacts, car il y a un certain nombre de plantes dans lesquelles cette matière a une consistance molle, grumeleuse, un peu liquide, comme dans les ORCHIDÉES; d'autres où elle est de nature mucilagineuse ou visqueuse, comme dans plusieurs plantes aquatiques ou fluviatiles, toujours submergées, dont, par conséquent, la fécondation s'opérant sous l'eau, cette poussière serait un agent inutile. Le nom de *pollen* est le plus convenable, et même le seul, puisqu'il s'applique à l'universalité des plantes sexifères, dont les étamines ou organes mâles font la sécrétion de cette matière, si importante dans l'économie végétale.

Le *pollen* est formé par la réunion d'une infinité de corpuscules ordinairement jaunâtres, quelquefois blanchâtres. Il est contenu dans les bourses de l'ANTHÈRE, qui se fendent, s'éclatent et se crèvent, ou sont naturellement perforées au sommet, pour lui donner issue.

Les corpuscules du *pollen* ont constamment la même forme dans tous les individus de la même espèce, et ordinairement dans toutes les espèces d'un même genre. Il y a des ordres naturels ou familles dont tous les genres ont les corpuscules de la même conformation.

Cette forme est celle d'un sphéroïde, d'un ovoïde, quelquefois d'un cylindroïde, ou réniforme, ou polygone, etc.; la surface est ordinairement lisse, quelquefois striée, réticulée, sillonnée, etc.

L'inflammabilité est une propriété que l'on a observée dans le *pollen* de presque tous les végétaux (V.)

POLLENTA (*économ. domest.*) Nom que les Italiens donnent à la bouillie faite avec la farine du maïs (S.)

POLYADELPHIE. *Polyadelphia* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs *poly*, plusieurs, et *adelphos*, frères, qui signifient *plusieurs frères*. La *polyadelphie* est la XVIIIe classe du système sexuel de Linnæus; elle renferme les plantes qui ont plusieurs étamines réunies par leurs filamens en trois corps, ou en plus de trois corps; tel est l'oranger (V.)

POLYANDRIE. *Polyandria* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs, qui signifient *plusieurs maris*. La *polyandrie* est la XIIIe classe du système de Linnæus; elle renferme les plantes qui ont depuis vingt jusqu'à cent, ou un nombre indéterminé d'étamines qui ne sont pas insérées au calice (V.)

POLYCHRESTE (*méd.*), du grec *polus*, plusieurs, et *chréstos*, utile; qui est utile à plusieurs choses. C'est la dénomination des médicamens propres à guérir plusieurs maladies. Le sel *polychreste* (S.)

POLYCOTYLÉDON. *Polycotyledo* (*botan.*) Qui a plusieurs COTYLÉDONS. Il y a quelques plantes qui paraissent être *polycotylédones;* mais, en général, on les considère comme des *dicotylédones*, dont les deux cotylédons sont profondément divisés (V.)

POLYGAME. *Polygamus* (*botan.*) Ce terme désigne une plante ou une fleur qui appartient à la classe de la POLYGAMIE; il désigne aussi des plantes qui sont placées dans d'autres classes, mais qui ont les caractères qui constituent celle-là (V.)

POLYGAMIE. *Polygamia* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *poly*, plusieurs, et *gamos*, nôces; plusieurs nôces. La *polygamie* est la XXIIIe classe du systême sexuel; elle renferme les plantes qui portent, ou sur le même individu, des fleurs hermaphrodites et des fleurs unisexuelles mâles ou femelles; ou sur deux individus de la même espèce, des fleurs hermaphrodites et des fleurs mâles sur l'un, et des fleurs hermaphrodites avec des fleurs femelles sur l'autre; ou bien encore, des fleurs mâles sur un individu, des fleurs femelles sur un autre, et des fleurs hermaphrodites sur un troisième individu de la même espèce.

Linnæus a aussi donné aux divers ordres de la classe de la SYNGÉNÉSIE les noms de *polygamie*:

1° La *polygamie égale* (*polygamia æqualis*), lorsque tous les fleurons ou demi-fleurons sont hermaphrodites, comme dans le pissenlit et la chicorée.

2° La *polygamie superflue* (*polygamia superflua*), lorsque les fleurons du disque ou du centre sont hermaphrodites, et que les demi-fleurons de la circonférence sont femelles; telles sont la reine-marguerite, la matricaire.

3° *Polygamie fausse* ou *frustranée* (*polygamia frustranea*), quand les fleurons du disque sont hermaphrodites, et que les fleurons ou demi-fleurons qui occupent la circonférence sont stériles ou neutres, comme dans le genre des centaurées (*centaurea*).

4° *Polygamie nécessaire* (*polygamia necessaria*), lorsque les fleurons ou les demi-fleurons du disque sont mâles, et que ceux de la circonférence sont femelles, comme dans le souci (V.)

POLYGONE. *Polygonus* (*géom. et botan.*) Qui a plusieurs angles et plusieurs côtés très-distincts (V.)

POLYGONÉES (les). *Polygoneæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le nom est formé de celui du genre *polygonum*, qui en fait partie, et avec lequel tous les autres genres qui la composent ont des rapports immédiats (V.)

POLYGYNIE. *Polygynia* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs, qui signifient *plusieurs femmes*. C'est un ordre de plantes qui renferme celles dont les fleurs ont plusieurs styles ou des stigmates sessiles, dont on ne détermine pas le nombre (V.)

POLYPE (*méd. et art vét.*) Excroissance charnue et spongieuse, qui se forme quelquefois en différentes parties du corps de l'homme et des animaux, et qui semble s'y attacher par des filets, comme par des espèces de pieds; d'où elle a reçu la dénomination de *polype*, composée de *polus*, plusieurs, et de *pous*, pied; plusieurs pieds.

Le *polype* naît dans les narines, la matrice, la gorge, etc. C'est dans les naseaux que le cheval est le plus sujet à cette maladie, et elle prend alors le nom bizarre et insignifiant de *souris*. Les volailles, au contraire, sont le plus souvent attaquées de *polypes* à la gorge (S.)

POLYPÉTALE (COROLLE). *Corolla polypetala* (*botan.*) Celle qui est composée de plusieurs pièces distinctes jusqu'à leur insertion, et qui tombent séparément. Chacune de ces pièces porte le nom de *pétales*. On désigne le nombre des pétales en disant: *corolle dipétale*, *tripétale* ou *tripétalée*, *tétrapétale*, *pentapétale*, *hexapétale*, *octopétale*, etc. (V.)

POLYPEUX (*méd.*) Qui est de la nature du POLYPE. Une excroissance *polypeuse* (S.)

POLYPHYLLE. *Polyphyllus* (*botan.*) On le dit d'un calice lorsqu'il est composé de plusieurs feuilles ou folioles (V.)

POLYPYRÈNE. *Polypyrenus* (*botan.*) Se dit d'un fruit charnu ou pulpeux qui contient plusieurs petits noyaux ou osselets (V.)

POLYSPERME. *Polyspermus* (*botan.*) Il se dit d'un fruit, d'une capsule renfermant ou portant plusieurs graines dont on ne détermine point le nombre. Pour l'indiquer on dit *disperme*, *trisperme*, *tétrasperme*, *pentasperme*, etc. (V.)

POMIFÈRE. *Pomiferus* (*botan.*) Se dit d'un arbre qui porte des pommes, ou d'une plante quelconque qui porte un fruit, ou telle autre substance qui a la forme d'une pomme; tel est le goyavier *pomifère* (*psidium pomiferum*), la sauge *pomifère* (V.)

POMME. *Pomum* (*botan.*) C'est l'une des huit espèces de fruits établies par Linnæus, qui l'a mal définie, quoiqu'il en ait pris le type dans la *pomme* proprement dite.

Gaertner la définit: une baie succulente ou charnue, bi ou pluriloculaire, dont les loges revêtues intérieurement d'une

membrane coriacée ou osseuse, sont situées près de l'axe du fruit, de manière à être ou cohérentes entr'elles, ou séparées l'une de l'autre (V.)

POMMELIÈRE (*art vét.*) Inflammation des poumons, à laquelle les vaches sont sujettes, et qui dégénère en PHTHISIE PULMONAIRE (S.)

POMMERAIE (*agric.*) Verger entièrement formé de pommiers (S.)

PONCIN (*agric.*) Espèce de bêche inventée par le marquis de Poncins. Il y a la *grande* et la *petite poncin*. Elles ne diffèrent de la bêche ordinaire que par plus d'épaisseur dans le fer (S.)

PONCTION (*méd.*) Opération par laquelle on ouvre une partie du corps, afin de donner passage aux eaux qui s'y sont rassemblées. Ce mot est latin, *punctio*, dérivé du verbe *pungere*, percer, piquer (S.)

PONCTUÉ. *Punctatus* (*botan.*) Parsemé de points remarquables. On doit indiquer si les *points* sont calleux et proéminens, ou s'ils sont planes et colorés. Dans quelques plantes les *points* paraissent glanduleux (V.)

PORE (*phys. et anat.*), du grec *poros*, ouverture, passage. On appelle ainsi les petits intervalles qui se trouvent entre les particules des corps, et qui sont vides de leur propre substance. Le nombre, la grandeur et la figure des *pores* varient dans les différens corps.

Les *pores* de la peau sont de très-petits trous dont la peau est criblée, et par lesquels s'échappe l'insensible transpiration (S.)

PORES. *Pori* (*botan.*) Ce sont les orifices de tubes d'une finesse extrême, et qui ne sont pas sensibles à la vue simple.

La surface de tous les corps organisés est percée d'une infinité de *pores absorbans*, par le moyen desquels ils reçoivent du dehors l'air et les fluides nécessaires à leur existence; et de *pores exhalans* ou excréteurs destinés à transmettre au dehors un gaz inutile, ou quelques fluides surabondans, dont la présence troublerait l'équilibre des fonctions de l'économie végétale ou animale.

On donne en particulier aux *pores* de l'écorce des plantes, le nom de *pores corticaux*. On nomme aussi *pores* de petits tubes que l'on voit à la superficie des diverses espèces du genre bolet (*boletus*), de la famille des champignons, et que l'on regarde comme les organes médiats de la fructification de ces plantes (V.)

POREUX (*phys.*) Qui a des PORES. Tous les corps sont *poreux* (S.)

POROSITÉ (*phys.*) Propriété qu'ont les corps d'être POREUX (S.)

PORT. *Habitus* (*botan.*) Chaque plante, indépendamment des caractères qui la distinguent, a une forme particulière, une manière d'être habituelle que n'a aucune autre plante : c'est ce que l'on nomme le *port*. C'est son aspect, le caractère pris de son ensemble, que l'on saisit au premier coup d'œil, et qui la fait distinguer de telle autre. On voit le *port*, on en remarque la différence; mais il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'en transmettre la connaissance d'une manière claire et précise, si ce n'est en le comparant à celui d'une autre plante dont le *port* est déjà connu et déterminé.

Dans les livres de botanique, sous le titre *port*, on dit si elle est droite ou couchée, rampante, rameuse et touffue, ou si elle est grêle, effilée; si les rameaux et les feuilles sont alternes ou opposés, etc. On indique l'inflorescence, si elle est en épi, en thyrse ou en corymbe, etc.

C'est de la réunion de toutes ces indications détaillées, que l'on peut se faire une idée, mais toujours imparfaite, du *port* d'une plante.

On exprime aussi cette disposition par le mot latin *facies*; il signifie *face* ou *visage*. On dit le *facies* ou le *port* d'une plante (V.)

PORTIÈRES (*économ. rur.*) On donne ce nom aux brebis destinées à la propagation de la race (S.)

PORTULACÉES (les). *Portulaceæ* (*botan.*) C'est une famille de plantes qui a reçu cette dénomination du genre *portulaca*, pourpier, qui en fait partie, avec lequel tous les autres genres qu'elle renferme ont beaucoup de ressemblance dans la conformation (V.)

POTAGÈRES. *Oleraceæ* (*botan. et agric.*) On appelle *plantes potagères* ou *herbes potagères*, toutes celles que l'on cultive dans les *jardins potagers* pour l'usage de la cuisine.

A Paris et aux environs, on emploie indifféremment les mots *plantes potagères* et *légumes* comme synonymes; mais dans plusieurs départemens on se sert plus souvent de celui de *jardinage*.

Ce mot est aussi le synonyme d'OLÉRACÉE (V.)

POTASSE (*chimie*). ALKALI végétal, qui se retire des cendres de la lie du vin, du salpêtre et de plusieurs plantes. Son nom vient de l'allemand *pottasch*, qui signifie *cendre de pot*, parce qu'on a long-temps calciné la *potasse* dans des pots.

La *potasse* pure est blanche, c'est la *potasse caustique* fondue dans un creuset et coulée sur un marbre; elle forme la substance connue dans la médecine sous la dénomination de *pierre à cautère* (V.)

POTÉE D'ÉTAIN (*arts et m.*) Oxyde d'étain qui se forme lorsqu'on fond ce métal. Plusieurs arts l'emploient pour le polissage des corps durs (S.)

POUDRETTE (*agric.*) Matière sèche et inodore que l'on prépare en faisant évaporer et sécher les vidanges des fosses d'aisance. La *poudrette* est un bon engrais sous un petit volume (S.)

POUILLÈRE (*arch. rur.*) C'est l'ouverture par laquelle les poules entrent dans le poulailler (S.)

POUJOLLE (*art vét.*) L'une des dénominations du charbon des animaux (S.)

POULAIN (*économ.*) Espèce de traîneau composé de deux pièces de bois droites, et de la dimension des chevrons, assemblées par quatre barres solides, les quatre bouts des deux pièces un peu amincis par chaque bout. Le *poulain* sert dans les vignobles à charger les pièces de vin sur une voiture, et dans les villes à charger ou décharger les marchandises, et à descendre les tonneaux dans les caves (C.)

POUMON (*anat.*) Viscère composé de deux masses spongieuses qui occupent les deux côtés de la poitrine. Le *poumon* est l'organe de la respiration (S.)

POUPÉE (*économ. domest.*) Petit chiffon de toile que l'on met au fond du vase dans lequel on fait téter le veaux ou tout autre jeune animal domestique (S.)

POURGET (*économ. rur.*) Espèce de ciment composé de bouse de vache, de cendres passées au tamis, de chaux éteinte et d'eau; il est destiné à boucher les fentes et les ouvertures des ruches (S.)

POURRETTE (*agric.*) Dénomination particulière au plant de mûrier (S.)

POURRITURE (*art vét.*) Maladie très-fréquente et très-meurtière dans les bêtes à laine, presque toujours enzootique ou épizootique, et qui passe pour incurable. C'est une vraie cachexie dont les causes les plus ordinaires sont les pâturages humides et marécageux, les plantes aquatiques ou chargées de rosée, les fourrages gâtés, les pluies de longue durée, etc.

Les symptômes principaux de cette maladie se manifestent à l'extérieur par une teinte jaunâtre sur la conjonctive, la membrane clignotante, les lèvres, la bouche et la langue; par

la diminution du SUINT, par la laine sèche et cassante, par une soif extrême; enfin par une tumeur connue sous le nom de *bouteille*, qui se montre sous la ganache. Le symptôme intérieur le plus remarquable est la désorganisation complète du foie qui paraît tout pourri. C'est ce symptôme qui a donné le nom à la maladie (S.)

POURRITURE (*forêts et agric.*) Maladie des arbres dont la cime ou quelque grosse branche a été coupée ou cassée. Elle est occasionnée par le séjour de l'eau dans la plaie (S).

POURRITURE DES PIEDS (*art vét.*) V. PIEDS (S.)

POUSSE (*agric.*) Sous cette dénomination l'on comprend les jets qu'un arbre a produits dans l'année (S.)

POUSSE (*art vét.*) Difficulté et irrégularité de la respiration dans les chevaux. Elle est ordinairement accompagnée de la contraction involontaire et violente des muscles qui servent à la respiration, et du battement plus ou moins apparent des flancs (S.).

POUSSE (*économ.*) Maladie du vin, que l'on peut regarder comme une seconde fermentation occasionnée par le contact de l'air. Quand le vin sort du tonneau et coule le long des parois extérieures, quand il s'échappe en sifflant et écumant par un trou fait au tonneau avec une vrille, ce sont des indices de la *pousse* (S.)

POUSSER (*économ.*) Se dit d'un vin attaqué de la POUSSE (S.)

POUSSIÈRE SÉMINALE ou FÉCONDANTE (*botan.*) V. POLLEN (V.)

POUSSIF (*art vét.*) On appelle *cheval poussif* celui qui est attaqué de la POUSSE (S.)

POUTURE, ou POTURE (*économ. rur.*) Nourriture que l'on donne aux bestiaux, dans l'étable, pour les engraisser (S.)

POUVOIR DES POINTES (*phys.*) C'est la propriété des pointes métalliques de soutirer le fluide électrique. V. PARATONNERRE (S.)

PRATIQUE (*chasse*). *Appeau* formé de deux petites lames de fer-blanc, dont l'une est un peu plus longue que l'autre; on fixe un petit ruban entre les deux. La *pratique* sert à la pipée pour FROUER (S.)

PRÉCIPITANT (*chimie*). Substance employée pour produire la PRÉCIPITATION (S.)

PRÉCIPITATION (*chimie*). Quand un liquide dépose, il

y a *précipitation*, c'est-à-dire séparation des matières qu'il tenait en dissolution (S.)

PRÉCIPITÉ (*chimie*). Dépôt qui a lieu dans la PRÉCIPITATION. Il y a deux sortes de *précipités* : le *pur*, qui est le corps dans le même état où il était avant sa dissolution ; et l'*impur*, c'est-à-dire ce même corps qui est autrement combiné qu'avant sa dissolution, et qui a des propriétés différentes (S.)

PRÉCOCE. *Precox* (*botan. et agric.*) Ce terme a deux acceptions : l'une est une épithète dont on fait quelquefois le nom d'une espèce, lorsqu'elle croît et mûrit son fruit, avant les autres espèces congénères ; alors c'est un terme relatif et de comparaison ; par l'autre, c'est le sens le plus général, on entend ce qui est hâtif ou mûr avant le temps ordinaire (V.)

PRÉDISPOSANT (*méd.*) Ce qui dispose ou prépare à l'avance. Une cause, une circonstance *prédisposante* (S.)

PRÉFLEURAISON. *Præfloratio* (*botan.*) Terme nouveau. Dans la description d'une plante, on comprend sous ce titre les diverses manières d'être des parties d'une fleur avant son épanouissement (V.)

PRESSÉE (*économ. rur.*) C'est la masse de raisin ou de tout autre fruit que l'on soumet à l'action du pressoir (S.)

PRESSION (*phys.*) Action d'un corps sur un autre, lorsque l'un, par exemple, est soutenu par l'autre. Il y a alors *pression* réciproque entr'eux (S.)

PRESSOIR (*arch. rur.*) Machine plus ou moins simple ou compliquée, plus ou moins grande et forte, à étaux, à bascule, à aiguille, à une ou deux vis, à un ou deux moulinets, à une grande roue, ou à un seul moulinet, pour presser le raisin, les pommes et poires, les graines à huile, etc.

Un *pressoir* est composé 1° de deux *jumelles*, qui sont deux grosses pièces de bois posées debout; 2° de l'*écrou*; 3° de la *vis*, ou de deux *vis*; 4° des deux *chevaliers*, qui sont deux pièces de bois au-dessus de l'écrou; 5° du *chapeau*, qui est emboîté dans les deux jumelles, et qui termine la hauteur; 6° du *mettage*, qui est la plate-forme où l'on pose les fruits; 7° des deux *concrans*, qui sont deux grosses poutres qui soutiennent le mettage; l'une est sur le devant, l'autre sur le derrière; 8° des *surfuts*, qui soutiennent le milieu; 9° des *épées*, qui sont trois perches que l'on pose sur le fruit avant de le couvrir; 10° des *ais*, qui sont huit ou dix planches de chêne qui couvrent le marc; 11° de douze *blocs* ou douze grosses solives, que l'on pose sur les ais; 12° de la *truie*, qui est une planche très-épaisse qui couvre les blocs; 13° de l'*arbre*

qui descend sur le tout; 14° de la *vis* qui pèse sur l'*arbre*; 15° de la *roue* qui fait descendre la vis; 16° de la *banne* ou *bannoire* qui reçoit la liqueur; 17° du *panier* qui reçoit le vin et le passe; 18° du *couteau* qui sert à tailler le marc; 19° de deux *demoiselles* (deux pelles); 20° de deux *écouvettes* (deux balais); 21° d'un *cable*; 22° d'une grande roue, ou d'un ou deux *moulinets* (C.)

PRÉSURE (*économ.*) Lait caillé dans le dernier estomac, ou CAILLETTE des veaux. On l'emploie pour faire prendre le lait (S.)

PREUVE DE HOLLANDE (*commerce*). C'est l'eau de vie du commerce (S.)

PRIMEUR (*jard.*) On donne le nom de *primeurs* aux fruits et aux légumes qui sont bons à cueillir et à manger avant la saison. Cette maturité précoce est due à l'art du jardinier et aux fantaisies de l'opulence qui la provoque (S.)

PRINTANIER. *Vernus, vernalis* (*botan. et jard.*) Ce qui a lieu, naît ou produit dans le printemps. Souvent on en fait un nom propre, comme dans le *safran printanier* (*crocus vernus*) (V.)

PRISE D'EAU (*économ. et jurispr. rur.*) C'est l'action de *prendre* ou de détourner une certaine quantité d'eau d'une rivière, d'un ruisseau, d'un étang ou d'une source, pour l'employer à arroser ou à ABREUVER ses terres. Ce droit appartient au propriétaire d'une source dans son fonds, et à celui dont le terrain est traversé par une eau courante, autre que celle qui dépend du domaine public; il appartient encore à celui qui l'a acquis par titre ou par prescription. Les lois et les coutumes locales règlent l'usage de la *prise d'eau* (S.)

PRISMATIQUE. *Prismaticus* (*géom. et botan.*) Qui a la forme d'un PRISME. Le fruit de la plante nommée *prismatocarpus*, a la forme *prismatique* (V.)

PRISME (*géom. et phys.*), du grec *prisma*, dérivé du verbe *prizó*, couper. Le *prisme* est un solide qui paraît coupé de tous côtés en différens plans. Ses deux bases ont plusieurs côtés égaux et parallèles, et ses faces sont des carrés longs.

En physique on donne le nom de *prisme* à un solide transparent, de forme prismatique, dont on se sert pour faire des expériences sur la lumière et sur les couleurs (S.)

PROCUMBENTE. *Procumbens* (*botan.*) Par ce mot on désigne une tige qui tombe sur la terre, comme par débilité,

de manière à ne la toucher qu'en partie et par son extrémité; tel est le *gauetheria procumbens* ou palomier (V.)

PROÉMINENCE (*phys.*), du latin *proeminere*, s'élever au-dessus. On donne ce nom à tout ce qui est plus élevé, plus en relief que ses parties environnantes (S.)

PROÉMINENT. *Proeminens* (*botan.*) Ce qui est un peu élevé, saillant à la superficie d'une chose. Les points sont quelquefois *proéminens* à la surface des feuilles (V.)

PROLIFÈRE. *Prolifer* (*botan.*) Ce terme désigne une fleur, du disque de laquelle naissent une ou plusieurs autres fleurs. Lorsque le produit de la prolification au lieu d'être une fleur est simplement un pédoncule, ou un rameau feuillé, la fleur prolifère est dite *frondipare* (V.)

PROLONGE (*économ. rur.*) C'est un long câble qui sert à maintenir sur les charrettes les pièces de vin, ou sur les guimbardes, le foin, la paille, en les serrant par le moyen d'un moulinet placé à l'extrémité du derrière de la charrette (C.)

PRONOSTIC (*méd. et météorologie*). Ce mot est composé de deux mots grecs, *pro*, d'avance, et *ginósko*, connaître; connaître d'avance. C'est le jugement que le médecin porte de ce qui doit arriver dans une maladie et de son issue, par les symptômes ou les signes qui l'accompagnent.

On tire aussi des *pronostics* ou des indications des variations de l'atmosphère, et du temps qu'il doit faire, par différens signes, tels que les nuages, l'aspect des astres, les cris ou d'autres actions des animaux, etc. (S.)

PRONOSTICATION (*méd. et météorologie*). C'est l'art ou l'action de tirer des PRONOSTICS (S.)

PRONOSTIQUER (*méd. et météorologie*). C'est tirer des PRONOSTICS sur ce qui doit arriver (S.)

PRONOSTIQUEUR (*méd. et météorologie*). Celui qui est habile, ou qui s'exerce à tirer des PRONOSTICS (S.)

PROPAGINE. *Propago* (*botan.*) C'est le nom que l'on donne aux corpuscules par lesquels les plantes *agames* ou CRYPTOGAMES se reproduisent (V.)

PROPHYLACTIQUE (*méd.*) Mot grec composé de *pro*, devant, et de *phulassô*, garder; garder devant, c'est-à-dire, préserver. C'est la partie de la médecine qui enseigne à préserver des maladies, ou, en d'autres termes, à conserver la santé.

Employé comme adjectif, ce mot signifie ce qui contribue à prévenir les maladies : *remèdes prophylactiques* (S.)

PROPOLIS (*économ. rur. et hist. nat.*) Ce mot, purement grec, est formé de *pro*, devant, et de *polis*, ville; devant la ville. Les abeilles placent, en effet, la *propolis* comme une enceinte, autour de leurs édifices; elles en couvrent l'intérieur de leur demeure, en bouchent les ouvertures et même l'entrée. Cette matière est une espèce de résine travaillée par les abeilles (S.)

PROPRE. *Proprius* (*botan.*) Ce qui appartient immédiatement à une chose. On dit un pédoncule *propre*, un involucre, un calice *propre*, pour le distinguer du *commun* qui appartient à plusieurs (V.)

PROSTATE (*anat.*) En grec, *prostatés*, c'est-à-dire *qui est devant*. Les anatomistes ont fait de ce mot la dénomination de deux corps glanduleux, qui sont situés près du col de la vessie (S.)

PROSTRATION (*méd.*), dérivé du latin *prosternere*, abattre. C'est un abattement des forces, un accablement général, qui accompagne ou devance les maladies (S.)

PROTÉES (les). *Proteæ* (*botan.*) Famille de plantes, ainsi nommée du genre *protea* qui en fait partie et qui en est le type, et avec lequel tous les autres genres ont beaucoup de rapports (V.)

PROTUBÉRANCE (*phys. et anat.*) C'est, en général, ce qui fait une élévation, une éminence (S.)

PROVENDE (*économ. rur.*) Mélange de plusieurs espèces de grains, qu'on donne aux moutons pour les engraisser (S.)

PROVIGNER (*vignes*). C'est coucher un cep en terre, dans une fosse pratiquée à cet effet, pour lui faire prendre racine et produire de nouveaux pieds (S.)

PROVIN (*vignes*). C'est le nom du cep qui a été couché pour PROVIGNER. Le *provin* est une espèce de MARCOTTE (S.)

PRUNELLE (*anat.*) C'est l'ouverture de la seconde membrane de l'œil; elle fournit un passage aux rayons de lumière qui vont peindre l'image des objets sur la RÉTINE. La *prunelle* est entourée de l'IRIS (S.)

PRURIT (*méd.*) Mot latin, *pruritus*, qui signifie *démangeaison*. C'est en effet la démangeaison que l'on ressent à la peau, occasionnée par des boutons, des dartres, etc. (S.)

PSORIQUES (*méd.*), du grec *psora*, gale; qui est de la nature de la gale, ou qui concerne la gale. Les boutons *psoriques* sont des boutons de gale; les remèdes *psoriques* les guérissent (S.)

PUBESCENCE. *Pubescentia* (*botan.*) On entend par ce mot, la manière dont le poil, la laine, le duvet ou les soies existent ou sont disposés à la superficie des plantes. V. BARBU, CILIÉ, HIRSUTÉ, HISPIDE, INCANE, LAINEUX, LANUGINEUX, POILEUX, PUBESCENT, RUDE, SOYEUX, etc. (V.)

PUBESCENT. *Pulbescens* (*botan.*) Couvert de poils très-fins, courts, doux, plus ou moins rapprochés, mais distincts; telles sont les feuilles des daphné des Alpes (*daphne alpina*) et tarton raira (*daphne tarton raira*), du saule blanc (V.)

PUCE MALIGNE (*art vét.*) C'est dans les animaux le CHARBON qui n'a pas de siége déterminé (S.)

PUEIL (*forêts*). Un taillis qui n'a pas encore trois ans, et dans lequel le bétail ne peut entrer, s'appelle *bois en pueil* (S.)

PUISARD (*arch. rur.*) Excavation faite dans le sol, et destinée à recevoir les eaux des pluies, des cuisines, des latrines, etc. Ces sortes de fosses sont ordinairement revêtues en maçonnerie (S.)

PULMONAIRE (*anat.*) Qui appartient au poumon. Les nerfs *pulmonaires* (S.)

PULMONIE (*méd.*) En grec *pneumonia*, dérivé de *pneumôn*, poumon. C'est l'inflammation du POUMON, que l'on appelle aussi *phthisie pulmonaire* (S.)

PULMONIQUE (*méd.*) Malade de la PULMONIE (S.)

PULPE. *Pulpa* (*botan.*) On donne ce nom à la substance médullaire et charnue des fruits. La pulpe est aux fruits ce que le PARENCHYME est aux feuilles et à l'écorce (V.)

PULPEUX. *Pulposus* (*botan.*) Il se dit de tout ce qui a une certaine épaisseur, et qui est composé d'une pulpe plus ou moins succulente. Les fraises, les prunes, les cerises sont *pulpeuses* (V.)

PULSATIF (*méd.*) Les médecins appellent *douleur pulsative* celle qui se fait sentir par des battemens semblables à ceux des artères. Cette sorte de douleur accompagne ordinairement l'inflammation de la partie à laquelle on la ressent.

L'adjectif *pulsatif*, en latin *pulsativus*, vient du verbe *pulsare*, battre (S.)

PULSATION (*méd.*) Mot latin, *pulsatio*, dérivé de *pulsare*, battre. Ce terme s'entend plus communément des battemens du pouls et des autres artères (S.)

PULVÉRISATION (*chimie*). Opération par laquelle on réduit les corps en poudre très-fine. Ce mot est formé du latin

pulvis, poussière, et *agere*, agir; action de réduire en poussière (S.)

PULVÉRISER (*chimie*). Réduire une substance en poudre fine, comme de la poussière (S.)

PULVÉRULENT. (*phys.*) Qui est chargé de poussière, ou qui ressemble à la poussière (S.)

PULVÉRULENT. *Pulverulentus* (*botan.*) Ce qui est couvert d'une poussière fine, ou revêtu d'un duvet d'une telle ténuité, qu'il ressemble à de la poussière (V.)

PUPILLE (*anat.*) V. PRUNELLE (S.)

PURGATIF (*méd.*) Médicament qui procure une évacuation de matières stercorales et de sucs intestinaux. Les substances *purgatives* sont très-nombreuses et sont fournies plus particulièrement par les règnes végétal et minéral.

PURGATION (*méd.*) Evacuation, soit naturelle, soit artificielle, de matières stercorales et de suc intestinal (S.)

PURIFICATION (*chimie*). Opération par laquelle on sépare d'une substance les matières qui lui sont étrangères, et qui en altèrent la pureté.

Ce mot est dérivé du verbe latin *purificare*, nettoyer (S.)

PURIFORME (*méd.*) Qui a des rapports avec le PUS. Ecoulement *puriforme*; matière *puriforme* (S.)

PURULENT (*méd.*), du latin *pus*, génitif *puris*, pus. Une matière *purulente* tient de la nature du PUS. Des crachats *purulens*, des urines *purulentes* (S.)

PUS (*méd.*) Mot latin retenu en français, et désignant une matière blanchâtre qui découle des abcès, des ulcères, etc. (S.)

PUSTULE (*méd.*) Petite tumeur qui s'élève sur la peau. Les *pustules* de la petite-vérole, de la gale, etc.

Ce mot est latin, *pustula*, et dérive du grec *phusa*, vessie, tumeur (S.)

PUTRÉFACTION (*chimie*). C'est le dernier degré de la fermentation animale ou végétale, la décomposition lente et spontanée qui s'opère dans ces substances (S.)

PUTRIDE (*méd.*) Synonyme de *pourri*. Humeur *putride* (S.)

PUTRIDITÉ (*méd.*) Synonyme de *corruption*. *Putridité* des humeurs (S.)

PYLORE (*anat.*) Mot grec, *pulóros*, formé de *pulé*, porte, et d'*óreó*, garder; qui garde la porte. Le *pylore* est en effet au bas de l'estomac; c'est un cercle charnu qui en forme

l'orifice inférieur et qui donne passage aux matières digérées, pour descendre dans les intestins (S.)

PYRAMIDAL. *Pyramidalis* (*botan. et jard.*) Qui est en forme de pyramide. Il y a des arbres fruitiers auxquels on donne cette forme. V. ARBRE PYRAMIDAL (V.)

PYRÈNE. *Pyrena* (*botan.*) C'est le nom que l'on donne à chacun des petits noyaux ou osselets renfermés dans un péricarpe charnu, qui en contient plus d'un. Ce que l'on appelle communément *pepins* dans la nèfle, sont des *pyrènes* (V.)

PYREXIE (*méd.*) Mot grec dérivé de *purétos*, fièvre. Les médecins désignent par là, une fièvre SYMPTOMATIQUE (S.)

PYRIFORME. *Pyriformis* (*botan.*) En forme de poire (V.)

PYRITE (*chimie*). C'est dans le langage de la nouvelle chimie un SULFURE métallique, c'est-à-dire une combinaison du soufre avec quelque métal. La cassure des *pyrites* a le brillant des métaux.

Le mot *pyrite* vient du mot *pur*, génitif *puros*, feu, parce que les *pyrites* sont susceptibles de combustion (S.)

PYRITEUX (*chimie*). Qui est de la nature des PYRITES. Tourbe *pyriteuse* (S.)

PYRO-MUQUEUX (*chimie*). V. l'article ACIDE (S.)

PYROTECHNIE (*phys.*) Ce terme est composé du grec, *pur*, feu, et *techné*, art; l'art du feu. On a donné autrefois à la chimie le nom de *pyrotechnie*, parce que presque toutes les opérations chimiques se font à l'aide du feu. Mais aujourd'hui l'acception de ce mot est restreinte à l'art de diriger l'emploi du feu pour les usages économiques. M. Curaudeau s'est acquis une grande réputation en *pyrotechnie* (S.)

PYROTECHNIQUE (*phys.*) Qui appartient à la *pyrotechnie* (S.)

Q.

QUADRANGULAIRE. *Quadrangularis* (*géom. et botan.*) Qui est à quatre angles, ou qui fait quatre angles. La tige des plantes de la famille des LABIÉES est *quadrangulaire ;* il y a des anthères et des fruits *quadrangulaires* (V.)

QUADRANGULÉ. *Quadrangulatus* (*géom. et botan.*) Qui a quatre angles. On l'emploie comme synonyme de QUADRANGULAIRE, mais il est moins usité (V.)

QUADRATURE (*phys.*) On donne le nom de *quadrature* aux points de l'orbite d'une planète, qui sont à une égale distance de la conjonction et de l'opposition. La lune se trouve deux fois en *quadrature* dans sa révolution : quand elle passe de la conjonction à l'opposition, c'est le *premier quartier;* et quand elle passe de l'opposition à la conjonction, c'est le *second quartier.*

Lorsque la lune est en *quadrature*, on ne voit que la moitié de son hémisphère éclairé (S.)

QUADRICAPSULAIRE. *Quadricapsularis* (*botan.*) Qui a quatre CAPSULES (V.)

QUADRIDENTÉ. *Quadridentatus* (*botan.*) Qui a quatre dents. On le dit pour indiquer le nombre des *dents* d'une feuille, ou celles d'un calice (V.)

QUADRIFIDE. *Quadrifidus* (*botan.*) Divisé en quatre, par des incisions aiguës, moindres ou à peu près égales à la demi-longueur de la totalité de la partie. Il se dit du calice et de la corolle (V.)

QUADRIFLORE. *Quadriflorus* (*botan.*) Se dit d'une plante qui n'a que quatre fleurs, ou ayant ses fleurs disposées quatre à quatre (V.)

QUADRIJUGUÉE. *Folium quadrijugum* (*botan.*) Feuille qui a quatre paires de folioles, ou qui est quatre fois CONJUGUÉE (V.)

QUADRILOBÉ. *Quadrilobatus* (*botan.*) A quatre lobes (V.)

QUADRILOCULAIRE. *Quadrilocularis* (*botan.*) A quatre loges. Capsule *quadriloculaire* (V.)

QUADRINERVE, ou QUADRINERVÉ. *Quadrinervius* (*botan.*) Qui a quatre nervures. Une feuille *quadrinerve* ou *quadrinervée* (V.)

QUADRIPARTI. *Quadripartitus* (*botan.*) Partagé en quatre. V. PARTI (V.)

QUADRIPARTIBLE. *Quadripartibilis* (*botan.*) Qui a la faculté de se partager spontanément en quatre. V. aussi PARTIBLE. On ne le dit qu'en parlant des fruits (V.)

QUADRIVALVE. *Quadrivalvis* (*botan.*) Qui a quatre valves ou panneaux. Capsule *quadrivalve* (V.)

QUADRIVALVÉ. *Quadrivalvatus*, *Quadrivalvis* (*botan.*) S'ouvrant en quatre valves (V.)

QUADRIVASCULAIRE. *Quadrivascularis* (*botan.*) Qui a quatre loges en forme de cornets ou de godets (V.)

QUALITÉS DES PLANTES. *Plantarum qualitates* (*botan.*) La nature a donné à chaque plante, en raison de son organisation, des *qualités* qui lui sont particulières, et qui sont le principe, la base de ses propriétés. L'odorat et le goût font connaître ces *qualités;* ce sont l'odeur et la saveur. L'analogie a fait présumer que les plantes qui ont la même odeur et la même saveur, ont des propriétés semblables; l'expérience, à qui il appartient de prononcer avec assurance et certitude, en a fait l'épreuve et l'a presque toujours confirmé.

On distingue six espèces d'odeurs :

1° L'odeur douce et agréable ou suave (*odor fragrans*);
2° L'odeur forte et aromatique (*odor aromaticus*);
3° L'odeur d'ambre ou ambrosiacée (*odor ambrosiacus*);
4° L'odeur d'ail ou alliacée (*odor alliaceus*);
5° L'odeur puante, fétide ou vireuse (*odor virosus*);
6° L'odeur nauséeuse, odeur fade qui soulève l'estomac (*odor nauseosus*).

On distingue dix espèces de saveurs :

1° La saveur aqueuse ou insipide (*sapor aquosus*);
2° La saveur sèche (*sapor siccus*);
3° La saveur douce (*sapor dulcis*);
4° La saveur onctueuse (*sapor onctuosus*, *vel pinguis*);
5° La saveur visqueuse (*sapor viscosus*);
6° La saveur acide (*sapor acidus*);
7° La saveur salée (*sapor salsus*);
8° La saveur âcre (*sapor acris*);
9° La saveur amère (*sapor amarus*);
10° La saveur austère ou stiptique (*sapor stipticus*).

Il n'est pas possible de déterminer positivement ces dif-

férences de l'odeur et de la saveur qui constituent les *qualités* des plantes (V.)

QUARTIER DE LA LUNE (*phys.*) Portion de la partie éclairée de la lune. V. QUADRATURE (S.)

QUARTIERS (*art vét.*) Les côtés de l'ongle du pied du cheval se nomment les *quartiers* (S.)

QUARTZ (*phys.*) Espèce de pierre dure, qui fait du feu avec le briquet, raye le verre et ne se fond pas au chalumeau. Elle fait la base du granit, et de plusieurs autres pierres dures, et on la trouve en abondance dans les plaines voisines des hautes montagnes. Le *cristal de roche* est le *quartz* pur.

Le mot *quartz* est allemand, et il a passé dans notre langue (S.)

QUARTZEUX (*phys.*) Qui tient de la nature du QUARTZ. Pierre *quartzeuse*, sable *quartzeux* (S.)

QUATERNÉS. *Quaterni*, *Quaternati* (*botan.*) On donne ce nom à toutes les parties des plantes qui sont disposées quatre par quatre, sur un même point ou plan d'insertion. Les feuilles de la croisette (*valantia cruciata*), celles de la gentiane croisette (*cruciata*) sont *quaternées* (V.)

QUATRE DE CHIFFRE (*chasse*). Piége dont les trois pièces principales, le *pivot*, le *support*, la *traverse* ou *marchette*, forment, dans leur disposition, le chiffre *quatre*. On pose à la pointe du *quatre* le bout d'une planche, chargée d'un poids ; l'autre bout est sur la terre. On attire les oiseaux par du grain répandu autour du piége, et si un oiseau vient à sauter sur la marchette, tout s'échappe et la planche tombe sur le gibier.

On emploie aussi le *quatre de chiffre* pour prendre les rats, les fouines, etc., dans les habitations, les cours, les jardins, etc. (S.)

QUENOUILLE (ARBRE EN). V. ARBRE FRUITIER (V.)

QUEUE D'ARONDE (*arts et m.*) V. ARONDE (S.)

QUEUE DE RAT (*art vét.*) Lorsque la *queue* d'un cheval est dégarnie de crins sur ses côtés et à l'origine du tronçon, on l'appelle *queue de rat*.

Cette dénomination se donne aussi à une espèce de dartres qui attaque les chevaux, depuis le paturon jusqu'au milieu de la jambe. On l'appelle encore *arête* (S.)

QUINCONCE (*agric.*) Plantation d'arbres disposés en ligne droite, par distance égale, présentant des rangées d'ar-

bres en quelque sens qu'on les regarde. Dans un bois en *quinconce*, les allées se croisent et se rapportent juste.

Le *quinconce* est la figure du cinq sur un dé (S.)

QUINÉS. *Quini s. Quinati* (*botan.*) On donne ce nom à toutes les parties des plantes qui sont disposées cinq par cinq sur un même point, ou en rayons à la même hauteur, tels sont plusieurs caillelaits (*galium*) (V.)

QUINQUANGULAIRE. *Quinquangularis* (*botan.*) Qui est à cinq angles (V.)

QUINQUANGULÉ. *Quinquangulatus* (*botan.*) Qui a cinq angles (V.)

QUINQUECAPSULAIRE. *Quinquecapsularis* (*botan.*) A cinq capsules (V.)

QUINQUEDENTÉ. *Quinquedentatus* (*botan.*) A cinq dents. Il y a beaucoup de calices *quinquedentés*; celui de la primevère, de l'œillet (V.)

QUINQUEFIDE. *Quinquefidus* (*botan.*) Divisé en cinq segmens, par des incisions, moindres ou à peu près égales à la moitié de la longueur de la totalité de la partie (V.)

QUINQUEFLORE. *Quinqueflorus* (*botan.*) Ce terme désigne une plante qui n'a que cinq fleurs, ou une qui en a plusieurs disposées cinq à cinq (V.)

QUINQUELOBÉ. *Quinquelobatus* (*botan.*) A cinq lobes (V.)

QUINQUELOCULAIRE. *Quinquelocularis* (*botan.*) A cinq loges. Capsule *quinqueloculaire* (V.)

QUINQUEPARTI. *Quinquepartitus* (*botan.*) Partagé en cinq. V. PARTI (V.)

QUINQUEVALVE. *Quinquevalvis* (*botan.*) A cinq valves ou panneaux. Capsule *quinquevalve* (V.)

QUINQUEVASCULAIRE. *Quinquevascularis* (*botan.*) A cinq loges en forme de cornets ou de godets (V.)

QUOTIDIEN (*méd.*) Ce qui arrive tous les jours. Les accès de la fièvre *quotidienne* se renouvellent chaque jour (S.)

R.

RABAISSER (*agric.*) Se dit d'un arbre, d'une branche dont on diminue la longueur (S.)

RABATTRE (*agric.*) C'est en général tailler plus court que de coutume. On se sert de cette expression lorsqu'il s'agit de couper les branches d'un arbre déjà vieux, que l'on se propose de rajeunir.

Ce mot s'emploie également pour désigner l'opération d'aplanir les BILLONS d'une terre labourée. L'on dit dans ce cas, *rabattre les billons.*

Rabattre la terre c'est l'aplanir (S.)

RABLE (*économ. domest.*) Outil qui sert à remuer les tisons et la braise dans le four qu'on chauffe. C'est une perche ferrée par un bout. On l'appelle aussi *rablot* et *fourgon* (S.)

RABLOT (*économ. domest.*) V. RABLE (S.)

RABOT (*économ. rur. et jard.*) Outil fort simple, formé par une planchette adaptée à un long manche. Les cultivateurs s'en servent pour ramasser en tas le grain épars, après qu'il a été battu sur l'aire ou dans la grange. On lui donne aussi le nom de *butte-avant.*

Les jardiniers emploient le *rabot* pour unir la surface du terrain labouré et ratissé (S.)

RABOTEUX. *Rugosus*, *Scaber* (*botan.*) Se dit de toute partie dont la surface est couverte de petites éminences très-apparentes, et qui la rendent rude au toucher. Les feuilles de plusieurs espèces de sauges, et particulièrement de celle qui est nommée *officinale* ou d'usage, sont *raboteuses.* On emploie souvent ce mot comme synonyme de RUDE, de RUGUEUX, de SCABRE (V.)

RABOUGRI (*agric. et jard.*) Terme par lequel on désigne également des arbres ou des fruits. Les *arbres rabougris* sont des arbres souffrans et mal venans qui languissent et ne profitent pas. C'est un état de maladie. Plusieurs causes occasionnent le RABOUGRISSEMENT, et on peut dire, en général, que toutes viennent de l'extérieur.

Un *fruit rabougri* est petit relativement à ce qu'il devrait être, suivant son espèce, mal conformé, presque sans chair et sans suc, de mauvaise mine et de mauvaise qualité (V.)

RABOUGRI (*agric. et forêts*). Épithète de l'arbre qui est mal venu, dont le tronc est noueux, court, mal tourné, dont les branches sont irrégulières et les pousses maigres. Un pareil arbre, au lieu de profiter, semble décroître et dépérir (S.)

RABOUGRISSEMENT (*agric. et jard.*) C'est l'état ou la manière dont un arbre ou un fruit est ou devient *rabougri* (V.)

RABOUGRISSEMENT (*forêts*). État d'un arbre souffrant et RABOUGRI (S.)

RACCOURCI. *Abbreviatus* (*botan.*) Ce mot a deux sens différens : dans l'un il signifie plus long que large, dont on a diminué la longueur ; dans l'autre sens il désigne un pédoncule qui est très-court, comparativement au pétiole ou à d'autres parties de la plante qui sont beaucoup plus longues. On dit *pédoncule raccourci* (*pedunculus abbreviatus*). Dans ce dernier sens il est l'opposé du mot ALONGÉ (V.)

RACHITIQUE (*agric.*) Le blé maigre, déformé, est appelé *blé rachitique*, à cause des rapports de cette maladie des grains avec le *rachitis* des enfans (S.)

RACHITISME DU BLÉ (*agric.*) Amaigrissement des grains du blé. On a donné à cette espèce de maladie le même nom que la médecine applique au *rachitis* des enfans.

Ce mot, que l'on doit prononcer *rakitis*, vient du grec *rhachis*, l'épine du dos. On en a fait la dénomination d'une maladie dans laquelle l'épine du dos des enfans se courbe et se déforme (S.)

RACINE. *Radix* (*botan. et agric.*) C'est la partie d'un végétal la plus inférieure qui, s'enfonçant dans la terre ou se fixant à la superficie, ou à celle d'un corps quelconque, ou plongée dans l'eau, en tire sa nourriture et celle des autres parties, en sens contraire desquelles elle croît. Elle reçoit aussi à son tour un autre aliment des parties supérieures.

Toutes les parties d'une plante qui sont dans la terre ne sont pas toujours des *racines* proprement dites. On confond ordinairement sous ce nom des tiges terrestres ou souterraines, comme dans presque toutes les graminées vivaces, dans le sceau de Salomon (*convalaria polygonatum* et *multiflora*), etc.

Ces tiges souterraines sont horizontales, traçantes, rameuses, articulées, noueuses et organisées comme les tiges aériennes ; elles poussent de vraies racines à chaque nœud. Leur organisation et leurs fonctions sont différentes.

La forme variée des *racines* est décrite aux mots : TUBÉREUX, TUBERCULEUX, CHEVELU, FASCICULÉ, BULBEUX, FUSIFORME, etc. (V.)

RADIANT (*phys.*) Epithète de tout corps visible. L'on ne doit pas confondre *radiant* avec RADIEUX qui ne se dit que des

objets qui brillent d'une clarté qui leur est propre, au lieu qu'un corps est *radiant* dès qu'il affecte l'organe de la vue (S.)

RADIATION (*phys.*) C'est l'émission des rayons de lumière qui partent d'un corps. Ce mot est formé du latin *radius*, rayon, et *agere*, agir, envoyer; envoyer des rayons (S.)

RADICAL (*chimie*). V. l'article ACIDE, à la fin (S.)

RADICAL. *Radicalis* (*botan.*) Qui naît de la racine ou lui appartient. Les feuilles *radicales* naissent immédiatement de la racine; elles ont ordinairement une forme et une découpure différentes, et quelquefois opposées à celles des tiges que l'on nomme CAULINAIRES. Les plantes qui n'ont pas de tige, mais seulement une hampe florifère, n'ont que des feuilles *radicales*, comme le ciclamen, la primevère, la carline acaule, la jacinthe, etc. (V.)

RADICANT. *Radicans* (*botan.*) Qui jette des racines distinctes de la racine principale, qui en pousse des branches et des rameaux, par lesquels une plante sarmenteuse s'attache à différens corps, grimpe sur les murs et s'élève par leur moyen; telle est la bignone *radicante* (*bignonia radicans*); la grande et la petite pervenche sont aussi *radicantes*. Il ne faut pas confondre ce mot avec STOLONIFÈRE.

Il y a des plantes qui ont des suçoirs et d'autres dont les tiges sont couvertes de petits filamens en forme de racines, et qui servent à les fixer en rampant sur les troncs d'arbres et sur les murs, comme le lierre; mais on ne peut les appeler *radicantes*, parce que ce ne sont pas de vraies racines (V.)

RADICATION. *Radicatio* (*botan.*) Ce terme nouveau exprime, dans un sens général, tout ce qui concerne les racines, soit dans leur forme, soit dans leur manière d'être disposées. On dit: la *radication* de telle plante diffère de telle autre, ou bien sa *radication* y ressemble; comme on dit sa FOLIATION ou *frondescence*, et sa GEMMATION, pour désigner la forme des bourgeons et des feuilles, et de quelle manière ils sont disposés (V.)

RADICULE. *Radicula*, *Rostellum* (*botan.*) Ce nom français, traduit littéralement du latin *radicula*, est un diminutif de *radix*, racine, qui veut dire *petite racine*, parce que la partie qu'il désigne en est l'origine. *Rostellum*, diminutif latin de *rostrum*, bec, signifie *petit bec*; il en exprime la forme.

La *radicule* est l'une des deux parties qui constituent l'embryon végétal; elle en est l'extrémité inférieure, celle qui se dirige vers la terre; elle est toujours indivise et opposée à la

PLUMULE ; elle est le principe d'une racine que la germination peut développer (V.)

RADIÉ. *Radiatus* (*botan.*) Qui a des parties disposées en rayons ou divergentes d'un centre commun sur le même plan.

On appelle *radiées* (*radiatæ*) les fleurs COMPOSÉES dont le disque a des petits fleurons tubuleux, et la circonférence des demi-fleurons en languettes et divergens, comme l'on représente le soleil environné de ses rayons; telle est la reine-marguerite, le chrysanthème leucanthème, la paquerette. Les *radiées* forment la XIVe classe de la méthode de Tournefort.

On dit un *stigmate radié* (*stigma radiatum*), lorsqu'il se divise en plusieurs rayons divergens sur un même plan (V.)

RADIEUX (*phys.*) Épithète des corps qui brillent d'une clarté qui leur est propre. Le soleil, les planètes, etc., sont des corps *radieux*.

On nomme *point radieux*, tout point d'un corps d'où partent des rayons lumineux (S.)

RADIUS (*anat.*) C'est l'un des deux os de l'avant-bras. Ce mot est latin et signifie *un rayon* (S.)

RAFAUX (*forêts*). Un arbre *rafaux* est le même qu'un arbre RABOUGRI (S.)

RAFLE. *Rachis* (*botan. et économ. rur.*) Axe ou support commun de plusieurs fleurs disposées en longueur, et particulièrement en épi ou en grappes droites et serrées.

On donne aussi le nom de *rafle* à la grappe du raisin, lorsqu'on l'a dépouillée de tous ses grains ou qu'elle a été foulée. Dans plusieurs pays de vignobles, on enlève la *rafle* avant que de pressurer, afin d'empêcher qu'elle ne communique au moût de l'âpreté, et pour faire un vin plus délicat. L'action d'ôter la *rafle*, s'appelle *dégrapper*, *égrapper* et *égrappage* (V.)

RAFLE (*économ.*) C'est le marc du raisin; c'est-à-dire, ce qui reste après que les raisins ont été soumis à l'action du pressoir.

On donne le même nom à la partie de la grappe qui forme une espèce de chapeau au-dessus d'une cuve pleine de raisins en fermentation (S.)

RAFLE (*art vét.*) La *rafle* est une maladie qui attaque les bêtes à cornes, communément à la fin de l'été. Elle se déclare par des pustules qui s'abcèdent et se dessèchent. Elle n'est point dangereuse. On la connaît aussi sous les dénominations de *rave* et de *feu d'herbe* (S.)

RAFLE (*chasse*). Filet contre-maillé, en forme de PAN-

TAINE ou de TRAMAIL. La toile du milieu a ses mailles en losange, et les deux extérieures les ont carrées. Pour tendre la *rafle*, on se sert de deux perches légères, attachées à chaque bout, et que portent deux hommes. La chasse *à la rafle* ne se fait que la nuit et à la lumière d'une torche; elle est communément employée pour prendre les grives (S.)

RAFLE (*pêche*). Espèce de VERVEUX double, garni à ses deux extrémités de bandes de filet, qui vont en s'écartant l'une de l'autre, jusque sur les bords de la rivière dont la *rafle* occupe le milieu. Tout le poisson qui monte ou qui descend est forcé de suivre le chemin que les filets lui tracent, et de donner dans la *rafle*.

Le nom de cet instrument de pêche lui a été donné parce qu'il fait *rafle* (S.)

RAFRAÎCHIR (*agric.*) C'est couper l'extrémité des racines d'un arbre ou d'une plante que l'on a enlevés de terre pour replanter. Les jardiniers appellent aussi cette opération, *parer un arbre* ou *une plante* (S.)

RAGE (*méd.*) V. HYDROPHOBIE (S.)

RAGOT (*chasse*). Sanglier dans sa troisième année (S.)

RAGRÉAGE (*agric.*) L'action de RAGRÉER un arbre (S.)

RAGRÉER (*agric.*) C'est unir à la serpette la plaie faite à un arbre par la serpe, la hache ou la scie, en coupant une de ses branches ou une partie de sa tige. Cette opération est nécessaire pour donner à l'écorce la facilité de s'étendre, et pour empêcher que le séjour de l'eau sur la plaie n'occasionne la carie (S.)

RAIE ou ROYE (*agric.*) Trace de la charrue; c'est la même chose que SILLON (S.)

RAIES (*arts et m.*) Bâtons arrondis de chêne, qui tiennent le moyeu ou l'axe d'une roue avec les jantes qui en font la circonférence (C.)

RAJEUNIR UN ARBRE (*jard. et forêts*). C'est couper ses branches ou même sa tige, quand elles dépérissent, afin d'en faire pousser de plus vigoureuses (S.)

RAJEUNISSEMENT DES ARBRES (*jard. et forêts*). Action de couper les branches des arbres pour les RAJEUNIR (S.)

RAMAIRE. *Rameus* (*botan.*) Porté par les rameaux ou appartenant aux remeaux (V.)

RAMANANS (*forêts*). V. RAME (S.)

RAMASSÉS. *Congesti* (*botan.*) On donne ce nom aux feuilles, aux fleurs, aux rameaux, etc., quand ils sont très-rap-

prochés les uns des autres ; on en exprime la manière, et l'on dit : *ramassés en tête*, en *faisceau*, etc. (V.)

RAMASSIS (*forêts*). V. RAMILLES (S.)

RAME (*jard. et forêts*). Rameau de bois sec, que l'on fiche en terre au pied des pois et des haricots pour servir de points d'appui à ces plantes, favoriser leur disposition à grimper, et les rendre par là plus productives.

Dans le langage forestier, on appelle *rames* les petites branches de bois coupé, façonnées par les bûcherons pour faire des fagots ou des bourrées (S.)

RAMEAU. *Ramus* (*botan. et jard.*) Division latérale d'une tige ou d'une branche (V.).

RAMEAU (BOUTURE EN) (*agric.*) On la fait avec une jeune branche garnie de tous ses rameaux, enterrée dans toute sa longueur, excepté le gros bout qui sort de terre d'environ deux pouces. Cette espèce de bouture est la plus convenable pour certaines espèces d'arbres qui se dépouillent de leurs feuilles, pour le grenadier, le groseillier, et beaucoup d'arbres et d'arbustes de pleine terre (V.)

RAMÉE (*forêts*). Fagot de branches coupées avec leurs feuilles.

Les forestiers donnent encore le nom de *ramée* à un entrelacement de branches, naturel ou par artifice (S.)

RAMÉE (*agric. et jard.*) On donne ce nom à des branches ou à de grands rameaux verts ou desséchés, dont on se sert pour ramer des pois. Avec de la *ramée* ou des *ramées*, on soutient les plantes potagères qui sont montées en graine, et on les garantit de la violence du vent, de crainte que leurs tiges ne se cassent avant que d'avoir mûri leurs graines (V.)

RAMÉE (BOUTURE EN) (*agric.*) C'est une branche avec tous ses rameaux, que l'on plante à la fin de l'hiver, à quatre ou cinq pouces de profondeur, et dont on laisse sortir l'extrémité des rameaux de trois à quatre pouces. Cette espèce de bouture sert à faire des pépinières d'olivier, à garnir des berges de fossés, de rivières, de marais, à affermir et exhausser le terrain. L'olivier, les saules, les peupliers, le tamaris, le chalef ou olivier de Bohême, l'aune, le bouleau sont les plus propres à cet usage (V.)

RAMEUX. *Ramosus* (*botan. et jard.*) Adjectif par lequel on désigne un arbre ou une plante qui a plusieurs RAMEAUX. Une plante *rameuse* (*planta ramosa*) (V.)

RAMIFÈRE. *Ramiferus* (*botan.*) Qui porte des *rameaux*

ou les rameaux. Ce mot est formé de deux mots latins, *ramus*, rameau, et du verbe *ferre*, porter. On dit souvent, *les bourgeons ramifères* ou *foliifères*, au lieu de dire les bourgeons qui ne poussent que des rameaux et des feuilles; c'est pour les désigner d'une manière particulière, et par opposition aux bourgeons *florifères* (V.)

RAMIFICATION. *Ramificatio* (*botan.*) Ce terme a deux acceptions : par l'une, on entend la manière dont les branches et les rameaux sont disposés et étalés, on dit que tel arbre a une belle, une élégante *ramification ;* par l'autre, on désigne l'endroit même où se fait la division des rameaux; et l'on dit *à chaque ramification*, comme quand on dit *à chaque bifurcation* (V.)

RAMIFIÉ. *Ramosus* (*botan.*) Dont les branches et les rameaux sont subdivisés. Ce mot est synonyme de RAMEUX (V.)

RAMILLE. *Ramulus* (*botan. et agric.*) Division du rameau ou son extrémité. La *ramille* sert à faire des fascines et à ramer des plantes qui s'élèvent peu.

On dit aussi faire des *boutures en ramille*. Ce mot est un diminutif de RAMEAU et de RAMÉE (V.)

RAMILLES (*forêts*). Petites branches qui restent après que le bois de corde a été façonné, et qui servent à faire des bourrées ou des fagots. On les appelle aussi *rames, ramanans* et *ramassis* (S.)

RAMPANT. *Repens*, *reptans* (*botan.*) Epithète que l'on donne à un arbrisseau qui rampe. Une tige *rampante* est étendue sur la terre et s'enracine çà et là; comme par exemple la renoncule rampante (*ranonculus reptans*), nommée vulgairement *bouton d'or*, lorsqu'elle est à fleurs pleines; la potentille *rampante;* etc. (V.)

RAMPIN (*art vét.*) Se dit d'un cheval qui appuie trop sur la PINCE des pieds de derrière (S.)

RANCE (*chimie et économ.*) Se dit des graisses et des huiles grasses, qui ont contracté une odeur et un goût désagréables. V. RANCIDITÉ (S.)

RANCHER (*économ. rur.*) Barre de bois posée en dedans d'une charrette pour tenir les gardes qui sont emboîtées dans le *rancher* (C.)

RANCIDITÉ (*chimie*). Altération des huiles et des corps gras, gardés long-temps en contact avec l'air et à une température douce. Ces substances laissent alors déposer des flocons de mucilage, et absorbent de l'*oxygène* dont la combinaison forme l'ACIDE *acéteux* ou l'*acide sebacique*, et

change l'odeur des huiles en mettant à nu de l'HYDROGÈNE *carboné* (S.)

RAPACÉE (RACINE). *Radix rapacea* (*botan.*) Celle qui a la forme et à peu près la nature de la rave, nommée en latin *rapa*. Ce mot est nouveau et peu usité; il est presque synonyme de NAPIFORME (V.)

RAPÉ (*économ.*) On donne ce nom à l'opération de verser un vin affaibli sur de la vendange nouvelle, ou d'éclaircir un vin trouble en le mettant dans un tonneau dans lequel sont des *copeaux* de bois de hêtre, bien lavés et imbibés d'un peu d'eau-de-vie. Cette dernière opération se nomme *râpé de copeaux*.

Le *vin râpé* est du vin mêlé et bouilli avec des raisins égrappés, ou avec des sarmens.

Le *râpé de grappes et de grains* se fait avec des raisins en grappe, bien mûrs, que l'on met dans un tonneau avec du vin nouveau (S.)

RAPHÉ (*anat.*) Mot purement grec, qui signifie une *couture*. Les anatomistes en ont fait la dénomination de quelques lignes du corps, qui semblent être des coutures. Le *raphé* du scrotum (S.)

RAPPEL (*jard.*) Opération par laquelle le jardinier RAPPELLE un arbre (S.)

RAPPELER (*jard.*) *Rappeler un arbre*, c'est le tailler court après qu'on l'a laissé pendant quelque temps à lui-même (S.)

RAPPORT. *Affinitas* (*botan.*) C'est la ressemblance, la conformité qui existe entre les caractères d'une plante et ceux d'une autre plante de la même famille, ainsi qu'entre deux ou plusieurs genres, ou même entre deux familles. Les plantes qui composent des familles naturelles, comme les GRAMINÉES, les OMBELLIFÈRES, les LABIÉES, les CRUCIFÈRES, les ROSACÉES et les RUBIACÉES, etc., ont entre elles des *rapports* si marqués et si frappans, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en botanique, pour savoir qu'elles ne doivent pas être séparées, mais être toujours groupées ensemble (V.)

RAPPROCHÉES (FEUILLES). *Folia approximata* (*botan.*) Celles qui se rapprochent de la tige. Ce mot est souvent employé comme synonyme d'APPROCHÉ (V.)

RAPPROCHEMENT (*jard.*) C'est l'action de RAPPROCHER un arbre (S.)

RAPPROCHER (*jard.*) On *rapproche* un arbre qui est

dépouillé du bas et du milieu, en le taillant bas, afin de le regarnir.

Lorsqu'on retranche les branches d'un arbre fruitier pour le RAJEUNIR, cette opération s'appelle aussi *rapprocher*.

En général, *rapprocher* c'est couper une portion de la tige ou des branches d'un arbre (S.)

RAQUETTE (*chasse*). Piége à détente, fait de bois élastique, auquel les oiseaux se prennent par les pattes (S.)

RARE (*phys.*) Un corps *rare* est celui qui, sous un grand volume, ne contient que peu de matière (S.)

RARÉFACTION (*phys.*) Propriété des corps solides ou fluides, d'acquérir, par l'action de la chaleur, un plus grand volume, sans augmenter de poids. Les corps solides ont besoin, pour se *raréfier*, d'une plus grande chaleur que les corps fluides.

Le mot *raréfaction* vient du latin *rarus*, rare, et *facere*, faire; faire rare (S.)

RARÉFIÉ (*phys.*) Se dit d'un corps solide ou fluide, qui, par l'action de la chaleur, a augmenté de volume sans augmenter de poids. V. RARÉFACTION (S.)

RARIFEUILLÉ, ou RARIFOLIÉ. *Rarifoliatus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne une plante, une tige ou un rameau qui porte un très-petit nombre de feuilles éparses, rares et éloignées les unes des autres; il est peu usité (V.)

RARIFLORE. *Rariflorus* (*botan.*) Qui a un petit nombre de fleurs dispersées (V.)

RARITÉ (*phys.*) Propriété des corps RARES (S.)

RATAFIA (*économ. domest.*) Infusion d'aromates ou de fruits, dans de l'eau-de-vie et du sucre. Le *ratafia* diffère de la liqueur en ce qu'il n'a pas subi de distillation (S.)

RATE (*anat.*) L'un des viscères, placé dans la partie gauche du bas-ventre (S.)

RATEAU (*agric.*) Instrument de bois, armé de dents de fer, longues et recourbées, avec un long manche. On s'en sert pour arracher le chaume des blés, après la moisson, jusqu'à la Saint-Remi (1er octobre) (C.)

RATEAU (*économ. rur. et jard.*) Outil dont les usages sont multipliés dans l'économie rurale et dans le jardinage. Il est garni de dents de fer ou de bois, plus ou moins longues, droites ou recourbées, ne garnissant qu'un côté, ou sortant des deux côtés. Son manche est long (S.)

RATIONNEL (*phys.*) Se dit de l'HORIZON, dont le plan

passe par le centre de la terre et la divise en deux portions égales. On l'appelle aussi l'*horizon vrai* (S.)

RATISSAGE (*jard.*) Emploi du RATEAU, ou du RATISSOIR (S.)

RATISSER (*jard.*) C'est ou employer le RATEAU pour unir la superficie du terrain, ou recouvrir un semis, enlever les pierres, les ordures, etc., ou nettoyer les allées avec le RATISSOIR (S.)

RATISSOIR (*vignes*). Instrument à manche court qui sert aux vignerons à RATISSER les vignes quand il y a peu d'herbes, ainsi que les aspergeries, etc. (C.)

RATISSOIR (*jard.*) Outil dont on se sert pour nettoyer les allées des jardins. Sa forme varie.

Il y a des *ratissoirs à tire*, que l'on appelle aussi *galères*, traînés par un cheval; des *ratissoirs à roulettes*, qu'un homme fait aller; des *ratissoirs à main*, que l'on tire ou que l'on pousse, etc. (S.)

RAVALE (*agric.*) Machine propre à aplanir le terrain; elle est employée en Espagne et a été décrite par M. Mallet. C'est une espèce de caisse carrée, dont un des côtés est courbé et tranchant. Une limonière est attachée aux deux côtés de la caisse; l'on y attelle un cheval. Un manche est fixé derrière.

On promène la *ravale* sur les terres labourées; le conducteur fait mordre le côté tranchant sur les endroits trop élevés, et transporte la terre, dont la caisse se remplit, dans les endroits trop bas (S.)

RAVALEMENT (*agric.*) Action de RAVALER un arbre (S.)

RAVALER UN ARBRE (*agric.*) C'est le tailler court, ou diminuer sa hauteur d'un étage de branches (S.)

RAVE (*art vét.*) V. RAFLE (S.)

RAYAGE (*agric.*) RAIES ou sillons, tracés par la charrue qui laboure (S.)

RAYON (*géom.*) Ligne tirée du centre d'un cercle à sa circonférence. On l'appelle aussi *demi-diamètre*. V. DIAMÈTRE (S.)

RAYON (*phys.*) Trait de lumière qui part d'un corps lumineux, ou qui est réfléchi par un corps éclairé. Le soleil répandant la lumière qui lui est propre, est un *corps lumineux* ou *lucide;* la lune qui réfléchit les rayons qui lui viennent du soleil est un *corps éclairé* (S.)

RAYON (*arts et m.*) On donne ce nom aux raies des roues, parce qu'ils vont du moyeu qui est le centre de la roue, aux jantes qui en forment la circonférence (S.)

RAYON (*agric.*) Synonyme de SILLON. La charrue forme des *rayons*.

Dans le jardinage, un *rayon* est une rigole creusée au cordeau pour semer ou planter en ligne droite et par rangées.

On donne encore le nom de *rayon* au gâteau de miel, tel que les abeilles l'ont formé (S.)

RAYON. *Radius* (*botan.*) On donne ce nom aux demi-fleurons de la fleur composée RADIÉE, parce qu'ils ont la forme d'une languette, et qu'ils s'étalent sur le même plan, à la circonférence du disque, comme les *rayons* du soleil. Les chrysanthèmes, la paquerette et les asters ont des fleurs radiées ou en *rayons*.

On donne aussi le nom de *rayons* aux pédoncules communs et aux pédoncules propres de la fleur en ombelle (V.)

RAYONS MÉDULLAIRES (*botan.*) Ce sont des lignes ou lames horizontales, plus ou moins larges, qui naissent de la moelle, et traversent le bois du centre à la circonférence. Les rayons paraissent destinés à lier ensemble les diverses parties du corps ligneux; ils sont différens, non seulement dans chaque espèce, mais souvent dans le même morceau de bois (V.)

RÉACTIFS (*chimie*). Ce mot est dérivé du latin et composé de la particule itérative *re*, et de *agere*; agir; agir une seconde fois, réagir. On donne ce nom aux matières que l'on emploie dans l'analyse ou la décomposition des corps, pour en reconnaître les principes. Les matières, nommées *réactifs*, font naître une espèce de *réaction* entre elles et les corps auxquels on les mêle; elles sont prises parmi les substances organiques et inorganiques (S.)

RÉACTION (*phys.*) Expression formée de la particule latine et itérative *re* et du verbe *agere*, agir; réagir. La *réaction* est l'action qu'un corps exerce sur un autre qui le choque ou qui le comprime.

La *réaction* est toujours égale à l'action (S.)

REBORD. *Margo*, *Margina* (*botan.*) On donne ce nom à une marge, un espace plus ou moins large, ordinairement plane, uni, qui est entre le bord d'une feuille et un sillon qui le distingue et le sépare du disque de la feuille, comme on le voit sur les feuilles de l'andromède marginé (*andromeda marginata*).

On appelle aussi *rebord* une saillie ou une proéminence régulière de trois à quatre lignes de large, qui s'étend parallèlement, le long du bord ou à la circonférence des feuilles de plusieurs genres de plantes de la famille des fougères, tels

que celui du *pteris* et du *blechnum*, et qui ressemble à un ourlet.

Le *légumen* ou gousse du gaînier (*cercis siliquastrum*), a une saillie longitudinale, membraneuse et coriacée, à l'une des sutures, à laquelle on donne aussi quelquefois le nom de *rebord* (V.)

REBOTTÉ (*jard.*) Se dit d'un arbre de pépinière, qui a été coupé près de sa greffe. Un sujet *rebotté* doit être rebuté (S.)

REBOTTEMENT (*jard.*) C'est l'opération de REBOTTER un arbre (S.)

REBOTTER (*jard.*) C'est rabattre un arbre près de sa greffe. Les pépiniéristes *rebottent* souvent les sujets dont la greffe n'a pas réussi; ces arbres repoussent, mais leurs nouveaux jets ne valent pas la première tige (S.)

RECÉPAGE (*agric. et forêts*). Action de RECÉPER.

Lorsqu'il y a beaucoup de bois à *recéper* dans une forêt, l'adjudication s'en fait comme pour une vente ordinaire (S.)

RECÉPER (*agric. et forêts*). C'est couper, près de terre, un jeune arbre, afin de lui faire pousser des jets plus nombreux, plus droits et plus vigoureux que ceux qui ont été coupés. Les plants d'arbres, dans les pépinières, sont ordinairement *recépés* lorsqu'ils ont deux ou trois ans.

Quand les forêts ont été dévastées, ou quand les nouvelles pousses des taillis ont été gelées, il faut les *recéper*.

Un semis *recépé* produit une plus belle futaie que s'il ne l'avait pas été (S.)

RÉCEPTACLE. *Receptaculum* (*botan.*) Ce terme est employé pour désigner diverses parties de forme différente, mais dont la fonction est à peu près la même.

En parlant d'une fleur, par le mot de *réceptacle*, on entend le fond du calice où l'ovaire est fixé : on dit que les étamines, les pétales ou la corolle sont insérés au *réceptacle*.

Le *réceptacle des graines;* on lui donne aussi le nom de PLACENTA. C'est la partie interne du péricarpe, à laquelle les graines sont attachées par le cordon ombilical.

Une autre sorte de *réceptacle* est celui de la fleur COMPOSÉE ou *syngénésique*. C'est ce disque circulaire, charnu, qui forme le fond du calice commun, entouré d'écailles, et qui porte les ovaires, les fleurons, les demi-fleurons et les graines. Dans l'artichaut, dont la fleur est *composée* et renferme un grand nombre de fleurons, le *réceptacle* est la partie que l'on nomme trivialement *cul d'artichaut*, ou le *porte-feuille;* le nom de *squamifère*, ou *porte-écaille*, serait plus exact.

En décrivant le *réceptacle*, on doit toujours indiquer s'il est nu, ponctué ou alvéolé, couvert de poils, de soies ou de paillettes (V.)

RÉCHAUF (*jard.*) Fumier neuf dont on entoure les couches qui ont perdu leur chaleur, afin de leur en communiquer une nouvelle (S.)

RÉCHAUFFEMENT (*jard.*) V. RÉCHAUF (S.)

RÉCHAUFFER UNE COUCHE (*jard.*) C'est lui donner un RÉCHAUF (S.)

RECHAUSSEMENT (*agric.*) Opération par laquelle on RECHAUSSE un arbre ou une plante (S.)

RECHAUSSER (*agric.*) C'est ramener et élever la terre autour du pied d'un arbre ou d'une plante. Cette opération est très-favorable à la végétation et propre à augmenter ses produits (S.)

RECHERCHER (*vignes.*) *Rechercher* une plantation, c'est faire la recherche des plants qui sont morts, pour leur substituer une nouvelle marcotte ou un nouveau plantard (C.)

RECHIGNER (*jard.*) On dit qu'un arbre *rechigne* lorsqu'il fait mauvaise figure dans un jardin (S.)

RÉCIPIENT (*chimie*), du latin *recipere*, recevoir. Les chimistes et les distillateurs donnent ce nom à des vases, adaptés au cou ou au bec des cornues, des alambics, etc., pour recevoir les liquides qui distillent ou les GAZ qui s'échappent (S.)

RÉCIPIENT (*phys.*) Cloche de verre ou de cristal, que l'on pose sur la platine de la machine PNEUMATIQUE, pour raréfier l'air qui s'y trouve renfermé, et faire diverses expériences dans le vide (S.)

RÉCLINÉ. *Reclinatus* (*botan.*) Il se dit d'une tige et des rameaux qui sont droits, et qui se réfléchissent ou se courbent brusquement et roidement de haut en bas, et souvent jusqu'à terre (V.)

RÉCOLEMENT (*forêts*). Reconnaissance des ventes de bois, pour s'assurer si les adjudicataires n'ont pas outrepassé les limites de la vente, s'ils ont laissé les BALIVEAUX et les autres arbres de réserve; en un mot, s'ils ont rempli toutes les clauses de leur adjudication (S.)

RÉCOLTE MORTE (*agric.*) *Récolte* si mauvaise, par l'effet des intempéries de l'atmosphère, ou par quelques autres circonstances, qu'elle ne vaut pas la peine d'être enlevée (S.)

RECOMPOSÉE (FEUILLE). *Folium supradecompositum*

(*botan.*) On donne ce nom aux feuilles qui sont *recomposées* deux fois; c'est-à-dire, qui ont 1° un pétiole commun; 2° des pétioles immédiats; 3° des pétioles propres, quand elles ne sont pas rétrécies en pétioles. Les feuilles SURCOMPOSÉES sont encore plus divisées; elles sont composées plus de deux fois. Les feuilles de l'aralie en arbre (*aralia arborea*), celles du laser à feuilles d'ancolie, et celles du laser de montagne, sont *recomposées* (V.)

RECOURBÉ. *Recurvus, seu Recurvatus* (*botan.*) Courbé en dessous ou en dehors; c'est-à-dire, dont la pointe est tournée en bas, contre la terre, et la convexité de la courbure est en dessus.

Dans l'usage ordinaire, *courbé* et *recourbé* ont le même sens, et ils n'expriment réellement une différence que quand ils sont suivis des mots *en bas* et *en haut*, qui en déterminent le mode ou la qualité; mais, en botanique, ces termes ont une signification plus exacte, plus précise, et on leur donne en général celle qu'ils ont en latin (V.)

RECRUE (*forêts*). C'est la pousse annuelle d'un taillis (S.)

RECTEUR (ESPRIT) (*chimie*). Cette expression n'est plus en usage dans le nouveau langage de la chimie; on lui a substitué celui d'AROME (S.)

RECTIFICATION (*chimie*). C'est une distillation réitérée, pour purifier les liqueurs spiritueuses, ou dans la fabrication des ÉTHERS et des huiles végétales (S.)

RECTIUSCULE. *Rectiusculus* (*botan.*) Qui est presque droit. On le dit des tiges et des pédoncules (V.)

RECTUM (*anat.*) C'est le dernier des intestins, dont l'extrémité forme l'anus. Son nom, qui est latin et signifie *droit*, indique sa direction en ligne droite (S.)

REDEVANCE (*jurispr. rur.*) Dette, rente ou toute autre charge que l'on doit annuellement. Il y a des *redevances* en argent et d'autres en denrées (S.)

RÉDHIBITION (*jurispr. rur.*) Résolution de la vente d'une chose dont les vices cachés rendent la possession ou incommode ou inutile. Ainsi un animal vendu comme bon, et qui néanmoins a des défauts ou des maladies cachés, qui le rendent inutile au service que l'on avait droit d'en attendre, donne lieu à la *rédhibition*, c'est-à-dire à la remise de l'animal par l'acheteur au vendeur. V. CAS RÉDHIBITOIRES (S.)

RÉDHIBITOIRES (*jurispr. rur.*) V. CAS RÉDHIBITOIRES (S.)

REDRESSÉ, ou RELEVÉ. *Assurgens* (*botan.*) Se dit d'une tige ou de toute autre partie, qui s'éloigne d'abord hori-

zontalement de son point d'origine, se relève ensuite par une courbure, se redresse et devient droite ou presque droite (V.)

REDRUGER (*agric.*) Culture qui consiste à faire la recherche des nouvelles pousses des pois, des fèves que l'on a déjà PINCÉES, et qu'on appelle *redruges*. Ce mot vient du mot *dru* (C.)

RÉDUCTION (*chimie*). Opération par laquelle on rétablit un corps dans l'état qui lui est naturel. Le charbon, les graisses sont les substances le plus communément employées pour rappeler les métaux OXYDÉS à l'état métallique (S.)

RÉDUCTION (*méd.*) Opération par laquelle un chirurgien ou un artiste vétérinaire fait rentrer dans leur place les parties qui en étaient sorties; comme les os dans les fractures et les luxations; les intestins dans les hernies; la matrice dans son renversement, etc. (S.)

RÉDUIRE (*méd.*) C'est opérer une RÉDUCTION (S.)

REFEND (*arch.*) Un mur de *refend* est celui qui divise les pièces de l'intérieur d'un édifice. Un bois de *refend* est scié de long (S.)

RÉFLÉCHI (*phys.*) Se dit d'un corps qui, frappant un autre corps, est renvoyé et rejaillit après le choc. C'est ainsi qu'une balle de paume, lancée contre un mur, est renvoyée par le mur vers le point d'où elle est partie. Un rayon *réfléchi* est un rayon de lumière, renvoyé par une surface sur laquelle il tombe (S.)

RÉFLÉCHI. *Reflexus* (*botan.*) Qui est *réfléchi* ou rabattu en dehors; c'est-à-dire, dont la convexité est en dessus. C'est l'opposé d'INFLÉCHI. On entend aussi que la flexion ou courbure, soit subite, et de manière à faire un angle avec le support (V.)

RÉFLÉCHIR (*phys.*) C'est l'action d'un corps qui renvoie loin de lui un autre corps qui vient le frapper. La pierre, l'eau, etc., *réfléchissent* les corps qui les frappent.

Ce mot vient du latin *retro*, en arrière, et *flectere*, rebrousser; renvoyer en arrière (S.)

RÉFLEXIBILITÉ (*phys.*) Propriété des corps à rejaillir lorsqu'ils frappent d'autres corps au travers desquels ils ne peuvent passer (S.)

RÉFLEXIBLE (*phys.*) Epithète des corps qui sont doués de *réflexibilité*, c'est-à-dire qui se *réfléchissent* en frappant d'autres corps (S.)

RÉFLEXION (*phys.*) Mouvement en arrière d'un corps

déterminé par la résistance d'un obstacle qui l'empêche de suivre sa première direction.

Dans un miroir, le point de *réflexion* est le point où le retour d'un rayon de lumière *réfléchi* s'opère.

On donne le nom de *cadran à réflexion* à une espèce de cadran solaire qui marque les heures au moyen de la *réflexion* des rayons solaires par un miroir plan (S.)

RÉFRACTÉ (*phys.*) Le mouvement d'un corps qui passe obliquement d'un milieu dans un autre de densité différente, est un mouvement *réfracté*. Le rayon *réfracté* est celui qui passe obliquement d'un milieu dans un autre dont la densité n'est pas la même (S.)

RÉFRACTION (*phys.*) Changement de direction d'un corps quand il tombe obliquement d'un milieu dans un autre qu'il pénètre plus ou moins facilement; ce qui rend le mouvement de ce corps plus ou moins oblique qu'il n'était auparavant.

La *réfraction* des rayons lumineux est le détour, l'inflexion qu'ils prennent lorsqu'ils passent d'un milieu dans un autre.

Ce mot est dérivé du verbe latin *refringere*, rompre, briser.

On nomme *cadran à réfraction* celui qui indique les heures au moyen d'un fluide transparent, par lequel passent les rayons du soleil (S.)

RÉFRANGIBILITÉ (*phys.*) Propriété des corps à abandonner leur direction, lorsqu'ils passent obliquement d'un milieu dans un autre qui est d'une densité différente (S.)

RÉFRANGIBLE (*phys.*) Corps doué de la RÉFRANGIBILITÉ (S.)

RÉFRIGÉRANT (*méd.*) Médicament ou aliment dont la propriété est de rafraîchir. Ce mot vient du latin *refrigerare*, rafraîchir.

On dit aussi, dans le même sens, *réfrigératif* (S.)

RÉFRIGÉRANT (*chimie*). C'est une des pièces de l'alambic, soudée au CHAPITEAU, et contenant de l'eau fraîche qu'on renouvelle quand elle est échauffée. L'usage de l'eau dans le *réfrigérant* est de condenser les vapeurs qui s'élèvent dans le chapiteau, et d'entretenir une fraîcheur continuelle. Aussi le nom de *réfrigérant* a-t-il été tiré du latin *refrigerare*, rafraîchir (S.)

RÉFRIGÉRATIF (*méd.*) V. RÉFRIGÉRANT (S.)

RÉFRINGENT (*phys.*) Substance qui détermine la RÉFRACTION des corps. Si un corps passe obliquement de l'air dans l'eau, l'eau est le milieu *réfringent* (S.)

RÉGALE (EAU) (*chimie*). L'*eau régale* de l'ancienne chimie a pris, dans la nouvelle, la dénomination d'ACIDE *nitro-muriatique* (S.)

RÉGALE (*forêts*). C'est la révision du martelage fait par l'adjudicataire d'une vente (S.)

RÉGALER (*forêts*). Vérifier le martelage de l'adjudicataire d'une vente. V. RÉGALE (S.)

RÉGALIS (*chasse*). Fouilles superficielles que les chevreuils font avec leur pied; les mâles seuls font des *régalis* (S.)

REGISTRES (*chimie*). Ouvertures pratiquées dans les fourneaux, et que l'on ferme à volonté avec des bouchons de terre cuite. Elles servent à augmenter ou à modérer l'activité du feu. Les *registres* sont peu en usage aujourd'hui (S.)

RÈGNE (*sciences diverses*). Tous les corps qui composent la masse solide du globe, tous les êtres qui vivent à sa surface, et tous ceux qui s'y meuvent, forment trois grandes séries naturelles, que l'on a appelées *règnes* : le *règne minéral*, le *règne végétal*, et le *règne animal*. Les caractères qui les distinguent essentiellement, et qui en sont les attributs, sont : que *les minéraux croissent ;* que *les végétaux croissent et vivent ;* et que *les animaux croissent, vivent et sentent*. Les minéraux ne croissent que par juxta-position, les végétaux et les animaux croissent par intus-susception; ils sont doués d'organes sexuels, et se reproduisent par le moyen de la génération.

Depuis quelques années, plusieurs naturalistes ne considèrent plus que deux *règnes*, l'*inorganique*, qui renferme les minéraux, et l'*organique*, qui renferme tous les corps ou êtres organisés, végétaux et animaux (V.)

RÉGULARITÉ. *Regularitas* (*phys. et botan.*) Qualité d'un corps, d'une chose, dont toutes les parties sont régulières, c'est-à-dire, uniformes ou conformes; ou bien, dans une situation qui donne à leur ensemble une figure ou une forme régulière. On dit en botanique, la *régularité* de la corolle ou des étamines, pour exprimer la conformité, soit dans la grandeur, soit dans la forme de ces divers organes (V.)

RÉGULIER. *Regularis* (*botan.*) On dit un calice *régulier*, une corolle *régulière*, 1° lorsque les diverses parties qui les composent, sont conformes les unes aux autres, et tellement disposées que la figure qui résulte de leur ensemble a pour centre celui de la fleur; 2° lorsqu'étant d'une seule pièce, toutes les incisions principales arrivent à une égale distance de ce même centre. Les corolles des campanules, du cyclamen, de la primevère, de la rose, sont *régulières*.

On appelle aussi *régulière*, toute partie, en général, soit *plane*, dont les deux portions latérales sont semblables en figure et en étendue; soit *solide*, dont le centre ou axe rallie autour de lui un tout uniforme ou des parties conformes. C'est l'opposé d'IRRÉGULIER (V.)

RÉGULIÈREMENT. *Regulariter* (*botan.*) Adverbe par lequel on désigne quelquefois le mode d'irrégularité d'une ou de plusieurs parties. Par exemple: les étamines de presque toutes les plantes de la famille des crucifères, sont *régulièrement irrégulières*, parce qu'il y en a toujours deux, situées vis-à-vis l'une de l'autre, qui sont plus courtes que les quatre autres (V.)

REINAIRE. *Renarius* (*botan.*) C'est un corps *plan*, dont la circonscription ressemble à celle d'un rein. Ce mot n'est applicable qu'aux parties planes, telles qu'une feuille, une bractée, un pétale, etc.; il est nouveau et peu usité; RÉNIFORME en est le synonyme, et il est plus en usage (V.)

REINS (*forêts*). On appelle quelquefois ainsi les bordures des forêts (S.)

REJET (*chasse*). V. RAQUETTE (S.)

REJETONS, ou REJETS. *Stolones*, *Taleæ* (*botan. et agric.*) Ce sont de nouvelles pousses qui naissent des racines. Il ne faut pas les confondre avec les DRAGEONS qui naissent à la base du tronc et des tiges, et avec les SCIONS qui sont produits par les tiges ou les rameaux. Les *rejets* sont des espèces de branches gourmandes qui affament les arbres. Le cerisier, et surtout le prunier, en produisent une grande quantité. Les arbres que l'on élève de *rejetons* que l'on a séparés du pied et mis en pépinière, ne forment jamais de beaux arbres; ils n'ont pas de pivot, leurs racines sont traçantes, et poussent un beaucoup plus grand nombre de *rejetons* que ceux que l'on élève de graines. On ne devrait même pas les employer comme *sujets* pour greffer (V.)

REJETTOIR (*chasse*). V. RAQUETTE (S.)

RELUISANT ou BRILLANT. *Nitens*, *Splendens* (*botan.*) On nomme luisantes, *reluisantes* ou brillantes les feuilles qui sont très-lisses et qui reluisent, comme celles du lierre, du houx commun et du magnolia grandiflore (V.)

REMANENS, ou REMANENCES (*forêts*). Ce sont les branches, les copeaux, etc., des arbres qui ont été abattus (S.)

REMBÛCHEMENT (*chasse*). C'est l'endroit de la forêt par lequel un animal sauvage rentre dans une enceinte (S.)

RÉMISSION (*méd.*) Du verbe latin *remittere*, détendre,

C'est le relâchement qui s'opère dans les fièvres et les autres maladies (S.)

RÉNAL (*anat.*) Qui a rapport aux REINS. Artères *rénales* (S.)

RÉNETTE (*art vét.*) Outil d'acier dont le maréchal se sert pour chercher une ENCLOUURE dans le pied d'un cheval (S.)

RÉNIFORME. *Reniformis* (*botan.*) Ayant la forme d'un rein. On ne devrait le dire que pour désigner les corps solides; mais l'usage général, en français et en latin, a prévalu, et on le dit également pour indiquer la figure des corps *planes* et la forme des *solides*. Les feuilles du gaînier ou arbre de Judée (*cercis siliquastrum*), et celles du cabaret (*asarum europeum*), sont *réniformes;* la noix de l'acajou est un fruit *réniforme* (V.)

RENONCULACÉES (les). *Ranunculaceæ* (*botan.*) Famille de plantes, dont tous les genres qui la composent ont de très-grands rapports dans la conformation, avec celui des renoncules qui en fait partie et qui en est le type (V.)

RENVERSÉ. *Inversus* (*botan.*) Adjectif qui se dit de toute partie qui est dirigée en sens contraire du corps qui la porte ou la renferme (V.)

RENVERSEMENT DE LA MATRICE (*art vét.*) C'est la sortie complète de la matrice hors du bas-ventre; de sorte que ce viscère pend en dehors, quelquefois jusque sur les jarrets de l'animal.

Cet accident est communément la suite du PART pénible, ou d'efforts violens (S.)

RÉPARER (*agric.*) C'est unir, avec une serpette bien tranchante, les plaies d'un arbre, occasionnées par la fracture, par la coupe ou par le sciage d'une branche (S.)

REPENELLE (*chasse*). Piége pour prendre les oiseaux. C'est une baguette de saule, bien droite et aiguisée par le gros bout. Près de l'autre bout, on perce un petit trou, et un autre plus grand à quelques pouces de l'extrémité aiguisée. Ce dernier trou reçoit une baguette élastique, garnie à son extrémité d'un collet de crin attaché à une ficelle. Une MARCHETTE, présentée au bord du trou, retient la ficelle, mais lorsqu'un oiseau vient à s'y poser, elle tombe, le piége se détend et l'oiseau est pris par les pattes.

La *repenelle* diffère peu de la RAQUETTE, mais elle ne se tend communément que sur les arbres, dans les haies et les buissons, au lieu que la *raquette* ne se tend commodément que sur terre (S.)

RÉPERCUSSIFS (*méd.*) Médicamens qui repoussent répercutent les humeurs d'une place dans une autre (S.)

RÉPERCUSSION (*phys.*) V. RÉFLEXION (S.)

REPEUPLEMENT (*forêts*). *Repeupler* les forêts, c'est les replanter, les regarnir et en conserver le plant (S.)

REPIQUAGE (*agric.*) Action de REPIQUER les arbres ou les plantes (S.)

REPIQUER (*agric.*) C'est replacer des semences ou des plants où il en manque, quand le semis ou la plantation sont trop clairs (C.)

REPLÉ (PÉRICARPE). *Pericarpium replatum* (*botan.*) Terme nouveau, créé pour désigner un péricarpe dont les valves sont réunies par autant de filets qui en deviennent distincts par la déhiscence, après laquelle ils persistent. Des orchidées, des liliacées, l'aristoloche, quelques papavéracées offrent des exemples d'un tel PÉRICARPE (V.)

REPOUSSOIR (*art vét.*) Outil de maréchal qui lui sert à chasser les portions de clou, restées dans le pied du cheval en le déferrant. C'est une espèce de poinçon de cinq à six pouces de longueur (S).

REPRISE (*agric.*) C'est la nouvelle végétation d'un arbre ou d'une plante, après leur replantation. On dit qu'une plante *reprend* ou a *repris*, lorsqu'elle donne des signes de végétation (S.)

REPRODUCTION. *Reproductio* (*botan. et hist. nat.*) Par cette dénomination, on comprend, en général, tous les moyens que la nature et l'art emploient pour perpétuer les espèces.

Dans les animaux, la génération est le seul moyen de *reproduction;* excepté dans ceux dont l'organisation est très-simple, et pour ainsi dire incomplète, et qui forment les derniers anneaux de la chaîne des êtres; tels sont les polypes qui se multiplient de boutures, dont chaque partie séparée d'un individu en forme un autre.

Dans les végétaux, il en existe plusieurs : les *graines*, les *caieux*, les *drageons*, les *rejets*, les *filets* ou *coulans*, les *marcottes*, les *boutures*, la *greffe*, sont autant de moyens différens de *reproduction*. Cependant il y en a qui ne se reproduisent que par le moyen de la génération ou par les graines; tels sont presque tous les palmiers (V.)

REPUCE (*chasse*). V. RAQUETTE (S.)

RÉPULSION (*phys.*) Force par laquelle les corps se repoussent mutuellement.

La *répulsion électrique* est l'action d'un corps électrisé, qui repousse les corps très-légers qu'on lui présente.

Le mot latin *repulsare*, dont *répulsion* est dérivé, signifie *repousser, pousser en arrière* (S.)

RÉSEAU. *Reticulum* (*botan.*) C'est un tissu de fibres entrelacées comme les mailles d'un filet ou d'un rets. Les fibres corticales et celles du liber sont disposées en *réseau* (V.)

RÉSERVE (*forêts*). Cette expression a deux acceptions dans la langue forestière. Elle s'entend d'un canton qu'il est défendu d'abattre, pour en former une futaie; et des arbres qui ne peuvent être coupés, tels que les BALIVEAUX, les *pieds* CORNIERS, etc. (S.)

RÉSIDU (*chimie*). C'est ainsi que l'on désigne ce qui reste d'une substance, après quelque opération qu'on lui a fait subir (S.)

RÉSINE (*chimie*). Huile volatile, épaissie à l'air par la perte d'une grande portion de son HYDROGÈNE et l'absorption d'une petite partie d'OXYGÈNE. Toutes les résines sont solubles dans l'ALCOHOL et l'ÉTHER; mais elles ne se dissolvent pas dans l'eau qui n'a aucune action sur ces substances. Elles brûlent avec flamme.

La nature présente une quantité de *résines* douées chacune de propriétés particulières. Telles sont la *térébenthine*, le *goudron*, le *sang-de-dragon*, etc. (S.)

RÉSINES. *Resinæ* (*botan., méd. et économ. domest.*) Ce sont des excrétions des *sucs propres*, qui sont épaisses, glutineuses, inflammables, qui suintent ou découlent naturellement de plusieurs espèces d'arbres et de plantes, et qui se répandent à la superficie. Quelques-unes restent plus ou moins liquides; on les appelle communément *baumes* (*balsamum*), tel est le baume de la Mecque, celui de Tolu, de Copahu et le baume du Pérou, etc.; la térébenthine de Chio, qui découle du térébinthe, celle de Venise, qui découle du mélèze, ont plus de consistance; d'autres deviennent solides par l'effet de l'air et de la chaleur du soleil, comme la résine de gayac, l'encens, le mastic, etc., la poix, connue dans le commerce et dans les pharmacies, sous le nom de *poix grasse* ou *poix de Bourgogne*, qui découle des pins et des sapins.

On donne aux diverses *résines* fluides ou solides, le nom des arbres qui les produisent, ou celui des pays où ces arbres croissent spontanément.

Les *résines* diffèrent des gommes, en ce que celles qui sont concrètes se liquéfient au feu; qu'elles sont susceptibles de s'enflammer, et qu'on ne peut les rendre solubles dans l'eau que par le moyen d'un jaune d'œuf, et les dissoudre que dans les liqueurs spiritueuses, et principalement dans l'esprit de vin (V.)

RÉSINEUX. *Resinosus* (*botan.*, *méd. et agric.*) Cet adjectif a diverses acceptions : un *arbre résineux* est celui qui produit de la résine ou une substance *résineuse*, comme le pin, le mélèze, le sapin, etc. Quelquefois c'est une épithète dont on fait le nom trivial d'une espèce de plantes.

Dans un autre sens, on qualifie du nom de *résineux* tout corps ou médicament dans lequel on a mêlé de la RÉSINE, ou qui en contient lui-même le principe, quoique peu développé ou diversement modifié (V.)

RÉSINIFÈRE. *Resiniferus* (*botan.*) Terme composé, dérivé du latin *resina*, résine, substantif, et du verbe *ferre*, porter ; *porte résine*. C'est une épithète, et quelquefois le nom propre que l'on donne à un arbre qui porte ou produit de la RÉSINE, ou une matière résineuse (V.)

RÉSOLUTIF (*méd.*) Médicament qui divise les fluides épaissis. Ce mot dérive du latin *resolvere*, délier, résoudre (S.)

RÉSOLUTION (*méd.*) Dérivé du verbe latin *resolvere*, délier, résoudre. Dissipation, dissolution des fluides épaissis (S.)

RESPIRATION (*phys.*) Acte par lequel l'air entre dans les poumons et en sort alternativement ; ce qui s'appelle *aspirer* et *expirer*.

Les animaux ne peuvent vivre sans le secours de l'air atmosphérique ; mais la propriété de servir à la *respiration* n'est due qu'à l'OXYGÈNE qu'il contient. Le GAZ *azote* qui entre aussi dans sa composition, n'est point propre à la *respiration* (S.)

RESSAUT, ou RISSAUT (*pêche*). Dénomination que l'on donne quelquefois à l'ÉPERVIER (S.)

RESSERRÉ. *Strictus* (*botan.*) On le dit des tiges des pédoncules, lorsque leurs ramifications ou leurs parties se rapprochent et se serrent près du tronc ou de l'axe commun, au lieu de s'étaler. Tiges *resserrées* (*caulis strictus*) ; *bractée resserrée* (*bractea stricta*).

Par le mot *serré* ou *resserré*, on rend très-souvent en français, le sens du mot latin *coarctatus*, coarcté, qui en est presque le synonyme ; mais ce dernier se dit particulièrement des panicules (*panicula coarctata*), des thyrses et des fleurs en général (V.)

RESSORT (*phys.*) Effort d'un corps comprimé ou tendu pour se rétablir dans son état naturel. Cette faculté se nomme aussi ÉLASTICITÉ (S.)

RESSOUCHER (*forêts*). C'est confronter les arbres que l'on suppose avoir été coupés en délit, avec les souches, afin de

s'assurer de l'existence du délit. Cette opération s'appelle *ressouchement* (S.)

RESSUI (*chasse*). C'est le nom que les chasseurs donnent à l'endroit d'une forêt où une bête sauvage se retire pour se reposer, se sécher, se ressuyer (S.)

RESSUIEMENT DU BLÉ (*économ.*) V. FEU *du blé* (S.)

RÉSUPINATION. *Resupinatio* (*phys. et botan.*) Mot composé qui est la traduction littérale du latin, formé de la préposition adversative ou réduplicative *re*, et de *supinatio*, SUPINATION, qui exprime un mouvement de flexion, de courbure en avant, c'est-à-dire, que la partie qui opère ce mouvement, se fléchit, en se rapprochant par son extrémité antérieure vers la partie supérieure de celle dont elle est une dépendance, ou à laquelle elle est attachée. En rapprochant de la poitrine ou de la face, le bras et la main étendus, on exécute le mouvement de supination, qui est opposé à celui de pronation. *Résupination* indique un redoublement d'action, de courbure de haut en bas, en se relevant et se rapprochant en avant du corps principal.

La *résupination* est l'état, la disposition, la manière d'être d'une fleur, dont la partie supérieure de la corolle monopétale ou le pétale supérieur, si elle est polypétale, devient l'inférieur. Alors les étamines sont renversées ou fléchies en sens contraire à celui qu'elles ont ordinairement. On en juge ainsi par la comparaison que l'on en fait avec les espèces congénères, ou si c'est le caractère d'un genre, en le comparant avec ceux de sa famille, avec lesquels il a le plus d'analogie (V.)

RÉSUPINÉ. *Resupinatus* (*botan.*) Se dit de toute partie qui est dans l'état de RÉSUPINATION. Les feuilles *résupinées* (*folia resupinata*). Le genre du basilic a les fleurs *résupinées*, c'est-à-dire la corolle et les étamines dirigées en sens contraire de ce qu'elles sont dans les autres plantes à fleurs labiées de leur famille (V.)

RÉTICULAIRE (*anat.*) Adjectif qui s'applique aux parties qui forment une espèce de filet, un réseau, un *rets*. Membrane *réticulaire*, tissu *réticulaire* (S.)

RÉTICULAIRE. *Reticularis* (*botan.*) Qui est fait en réseau ou qui ressemble à un rets. On dit le *tissu réticulaire* (*reticulare opus*) (V.)

RÉTICULATION. *Reticulatio* (*phys. et botan.*) Disposition, arrangement, distribution qui est en lignes croisées ou entrelacées, et qui se joignent régulièrement ou irrégulièrement en forme de réseau.

On appelle *systême de réticulation*, l'idée de quelques naturalistes, qui n'admettent pas que tous les êtres du règne végétal et du règne animal, soient disposés par la nature, en une seule chaîne continue, d'après leurs ressemblances ou leurs dissemblances, et que l'on nomme la *chaîne des êtres*; mais en plusieurs petites chaînes particulières qui se joignent et se subdivisent en différens endroits (V.)

RÉTICULÉ. *Reticulatus* (*botan.*) Marqué de nervures ANASTOMOSÉES en réseau (V.)

RÉTIFORME. *Retiformis* (*botan.*) Se dit de toute partie qui a la forme d'un rets ou d'un filet (V.)

RÉTINE (*anat.*) Membrane formée par l'épanouissement du nerf optique, et qui s'étend au fond de l'œil. C'est un réseau d'une blancheur éblouissante et l'organe immédiat de la vision (S.)

RÉTOIRE (*art vét.*) Médicament que l'on applique sur le corps d'un animal, et qui agit sur la peau en la rongeant.

Les *rétoires* sont les mêmes médicamens que l'on nomme *vésicatoires* dans la médecine humaine (S.)

RETORTE (*chimie*). V. CORNUE (S.)

RETOUR (*forêts*). On dit qu'un arbre est en *retour* quand il commence à donner des signes de décrépitude et de dépérissement (S.)

RETRAIT (*économ. rur.*) Le grain *retrait* est petit et vidé; il n'a pas acquis une maturité complète. Le blé *retrait* fournit peu de farine, encore est-elle de mauvaise qualité (S.)

RETRAITE (*art vét.*) C'est une portion de clou, restée dans le pied du cheval en le déferrant (S.)

RÉTRÉCI. *Angustatus* (*botan.*) Diminuant de largeur. On exprime si c'est par le sommet ou supérieurement (*apice s. superne angustatus*), ou si c'est par la base ou inférieurement (*inferne s. basi angustatus*). On ne le dit que pour les corps *plans*, comme les feuilles, les pétales; pour les *solides*, les mots ATTÉNUÉ, AMINCI sont préférables (V.)

RÉTROFLÉCHI. *Retroflexus* (*phys. et botan.*) Fléchi vers la terre, ou vers la partie inférieure du corps dont il est une dépendance, ou auquel il est attaché. L'amarante *rétrofléchie* (*amarantus retroflexus*), parce que ses épis sont longs et réfléchis. Ce mot est synonyme de RÉFLÉCHI (V.)

RÉTROFRACTÉ, ou RÉFRACTÉ (*phys. et botan.*) En botanique, on le dit des tiges et rameaux de quelques plantes qui sont réfléchis et flexueux, de manière à paraître brisés plu-

sieurs fois successivement; tels sont les rameaux du lycium microphylle ou à petites feuilles (V.)

RÉTROGRADATION (*phys.*) Mouvement d'un corps dans une direction contraire à celle qu'il avait.

Ce mot est formé du latin *retrò*, en arrière, et *gradiri*, marcher; marcher en arrière (S.)

RÉTROGRADE (*phys.*) Adjectif qui a la même origine que RÉTROGRADATION. Il est l'épithète d'un corps qui va dans une direction opposée à celle qui lui est naturelle.

On dit qu'une planète est *rétrograde*, lorqu'elle paraît se mouvoir contre l'ordre des signes, c'est-à-dire, d'orient en occident (S.)

RETS (*chasse*). Synonyme de filets (S.)

RÉTUS. *Retusus* (*botan.*) Très-obtus, avec sinus ou échancrure plus ou moins sensible. On dit les feuilles *retuses* (*folia retusa*) (V.)

REVENU (*chasse*). C'est la pousse de la seconde queue des perdreaux. Dans nos climats, cette pousse a lieu à la mi-août; alors le perdreau est dit *bréché*, et c'est seulement à cette époque qu'il est bon à tirer.

Lorsque le *revenu* est accompli, il prend le nom de *revenu de queue* (S.)

REVENUE (*forêts*). Ce sont les pousses produites par les couches des arbres coupés (S.)

RÉVERBÉRATION (*phys.*) Action d'un corps qui, frappé par un autre corps, le repousse, le réfléchit.

En général, le mot *réverbération*, dérivé du verbe latin *reverberare*, frapper à rebours, s'applique à la RÉFLEXION de la chaleur et de la lumière. La *réverbération* d'une cheminée, la *réverbération* d'une lanterne.

De là vient le nom de *réverbères*, donné aux lanternes dont la mèche est placée devant un miroir de métal, qui réfléchit et répand au loin la lumière.

De là aussi les fourneaux dans lesquels la flamme est réfléchie ont été appelés *fourneaux à réverbère*.

On voit que *réverbération* est à peu près synonyme de RÉFLEXION (S.)

REVIN (*économ.*) V. PIQUETTE (S.)

REVIVIFICATION (*chimie*). V. RÉDUCTION (S.)

RÉVOLUTÉ. *Revolutus* (*botan.*) Roulé en dehors sur la face extérieure, ou roulé en dessous. Les bords des feuilles de plusieurs plantes sont *révolutés*. Ce mot est l'opposé d'INVOLUTÉ (V.)

RÉVOLUTION (*phys.*) Courbe que décrit un corps autour d'un point. Par exemple le tour entier que fait une pierre tournée dans une fronde, s'appelle *révolution*.

La *révolution* des planètes est le temps qu'elles emploient à décrire leurs ORBITES (S.)

RÉVOLUTION (*méd.*) Lorsqu'un mouvement extraordinaire se manifeste dans les humeurs, on dit qu'il se fait une *révolution* (S.)

RÉVOLUTIVE. *Revolutiva* (*botan.*) C'est le nom d'une des dix espèces de GEMMATION, ou manière dont les feuilles sont pliées ou roulées dans le bouton et le bourgeon. C'est lorsque le roulement se fait en dehors. Elle est opposée à l'*involutive*, dont le roulement se fait en dedans (V.)

RÉVULSION (*méd.*) Du latin *revellere*, arracher, détourner. C'est le cours que prennent les humeurs, en se détournant de celui qu'elles avaient d'abord suivi. La *révulsion* se fait toujours en sens contraire (S.)

RHAGADES (*méd.*) Du grec *rhagas*, génitif *rhagados*, rupture. Fentes ou crevasses ulcérées, quelquefois très-douloureuses, qui surviennent aux lèvres, aux mains, au fondement, etc. (S.)

RHAGOÏDE (*anat.*) Du grec *rhax*, génitif *rhagos*, grain de raisin. Nom d'une tunique de l'œil, dont la forme est celle d'un grain de raisin. On l'appelle aussi UVÉE (S.)

RHAPHÉ. V. RAPHÉ (S.)

RHIZOPHAGE (*hist. nat.*) Celui qui ne vit que de racines. Ce mot est formé du grec *rhiza*, racine, et *phagô*, manger; mangeur de racines (S.)

RHODORACÉES (les). *Rhodoraceæ* (*botan.*) Familles de plantes ainsi nommée du genre *rhodora* qui en fait partie ainsi que celui du *rhododendron*. Cette dénomination a été substituée à celle de ROSAGES qu'on lui donnait précédemment (V.)

RHOMBE (*géom.*) Mot grec, *rhombos*. Figure dont les quatre côtés sont égaux et parallèles, mais dont les angles sont inégaux, deux de ces angles étant aigus, et les deux autres obtus.

Rhombe est la même chose que losange (S.)

RHOMBOÏDAL (*géom. et anat.*) Qui a la forme du RHOMBOÏDE.

Les anatomistes donnent, par analogie, à un muscle de l'OMOPLATE, le nom de muscle *rhomboïdal* (S.)

RHOMBOÏDAL. *Rhomboidalis* (*botan.*) A quatre angles, dont deux opposés sont plus aigus. Les feuilles de la *campanule rhomboïdale* ont cette figure (V.)

RHOMBOÏDE (*géom.*) Du grec *rhombos*, rhombe, et *eidos*, forme; qui a la forme d'un RHOMBE. C'est une figure à quatre côtés inégaux, dont les deux côtés opposés sont égaux et parallèles, et qui a deux angles aigus et deux obtus.

Cette figure s'appelle aussi *parallélograme oblique* (S.)

RHOMBOÏDE. *Rhomboideus* (*botan.*) C'est la forme d'un *solide*, qui a quatre angles dont deux, qui sont opposés, sont plus aigus que les deux autres (V.)

RHUM. V. RUM (S.)

RHUMATISMAL (*méd.*) Cet adjectif désigne ce qui a rapport au *rhumatisme*. Douleur *rhumatismale* (S.)

RHUMATISME (*méd. et art vét.*) Expression dérivée du grec *rhuma*, fluxion, et du verbe *rhéô*, couler; fluxion qui se répand. C'est le nom de douleurs dans les muscles et dans les membranes, qui changent assez souvent de place.

Les animaux domestiques sont sujets, comme l'homme, au *rhumatisme* (S.)

RHUMB (*phys.*) V. AIRE *de vent* (S.)

RICHARD (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS de côté, insérée dans une incision en T, faite dans l'écorce de la tige d'un arbre. Cette greffe est principalement en usage pour remplacer des branches manquantes à un arbre (S.)

RICHER (GREFFE), (*agric.*) Greffe par SCIONS en ramille, avec languette, coin et entaille. (S.)

RIDE. *Ruga* (*sciences diverses*). On donne le nom de *rides* aux replis et aux enfoncemens que l'on voit à la peau, et à la surface de différens corps. Dans les hommes, les *rides* sont l'effet de l'âge, elles annoncent la vieillesse (V.)

RIDÉ. *Rugosus* (*botan. et phys.*) On appelle ainsi tout ce qui a une surface inégale, remarquable par des replis ou des enfoncemens et des élévations alternatifs. On dit aussi que le vent *ride* la surface de l'eau (V.)

RIDEAU (*jard.*) Rangée d'arbres ou d'arbrisseaux, plantés pour masquer une muraille, ou pour servir d'abri (S.)

RIDELLES (*économ. rur.*) Fuseaux qui forment une espèce de ratelier sur les côtés des chariots ou des charrettes (S.)

RIEDLÉ (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe par SCIONS en ramille, posée en coin sur le milieu de la tige du sujet (S.)

RIGOLE (*agric.*), du latin *rivus*, *rivulus*, et dans la basse latinité *rigus*, *rigulus*, ruisseau; petit ruisseau. Petit fossé ou tranchée fouillée en terre, pour dessécher un terrain ou pour y conduire les eaux. La *rigole* se creuse aussi dans la pierre.

Les jardiniers donnent encore le nom de *rigole* à une raie plus ou moins profondément tracée dans la terre, pour y planter des bordures, des arbustes, des palissades, etc. (S.)

RIVE (*forêts*). L'on nomme ainsi les confins d'une forêt ou d'un bois (S.)

RIVELLE (*forêts*). Brin de chêne que, dans la coupe d'une partie de bois, l'on réserve pour l'usage des charrons (S.)

RIVERAIN (*agric.*) On donne généralement cette dénomination aux propriétaires de terrains situés sur le bord d'une rivière, sur la rive d'un bois, ou sur l'héritage d'un autre propriétaire. Les *riverains* sont les TENANS et les ABOUTISSANS.

Le nom de *riverain* s'applique aux terrains mêmes, comme à leurs possesseurs, ainsi l'on dit également un *héritage riverain* et un *propriétaire riverain* (S.)

RIVULAIRE. *Rivularis* (*botan.*) Se dit d'une plante qui croît dans les ruisseaux d'eau courante (V.)

RIZIÈRE (*agric.*) C'est le champ ou le terrain dans lequel on cultive le *riz*. On peut l'inonder à volonté, et l'on élève graduellement la hauteur de l'eau, à mesure que la plante croît. Il s'élève des *rizières* de l'Europe des miasmes délétères qui en rendent le voisinage malsain et dangereux, comme sont les environs de Novarre, en Piémont, et ceux de Valence, en Espagne, où le riz est un objet de grande culture. Dans les contrées méridionales de la France on avait formé des *rizières*, mais leur insalubrité les a fait détruire et en a fait défendre l'établissement.

Les *rizières* de l'Égypte et de l'Inde n'exhalent aucune vapeur malfaisante. Cette différence remarquable vient de la manière de les diriger et d'un autre mode de culture.

En Europe le terrain est trop long-temps inondé; quand le riz est mûr on le coupe dans l'eau; après la récolte l'eau reste stagnante et se putréfie par la décomposition des herbes, du chaume et des insectes.

Dans l'Inde et en Égypte c'est le contraire : aussitôt que le riz est mûr on fait promptement écouler l'eau; on met le terrain à sec, on moissonne, et peu après on brûle le chaume sur la place (V.)

ROBORATIF (*méd.*), du verbe latin *roborare*, fortifier. V. CORROBORANT (S.)

ROCHER DE CHAMPIGNONS (*jard.*) Groupe de champignons, qui croît souvent sur les couches et les meules (S.)

ROGNE (*agric.*) Maladie des oliviers, dans laquelle les branches de ces arbres se couvrent de petites excroissances très-rapprochées les unes des autres (S.)

ROGNE-PIED (*art vét.*) Morceau d'acier tranchant, que les maréchaux emploient pour couper la corne du pied des chevaux lorsqu'elle déborde le fer (S.)

ROGNON (*art vét.*) Voyez MAL DE ROGNON (S.)

ROIDE. *Rigidus* (*botan.*) Épithète qui désigne ce qui est ferme et que l'on ne ploie que difficilement, quoique alongé ou étendu. On dit *tiges roides* (*caules rigidi*). Telles sont celles du buplèvre falciforme, et à feuilles longues (*bupleurum falcatum et longifolium*); les tiges et les feuilles de l'éryngium champêtre et de celui des Alpes (V.)

RONCERAIE, ou RONCEROI (*forêts et agric.*) Lieu rempli de ronces (S.)

ROND, ARRONDI. *Rotundus*, *Rotundatus* (*botan.*) Qui approche de la forme sphérique ou globuleuse. Ce mot est employé indistinctement pour les corps *solides* et les corps *plans*. On dit communément les feuilles *rondes*, pour dire les feuilles ORBICULAIRES, mais ce dernier est préférable (V.)

RORAGE (*économ. rur.*) ROUISSAGE du chanvre, du lin, etc., étendu sur l'herbe en plein air. Le mot *rorage* vient du latin *ros*, au génitif *roris*, rosée. La rosée est en effet un des principaux agens de cette espèce de ROUISSAGE (S.)

RORIDE. *Roridus* (*botan.*) Adjectif traduit du latin; il désigne une plante qui est remarquable par une humidité qui semble avoir eté produite par la rosée. Il est synonyme de RORIFÈRE (V.)

RORIFÈRE. *Roriferus* (*botan.*) Mot latin avec une désinence française, formé de *ros*, rosée, et de *ferre*, porter; ce qui signifie *porte-rosée*. C'est une qualification, quelquefois aussi un nom propre, que l'on donne à des plantes qui paraissent couvertes de rosée, comme est le *ros-solis* ou rosée du soleil (*drosera longifolia* et *rotundifolia*), ou qui conservent long-temps la rosée sur leurs feuilles, comme le pied de lion, ou Achemille vulgaire, que l'on nomme *porte-rosée* dans plusieurs contrées des Alpes (V.)

ROSACÉE. *Rosacea* (*botan.*) On appelle *fleur rosacée* celle dont les pétales sont disposés comme ceux de la rose, quelle que soit d'ailleurs sa grandeur. Les herbes *rosacées* ou à fleurs en rose, composent la VIe classe de la méthode de Tournefort,

et les arbres et arbustes à fleurs *rosacées* composent la XXIe (V.)

ROSACÉES (les). *Rosaceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont de grands rapports avec celui du rosier (*rosa*) qui en fait partie et dont le nom est dérivé (V.)

ROSAGES (les). *Rhododendra* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné le nom français du rhododendrum, avec lequel tous les autres genres qu'elle renferme ont de l'analogie. Pour donner au nom de chaque famille une désinence semblable, on lui a substitué celui de RHODORACÉES (V.)

ROSE, ROSÉ. *Roseus* (*botan.*) Qui est couleur de rose. On dit *fleur couleur de rose;* une corolle, une bractée *rosée* (V.)

ROSE DE VENT (*phys.*) Morceau de carton ou de corne, coupé en rond et divisé en trente-deux parties, pour représenter les trente-deux AIRES ou RUMBS de vent, et dont la circonférence est divisée en trois cent soixante degrés. Chacune des trente-deux divisions est marquée de la lettre initiale des trente-deux aires ou rumbs de vent, comme il suit :

1. N., ... c'est-à-dire, nord.
2. N. $\frac{1}{4}$ N. E. . . . . nord-quart-nord-est.
3. N. N. E. . . . . nord-nord-est.
4. N. E. $\frac{1}{4}$ N. . . . . nord-est-quart-nord.
5. N. E. . . . . nord-est.
6. N. E $\frac{1}{4}$ E. . . . . nord-est-quart-d'est.
7. E. N. E. . . . . est-nord-est.
8. E. $\frac{1}{4}$ N. E. . . . . est-quart-nord-est.
9. E. . . . . est.
10. E. $\frac{1}{4}$ S. E. . . . . est-quart-sud-est.
11. E. S. E. . . . . est-sud-est.
12. S. E. $\frac{1}{4}$ S. . . . . sud-est-quart-sud.
13. S. E. . . . . sud-est.
14. S. E. $\frac{1}{4}$ S. . . . . sud-est-quart-sud.
15. S. S. E. . . . . sud-sud-est.
16. S. $\frac{1}{4}$ S. E. . . . . sud-quart-sud-est.
17. S. . . . . sud.
18. S. $\frac{1}{4}$ S. O. . . . . sud-quart-sud-ouest.
19. S. S. O. . . . . sud-sud-ouest.
20. S. O. $\frac{1}{4}$ S. . . . . sud-ouest-quart-sud.
21. S. O. . . . . sud-ouest.
22. S. O. $\frac{1}{4}$ S. . . . . sud-ouest-quart-sud.
23. O. S. O. . . . . ouest-sud-ouest.

24. O. ¼ S. O., c'est-à-dire, ouest-quart-sud-ouest.
25. O. . . . . ouest.
26. O. ¼ N. O. . . . . ouest-quart-nord-ouest.
27. O. N. O. . . . . ouest-nord-ouest.
28. N. O. ¼ O. . . . . nord-ouest-quart-ouest.
29. N. O. . . . . nord-ouest.
30. N. O. ¼ N. . . . . nord-ouest-quart-nord.
31. N. N. O. . . . . nord-nord-ouest.
32. N. ¼ N. O. . . . . nord-quart-nord-ouest.

La *rose de vent* est tantôt placée au-dessus et tantôt au-dessous de l'aiguille aimantée. Dans les boussoles de mer, elle est en dessus (S.)

ROSÉE (*phys.*) L'un des MÉTÉORES aqueux. On connaît sous le nom de *rosée*, de très-petites gouttes d'eau, répandues, dans la belle saison, sur les plantes et sur les corps exposés à l'air et que l'eau ne peut pénétrer (S.)

ROSÉE FARINEUSE (*agric.*) Voyez MOISISSURE (S.)

ROSÉE MIELLEUSE (*agric.*) Voyez MIELLAT (S.)

ROSELÉES (FEUILLES). *Folia rosantia* (*botan.*) Lorsqu'elles sont rapprochées et disposées en rosette, ou à peu près comme les pétales d'une rose double; telles sont celles de la joubarbe (*sempervivum*), et de plusieurs saxifrages.

Ce mot est synonyme de ROSETTE, mais il est moins usité (V.)

ROSERAIE (*agric.*) On nomme ainsi un terrain planté de rosiers (S.)

ROSETTE (FEUILLES EN). *Folia rosantia* (*botan.*) On donne ce nom à un assemblage ou réunion de feuilles qui a quelque ressemblance avec la forme d'une rose, soit que la *rosette* naisse immédiatement de la racine, comme dans les *saxifrages cotylédon* et *aizoon*, ou qu'elle soit portée à l'extrémité des rameaux (V.)

ROSSIGNOL (*art vét.*) C'est un trou pratiqué entre l'anus et la queue d'un cheval POUSSIF, pour donner issue aux vents qui remplissent les intestins. Cette opération soulage l'animal, quoiqu'elle n'agisse pas directement sur les poumons (S.)

ROSTRE. *Rostrum* (*hist. nat.*, *botan.*) C'est le nom latin que l'on donne au bec des oiseaux. On le donne aussi par extension à tous les corps qui ont cette forme; c'est-à-dire qui sont longs, épais, et qui se terminent en pointe redressée à leur extrémité (V.)

ROSTRÉ. *Rostratus* (*botan.*) Qui a la forme d'un ROSTRE ou du bec d'un oiseau; mais il s'entend que la courbure doit aller de bas en haut (V.)

ROTACÉ. *Rotatus* (*botan.*) Qui a la forme d'une roue; c'est-à-dire, qui est étalé en rond sur un même plan, et sans tube. La corolle des lysimachies est *rotacée*, parce qu'elle est monopétale, dépourvue de tube, et étalée en forme de roue (V.)

ROTATION (*agric.*) Succession des récoltes sur le même terrain (S.)

ROTATION (*phys.*) C'est le mouvement d'un corps qui tourne sur son axe. L'axe prend alors le nom d'*axe de rotation.*

Ce mot s'entend aussi d'un corps qui roule ou qui tourne, de quelque manière que ce soit.

La *rotation des planètes* est le mouvement par lequel les planètes tournent sur leur axe d'occident en orient.

Le point autour duquel un corps CIRCULE OU OSCILLE s'appelle *centre de rotation.*

C'est du verbe latin *rotare*, tourner, que dérive le terme *rotation* (S.)

ROTOQUAGE (*forêts*). C'est la remise en place, en présence des officiers de l'administration forestière, de la marque empreinte sur la souche d'un arbre dans les futaies, et que les bûcherons ont fait sauter en abattant l'arbre. Cette opération est exigée par les réglemens (S.)

ROTOQUER (*forêts*). C'est rajuster la marque de délivrance, appliquée à la souche ou aux racines d'un arbre, lorsqu'un coup de hache l'a fait sauter en abattant l'arbre. Voyez ROTOQUAGE (S.)

ROTULE (*anat.*) Os arrondi, placé à l'articulation du genou. Son nom vient du latin *rotula*, petite roue, parce qu'il est rond et aplati comme une roue (S.)

ROUAGE (*forêts*). Le bois destiné aux charrons, pour en faire des roues, se nomme *bois de rouage*. L'orme est, en général, un bois de *rouage* (S.)

ROUANNE (*forêts*). Outil dont on se sert pour marquer les bois (S.)

ROUELLES (*agric.*) Ce sont les deux petites roues d'une charrue (C.)

ROUET (*économ. rur.*) C'est la roue d'une brouette; *grand rouet*, c'est la grande roue d'un moulin que fait mouvoir l'arbre tournant (C.)

ROUETTES (*forêts*). Ce sont les branches de menu bois pliant, qui servent à faire les harts des fagots et à attacher les perches des trains et des radeaux.

On étend aussi quelquefois la dénomination de *rouettes* aux perches mêmes des trains (S.)

ROUGE D'ANGLETERRE, ou ROUGE D'HOLLANDE (*phys.*) Espèce d'ARGILE que l'on vend en poudre, sous ces deux dénominations, pour polir et nettoyer le cuivre (S.)

ROUGISSURE (*agric.*) Maladie des fraisiers qui paraît être la même que la ROUILLE (S.)

ROUILLE (*agric.*) Maladie des blés et de quelques autres plantes. Elle se manifeste par des taches de couleur de *rouille*, répandues sur les tiges et sur les feuilles. Ces taches ne sont autre chose que des espèces de petits champignons qui se propagent sur les plantes, et vivent à leur dépens.

La *rouille* des foins n'est pas une maladie; c'est un accident. Les inondations qui laissent sur l'herbe des prairies une eau limoneuse, gâtent les foins, les rendent d'une qualité nuisible aux bestiaux; alors on dit qu'ils sont *rouillés* (S.)

ROUILLE (*chimie*). Lorsque l'on trouve, dans les ouvrages modernes, l'expression d'*oxyde de fer carbonaté*, c'est de la *rouille* du fer dont il est question (S.)

ROUILLÉ. *Rubiginosus* (*botan., agric.*) Se dit du blé ou de toute autre plante qui est attaquée de la maladie de la ROUILLE.

On dit aussi, *feuilles rouillées*, celles qui sont couvertes à la surface d'une poussière de couleur de *rouille*, ou de points glanduleux et roussâtres, comme le rosier rubigineux (*rosa rubiginosa*). Les feuilles du magnolia grandiflore sont couleur de rouille en dessous (V.)

ROUISSAGE (*économ. rur.*) Opération par laquelle on dispose les fibres du chanvre, du lin, etc., à se séparer pour en faire de la filasse. Le *rouissage* se fait le plus souvent par l'immersion dans l'eau (S.)

ROUISSOIR (*économ. rur.*) Voyez ROUTOIR (S.)

ROULÉ ou ROULIS (BOIS) (*forêts*). On nomme ainsi le bois atteint de la ROULURE (S.)

ROULÉ. *Volutus* (*botan.*) Ce qui a une ou plusieurs circonvolutions remarquables (V.)

ROULEAU (*agric.*) Voyez CASSE-MOTTE (C.)

ROULEAU (*agric. et jard.*) Cylindre en pierre, en fonte ou en bois très-dur, traversé par un axe de fer autour duquel il tourne. On ajuste un brancard, et des chevaux ou des bœufs le font rouler sur les terres labourées pour briser les

mottes, aplanir le terrain, et affermir la terre sur les semences et les racines.

Les jardiniers se servent aussi d'un *rouleau* plus petit que celui des champs. C'est un cylindre ordinairement en pierre, monté sur un cadre. Des hommes le poussent ou le tirent pour unir les allées des jardins, les pièces de gazon, etc. (S.)

ROULEAU (*jard.*) Espèce de piége propre à prendre les taupes. On l'appelle aussi *boîte à taupes* (S.)

ROULEAU DÉPICATOIRE OU A DÉPIQUER (*économ. rur.*) Instrument d'une grande utilité pour dépiquer ou égrainer les blés et les autres plantes céréales, dans les contrées où l'on ne bat pas en grange. Le *rouleau* était connu des anciens, et il est encore en usage en Italie où il porte le nom de *ritolo*.

J'ai décrit et fait graver dans la *Bibliothèque Physico-Economique*, toutes les espèces de *rouleaux* inventées, perfectionnées ou modifiées dans ces derniers temps. De tous ces instrumens, le plus simple, le plus économique et le plus avantageux est celui de M. de Musigny, commissaire des guerres et propriétaire dans le Jura (S.)

ROULURE (*agric. et forêts*). Défaut des arbres dont les fibres se tordent et forment des vides entre les couches ligneuses. Les grands vents et d'autres causes produisent la *roulure*, et ce défaut rend les bois peu susceptibles de service (S.)

ROUSSAILLE (*pêche*). Petits poissons à écailles blanches, qui se prennent dans les étangs et qui ne sont pas marchands. Ils se vendent à vil prix dans les environs de l'étang (S.)

ROUTOIR (*économ. rur.*) On donne le nom de *routoirs* aux fosses préparées sur les bords d'une rivière, d'un ruisseau ou d'une mare, pour le ROUISSAGE du chanvre, du lin et des autres plantes desquelles on retire de la filasse (S).

ROUX-VENTS (*forêts et agric.*) On donne cette dénomination aux vents froids et secs, qui soufflent au printemps et nuisent aux jeunes pousses des arbres (S.)

ROUX-VIEUX (*art vét.*) Espèce de gale qui occupe les plis du haut de l'encolure du cheval sous la crinière. Les pustules de cette gale sont très-profondes, et s'ouvrent quelquefois les unes dans les autres, ce qui étend considérablement le foyer du mal. On y voit souvent des vers (S.)

ROYE (*agric.*) Synonyme de *raie* ou de *sillon* (S.)

ROZIER (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCH sur deux branches mères, dont les bourgeons en losange sont greffés à leurs points de section (S.)

RUBANNÉ. *Fasciatus* (*botan.*) Marqué de bandes longitudinales de diverses couleurs, comme le chiendent panaché ou *rubanné* (*phalaris arundinacea picta*), etc. (V.)

RUBIACÉES (les). *Rubiaceæ* (*botan.*) C'est une famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont beaucoup de rapports avec le genre de la garance nommée en latin *rubia*, qui en fait partie et qui en est le type (V.)

RUBIGINEUX. *Rubiginosus* (*botan.*) Qui est parsemé ou couvert de rouille, comme les feuilles du *rosier rubigineux* qui ont l'odeur de pomme de reinette quand on les froisse. Ce mot est synonyme de ROUILLÉ (V.)

RUCHE (*économ. rur*) Logement préparé pour les abeilles. Il y en a en bois, en osier, en paille, en terre cuite, et même en verre.

La forme des *ruches* varie singulièrement (S.)

RUCHE (*pêche*). Nom que l'on donne quelquefois aux NASSES (S.)

RUDE. *Asper* (*botan.*) Se dit de toute partie dont la surface a sous le tact une aspérité presque insensible à la vue, et qui est occasionnée par de très petits-poils, courts, roides, ordinairement inclinés ou recourbés (V.)

RUDERAL. *Ruderalis* (*botan.*) Qui habite sur les ruines et autour des masures; tel est le *lepidium ruderal* (*lepidium ruderale*) (V.)

RUGOSITÉ. *Rugositas* (*botan.*) Ce mot, comme ceux d'APRETÉ, d'ASPÉRITÉ, a deux sens différens : par l'un on entend la qualité d'une chose qui est d'avoir des *rugosités*; et par l'autre on désigne le sujet qui lui donne cette qualité. On dit la *rugosité*, l'*aspérité* d'une feuille; dans ce cas on parle de la qualité. Si l'on dit la feuille a des *rugosités*, de l'aspérité, etc., il sagit du sujet d'où proviennent les qualités (V.)

RUGUEUX. *Rugosus* (*botan.*) Qui a des rides, des enfoncemens et des parties saillantes que l'on appelle *rugosités*. Il est formé du latin *ruga*, ride (V.)

RUM (*chimie et économ.*) Espèce d'eau-de-vie retirée du sirop de sucre, fermenté et distillé. Le *rum* a toujours une saveur EMPYREUMATIQUE, parce qu'il tient un peu d'huile en dissolution.

Ce sont les Anglais qui fabriquent le *rum* dans leurs colonies. Celui de la Jamaïque est le plus estimé (S.)

RUMB, ou RHUMB (*phys.*) Mot grec, *rhumbos*, qui signifie petite roue. Voyez AIRE DE VENT (S.)

RUMINANS (*hist. nat.*) On donne l'épithète de *ruminans* aux animaux qui ont plusieurs estomacs, ce qui leur permet de faire remonter les alimens dans la bouche pour les mâcher de nouveau. Voyez RUMINATION (S.)

RUMINATION (*hist. nat.*) Action par laquelle plusieurs animaux, et particulièrement plusieurs espèces de quadrupèdes domestiques, tels que les bœufs et les moutons, font remonter dans leur bouche les alimens qu'ils avaient avalés, les mâchent et les avalent une seconde fois (S.)

RUNCINÉE (FEUILLE). *Folium runcinatum* (*botan.*) C'est une feuille oblongue, divisée par des incisions latérales, en lanières aiguës, inclinées ou courbées vers le bas; la feuille du pissenlit est exactement *runcinée*.

Ce mot est latin avec une terminaison française; il est dérivé de *runcina*, rabot ou varlope de menuisier, parce que les lanières des feuilles ressemblent par leur ténuité et leur involution aux copeaux minces que font les menuisiers (V.)

RUPESTRAL. *Rupestris* (*botan.*) Qui habite les rochers. Il est moins usité que RUPESTRE dont il est le synonyme (V.)

RUPESTRE. *Rupestris* (*botan. et hist. nat.*) Qui croît ou habite sur les rochers; telle est l'armoise rupestre (*artemisia rupestris*) qui ne croît que sur les rochers des Alpes. Ce mot est synonyme de SAXATILE (V.)

RUPTILE. *Ruptilis* (*botan.*) Terme qui désigne diverses parties qui s'ouvrent par une rupture spontanée, et non par une suture déterminée. La stipule vaginante des *polygonum* est *ruptile* par la gemmation; l'écaille florale du saule est *ruptile* du côté interne, et celle de l'érable est *biruptile*; le calice du goyavier est *ruptile* irrégulièrement; celui des mélastomes et des *Calyptranthus*, l'est circulairement; le spathe des palmiers est *ruptile* longitudinalement (V.)

RURAL (*agric.*) Épithète de tout ce qui concerne la campagne. Ce mot vient du latin *rus*, génitif *ruris*, champ.

Propriété *rurale*, Code *rural*, etc. (S.)

RURAL. *Ruralis* (*botan.*) Tout ce qui dépend de la campagne ou ce qu'elle produit (V.)

RUSTIQUE (*forêts et agric.*) Un arbre qui n'exige ni soins ni culture, est un *arbre rustique*.

Un arbre, souvent émondé, comme l'orme des routes, fournit un bois dur et noueux propre au charronnage, et que l'on appelle *bois rustique*.

Rustique s'entend aussi de ce qui concerne la campagne.

De-là on a donné le nom de *maison rustique* aux livres qui traitent de l'ÉCONOMIE RURALE (S.)

RUSTIQUE. *Rusticus* (*botan.*) Cet adjectif est une épithète que l'on donne à une plante qui croît en plein champ, qui est dure et ne craint point les intempéries des saisons (V.)

RUT (*hist. nat. et chasse*). C'est le temps où les animaux sauvages sont en amour. Pour les animaux domestiques on dit qu'ils sont en chaleur (S.)

RUTACÉES (les). *Rutaceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le nom est formé de celui du genre de la rue (*ruta*), avec lequel tous ceux qui le composent ont de l'affinité (V.)

S.

SABLE (BAIN DE) (*chimie*). Voyez BAIN (S.)

SABOT (*art vét.*) Boîte de corne qui renferme toutes les parties du pied du cheval (S.)

SABRE (*agric.*) Outil dont le nom indique la forme. Sa lame est large, recourbée et fixée à un long manche de bois. Le *sabre* est employé pour TONDRE les charmilles, les haies, les palissades, etc. (S.)

SACCHARIFÈRE. *Sacchariferus* (*botan.*) Terme latin auquel on a donné une désinence française; il est composé du substantif *saccharum*, sucre, et du verbe *ferre*, porter; ce qui veut dire, *porte-sucre*. C'est une épithète qui appartient spécialement à la canne à sucre (*saccharum officinarum*); mais on la donne aussi à d'autres plantes qui produisent spontanément du sucre tout formé, mais en moindre quantité, comme l'hedysarum alhagi, le fucus *saccharifère*, etc. (V.)

SACCHARIN (*botan. et chimie*). Nom que l'on donne à diverses substances qui sont les parties intégrantes ou constituantes du sucre. On dit, le *principe saccharin;* c'est la base, et, pour ainsi dire, le principe élémentaire qui rend sucrés les corps dans lesquels il se combine en une proportion plus ou moins grande. L'*acide saccharin* existe non développé dans le sucre; il se forme ou se dégage par la fermentation.

Il ne faut pas confondre *saccharin* et *sucré;* ils ne sont pas

synonymes. *Saccharin* ne se dit que du principe sucrant, il est le générateur; *sucré* se dit d'un corps qui l'a reçu et qui en est modifié : l'un est la cause, et l'autre l'effet (V.)

SACCHOLACTIQUE (*méd.*) Expression assez mal dérivée du latin *saccharum*, sucre, et *lac*, génitif *lactis*, lait; sucre de lait. La chimie moderne a forgé ce mot pour désigner un ACIDE produit par le sucre de lait (S.)

SACRÉ (*anat. et art vét.*) Epithète de ce qui a rapport à l'os SACRUM. Les nerfs *sacrés* les veines *sacrées*.

On saigne quelquefois les chevaux aux veines *sacrées*, qui sont sur les côtés du tronçon de la queue. Les maréchaux les appellent *veines de la queue* (S.)

SACRUM (*anat.*) Os qui termine l'épine du dos. Le mot *sacrum* est latin, et veut dire *sacré*. Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine de la dénomination de cet os (S.)

SAFRANNÉ. *Croceus*, *Crocatus* (*botan.*, *arts et économ. domest.*) Adjectif par lequel on désigne, en botanique, une fleur, un fruit ou une substance dont la couleur est semblable à celle du safran, *corolle safrannée* (*corolla crocea s. crocata*), Quelquefois c'est le nom spécifique d'une plante, et il indique la couleur des fleurs, comme dans l'*ixia safranné* (*ixia crocata*), etc.

Dans l'art de la teinture et du liquoriste, ainsi que dans l'économie domestique, ce mot désigne une teinture, une liqueur, un mets, dans lesquels on a mis du safran (V.)

SAGITTÉ. *Sagittatus* (*botan.*) Figuré en fer de flèche; c'est-à-dire, en triangle, dont la base est profondément échancrée par un angle rentrant; telles sont les feuilles de la fléchière (*sagittaria sagittifolia*), plante aquatique qui a pris ce nom de la forme de ses feuilles. Ce mot est formé du latin *sagitta*, une flèche.

Les feuilles *sagittées* ont de la ressemblance avec les feuilles HASTÉES; mais elles en diffèrent parce que les deux angles de la base du triangle sont convergens, au lieu que dans les feuilles HASTÉES ils sont divergens (V.)

SAIGNÉE (*agric.*) RIGOLE pratiquée pour amener l'eau dans un pré, ou dans toute autre terre dont on veut entretenir la fraîcheur (S.)

SAIGNÉE (*méd.*) Ouverture d'une veine ou d'une artère pour en faire sortir une certaine quantité de sang (S.)

SAILLANT (*botan.*) Toute partie qui saillit d'un corps, qui s'alonge et paraît au-dehors, est appelée *saillante*; de même que celle qui est plus longue que le vase ou le tube qui

la contient. Les étamines de plusieurs lyciums et d'un grand nombre de bruyères, sont appelées *saillantes* (*stamina exerta aut exserta*), parce qu'elles sont plus longues que le tube de la corolle; c'est par opposition à d'autres espèces où elles ne dépassent pas le tube, mais y sont incluses (V.)

SAILLIE (*botan.*) Partie d'un corps qui s'avance, fait un prolongement en dehors d'une manière remarquable. Il y en a de formes différentes, et souvent elle prend un nom particulier; c'est une proéminence, une protubérance, un rebord, une corne, un appendice, etc. (V.)

SAINT-WITH, ou SAINT-GUI (DANSE DE) (*méd.*) Mouvemens convulsifs de quelques parties du corps, quelquefois de tout le corps.

La dénomination de cette maladie vient d'une espèce de *danse*, ou plutôt de contorsions, qui se font en Souabe, en l'honneur de *Saint-With* ou *Saint-Gui* (S.)

SAISON (*agric.*) Dans les cantons où les terres d'une commune sont divisées en trois portions qui sont cultivées et se reposent alternativement, ces portions sont nommées *soles* ou *saisons* (S.)

SALICAIRES (les). *Salicariæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend ce nom de la *salicaire* (*lythrum salicaria*), et avec laquelle tous les autres genres qu'elle renferme ont les plus grands rapports, pour la conformation de la fleur et du fruit (V.)

SALIÈRES (*art vét.*) C'est le nom des deux enfoncemens à la tête du cheval, placés au-dessus des yeux (S.)

SALIN (*commerce*). C'est la POTASSE du commerce. On obtient ce sel par la lessive des cendres (S.)

SALOIR (*économ. domest.*) Espèce de baril, étroit du haut et large du bas, qui sert dans les campagnes à mettre la viande en salaison (C.)

SALPÊTRE (*chimie*). Ce mot est à peu près latin, *salpetra*, sel de pierre. On a donné ce nom au nitre, parce qu'il se forme fréquemment sur les pierres calcaires des vieux murs, des écuries, des caves, etc. Il se forme également dans les endroits qui contiennent des matières animales et végétales en putréfaction.

Le *salpêtre* a pris la dénomination de NITRATE *de potasse* dans la chimie moderne.

On appelle *salpêtre de houssage* celui que l'on recueille sur les murailles, parce qu'on emploie des houssoirs pour le ramasser (S.)

SALUBRE (*méd.*), du latin *saluber*, qui est sain. Tout ce qui contribue à la santé est *salubre*. On dit un air *salubre*, des eaux *salubres*, etc. (S.)

SAMARE. *Samara* (*botan.*) Columelle et Pline ont donné le nom de *samara* ou de *samarim* à la capsule membraneuse et foliacée de l'orme. Dans ces derniers temps, le savant Gaertner a adopté ce nom pour désigner une sorte particulière de fruit que l'on trouve dans un assez grand nombre d'espèces d'arbres et d'arbustes, dont celui de l'orme est l'exemple et le type, et que Linnæus n'avait point distingué.

La *samare* est une capsule coriace-membraneuse, comprimée, uniloculaire ou biloculaire, ne s'ouvrant jamais spontanément, aplatie, et comme foliacée par ses côtés ou vers le sommet, chaque loge ne renfermant ordinairement qu'une graine.

Les genres d'arbres indigènes de nos climats, ou qui y sont naturalisés, dont les fruits ont cette forme, sont : l'orme, le ptelea, l'érable, le fontanésia, le ailanthus, improprement appelé *vernis du Japon* (V.)

SANG (MALADIE DU) (*art vét.*) Maladie qui attaque les bêtes à laine. Son principal symptôme est la sortie du *sang* par le fondement et par le canal de l'URÈTRE. C'est une espèce d'APOPLEXIE, accompagnée d'HÉMORRHAGIE. C'est en été que cette maladie se manifeste, et elle est souvent meurtrière (S.)

SANG (PISSEMENT DE) (*art vét.*) HÉMORRHAGIE qui vient communément des reins, plus rarement de la vessie et du canal de l'urètre.

Un exercice violent, l'usage des plantes échauffantes ou du fourrage gâté, des efforts de reins, la pierre dans les reins sont les causes ordinaires du *pissement de sang* (S.)

SANG (RETENIR SON) (*art vét.*) On dit qu'un cheval *retient son sang*, lorsque le sang ne sort qu'avec peine de l'ouverture d'une veine, quoique bien faite. Le moyen de faciliter la sortie du sang est de faire marcher l'animal (S.)

SANG DE RATE (*art vét.*) Voyez MAL DE RATE et *maladie du* SANG (S.)

SANGSUES (*agric.*) Très-petits fossés pratiqués dans les champs ou dans les prairies, pour faire écouler les eaux. Ce mot est l'équivalent de SAIGNÉE et de RIGOLE (S.)

SANGUINOLENT (*méd.*) C'est ce qui est mêlé de sang. Crachats *sanguinolens*, urines *sanguinolentes* (S.)

SANIE (*méd.*) SÉROSITÉ PURULENTE qui sort des ulcères (S.)

SAPHÈNE (*anat. et art vét.*) Nom d'une veine qui s'étend le long de la cuisse, de la jambe et du pied.

Ce nom est grec, *saphènés*, dérivé de *saphés*, qui est très-apparent. Il a été appliqué à cette veine, parce qu'elle est très-sensible à la vue et au toucher sur la MALLÉOLE interne.

On saigne assez ordinairement les chevaux à la *saphène*, sur le plat de la cuisse (S.)

SAPIDE. *Sapidus* (*botan. et phys.*) Qui a une saveur quelconque, agréable ou non. C'est un adjectif de tout genre, dérivé du latin *saper*, saveur. *Insipide* en est l'opposé (V.)

SAPINIÈRE (*forêts*). Forêt de sapins, ou lieu planté de sapins (S.)

SAPOTILLES (les). *Sapotæ* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné le nom d'un genre qui en fait partie, celui des *sapotilles* (*achras sapota*), avec lequel tous les genres qui la composent ont de l'affinité (V.)

SARCLAGE (*agric.*) Action de SARCLER. On dit *donner un sarclage* à un terrain (S.)

SARCLER (*agric.*) C'est couper ou arracher les mauvaises herbes qui croissent dans un terrain cultivé (S.)

SARCLOIR (*agric.*) Outil dont on se sert pour SARCLER. Le RATISSOIR est un *sarcloir* (S.)

SARCOCÈLE (*méd.*) Du grec *sarx*, génitif *sarkos*, chair, et *kélé*, tumeur; tumeur de chair. C'est en effet une tumeur charnue, qui se forme sur les testicules, ou sur les vaisseaux spermatiques, ou sur la membrane interne du SCROTUM (S.)

SARCOLOGIE (*anat.*) Mot scientifique, composé du grec *sarkos*, chair, et de *logos*, discours; traité des chairs. Partie de l'anatomie qui traite des chairs et des parties molles (S.)

SARCOMATEUX (*méd.*) Épithète des tumeurs qui tiennent de la nature du SARCOME (S.)

SARCOME (*méd.*) Mot grec *sarkoma*, qui désigne une tumeur de chair, en grec *sarx*, génitif *sarkos*. Cette tumeur est dure, indolente, et naît en différentes parties du corps, particulièrement dans les cavités.

Le *sarcome* dégénère souvent en CANCER (S.)

SARCOMPHALE (*méd.*) Du grec *sarx*, génitif *sarkos*, chair, et *omphalos*, nombril; chair du nombril. C'est une tumeur ou une excroissance charnue qui se forme au nombril (S.)

SARCOTIQUE (*méd.*) Adjectif dérivé du verbe grec *sarkóo*, rendre charnu. Il s'applique aux médicamens propres à faire renaître les chairs dans les plaies et les ulcères.

Ces médicamens sont aussi connus sous la dénomination d'*incarnatifs* (S.)

SARMENT. *Sarmentum* (*botan. et agric.*) C'est le nom que l'on donne généralement aux tiges que la vigne pousse chaque année. Les *sarmens* croissent avec rapidité; ils sont longs, grêles, débiles, et ne peuvent se soutenir sans être appuyés. La nature les a pourvus de vrilles pour s'attacher aux corps et aux arbres du voisinage, afin de pouvoir s'élever. Dans l'état de culture, on ébourgeonne et on ôte les vrilles pour faire refluer la sève dans les grappes, et donner plus de nourriture au fruit. Dans les climats tempérés, on attache les *sarmens* de chaque cep à un échalas, afin d'exposer les grappes aux rayons du soleil. Cette opération est d'autant plus nécessaire dans les pays un peu froids, que la chaleur n'y serait pas assez forte et les étés assez longs pour y faire mûrir le raisin (V.)

SARMENTEUX. *Sarmentosus*, *Sarmentaceus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne un arbrisseau, une plante, dont la tige frutescente s'élance comme celle du *sarment* de vigne, de manière à ne pouvoir se soutenir par elle-même. Elle s'appuye ordinairement sur les corps qu'elle rencontre en se contournant autour, ou en s'y attachant par des cirrhes ou vrilles. La vigne, la périploque grecque, le célastre grimpant, la plupart des clématites, sont des arbrisseaux *sarmenteux* et grimpans (V.)

SATELLITES (*phys.*) Corps célestes qui font leur révolution autour des planètes. On les nomme aussi *planètes secondaires*. La lune qui tourne autour de la terre est le *satellite* de la terre. Cette dénomination vient du latin *satelles*, génitif *satellitis*, garde d'un prince (S.)

SATINÉ. *Sericeus* (*botan.*) On dit les feuilles *satinées*, lorsqu'elles sont couvertes à l'une de leurs surfaces ou à toutes les deux, de poils nombreux, très-fins, couchés, qui les rendent brillantes et douces au toucher, comme le satin; telles sont les feuilles du saule blanc, de l'amandier oriental ou à feuilles *satinées* (*amygdalus orientalis*), du protea argenté, du liseron argenté ou soyeux (*convolvulus cneorum*), etc. Ce mot exprime la même chose que SOYEUX, mais il n'est pas synonyme d'ARGENTÉ, parce que celui-ci ne se dit que de ce qui a la blancheur et l'éclat de l'argent (V.)

SATURATION (*chimie*). Union complète de deux matières, de sorte que l'une ne domine pas sur l'autre. Ce mot vient du latin *saturare*, rassasier (S.)

SATURÉ (*chimie*). Adjectif qui s'applique aux matières

en SATURATION. Par exemple, quand un ACIDE refuse de dissoudre une terre ou un métal, on dit qu'il en est *saturé* (S.)

SAUSSAIE (*agric.*) Lieu planté en saules (S.)

SAUSSURE (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS, de rameaux posés sur le gros bout de racines en place, mais séparées de leur arbre.

Cette greffe est peu pratiquée, quoiqu'elle puisse être d'une grande utilité dans les pépinières (S.)

SAUT-DE-LOUP (*arch. rur.*) Voyez AH-AH (S.)

SAUTELLE (*vignes*). Sarment que l'on couche pour regarnir une place vide. La *sautelle* ne diffère du PROVIN qu'en ce que cette espèce de marcotte ne s'opère que sur un sarment, au lieu que le *provin* se fait avec plusieurs et même avec tous les sarmens d'un cep.

On donne encore le nom de *sautelles* aux tas d'échalas qui restent, pendant l'hiver, dans les vignes (S.)

SAUTERELLE (*vignes*). Voyez SAUTELLE (S.)

SAUTERELLE (*agric.*) C'est la partie de la MARCOTTE qui est hors de terre et qui tient à la mère (S.)

SAUTERELLE (*chasse*). Voyez RAQUETTE (S.)

SAUVAGE. *Sylvestris* (*botan. et agric.*) Qui vient sans culture, qui croît dans les lieux agrestes. Ce mot est employé par opposition à quelque plante analogue ou congénère qui est cultivée. On dit *les arbres sauvages*, *les fruits sauvages*, par comparaison ou par opposition à d'autres arbres qui sont cultivés ou greffés, et dont les fruits sont plus beaux et de meilleure qualité (V.)

SAUVAGEON (*agric. et jard.*) C'est le nom que l'on donne à un jeune arbre provenu de graine d'un arbre fruitier sauvage, sur lequel on greffe d'autres espèces ou des variétés, plus utiles par la quantité et la qualité de leurs fruits, ou plus agréables par le nombre et la durée de leurs fleurs.

On prend les *sauvageons* dans les bois, on les transplante dans la pépinière ou en place, et on les greffe.

On donne aussi quelquefois ce nom à un jeune arbre provenant de la graine d'un arbre *franc* que l'on a élevé en pépinière, et qui sert de sujet pour greffer (V.)

SAVEUR. *Sapor* (*phys. et botan.*) Propriété que possèdent la plupart des corps ou des substances, de donner à l'organe du goût une sensation agréable ou désagréable. On distingue dix espèces de *saveur* : 1° la *saveur aqueuse* ou *insipide* (*sapor aquosus*); 2° la *saveur sèche* (*sapor siccus*); 3° la *saveur douce* (*sapor dulcis*); 4° *grasse* (*unctuosus s. pinguis*);

5° *visqueuse* (*viscosus*); 6° *acide* (*acidus*); 7° *salée* (*salsus*); 8° *âcre* (*acris*); 9° *amère* (*amarus*); 10° *austère* ou *stiptique* (*stipticus*) (V.)

SAVONNIERS ou les SAPONACÉES (les). *Sapindi seu saponaceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont des rapports immédiats avec celui des savonniers (*sapindus*) qui en fait partie. Sa dénomination vient de celle du genre, dont une espèce supplée à l'usage du savon dans l'Inde (V.)

SAVOURER (*phys.*) Verbe dérivé du substantif SAVEUR, qui exprime l'action de chercher à connaître, de juger et de jouir de la saveur d'un fruit ou de telle autre substance; car il présente presque toujours l'idée d'une sensation agréable. On dit *savourer avec plaisir* (V.)

SAVOUREUX. *Sapidus* (*botan. et agric.*) Adjectif dérivé du verbe SAVOURER; il exprime la qualité d'un fruit ou d'une substance qui a de la saveur. Dans l'usage général, on sous-entend toujours qu'il s'agit d'une *saveur* et d'une sensation agréables. C'est en quoi ce mot diffère de SAPIDE, qui n'exprime pas de distinction. Il est l'opposé d'*insipide* (V.)

SAXATILE. *Saxatilis* (*botan.*) Epithète que l'on donne aux plantes qui croissent dans les fissures des rochers, et sur les pierres, à nu, dépourvues de terre; telles sont l'alysson *saxatile*, nommé communément *corbeille d'or*, l'iberis *saxatile*, le nerprum *saxatile* (*rhamnus saxatilis*), auxquels on a donné ce nom à cause du lieu où ils croissent spontanément. Les rochers et les rocailles artificiels des jardins anglais ou paysagistes, sont garnis de plantes *saxatiles* (V.)

SAXIFRAGÉES (les). *Saxifragæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend sa dénomination du genre *saxifrage* qui en fait partie, et avec lequel tous les autres genres qu'elle renferme ont beaucoup d'affinité (V.)

SCABRE. *Scaber* (*botan.*) Terme qui se dit de toute partie dont la superficie est raboteuse, inégale, rude, âpre, sans que cette rudesse soit occasionnée par des poils roides ou sétacés. Les feuilles de la sauge officinale, celles du baccharis en arbre et celles du mûrier à papier sont *scabres* (V.)

SCARIEUX. *Scariosus* (*botan.*) Ce qui est semblable pour la grandeur, la forme et la consistance, à de petites écailles ou à des escares (*scara*) dont le nom est dérivé; c'est-à-dire membraneux, sec, sonore sous le tact, ordinairement transparent. Les écailles du calice des gnaphalium, de la catanance ou cupidone, des immortelles (*xeranthemum*), etc., sont *scarieuses* (V.)

SCARIFICATEUR (*méd.*) Boîte dans laquelle sont plusieurs lancettes, ou plusieurs flammes qui, s'échappant au moyen d'un ressort, font toutes à la fois une SCARIFICATION à la peau (S.)

SCARIFICATIONS (*méd. et jard.*) Cette expression de chirurgie est dérivée du verbe grec *skaripheuéin*, découper; l'action de découper. Les *scarifications* sont des déchiquetures, de petites incisions faites en long à la peau avec un instrument tranchant.

On a transporté ce terme dans la pratique du jardinage, et l'on y fait des *scarifications* à l'écorce des arbres, afin de les empêcher de s'EMPORTER (S.)

SCARIFIER (*méd. et jard.*) C'est faire des SCARIFICATIONS, soit à la peau des hommes et des animaux, soit à l'écorce des arbres (S.)

SCHABOL (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS de côté, à scion en spatule, inséré dans la tige du sujet (S.)

SCHNERWOOGTH (GREFFE) (*agric.*) Greffe en ÉCUSSON, à incision en sens inverse (S.)

SCIATIQUE (*méd.*), du grec *ischion*, la hanche. Pris substantivement, ce mot désigne une douleur rhumatismale ou goutteuse qui attaque la hanche ou le haut de la cuisse. Comme adjectif, le même mot s'applique à ce qui a rapport à la hanche. Nerf *sciatique*, artères *sciatiques* (S.)

SCIE (*jard.*) Les jardiniers font usage de deux sortes de *scies* pour supprimer les branches inutiles, les chicots, le bois mort, etc., qui nuisent à la végétation des arbres. L'une de ces *scies* se nomme *scie à couteau*, ou *égoïne*; elle se plie et se ferme comme un couteau; l'autre est la *scie à main*, montée sur un manche que le jardinier tient d'une seule main (S.)

SCINTILLATION (*phys.*) Mouvement de lumière qui se fait remarquer dans les étoiles de première grandeur, comme si elles lançaient à chaque instant des rayons qui fussent remplacés par d'autres.

Quoique souvent plus brillantes que les étoiles, les planètes n'ont pas cette vibration qui fait *scintiller* les étoiles et qui sert à distinguer celles-ci des planètes (S.)

SCION (*agric.*) C'est le nom que l'on donne au jet ou à la nouvelle pousse de l'année. On fait plusieurs sortes de greffes avec des *scions*, par approche ou d'une autre manière (V.)

SCLÉROTIQUE (*anat.*) Mot grec dérivé de *skléros*, dur. On en a fait le nom de la membrane qui revêt le globe de

l'œil, parce qu'elle est la plus dure. On l'appelle aussi CORNÉE *opaque* (S.)

SCOBIFORMES (GRAINES). *Semina scobiformia* (*botan.*) Mot composé traduit du latin, qui signifie, *en forme de sciure de bois*. On désigne ainsi la ténuité et la forme des graines des plantes de la famille des ORCHIDÉES parce qu'elles ressemblent à de la sciure (V.)

SCROBICULEUX. *Scrobiculosus* (*botan.*) Se dit d'une partie dont la surface est parsemée de petits trous creusés dans la substance même du corps. Le réceptacle commun de plusieurs COMPOSÉES, le placenta de plusieurs anagalis, etc., sont *scrobiculeux*, ou creusés de fossettes (V.)

SCROPHULAIRES (les). *Scrophulariæ* (*botan.*) Famille de plantes qui a pris son nom du genre *scrophulaire* qui en fait partie et en est le type, et avec lequel tous les autres genres qu'elle renferme ont les plus grands rapports (V.)

SCROPHULES (*méd.*) Tumeurs rondes, froides, dures et de la couleur de la peau, qui se forment dans les glandes et qui se terminent par la suppuration. On fait venir cette expression du latin *scropha*, truie, parce que l'on prétend que cet animal est sujet aux tumeurs de cette espèce.

Lorsqu'elles attaquent les hommes, on leur donne plus ordinairement la dénomination d'*écrouelles* (S.)

SCROPHULEUX (*méd.*) Qui est de la nature des SCROPHULES. Vice *scrophuleux*, tumeurs *scrophuleuses* (S.)

SCROTIFORME. *Scrotiformis* (*botan.*) Qui a la forme du SCROTUM; tel est le fruit de l'assiminier ou anone à trois lobes (*anona triloba*); les nectaires en forme de bourse des espèces du genre satyrium et de quelques autres orchidées (V.)

SCROTUM (*anat.*) Mot latin qui signifie un *sac de cuir*. C'est l'enveloppe des testicules dans les mâles. On lui donne aussi le nom de *bourse* (S.)

SCUTELLÉ. *Scutellatus* (*botan.*) Mot latin formé de *scutella*, écuelle; c'est-à-dire qui a la forme d'une écuelle. On dit les feuilles *scutellées* (V.)

SCUTIFORME. *Scutiformis* (*botan.*) Terme latin traduit littéralement, composé de *scutum*, écu ou écusson, et de *forma*, forme; c'est-à-dire ayant la figure de l'écu, arme défensive en usage chez les Romains, et depuis par l'ancienne chevalerie, ou de l'écusson qui est peint dans les armoiries. L'oseille *scutiforme* et celle des Alpes (*rumex scutatus* et *alpinus*) sont deux exemples de feuilles *scutiformes* (V.)

SÉBIFÈRE. *Sebiferus* (*botan.*) Mot traduit du latin, formé de *sebum*, suif, et de *ferre*, porter; il signifie *porte-suif*. C'est une épithète que l'on donne à une plante qui porte ou produit une substance grasse semblable au suif, et qui sert à faire des chandelles; tel est le croton *sébifère* ou l'arbre à suif de la Chine (V.)

SÉCRÉTER. *Segregare* (*botan.*) Ce verbe est la traduction du mot latin; il exprime l'action de séparer, d'élaborer, de filtrer un fluide particulier. Chaque fluide a un organe qui est destiné à cette fonction. Dans les animaux, le foie *sécrète* ou fait la sécrétion de la bile, les reins *sécrètent* l'urine, les mamelles le lait, etc. Dans les végétaux, il y a des glandes et des vaisseaux qui filtrent ou *sécrètent* des sucs propres, d'autres une liqueur sucrée que l'on appelle *nectar* (V.)

SÉCRÉTEURS (VAISSEAUX). *Vasa secretoria* (*botan.*) On donne ces noms aux organes et aux vaisseaux qui *sécrètent* un fluide particulier; tels sont, dans les animaux, le foie, les reins, le pancréas, les mamelles, les testicules; dans les végétaux, ce sont les glandes, les vaisseaux propres, qui élaborent, *sécrètent* une matière particulière, différente de la sève; telle que les résines, le suc laiteux, etc. On regarde aussi comme organes *sécréteurs*, certains nectaires, qui contiennent une liqueur miellée (V.)

SÉCRÉTION. *Secretio* (*botan.*) Susbstantif formé du latin. C'est l'action de *sécréter*, de filtrer un fluide particulier, de l'extraire et de le séparer de la circulation générale. On dit, la *sécrétion* de la bile, de la semence, de l'urine, etc.; et d'un homme qui est en bonne santé, qu'il fait bien toutes ses *sécrétions* (V.)

SÉCRÉTOIRES. Ce mot est parfaitement synonyme de SÉCRÉTEURS (V.)

SECTION. *Sectio* (*botan.*) Un ORDRE, dans un système ou une méthode, est quelquefois divisé ou divisible en *sections*, lorsqu'il renferme un certain nombre de genres que l'on peut réunir en plusieurs groupes, dont chacun étant caractérisé par une ou plusieurs notes de ressemblance, est une *section*.

On fait souvent la même division pour les espèces d'un genre; alors, on la nomme *section* d'espèces (V.)

SECTION ANNULAIRE. *Sectio annularis* (*botan. et jard.*) C'est une double incision faite circulairement à l'écorce d'un arbre, par le moyen de laquelle on enlève un anneau plus ou moins large de cette écorce (V.)

SÉGÉTAL. *Segetalis* (*botan.*) Adjectif dérivé de *seges* et

segetis, les champs de blés, les moissons. Une plante *ségétale*, est celle qui ne croît spontanément que dans les champs qui sont cultivés en blé, parmi les plantes céréales, dans les moissons; comme l'*alsine segetalis*, le *delphinium consolida* ou pied-d'alouette des champs, le *cyanus* ou bleuet (V.)

SEGMENT. *Segmentum* (*phys. et botan.*) C'est la portion d'un tout; on dit un *segment* de cercle. En botanique, on donne ce nom aux lanières ou laciniures des feuilles découpées, lobées, pinnatifides et laciniées.

Il est nécessaire d'indiquer la forme des *segmens*, et de dire s'ils sont aigus ou obtus, entiers ou dentés (V.)

SÉGRAIRIE (*forêts*). Portion de bois, possédée en commun avec le domaine ou avec des particuliers (S.)

SEGRAIS (*forêts*). Bois séparés des forêts, et qui se coupent et s'exploitent à part (S.)

SÉGRAYER (*forêts*). Propriétaire d'un bois par indivis avec d'autres (S.)

SEIME (*art vét.*) Maladie du pied des chevaux, des ânes et des mulets. Elle se manifeste par une fente du haut en bas de la corne du pied, soit sur le devant, soit sur les côtés du sabot. Quelquefois cette fente n'est pas plus large qu'un cheveu.

On distingue les *seimes* en *complètes*, celles qui s'étendent jusqu'à la chair; et en *superficielles* qui ne sont que de simples fissures. Les premières occasionnent la BOITERIE.

La *seime* des QUARTIERS se nomme *seime quarte* (S.)

SEINE (*pêche*). V. SENNE (S.)

SEL D'OSEILLE (*chimie*). V. ACIDULE (S.)

SÉLÉNITE (*chimie*). C'est le GYPSE. Dans la nomenclature de la chimie moderne, la *sélénite* est une variété de la chaux SULFATÉE (S.)

SÉLÉNITEUX (*chimie*). Epithète des matières qui contiennent de la SÉLÉNITE. Les eaux *séléniteuses* sont malsaines pour les hommes et pour les animaux; elles sont dures et les légumes n'y cuisent point (S.)

SELLETTE (*agric.*) C'est la pièce qui est posée sur l'avant-train d'une charrue entre les rouelles, et dans laquelle passe la HAIE.

Sellette se dit aussi de l'espèce de bât qui couvre le dos d'un limonier, et sur laquelle glisse la dossière (C.)

SELS (*chimie*). Ce mot s'entend ordinairement des matières SAPIDES, SOLUBLES dans l'eau, FUSIBLES et incombustibles;

mais les chimistes modernes, pour donner plus de précision au langage de la science, ont restreint exclusivement l'acception du terme *sel* aux substances qui résultent de la combinaison des ACIDES avec les matières TERREUSES et ALKALINES.

Il résulte de cette définition des *sels* que chacun d'eux doit porter deux dénominations, dont l'une désigne l'acide et l'autre la base avec laquelle l'acide est combiné. Le premier mot se termine en *ate* si l'acide est SATURÉ d'OXYGÈNE, et en *ite* si l'acide n'est point saturé. La première terminaison appartient aux *sels* qui contiennent les acides en *iques*, et la seconde aux sels formés par les acides en *eux*. Ainsi les ACIDES *nitrique*, *sulfurique*, *muriatique*, etc., donnent des sels qu'on nomme *nitrates*, *sulfates*, *muriates*, etc.; et les ACIDES *sulfureux*, *nitreux*, etc., se forment des *sels* qu'on appelle *sulfites*, *nitrites*, etc. Si l'acide est surchargé d'oxygène, il résulte de sa combinaison des *sels* appelés *suroxygénés*; par exemple, les *muriates suroxygénés*.

En minéralogie, les *sels* sont classés, au contraire, par leurs bases; ainsi l'on dit *chaux sulfatée*, *baryte carbonaté*, pour *sulfate de chaux* (gypse), et pour *carbonate de baryte* (craie pesante).

Les avantages de ces nouvelles nomenclatures sont incontestables pour la science; mais elles jettent souvent dans d'étranges embarras l'homme qui n'a pas suivi les progrès de la chimie, et qui est habitué à d'anciennes dénominations connues de tout le monde; il a peine à se figurer, par exemple, que le *muriate de soude* ne soit que le *sel* de sa cuisine.

Le nombre des *sels* connus est considérable, et s'accroît chaque jour par les travaux des chimistes. On en compte déjà cent trente-quatre espèces environ (S.)

SÉME (*pêche*). V. SENNE (S.)

SEMENCE. *Semen* (*botan et agric.*) En botanique et en agriculture, on donne généralement le nom de *semence* à la graine. On dit trivialement que telle plante a produit de bonnes *semences*, a donné des *semences* fécondes, pour dire de *bonnes graines*.

Les mots *semence* en français, *semen* en latin, et *sperma* en grec, ont dans ces trois langues une double acception.

Pour procéder avec méthode dans les formes du langage, et conserver exactement l'analogie dans les mots comme dans les choses qu'ils désignent, il faudrait, pour les végétaux, comme on le fait pour les animaux, ne donner le nom de *semence* qu'au POLLEN ou matière fécondante, qui a la même fonction importante pour la fécondation, dans les végétaux

que le sperme ou la liqueur séminale et prolifique dans les animaux (V.)

SEMI-AMPLEXICAULE. *Semi-amplexicaulis* (*botan.*) Demi-amplexicaule, c'est-à-dire, qui n'embrasse la tige qu'à moitié. V. AMPLEXICAULE. Il ne se dit que des feuilles et de quelques stipules (V.)

SEMI-CIRCULAIRE. *Semi-circularis* (*géom. et botan.*) C'est une ligne courbe qui décrit la circonférence de la moitié du cercle. S'il s'agit d'un corps *plan*, comme une feuille, dont la circonférence soit en demi-cercle, on dit aussi SEMI-ORBICULAIRE (V.)

SEMI-CYLINDRIQUE. *Semi-cylindricus* (*géom. et botan.*) Qui ne présente que la moitié d'un CYLINDRE coupé longitudinalement en deux parties égales; l'une des surfaces est plane, et l'autre est SEMI-CIRCULAIRE (V.)

SEMI-DOUBLE. *Semi-duplex* (*botan. et jard.*) Fleur qui n'est double qu'à demi, qui n'a que deux ou trois rangs de pétales, et dont le centre n'en est pas complètement plein; c'est ce qui la distingue de la fleur *double* ou *pleine*. Par le nom seul de *semi-doubles*, les jardiniers et les marchands fleuristes désignent les renoncules *semi-doubles*.

On réunit et l'on confond généralement sous le nom de *fleur double* (*flos duplex*), la fleur réellement *double*, et la fleur *pleine* ou *multiple* (*flos multiplex s. plenus*). En latin, ces différences ne sont jamais confondues; les botanistes exacts les distinguent de même en français. *Fleur double* ou *semi-double* ne doit se dire que d'une corolle monopétale dont il y en a deux l'une dans l'autre, comme on le voit fréquemment dans la primevère à fleur rouge des jardins. *Fleur pleine* ou *multiple* se dit d'une corolle polypétale, telles sont les roses, les anémones et les renoncules, lorsque le centre est rempli de pétales au lieu d'étamines et de pistils (V.)

SEMI-FLEURON. *Semi-flosculus* (*botan.*) On appelle ainsi, dans la fleur COMPOSÉE ou SYNGÉNÉSIQUE, chacune des petites fleurs particulières, lorsqu'elle a la figure d'une languette, comme dans les chicoracées, ou seulement à la circonférence et formant des rayons, comme dans les *aster*, la paquerette et les chrysanthèmes. On les nomme aussi DEMI-FLEURON (V.)

SEMI-FLEURONNÉ. *Semi-flosculosus* (*botan.*) Qui a des SEMI-FLEURONS ou demi-fleurons (V.)

* SEMI-FLOSCULEUX. *Semi-flosculosus* (*botan.*) Qui a des semi-fleurons. Ce mot est synonyme de DEMI ou SEMI-FLEURONNÉ (V.)

SEMI-INFÈRE. *Semi-inferus* (*botan.*) Ovaire qui n'est infère qu'à moitié. V. INFÈRE. Ce mot exprime la même chose que *demi-infère* (V.)

SÉMINAL. *Seminalis* (*botan. et anat.*) Cet adjectif a deux acceptions.

En botanique, on le dit de tout ce qui a rapport ou appartient à la graine. Le réceptacle *séminal* est aussi appelé *placenta*.

En anatomie et en médecine, il désigne tout ce qui a rapport au sperme, à la semence. On dit : le *fluide séminal*, les *vésicules séminales*, la *matière séminale*, la *liqueur séminale* (V.)

SÉMINATION. *Seminatio* (*botan.*) Substantif traduit littéralement du mot latin, formé par contraction, de *semen* ou *semina*, semence, graine, et de *actio*, action, mode d'existence; exprimant une action, comme fécondation, germination, etc. La *sémination* est la dispersion des semences ou des graines des végétaux.

La nature, voulant favoriser la dissémination des graines, et opérer la multiplication des plantes, en a admirablement varié les moyens. Elle a donné à celles de chaque espèce une conformation relative au lieu où elle croît, à celui où elle doit être transportée pour y naître et se reproduire, et à l'agent qui doit être chargé de ce transport.

Les unes ont reçu des aigrettes plumeuses ou des ailes pour s'envoler au gré des vents et planer dans les airs; les autres ont des nageoires ou des membranes pour nager dans les eaux; d'autres sont formées en carène et en nacelles pour voguer à la surface; d'autres sont pourvues de crochets, d'agrafes, d'hameçons, de poils, ou enduites de glu pour s'attacher aux habits des hommes et aux poils des animaux; quelques-unes, moins voyageuses, sont lancées au loin par le mouvement élastique de leurs capsules, ou par leur explosion spontanée; d'autres qui doivent moins s'éloigner du lieu de leur naissance, sont renfermées dans des fruits pulpeux ou charnus, pourvues de noyaux osseux, qui les garantissent de la voracité des animaux; un grand nombre, en passant dans l'estomac et les intestins des quadrupèdes et des oiseaux, ne peuvent être broyées, et ne perdent pas leur faculté germinative.

DISSÉMINATION est quelquefois employé comme synonyme (V.)

SÉMINIFÈRE. *Seminifer, Seminiferus* (*botan. et anat.*) Adjectif de tout genre, formé du latin *semen* ou *semina*, se-

mence, sperme, ou graine, et de *ferre*, porter; c'est-à-dire, *porte-semence*.

Ce mot, comme ceux de SEMENCE et SÉMINAL, a une double acception.

En botanique, *séminifère* se dit de tout corps ou partie quelconque qui porte les graines.

En anatomie, on dit les *organes* ou les *vaisseaux séminifères*; ce sont ceux qui servent à la sécrétion de la semence ou qui en sont les réservoirs (V.)

SEMI-ORBICULAIRE. *Semi-orbicularis* (*géom. et botan.*) Corps *plan*, dont la circonférence décrit une ligne demi-circulaire, ou dont la surface présente la figure d'un demi-cercle. On le dit des feuilles de plusieurs plantes (V.)

SEMIS (*agric.*) C'est un terrain où l'on a semé des graines pour élever des plantes et principalement des arbres (V.)

SEMI-SUPÈRE. *Semi-superus* (*botan.*) Il se dit d'un ovaire qui n'est SUPÈRE qu'à moitié. Ce mot est synonyme de DEMI-SUPÈRE (V.)

SEMI-TÉRET. *Semi-teres* (*botan.*) Terme latin adopté en français, de même que son primitif, TÉRET. Il désigne la forme d'un corps demi-cylindrique; mais avec la différence qu'il est parfaitement lisse, qu'il n'a ni angles, ni sillons, ni cannelures (V.)

SEMOIR (*agric.*) Machine qui sert à répandre les semences plus régulièrement et avec plus d'économie, qu'en les jetant à la main. L'usage du *semoir* n'est point adopté en France, quoiqu'il pût contribuer à l'économie et à une meilleure distribution des grains.

On appelle aussi *semoir* le sac dans lequel le semeur porte le grain qu'il confie à la terre (S.)

SEMPERVIRENS. *Sempervirens* (*botan.*) Terme latin adopté en français sans altération, composé de *semper*, toujours, et de *virens*, vert ou verdoyant. Il désigne ce qui est toujours vert. En parlant des feuilles, il est synonyme de PÉRENNE. On dit feuilles *sempervirentes* (*folia sempervirentia*). Les *arbres sempervirens* ou arbres verts sont ceux qui conservent leurs feuilles toujours vertes pendant l'hiver, comme le laurier, le lierre des poètes, le houx, les chênes verts, les alaternes, etc. On a donné ce nom à une espèce de chèvre-feuille (*lonicera sempervirens*). Le vulgaire qui se plaît à corrompre le langage, le nomme par abréviation le chèvre-feuille *semper* (V.)

SENAT (*arch. rur.*) Espèce de grenier que l'on fait dans une grange en posant des chevrons sur les deux poutres qui

forment la travée de l'aire pour y déposer des pailles (C.)

SÉNAIRE (NOMBRE). *Senarius*, *Senis* (*botan.*) Il se dit des feuilles lorsqu'elles sont verticillées ou disposées en étoiles six à six, comme dans la garance et d'autres plantes de la famille des Rubiacées. On dit *feuilles sénaires* ou six à six (*foliis senis*), comme feuilles quaternées ou quaternaires (V.)

SENNE (*pêche*). Filet composé d'une nappe simple que l'on traîne sur le fond des eaux. Il est beaucoup plus long que large, et il est garni en tête de FLOTTES et au bas de plomb ou de cailloux; à ses extrémités sont attachées des cordes qui servent à tendre et à le traîner; on les nomme *bras*.

La *senne* était connue des anciens. Les Grecs l'appelaient *sagénâ*, et les Romains *sagena* (S.)

SENNETTE (*pêche*). Très-petite SENNE; au lieu de deux bras, elle est garnie à chacune de ses extrémités d'une perche légère qui sert à la porter et à la traîner dans les rivières et les étangs (S)

SEP (*agric.*) Pièce de bois qui pose à plat sur la terre et dans laquelle le soc de la charrue est emboîté (S.)

SEPTICIDE (PÉRICARPE). *Pericarpium septicidum* (*botan.*) On donne ce nom à celui qui s'ouvre par des sutures correspondantes aux cloisons (V.)

SEPTIFÈRE. *Septiferus* (*botan.*) Mot composé, formé du latin *septum*, cloison, et de *ferus*, adjectif ou gérondif du verbe *ferre*, porter; c'est-à-dire portant cloison. En décrivant le péricarpe on dit : *valves septifères* (*valvæ septiferæ*); *columelle septifère* (*columella septifera*); c'est lorsque les cloisons restent attachées à l'une ou à l'autre de ces parties après la déhiscence et l'écartement ou la chute des valves (V.)

SÉRAN (*arts et m.*) C'est une planche dans laquelle sont fixées des pointes de fer de deux pouces de long et de la grosseur, depuis celle d'une grosse aiguille, appelée *carrelet*, jusqu'à celle d'une aiguille à coudre. On passe et repasse sur ces *sérans* le chanvre ou le lin, après qu'ils ont été brisés, d'abord sur le gros *séran*, et ensuite sur les plus fins. Ce peignage divise les fibres corticales du chanvre ou du lin et le rend au dernier degré de finesse (C.)

SÉRANCER (*arts et m.*) Passer la filasse dans le SÉRAN pour la peigner (S.)

SÉRANÇOIR (*arts et m.*) V. SÉRAN (S.)

SERENNE, ou SEREINE (*économ. domest.*) Machine qui sert à battre le beurre (S.)

SÉREUX (*méd.*) Épithète des fluides qui contiennent de la SÉROSITÉ. On dit un sang *séreux* lorsque la sérosité y domine ; un pus *séreux* lorsqu'il est clair et sanieux.

L'origine de cet adjectif est la même que celle de SÉROSITÉ (S.)

SERFOUETTE, ou CERFOUETTE (*jard.*) Outil de jardinage formé de deux branches en fer, pointues et parallèles, et d'un long manche en bois. Les jardiniers se servent de la *serfouette* pour remuer la terre et donner un léger labour autour des plantes (S.)

SERFOUIR (*jard.*) C'est remuer légèrement la terre autour des plantes (S.)

SERFOUISSAGE (*jard.*) Façon donnée à la terre avec la SERFOUETTE (S.)

SÉRIE (*phys. et botan.*) Enchaînement, suite d'êtres ou d'objets quelconques disposés dans un ordre successif. On dit une *série de plantes*, une *série d'animaux*, etc. Les plantes distribuées par familles d'après leurs rapports de conformation, forment des *séries naturelles* (V.)

SERIN (*arts et m.*) V. SÉRAN (S.)

SÉROSITÉ (*anat.*) C'est la partie aqueuse et transparente du sang et du lait.

Cette expression dérive du latin *serum*, qui signifie *petit-lait* (S.)

SERPE (*agric. et forêts*). Outil de fer un peu courbé par le bout et à manche court. C'est un des outils le plus fréquemment employé par les jardiniers et les bûcherons pour couper les branches des arbres et façonner les taillis (S.)

La *serpe à tonnelier* forme un carré long ; la *serpe à bûcheron* forme le demi-cercle à peu près comme le CROISSANT à tondre (C.)

SERPENTAUX (*jard.*) Ce sont les rameaux de quelques arbrisseaux flexibles, comme le jasmin, le chèvrefeuille, etc., que l'on couche en terre pour en faire des MARCOTTES (S.)

SERPENTIN (*chimie*). Long tuyau de cuivre ou d'étain, tourné en spirale ou en serpentant. Son extrémité supérieure reçoit le bec de l'alambic, et l'inférieure entre dans le RÉCIPIENT (S.)

SERPETTE (*agric.*) Petite SERPE qui sert à tailler les arbres et la vigne. La *serpette* de jardinier est emmanchée dans de la corne de cerf ou de la corne fondue; celle du vigneron ne se ferme pas, elle a un manche brut de bois blanc (C.)

SERPILLIÈRE (*arts et m.*, *jard.*) Très-grosse toile qui

sert à emballer les marchandises. On l'appelle aussi *toile d'emballage*.

Les jardiniers se servent de *serpillière* pour couvrir les fleurs et les semis (S.)

SERPILLON (*agric.*) Petite SERPETTE à lame courte, dont les jardiniers se servent pour la taille des arbres (S.)

SERRÉS. *Conferti* (*botan.*) Adjectif qui se dit des feuilles, des rameaux, des pédoncules, des fleurs et des bractées, lorsqu'ils sont tellement rapprochés qu'ils se serrent et se pressent réciproquement (V.)

SERRETÉ. *Serratus* (*botan.*) Adjectif dérivé de *serra*, une scie; il signifie DENTÉ EN SCIE. Ce mot est nouveau et n'est pas généralement adopté, quoiqu'il soit la traduction littérale et l'équivalent du mot latin, et que d'ailleurs, il soit conforme à l'analogie grammaticale (V.)

SERRULÉ. *Serrulatus* (*botan.*) Cet adjectif est un diminutif de SERRETÉ, et a la même étymologie. On l'emploie lorsque les dents sont très-petites relativement à la grandeur de la partie qui les a (V.)

SERTRISSURE (*anat.*) C'est l'enchâssement d'une partie dans une autre. Par exemple la *sertrissure* des ongles.

Cette expression vient du verbe *sertir*, synonyme d'*enchâsser* (S.)

SERTULE. *Sertulum* (*botan.*) Substantif dérivé du latin *sertum*, bouquet, guirlande. C'est la réunion de plusieurs pédicelles uniflores naissant tous d'un même point, à peu près comme dans l'ombelle simple. Les fleurs de l'oreille d'ours (*primula auricula*), celles de la primevère officinale et des androsaces sont disposées en *sertule*. Cette sorte d'inflorescence est ordinairement désignée par les mots BOUQUET, OMBELLE; mais ils sont moins exacts quoique plus en usage (V.)

SERTULÉ. *Sertulatus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne les fleurs disposées en SERTULE. Fleurs *sertulées* (*flores sertulati*) (V.)

SERUM (*anat.*) Mot latin qui signifie *petit-lait*; il a été adopté dans notre langue comme synonyme de SÉROSITÉ (S.)

SESSILE. *Sessilis* (*botan.*) Adjectif dérivé du verbe latin *sedere*, asseoir, comme *sessio*, session, assises; il signifie assis, qui n'a point de pédicule, de support. *Sessile* est l'opposé de PÉDICULÉ. Toute partie qui n'a pas de support propre et qui est immédiatement attachée à la partie de laquelle elle naît, est appelée *sessile*. Une feuille sans pétiole, une fleur

dénuée de pédoncule, une anthère sans filament, un stigmate sans style, sont appelés *sessiles* (V.)

SESSILIFLORE. *Sessiliflorus* (*botan.*) Épithète que l'on donne à une plante dont les fleurs sont SESSILES. On en fait souvent le nom spécifique (V.)

SÉTACÉ. *Setaceus* (*botan.*) Adjectif formé du latin *seta*, soie de porc ou de sanglier. Il désigne ce qui est menu, roide et anguleux, comme une soie de cochon ou de sanglier. On dit aussi quelquefois, *poils sétacés*, pour dire qu'ils ont la roideur et la consistance des soies (V.)

SÉTEUX. *Setosus* (*botan.*) Qui est garni de poils, hérissé de soies ou de particules sétacées. Le *réceptacle commun séteux* (*receptaculum commune setosum*), est garni de filamens ou poils roides, sétacés, comme on en voit dans plusieurs plantes de la famille des cynarocéphales. *Séteux* et *sétacé* sont quelquefois employés comme synonymes quoique différens (V.)

SÉTIFÈRE. *Setiferus* (*botan.*) Épithète que l'on donne à une plante ou à l'une de ses parties lorsqu'elle porte des soies, qu'elle est SÉTEUSE OU SÉTACÉE (V.)

SÉTON (*méd.*) Cette dénomination s'applique également à l'espèce de cautère que l'on fait avec une mèche ou un ruban de fil dans la chair, et à la mèche elle-même.

La mèche se passe sous la peau entre le tissu cellulaire et les muscles par le moyen d'une aiguille faite pour cet usage. Il est bon que la direction de la mèche soit à peu près verticale, afin de faciliter l'écoulement de l'humeur, qui est le but que l'on se propose quand on établit un *séton*.

L'usage du *séton* est d'un usage fréquent dans l'exercice de l'art vétérinaire (S.)

SÈVE. *Humor plantarum* (*botan.*) C'est le fluide qui sert à la nourriture et à l'accroissement des végétaux; elle est limpide, sans couleur, inodore et sans aucune saveur. Les racines en pompent les principes dans la terre. Ses fonctions peuvent être comparées à celles que remplit le sang dans les animaux; mais elle ne circule pas de même, elle n'éprouve qu'un balancement, un mouvement d'ascension pendant le jour, occasionné par la chaleur et la raréfaction de l'air; et un mouvement de descension pendant la nuit, dont l'absence de la lumière, la diminution de la chaleur et la condensation de l'air sont les causes immédiates.

La *sève* est bien distincte des sucs propres et des liqueurs particulières, qui sont filtrées par des glandes situées à la surface des végétaux, et qui sont destinées à cet usage; elle n'im-

flue en rien sur les qualités ou propriétés des plantes.

Lorsqu'on fait dessécher un végétal, ou seulement une de ses parties, racine, tige, feuille ou fruit, l'humidité qui s'en évapore est la *sève*; on lui donne alors le nom d'*eau de végétation*.

On donne à la *sève* diverses qualifications ou épithètes, suivant ses qualités, ses fonctions, son mouvement, et l'époque où il se manifeste, celle où il augmente ou diminue, et celle où il cesse totalement.

On nomme *sève ascendante*, celle qui monte des racines jusqu'aux extrémités des tiges et des feuilles; *sève descendante*, celle qui descend du sommet et des feuilles jusqu'aux racines.

On appelle *mouvement de la sève*, son action, sa fluctuation de bas en haut et de haut en bas; ce mouvement est plus sensible et plus fréquent au printemps. *Entrer en sève*, c'est quand le bouton grossit et qu'il va changer son nom et sa forme en ceux de *bourgéon*. Cette époque est différente dans chaque espèce, en raison de la température et du degré de chaleur qui lui est nécessaire. *Eventer la sève*, c'est en diminuer la quantité en coupant une des grosses branches ou l'une des racines principales.

Il y a deux époques où la *sève* est plus abondante : la première est celle du printemps, on l'appelle *première sève;* la seconde est celle du mois d'août, c'est la *seconde sève*. La diminution dans sa quantité et dans son mouvement s'appelle *déclin de la sève* (V.)

SÉVEUX (*phys. végét. et agric.*) Se dit de tout ce qui a rapport à la sève. Le *fluide séveux*, les *vaisseaux séveux* ou qui contiennent la sève (V.)

SEVRAGE (*agric.*) Action de SEVRER (S.)

SEVRER (*agric.*) C'est séparer de la plante-mère une MARCOTTE enracinée pour la replanter (S.)

SEXANGULAIRE. *Sexangularis* (*géom. et botan.*) Qui a six angles (V.)

SEXE. *Sexus* (*botan.*) Les végétaux ont comme les animaux des organes sexuels, par l'action réciproque desquels ils se reproduisent. Ces organes sont l'ÉTAMINE et le PISTIL.

La plupart des plantes réunissent les deux sexes dans toutes les fleurs, et sont, par cette raison, appelées *hermaphrodites*.

Les plantes dont toutes les fleurs n'ont que des étamines sans pistils sont appelées *mâles*, et celles qui au contraire n'ont que des fleurs à pistil prennent le nom de *femelles*.

Une plante qui porte tout à la fois des *fleurs mâles* et des *fleurs femelles*, est nommée *androgyne* ou *monoïque*.

Une espèce de plante dont un individu ne porte que des *fleurs mâles*, et un autre individu ne que porte des *fleurs femelles*, est appelée *dioïque*.

Une plante dont un individu de son espèce porte des fleurs hermaphrodites, un autre individu des fleurs mâles, et un troisième individu des fleurs femelles, est appelée *polygame*. On lui donne aussi le même nom, lorsqu'un individu porte à la fois des fleurs hermaphrodites et des fleurs mâles ou femelles.

On appelle *fleur neutre*, celle qui n'a point de *sexe*, comme sont les petites fleurs particulières ou fleurons de la fleur *composée* du genre des centaurées (V.)

SEXFIDE. *Sexfidus* (*botan.*) A six divisions ou segmens étroits (V.)

SEXFLORE. *Sexflorus* (*botan.*) Qui n'a que six fleurs, ou dont les fleurs sont disposées six à six (V.)

SEXIFÈRE. *Sexiferus* (*botan.*) Portant un sexe ou les deux sexes séparés et distincts dans la même plante, ou réunis dans la même fleur. Il ne se dit que par opposition aux plantes CRYPTOGAMES ou AGAMES que plusieurs botanistes regardent comme n'ayant pas de sexes, ou qui sont invisibles ou inconnus (V.)

SEXLOCULAIRE. *Sexlocularis* (*botan.*) A six loges (V.)

SEXVALVE. *Sexvalvis* (*botan.*) A six valves (V.)

SICCITÉ (*chimie*). Qualité des substances desséchées. On fait évaporer une matière liquide jusqu'à *siccité*, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle soit sèche.

Le mot latin *siccitas* est dérivé du verbe *siccare*, dessécher (S.)

SICKLAIR (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe en ÉCUSSON sur les racines et à œil poussant (S.)

SIFFLAGE (*art vét.*) V. CORNAGE (S.)

SIFLET (GREFFE EN) (*agric.*) Elle se pratique en enlevant à une jeune branche un anneau d'écorce, et en le remplaçant par un autre anneau exactement semblable et pris sur un autre arbre (S.)

SIGNES (*phys.*) Les astronomes donnent le nom de *signes* aux douze divisions du ZODIAQUE. Ce sont le bélier, le taureau, les gémeaux, le cancer ou l'écrevisse, le lion, la vierge, la balance, le scorpion, le sagittaire, le capricorne, le verseau et les poissons.

Les six premiers *signes* se nomment *septentrionaux*, parce qu'ils sont situés à la partie septentrionale du ciel; et les six derniers sont les *signes méridionaux*, parce qu'ils se trouvent entre l'ÉQUATEUR et le PÔLE austral (S.)

SIKION (*arts et m.*) C'est la liqueur des intestins des moutons. On l'emploie dans la teinture du coton (S.)

SILEX (*phys.*) Mot latin qui signifie *caillou*. C'est le nom d'une pierre connue généralement sous le nom de *pierre à fusil*. Elle est très-dure et elle contient une humidité ou EAU DE CARRIÈRE, qu'elle perd après avoir été exposée long-temps à l'air; alors elle n'est plus susceptible d'être taillée.

Quelques minéralogistes donnent au *silex* la dénomination de *pyromaque*, composée du grec *pur*, feu, et *maché*, combat; feu de combat, parce que la *pierre à fusil* fait feu dans les combats (S.)

SILICE (*phys.*) Terre blanche, sans saveur ni odeur, transparente et rude au toucher. C'est la terre la plus abondante dans la nature, et elle est fréquemment employée dans les arts.

Le mot *silice* vient du latin *silex*, c'est-à-dire, *caillou* (S.)

SILICEUX (*phys.*) Adjectif qui désigne les substances qui tiennent de la nature du SILICE (S.)

SILICULE. *Silicula* (*botan.*) Diminutif de SILIQUE. La *silicule* ne diffère pas essentiellement de la silique, la structure est la même. On ne la distingue que par sa grandeur comparative; sa longueur ne dépasse que d'une fois sa largeur, et le plus souvent elle est ovoïde ou orbiculaire. Quelquefois elle est comprimée ou aplatie en sens contraire de la cloison, elle est échancrée au sommet, et ne renferme qu'une graine. Dans le cochléaria la *silicule* est ovoïde, dans la clypéole elle est orbiculaire, en forme de rondache (*clypeus*); elle est très-grande, plane, ovale et membraneuse dans la lunaire vivace (V.)

SILICULEUX. *Siliculosus* (*botan.*) Adjectif dérivé de *silicule*; il désigne ce qui a la forme de la *silicule*, ou la plante qui produit cette sorte de péricarpe. Les plantes *siliculeuses* (*siliculosæ*) forment l'un des deux ordres qui divisent la classe de la TÉTRADYNAMIE, qui renferme toutes les CRUCIFÈRES (V.)

SILIQUE. *Siliqua* (*botan.*) Fruit solitaire, simple, sec, alongé, équilatère, biloculaire, bivalve, ayant deux sutures longitudinales, opposées, plus ou moins proéminentes; une cloison longitudinale dont les deux bords sont interposés à ceux des valves. Les graines sont attachées alternativement vers les deux sutures, aux deux bords de la cloison. C'est

cette insertion des graines qui distingue essentiellement la *silique* et la *silicule* de tout autre péricarpe.

Les géroflées ou violiers, les choux, la moutarde, les raves ont le fruit en *silique* (V.)

SILIQUEUX. *Siliquosus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne ce qui a la forme de la SILIQUE, ou c'est l'épithète de la plante qui porte des *siliques*. Les plantes *siliqueuses* (*siliquosæ*) forment l'un des deux ordres de la tétradynamie, classe qui ne renferme que la famille des CRUCIFÈRES (V.)

SILLON (*agric.*) C'est la trace plus ou moins large, plus ou moins profonde, que la charrue ouvre dans la terre (S.)

SILLON. *Sulcus* (*botan.*) C'est une ligne creusée plus ou moins profondément en gouttière (V.)

SILLONNÉ. *Sulcatus* (*botan.*) Cet adjectif se dit de toute partie creusée de SILLONS. On dit les tiges ou les feuilles *sillonnées* (V.)

SIMPLE. *Simplex* (*botan.*) Qui ne se subdivise point, ou n'est pas formé de diverses pièces distinctes. Un *calice simple* est celui qui n'est point caliculé ou environné comme par un second calice extérieur. On dit un stigmate *simple* lorsqu'il n'a rien qui le distingue sensiblement du sommet du style (V.)

SINCIPITAL (*anat.*) Qui a rapport au SINCIPUT (S.)

SINCIPUT (*anat.*) C'est le devant de la tête au-dessus du front.

Ce mot est latin (S.)

SINTARD (GREFFE) (*agric.*) Greffe en ÉCUSSON, couverte par une plaque d'écorce d'un arbre (S.)

SINUÉ. *Sinuatus* (*botan.*) Qui a un SINUS ou échancrure arrondie, ou bien un nombre plus ou moins grand de SINUS. Il y a des feuilles *sinuées* (V.)

SINUEUX. *Sinuosus* (*botan.*) Dont le bord a des SINUS ou échancrures et des saillies également arrondies par une courbure continue, c'est-à-dire non interrompue par des angles; telles sont les feuilles du *statice sinuata* (V.)

SINUOLÉ. *Repandus* (*botan.*) Dont les bords sont légèrement SINUEUX, comme les feuilles de l'*erysimum repandum* (V.)

SINUS. *Sinus* (*botan.*) Échancrure, dépression dont le fond est arrondi, faite au bord d'une surface plane (V.)

SINUS (*anat. et méd.*) Mot latin qui signifie *cavité*. Les anatomistes en ont fait le nom de quelques enfoncemens du corps dont l'entrée est étroite et le fond large. Les *sinus*

maxillaires ou des mâchoires, les *sinus* frontaux, ou du front, etc.

En médecine, le *sinus* est une cavité, une espèce de sac au fond d'un ulcère, dans lequel le pus s'amasse et n'en sort que difficilement (S.)

SIPHILIS (*méd.*) Dénomination latine et honnête d'une maladie très-malhonnête, la maladie vénérienne.

Quelques animaux sont attaqués de la *siphilis* (S.)

SIPHILLITIQUE (*méd.*) Épithète de ce qui a rapport à la SIPHILIS (S.)

SIXENAIRE. *Senarius*, *Senis* (*botan.*) Disposé six à six. Les feuilles de plusieurs rubiacées, sont *sixenaires* ou disposées en verticilles six à six, comme d'autres sont en nombre octonaire (V.)

SOC (*agric.*) Pièce principale de la charrue. C'est un fer large et pointu qui sert à ouvrir la RAIE, ou le SILLON dans la terre (S.)

SOIE. *Seta* (*botan.*) Filament roide, délié, ressemblant à une *soie* de porc ou de sanglier, nommée en latin *seta*. Les feuilles ou autres parties qui en sont garnies sont dites SÉTACÉES ou SÉTEUSES (V.)

SOIE (*art vét.*) Nom d'une maladie particulière au cochon. Elle se manifeste par quelques soies qui se hérissent d'une manière très-remarquable à l'un des côtés du cou, et quelquefois aux deux côtés, précisément sur les AMIGDALES. L'endroit où se montrent ces soies est enfoncé et livide.

La *soie* est très-dangereuse; elle fait mourir en très-peu de temps les cochons qui en sont attaqués, si l'on ne se hâte de l'extirper. Cette maladie est un véritable CHARBON, souvent ÉPIZOOTIQUE et contagieux. La chair des animaux qui en meurent est blanchâtre, mollasse et d'un usage dégoûtant et pernicieux (S.)

SOIE, OU PIED DE BOEUF. (*art vét.*) V. l'article PIED (S.)

SOIES PIQUÉES (*art vét.*) V. SOIE (S.)

SOL. *Solum* (*botan. et agric.*) C'est le nom que l'on donne à un terroir, considéré suivant sa nature, sa qualité et sa situation. Il y en a de plusieurs sortes, de granitique, de quartzeux, de calcaire, de gypseux, de siliceux, de crétacé ou sol crayeux, etc.; il est sec, humide, marécageux, gras ou maigre. Chaque *sol* a des plantes qui lui sont particulières. Les plantes varient beaucoup pour la grandeur et les qualités suivant la nature du *sol* et son exposition; les unes perdent leur odeur et leur saveur, dans un *sol* de telle qualité, tandis

que d'autres, au contraire, en acquièrent à un plus haut degré; comme on le voit fréquemment dans la vigne et plusieurs espèces d'arbres fruitiers. On en a un exemple remarquable dans le réséda cultivé pour son odeur suave (*reseda odorata*); il est inodore lorsqu'il croît dans un *sol* maigre, et il est très-odorant, lorsqu'il est dans un *sol* où l'on a prodigué les engrais (V.)

SOLAIRES (FLEURS). *Flores solares* (*botan.*) Linnæus a donné ce nom aux fleurs qui s'épanouissent et se ferment pendant que le soleil est sur l'horizon. Il les a divisées en *équinoxiales* (*equinoxiales*), ce sont celles qui ont une heure fixe pour s'ouvrir; en *tropiques* (*tropici*), celles qui s'ouvrent le matin et le soir; et en *météoriques* (*meteorici*), lorsque le moment de leur épanouissement est dérangé par la température de l'atmosphère, et qu'elles peuvent indiquer le temps qu'il fera (V.)

SOLANDRES (*art vét.*) C'est le nom des dartres qui attaquent le pli du jarret des chevaux (S.)

SOLANÉES (les). *Solaneæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend sa dénomination du genre *solanum* ou morelle, qui en fait partie et en est le type, et avec lequel tous les autres genres qui la composent ont les plus grands rapports dans la conformation, et de l'analogie dans les propriétés (V.)

SOLE (*agric.*) V. SAISON (S.)

SOLE (*art vét.*) C'est la partie du pied du cheval qui pose immédiatement sur la terre.

On l'appelle *sole battue* lorsqu'elle est meurtrie par l'effet de la marche du cheval déferré sur le pavé, les cailloux, le gravier ou sur tout autre terrain dur (S.)

SOLIDE. *Solidus* (*botan.*) Se dit de toute partie qui n'est ni creuse, ni fistuleuse au-dedans, et qui fait un tout uniforme et continu dans toute sa masse. C'est souvent un terme de comparaison, en parlant d'une plante, par opposition à une autre du même genre avec laquelle elle a des rapports, mais dont une partie est creuse ou fistuleuse (V.)

SOLITAIRE. *Solitarius* (*botan.*) Qui est seul et n'est accompagné d'aucun autre semblable, à son insertion ou son point d'origine. On dit les feuilles *solitaires* lorsqu'elles sont alternes, épaisses, c'est-à-dire une à une. Les fleurs sont appelées *solitaires* lorsqu'il n'y en a qu'une, quelle que soit d'ailleurs sa situation (V.)

SOLSTICE (*phys.*) On donne le nom de *solstice* au temps où le soleil est à la plus grande distance de l'ÉQUATEUR. L'un

des *solstices* arrive le 21 juin, l'autre le 20 ou le 21 décembre. Le premier est le *solstice d'été*, le second le *solstice d'hiver*.

Lorsque le soleil est aux *solstices*, il paraît STATIONNAIRE, de-là est venu le mot latin *solstitium*, dérivé de *sol*, soleil, et de *stare*, rester; soleil qui reste (S.)

SOLSTICIAUX (*phys.*) Les points *solsticiaux* sont les deux points de l'ÉCLIPTIQUE les plus éloignés de l'ÉQUATEUR. V. SOLSTICE (S.)

SOLUBLE (*chimie*). Épithète des substances qui se fondent, se dissolvent dans un liquide. Les SELS ne sont pas tous également *solubles*; ils exigent plus ou moins d'eau et plus ou moins de chaleur pour se dissoudre (S.)

SOLUBLE. *Solubilis* (*botan.*) Composé de plusieurs pièces articulées bout à bout et susceptibles de se détacher spontanément. Les gousses des réglisses, de plusieurs hedysarum, ainsi que plusieurs siliques, etc., sont *solubles*, ou se détachent et se séparent en articles monospermes (*legumina in articulos monospermos solubilia*), comme dans l'orithopus et le sainfoin, nommé aussi *esparcette* (V.)

SOLUTION (*méd. et chimie*). Mot latin, *solutio*, dérivé du verbe *solvere*, fondre, délier, etc. La *solution* d'une maladie est sa terminaison; *solution* signifie aussi *relâchement*.

La désunion des parties continues, telles que les chairs dans les plaies, s'appelle *solution de continuité*.

En chimie, la *solution* est une opération par laquelle un corps solide se fond et disparaît dans un fluide dont il partage la fluidité (S.)

SOMME (*économ. rur.*) Charge d'un cheval, d'un mulet, d'un âne, formée de fumier, d'herbe, de légumes, de bois, de fourrages, etc. (C.)

SOMMEIL DES PLANTES. *Somnus plantarum* (*botan.*) De même que les animaux, la plupart des végétaux, principalement ceux que l'on regarde comme ayant l'organisation la plus complète, passent successivement d'un état de veille, et en quelque sorte d'action, à un état de *sommeil* et de repos. V. VEILLES DES PLANTES.

Le *sommeil* est l'état d'une plante dont quelque partie se ferme ou se plie, ou bien éprouve un changement notable et itératif à certaine heure du jour, et ordinairement au coucher du soleil ou à l'entrée de la nuit.

L'état de veille et celui de *sommeil* est manifeste et très-remarquable, dans les plantes herbacées et les arbres de la famille des LÉGUMINEUSES. On voit pendant la nuit des feuilles

et des folioles se replier les unes sur les autres; quelques-unes couvrir et cacher les fleurs pour les mettre à l'abri (V.)

SOMMET. *Apex* (*botan.*) C'est l'extrémité supérieure (V.)

SOMMIÈRE (*économ. rur.*) Corde que l'on passe sur la SOMME et par-dessous le ventre de la bête, pour serrer et maintenir la charge (C.)

SONDE (*agric.*) Instrument composé de plusieurs tiges de fer, terminées par une pointe d'acier. L'on se sert de la *sonde*, que l'on appelle aussi *tarière*, pour connaître la nature des substances renfermées dans la terre à une grande profondeur.

L'usage de la *sonde* est utile à tous les propriétaires qui veulent connaître la nature de leur terrain, aussi bien que les substances diverses dont il se compose, et le parti qu'ils peuvent en tirer pour l'amélioration de leurs cultures (S.)

SOPHISTICATION (*commerce*). Mélange de différens ingrédiens de mauvaise qualité avec des substances de choix, afin d'augmenter le poids et la qualité de celles-ci et en diminuer le prix. La *sophistication* n'est malheureusement que trop ordinaire en différens genres de commerce.

Le mot grec *sophistikos*, d'où *sophistication* est dérivé, signifie *trompeur*. Celui qui se livre à ces manœuvres d'infidélité se nomme *sophistiqueur* (S.)

SOPHISTIQUER (*commerce*). C'est falsifier, altérer différentes substances. V. SOPHISTICATION (S.)

SOUCHE (*agric. et forêts*). Ce nom s'applique à diverses choses. En terme de jardinage, c'est la racine et la partie inférieure d'une plante herbacée vivace, en y comprenant tous les drageons et rejets qu'elle a produits autour d'elle. On dit une *vieille souche*, et *diviser une souche* pour avoir du plant enraciné propre à replanter; *éclater une souche*; c'est la séparer par éclats en plusieurs petites touffes.

En terme d'agriculture et de forêts la *souche* est la racine et la base du tronc qui a été coupé. On dit *arracher des souches*, *couper sur souche*; cet arbre, ce rejet est *venu sur souche* (V.)

SOUCHETAGE (*forêts*). C'est la reconnaissance des SOUCHES des arbres qui ont été coupés (S.)

SOUCHETEURS (*forêts*). Officiers ou employés de l'administration forestière, chargés du SOUCHETAGE (S.)

SOUDE (*chimie et commerce*). Substance saline qui se retire des cendres du *kali*, plante nommée en latin *soda*, d'où l'on a fait *soude*. On la retire aussi des cendres d'autres plantes,

et même du sel marin et du natron. On l'appelle quelquefois aussi *alkali minéral*.

La *soude* est d'un grand usage pour plusieurs arts, tels que les savonneries et les verreries; pour l'économie, qui l'emploie dans les lessives; pour la chimie et pour la médecine.

Les chimistes modernes ont donné à la *soude* du commerce la dénomination de *carbonate de soude* (S.)

SOUFFLAGE (*art vét.*) V. CORNAGE (S.)

SOUFFLÉE AU POIL (*art vét.*) On donne ce nom à la matière noirâtre qui sort de la racine du SABOT du cheval à la suite d'une ENCLOUURE (S.)

SOUFFLER UN ARBRE (*agric.*) C'est, lorsqu'on plante un arbre, et qu'on jette de la terre sur ses racines, le soulever de temps en temps, afin que la terre se distribue également entre les racines, et n'y laisse point de vide (S.)

SOUFFLEUR (CHEVAL) (*art vét.*) V. CORNAGE (S.)

SOURIS (*art vét.*) V. POLYPE (S.)

SOUS-ARBRISSEAU. *Suffrutex*, *Arbuscula* (*botan. et jard.*) Plante à tiges ligneuses qui ne s'élève qu'à la hauteur d'environ deux pieds. V. ARBRE, ARBRISSEAU et ARBUSTE (V.)

SOUS-CUTANÉ (*anat.*) Ce qui est sous la peau, en latin *cutis*. Les nerfs *sous-cutanés* (S.)

SOUS LUI (*art vét.*) On dit qu'un cheval est *sous lui* lorsque ses jambes de devant et de derrière sont trop inclinées les unes vers les autres (S.)

SOYEUX. *Sericeus* (*botan.*) Adjectif formé du substantif *soie*, dérivé du latin, *serica*, la soie; elle fut ainsi nommée par les Romains, parce qu'on l'apportait du pays de *Serès*, aujourd'hui la Chine.

Soyeux se dit de tout ce qui est couvert de poils très-fins, couchés, brillans, doux au tact, et qui a l'aspect d'une étoffe de soie satinée. Les feuilles du saule blanc, celles du protea argenté, du daphné tarton-raira, etc., sont *soyeuses* (S.)

SOYON (*art vet.*) V. SOIE (S.)

SPADICÉ. *Spadiceus* (*botan.*) Dérivé de SPADIX. On appelle fleurs *spadicées* celles qui sont portées sur une colonne que l'on nomme *poinçon*, lequel était renfermé en entier dans un ou plusieurs *spathes*, comme dans les AROÏDES et plusieurs palmiers (V.)

SPADIX ou SPADICE. *Spadix* (*botan.*) Terme latin qui désigne un corps alongé, charnu, qui a la forme d'un poinçon, sur lequel les étamines et le pistil sont implantés; dans

sa longueur. On voit un *spadix* dans la fleur de l'arum et de plusieurs palmiers (V.)

SPARSES (FEUILLES). *Folia sparsa* (*botan.*) Se dit des feuilles qui sont disposées une à une sans ordre, autour de la tige, ainsi que des fleurs, si elles ont la même disposition. Ce mot est synonyme d'ÉPARS (V.)

SPASME (*méd.*) Mot grec *spasmos*, dérivé de *spaô*, contracter. C'est une contraction involontaire et convulsive des MUSCLES (S.)

SPASMODIQUE (*méd.*) Epithète de ce qui a rapport au SPASME. Mouvemens *spasmodiques* (S.)

SPATHACÉ. *Spathaceus* (*botan.*) Qui est pourvu d'un spathe, ou qui a la forme d'un SPATHE. Les fleurs de l'*arum* ou pied-de-veau, ainsi que presque toutes les plantes de la famille des AROÏDES, sont *spathacées*. Les narcisses sont *spathacés* (V.)

SPATHE. *Spatha* (*botan.*) Enveloppe foliacée, souvent membraneuse, d'une ou de plusieurs fleurs qui y sont d'abord complètement renfermées, et lesquelles ne se manifestent que par sa scission, sa rupture et son déroulement. Elle circonscrit complètement par sa base la partie de la tige ou hampe qui lui donne naissance, comme on le voit dans les diverses espèces du genre des narcisses. C'est l'enveloppe mince, transparente qui renfermait les fleurs avant l'épanouissement.

Le *spathe* ne se trouve que dans les plantes MONOCOTYLÉDONES. Linnæus l'a considéré comme une espèce de CALICE (V.)

SPATHILLE. *Spathilla* (*botan.*) Petit *spathe* partiel ou propre, de chacune des fleurs enveloppées d'un spathe commun (V.)

SPATHULÉ. *Spathulatus* (*botan.*) Ce qui a la forme d'une *spathule*; c'est-à-dire, oblong, très-alongé, s'élargissant un peu vers le sommet qui est arrondi. Les feuilles de l'*othonna cheirifolia*, sont *spathulées* (V.)

SPÉCIFIQUE (*méd.*) Remède efficace pour guérir une maladie. Ce mot est substantif, aussi bien qu'adjectif. Le quinquina est un *spécifique* ou un remède *spécifique* contre la fièvre (S.)

SPÉCIFIQUE. *Specificus* (*botan.*) Mot dérivé du latin, *species*, espèce; il désigne tout ce qui a rapport à l'espèce. On dit le *caractère spécifique*; c'est celui qui n'appartient qu'à l'espèce, et qui la détermine. Le nom *spécifique* est celui qui lui est propre, mais subordonné à celui du genre (V.)

SPECTRE SOLAIRE (*phys.*) C'est-à-dire *fantôme, figure du soleil;* du latin *spectrum* qui signifie *spectre, fantôme.* Le *spectre solaire* est l'image colorée du soleil, peinte sur une surface blanche, par les rayons de l'astre, qui passent à travers un PRISME (S.)

SPECULUM (*méd.*) Terme latin qui signifie *miroir*, et que la médecine a adopté pour désigner différens instrumens, destinés à dilater les ouvertures extérieures ou les passages de plusieurs parties du corps, afin de voir dans les cavités ce qu'il peut s'y trouver contre nature.

Le nom de la partie que l'on examine avec le *speculum* s'ajoute aussi en latin à celui de l'instrument. Ainsi le *speculum oculi* sert à visiter l'œil, le *speculum oris* dilate la bouche, le *speculum matricis*, etc. (S.)

SPERMATIQUE (*anat.*) Adjectif qui exprime ce qui a rapport au SPERME. Le cordon *spermatique*, vaisseaux *spermatiques* (S.)

SPERMATOCÈLE (*méd.*) Terme de médecine, formé du grec *sperma*, SPERME, et *kélé*, tumeur; tumeur de sperme. C'est l'enflure des vaisseaux SPERMATIQUES (S.)

SPERME (*anat.*) Ce mot, en grec *sperma*, signifie *semence.* C'est la liqueur séminale, la semence des animaux, qui se sépare du sang artériel dans les testicules (S.)

SPHACÈLE (*méd.*) Du grec *sphakélos*, mortification. C'est la mortification complète de quelque partie du corps (S.)

SPHACÉLÉ (*méd.*) Epithète de ce qui est attaqué du SPHACÈLE (S.)

SPHÈRE (*phys.*) Mot grec, *sphaira*, qui signifie un corps solide, dans lequel toutes les lignes, tirées du centre à la surface, sont égales. *Sphère* est synonyme de *globe.*

La *sphère armillaire* est un instrument composé de plusieurs cercles qui servent à expliquer les mouvemens des corps célestes. Au centre est un petit globe qui représente la terre. Les mêmes cercles s'appliquent également sur la *sphère* céleste et sur la *sphère terrestre* (S.)

SPHÉRICITÉ (*phys.*) Qualité de ce qui est rond ou SPHÉRIQUE (S.)

SPHÉRIQUE (*phys.*) Cet adjectif s'applique à tout corps rond et à ce qui a quelque rapport avec la SPHÈRE (S.)

SPHÉRIQUE. *Sphericus* (*botan.*) On le dit en botanique de toute partie qui a la forme de la SPHÈRE. Il y a des anthères et des fruits qui sont *sphériques* (V.)

SPHÉROÏDAL (*phys.*) Tout corps qui a la figure d'une SPHÈRE est appelé *sphéroïdal*. Ce mot vient du grec *sphaira*, sphère, et *eidos*, ressemblance; figure de la sphère (S.)

SPHÉROÏDAL. *Spheroïdalis* (*botan.*) Cet adjectif désigne un *solide*, dont la forme est SPHÉROÏDE, ou approche et se rapporte à celle de la SPHÈRE (V.)

SPHÉROÏDE (*phys.*) Corps qui approche de la forme d'une SPHÈRE. Le globe terrestre est un *sphéroïde*. L'origine de ce mot est la même que celle de *sphéroïdal* (S.)

SPHÉROÏDE. *Spheroïdeus* (*botan.*) Il se dit en botanique de toute partie qui a la forme d'une SPHÈRE (V.)

SPHINCTER (*anat.*) Expression grecque qui désigne les anneaux musculeux dont les passages naturels du corps sont formés, et qui les ferment ou les resserrent à volonté. La vessie, l'anus, etc., ont un *sphincter* (S.)

SPINESCENT. *Spinescens* (*botan.*) Dérivé du verbe latin *spinescere*, devenir épine ou épineux; l'un et l'autre sont dérivés du mot primitif et radical, *spina*, épine. Il se dit d'un arbre, d'un arbuste, ou d'une de leurs parties qui devient épineuse en vieillissant. Beaucoup d'arbrisseaux et quelques arbres ont des *bourgeons spinescens*, c'est-à-dire, qui sont aigus et piquans comme une épine; tels sont l'aubépine, le poirier sauvage, et quelquefois le prunier domestique ou cultivé, etc. Il y a des *stipules spinescentes*. Ce mot est quelquefois le nom spécifique d'un végétal dont quelque partie est *spinescente* (V.)

SPINIFÈRE. *Spinifer*, *Spiniferus* (*botan.*) Epithète d'une plante ou d'un arbrisseau qui porte des épines. Ce mot est formé du latin *spina*, épine, et de *ferre*, porter (V.)

SPIRALE (*géom.*) Du grec *spéira*, tour. Ligne courbe qui fait une ou plusieurs révolutions autour de son centre dont elle s'éloigne toujours de plus en plus. On dit une *spirale* et une *ligne spirale*, un *ressort spiral*, etc. La vis d'Archimède est la plus célèbre des *spirales* (S.)

SPIRALE. *Spira* (*botan.*) Ligne ou corps qui fait plusieurs circonvolutions superposées. Les SPIRES sont plus ou moins écartées (V.)

SPIRALE. *Spiralis* (*géom. et botan.*) Tors ou roulé en spirale; ou bien tellement tordu, que les bords ou côtés décrivent une spirale; qui est contourné en forme de limaçon, de vis ou de tire-bourre. Les anthères de la petite centaurée (*gentiana centaurium*), celles du genre *chironia* de la famille

des GENTIANÉES, et plusieurs CAMPANULACÉES, sont *spiralées*, soit avant, soit après l'effusion du pollen. Le fruit de l'*helicteres ixora* et celui de plusieurs luzernes (*medicago*), sont *spiralés* ou contournés en SPIRALE (V.)

SPIRE (*géom. et botan.*) C'est le nom que l'on donne à chaque tour ou circonvolution d'une SPIRALE. Dans les corps élastiques en état de repos, les *spires* se touchent; mais lorsqu'on les tire, ils s'écartent plus ou moins; ils se rapprochent de nouveau, lorsque la cause de leur écartement a cessé (V.)

SPLANCHNOLOGIE (*anat.*) Partie de l'anatomie, qui traite des viscères. *Splagchnon* en grec veut dire *viscère*, et *logos*, discours; traité ou discours des viscères (S.)

SPLÉNIQUE (*méd.*) Adjectif dérivé du grec *splén*, la rate; il s'applique à ce qui a rapport à la rate et aux remèdes qui conviennent aux maladies de la RATE (S.)

SPONGIEUX. *Spongiosus* (*botan. et phys.*) Ce qui est de la nature de l'éponge, ou qui est d'un tissu lâche, poreux et compressible, à peu près comme l'éponge. Ce mot est la traduction de l'adjectif latin, formé de *spongia*, éponge (V.)

SPONTANÉ (*phys. et méd.*) C'est ce qui se fait de soi-même, sans la participation d'aucun agent. Mouvement *spontané*, évacuation *spontanée* (S.)

SPONTANÉ. *Spontaneus* (*botan.*) Une plante *spontanée* est celle qui naît, croît et se reproduit d'elle-même sans culture, dans un lieu ou un pays que l'on doit toujours indiquer. Quelques plantes ont des mouvemens *spontanés* dans leurs fleurs ou dans leurs feuilles, comme l'*hedysarum gyrans*, nommée aussi la *plante oscillante* (V.)

SPONTANÉITÉ. *Spontaneitas* (*phys. et botan.*) Terme de métaphysique, en usage dans les sciences physiques, avec la même acception. C'est la faculté de faire telle action, d'exécuter tel mouvement de soi-même, sans y être obligé par une cause étrangère (V.)

SPONTANÉMENT. *Spontanè* (*phys. et botan.*) Qui naît ou s'opère de soi-même, d'une manière SPONTANÉE. En botanique, on dit qu'une plante croît *spontanément* dans tel lieu que l'on désigne. Le caillelait de Paris (*galium parisiense*) croît *spontanément* aux environs de Paris; le pin cembra et le mélèze croissent *spontanément* aux Alpes (V.)

SPORADIQUE (*méd.*) Une maladie *sporadique* est celle qui attaque divers sujets en différens temps et en différens

lieux, sans être particulière à un pays. Ce mot est grec, *sporadikos*, c'est-à-dire *épars* (S.)

SQUAME. *Squama* (*botan.*) Ce nom est synonyme d'ÉCAILLE et il a la même étymologie; mais on le donne particulièrement aux grandes écailles en forme de tuniques superposées, qui forment le bulbe de la squille de l'oignon, et de plusieurs autres bulbes à tuniques (V.)

SQUAMEUX. *Squamosus* (*botan.*) Qui est formé de *squames* ou d'écailles très-grandes, en forme de tuniques membraneuses (V.)

SQUARREUX. *Squarrosus* (*botan.*) Raboteux, garni d'écailles ou de parties rapprochées, roides, comme des *escares* recourbées. Le calice de la *conize squarreuse* (*coniza squarrosa*), celui de plusieurs asters, et particulièrement de l'aster tardiflore, sont *squarreux*, parce que les écailles sont courbées en dehors (V.)

SQUINANCIE (*art vét.*) Pour *esquinancie*. V. ANGINE (S.)

SQUIRRE (*méd.*) Mot grec *skirrhos*, dérivé de *skiros*, morceau de marbre. C'est le nom d'une tumeur très-dure et sans douleur, qui se forme ordinairement dans les glandes, mais qui peut affecter tous les organes. On distingue le *squirre parfait* et le *squirre imparfait*. Le premier dégénère souvent en CANCER (S.)

SQUIRREUX (*méd.*) Epithète des tumeurs qui sont de la nature du SQUIRRE (S.)

STAMINAL. *Staminalis* (*botan.*) Qui appartient ou qui est relatif à l'ÉTAMINE. Ce mot vient de *stamen*, étamine (V.)

STAMINEUX. *Staminosus*, *Stamineus* (*botan.*) Dont les ÉTAMINES sont très-longues. Il ne se dit que d'une espèce dont les étamines sont très-longues, comparativement à d'autres espèces du même genre qui les ont très-courtes ou peu saillantes, comme dans le vaciet *stamineux* (*vaccinium stamineum*) (V.)

STAMINIFÈRE. *Staminiferus* (*botan.*) Formé de *stamen*, étamine, et de *ferre*, porter; c'est-à-dire, portant une ou plusieurs ÉTAMINES. Un *calice*, une *corolle staminifère* (V.)

STAMINIFORME. *Staminiformis* (*botan.*) Se dit de quelque filament ou frange de l'intérieur d'une fleur qui a la forme d'une étamine (V.)

STAPHYLOME (*méd.*) Maladie de l'œil, qui consiste en une petite tumeur élevée sur la cornée en forme de grain de raisin. Ce mot est dérivé du grec *staphulé*, raisin (S.)

STASE (*méd.*) Mot grec, *stasis*, qui signifie *repos*. Séjour du sang ou des humeurs arrêtés sans aucun mouvement dans quelque partie du corps (S.)

STATIONNAIRE (*phys.*) On dit qu'un corps est *stationnaire*, lorsqu'il ne paraît ni avancer, ni reculer. Une planète *stationnaire* (S.)

STATIONS DES PLANTES. *Stationes plantarum* (*botan*). Mot dérivé du verbe latin *stare*, s'arrêter, demeurer. On donne ce nom aux espaces que chaque espèce habite, et qui ont des limites déterminées, en raison des degrés de latitude des climats, de leur température, ou de l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer, et qu'en général elles ne dépassent pas. L'olivier, l'oranger, la vigne, le maïs, sont, parmi les plantes cultivées, des exemples connus, sur lesquels on peut observer les *stations des plantes*, et connaître la zone qui leur a été particulièrement assignée. Le plus grand nombre y est assujetti. Mais il y en a quelques-unes qui vivent dans toutes les *stations* et dans tous les climats, telles sont la grande ortie, le pourpier et la renouée (V.)

STÉATOME (*méd.*) Tumeur *enkistée*, qui renferme une matière semblable à du suif, en grec, *stéar*, génitif *stéatos* (S.)

STÈRE (*mesures*), du grec *stéréos*, solide. Mesure nouvelle, usitée pour le bois de chauffage et qui vaut un MÈTRE cube, ou vingt-neuf pieds cubes. Le *stère* est un peu plus grand que la *voie*, et répond à peu près aux trois-huitièmes de la *corde* (S.)

STÉRILE. *Sterilis* (*botan. et agric.*) Ne fructifiant point, ou qui étant mutilé ne peut ni recevoir, ni opérer la fécondation (V.)

STERNUM (*anat.*) Partie osseuse de la poitrine, à laquelle les côtes aboutissent. Le mot *sternum* est latin, et diffère peu du grec *sternon* (S.)

STIGMATE. *Stigma* (*botan.*) V. PISTIL (V.)

STIGMATES (*hist. nat.*), du grec *stigmata*, piqûres. Ce sont des points ouverts que l'on remarque sur les côtés du corps des insectes, et qui sont les organes de leur respiration (S.)

STIGMATIQUE. *Stigmaticus* (*botan.*) Appartenant au pistil (V.)

STILLATION (*phys.*), du verbe latin *stillare*, couler goutte à goutte. Ce mot s'entend ordinairement de l'eau qui filtre à travers les terres et tombe goutte à goutte (S.)

STIMULANT (*méd.*), du verbe latin *stimulare*, aiguillonner. Adjectif par lequel on distingue les médicamens qui excitent, aiguillonnent (S.)

STIMULEUX. *Stimulosus* (*botan.*) Garni de poils roides dont la piqûre est brûlante; telle est l'ortie (V.)

STIPES. *Stipes* (*botan.*) Terme latin adopté en français, qui signifie *pied* ou *pédicule*. C'est le nom que l'on donne au pédicule des champignons. On appelle aussi *stipes*, la tige des fougères et des palmiers (V.)

STIPITÉ. *Stipitatus* (*botan.*) Dérivé de *stipes*, pied; il désigne ce qui est PÉDICULÉ, ou qui se rétrécit subitement vers sa base, et forme une sorte de support plus ou moins long. On dit l'*aigrette stipitée* (*pappus stipitatus*), lorsqu'elle est portée sur pivot ou PÉDICULE alongé, telle est celle des graines de la laitue et du pissenlit.

Il y a des glandes *stipitées* (*glandulæ stipitatæ*), c'est lorsqu'elles sont portées par un pédicule (V.)

STIPULACÉ. *Stipulaceus* (*botan.*) Qui a de la ressemblance ou de l'analogie avec les STIPULES (V.)

STIPULAIRE. *Stipularis* (*botan.*) Se dit de ce qui provient des STIPULES ou qui leur appartient (V.)

STIPULATION. *Stipulatio* (*botan.*) Manière d'être ou mode des STIPULES. Sous ce titre, on comprend tout ce qui concerne les *stipules*, relativement au nombre, à la forme, à la situation et à la durée (V.)

STIPULE. *Stipula* (*botan.*) C'est un appendice foliacé ou membraneux, de forme très-variée, accompagnant de chaque côté la base du pétiole, ou faisant corps avec lui.

Les *stipules* étant considérées sous les rapports, 1° de leur présence ou de leur absence, 2° de leur insertion, 3° de leur configuration, 4° de leur substance, 5° de leur durée, fournissent de très-bons caractères généraux pour la coordination des genres, et pour la détermination des familles. Plusieurs familles sont pourvues de *stipules*, telles sont : les ROSACÉES, les MALVACÉES, les LÉGUMINEUSES, les AMENTACÉES, les TILIACÉES, les RHAMNOÏDES, etc. (V.)

STIPULÉ. *Stipulatus* (*botan.*) Pourvu de STIPULES. Dans quelques plantes à feuilles composées ou bipinnées, les folioles même sont *stipulées* (V.)

STIPULEUX. *Stipulosus* (*botan.*) Qui a des STIPULES extrêmement grandes ou longues relativement aux feuilles, ou à celles d'autres espèces congénères (V.)

STOLONE. *Stolones*, *Taleæ* (*botan.*) On donne ce nom

à des drageons ou rejets, à de petites tiges stériles, nues, traçantes, qui poussent des racines de distance en distance, comme le fraisier, ou aux nœuds, comme les graminées vivaces (V.)

STOLONIFÈRE. *Stoloniferus* (*botan.*) Mot composé de *stolones*, rejets, drageons, et de *ferre*, porter. C'est une épithète que l'on donne à une plante dont la tige pousse du pied de petites tiges latérales ou STOLONES grêles, qui poussent des racines, et sont propres à la transplantation. Aira *stolonifère*, saxifrage *stolonifère* (V.)

STOMACAL (*méd.*) Ce qui est convenable à l'estomac, qui le fortifie et facilite ses fonctions, s'appelle *stomacal*, du grec *stomachos*; estomac (S.)

STOMACHIQUE (*méd.*) Adjectif qui a la même acception que STOMACAL, et qui indique, en outre, ce qui a rapport à l'estomac. Les artères et les veines *stomachiques* (S.)

STRABISME (*méd. et art vét.*) Expression dérivée du grec, *strabos*, louche, mauvais. Disposition du globe de l'œil, qui le fait se diriger de travers. C'est ce qu'on appelle communément *loucher*.

Le *strabisme* n'est quelquefois qu'accidentel et l'effet de maladies aiguës. Dans ce cas, le globe de l'œil se dérange et se distend par des mouvemens convulsifs (S.)

STRABITE (*méd.*) Homme ou animal affecté du STRABISME, c'est-à-dire *louche* (S.)

STRANGULATION (*méd.*) Suffocation violente. Cette expression vient du verbe latin *strangulare*, étranglement (S.)

STRANGURIE (*méd.*) Maladie dans laquelle l'urine ne sort qu'avec des efforts douloureux et goutte à goutte.

Le mot *strangurie* est grec, *straggouria*, formé de *stragx*, goutte, et de *ouron*, urine (S.)

STRATIFICATION (*chimie et agric.*) C'est disposer différentes matières, par couches ou par lits, dans un creuset ou dans un fourneau.

Pour conserver aux graines leur disposition à germer, les cultivateurs, et particulièrement les jardiniers, arrangent dans des vases les graines, couches par couches, avec du sable ou de la terre, jusqu'au moment où ils les sèment.

Stratification vient du latin *stratum*, couche, lit, et de *facere*, faire; action de faire des lits, ou d'arranger par lits (S.)

STRIÉ. *Striatus* (*botan.*) Dont la superficie a des lignes

parallèles qui l'élèvent et l'abaissent alternativement, mais qui sont moins profondes que des sillons (V.)

STROBILE. *Strobilus* (*botan.*) On donne ce nom au fruit des pins et des sapins, etc.; il est préférable à celui de CÔNE. Ce nom est dérivé de *strobus*, que les Romains donnaient au fruit d'une espèce de pin, et ils l'avaient formé du mot grec *strobos*, qui désignait la même forme (V.)

STROBILIFÈRE. *Strobiliferus* (*botan.*) Qui porte des STROBILES. Ce mot est synonyme de CONIFÈRE; il devrait être généralement préféré (V.)

STRONGLE (*méd.*) Espèce de vers qui s'engendrent communément dans les intestins des hommes et des animaux. Leur nom est dérivé du grec *stroggulos*, cylindrique, parce qu'en effet ils ont la forme alongée et arrondie d'un CYLINDRE (S.)

STUPÉFACTION (*méd.*) V. STUPEUR (S.)

STUPEUR (*méd.*), dérivé du latin *stupere*, être étonné. C'est un engourdissement de quelque partie du corps, et même du corps entier, qui prive de sentiment et de mouvement (S.)

STYLE. *Stylus* (*botan.*) Partie du pistil en forme de fil, qui part de l'OVAIRE et porte le STIGMATE à son extrémité supérieure (V.)

STYLÉ (FRUIT). *Fructus stylatus* (*botan.*) Celui qui conserve le STYLE qui est persistant (V.)

STYPTIQUE (*méd.*) Médicament dont la propriété est de resserrer les parties auxquelles on l'applique, et par conséquent d'arrêter les écoulemens. Les HÉMORRHAGIES s'arrêtent par l'effet des *styptiques*. Ce mot, synonyme d'ASTRINGENT, est grec, *stuptikos*, et signifie *qui resserre* (S.)

SUAVE (ODEUR). *Odor suavis*, *Suave olens* (*botan.*) Odeur agréable, comme celle de la rose, de la violette, de la jonquille, du narcisse des poètes, du jasmin (V.)

SUBÉREUX. *Suberosus* (*botan.*) Qui est de la nature du liége ou lui ressemble. Il se dit d'un arbre qui est revêtu d'une écorce qui a de la ressemblance avec celle du *chêne-liége*. L'écorce des rameaux de l'érable champêtre est *subéreuse*, ainsi que celle des branches des jeunes ormes (V.)

SUBLIMATION (*chimie*), du latin *sublimis*, élevé, et du verbe *facere*, faire; l'action d'élever. Opération de chimie, par laquelle on sépare les parties volatiles d'une substance, et on les fait élever au haut d'un vaisseau chauffé. C'est une

espèce de distillation dont les produits sont solides (S.)

SUBLUNAIRE (*phys.*) Adjectif qui s'applique à tout ce qui est entre la terre et la lune. Les corps qui sont dans l'atmosphère, ou à la surface de la terre, sont des corps *sublunaires* (S.)

SUBMERGÉ. *Submersus* (*botan.*) Entièrement plongé dans l'eau. Il n'y a qu'un très-petit nombre de plantes qui fructifient dans un état constant de submersion, telle est la zanichellia. La plupart des plantes aquatiles *submergées*, élèvent leurs sommités ou leurs pédoncules à la surface ou au-dessus de l'eau, comme le *nymphæa* ou nénuphar, et d'une manière encore plus admirable dans la valisneria (V.)

SUBMERSIBLE. *Submersibilis* (*botan.*) Quelques plantes aquatiles, et principalement les fluviatiles, ont leur fructification *submersible;* c'est-à-dire, que leurs PÉDONCULES qui élevaient d'abord les fleurs hors de l'eau pour la fécondation, replongent ensuite les ovaires fécondés, dont l'immersion aurait empêché ou gêné l'accroissement; tels sont les pédoncules, contournés en spirale, de la fleur femelle de la valisneria (V.)

SUBTERRANÉ. *Subterraneus* (*botan.*) Mot formé de *sub*, dessous, et *terra*, terre; sous terre. Adjectif par lequel on désigne une plante dont le pédoncule se recourbe, s'enfonce dans la terre, pour y faire croître et mûrir les graines, comme, par exemple, dans l'arachide (*arachis hypogæa*), le trèfle subterrané (*trifolium subterraneum*), qui se trouve fréquemment sur les pelouses (V.)

SUBULÉ. *Subulatus* (*botan.*) Formé de *subula*, alêne, fait en alêne; qui a la forme d'une alêne de sellier ou de cordonnier; c'est-à-dire, plan, alongé, étroit et rétréci de bas en haut, de manière à se terminer insensiblement en pointe, et que la plus grande largeur est vers la base (V.)

SUC. *Succus* (*botan.*) Sous ce nom simple et général, on comprend tous les fluides que renferment les végétaux; c'est-à-dire, la SÈVE et les SUCS PROPRES. C'est dans ce sens que l'on dit le *suc* des plantes; que le *suc* de tel fruit ou de telle plante est acide, amer ou sucré. Quand on pile des plantes, et que l'on en exprime le *suc* pour l'usage de la médecine, qui le prescrit aux malades sous le nom de *sucs d'herbes*, il contient la sève ou eau de végétation, qui n'a ni odeur ni saveur, et les SUCS PROPRES, dans lesquels résident les qualités et les propriétés des plantes (V.)

SUCCÉDANÉ (*méd. et économ.*) Epithète des médicamens

ou des denrées propres à en remplacer d'autres qui manquent. Par exemple, on a présenté, dans ces derniers temps, plusieurs substances comme *succédanées* du quinquina pour le traitement des fièvres ; le syrop de raisin, le syrop de pomme comme *succédanés* du sucre.

Le mot *succédané* dérive du verbe latin *succedere*, succéder, prendre la place (S.)

SUCCION (*phys.*) L'action de sucer (S.)

SUCCULENT. *Succulentus* (*botan et agric.*) Qui est plein de suc. On appelle *fruits succulens* ceux dont la chair est fondante, ou dont la pulpe est abondante et pleine de suc. On appelle plantes grasses ou *succulentes*, les crassules, les joubarbes, les aloès, etc., dont les feuilles sont charnues ou pulpeuses (V.)

SUCRE DE LAIT (*chimie*). Matière sucrée, unie à du mucilage (MUCOSO-SUCRÉ), que l'on obtient dans l'état de cristallisation, en faisant évaporer la partie SÉREUSE du lait.

On prépare le *sucre de lait* en Souabe et en Suisse (S.)

SUCS PROPRES. *Succi proprii* (*botan.*) On donne ce nom à des fluides particuliers, qui sont élaborés et contenus dans des vaisseaux distincts de ceux de la sève. C'est le *suc propre* qui, dans chaque plante, est le principe de ses qualités et de ses propriétés ou vertus. Le suc laiteux qui découle des chicoracées, des tithymales, des pavots et des apocyns, etc., le suc jaune de la chélidoine, etc., est le *suc propre* de chacune de ces plantes. Dans plusieurs familles, telles que les LABIÉES, les ROSACÉES, les CORYMBIFÈRES et les MALVACÉES, il n'a pas la même couleur, ni la même consistance, mais il n'existe pas moins, quoique peu apparent (V.)

SUDORIFIQUE (*méd.*) Adjectif appliqué aux remèdes qui font suer. Ce mot vient du latin *sudor*, sueur (S.)

SUINT (*économ. rur. et arts*). Espèce d'huile, provenant de la transpiration des moutons, et dont leur laine est imprégnée. Cette huile rend la laine grasse, et lui donne une odeur et une couleur désagréables, qui se perdent par le lavage.

Les laines qui n'ont pas été lavées s'appellent *laines en suint*.

Ce mot *suint* exprime la *sueur* (S.)

SUINTEMENT (*sciences diverses*). Adverbe qui exprime le mode, la manière de SUINTER. On dit : il y a un *suintement continuel* de gomme, de résine ; en médecine, on dit le *suintement* d'une humeur âcre, etc. (V.)

SUINTER (*sciences diverses*). C'est l'action d'un fluide qui transsude, découle ou distille goutte à goutte à travers quel-

que chose. En botanique et en agriculture, on dit que la gomme *suinte* à travers l'écorce des arbres, et même quelquefois à travers les fruits, comme on le voit fréquemment sur les prunes; que l'eau *suinte* d'un mur; qu'elle a *suinté* à travers les terres (V.)

SUJET (*agric.*) On donne ce nom à l'arbre sur lequel on en greffe un autre. On appelle l'un, *le sujet*, et l'autre, *la greffe* (V.)

SULFATES (*chimie*). Sels formés de la combinaison de l'ACIDE *sulfurique* avec différentes bases. L'ancienne chimie les nommait *vitriols*. C'est parmi les *sulfates* que se trouvent les sels les plus pesans.

Le mot *sulfate* est dérivé du latin *sulphur*, le soufre.

Le *sulfate d'alumine* est l'alun; il est naturel ou artificiel. Le *sulfate de chaux*, *gypse* ou *sélénite*, prend le nom de *plâtre*, lorsqu'il est calciné. Le *sulfate de cuivre* est le *vitriol bleu*, *vitriol de cuivre*, *vitriol de Vénus*, *couperose bleue*. Le *sulfate d'étain* est le *vitriol d'étain*. Le *sulfate de fer* est le *vitriol vert*, *vitriol martial* ou *couperose verte*. Le *sulfate de Magnésie* est le *sel d'epsum*, ou *sel de sedlitz*. Le *sulfate de plomb* est le *vitriol de plomb*. Le *sulfate de potasse* est le *tartre vitriolé*, *sel de duobus*, *arcanum duplicatum* des boutiques. Le *sulfate de soude* est le *sel admirable de Glaubert*. Le *sulfate de zinc* est le *vitriol de zinc*, *vitriol blanc* ou *couperose blanche* (S.)

SULFITES (*chimie*). Sels formés par la combinaison de l'ACIDE *sulfureux* avec différentes bases.

Ce mot, de même que celui de *sulfure*, vient du latin *sulphur*, soufre.

Les *sulfites* n'ont point d'odeur, mais ils ont une saveur d'acide sulfureux (esprit de soufre) (S.)

SULFURE (*chimie*). Combinaison du soufre avec les alkalis, les terres, ou les métaux.

Ce mot vient du latin *sulphur*, qui veut dire le *soufre*.

Il y a des *sulfures naturels* et des *sulfures artificiels*.

Les *foies de soufre*, de l'ancienne chimie, sont des *sulfures*.

Le *sulfure d'antimoine* est l'*antimoine cru*. Le *sulfure d'antimoine natif* est la *mine d'antimoine*. Le *sulfure de plomb* est la *galène* ou *alquifoux*. Le *sulfure de potasse* est le *foie de soufre*, ainsi nommé parce qu'il a la couleur du foie des animaux, etc. (S.)

SULFUREUX et SULFURIQUE (*chimie*). V. l'article ACIDE (S.)

SUPÈRE. *Superus* (*botan.*) Terme qui est la traduction littérale du mot latin employé par Linnæus pour indiquer la situation d'une partie qui est placée sur une autre, ou qui lui est supérieure; mais il n'est pas synonyme de *supérieur* (*superior*), par lequel on l'a souvent traduit en français. *Supérieur* est un comparatif qui exprime ordinairement la situation relative de deux choses ou de deux parties de même nature ou de même état, dont l'une est supérieure parce qu'elle est au-dessus, et l'autre inférieure, parce qu'elle est dessous; comme en parlant d'un arbre, si l'on dit les branches supérieures, on sous-entend qu'il y en a d'inférieures. *Supère* n'est pas un comparatif; il indique seulement la position d'une partie, sans aucune corrélation ni analogie dans la forme et dans les fonctions. Cette remarque grammaticale est également applicable au mot INFÈRE.

Ovaire supère (*ovarium s. germen superum*). C'est celui qui est libre au fond de la fleur, et distinct de tous les autres.

Cette dénomination, que les botanistes, à l'exemple de Linnæus, ont employée comme étant opposée à celle d'*ovaire infère*, ne l'est pas; elle manque d'exactitude, et doit être rejetée. Depuis quelques années on lui a substitué, avec beaucoup de raison, celle d'*ovaire libre*.

Fleur supère (*flos superus*). Celle dont l'ovaire infère porte les autres parties de la fleur, comme par exemple dans les *ombellifères*. Cette dénomination est encore plus inexacte que la précédente. Le mot *fleur* présente nécessairement l'idée de toutes les parties qui la composent; mais, dans ce cas, il n'y en a que quelques-unes qui soient *supères*, relativement à une autre. Les fleurs femelles de quelques myriophylles, hydrocharidées, ayant leur ovaire infère, seraient donc regardées comme des fleurs *supères*, quoiqu'elles ne soient composées que de deux parties dont aucune ne peut être regardée comme *supère* relativement à l'autre, puisqu'elles sont cohérentes (V.)

SUPERFÉTATION (*anat.*) Conception d'un nouveau fœtus après la formation d'un premier, dans la matrice des femmes et des femelles d'animaux.

Super, en latin, veut dire *sur*, *par-dessus*, et *fetare*, *concevoir*; concevoir par-dessus (S.)

SUPERFICIE (*sciences diverses*). Synonyme de *surface* (S.)

SUPERPOSÉES (GRAINES). *Semina superposita* (*botan.*) On leur donne ce nom lorsqu'elles sont posées l'une sur l'autre en série longitudinale, comme dans la tulipe et plusieurs liliacées (V.)

SUPERPURGATION (*méd.*) Cette expression est tirée du

latin *super*, sur ; au-dessus, et *purgare*, purger ; purger au-dessus. Elle désigne une purgation excessive, effet de médicamens trop irritans, ou donnés à trop fortes doses (S.)

SUPINATION. *Supinatio* (*sciences génér.*) Mouvement d'une partie qui se fait de bas en haut en se rapprochant du corps dont elle dépend, ou auquel elle est attachée. Quand on a le bras étendu, le fléchir, et rapprocher la main de la poitrine ou de la bouche, c'est exécuter le mouvement de *supination*.

Lorsque les parties restent dans cette situation, mais dans un état de repos, c'est un état de *supination*. V. aussi RÉSUPINATION (V.)

SUPPOSITOIRE (*méd. et art vét.*) Mot formé du latin *supponere*, mettre dessous. C'est un médicament solide, long et arrondi, que l'on introduit dans le fondement pour provoquer des évacuations.

Les vétérinaires emploient fréquemment les *suppositoires* dans le traitement des maladies des chevaux (S.)

SUPPURATION (*méd.*) C'est le changement en PUS des humeurs arrêtées sur quelque point du corps (S.)

SUPPURATIF (*méd.*) Médicament qui détermine la SUPPURATION (S.)

SUPPURER (*méd.*) Jeter du PUS. Les abcès, les plaies, les ulcères *suppurent* (S.)

SURANDOUILLER (*chasse*). C'est le second CORS de la TÊTE du cerf, du chevreuil et du daim (S.)

SURCOMPOSÉ. *Supradecompositus* (*botan.*) Qui est composé ou divisé plus de deux fois. La feuille *surcomposée* est celle dont les PÉTIOLES secondaires sont eux-mêmes divisés ou subdivisés (V.)

SURJEON. *Surculus* (*jard.*) C'est un jet ou jeune pousse sortant de la terre ou du bas de la tige d'un arbre ou d'un arbrisseau (V.)

SUROS (*art vét.*) EXOSTOSE qui vient au CANON du cheval (S.)

SURPRISE (*chasse*). C'est le nom d'une chasse aux lapins, qui se fait en se promenant lentement dans une garenne ou dans un bois peuplé de ces animaux, et en s'arrêtant de temps en temps près d'un terrier pour les surprendre et les tirer (S.)

SUTURAL. *Suturalis* (*botan.*) Se dit de ce qui naît ou dépend d'une SUTURE. Le style des LÉGUMINEUSES est *sutural*;

les graines des plantes de cette famille sont *suturales*, parce qu'elles sont attachées à l'une des *sutures* (V.)

SUTURE (*méd.*) Réunion des parties séparées par une plaie. Elle se fait avec une aiguille, du fil ou de la soie.

On appelle *point de suture* le point que fait l'opérateur pour réunir les lèvres des plaies.

Sutura est un mot latin qui signifie *couture* (S.)

SUTURE. *Sutura* (*botan.*) C'est une impression ordinairement longitudinale, plus ou moins marquée, indiquant la réunion, la soudure ou la commissure de deux parties (V.)

SYLVAIN (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe par APPROCHE, sur tige, avec deux têtes croisées (S.)

SYLVATIQUE. *Sylvaticus* (*botan.*) Qui croît dans les forêts. Ce mot est formé de *sylva*, forêt (V.)

SYLVESTRE. *Sylvestris* (*botan.*) Qui vient sans culture; qui habite les bois et les lieux sauvages. Ce mot est la traduction du latin formé de *sylva*, forêt. On le dit principalement par opposition à quelque plante analogue qui est cultivée, ou qui croît spontanément dans les terrains cultivés (V.)

SYMPÉTALIQUES (ÉTAMINES). *Stamina sympetalica* (*botan.*) Dénomination formée de deux mots grecs, *syn*, réunion ou réunis, et *petalon*, pétale; c'est-à-dire, étamines cohérentes avec les pétales. C'est lorsque les étamines réunissent les pétales par leur base, de manière à donner à une corolle véritablement polypétalée, l'apparence de monopétale. La plupart des *malvacées* ont des étamines *sympétaliques* (V.)

SYMPHYSE (*anat.*) Mot grec qui signifie la liaison naturelle des os entr'eux, et la réunion des passages naturels du corps. La *symphyse* des mâchoires, ou *symphyse maxillaire*, la *symphyse* des narines, du vagin, etc. (S.)

SYMPTOMATIQUE (*méd.*) Epithète de ce qui tient de la nature des SYMPTÔMES, ou qui a quelque rapport avec eux. Une fièvre, une évacuation sont *symptomatiques*, lorsqu'elles ne sont que des *symptômes* de la maladie principale (S.)

SYMPTOMATOLOGIE (*méd.*) L'étymologie de ce mot en est la définition. *Symptôma* en grec signifie *symptôme*, et *logos*, discours; discours des symptômes. Partie de la médecine qui traite des SYMPTÔMES (S.)

SYMPTÔME (*méd.*) En grec, *sumptôma*. Les *symptômes* dans une maladie sont les accidens qui font juger de sa nature et de son issue. *Symptôme* favorable, *symptôme* fâcheux (S.)

SYNANTHÉRIQUES (ÉTAMINES). Mot composé du grec, *syn*, ensemble, et *anthera*, ce qui veut dire *anthères réunies ensemble*. Ce mot nouveau et peu usité signifie la même chose que SYNGÉNÉSIQUE; il est plus expressif (V.)

SYNCARPE. *Syncarpium* (*botan.*) Fruit composé de plusieurs petits fruits comme soudés les uns aux autres, et provenant d'une seule fleur polygynique. Les *magnolias*, les *anones* fournissent des exemples de cette sorte de fruit, qu'il ne faut pas confondre avec un assemblage de fruits provenant d'autant de fleurs distinctes, tel que celui de l'ananas. Ce mot est formé du grec *syn*, ensemble, et *carpon*, fruit; fruits ensemble, ou fruits composés de la réunion de plusieurs fruits (V.)

SYNCOPE (*méd.*) Mot grec, qui signifie *retranchement*. C'est une défaillance subite, un *retranchement* total des forces (S.)

SYNGÉNÉSIE. *Syngenesia* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs *syn*, ensemble, et *genesis*, génération. La *syngénésie* est la XIXe classe du système de Linnæus; elle renferme les plantes qui ont plusieurs étamines, réunies en forme de tube ou de cylindre, par leurs anthères, et quelquefois, mais rarement, par leurs filamens. Cette classe renferme trois familles très-nombreuses, celle des CHICORACÉES, celle des CORYMBIFÈRES, et celle des CYNAROCÉPHALES (V.)

SYNGÉNÉSIQUE. *Syngenesicus* (*botan.*) Qui appartient ou est relatif à la SYNGÉNÉSIE (V.)

SYNONYME (*grammaire*). Expression grecque (*sunónumos*), par laquelle on désigne des mots différens qui ont une signification semblable ou presque semblable. Par exemple, *aimer* et *chérir* sont deux *synonymes*, ou deux termes *synonymes*, car ce mot est en même temps substantif et adjectif.

Rigoureusement parlant, il n'existe point de *synonymes* exacts dans notre langue (S.)

SYNONYMES. *Synonyma* (*botan.*) Ce sont les noms différens tant génériques que spécifiques, donnés par les auteurs aux plantes qu'ils ont décrites. Ce mot est composé de deux mots grecs, *syn*, ensemble, et *onymon*, nom; c'est-à-dire, *réunion de noms*. Le nom différent imposé par chaque auteur est un *synonyme* (V.)

SYNONYMIE. *Synonymia* (*botan.*) Terme composé de deux mots grecs, *syn*, ensemble, et *onymia*, noms ou dénominations; il signifie réunion de *synonymes*.

Un être, une substance, une action, une idée, ont souvent deux ou plusieurs noms pour les désigner, ou qui

expriment le même sens. Chacun de ces mots est un *synonyme*.

Dans la botanique, les *synonymes* sont les différens noms que les auteurs ont donnés à chaque plante dans les langues anciennes et modernes. La *synonymie* est la science de les connaître, de les rassembler, de les choisir et de les rapporter à la plante à laquelle ils appartiennent. Dans les grands ouvrages, on cite ordinairement la *phrase* qui les suit, et qui donne son caractère spécifique, et l'on indique les meilleures figures qui en ont été publiées. Ce travail est appelé la *concordance de la synonymie* ou des *synonymes*.

Synonymie se dit aussi de la chose même, du choix, de la réunion, quand elle est faite. On dit d'un ouvrage que la *synonymie* en est exacte, quand elle est faite avec soin; on appelle *synonymie complète*, celle où l'on a réuni pour chaque plante les *synonymes* par lesquels elle est désignée dans tous les auteurs qui en ont parlé; *synonymie choisie*, ou simplement, *choix de synonymes*, lorsqu'il n'y en a qu'un petit nombre choisi dans les auteurs principaux.

Il ne faut pas confondre la *synonymie* avec la NOMENCLATURE; ces deux mots ne signifient pas la même chose. La nomenclature est l'art de donner un nom à une plante nouvelle, ou de trouver, par le moyen d'une méthode ou d'un système, celui qu'on lui a donné.

Dans la botanique, de même que dans la littérature, *homonyme* ou *homonymie* sont l'opposé de *synonyme* et de *synonymie*. C'est quand deux êtres ou plusieurs plantes ont le même nom. L'*homonymie* se trouve quelquefois dans la botanique; mais elle est presque toujours une erreur passagère, lorsqu'elle vient de la part des auteurs et qu'elle n'est pas populaire. Elle n'est pas le sujet d'un travail qui soit désigné par un nom particulier (V.)

SYNOPSIS. *Synopsis* (*botan.*) Terme latin adopté en français, primitivement grec, composé de *syn*, ensemble, réunion, et de *ops*, *opsis*, face, traits, visage. Il signifie *esquisse, ébauche, plan* ou *tableau*. On donne ce nom à quelques ouvrages de botanique, qui ne donnent que l'énumération des plantes distribuées dans un ordre méthodique avec l'indication du caractère essentiel qui les distingue, ce qui fait connaître les principaux traits de leur physionomie. *Synopsis plantarum*, *synopsis* ou tableau des plantes (V.)

SYNOPTIQUE. *Synopticus* (*botan. et hist. nat.*) Adjectif de tout genre, dérivé de SYNOPSIS. Une méthode *synoptique* est celle qui procède à la manière de l'analyse, par des divisions et subdivisions nombreuses et successives, établies

chacune sur un trait de dissemblance ; telle est la méthode que M. de Lamarck a suivie dans sa *Flore française* (V.)

SYNOVIAL (*anat.*) Epithète de ce qui a rapport à la SYNOVIE (S.)

SYNOVIE (*anat.*) Ce mot est d'une origine incertaine. Il a été inventé par Paracèlse pour désigner l'humeur onctueuse et claire, qui sert à humecter, à LUBRIFIER les articulations, et à faciliter le mouvement des jointures (S.)

SYNTHÈSE. *Synthesis* (*botan.*) Terme latin avec une terminaison française, primitivement grec, composé de *syn*, ensemble, et de *thesis*, procédé, question. La *synthèse* est une méthode de composition ; elle est opposée à l'ANALYSE (V.)

SYNTHÉTIQUE. *Syntheticus* (*botan.*) Adjectif de tout genre, dérivé de SYNTHÈSE. Une *méthode synthétique* est celle qui compose, qui réunit ; elle est opposée à la *méthode analytique* ou *synoptique* (V.)

SYSTÉMATIQUE. *Systematicus* (*botan.*) Qui est distribué suivant le principe et l'ordre d'un SYSTÊME, qui en dépend ou s'y rapporte. On appelle aussi *botanistes systématiques* ou *systématistes*, ceux qui classent les plantes suivant un système ; c'est-à-dire, d'après un principe unique et général, diversement combiné ou modifié. Linnæus est le seul, jusqu'ici, auquel on puisse donner ce titre créateur, mais on le donne aussi aux botanistes qui ont adopté son système.

L'épithète de *systématique*, n'a pas en botanique l'acception qu'elle a dans la plupart des autres sciences et dans la littérature, où elle désigne un homme qui a une opinion singulière, qui a établi un principe idéal, très-souvent faux, dont toutes les conséquences, soit en physique, soit en métaphysique, sont nécessairement fausses. L'adoption du mot *systématistes*, qui est l'opposé de *méthodistes*, empêcherait l'équivoque dans la signification, et en déterminerait la différence (V.)

SYSTÊME. *Systema* (*botan.*) Ce mot a des acceptions très-différentes, en philosophie, en morale, en physique, en métaphysique, en anatomie, en chimie, etc. On ne le considère ici que sous le seul rapport du sens qu'il a généralement dans l'astronomie, la botanique et l'histoire naturelle.

Un *systême* est l'arrangement, la distribution ou la classification des divers êtres ou objets physiques, tels que minéraux, végétaux et animaux, d'après un seul principe universel et invariable, mais qui peut être considéré sous des modes différens, sans être altéré.

Voilà en quoi le *systême* diffère de la MÉTHODE, qui a le

même but, et arrive au même résultat; mais dont les moyens peuvent être nombreux, n'avoir aucun rapport entr'eux, être variés autant qu'on le veut, ou que cela peut être nécessaire.

Le *systême* de Linnæus est appelé *systême sexuel*, parce qu'il est fondé sur le sexe des plantes et les organes sexuels, c'est-à-dire, les étamines considérées comme organes mâles, et les pistils comme organes femelles.

Les classes sont établies sous le principe unique des étamines, considérées sous les cinq rapports, 1° de leur nombre; 2° de leur situation ou de leur insertion; 3° de leur grandeur relative; 4° de leur adhérence ou réunion; 5° de leur absence.

Tous les végétaux sont distribués en vingt-quatre classes, dont chacune est désignée par un nom particulier. La MONANDRIE est la Ire classe; la DIANDRIE la IIe classe, la TRIANDRIE la IIIe, la TÉTRANDRIE la IVe, la PENTANDRIE la Ve, l'HEXANDRIE la VIe, l'HEPTANDRIE la VIIe, l'OCTANDRIE la VIIIe, l'ENNÉANDRIE la IXe, la DÉCANDRIE la Xe, la DODÉCANDRIE la XIe, l'ICOSANDRIE la XIIe, la POLYANDRIE la XIIIe, la DIDYNAMIE la XIVe, la TÉTRADYNAMIE la XVe, la MONADELPHIE la XVIe, la DIADELPHIE la XVIIe, la POLYADELPHIE la XVIIIe, la SYNGÉNÉSIE la XIXe, la GYNANDRIE la XXe, la MONOECIE la XXIe, la DIOECIE la XXIIe, la POLYGAMIE la XXIIIe, la CRYPTOGAMIE la XXIVe classe.

Les treize premières classes sont divisées en ORDRES, qui sont fondés sur le nombre des pistils. MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, TÉTRAGYNIE, PENTAGYNIE, HEXAGYNIE et POLYGYNIE, lorsqu'ils sont en nombre indéterminé.

La quatorzième classe, la DIDYNAMIE, est divisée en deux ordres très-naturels et très-faciles à déterminer : l'un est celui de la GYMNOSPERMIE; l'autre est celui de l'ANGIOSPERMIE. La quinzième classe, la TÉTRADYNAMIE, a aussi deux ordres très-naturels, l'ordre des SILICULEUSES, et celui des SILIQUEUSES. Tous les ordres des classes suivantes, excepté ceux de la SYNGÉNÉSIE et de la CRYPTOGAMIE, sont fondés sur les caractères classiques de toutes les classes qui les précèdent. La MONADELPHIE, qui est la seizième classe, est divisée en *ordres* de *pentandrie*, de *décandrie*, de *polyandrie*, quand les étamines qui sont réunies en un corps par leurs filamens, sont au nombre de cinq, de dix, ou en très-grand nombre. La dix-septième classe, la DIADELPHIE, est divisée en *hexandrie*, en *octandrie*, en *décandrie*, quand les étamines, réunies en deux corps par leurs filamens, sont au nombre de six, de huit, de dix. La dix-huitième classe, la POLYADELPHIE, est aussi divisée suivant les mêmes principes; elle a les ordres *pentandrie*, *icosandrie* et *polyandrie*, quand les étamines, réunies en plusieurs corps, sont au nombre de cinq, ou une

vingtaine insérées sur le calice, ou bien qu'elles sont en nombre indéfini, et qu'elles n'ont leur insertion ni sur le calice, ni sur le pistil.

On trouve la définition ou l'explication de chacun de ces mots à leur article dans l'ordre alphabétique (*).

On donne aussi le nom de *systême* à un ouvrage dans lequel on trouve le nom et une *phrase* qui fait connaître le caractère essentiel de toutes les plantes et de tous les animaux connus, classés suivant le systême de Linnæus, tels sont le *systême des végétaux* (*systema vegetebilium*), le *systême de la nature* (*systema naturæ*), du même auteur (V.)

SYZYGIES (*phys.*) Les astronomes ont donné ce nom aux CONJONCTIONS et aux OPPOSITIONS des planètes. Le mot grec *suzugia* signifie *conjonction.*

La nouvelle et la pleine lune arrivent dans les *syzygies* de cet astre.

Les éclipses n'ont lieu que dans les *syzygies* (S.)

T.

TABLIER (*économ. rur.*) Morceau carré de grosse toile, que l'on attache sous le ventre des béliers pour les empêcher de saillir les brebis. C'est ce que l'on appelle le *tablier des béliers.*

On nomme *tablier des ruches* le support en bois ou en pierre sur lequel pose la ruche; il doit la déborder de quelques pouces (S.)

TACHÉ. *Maculatus* (*botan.*) Qui est marqué d'une ou plusieurs taches dont on détermine le nombre. On dit *unitaché*, *bitaché*, *tritaché*, etc. La pulmonaire officinale, l'arum vulgaire, le géranium maculé ont les feuilles *tachées*, le ciste *taché* (*cistus guttatus*) a une tache sur chacun des cinq pétales de sa corolle (V.)

TACHETÉ. *Maculasus* (*botan.*) Marqué de plusieurs taches dont on ne détermine pas le nombre (V.)

TAÇON (*agric.*) Maladie du safran, contagieuse et produite par les pluies ou par l'humidité du terrain. C'est une espèce d'ulcère qui attaque l'oignon et le fait périr (S.)

(*) *Voyez* à la fin du volume, le Tableau du Systême de Linnæus, et celui de la Méthode naturelle de M. de Jussieu.

TACONÉ (*vignes*). Un raisin *taconé* est celui dont la peau est marquée de taches de brûlure, occasionnées par l'effet des rayons du soleil qui traversent les gouttes d'eau restées sur les grains après une petite pluie (S.)

TÆNIA (*hist. nat., méd. et art vét.*) Ce mot est latin et signifie *un ruban*, *une bandelette*. On en a fait le nom d'un ver intestin, long et plat qui a la forme d'un ruban et qui vit dans l'estomac et dans les intestins des hommes et des animaux.

Il y a plusieurs espèces de *tænia*; celle que l'on appelle *solitaire* est la plus difficile à détruire.

Les chevaux, les moutons et les chiens sont tourmentés fréquemment par les *tænia*.

Quelques auteurs ont donné la dénomination de *tænia globuleux* à l'espèce d'HYDATIDE qui se loge dans la tête des bêtes à laine et leur donne le TOURNIS (S.)

TAFIA (*arts et m.*) C'est le nom que les habitans des colonies françaises de l'Amérique donnent à l'eau-de-vie de sirop de sucre, que les Anglais appellent RUM (S.)

TAIE (*méd.*) Pellicule blanche placée devant la CORNÉE transparente de l'œil. La *taie* obscurcit la vue. V. ALBUGO (S.)

TAILLADES (*méd.*) Incisions plus profondes que les simples SCARIFICATIONS (S.)

TAILLE (*forêts*). TAILLIS de vingt à trente ans.

De trente à quarante ans c'est une *haute-taille* (S.)

TAILLE (CHARGÉ A LA) (*agric.*) On dit qu'un arbre ou une branche sont *chargés à la taille* lorsqu'ils sont taillés long.

Quand au contraire on les taille court, on dit qu'ils sont *déchargés à la taille* (S.)

TAILLIS (*forêts*). Ce sont les jeunes bois mis en coupe réglée, pour être abattus avant qu'ils aient quarante ans.

Le *taillis*, proprement dit, est un bois qui n'a pas plus de dix ans. De dix à vingt ans il prend le nom de *jeune taillis*. De vingt à trente ans, il s'appelle *taille*, et de trente à quarante ans, *haute-taille* (S.)

TALE. *Talea* (*agric.*) Nom formé du latin *talea*. On le donne aux drageons, aux rejets et aux jeunes tiges qui partent de la racine principale des plantes annuelles ou herbacées, et qui en poussent quelquefois elles-mêmes, et font par leur réunion une touffe plus ou moins large, suivant l'espèce de la plante; telles sont les *tales* que produisent le froment, le seigle. Ce mot semble être plus particulièrement affecté aux plantes céréales (V.)

TALER (*agric.*) Verbe qui signifie pousser des *tales* ou multiplier les tiges dès la racine et faire touffe. On dit communément que les blés *talent*, qu'ils ont bien *talé*, lorsqu'ils poussent ou qu'ils ont poussé plusieurs tiges, et qu'ils commencent à monter en tuyaux (V.)

TALON (*agric.*) Partie inférieure d'une bouture coupée sur du vieux bois (S.)

TALON (*agric.*) Partie de derrière du SEP d'une charrue, couverte d'une plaque de fer, afin qu'en traînant continuellement il s'use moins vite (C.)

TALONS FERRÉS (*art vét.*) V. ENCASTELURE (S.)

TALUS (*arch. et jard.*) Inclinaison que l'on fait prendre à un mur ou à un terrain. Cette inclinaison donne plus de solidité au premier et plus de grâce au second (S.)

TAN (*arts et m.*) C'est l'écorce de chêne, réduite en poudre et destinée au TANNAGE des peaux (S.)

TANGUE (*agric.*) Débris de plantes marines, de coquillages et d'autres animaux qui vivent dans les eaux de la mer, mêlés par les flots avec du sable et de l'argile.

Ce mélange naturel est un excellent engrais qu'emploient les cultivateurs de la Normandie (S.)

TANNÉE (*arts, agric. et jard.*) C'est le TAN qui a servi au TANNAGE des cuirs. On forme avec la *tannée* des mottes à brûler. Elle est un bon engrais pour les terres dures et froides, aussi bien que pour les prairies; et les jardiniers l'emploient à faire des couches qui conservent une chaleur modérée plus longtemps que celles de fumier de cheval. Les débris des couches de *tannée* peuvent servir d'engrais, mais moins puissant qu'avant le tannage (S.)

TANNIN (*chimie*). Principe particulier qui se trouve en grande quantité dans les écorces de chêne, du châtaignier, du marronier d'inde, dans la noix de galle, dans le cachou, etc. On l'appelait *principe astringent*. Le nom de *tannin* lui a été donné parce qu'il a la propriété de tanner les substances animales (S.)

TARARE (*économ. rur.*) C'est une machine qui sert à vanner et à cribler les grains. Une manivelle tournée par un homme fait mouvoir sans peine le ventilateur, dont le vent enlève la paille et la pousse au dehors, à l'instant où le grain tombe de la tremie; il retombe ensuite sur un grillage que le mouvement d'impression agite: le plus lourd passe au travers et tombe sur un autre grillage incliné, tandis que le grain faible et léger tombe à côté (C.)

TARDIFLORE. *Tardiflorus* (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne une plante, un arbrisseau qui fleurit tard (V.)

TARÉ (*forêts*). On appelle *arbre taré* celui que des défauts rendent inutile pour le bois de service, et dont le prix est par conséquent très-diminué (S.)

TARIÈRE (*agric.*) V. SONDE (S.)

TARRIAU (*agric.*) V. SONDE (S.)

TARSE (*anat.*) En grec le mot *tarsos* signifie une claie, sur laquelle on met différentes choses à sécher. On en a fait le nom de la partie du pied qui tient immédiatement à la jambe, et qui étant composée de huit os forme comme une espèce de claie.

Dans l'homme cette partie se nomme communément le *coup-de-pied*. Dans les quadrupèdes et les oiseaux, les personnes qui ne connaissent pas l'anatomie comparée, prennent le *tarse* pour la jambe (S.)

TARTRE (*chimie*). Sel que l'on retire communément de la lie de vin. C'est le *tartrite de potasse* de la chimie moderne.

Le *tartre* se dépose de lui-même dans les tonneaux remplis de vin; il est rouge dans les vins rouges, et blanc dans les vins blancs. Dans cet état le *tartre* n'est pas pur.

Dans un *vocabulaire* destiné à indiquer la propriété des mots, il n'est pas hors de propos de faire observer que c'est à tort que l'on donne ordinairement le nom de *tartre* au dépôt qui se forme sur les dents. Il n'a rien de commun avec le *tartre*, et c'est du *phosphate de chaux* (*terre animale* ou *terre des os*) déposé sur les dents par la salive (S.)

TARTRITE ACIDULE DE POTASSE (*chimie*). V. ACIDULE (S.)

TARTRITES (*chimie*). Sels formés par la combinaison de l'ACIDE *tartareux* avec différentes BASES.

Les chimistes modernes nomment la crême de tartre *tartrite acidule de potasse* ou ACIDULE *tartareux*; l'émétique, *tartrite antimonié de potasse*; le sel de seignette, *tartrite de potasse et de soude*, etc. (S.)

TASSE D'ARGENT (*économ.*) Elle sert aux vignerons et aux marchands de vin, avec cette attention que si c'est pour vendre du vin il faut qu'elle soit d'un argent très-blanc, tandis que si c'est pour un acheteur, il faut que l'argent soit plus mat; cette différence fait que le même vin a deux nuances différentes dans ces deux tasses (C.)

TASSEAU (*arts*). Petit morceau de bois qui sert à soutenir une planche, une tablette, un châssis (S.)

TAUPE (*art vét.*) Tumeur FLEGMONEUSE qui naît à la partie supérieure de l'encolure du cheval près du sommet de la tête. Son nom lui est venu de sa ressemblance avec le travail de la taupe ou la taupinière.

Les bœufs sont plus rarement attaqués de la *taupe* que les chevaux; elle prend le nom d'*écrouelles* dans ces animaux (S.)

TAUPINIÈRE (*hist. nat. et agric.*) Monticule formé par le travail de la taupe. Les prés sont souvent couverts de *taupinières* qui nuisent à la récolte de l'herbe. Il est important de répandre sur la surface de la prairie la terre de ces monticules (S.)

TAURELLIÈRES (*économ. rur.*) On appelle ainsi les vaches qui étant sujettes à avorter, restent maigres, recherchent souvent le taureau et conçoivent difficilement (S.)

TAVELÉ (*botan., zoologie et arts*). Qui a des *tavelures*, qui est moucheté, qui est plein de taches, de mouchetures, comme la peau de certains animaux. On dit que la peau est *tavelée*, ou qu'elle commence à se taveler. Plusieurs espèces de bois étrangers sont quelquefois *tavelés* (V.)

TAVELURES (*botan., zoologie et arts*). Taches, mouchetures que l'on voit sur la peau de quelques animaux, et quelquefois sur certains bois (V.)

TAYON (*forêts*). Dénomination assez commune du baliveau de trois coupes (S.)

TECHNIQUE (*arts et m.*) Cet adjectif est tiré du grec *technikos*, qui veut dire *artificiel*. On l'applique principalement aux termes qui sont affectés aux arts (S.)

TECHNOLOGIE (*arts et m.*), du grec *techné*, art, et *logos*, discours; discours, traité des arts (S.)

TÉGUMENT (*anat.*) Mot latin, *tegumentum*, qui désigne une couverture, une enveloppe. La peau, l'épiderme et la membrane cellulaire sont les *tégumens* du corps (S.)

TÉGUMENT. *Tegumentum, s. integumentum* (*botan.*) Dérivé du latin *tegere*, couvrir. Ce qui couvre, ce qui enveloppe. Gaertner a donné le nom de *tégument propre* (*integumentum proprium*) à la pellicule ou enveloppe immédiate de l'amande d'une graine (V.)

TEIGNE (*agric.*) Maladie des arbres, que l'on appelle aussi GALE (S.)

TEINTURIEN. *Tinctorius* (*botan. et arts*). Qui est ou peut être d'usage dans l'art de la teinture. Quoique ce mot

soit le seul qui réponde au mot latin, il est très-rarement employé. TINCTORIAL est plus en usage (V.)

TÉMOIN (*forêts*). Les forestiers donnent le nom de *témoins* AUX PIEDS CORNIERS, PAROIS, ARBRES *de lisière*, PIEDS TOURNANS, qu'il est défendu d'abattre dans les ventes, et qui en sont, pour ainsi dire, les *témoins*.

On appelle aussi *témoins* les morceaux de tuile et de charbon que l'on met au pied des bornes, pour être les *témoins* incorruptibles de l'emplacement de ces limites (S.)

TEMPÉRANT (*méd.*) Epithète des remèdes qui modèrent, calment, tempèrent l'effervescence du sang, des humeurs. Elle vient du latin *temperare*, verbe qui équivaut aux trois verbes français énoncés ci-dessus (S.)

TEMPORAL (*anat.*) Epithète de ce qui a rapport aux tempes. L'os *temporal*, la veine *temporale* (S.)

TENACE (*phys.*) Epithète d'un corps qui a de la TÉNACITÉ (S.)

TENACE. *Tenax* (*botan. et méd.*) Ce mot a diverses acceptions. En botanique, on le dit de tout corps qui s'accroche à ce qui le touche, et s'en détache difficilement, parce qu'il est muni de petites pointes hameçonnées ou de poils crochus, comme le calice commun de la bardane, les graines et les feuilles du grateron (*galium apparine*), etc.

Dans une autre acception, on appelle *tenaces* les feuilles ou tiges du jonc qui servent à attacher les plantes et la vigne; le spart, dont on fait des tapis, des nattes, et des toiles grossières; le *phormium tenax*, improprement appelé lin de la nouvelle Zélande, dont les feuilles sont pourvues de fibres extrêmement *tenaces*, dont on fait d'excellens cordages pour la marine.

En médecine, on appelle *tenaces* des humeurs extrêmement visqueuses et gluantes (V.)

TÉNACITÉ (*phys.*) Propriété de certains corps qui soutiennent un grand tiraillement, une forte percussion sans se rompre (S.)

TÉNACITÉ. *Tenacitas* (*botan.*) Propriété d'un corps qui s'accroche, s'agglutine et se détache difficilement; *ou bien*, dont les fibres, le tissu, ne se déchirent et ne se rompent que difficilement (V.)

TENANS (*agric.*) C'est le contraire d'*aboutissant*; c'est-à-dire que ce terme indique le voisinage le long des côtés d'une pièce de terre, au lieu que les *aboutissans* viennent joindre les extrémités de cette pièce. Les actes de ventes, de décla-

rations, etc., désignent toujours les *tenans*, comme les ABOUTISSANS (S.)

TENDANCE (*phys.*) C'est l'effort que fait un corps pour se porter vers un point. Tous les corps terrestres ont une *tendance* vers le centre de la terre.

Ce mot dérive du verbe latin *tendere*, tendre vers (S.)

TENDINEUX (*anat.*) Partie qui a la consistance des TENDONS (S.)

TENDON (*anat.*) Partie solide, qui forme ordinairement l'extrémité d'un MUSCLE. Ce mot vient du latin *tendo*, dérivé du verbe *tendere*, tendre (S.)

TENDON-FÉRU (*art vét.*) Contusion que le cheval se fait au TENDON qui va du genou et du jarret au pied, par le choc d'un de ses fers. On l'appelle aussi *nerférure* (S.)

TENDRON (*agric. et forêts*). On donne ce nom aux nouvelles pousses des arbres et de plusieurs plantes potagères, aux rejetons des choux. Des *tendrons de choux;* les chèvres ont brouté les *tendrons des bois* (V.)

TENDUE (*chasse*). C'est une réunion de piéges que l'on emploie pour prendre les petits oiseaux. Dans les contrées où le passage des oiseaux est abondant, on fait, en automne, des *tendues* dans les bois, et c'est un petit revenu pour les propriétaires, qui afferment le droit de faire des *tendues*, et pour ceux qui les font (S.)

TÉNIA (*hist. nat. et méd.*) V. TAENIA (S.)

TENSION (*phys. et méd.*) Action par laquelle un corps est tendu.

Les médecins disent qu'il y a *tension* dans quelque partie du corps, lorsqu'il y a de la roideur dans les fibres.

Ce mot vient du latin *tendere*, tendre (S.)

TENTE (*méd.*) Charpie roulée, liée par un fil et rabattue par un bout, pour former comme un clou à tête ronde. On introduit les *tentes* dans les plaies et dans les ulcères (S.)

TENU. *Tenuis* (*phys. et botan.*) Se dit d'un corps qui est fort délié, qui est peu compacte (V.)

TENUITÉ. *Tenuitas* (*phys. et botan.*) Qualité d'une chose TENUE, mince, déliée (V.)

TÉRÉBENTHINE DU SOLEIL (*arts et m.*) L'on nomme ainsi la partie la plus fluide du CALIPOT, qui reste au fond des vases dans lesquels on le recueille (S.)

TÉRÉBINTHACÉES (les). *Terebinthaceæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend sa dénomination du térébinthe (*pistacia*

terebinthus), avec lequel tous les genres qui la composent ont beaucoup d'analogie (V.)

TÉRÉBRATION. *Terebratio* (*phys. et économ. domest.*) Action de perforer, de percer avec une vrille ou une tarière, l'écorce et une partie du tronc d'un arbre pour en faire découler un fluide qui est la sève mêlée avec une portion de SUC PROPRE. Par la *térébration* du bouleau, on en retire une liqueur sucrée, agréable à boire et très-abondante; on retire de même de plusieurs érables une liqueur sucrée, dont on prépare une sorte de sucre; c'est ainsi qu'on en retire, au Canada, de l'érable à sucre. Cette opération doit être faite au commencement du printemps, au premier mouvement de la sève (V.)

TÉRENCE (GREFFE) (*agric.*) Greffe par SCIONS de côté, placée en cheville dans la tige du sujet (S.)

TÉRET. *Teres* (*botan.*) Se dit d'une tige, d'un pédoncule ou autre partie qui est cylindrique, solide, lisse, sans angles saillans, ni rentrans, sans aucun sillon (V.)

TÉRETIUSCULE. *Teretiusculus* (*botan.*) Qui est presque TÉRET (V.)

TERGÉMINÉE (FEUILLE). *Folium tergeminum* (*botan.*) Celle dont le PÉTIOLE commun se bifurque au sommet en deux pétioles secondaires, dont chacun est muni de trois folioles, l'une à la base externe, et les deux autres terminales (V.)

TERMINAL. *Terminalis* (*botan.*) Qui occupe ou forme le sommet d'une partie quelconque, qui la termine. Un épi, un corymbe, un thyrse *terminal*. Les *fleurs terminales*. Cet adjectif est l'opposé d'AXILLAIRE, de LATÉRAL (V.)

TERMINOLOGIE. *Terminologia* (*sciences et arts*). Mot composé de *termina*, termes, mots, et de *logos*, discours. La *terminologie* est la connaissance des termes scientifiques ou TECHNIQUES; chaque science, chaque art a les siens (V.)

TERRE ALUMINEUSE (*agric.*) Espèce d'ARGILE. V. aussi ALUMINE (S.)

TERRE ANGLAISE (*phys.*) V. ARGILE (S.)

TERRE ARGILEUSE (*agric.*) Dans son état de pureté, cette terre est l'ALUMINE de la chimie moderne. On lui refuse toute fertilité (S.)

TERRE CALCAIRE (*agric.*) V. CALCAIRE (S.)

TERRE DE COLOGNE (*phys.*) V. ARGILE (S.)

TERRE CRAYEUSE, ou CALCAIRE (*agric.*) Quand cette

terre est pure, les chimistes l'appellent LA CALCAIRE. Elle n'admet aucune végétation (S.)

TERRE FORTE (*agric.*) Les agriculteurs connaissent généralement sous ce nom une terre compacte et serrée, qui contient beaucoup d'ARGILE. Les *terres fortes* sont d'une culture difficile, et elles ont le défaut de trop retenir l'eau (S.)

TERRE FRANCHE (*agric.*) Mélange de terreau, d'argile, de sable ou de *calcaire*, dans des proportions qui le rendent d'une culture facile et d'une grande fertilité (S.)

TERRE FROIDE (*agric.*) On donne cette dénomination aux terres argileuses, ou marneuses, et en même temps un peu humides. Ces sortes de terres ne sont ni aisées à mettre en valeur, ni très-productives (S.)

TERRE GLAISE (*agric.*) V. ARGILE (S.)

TERRE GRASSE (*agric.*) V. ARGILE (S.)

TERRE LÉGÈRE (*agric.*) Terre qui n'a point de consistance et qui se remue facilement (S.)

TERRE OCREUSE (*agric.*) V. OCRE (S.)

TERRE D'OMBRE (*phys.*) V. ARGILE (S.)

TERRE-A-PIPE (*phys.*) V. ARGILE (S.)

TERRE-A-POTIER (*phys.*) V. ARGILE (S.)

TERRE SABLEUSE (*agric.*) Lorsque cette terre est pure elle prend le nom de SILICE, et elle passe pour être infertile (S.)

TERRE VÉGÉTALE (*agric.*) V. HUMUS (S.)

TERRE VIERGE (*agric.*) C'est celle que la charrue n'a point encore sillonnée et qui n'a été livrée à aucun genre de culture (S.)

TERREAU (*agric.*) C'est la terre végétale ou HUMUS (S.)

TERREAUTER (*jard.*) C'est répandre du TERREAU sur un semis, un gazon, etc. (S.)

TERRIER (*chasse*). Trou que des animaux sauvages creusent dans la terre et qui leur sert de demeure. Le lapin, le renard vivent dans des *terriers* (S.)

TERRINE (*jard.*) Vase de terre, large et peu profond, percé de plusieurs trous, dans lequel on fait les semis de plantes délicates et que l'on place dans des couches (S.)

TESSELÉ, ou TESSULÉ. *Tessellatus* (*botan.*) Dérivé de *tessela*, carreau; qui est disposé par carreau, ou coloré par

petits carreaux, comme un habit d'arlequin, ou un damier; telles sont les fleurs de la fritilaire méléagride (V.)

TESTACÉ. *Testaceus* (*botan. et hist. nat.*) Qui est revêtu d'un *teste*, d'une coquille. On le dit des coquillages. On désigne aussi par ce mot la coque mince qui couvre certaines graines et même plusieurs fruits (V.)

TÉTANOS (*méd. et art vét.*) Mot grec adopté en médecine; il dérive du verbe *teinó*, tendre. Espèce de SPASME qui roidit tous les membres à la fois, ou une partie seulement, au point d'ôter toute faculté de s'en servir. Cette maladie, violente et dangereuse, est beaucoup plus rare dans les pays tempérés ou froids, que dans les pays chauds.

Le *tétanos* n'est pas rare dans les chevaux, et on lui donne le nom de MAL DE CERF (S.)

TÊTARD (*agric.*) On appelle ainsi le saule auquel on coupe les branches après trois ou quatre années de plantation, pour que de nouvelles branches poussent de sa tête.

Les saules *têtards* ont toujours leur tronc creux et pourri, parce que l'écorce n'ayant pas le temps de recouvrir les plaies faites par la tonte, l'eau des pluies séjourne dans le tronc (S.)

TÊTARD (*forêts*). V. BULTEAU (S.)

TÊTE (*forêts*). C'est la HOUPPE, le sommet d'un arbre (S.)

TÊTE (*chasse*). C'est ainsi qu'en terme de chasse on nomme les bois du cerf, du chevreuil et du daim. Ces animaux quittent tous les ans leur *tête*, c'est-à-dire qu'ils perdent leur bois (S.)

TÊTE (FLEURS EN). *Flores capituli* (*botan.*) Celles qui sont agglomérées en forme de *tête*, comme celles du clinopode vulgaire, celles des panicauts ou éryngiums (V.)

TÉTRADYNAMES (ÉTAMINES). *Stamina tetradynama* (*botan.*) Celles des plantes qui appartiennent à la classe de la TÉTRADYNAMIE. On dit aussi les *plantes tétradynames* (V.)

TÉTRADYNAMIE. *Tetradynamia* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *tetra*, quatre, et *dynamis*, puissance; ce qui signifie *quatre puissances*. La *tétradynamie* est la XVe classe du système sexuel; elle renferme les plantes qui ont quatre grandes étamines, et deux plus courtes opposées, et dont le péricarpe est ou une silique, ou une silicule. La *tétradynamie* ne renferme que la famille des CRUCIFÈRES (V.)

TÉTRADYNAMIQUE. *Tetradynamicus* (*botan.*) Qui appartient ou fait partie de la TÉTRADYNAMIE (V.)

TÉTRAÈDRE. *Tetraedrus* (*géom. et botan.*) Corps régulier

dont la surface est formée de quatre triangles égaux et équilatéraux (V.)

TÉTRAGONE. *Tetragonus* (*géom. et botan.*) Qui a quatre angles et quatre côtés égaux. Il y a un grand nombre de tiges qui sont *tétragones* (V.)

TÉTRAGYNE. *Tetragynus* (*botan.*) C'est une fleur qui a quatre PISTILS (V.)

TÉTRAGYNIE. *Tetragynia* (*botan.*) Nom de l'un des ordres qui divisent les treize premières classes du système sexuel; il est composé de deux mots grecs, *tetra*, quatre, et *gyne*, femme; c'est-à-dire *quatre femmes*. Cet ordre renferme les plantes qui ont quatre PISTILS (V.)

TÉTRAGYNIQUE. *Tetragynicus* (*botan.*) Qui est de l'ordre de la TÉTRAGYNIE. Une plante *tétragynique* (V.)

TÉTRANDRIE. *Tetrandria* (*botan.*) Nom composé du grec *tetra*, quatre, et *andros* ou *aner*, homme, mâle; *quatre maris*. La *tétrandrie* est la IVe classe du système de Linnæus. Elle est composée de toutes les plantes qui ont quatre étamines égales en hauteur. Les caractères qui déterminent cette classe induisent souvent en erreur. Les fleurs labiées, si on ne les jugeait souvent par analogie, au lieu d'être de la *didynamie*, se trouveraient placées dans la *tétrandrie*, parce que leurs étamines ne sont pas toujours bien sensiblement d'inégale grandeur. Les scabieuses, plusieurs valérianes sont de la *tétrandrie*, etc. (V.)

TÉTRAPÉTALE. *Tetrapetalus* (*botan.*) Fleur ou corolle à quatre PÉTALES (V.)

TÉTRAPÉTALÉE. *Tetrapetalata* (*botan.*) Corolle à quatre PÉTALES. Telle est celle du genre énothera, de l'épilobe et de la tormentille (V.)

TÉTRAPHYLLE. *Tetraphyllus* (*botan.*) Composé de quatre folioles. Un calice *tétraphylle*; celui de l'épilobe, de l'énothère, etc. (V.)

TÉTRAPTÈRE. *Tetrapterus* (*botan.*) Qui a quatre ailes. Il est formé du grec *tetra*, quatre, et *ptera*, aile. Le fruit de l'*halesia tétraptère*, a quatre ailes (V.)

TÉTRASPERME. *Tetraspermus* (*botan.*) Portant ou renfermant quatre semences. Il est formé du grec *tetra*, quatre, et *sperma*, semence, graine. La bourrache et les labiées sont *tétraspermes* (V.)

TEXTILE (*agric.*) Les plantes *textiles* sont celles qui

fournissent des filamens propres à la filature. Le chanvre, le lin sont des plantes *textiles* (S.)

THÉOPHRASTE (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par SCIONS en couronne, qui consiste à insérer des rameaux entre l'aubier et l'écorce du sujet (S.)

THÉRAPEUTIQUE (*méd.*) Du grec *thérapeuó*, traiter, guérir. Partie de la médecine, qui enseigne les moyens de traiter les maladies et de les guérir (S.)

THERMOMÈTRE (*phys.*) Mot grec formé du grec *thermos*, chaud, et *métron*, mesure; mesure du chaud. C'est un instrument qui sert à mesurer les variations de la chaleur, les degrés du chaud et du froid.

Les *thermomètres* à mercure méritent la préférence sur les *thermomètres* à esprit de vin.

Le *thermomètre* de Réaumur est celui dont on se sert le plus communément en France (S.)

THORACHIQUE (*anat.*) Adjectif dérivé de THORAX; il indique ce qui a rapport à la poitrine. Les médicamens qui sont propres à guérir les maladies de la poitrine sont nommés *thorachiques* (S.)

THORAX (*anat.*) Mot grec, adopté par les anatomistes, pour désigner la capacité de la poitrine (S.)

THYMÉLÉES (les). *Thymeleæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend son nom de l'ancien genre des *thymélées*, formé par Tournefort, dont une espèce du genre *daphne* qui le remplace porte encore le nom, et avec lequel tous les autres genres qui la composent ont de l'affinité. On lui donne aussi le nom de famille des *daphnoïdes* (V.)

THYMUS (*méd. et anat.*) Espèce de VERRUE, ridée et crevassée, qui a quelque ressemblance avec la fleur du thym, en grec, *thumos*, d'où lui est venu son nom.

Les anatomistes donnent la même dénomination à un petit corps glanduleux, d'un rouge brun, situé à la partie supérieure de la poitrine. C'est ce que l'on appelle *ris* dans les jeunes animaux, tels que les veaux et les agneaux (S.)

THYRSE. *Thyrsus* (*botan.*) Nom qui vient du grec *thyrsos*, bouquet, c'est-à-dire, fleurs rassemblées en bouquet. C'est une sorte d'inflorescence, dont la forme et la disposition ont de la ressemblance avec la grappe et la panicule.

Le *thyrse* est plus resserré que la panicule, et sa forme est plus arrondie et plus régulière; il est moins serré que la grappe. Sa forme est pyramidale ou conique, et sa direction toujours droite, verticale, et jamais penchée ni pendante

comme la grappe; il ressemble un peu à l'épi, mais il est beaucoup plus large à sa base. Les fleurs du lilas, celles du marronier d'Inde et du marronier jaune (*aesculus luteu*) sont disposées en *thyrses* (V.)

THYRSIFÈRE. *Thyrsiferus* (*botan.*) Terme composé du latin, *thyrsus*, bouquet, rameau fleuri, et de *ferre*, porter; il signifie *porte-thyrse* ou qui porte des *thyrses*. C'est une épithète; et quelquefois le nom spécifique d'une plante qui porte ses fleurs disposées en *thyrses* (V.)

THYRSIFLORE. *Thyrsiflorus* (*botan.*) Adjectif de tout genre, composé de *thyrsus*, thyrse, bouquet, et de *flos* ou *flores*, fleurs, c'est-à-dire, *fleurs en thyrse*. Campanule *thyrsiflore* (V.)

THYRSOÏDE. *Thyrsoïdeus* (*botan.*) Mot composé du grec *thyrsos*, thyrse, et *eidos*, forme, figure; en forme de thyrse, ou qui approche de cette forme (V.)

TIBIA (*anat.*) Nom de l'os du devant de la jambe.

Le mot *tibia* est latin, et signifie *flûte*. L'os dont il est question a en effet quelque ressemblance avec une flûte (S.)

TIC (*art vét.*) Habitude vicieuse que les animaux, et particulièrement les chevaux, contractent. Les *tics* sont de différentes espèces. Le plus fréquent est celui dans lequel le cheval fait entendre un bruit qui part du fond du gozier, et serre entre ses dents la mangeoire, le ratelier ou d'autres corps durs.

Les *tics* déprécient les chevaux qui en sont atteints (S).

TIC DE L'OURS (*art vét.*) Spasme des muscles de la mâchoire du cheval (S.)

TIERCE (FIÈVRE) (*méd.*) C'est la fièvre qui revient tous les trois jours, de sorte qu'il n'y a qu'un jour d'intervalle entre les accès (S.)

TIERCER (*agric.*) Ce mot s'employe quelquefois pour dire que l'on donne une troisième FAÇON à un terrain cultivé (S.)

TIERS AN (*chasse*). Les chasseurs disent qu'un sanglier est à son *tiers an*, lorsqu'il a trois ans; il conserve cette dénomination jusqu'à quatre ans (S.)

TIGE. *Caulis* (*botan.*) C'est le corps principal d'une plante, qui, s'alongeant en sens contraire de la racine à laquelle il est continu, produit et porte toutes les autres parties. Il y a beaucoup de plantes qui n'ont qu'une *tige* unique; d'autres en ont plusieurs. Dans une description, il faut en indiquer le nombre habituel, la forme, la situation, la direction et la durée, si

elle est annuelle ou pérenne. La *tige* est une des sortes de TRONC que Linnæus a établies (V.)

TIGE (HAUTE) (*agric.*) C'est le nom que l'on donne à un arbre fruitier en espalier, dont la tige est très-élevée. V. ARBRE FRUITIER (V.)

TIGE (DEMI-) (*agric.*) On appelle ainsi un arbre fruitier dont la tige est basse. V. ARBRE FRUITIER (V).

TILIACÉES (les). *Tiliaceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont des rapports de conformation avec le genre du tilleul (*tilia*), qui en fait partie et qui en est le type (V.)

TILLAIE (*agric., forêts et géographie*). C'est un terrain planté de *tilleuls*, ou bien un lieu dans lequel il y en a beaucoup qui y croissent spontanément. C'est de là que plusieurs endroits ont pris le nom de *Tillaie*, de *Tillet*, de *Tillois* et de *Montillet*, etc. (V.)

TILLET (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe en ÉCUSSON, à plaque d'écorce sans yeux (S.)

TINCTORIAL (*botan. et arts*). V. TEINTURIER (S.)

TINCTORIAL. *Tinctorialis* (*botan., agric. et arts*). Qui sert à la teinture ou qui est propre à y être employé. Les *plantes tinctoriales* indigènes, sont la garance, l'orcanette, la gaude ou réséda jaune, le genêt *tinctorial* (*genista tinctoria*), le pastel, le carthame *tinctorial*, etc. (V.)

TIQUER (*art vét.*) Action d'un cheval qui a le TIC.

On dit qu'un cheval *tique en l'air*, lorsqu'il a l'habitude de lever et de rabaisser le nez, sans rien saisir entre les dents (S.)

TIQUEUR (*art vét.*) Epithète d'un cheval sujet au TIC (S.)

TIRASSE (*chasse*). Filet carré et à mailles carrées, ou en losanges, ordinairement teint en vert, que l'on tend dans les prés ou dans les champs moissonnés, pour prendre les cailles. Un bon chien d'arrêt, un appeau ou une chanterelle sont des aides que le chasseur doit absolument employer.

La *tirasse triangulaire*, moins grande, est aisément manœuvrée par un homme seul (S.)

TIRE ET AIRE (*forêts*). V. AIRE (S.)

TIRE-FLEURS (*jard.*). V. HOULETTE (S.)

TIRER AU RENARD (*art vét.*) Cette expression désigne les chevaux qui *tirent* fortement sur la longe de leur licol (S.)

TISONNIER (*art vét.*) Baguette de fer rouge que l'on ap-

plique sur les vaisseaux de quelque partie que l'on vient de couper, pour en arrêter le sang (S.)

TISSU APONÉVROTIQUE (*anat.*). V. APONÉVROSE (S.)

TISSU CARTILAGINEUX (*anat.*) V. CARTILAGE (S.)

TISSU CELLULAIRE (*anat.*) Ce tissu, placé entre les interstices de toutes les fibres, est formé de plaques minces et transparentes. On l'appelle aussi *tissu muqueux* (S.)

TISSU CUTANÉ, ou DERMOÏDE (*anat.*) V. PEAU (S.)

TISSU MUQUEUX (*anat.*) V. TISSU CELLULAIRE (S.)

TISSU MUSCULAIRE (*anat.*) V. MUSCLE (S.)

TISSU RÉTICULAIRE. *Opus reticulare* (*botan.*) Tissu fait en réseau ou en forme de mailles de filets. Les feuilles ont un *tissu réticulaire* formé par de petites fibres ou nervures anasmotosées, entre lesquelles se trouve le parenchyme, c'est-à-dire, la substance moléculaire, colorée en vert (V.)

TISSU VASCULAIRE (*anat.*) Le *tissu vasculaire* ou *vasculeux*, est composé d'une multitude de petits vaisseaux. On dit aussi une *membrane vasculaire* (S.)

TOILE (*chasse et pêche*). C'est dans un filet à trois nappes ou TRAMAIL, celle qui tient le milieu (S.)

TOMBEREAU (*économ. rur.*) Voiture en planche, en forme de coffre, qui sert à voiturer des boues, des gravats, du sable, des cailloux, etc. Dans le département de l'Oise, on le nomme *barreau* (C.)

TOMBEREAU (*chasse*). Espèce de trébuchet formé d'une cage pyramidale, que l'on tend par le moyen du QUATRE DE CHIFFRE, pour prendre les perdrix et toutes sortes d'oiseaux (S.)

TOMENTEUX. *Tomentosus* (*botan.*) Adjectif dérivé de *tomentum*, duvet serré en tissu de drap. *Tomenteux*, se dit de toute partie dont la superficie est cotonneuse et comme drapée ou feutrée (*tomentosa superficies*). Le bouillon blanc, (*verbascum tapsus*) a les feuilles *tomenteuses* (*folia tomentosa*) ou drapées. Le stachys germanique est *tomenteux*. Ce mot est souvent employé comme synonyme de *cotonneux* (V.)

TON (*méd.*) Etat naturel de tension et de fermeté dans la fibre de chaque partie du corps (S.)

TONDEUR (*jard.*) Ouvrier exercé à TONDRE les arbres, les bordures, les gazons, etc. (S.)

TONDRE (*jard.*) Couper les plantes ou les branches d'arbres, afin que leur ensemble présente une surface régulière et prenne la forme qu'on désire. Le gazon se *tond* au ciseau ou à

la faux. Les arbres se *tondent* avec de grands ciseaux, avec la serpe ou avec le croissant. Les charmilles, les ifs et les PALISSADES de quelque nature qu'elles soient, exercent le plus souvent l'art du jardinier qui aime à *tondre* (S.)

TONIQUE (*méd.*) Epithète des remèdes propres à maintenir ou à rétablir le TON de quelque organe ou de tous les organes (S.)

TONNE, ou TONNELLE (*jard.*) Berceau ou treillage couvert de chèvre-feuille, de vigne, de haricots d'Espagne et d'autres plantes grimpantes (S.)

TONNELLE (*chasse*). Espèce de grand filet qui va toujours en diminuant vers la queue. Il est particulièrement employé à la chasse des perdrix (S.)

TONTE (*jard. et économ. rur.*) Opération de TONDRE les charmilles, les autres arbres, les bois, les gazons, etc.

C'est aussi le dépouillement des moutons, la coupe de leur toison (S.)

TONTURE (*jard.*) La même chose que TONTE (S.)

TOPIQUE (*méd.*) Ce mot grec, *topikos*, dérivé de *topos*, lieu, signifie *local*. Il est devenu dans notre langue substantif et adjectif. On dit également un *topique* et un *remède topique*, pour désigner les médicamens externes et *locaux* qui s'appliquent sur quelque partie malade. Les cataplasmes, les emplâtres, etc., sont des *topiques* (S.)

TORCHE-NEZ (*art vét.*) Planchette percée à l'une de ses extrémités de deux trous, dans lesquels on passe une grosse ficelle que l'on noue à droit nœud, de sorte qu'elle laisse une anse dans laquelle on puisse passer la main. On serre le nez des chevaux méchans avec cet instrument; on le met aussi à l'oreille de ces animaux (S.)

TORCHIS (*arch. rur. et jard.*) Les murs en clayonnage se revêtent d'un mélange d'argile et de foin ou de paille hachés, ou de bourre; c'est le *torchis*. Ce mélange s'appelle aussi *bauge*. Le *torchis* s'emploie aussi pour entourer les greffes (S.)

TORRÉFACTION (*pharm. et économ.*) Combustion lente que l'on fait éprouver à plusieurs substances végétales pour que la portion d'huile ou de résine qu'elles contiennent soit brûlée.

Le café, le cacao, etc., sont soumis à la *torréfaction*, avant que d'en faire usage.

Le mot *torréfaction* est composé du latin *torrere*, rôtir, et *facere*, faire; action de rôtir (S.)

TORRÉFIER (*pharm. et économ.*) Même origine que TOR-

RÉFACTION. C'est faire griller légèrement plusieurs substances végétales, telles que le café, le cacao, etc. (S.)

TORRIDE (*phys.*), de l'adjectif latin *torridus*, qui signifie *brûlé*. Cet adjectif français ne s'emploie guère que joint au substantif ZONE; zone *torride* (S.)

TORS. *Contortus* (*botan. et phys.*) Dont les bords ou côtés correspondans, tournent ou tendent manifestement à tourner obliquement autour de leur axe (V.)

TORSION (CASTRATION PAR). V. BISTOURNER (S.)

TORTILE. *Tortilis* (*botan.*) Susceptible de torsion spontanée. Plusieurs plantes et parties de plantes qui sont d'abord droites, deviennent ensuite torses, et sont par conséquent appelées *tortiles* à cause de cette faculté. Les valves de la capsule du *geranium gruinum* sont *tortiles;* elles sont contournées en manière de tire-bouchon, lorsqu'elles sont mûres et qu'elles s'ouvrent (V.)

TORTU. *Tortuosus* (*agric. et forêts*) Qui est irrégulier dans sa longueur, qui est contourné, qui fait des angles, ou *bois tortu*. Ce mot est synonyme de TORTUEUX, qui est plus usité (V.)

TORTUEUX. *Tortuosus* (*botan., agric. et forêts*). Courbé inégalement et irrégulièrement en divers sens. Il ne faut pas le confondre avec FLEXUEUX (V.)

TORULEUX. *Torulosus* (*botan.*) Qui est oblong, solide, alternativement renflé et contracté ou resserré sans articulation. Le caractère essentiel du genre *raphanus*, est d'avoir les siliques *toruleuses*. Ce genre renferme deux espèces très-communes: l'une est celle qui est cultivée à Paris et aux environs sous le nom de *petite-rave*, c'est le raifort cultivé (*raphanus sativus*); l'autre est le raphanistre (*raphanus raphanistrum*) qui croît spontanément dans les champs cultivés et parmi les céréales (V.)

TOUFFE (*botan. et agric.*) Plusieurs tiges qui partent de la même racine et qui sont très-rapprochées, forment ce que l'on appelle communément une *touffe*. On dit de même une *touffe de racines* lorsqu'elles sont nombreuses et rapprochées en faisceau. Une *belle touffe*, une *grosse touffe*, *planter des touffes* de telle plante, *arracher des touffes*. Quelquefois ce mot, en parlant d'une plante, veut dire *une poignée*, comme on dit une *touffe* de cheveux (V.)

TOUFFER (*agric. et forêts*). Verbe qui exprime l'action de produire, de faire des *touffes*, de pousser des racines et des tiges qui rendent la plante plus forte et la *touffe* plus grande, ou bien elle se multiplie et en produit plusieurs autres

autour d'elle. Les cultivateurs disent qu'une plante *touffe* beaucoup pour dire qu'elle se multiplie et s'étend par ses racines et ses rejetons (V.)

TOUFFU (*botan., agric. et forêts*). Un arbre est *touffu*, lorsqu'il a beaucoup de rameaux rapprochés, et que son feuillage est épais. Une plante herbacée est dite *touffue*, lorsqu'elle fait une *touffe* large, ou que ses tiges sont hautes, très-ramifiées et garnies de beaucoup de feuilles (V.)

TOURBE (*phys. et agric.*) Substance onctueuse et combustible, formée par les débris des végétaux, sous l'eau ou dans la terre.

La *tourbe* contribue à la fertilité des terres; mais cette espèce d'engrais est plus employé en Angleterre qu'en France (S.)

TOURBEUX (*agric.*) Qui tient de la nature de la TOURBE. Un terrain, un marais *tourbeux* (S.)

TOURBIER (*arts et m.*) Ouvrier employé à l'extraction de la TOURBE (S.)

TOURBIÈRE (*agric. et économ.*) Lieu d'où l'on tire la TOURBE (S.)

TOUR DE BATEAU (*art vét.*) Balancement de la croupe du cheval au trot, occasionné par un EFFORT (S.)

TOURNANT (*forêts*). Arbre réservé pour servir de borne à une vente (S.)

TOURNÉE (*économ. rur.*) Instrument de fer en forme de pioche d'un bout et d'un pic de l'autre; il sert aux terrassiers, aux paveurs, aux carriers, etc. (C.)

TOURNE-OREILLE (*agric.*) On appelle *charrue à tourne-oreille*, la charrue dont le versoir ou OREILLE n'est point fixé et se change à chaque sillon (S.)

TOURNER (*économ.*) Lorsque le vin se trouble et prend une teinte de lie de vin, avec une très-légère saveur acide, on dit qu'il *tourne*. Cette altération est propre aux vins faibles (S.)

TOURNIS (*art vét.*) Maladie des jeunes bêtes à laine, qui les fait *tourner* d'un côté ou de l'autre, et quelquefois des deux côtés. Une espèce d'HYDATIDE qui se loge dans le cerveau des moutons est la cause de cette maladie contre laquelle il n'y a de remède que la PONCTION à la tête de l'animal (S.)

TOURNOIEMENT DES MOUTONS (*art vét.*) V. TOURNIS (S.)

TOURTEAU (*économ. rur.*) Les *tourteaux* sont le marc qui reste dans les moulins à huile, après que les graines y ont été pressées.

Les *tourteaux* sont une bonne nourriture pour les bestiaux et un engrais pour les terres (S.)

TRACHÉAL (*anat.*) Qui appartient à la TRACHÉE-ARTÈRE. Artères *trachéales*, veines *trachéales* (S.)

TRACHÉE-ARTÈRE (*anat.*) Mot composé du grec *tracheia*, dérivé de *trachus*, rude, et *artéria*, formé d'*aér*, l'air, et de *teréô*, conserver; littéralement *conduit rude qui conserve l'air*. Cette dénomination a été donnée, par Galien, au canal qui s'étend du fond de la bouche dans les poumons, et dont les anneaux, en partie cartilagineux et en partie membraneux, le rendent raboteux et rude. C'est le canal de la respiration (S.)

TRACHÉES SPIRALES. *Tracheæ spirales* (*botan.*) On donne ce nom à des vaisseaux ou tubes très-fins, à peine sensibles à la vue simple, qui sont contournés en SPIRALE, et qui s'alongent et se replient sur eux-mêmes. On les observe dans le bois, l'écorce des jeunes rameaux et dans les feuilles. Le nom de *trachées* leur a été donné, parce qu'on leur a attribué la fonction d'être les organes de la respiration des végétaux; celui de *spirales* en indique la disposition. Mais toutes les plantes ne sont pas pourvues de *trachées spirales*: les graminées en sont entièrement dépourvues (V.)

TRACHÉOTOMIE (*méd.*) De *tracheia*, trachée, et de *temnô*, couper; couper la trachée. Incision transversale à la TRACHÉE-ARTÈRE. Elle se pratique dans les cas où des obstacles s'opposant au passage de l'air, il y a danger de suffocation. On l'appelle aussi *bronchotomie* (S.)

TRAÇOIR (*jard.*) Outil à une ou plusieurs pointes en fer, ajustées à un long manche, avec lequel le jardinier *trace* au cordeau les rayons pour semer ou planter (S.)

TRAINASSE (*chasse*). Filet très-grand que deux hommes traînent dans les champs. On l'emploie à la chasse des perdrix, des alouettes, des bécassines, etc. (S.)

TRAÎNEAU (*économ. rur. et commerce*). Assemblage de deux morceaux de bois, épais de six pouces sur toute face, joints par deux barres. Le *traîneau* est long d'un mètre et demi (4 à 5 pieds). Les deux membres sont courbes et garnis de fer; il sert à traîner des marchandises, des tonneaux pleins, etc. (C.)

TRAÎNEAU (*chasse*). V. TRAINASSE (S.)

TRAÎNOIRE (*économ. rur.*) C'est un levier que l'on passe entre la HAIE et le SEP d'une charrue pour la mener d'une

pièce à l'autre, afin de ne point l'user par un frottement continuel dans les chemins (C.)

TRAMAIL, TREMAIL OU TREMAILLADE (*chasse et pêche*). On comprend sous cette dénomination les filets composés de trois nappes. Il y a des *tramaux* propres à la chasse des oiseaux, et d'autres qui servent pour la pêche (S.)

TRAMAILLONS (*chasse et pêche*). Petits tramaux. V. TRAMAIL (S.)

TRANCHÉ (*forêts et arts et m.*) L'on nomme *bois tranché* celui dont les fibres ne sont pas en ligne droite, de sorte que l'ouvrier est obligé de les couper en le travaillant (S.)

TRANCHE-GAZON (*jard.*) V. COUPE-GAZON (S.)

TRANCHÉES (*méd.*) Douleurs aiguës dans les intestins. On donne à ces douleurs le nom de *tranchées*, parce qu'elles sont si vives qu'il semble que les intestins sont *tranchés* ou coupés (S.)

TRANCHÉES ROUGES (*art vét.*) V. ENTÉRITE (S.)

TRANQUE-PIOCHE (*agric.*) Espèce de HOUE à fer large et tranchant (S.)

TRANSSUDATION (*phys.*) Passage d'un fluide à travers les pores d'un vase. L'eau se rafraîchit par sa *transsudation* par les parois des ALCARAZAS ou gargoulettes, dont les pores sont nombreux et ouverts.

Cette expression vient du latin *trans*, au travers, et *sudare*, suer; suer au travers (S.)

TRANSVERSAL. *Transversus* (*botan.*) Dirigé en travers, ou parallèlement à la base, ou dans le sens de la largeur du corps auquel on rapporte cette direction (V.)

TRAPÈZE (*géom. et anat.*) Figure à quatre côtés inégaux, dont deux sont parallèles entr'eux.

Ce mot grec signifie *table à quatre pieds*.

Les anatomistes ont donné ce nom à un os et à un muscle, à cause de leur forme (S.)

TRAPÉZIFORME. *Trapeziformis* (*géom. et botan.*) Ce qui a la forme d'un TRAPÈZE; c'est-à-dire, qui a quatre côtés qui ne se ressemblent point, ou dont deux, au plus, sont parallèles (V.)

TRAPÉZOÏDE (*géom. et anat.*) Du grec *trapéza*, trapèze, et *eidos*, forme; figure de TRAPÈZE. C'est une figure à quatre côtés, dont aucun n'est parallèle à l'autre.

Un os du poignet et un ligament de la clavicule, dont la

forme approche de celle d'un *trapézoïde*, en ont reçu le nom (S.)

TRAPPE (*chasse*). Espèce de piége que l'on place ordinairement au-dessus d'une fosse, pour prendre les animaux carnassiers.

Il se fait aussi de petites *trappes* au-dessus de trous pratiqués dans la terre; ils servent à prendre de petits animaux et des oiseaux pendant l'hiver (S.)

TRAQUE (*chasse*). Battue dans les bois. Les *traqueurs* sont ceux qui battent le bois et poussent devant eux les bêtes sauvages, vers les *tireurs* postés dans un chemin pour attendre le gibier (S.)

TRAQUENARD (*chasse*). Piége dont on se sert pour attraper les renards, les fouines, les putois et d'autres animaux malfaisans (S.)

TRAVAIL (*art vét.*) Espèce de grande cage, formée de fortes pièces de bois, scellées dans la terre, et garnie de poulies, d'anneaux, de treuils, etc. On se sert du *travail* pour ASSUJETTIR les chevaux difficiles à ferrer, ceux que l'on veut soumettre à quelqu'opération, etc.

Il n'y a guère de maréchal qui n'ait un *travail* devant sa forge.

On emploie aujourd'hui beaucoup moins les *travails* qu'autrefois (S.)

TRAVÉE (*arch. rur.*) On appelle *travée d'une grange* l'espace qui règne entre deux poutres de la charpente. Cet intervalle contient quelquefois plusieurs milliers de gerbes. Ainsi l'AIRE est toujours dans une *travée* (C.)

TRAVERSIN (*arts et m.*) C'est le MERRAIN destiné à faire les fonds des tonneaux (S.)

TRÉBUCHET (*chasse*). V. TOMBEREAU et MÉSANGETTE.

Le *trébuchet battant* est une petite cage, ou un coffret, dont le dessus se rabat, lorsqu'un oiseau pèse sur la marchette qui tient la porte de la cage ouverte. On prend beaucoup d'oisillons à ce piége.

Les chasseurs nomment *trébuchet sans fin*, un piége qui se retend de lui-même à chaque oiseau qui s'y prend (S.)

TRÉFLÉE (FEUILLE). *Folium trifoliatum* (*botan.*) Lorsqu'elle est composée de trois folioles disposées comme celles du *trèfle*. Ce mot n'est pas en usage (V.)

TRÉMOIS (*econom. rur.*) Mélange de blé, d'avoine, de pois, de vesces, etc., semés ensemble, et que l'on coupe en vert pour fourrage (S.)

TRÉPAN (*méd.*), du grec *trupanon*, tarière, formé du verbe *trupaó*, percer. C'est un instrument de chirurgie, en forme de vilebrequin, destiné à scier circulairement et à enlever une pièce du crâne.

L'opération elle-même s'appelle aussi TRÉPAN (S.)

TRÉPANER (*méd.*) Faire l'opération du TRÉPAN (S.)

TRÉPIDATION (*méd.*), du verbe latin *trepidare*, trembler. Léger tremblement du corps (S.)

TRÉTEAU (*économ. rur.*) Ustensile à quatre pieds, en forme de banc, mais plus élevé. Il sert à soutenir sur le derrière les charrettes chargées, en l'absence du limonier; il sert aussi pour graisser les essieux (C.)

TRIANDRIE. *Triandria* (*botan.*) Nom composé de deux mots grecs, *tria*, trois, et *andros*, mari, dérivé d'*aner*, mâle; *trois maris*. La *triandrie* est la IIIe classe du système sexuel; elle renferme les plantes qui ont trois étamines, dans la fleur hermaphrodite (V.)

TRIANGLE (*géom.*) Figure à trois côtés et à trois angles (S.)

TRIANGULAIRE (*géom.*) Cet adjectif convient à tout ce qui a trois côtés et trois angles (S.)

TRIANGULAIRE. *Triangularis* (*botan.*) Qui a trois angles (V.)

TRIANGULÉ. *Triangulatus* (*géom. et botan.*) Qui a trois angles (V.)

TRICAPSULAIRE. *Tricapsularis* (*botan.*) On appelle *fruit tricapsulaire*, celui qui est composé de trois CAPSULES (V.)

TRICEPS (*anat.*) Muscle à trois têtes. C'est la signification exacte de ce mot latin (S.)

TRICOISE (*art vét.*) Tenailles dont les maréchaux se servent pour couper les clous des fers de cheval, avant de les river, et pour enlever les fers (S.)

TRICOQUE. *Tricoccus* (*botan.*) Qui a trois COQUES (V.)

TRICUSPIDÉ. *Tricuspidatus* (*botan.*) Terminé par trois pointes très-aiguës, roides. Il est formé de *cuspis*, pointe très-longue, aiguë, acérée (V.)

TRIDENT, TRIANDINE, OU TRUANDINE (*agric.*) Espèce de bêche dont le fer est divisé en trois branches, en forme de *trident*; le manche est surmonté d'une MAIN (S.)

TRIDENTÉ. *Tridentatus* (*botan.*) A trois dents. Calice, pétale *tridenté;* feuille *tridentée* (V.)

TRIÈDRE (*géom. et botan.*) Corps régulier, dont la surface est formée de trois TRIANGLES égaux et équilatéraux (V.)

TRIENNE. *Triennis* (*botan. et agric.*) Qui dure trois ans. Une plante *trienne.* Ce mot est parfaitement synonyme de TRISANNUEL (V.)

TRIFIDE. *Trifidus* (*botan.*) Se dit de toute partie qui est d'une seule pièce, mais divisée ou fendue en trois, à peu près jusqu'à moitié ou un peu moins (V.)

TRIFLORE. *Triflorus* (*botan.*) Qui a trois fleurs (V.)

TRIGONE. *Trigonus* (*géom. et botan.*) Qui a trois ANGLES et trois côtés, ou trois faces distinctes. Il se dit des tiges des fruits et des graines (V.)

TRIJUGUÉE (FEUILLE). *Folium trijugatum* (*botan.*) Celle qui a trois paires de folioles sur un pétiole commun (V.)

TRIGYNE. *Trigynus* (*botan.*) Mot composé de deux mots grecs, *treis,* trois, et *gyne,* femme; c'est-à-dire, trois femmes. C'est une fleur qui a trois PISTILS. On dit une *fleur trigyne* (*flos trigynus*); une *plante trigyne* (*planta trigyna*) (V.)

TRIGYNIE. *Trigynia* (*botan.*) C'est le nom du troisième ordre qui divise les treize premières classes du système de Linnæus; il renferme les plantes à fleurs TRIGYNES ou qui ont trois pistils (V.)

TRIGYNIQUE. *Trigynicus* (*botan.*) Qui appartient aux fleurs ou plantes TRIGYNES, ou à l'ordre de la TRIGYNIE (V.)

TRILOBÉ. *Trilobatus* (*botan.*) A trois lobes. V. LOBE. Les feuilles de l'érable de Montpellier (*acer trilobum*); celles de l'anémone hépatique, sont *trilobées* (V.)

TRILOCULAIRE. *Trilocularis* (*botan.*) Qui est à trois loges (V.)

TRINERVE. *Trinervius* (*botan.*) A trois nervures longitudinales. On dit feuilles *trinerves.* Ce mot est synonyme de TRINERVÉ (V.)

TRINERVÉ. *Trinervius* (*botan.*) Qui est marqué de trois nervures. *Feuilles trinervées* (V.)

TRIPARTI ou TRIPARTITE. *Tripartitus* (*botan.*) Qui est partagé en trois; c'est-à-dire, dont les incisions vont au-delà de la moitié ou du milieu de la partie. On le dit des feuilles, des bractées, du calice, de la corolle ou des pétales.

Feuilles *triparties* ou *tripartites* (*folia tripartita*), calice *monophylle triparti* (*calix monophyllus tripartitus*) (V.)

TRIPARTIBLE. *Tripartibilis* (*botan.*) Se dit d'un fruit, d'une capsule, etc., qui est entier, n'est point partagé ni divisé; mais qui a la faculté de se partager en trois, lorsqu'il a atteint sa parfaite maturité, ou après, quand il se dessèche (V.)

TRIPÉTALE. *Tripetalus* (*botan.*) A trois PÉTALES. Fleur, corolle *tripétale* (*corolla tripetala*) (V.)

TRIPETALÉE. *Tripetalata* (*botan.*) Corolle qui est composée de trois PÉTALES. Fleur *tripétalée* (V.)

TRIPHYLLE. *Triphyllus* (*botan.*) Adjectif composé du grec *treis*, trois, et de *phyllon*, feuille; c'est-à-dire, *à trois feuilles*. Une *plante triphylle* est celle qui n'a que trois feuilles (*planta triphylla*). Il se dit aussi d'un calice qui est composé de trois feuilles ou folioles distinctes. Le calice extérieur du genre des mauves (*malva*) est *triphylle;* celui des lavatères qui en est voisin est TRIFIDE ou trilobé (V.)

TRIPINNÉE (FEUILLE). *Folium tripinnatum* (*botan.*) Celle qui est trois fois pinnée, ou triplement pinnée (*triplicato-pinnatum*); c'est-à-dire, dont le pédoncule commun est divisé trois fois; les folioles n'étant portées que par le troisième, comme dans quelques *mimosa* ou sensitives, et dans le *gymnocladus* ou bonduc du Canada (V.)

TRIPLINERVÉE (FEUILLE). *Folium triplinervium* (*botan.*) C'est une feuille qui a trois nervures à sa base, dont chacune, à une certaine distance, se divise en trois autres (V.)

TRIPTÈRE. *Tripterus* (*botan.*) A trois ailes. Formé du grec, *treis*, trois, et *ptera*, aile (V.)

TRIQUET (*chasse*). Petit bâton en forme de coin, que l'on attache à chaque bout de la corde d'une ARAIGNE (S.)

TRIQUÈTRE. *Triqueter* (*botan.*) Prismatique, à trois angles vifs, et trois faces très-planes. Les tiges et les feuilles de plusieurs plantes sont *triquètres* (V.)

TRISANNUEL. *Triennis* (*botan. et agric.*) Qui dure trois ans. Une *plante trisannuelle*. La rose trémière ou passerose (*alcea rosea*), n'est pas constamment vivace; elle est ordinairement *trisannuelle*. La plupart des botanistes ne désignent pas d'une manière particulière les plantes *trisannuelles*; ils ne les distinguent pas de celles qui durent plusieurs années, et les réunissent ou les confondent sous le nom général de *plantes vivaces* (V.)

TRISPERME. *Trispermus* (*botan.*) Portant ou renfermant

trois graines ou semences. Ce mot est composé de deux mots grecs, *treis*, trois, et de *sperma*, semence, graine (V.)

TRISTE. *Tristis*, *Triste* (*botan.*) On donne l'épithète de *triste* à une fleur dont la corolle est de couleur sombre, teinte d'un gris brun ou noirâtre, comme dans la scabieuse brune (*scabiosa atropurpurea*), que l'on nomme vulgairement *fleur de veuve*. On en fait quelquefois le nom spécifique d'une plante dont les fleurs sont incolores ou *tristes*; comme dans l'*hesperis tristis*, la julienne *triste* et dans le *geranium triste*; c'est comparativement avec d'autres espèces congénères qui ont des couleurs vives, éclatantes et agréables (V.)

TRITERNÉE (FEUILLE). *Folium triternatum* (*botan.*) C'est celle dont le PÉTIOLE commun se divise et se subdivise trois fois en trois (V.)

TRITURATION (*chimie*). Du latin *triturare*, broyer. C'est un moyen de réduire les corps en poudre; il diffère de l'action de piler, en ce que l'on promène le pilon sur les substances à *triturer*, au lieu de les en frapper (S.)

TRITURER (*chimie*). V. TRITURATION (S.)

TRIVALVE. *Trivalvis* (*botan.*) A trois valves (V.)

TRIVALVÉ. *Trivalvatus* (*botan.*) Fruit qui est à trois VALVES ou panneaux. Capsule *trivalvée* (V.)

TRIVASCULAIRE. *Trivascularis* (*botan.*) Qui est à trois loges, en forme de cornets ou de godets (V.)

TRIVIAL (NOM). *Nomen triviale* (*botan.*) C'est le nom qui suit immédiatement celui du GENRE, et qui désigne l'ESPÈCE. Il n'a pas de signification positive, de valeur réelle, et ne détermine rien, s'il n'est précédé du nom générique. Quand on dit *véronique officinale* (*veronica officinalis*), peuplier blanc et peuplier d'Italie (*populus alba*, *italica*), les mots *véronique* et *peuplier* sont les noms du genre, et ceux *officinale*, *blanc* et d'*Italie* sont les noms de l'espèce, que l'on appelle nom *spécifique* ou *trivial*. Le nom générique est considéré comme un substantif, et le nom spécifique comme un adjectif qui qualifie l'espèce, qui supplée à une définition ou phrase descriptive, et qui, par sa brièveté, est facile à retenir dans la mémoire, et fait connaître la plante d'une manière *triviale* (V.)

TROCAR ou TROCART (*méd.*) Instrument de chirurgie, composé d'un poinçon cylindrique en acier, terminé par une pointe triangulaire, et d'une canule d'argent dans laquelle le poinçon est renfermé. Le *trocar* est employé pour la PONCTION et pour quelques autres opérations (S.)

TROCHANTER. Prononcez *trokanter* (*anat.*) Dénomination de deux APOPHYSES du haut de la cuisse; elle vient du grec *trochaô*, tourner, et elle est d'autant mieux appliquée, que les muscles attachés au *trochanter* font mouvoir la cuisse en rond (S.)

TROCHISQUES (*méd. et art vét.*) Expression dérivée du grec *trochos*, roue. Médicament solide, en petites masses rondes et plates comme des roues. Les *trochisques* diffèrent peu des pastilles.

Dans la médecine des animaux, on donne plus particulièrement le nom de *trochisques* à un morceau d'ellébore, de sublimé corrosif, etc., gros comme une noisette, que l'on introduit dans le poitrail des chevaux et dans le fanon des bœufs et des vaches, pour préserver ces animaux des maladies contagieuses, ou les guérir du charbon et d'autres maux qui exigent des moyens prompts et actifs.

On voit que le *trochisque* diffère peu du SÉTON, et quelquefois on emploie l'un et l'autre à la fois.

On donne aussi le nom d'*ortie* au *trochisque* (S.)

TROIS-CINQ (*commerce*). Rectification du premier produit, ou PREUVE D'HOLLANDE, de la distillation de l'eau-de-vie (S.)

TROIS-QUARTS (*méd.*) V. TROCAR (S.)

TROIS-SIX (*commerce*). C'est l'eau-de-vie TROIS-CINQ, passée de nouveau à l'alambic (S.)

TROMBE (*phys.*) Météore qui présente l'aspect d'un nuage très-épais; sa forme est en CÔNE renversé, dont la base touche d'autres nuages qui paraissent tenir la *trombe* suspendue. Les *trombes* se voient assez fréquemment sur la surface de la mer; elles sont plus rares sur la terre; celles-ci prennent le nom de *trombes terrestres*, et les premières celui de *trombes marines* (S.)

TROMBUS (*méd.*) Engorgement qui se manifeste à la suite d'une saignée; il est occasionné par du sang épanché dans le TISSU CELLULAIRE (S.)

TROMPE (*anat.*) On donne cette dénomination à quelques parties du corps dont la forme approche de celle de la *trompe* ou *trompette*. La *trompe d'Eustache*, les *trompes de Fallope*, du nom des anatomistes qui les ont observées les premiers (S.)

TRONC (*anat.*) Corps humain, dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses.

Ce mot vient du latin, *truncus*, et il a la même signification qu'en français (S.)

TRONC. *Truncus* (*botan.*; *agric. et forêts*). C'est le nom

que l'on donne à la tige d'un arbre. Le *trone* est ordinairement unique, cylindrique, d'une hauteur et d'une épaisseur plus ou moins grandes, suivant l'espèce, suivant la nature du sol où se trouve l'individu, et la culture qu'on lui a donnée.

Linnæus a employé ce mot comme nom générique des diverses sortes de tige, et il a établi sept espèces de *trone* : 1° la TIGE proprement dite (*caulis*); 2° le CHAUME (*culmus*); 3° la HAMPE (*scapus*); 4° le PÉDONCULE (*pedonculus*); 5° le PÉTIOLE (*petiolus*); 6° la FEUILLADE (*frons*); 7° le STIPES (*stipes*). On en donne la définition à chacun de ces mots (V.)

TRONQUÉ (*géom.*) Epithète des solides qui se terminent brusquement, comme s'ils avaient été coupés. Une pyramide *tronquée*, un cône *tronqué*.

Ce mot est la traduction du latin *truncatus* (S.)

TRONQUÉ. *Truncatus* (*botan.*) Terminé brusquement, comme si on l'avait coupé transversalement. Les feuilles du tulipier (*liriodendron tulipifera*) sont *tronquées* (V.)

TROP DE SANG (*art vét.*) L'une des dénominations du CHARBON dans les animaux (S.)

TROPIQUES (*phys.*) Mot grec, *tropikos*, dérivé du verbe *trépô*, retourner. Cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, que le soleil, dans son cours apparent, ne dépasse pas. Lorsqu'il est arrivé à l'un de ces cercles, il semble *retourner* vers l'autre, après être resté à la même hauteur, pendant quelques jours, aux environs des SOLSTICES.

Le *tropique* qui est du côté du nord se nomme *tropique du cancer*; celui qui est au midi reçoit la dénomination de *tropique du capricorne*. Le soleil va et revient chaque année de l'un à l'autre (S.)

TROPIQUES (FLEURS). *Flores tropici* (*botan.*) Linnæus a appelé *fleurs tropiques*, celles qui s'ouvrent le matin et qui se ferment le soir. C'est une division des fleurs SOLAIRES (V.)

TROUBLE ou TRUBLE (*pêche*). Filet en forme de poche, attaché au bout d'une perche, et dont les mailles sont plus ou moins serrées, suivant l'espèce de poisson que l'on pêche. Il y a de petites *troubles* destinées à la pêche des écrevisses et des grenouilles.

La pêche à la *trouble* a plus de succès lorsque l'eau est trouble; c'est de là que ce filet a pris son nom (S.)

TROUBLEAU ou TRUBLEAU (*pêche*). Petite TROUBLE (S.)

TROUILLE (*économ.*) C'est la masse restante après l'extraction de l'huile du colza. On l'appelle aussi *pain de trouille* (S.)

TROUSSE-GALANT (*art vét.*) Espèce de CHARBON, qui survient en dedans de la cuisse du cheval (S.)

TROUSSE-PIED (*art vet.*) Bande de cuir ou sangle, terminée a l'une de ses extrémités par une boucle et à l'autre par plusieurs trous. On s'en sert pour tenir plié un pied de devant d'un cheval que l'on veut empêcher de ruer (S.)

TUBE (*phys.*) Mot latin, *tubus*, avec une terminaison française. Il signifie dans les deux langues *conduit, canal, tuyau.*

Un CYLINDRE creux et de quelque matière solide, prend en physique le nom de *tube*. Celui dont la cavité intérieure est assez étroite pour être comparée à un cheveu, prend le nom de *tube capillaire*, du latin *capillum*, qui signifie *un cheveu.*

Le *tube électrique* est un *tube* de verre ÉLECTRISÉ (S.)

TUBE. *Tubus* (*botan.*) C'est la partie inférieure, indivise, et non étalée d'un calice monophylle, ou d'une corolle monopétale, comme dans la primevère, le cyclamen, la pulmonaire.

On donne aussi ce nom en général à toute partie cylindroïde ou prismatique, ouverte par le bout (V.)

TUBE DE TORICELLI (*phys.*) V. BAROMÈTRE (S.)

TUBERCULE (*méd. et anat.*), du latin *tuberculum*. Petite tumeur qui naît sur quelque partie du corps.

En anatomie c'est une petite éminence; par exemple les *tubercules* du cerveau (S.)

TUBERCULE. *Tuberculus* (*botan. et agric.*) Ce mot est dérivé du mot latin *tuber*, truffe, végétal généralement connu et recherché comme nourriture et assaisonnement, qui vit sous terre, et n'a ni fleur ni graine apparente; il est de forme arrondie, de consistance solide. *Tubercule* est un diminutif qui veut dire *petite truffe.*

On donne ce nom à toute excroissance en forme de truffe, de bosse, ou de grains suspendus à des fils ou enfilés comme des grains de chapelet, que l'on trouve sur les feuilles, les tiges, les racines, et particulièrement sur celles que l'on appelle racines *tubéreuses*. Les *pommes de terre* sont des *tubercules*, ainsi que les racines du topinambour (*helianthus tuberosus*), que les grains suspendus aux racines fibreuses de la filipendule, etc. (V.)

TUBERCULÉ. *Tuberculatus* (*botan.*) Qui a des tubercules, ou dont la forme et la substance ressemblent à celles des TUBERCULES (V.)

TUBERCULEUX. *Tuberculosus* (*botan.*) Qui est plein de TUBERCULES (V.)

TUBÉREUSE (RACINE). *Radix tuberosa* (*botan.*) Celle qui

est arrondie, charnue, solide, ordinairement simple. La racine du geranium *tubéreux*, du geranium triste, de l'aristoloche ronde, sont *tubéreuses* (V.)

TUBÉROSITÉ (*méd. et anat.*) Tumeur, gonflement, bosse qui survient naturellement sur quelque partie du corps.

Les anatomistes nomment aussi *tubérosité*, quelques éminences des os; par exemple la *tubérosité maxillaire*, ou des mâchoires (S.)

TUBÉROSITÉ. *Tuberositas* (*botan.*) Terme dérivé de *tuber*, truffe, de même que TUBERCULE et protubérance. C'est une excroissance dure, solide, ordinairement arrondie, variable dans sa grandeur, qui naît sur les feuilles et les autres parties des végétaux. Les fruits ou les feuilles de certaines plantes sont quelquefois couverts de *tubérosités*, surtout les citrouilles et les melons (V.)

TUBULAIRE. *Tubularis* (*botan.*) Qui est fait en tube, ou bien qui renferme des TUBES, ou en est composé (V.)

TUBULÉ (*phys. et chimie*). Cet adjectif se dit d'un instrument qui est garni d'un TUBE. Une cornue *tubulée* (S.)

TUBULÉ. *Tubulatus* (*botan.*) Qui est formé en TUBE. Corolle *tubulée*. Le pédoncule de presque tous les geraniums du cap de Bonne-Espérance qui ont une corolle composée de pétales inégaux et irréguliers, est *tubulé* (V.)

TUBULEUX. *Tubulosus* (*botan.*) Qui est rempli de TUBES, ou dont le tube est très-long (V.)

TUBULIFORME. *Tubuliformis* (*botan.*) Qui est fait en tuyaux, en forme de *tube* (V.)

TUF (*phys.*) Pierre légère, poreuse, tendre et ordinairement calcaire, qui se trouve à une petite profondeur sous la couche de terre végétale (S.)

TUILÉ. *Imbricatus* (*botan.*) Disposé comme sont les tuiles sur un toit. Ce mot est synonyme d'IMBRIQUÉ (V.)

TUMÉFACTION (*méd.*) Enflure, gonflement qui survient dans quelque partie du corps (S.)

TUMEUR (*méd.*) Mot dérivé du verbe latin *tumere*, enfler. La *tumeur* est en effet un gonflement contre nature dans quelque partie du corps.

La médecine distingue des *tumeurs* de plusieurs sortes, qui ont leur traitement particulier (S.)

TUMEUR (*agric.*) La *tumeur* est un gonflement qui survient à un arbre, mais qui n'est pas durable. L'EXCROISSANCE au contraire ne se dissipe point (S.)

TUNIQUE (*anat.*) Membrane dont quelque partie du corps est enveloppée. La *tunique vaginale* ou du VAGIN, la *tunique péritonienne* ou du PÉRITOINE, les *tuniques* de l'œil, etc. (S.)

TUNIQUE. *Tunica* (*botan.*) On donne ce nom à toute espèce de productions membraneuses qui servent d'enveloppe aux différentes parties des plantes, qui sont concentriques et peuvent être séparées les unes des autres. Il y a des tiges, des racines qui ne sont composées uniquement que de *tuniques* appliquées les unes sur les autres, et d'autres qui sont renfermées dans une *tunique* comme dans une bourse.

La dénomination est empruntée de celle d'un vêtement en usage dans l'antiquité, que l'on mettait immédiatement sur le corps, par-dessous la robe et le manteau ou chlamyde (V.)

TUNIQUÉ. *Tunicatus* (*botan.*) Qui a plusieurs TUNIQUES appliquées l'une sur l'autre. Un *bulbe tuniqué* (*bulbus tunicatus*) est composé de lames concentriques, comme est celui de l'oignon des cuisines, du porreau et des jacinthes (V.)

TURBINÉ. *Turbinatus* (*botan.*) C'est un corps dont la forme est celle d'un cône renversé, ou qui ressemble à une toupie ou à une poire. Plusieurs fruits sont *turbinés*. La baie pulpeuse d'une variété de l'arbousier unedo, est *turbinée* (V.)

TURION. *Turio* (*botan. et jard.*) Terme employé par les anciens pour désigner les rejets tendres de plusieurs plantes potagères. Les botanistes modernes l'ont adopté et ils l'ont défini : *le bourgeon radical des herbes vivaces.* Les pousses de l'asperge que l'on mange sont le *turion* de cette plante. Mais ce nom ne devrait être donné qu'à l'espèce particulière de bourgeons radicaux de quelques plantes monocotylédones, telles que l'asperge, le bambou et le roseau, etc. (V.)

TUTEUR (*agric.*) Piquet ou bâton que l'on fiche en terre au pied d'un arbre ou d'une plante, et auquel on les attache afin de les soutenir ou de les redresser (S.)

TUYAU CAPILLAIRE (*phys.*) V. TUBE (S.)

TYMPAN (*anat.*) Membrane très-mince et transparente, qui sépare la partie extérieure de l'oreille de sa partie intérieure.

Ce mot est grec, *tumpanon*, et signifie un *tambour*. La membrane à laquelle ce nom a été donné, est en effet tendue dans l'oreille comme la peau d'un tambour, et c'est d'elle que vient la sensation de l'ouïe (S.)

TYMPANITE (*méd.*) Enflure du bas-ventre, occasionnée par des vents. Ce mot vient du grec *tumpanon*, tambour, et

l'on en a fait le nom d'une maladie dans laquelle la peau est quelquefois tendue comme celle d'un tambour (S.)

TYPE (*sciences diverses*). En grec, *tupos*, forme, original, modèle (S.)

TYPHACÉES (les). *Typhaceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont beaucoup de rapports avec le genre des masses d'eau ou massettes (*typha*), qui en fait partie, et dont on lui a donné le nom (V.)

U.

ULCÈRE (*méd.*) Solution de continuité des parties molles, ancienne, avec écoulement de pus, et entretenue par quelque vice intérieur ou local. L'*ulcère* est fréquemment la suite d'un abcès ou d'une plaie (S.)

ULCÈRE (*agric.*) Les arbres sont quelquefois attaqués d'*ulcères* à la suite de blessures ou de chancres. Ces *ulcères* se forment indifféremment sur la tige, sur les branches et sur les racines. Ils sont ou visibles ou cachés; ces derniers se reconnaissent à un suintement de sève corrompue. L'amputation est le seul remède des *ulcères* (S.)

ULIGINAIRE. *Uliginarius* (*botan.*) Qui croît dans les lieux uligineux. Il est peu en usage (V.)

ULIGINEUX (lieu). *Locus uliginosus* (*botan.*) Adjectif dérivé de *uligo*, bourbe, fange. C'est un terrain, un lieu marécageux, putride, spongieux ou bourbeux. Les œnanthes, la berle inondée et la verticillée (*sium inundatum* et *verticillatum*), la primevère farineuse (*primula farinosa*), le céraste aquatique et le *samolus valerandi* croissent dans les terrains *uligineux* (V.)

UNI. *Lævis* (*botan.*) Dont la surface est lisse, n'a aucune sorte d'aspérités (V.)

UNICAPSULAIRE. *Unicapsularis* (*botan.*) Se dit d'un fruit qui est composé d'une seule capsule (V.)

UNIFLORE. *Uniflorus* (*botan.*) Qui ne porte ou ne produit qu'une seule fleur, ou dont les fleurs sont solitaires. Pédoncule *uniflore*; pyrole *uniflore*; elle ne porte qu'une fleur (V.)

UNIFORME. *Uniformis* (*botan.*) Qui se trouve partout de

même ; dont les parties composantes sont égales ou semblables entr'elles (V.)

UNILABIÉE (COROLLE). *Corolla unilabiata* (*botan.*) Celle dont le tube se prolonge d'un seul côté en une seule lèvre ; telle est celle de l'acanthe, de l'hyssope, du bugle (*ajuga*) et du plus grand nombre des *teucrium* ou germandrées, qui n'ont pas de lèvre supérieure (V.)

UNILATÉRAL. *Unilateralis, Secundus* (*botan.*) D'un seul côté. Plusieurs parties semblables ou conformes sont dites *unilatérales*, lorsqu'elles naissent ou qu'elles sont toutes tournées du même côté, sur le corps qui les porte.

L'*épi* est *unilatéral* (*spica unilateralis*), dans la cretelle des prés (*cynosurus cristatus*), dans plusieurs andropogons.

Les fleurs de tous les héliotropes sont en petits épis rameux, révolutés et *unilatéraux*.

Les fleurs de l'andromède caliculée sont *unilatérales* (V.)

UNILOCULAIRE. *Unilocularis* (*botan.*) A une seule loge. Capsule ou fruit *uniloculaire*, dont la cavité intérieure n'est divisée par aucune cloison complète (V.)

UNIPÉTALÉE (COROLLE). *Corolla unipetala* (*botan.*) Celle qui n'a qu'un seul PÉTALE, mais dont la position latérale, relativement aux organes sexuels, indique cependant qu'elle appartient à une famille dont les fleurs sont polypétales. On en juge par l'analogie avec les genres voisins. On ne peut la confondre avec la corolle monopétale : celle-ci décrit toujours un cercle qui environne les organes sexuels ; au lieu que l'autre n'occupe qu'un seul côté. Plusieurs genres des LÉGUMINEUSES offrent des exemples de corolle *unipétale* ou *unipétalée* ; tel est le genre de l'amorpha (V.)

UNIQUE. *Unicus seu solitarius* (*botan.*) Se dit de toute partie qui est seule (V.)

UNISEXE. *Unisexus* (*botan. et anat.*) Plante ou animal qui n'a qu'un sexe. C'est l'opposé de BISEXE. Il y a beaucoup de plantes *unisexes*, mais le plus grand nombre est bisexe, soit comme HERMAPHRODITES, soit comme ANDROGYNES (V.)

UNISEXÉE (FLEUR). *Flos unisexifer* (*botan.*) Celle qui n'est pourvue que d'un seul sexe. Elle appartient aux plantes monoïques, ou dioïques, ou polygames (V.)

UNITÉ. *Unitas* (*sciences diverses*). Terme didactique qui exprime la faculté d'être seul, indivisible. On dit l'*unité de principe*, l'*unité d'action* (V.)

UNIVALVE. *Univalvis* (*botan.*) A une seule valve ; s'ouvrant d'un seul côté. Il y a des glumes *univalves* (*glumæ uni-*

valves), des spathes *univalves*, lorsqu'ils ne se fendent que d'un seul côté (V.)

UNIVALVÉ (PÉRICARPE). *Pericarpium univalve* (*botan.*) S'ouvrant d'un seul côté par une suture longitudinale; tel est par exemple le péricarpe des pivoines (V.)

UNIVASCULAIRE. *Univascularis* (*botan.*) Qui n'est qu'à une seule loge en forme de cornet ou godet (V.)

UNIVERSEL. *Universalis* (*botan.*) Ce mot, dans le sens didactique qu'il a généralement en botanique, porte toujours avec lui l'idée immédiate de ses opposés PROPRE OU PARTICULIER. On dit une *ombelle universelle* (*umbella universalis*), générale ou commune, pour ne pas la confondre avec l'ombelle propre ou particulière (*umbellula*); l'involucre *universel* (*involucrum universale*), pour le distinguer de l'involucre *particulier* (V.)

URCÉOLÉ. *Urceolatus* (*botan.*) Dérivé du latin *urceus*, un vase, une aiguière, un pot en forme de burette; c'est-à-dire, qui est ventru, ensuite resserré, et s'évasant pour former un rebord à l'orifice. Les fleurs des arbousiers, des andromèdes et de la plupart des bruyères sont *urcéolées* (V.)

URÈTRE (*anat.*) Mot grec, *ouréthra*, adopté dans notre langue. Il signifie le canal par lequel sort l'urine, en grec, *ouron* (S.)

URNE. *Pyxidula*, *Anthera* (*botan.*) C'est le nom que l'on donne à la très-petite capsule des mousses, que Linnæus a considérée comme une anthère, et lui en a improprement donné le nom. La dénomination de *pyxidule* serait plus convenable.

L'*urne* est pédiculée et portée par un filament sétacé; dans un grand nombre d'espèces elle est sessile, comme dans les fontinales, etc. L'*urne* est souvent pourvue d'un opercule ou d'une COIFFE nommée *calyptra*. Son orifice est très-souvent CILIÉ (V.)

URTICATION. *Urticatio* (*phys. et méd.*) Terme substantif composé de *urtica*, ortie, et de *actio*, action; il exprime l'action de piquer ou d'être piqué avec des orties.

On donne ce nom à la sensation brûlante et douloureuse que fait la piqûre de l'ortie.

On appelle aussi *urtication*, l'action de toucher ou de fustiger tout le corps, ou seulement quelque membre paralysé, pour stimuler le principe du sentiment, et y exciter un mouvement et une chaleur salutaires qui amènent la guérison (V.)

URTICÉES (les). *Urticeæ* (*botan.*) Famille de plantes dont

tous les genres qui la composent ont beaucoup d'affinités avec celui de l'ortie (*urtica*) qui en fait partie, et dont on a fait dériver le nom (V.)

USAGE (*forêts*). Droit que des communes exercent dans les bois. Les *usages* se distinguent en *grands* et en *petits*. Les *grands usages* sont l'ARDOUAGE, le MARRONAGE, le PATURAGE et le PANAGE. L'enlèvement des branches sèches et du bois mort constitue principalement les *petits usages* (S.)

USAGERS (*forêts*). Ce sont les habitans d'une commune, qui ont le droit d'USAGE dans les forêts (S.)

USAGES DES PLANTES. *Usus plantarum* (*botan.*) On les divise en *usages alimentaires* et *médicinaux*, en *usages économiques*, pour la teinture et les différens arts, *etc.* (V.)

USANCE (*forêts*). C'est l'exploitation d'une vente de bois (S.)

USER (*forêts*). *User une vente*, c'est l'exploiter (S.)

UTRICULAIRE. *Utricularis* (*botan.*) Qui a la forme d'une petite outre, ou d'un petit sac; il se dit aussi de ce qui est plein d'UTRICULES. Il y a des *glandes utriculaires*. Les plantes singulières du genre *utriculaire* (*utricularia*) sont aquatiques, n'ont point de feuilles, mais des racines et des ramifications sur lesquelles on voit une infinité d'*utricules* qui soutiennent la plante près de la surface de l'eau, surtout à l'époque de sa floraison (V.)

UTRICULE. *Utriculus* (*botan.*) Petite outre. On donne ce nom à diverses parties qui ont cette forme (V.)

UVÉE (*anat.*) L'une des tuniques de l'œil, qui a quelque ressemblance avec un grain de raisin, en latin *uva* (S.)

V.

VACCIN (*méd.*) Matière des pustules de la VACCINE (S.)

VACCINATION (*méd.*) Opération par laquelle on inocule le VACCIN, comme préservatif de la petite-vérole (S.)

VACCINE (*méd.*), de l'adjectif latin *vaccinus*, qui appartient à la vache. Maladie des vaches, qui se manifeste par des pustules aux trayons du pis des vaches. La matière que fournissent ces pustules est un préservatif de la petite-vérole (S.)

VACHE ARTIFICIELLE (*chasse*). Machine légère qui représente une *vache*, et dont le chasseur s'affuble, pour approcher, à la faveur de ce déguisement, les espèces d'oiseaux très-farouches, que la vue de l'homme ferait envoler de loin (S.)

VACILLANT, VACILLATION et VACILLER (*sciences div.*) Termes corrélatifs et opposés de ferme, de fixe, stable, assuré, constant. Dans les sciences, ils ont le même sens que dans la grammaire. En botanique, on dit des *anthères vacillantes*, lorsqu'elles sont situées horizontalement et insérées par le milieu, sur le filament, comme sur un pivot sur lequel elles *vacillent* et se balancent; telles sont les anthères du lis, et de la plupart des chèvrefeuilles à tiges volubiles. V. aussi VERSATILE (V.)

VAGIN (*anat.*) C'est le conduit qui aboutit à la matrice, dans la femme et dans les femelles des animaux. Ce mot dérive de *vagina*, terme latin qui signifie un *fourreau* (S.)

VAGINANT. *Vaginans* (*botan.*) Terme dérivé de *vagina*, gaîne. Il désigne ce qui fait une gaîne, en enveloppant ou embrassant plus ou moins la tige, par une dilatation manifeste de ses bords, plus ou moins amincis et membraneux, comme la base des feuilles de toutes les graminées. Le pétiole de la plupart des plantes de la famille des POLYGONÉES est *vaginant;* il forme une gaîne ou tuyau cylindrique, d'une seule pièce, qui renferme la tige. Stipules *vaginantes*. Ce mot est synonyme d'ENGAÎNANT; l'un et l'autre sont également usités (V.)

VAGUES (TERRES) (*agric.*) Ce sont des terres incultes et de nul rapport. On les nomme aussi *terres vaines* (S.)

VAINE-PÂTURE (*agric.*) Usage local, qui autorise les propriétaires de bestiaux à les faire pâturer sur les terres du territoire de la commune, après la levée des récoltes. L'intérêt de l'agriculture et le maintien du droit de propriété, réclament depuis long-temps l'abolition de l'usage de la *vaine-pâture* (S.)

VAINES (TERRES) (*agric.*) V. VAGUES (S.)

VALLÉE (*vignes*). Les vignerons appellent ainsi le bas d'un petit monticule qu'ils forment sur le provin, afin de rendre la couche de terre plus épaisse et d'empêcher le hâle d'atteindre si facilement le fumier (C.)

VALVAIRE. *Valvaris* (*botan.*) Appartenant aux VALVES, ou qui y a rapport (V.)

VALVE. *Valva* (*botan.*) Ce mot est la traduction littérale du latin *valva*, qui veut dire une *porte à un battant*, ou l'*un des battans d'une porte*. On donne ce nom à une pièce ou segment d'un PÉRICARPE qui s'ouvre spontanément.

On désigne le nombre des *valves* d'un péricarpe, par les mots : univalve (*univalvis*), bivalve (*bivalvis*), trivalve (*trivalvis*), quadrivalve (*quadrivalvis*), quinquevalve (*quinquevalvis*), sexvalve (*sexvalvis*), multivalve (*multivalvis*).

On appelle aussi *valves*, les glumes ou bales des graminées; et l'on dit : *calice* ou *corolle univalve* ou *bivalve* (V.)

VALVÉ. *Valvatus* (*botan.*) Dérivé de VALVE. Qui a des valves, qui s'ouvre en une ou plusieurs valves. Un péricarpe *trivalvé* (*pericarpium trivalvatum*); capsule *quadrivalvée* (*capsula quadrivalvata*) (V.)

VALVULE (*anat.*) Membrane qui fait l'office de soupape dans plusieurs cavités du corps (S.)

VALVULE. *Valvula* (*botan.*) Diminutif de VALVE (*valvula*); petite valve (V.)

VAN (*économ. rur. et domest.*) Ustensile d'osier qui sert à vanner les grains à la grange lorsqu'on n'a pas de TARARE. Depuis trente ans que ce dernier instrument est devenu commun, le *van* n'est plus en usage que chez les petits laboureurs, les vignerons, etc.

Les épiciers se servent d'un *van* de petite dimension pour vanner le café, le riz, etc. (C.)

VANNE (*chimie*). On a donné ce nom à la partie liquide et presque toujours verte des matières fécales dans les fosses d'aisance (S.)

VARIABLE. *Variabilis* (*botan. et sciences div.*) Qui a la

faculté de varier, de modifier, de changer sa forme, sa figure ou sa couleur. C'est quelquefois une épithète que l'on donne à une plante qui varie dans la couleur de ses fleurs (V.)

VARIATION. *Variatio* (*botan. et agric.*) Changement produit par une cause ou un accident quelconque. La différence dans la température des climats, la nature du sol et la culture, produisent de grandes *variations*, dans la grandeur des plantes, dans la grosseur, la saveur et la qualité des fruits (V.)

VARICE (*méd.*) Dilatation d'une veine engorgée par un sang épais qui s'y ralentit. Ce terme est latin, *varix* (S.)

VARIÉTÉ. *Varietas* (*botan.*) On appelle *variété*, un ou plusieurs individus, qui ne diffèrent de l'espèce à laquelle ils se rapportent, que par des différences accidentelles, soit dans la forme, la couleur, la consistance et la saveur, etc.; mais qui n'altèrent pas la totalité des caractères spécifiques. Nous disons, différences accidentelles, parce qu'elles naissent fortuitement, qu'elles disparaissent de même, et qu'elles ne peuvent se reproduire et se perpétuer constamment dans le même état, par le moyen de la génération.

La distinction des *variétés* est souvent très-difficile à faire. Il arrive quelquefois que l'on regarde comme *espèce* distincte ce qui n'est que *variété*, ou comme *variété* ce qui est *espèce*. L'examen du caractère spécifique, et sa constance à se reproduire et à se perpétuer dans le plus grand nombre des individus, malgré des différences plus ou moins grandes, dans des parties moins essentielles, déterminent l'attribut ineffaçable de l'espèce, et la distinguent de la modification temporaire de la *variété*.

Dans les espèces du poirier commun (*pyrus pysaster s. communis*), du pommier (*pyrus malus*), et du chou potager (*brassica oleracea*), etc., les *variétés* sont extrêmement nombreuses.

En agriculture et en jardinage, et même dans l'usage général, on confond les mots *espèces*, *sortes* et *variétés*; on leur donne le même sens, et ils désignent indistinctement les mêmes choses. Mais dans le langage précis, positif et énergique des botanistes et des naturalistes, le poirier ou la poire de bon-chrétien, de rousselet, de benrré, de doyenné, etc., sont des *variétés* du poirier commun; comme le pommier et les pommes de reinette, de calville, d'api, etc., sont des *variétés* du pommier (*pyrus malus*), et ne sont pas des espèces, non plus que les nombreuses *variétés* de choux et de navets. Le froment *ras* et le froment *barbu* ne sont pas des espèces, mais des *variétés*, peu durables lors-

qu'on les transporte dans une autre contrée et qu'on les sème dans un terrain différent.

Les *variétés* cultivées, et que l'on tâche de conserver telles, sont appelées *espèces jardinières*, pour les distinguer des vraies espèces naturelles. V. ESPÈCE (V.)

VARIN (GREFFE) (*agric.*) Greffe par SCIONS en ramille, placée entre l'aubier et l'écorce (S.)

VARIQUEUX (*méd.*) Ce qui a rapport AUX VARICES. Une tumeur *variqueuse*. Les latins appelaient *varicosus* (*variqueux*), celui qui a des varices aux jambes (S.)

VARRON (GREFFE) (*agric.*) Espèce de greffe par APPROCHE sur tige, d'un rameau mis à la place de la cime du sujet (S.)

VASCULAIRE. *Vascularis* (*botan.*) Terme dérivé du latin, *vasculum*, cornet ou godet; il désigne ce qui en a la forme. On en indique le nombre, en disant *univasculaire* (*univascularis*), *bivasculaire* (*bivascularis*), *trivasculaire* (*trivascularis*), *quadrivasculaire* (*quadrivascularis*), etc. Il se dit des feuilles de quelques plantes et de certaines capsules. Les feuilles des diverses espèces du genre *sarracenia* sont *vasculaires* ou le deviennent; en grandissant, elles forment des cornets qui se remplissent d'eau (V.)

VASCULEUX. *Vasculosus* (*botan.*) Qui a des parties dont la forme est VASCULAIRE; ou bien, qui en est rempli (V.)

VASCULIFORME. *Vasculiformis* (*botan.*) Qui a la forme de cornet ou de godet, nommés en latin *vasculum* (V.)

VASE (*agric.*) Bourbe qui est au fond de la mer, des fleuves, des étangs, des fossés, des marais. C'est un bon engrais pour les terres d'une qualité sèche.

On appelle *terres vaseuses* celles qui sont humectées et boueuses (S.)

VASEUX. Rempli de VASE (S.)

VEAU (*agric.*) Portion d'un champ que la charrue n'a ni entamée ni retournée : vice essentiel d'un mauvais labour (C.)

VÉGÉTABLE. *Vegetabilis* (*botan. et agric.*) Qui peut végéter, ou qui est propre à produire, à aider la végétation. On dit la *terre végétable*; c'est l'*humus* végétal, la terre la plus favorable à la végétation. Ce mot désigne particulièrement une faculté qui rend une terre ou une substance propre à favoriser la naissance, l'accroissement et la vie des végétaux (V.)

VÉGÉTAL. *Vegetabilium* (*botan.*) C'est un corps organisé provenant d'une graine, qui naît, se développe, s'accroît,

sans avoir la faculté de se mouvoir, de se transporter d'un lieu à un autre, qui se produit et perpétue son espèce par le moyen de la génération, c'est-à-dire, par ses graines ou par quelques moyens équivalens, comme les caïeux, les rejets, les drageons, les boutures, les marcottes, etc.

Le *végétal* ressemble au minéral par la privation de sentiment et de mouvement spontané; mais il en diffère essentiellement par la vie et l'organisation : car le *végétal* est doué de la vie et s'accroît par INTUS-SUSCEPTION, au lieu que le minéral n'a point de vie et ne s'accroît que par JUXTA-POSITION. Le végétal ressemble bien plus encore à l'animal qu'il ne ressemble au minéral. Comme lui, il naît, il vit, il prend de l'accroissement, se reproduit et meurt; mais il n'a pas ce sentiment, cette faculté de vouloir qui distingue l'animal. Tout ce qui semble approcher le plus de cette faculté dans le *végétal*, est purement mécanique, et n'est nullement l'effet ni du sentiment ni de la réflexion. Quelques *végétaux* jouissent de la faculté de l'irritabilité, mais non pas de celle de la sensibilité, qui n'est départie qu'aux animaux.

Pour compléter la définition du *végétal*, comparativement avec celle du minéral et de l'animal, V. le mot RÈGNE (V.)

VÉGÉTATIF. *Vegetativus* (*botan. et sciences div.*) Adjectif qui exprime la faculté de VÉGÉTER, de venir à la vie et de l'entretenir, c'est-à-dire, à la vie purement organique des végétaux, ou à celle qui lui ressemble.

Le *principe végétatif* ou la *faculté végétative* ou germinative des graines s'affaiblit et meurt dans un espace de temps plus ou moins long, mais qui est relatif dans chaque espèce. Un arbre très-vieux qui dépérit a perdu sa force *végétative*.

Dans les écoles de l'ancienne philosophie on dissertait sur l'*ame végétative*, sa nature, sa distinction et ses facultés (V.)

VÉGÉTATION. *Vegetatio* (*botan., agric. et sciences div.*). Terme formé du verbe latin *vegetare*, végéter, et du substantif *actio*; c'est-à-dire *action de végéter*. C'est le développement successif des parties qui concourent à la perfection du VÉGÉTAL. On distingue dans la *végétation* en général, la GERMINATION, L'ACCROISSEMENT, la FLORAISON, la FRUCTIFICATION, la SÉMINATION.

On exprime aussi quelquefois par ce mot l'époque où se fait cette opération de la nature, ainsi que sa manière. On dit une *belle végétation*, une *végétation vigoureuse*; la *végétation* est *avancée* ou *tardive*, etc. (V.)

VÉGÉTER. *Vegetare* (*botan. et sciences div.*). Verbe qui exprime l'action, l'accroissement, l'espèce de vie organique des végétaux (V.)

VEILLES DES PLANTES. *Vigiliæ plantarum* (*botan.*) Linnæus

a appelé *veille* dans les plantes l'état d'action ou de vie plus apparente dans lequel elles sont, depuis le matin, que leurs fleurs s'ouvrent, pendant le jour qu'elles restent épanouies, et jusqu'au soir, qu'elles se ferment. L'heure du réveil et la durée de la *veille* sont différens pour chaque plante.

L'état de *veille* et d'activité est opposé à celui de repos et de SOMMEIL.

L'heure de l'épanouissement des fleurs de chaque plante forme L'HORLOGE DE FLORE, comme l'époque du mois, et même le jour en compose le CALENDRIER (V.)

VEINE. *Vena* (*botan.*) On donne ce nom à des lignes un peu saillantes et ramifiées qui paraissent à la surface des végétaux, comme les veines du corps humain sur la peau. Quand elles sont un peu proéminentes, on les appelle *nervures;* mais dans la chose que désignent ces mots, il n'y a de ressemblance que dans l'aspect et la disposition, car il n'y a aucune similitude dans l'organisation et les fonctions. Les plantes sont dépourvues de nerfs et de *veines* proprement dits. Ces expressions sont consacrées par l'usage général, et il serait difficile de leur en substituer de plus exactes.

On appelle feuilles *aveinées* (*folia avenia*) celles qui n'ont pas de *veines* (V.)

VEINÉ. *Venosus* (*botan.*) Adjectif qui se dit des feuilles ou de toute autre partie dans le tissu de laquelle on aperçoit distinctement un grand nombre de ramifications que l'on compare aux veines des animaux. On l'emploie aussi pour désigner ce qui est couvert de nervures fines et superficielles (V.)

VEINE DES LARMIERS (*art vét.*) C'est la veine temporale ou des tempes; on y pratique assez ordinairement la saignée du cheval (S.)

VELOUTÉ (*botan.*) Adjectif par lequel on désigne ce qui est couvert de poils ras, droits, très-rapprochés, et doux au toucher, comme dans une étoffe de *velours*, dont ce mot est dérivé. *Velu* et *villus* en latin ne rendraient pas exactement le sens que l'on attribue généralement au mot *velouté*, sans l'avoir défini. Les fleurs de la pensée (*viola tricolor*), lorsqu'elles sont très-grandes et d'un beau violet, sont *veloutées*. Les pétales de la rose de provins sont aussi *veloutés* (V.)

VELU. *Villosus* (*botan.*) Formé du latin *villus*, poils mous, courts, fins, très-doux et rapprochés ou serrés; c'est par ce dernier caractère et par le plus de longueur, que *poilu* et *poileux* diffèrent de *velu*.

Les feuilles *velues* sont couvertes de poils courts, serrés et doux au toucher (V.)

VÉNÉNEUX. *Venenosus* (*botan. et méd.*) Adjectif formé du latin *venenum*, venin, poison. Il ne se dit que des végétaux; pour les animaux, on dit *venimeux*. Les *plantes vénéneuses* sont celles qui ont la funeste propriété d'empoisonner et de faire mourir; telles sont la ciguë, l'œnanthe, l'aconit, la jusquiame, l'if, les renoncules, les anémones, le colchique, la belladonne, etc.

On divise les plantes *vénéneuses* en deux classes, suivant leur principe délétère, sa manière d'agir et ses effets: les *plantes vénéneuses âcres* et les *plantes vénéneuses stupéfiantes*. Il en est quelques-unes qui paraissent réunir les deux principes à la fois, et qui en font un composé mixte. Elles formeraient une troisième classe (V.)

VÉNIMEUX (*hist. nat. et agric.*) On désigne par cette épithète les animaux dont la morsure et la piqûre font mourir d'une manière plus ou moins prompte l'homme et les animaux domestiques, ou qui leur occasionnent des maladies dangereuses, difficiles à guérir. La vipère et plusieurs autres serpens, le scorpion, les cantharides, les guêpes, et un grand nombre d'autres insectes sont des *animaux venimeux* (V.)

VENIN DORMANT (*art vét.*) Bouffissure des bestiaux, qui provient de la dépravation des humeurs (S.)

VENIN HATÉ. (*art vét.*) Les bouviers et les bergers donnent ce nom à une maladie des bœufs et des moutons, accompagnée de BOUFFISSURE, et dans laquelle les animaux rendent par le fondement une espèce d'écume (S.)

VENTIER (*forêts.*) On appelle *ventier* ou *marchand ventier* celui qui achète et fait exploiter les bois dans les ventes (S.)

VENTILATEUR (*phys.*) Du verbe latin *ventilare*, faire ou donner du vent. Machine au moyen de laquelle on renouvelle l'air. Il y a des *ventilateurs* de forme différente. Leur usage est d'une grande utilité dans les hôpitaux, les salles de spectacles, les vaisseaux, etc. (S.)

VENTIS (*forêts.*) Arbres que l'on a fait tomber soit à l'aide de cordages, soit en les déracinant, comme s'ils avaient été abattus par le vent. On les nomme aussi *faux ventis* (S.)

VENTRE AVALÉ (*art vét.*) Un cheval dont le ventre est volumineux outre mesure, et dont les flancs sont creux, a le *ventre avalé* ou le *ventre de vache* (S.)

VENTRE DE VACHE (*art vét.*) V. VENTRE AVALÉ (S.)

VENTRICULE (*anat.*) Terme de la langue latine, *ventriculus*, ou petit ventre, adopté dans la nôtre, et qui désigne des cavités intérieures du corps. L'estomac est appelé *ventricule*. On dit les *ventricules* du cœur, les *ventricules* du cerveau (S.)

VENTRU. *Ventricosus* (*botan.*) Qui est oblong, solide ou tubulé, avec un renflement très-remarquable. On indique si c'est à la partie supérieure (*supernè ventricosus*), à la moyenne (*medio ventricosus*), à l'inférieure (*infernè ventricosus*). La hampe de l'oignon des potagers est *ventrue* vers le milieu de sa hauteur, et fistuleuse dans toute sa longueur (V.)

VENUE (*agric.*) Synonyme de croissance. On dit qu'un arbre est d'*une belle venue* lorsqu'il est droit, grand et vigoureux (S.)

VERDIR. *Viridare* (*botan. et agric.*) Verbe qui exprime l'action de devenir vert. Les prés *verdissent* au commencement du printemps, lorsqu'ils poussent de l'herbe. A la suite des grandes sécheresses, lorsqu'il survient des pluies abondantes, les gazons et les pelouses *reverdissent*. *Reverdir* veut dire, devenir vert une seconde fois. Un arbre *reverdit* lorsqu'on a cru qu'il était mort, et qu'il repousse de nouveau.

Dans les arts, *verdir* se dit de tout ce qui prend ou qui reçoit la couleur verte (V.)

VERDOYANT. *Viridescens* (*botan. et agric.*) Qui devient vert, qui pousse de l'herbe ou des feuilles. Les prés, les arbres sont *verdoyans* (V.)

VERDOYER. *Viridare* (*botan. et agric.*) Ce verbe exprime l'action par laquelle les arbres produisent des feuilles, et les prairies de l'herbe ou des gazons. Au printemps, les prés *verdoyent* et sont émaillés de fleurs (V.)

VERDURE (*botan. agric. et économ. domest.*) Ce mot a diverses acceptions : dans le sens propre et général, il désigne la couleur verte des arbres et des prairies. On le donne aussi par extension aux objets même qui portent cette *verdure*; l'extrémité des petits rameaux chargés de feuilles est appelée *de la verdure*.

En terme de jardinage, par le mot de *verdure* on entend toutes sortes d'herbes potagères ou qui servent d'assaisonnement dans les cuisines.

Dans l'économie domestique, donner de *la verdure* aux animaux exprime la même chose que donner du *vert* ou de l'herbe verte et fraîche, au lieu de leur donner du foin (V.)

VÉREUX (*agric.*) Se dit d'un fruit qui est percé ou rongé

dans son intérieur par les vers. Des prunes, des poires *véreuses*. Pour parler exactement ce n'est pas un ver, proprement dit, mais la LARVE d'un insecte ailé qui l'a déposé dans le fruit avant sa maturité, quelquefois même dans le pistil, lorsque l'ovaire est fécondé. L'insecte éclot dans le fruit qui s'accroît, la larve se nourrit de la substance jusqu'au moment de sa métamorphose (V.)

VERGÉ (*forêts.*) On donne quelquefois cette épithète au bois vermoulu (S.)

VERGE DE MEUTE (*chasse.*) V. PAUMILLE (S.)

VERGER. *Viridarium* (*botan. et agric.*) C'est un terrain planté d'arbres fruitiers à haute tige et en plein vent. Le fond est ordinairement en prairie (V.)

VERGETÉ (*forêts, arts et m.*) Le bois *vergeté* est celui qui est veiné de rouge et de quelques autres couleurs. C'est un signe de mauvaise qualité, et un pareil bois doit être rejeté, principalement pour le *merrain*, parce qu'il se pourrit promptement (S.)

VERMIFUGE (*méd.*) Remède propre à chasser ou à faire périr les vers du corps. Ce mot est composé du latin *vermis*, ver, et *fugare*, chasser; qui chasse les vers (S.)

VERMILLER (*chasse*). On dit que les sangliers *vermillent*, lorsque pendant l'hiver ils remuent les feuilles pour chercher les fruits sauvages qu'elles recouvrent (S.)

VERMOULU (*agric., arts et économ. domest.*) Se dit du bois lorsqu'il est rongé par les vers et qu'il se réduit ou se décompose en une poussière semblable à de la farine. C'est comme si l'on disait *moulu par les vers* (V.)

VERMOULURE (*agric., arts et économ. domest.*) Ce mot exprime l'état du bois lorsqu'il est très-vieux, qu'il se décompose, ou qu'il est rongé, et semble être moulu, et réduit en farine par les vers. La *vermoulure* est une maladie produite par la vieillesse et la caducité de l'âge (V.)

VERNAL. *Vernalis* (*botan.*) Printanier. Dérivé de *ver*, *veris*, le printemps. On dit une plante, une fleur *vernale*, c'est-à-dire *printanière*, lorsqu'elle végète avec force et rapidité, ou qu'elle fleurit au commencement du printemps. *Potentilla verna*, la potentille ou quintefeuille *vernale*. *Crocus vernus*, le safran *vernal* ou printanier (V.)

VÉROTER (*chasse*). On dit que des oiseaux qui vivent de vers de terre, *vérotent*, quand ils enfoncent leur bec dans la terre pour saisir leur proie. La bécasse, le vanneau *vérotent* (S.)

VERRUE. *Verruca* (*botan.*) En botanique on donne ce nom à de petites tubérosités qui viennent à la superficie des feuilles et de quelques fruits. Certaines variétés de melons et de citrouilles ont leurs fruits couverts de *verrues* (V.)

VERRUE (*agric.*) Petite excroissance qui se forme sur les arbres, particulièrement sur les sapins, aussi bien que sur d'autres plantes. Les *verrues* des arbres sont molles (S.)

VERRUE (*méd.*), du latin *verruca*. Excroissance charnue, petite et dure, quelquefois presque cartilagineuse et d'une couleur terne, qui s'élève sur la peau (S.)

VERRUQUEUX. *Verrucosus* (*botan.*) Adjectif qui désigne ce qui est chargé de VERRUES. Des feuilles *verruqueuses*, des rameaux *verruqueux*; tels sont ceux de l'*evonimus verrucosus* ou fusain *verruqueux*, dont l'écorce est couverte de petites verrues brunes (V.)

VERRUQUEUX (*agric.*) Arbre ou plante qui est parsemé de VERRUES (S.)

VERSAINE (*agric.*) Les terres qu'on laisse reposer dans les pays où elles sont divisées en trois *soles* ou SAISONS, s'appellent *versaines* ou *jachères* (S.)

VERSATILE (ANTHÈRE). *Anthera versatilis* (*botan.*) On lui donne cette épithète lorsqu'elle est fixée au sommet du filament, posée transversalement et mobile, comme sur un pivot, pouvant se balancer et se pencher de l'un ou de l'autre côté, comme on le voit dans le lys et dans la plupart des chèvrefeuilles. Ce mot est souvent employé comme synonyme de *vacillant* (V.)

VERSATILITÉ. *Versatilitas* (*sciences div.*) Propriété ou disposition d'un corps ou habitude d'un être de se pencher alternativement de l'un ou de l'autre côté sans y être obligé par une cause étrangère. En botanique, on dit la *versatilité des anthères*, pour indiquer cette sorte de balancement, mobilité spontanée (V.)

VERSOIR (*agric.*) Pièce de la charrue attachée au SEP et qui renverse ou *verse* la terre (S.)

VERTÉBRAL (*anat.*) Ce qui appartient aux VERTÈBRES. Colonne *vertébrale*, artère *vertébrale* (S.)

VERTÈBRE (*anat.*) On appelle ainsi les os dont l'épine du dos est composée, dans l'homme et dans la plupart des animaux. Ce mot est dérivé du verbe latin *vertere*, tourner. Les *vertèbres* servent en effet à faire tourner le corps (S.)

VERTICAL. *Verticalis* (*botan. et sciences div.*) Qui est droit, en ligne perpendiculaire, faisant un angle droit avec l'horizon.

En botanique, les feuilles et les fleurs *verticales* (*folia verticalia*) sont celles qui s'élèvent droit (V.)

VERTICAL (*géom.*) Adjectif qui s'applique à un plan, à une ligne, etc., qui sont PERPENDICULAIRES à l'horizon (S.)

VERTICILLE. *Verticillus* (*botan.*) On donne ce nom à un assemblage de feuilles ou de fleurs disposées autour d'une tige ou autour de ses rameaux, comme sur un axe commun. Cette disposition ressemble à celle des rayons d'une roue qui s'insèrent dans le moyeu; c'est de cette ressemblance que vient le nom, dérivé de *vertere*, tourner.

Les feuilles des plantes de la famille des RUBIACÉES, et les fleurs de celle des LABIÉES, sont disposées en *verticilles* (V.)

VERTICILLÉ. *Verticillatus* (*botan.*) Qui est disposé en VERTICILLE, ou bien qui porte des verticilles. Les feuilles du caillelait et de la garance sont *verticillées* (V.)

VERTIGE (*art vét.*) V. MAL DE FEU (S.)

VERTUS DES PLANTES. *Vires plantarum* (*botan. et méd.*) Dérivé du latin *vir*, force, vertu, énergie. On appelle *vertus* dans les plantes la propriété qui est particulière à chacune de produire un effet sensible et un changement salutaire ou nuisible dans les fonctions de l'économie animale. Appliquées à l'extérieur les unes sont *émollientes*, d'autres sont *astringentes*, *stiptiques*, *âcres*, *caustiques*, *détersives*, *antiseptiques*, *vulnéraires*, *fondantes* ou *résolutives*, etc. D'autres plantes administrées à l'intérieur sont *émétiques*, *purgatives*, *sudorifiques*, *diaphorétiques*, *incisives*, *stomachiques*, *carminatives*, *cordiales*, *béchiques*, *céphaliques*, *apéritives*, *diurétiques*, *emménagogues*, *alexitères* ou *alexipharmaques*, *narcotiques*, *antiscorbutiques*, *vermifuges*, *fébrifuges*, etc. (V.)

VERVEUX (*pêche*). Espèce de filet dont l'embouchure est fort évasée et l'intérieur soutenu par des cerceaux; en dedans un goulet en forme d'entonnoir donne passage au poisson qui se trouve engagé dans le *verveux* sans pouvoir en sortir.

Le *verveux* ne diffère de la NASSE qu'en ce qu'il est en filet, au lieu que la nasse est en osier.

Le *verveux à tambour* a deux entrées, deux goulets et la forme cylindrique. Les pêcheurs l'emploient dans les eaux dormantes; ils lui donnent aussi le nom de *louve* (S.)

VÉSICAIRE. *Vesicarius* (*botan.*) Dérivé de *vesica*, vessie. C'est une épithète que l'on donne à une plante qui porte des

vessies, ou dont quelque partie en a la forme; comme par exemple la ketmie *vésicaire*, anciennement appelée *ketmia vesicaria*, aujourd'hui *hibiscus trionum*, dont le calice a la forme de vessie (V.)

VÉSICATOIRE (*méd.*) Topique qui fait élever des cloches ou vessies sur la peau et y attire fortement les humeurs. *Vésicatoire* vient du latin *vesica*, qui veut dire une *vessie* (S.)

VÉSICULAIRE. *Vesicularis* (*botan.*) Qui a la forme de vessie, ou qui appartient et a rapport à la vessie. Il y a des plantes qui ont des glandes *vésiculaires* (*glandulæ vesiculares*) (V.)

VÉSICULE. *Vesicula* (*botan.*) Diminutif de *vesica*, vessie; ce qui veut dire *petite vessie*. Dans les végétaux il y a diverses parties qui ont des *vésicules* ou des glandes qui ont cette forme (V.)

VÉSICULE (*anat.*) Poche qui contient quelque humeur. *Vesicula* en latin veut dire *une petite vessie*. La *vésicule* du fiel, les *vésicules* séminales (S.)

VÉSICULÉ. *Vesiculatus botan.* Qui est fait en forme de vessie ou de vésicule (V.)

VÉSICULEUX. *Vesiculosus* (*botan.*) Adjectif qui désigne ce qui est rempli de vessies ou de vésicules, ou ce qui y ressemble. Le calice des alkekenges ou coquerets (*physalis*), deviennent *vésiculeux* après la fécondation, et entourent le fruit en forme de coiffe. Les feuilles de l'*aldrovanda vesiculosa*, sont *vésiculeuses*, parce qu'elles sont bordées de vésicules pédiculées (V.)

VÉSIGON (*art vét.*) Tumeur molle qui se montre au jarret du cheval, et qui est plus ou moins considérable.

Lorsque le *vésigon* paraît des deux côtés à la fois, on le nomme *vésigon soufflé*, ou *chevillé* (S.)

VESSIE. *Vesica* (*botan.*) On donne ce nom aux calices renflés et globuleux des coquerets (*physalis*), et aux gousses des baguenaudiers (*colutea*) et des crotalaires (V.)

VÉTÉRINAIRE. On a dérivé ce mot qui est en même temps substantif et adjectif, du latin, *veterina*, bêtes de somme, d'où est venu *veterinarius*, qui a soin des bêtes de somme. Les *vétérinaires* s'occupent des moyens de conserver en santé les animaux domestiques, et de les guérir de leurs maladies.

L'art *vétérinaire* comprend la médecine et la chirurgie des animaux; et l'école *vétérinaire* est le lieu où l'on enseigne ces deux sciences (S.)

VEULE (*forêts*). Arbre qui s'élance et ne prend pas de corps (S.)

VIBRATION (*phys.*) Du verbe latin *vibrare*, lancer. Mouvement d'un corps qui va alternativement en sens contraire. Une corde tendue, un ressort, etc., font des *vibrations*.

Dans certaines circonstances, le mot *vibration* est synonyme d'OSCILLATION; par exemple, la *vibration* du pendule (S.)

VIERGE (GRAINE) (*hist. nat. et économ.*) GRAINE de vers-à-soie, produite sans accouplement, et par conséquent stérile (S.)

VIGNES (les) ou les VINIFÈRES. *Vites* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont de l'analogie avec celui de la vigne (*vitis*), qui renferme l'espèce intéressante et universellement connue qui produit le raisin, et à laquelle on a donné le nom de *vigne vinifère* (*vitis vinifera*). C'est cette espèce qui a donné son nom au genre et ensuite à la famille dont elle fait partie, puisqu'elle en est le type (V.)

VIGNOBLE (*botan. et agric.*) C'est un terrain planté en VIGNES. Dans le sens le plus général, ce mot est synonyme de *vignes* (*vinea*, *vinetis*); mais en considérant son étymologie, il dit quelque chose de plus. Il est formé de deux mots latins *vineabile solum*; c'est-à-dire, sol qui est favorable à la vigne, ou propre à faire des vignes par sa nature et par son exposition (V.)

VILLOSITÉ. *Villositas* (*botan.*) Ce mot exprime la qualité d'un corps qui est velu, c'est-à-dire, couvert de duvet ou de poils courts, fins, rapprochés, et qui rendent la superficie de ce corps doux au tact. On dit la *villosité* des feuilles, comme on dirait la PUBESCENCE (V.)

VINAIRE (*économ.*) Cet adjectif indique les choses qui ont rapport au vin. Un vaisseau *vinaire* sert à contenir le vin; la fermentation *vinaire* est celle du moût dans la cuve (S.)

VINASSE (*économ.*) V. PIQUETTE (S.)

VINIFÈRE. *Viniferus* (*botan.*) Terme formé du latin *vinum*, vin, et de *ferre*, porter; c'est-à-dire, *qui porte du vin*. C'est une épithète dont on a fait le nom propre et trivial de l'espèce du genre vigne (*vitis*), qui produit le raisin dont on fait le vin (V.)

VIOLET (*art vét.*) L'une des nombreuses dénominations, données au CHARBON des animaux (S.)

VIREUX. *Virosus* (*botan.*) Qui a une odeur puante, forte et très-désagréable. L'odeur *vireuse* (*odor virosus*) est une des

six espèces d'odeur déterminées ; telle est celle de la grande ciguë (*conium maculatum*) et de la ciguë *vireuse* (*cicuta virosa*), etc. (V.)

VIRGILE (GREFFE) (*agric.*) Sorte de greffe par APPROCHE, d'une tige que l'on passe dans un tronc percé dans son milieu (S.)

VIRULENT (*méd.*) Qui tient de la nature du VIRUS (S.)

VIRUS (*méd.*) Expression de la langue latine, adoptée dans la nôtre, et qui signifie proprement *poison*, *venin*. On l'emploie en médecine pour désigner une humeur maligne et pernicieuse, répandue dans le corps. Le *virus* de la gale, du scorbut, de la rage, etc. (S.)

VISCÈRES (*anat.*) En latin *viscera*. Parties intérieures du corps, telles que l'estomac, le cœur, le foie, etc. (S.)

VISCOSITÉ (*phys.*) Qualité de ce qui est gluant. Ce mot est dérivé du latin *viscus*, qui signifie *la glu*. La *viscosité* est une propriété des corps dont les molécules adhèrent entre elles et avec d'autres corps. Par exemple, l'huile a de la *viscosité* (S.)

VISCOSITÉ. *Viscositas* (*botan. et méd.*) Ce mot a deux acceptions : dans l'une, il exprime la qualité d'un corps ; on dit la *viscosité* des humeurs, pour dire l'épaississement, la ténacité des humeurs ; dans l'autre, il désigne la matière, le corps même où cette qualité se trouve, alors c'est une humeur gluante qui fait colle, mais qui se détache facilement. La colle et l'amidon ont de la *viscosité*, mais la poix et la térébenthine ont de la *glutinosité* (V.)

VISION (*phys.*) Du latin *visio*, action de voir. C'est l'action qui nous fait apercevoir les corps visibles, par l'impression qu'ils font sur nos yeux (S.)

VISQUEUX (*phys.*) Ce qui est gluant, qui a de la VISCOSITÉ (S.)

VISQUEUX. *Viscosus* (*botan.*) Ce qui est couvert d'une sorte de mucilage qui en rend la superficie gluante. Les feuilles du *cucubalus viscosa* sont *visqueuses*.

Glutineux et *visqueux* ne sont pas synonymes : *visqueux* se dit de ce qui se colle, mais qui n'adhère pas avec ténacité ; *glutineux* ne doit se dire que de ce qui adhère fortement, comme la poix (V.)

VISUEL (*phys.*) Adjectif applicable à ce qui appartient à la vue.

Les *rayons visuels* sont des lignes lumineuses qui viennent des objets aux yeux.

Le *point visuel* est le point où s'unissent les rayons *visuels* (S.)

VITRÉ. *Vitreus* (*botan. et sciences div.*) Qui a la transparence du verre (V.)

VITRÉE (HUMEUR) (*anat.*) Substance très-claire, en consistance de gelée, et renfermée entre le CRISTALLIN et le fond de l'œil. On l'a nommée *humeur vitrée*, de l'adjectif latin *vitreus*, transparent. La TUNIQUE qui l'enveloppe s'appelle *tunique vitrée* (S.)

VITRI (GREFFE) (*agric.*) Greffe en ÉCUSSON, faite avec un GEMMA dont le bourgeon ne doit pousser qu'au printemps suivant (S.)

VITRIOLS (*chimie*). Les chimistes modernes ont substitué à ce mot celui de SULFATES (S.)

VITOMON (*art vét.*) Dénomination vulgaire du VERTIGE des bêtes à laine (S.)

VIVACE. *Perennis* (*botan. et agric.*) Une plante *vivace* est celle dont la durée de la vie va au-delà de trois ans. Dans le nombre des plantes *vivaces*, il y en a qui perdent leurs tiges tous les hivers, mais dont la racine reproduit tous les ans une tige nouvelle, et d'autres qui conservent leurs tiges pendant l'hiver (V.)

VIVIPARE. *Viviparus* (*botan.*) Epithète par laquelle on désigne la plante qui, au lieu de fleurs ou de graines, produit de l'intérieur de sa fleur des rejetons feuillés. Tel est l'agavé fétide (*agave fœtida*), cultivé dans les serres chaudes en Europe, ainsi que plusieurs liliacées (V.)

VOCABULAIRE (*grammaire*). *Vocabulum*, en latin, signifie un mot, une parole. C'est de là qu'est venu l'expression *vocabulaire* qui est le recueil alphabétique des termes d'une langue. Le *vocabulaire* est un dictionnaire, mais moins étendu que le dictionnaire (S.)

VOIE (*chasse*). C'est le chemin qu'un animal sauvage a fait, et que les chiens savent connaître et suivre. Mettre les chiens sur la *voie;* les chiens ont perdu la *voie* (S.)

VOLANT (*chasse*). Espèce de cadre ou de châssis, fait avec une baguette de bois vert, dont les deux extrémités sont relevés en coude et retenues par une ficelle qui forme le quatrième côté du cadre. L'oiseleur suspend à cette ficelle des *collets* pour prendre des oiseaux. Il tend les *volans* dans les bois et dans les haies, aux branches des arbres ou des arbrisseaux (S.)

VOLIGE, VOLILLE, ou VOLICHE (*forêts et arts et m.*) Planche très-mince (S.)

VOLIS (*forêts*). V. CHABLIS (S.)

VOLUBILE. *Volubilis* (*botan.*) On appelle *volubiles* des tiges qui s'entortillent en spirale autour d'un appui pour se soutenir et s'élever. Le haricot vulgaire (*phaseolus vulgaris*) et le liseron des haies (*convolvulus sepium*) ont leurs tiges *volubiles*.

On doit indiquer si les circonvolutions se font de droite à gauche (*dextrorsum*), ou de gauche à droite (*sinistrorsum*) (V.)

VOLUBLE. *Volubilis* (*botan.*) Synonyme de VOLUBILE (V.)

VOLVULUS (*art vét.*) V. ENTÉRITE (S.)

VRAI (*phys.*) L'HORIZON *vrai* est le même que l'horizon RATIONNEL (S.)

VRIGNY (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE sur tige, en coupant la tête du sujet, et l'appliquant sur l'aubier de l'arbre qui porte la greffe (S.)

VULVE (*anat.*) Orifice extérieur du VAGIN (S.)

X.

XIPHOÏDE. *Xiphoideus* (*botan.*) Terme formé du grec *xiphos*, épée, et de *eidos*, forme, figure; il désigne ce qui a la forme d'une épée, telles sont les feuilles des iris. *Xiphium*, en latin, signifie la même chose (V.)

XYLON. *Lignum* (*botan.*) C'est un mot grec qui signifie bois, *lignum* en latin; il entre dans la composition de beaucoup de noms d'arbres et d'arbrisseaux. *Leucoxylon*, *melanoxylon*, *xylosteon*, *xylophylla*, etc. (V.)

Z.

ZÉNITH (*phys.*) Expression tirée de l'arabe. C'est le nom du point du ciel qui répond directement au-dessus de notre tête.

Le point opposé au *zénith* est le NADIR (S.)

ZEST (*botan., agric. et économ. domest.*) C'est le corps ligneux qui se trouve dans le milieu de la noix, et qui sépare les lobes de l'amande. Sa forme ressemble un peu à celle d'un fer de cheval. Il devient brun en se desséchant.

Zeste se dit aussi d'une portion mince que l'on coupe sur la superficie de l'écorce d'un citron, d'une orange, d'un cèdra. On dit des *zestes de citrons* (V.)

ZODIACAL (*phys.*) Adjectif qui a la même origine que ZODIAQUE. Il désigne ce qui appartient à ce cercle.

La lumière *zodiacale* est une clarté peu éclatante, en forme de CÔNE dont la base est tournée vers le soleil et le sommet vers le zodiaque. Cette lumière se montre au commencement du printemps, et toujours avant que le soleil paraisse sur l'horizon, ou après qu'il l'a quitté (S.)

ZODIAQUE (*phys.*) *Zôdiakos* est un mot grec, dérivé de *zoon*, animal. Les astronomes en ont fait la dénomination d'une bande ou ZONE de la SPHÈRE, que l'ÉCLIPTIQUE partage en deux parties égales, et qui est divisé en douze parties aussi égales, que l'on appelle SIGNES, représentés, pour la plupart, par des figures d'animaux (S.)

ZONE (*phys.*) Mot grec, *zôné*, qui signifie bande ou ceinture.

On appelle *zones de la terre* cinq bandes circulaires qui divisent le globe terrestre en cinq parties égales. Celle qui comprend tous les pays situés entre les TROPIQUES, est nommée *zone torride*. Les deux *zones tempérées* s'étendent depuis les tropiques jusqu'aux cercles polaires, et les deux *zones glaciales* occupent tout l'espace compris entre les cercles polaires et les PÔLES (S.)

ZOOGRAPHIE. *Zoographia* (*hist. nat.*) C'est le nom d'une des divisions de l'histoire naturelle, qui a pour objet

la description des animaux; il est composé de deux mots grecs, *zoon*, animal, dérivé du primitif, *zoé*, vie, qui est animé, et de *graphce*, description, dérivé du verbe *graphein*, décrire. *Zoographie* signifie *description des animaux* (V.)

ZOOLITHE. *Zoolithus* (*hist. nat. et géologie*). Animal ou partie d'animaux qui s'est changée en pierre, qui s'est pétrifiée. Les *zoolithes* sont des pétrifications d'animaux. Ce nom est composé du grec, *zoon*, animal, et de *lithos*, pierre.

La science qui fait la recherche et la description des fossiles ou pétrifications, en général, soit *zoolithes* ou *phytolithes*, est appelée *oryctographie* ou *oryctologie* (V.)

ZOOLOGIE. *Zoologia* (*hist. nat.*) C'est la partie de l'histoire naturelle qui a pour objet la connaissance et l'histoire des animaux. Le nom est formé du grec, *zoon*, animal, et de *logos*, discours; il signifie *discours sur les animaux*.

Quoique la *zoologie* traite des animaux en général, cependant, on lui donne quelquefois une acception moins étendue, et on ne comprend, sous ce nom, que les quadrupèdes ou mammifères.

La *zoologie* a des divisions, qui sont: l'*ornithologie* pour les oiseaux, l'*erpétologie* pour les reptiles, l'*ichtyologie* pour les poissons, l'*helmintologie* pour les vers, et l'*entomologie* pour les insectes (V.)

ZOOLOGIQUE. *Zoologicus* (*hist. nat.*) Adjectif par lequel on désigne tout ce qui appartient ou qui a rapport à la *zoologie* (V.)

ZOOLOGISTE. *Zoologus* (*hist. nat.*) Titre scientifique, que l'on donne à un auteur qui a publié un ouvrage sur la ZOOLOGIE, ou à un savant qui a sur cette science des connaissances aussi profondes qu'étendues (V.)

ZOOTOMIE. *Zootomia* (*hist. nat. et anat.*) C'est la dissection ou l'anatomie des animaux. Ce nom est composé de *zoon*, animal, et de *tomo*, couper, disséquer (V.)

ZOOTOMISTE. *Zootomus* (*hist. nat. et anat.*) Celui qui s'occupe de la dissection ou de l'anatomie des animaux; un professeur de ZOOTOMIE. Il y en a dans quelques universités (V.)

ZOOPHYTE. (*botan. et hist. nat.*) Nom composé de deux mots grecs, *zoon*, animal, et *phyton*, plante; animal plante; c'est-à-dire, qui semble appartenir au règne animal et au règne végétal. On regarde l'éponge comme un *zoophyte* (V.)

ZYGOMA (*anat.*) Ce mot est grec et signifie *jonction*. C'est la jonction des deux os de la tempe et de la pommette (S.)

ZYGOMATIQUE (*anat.*) Ce qui a rapport au ZYGOMA (S.)

SUPPLÉMENT.

A.

ABCÉDER (*méd.*) Se dit de toute tumeur qui se convertit en ABCÈS, c'est-à-dire, dans laquelle il se forme du pus (S.)

ACANTHACÉES (les), ou les ACANTHES. *Acanthaceæ sive Acanthi* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont de très-grands rapports avec celui de l'*acanthe* qui en fait partie; le nom en est dérivé (V.)

ACOUSTIQUE (*phys.*) *Akoustikos*, en grec, signifie *qui entend*. Comme substantif, ce mot est le nom de la partie de la physique qui traite des sons. Comme adjectif, il est la désignation de ce qui sert à propager les sons, et de ce qui a rapport aux sons ou à l'organe de l'ouïe. Cornet *acoustique*, nerf *acoustique*, remède *acoustique* (S.)

AFFUT (*chasse*). Endroit où le chasseur se poste pour attendre le gibier au passage. C'est communément le soir que l'on se met à l'*affut* à la lisière d'un bois. Le matin, l'*affut* change de nom, et devient la *rentrée* (S.)

AGGLUTINANS (*méd.*) TOPIQUES propres à réunir les lèvres d'une plaie ou toute autre partie du corps, séparée par une cause violente.

Ce mot vient d'*agglutinare*, qui veut dire *coller* (S.)

AGGLUTINATION (*méd.*) Action de réunir les parties séparées, comme les lèvres d'une plaie (S.)

AIGUILLE (*agric.*) Pièce ou barre de fer dont on se sert pour faire les trous destinés à recevoir les PLANÇONS (S.)

AINE (*anat.*) Les *aines* sont les deux côtés de la partie inférieure du bas-ventre (S.)

ALBUMEN. *Albumen* (*botan.*) Pour sa définition, V. PÉRISPERME.

La graine étant considérée comme l'œuf végétal, on a comparé cette partie au blanc d'œuf, nommé en latin *albumen*, et on lui en a donné le nom (V.)

ALBUMINÉ. *Albuminatus* (*botan.*) Qui est muni d'ALBUMEN. On dit d'un embryon qu'il est *albuminé*, et d'une graine qu'elle est *albuminée* (V.)

ALBUMINEUX (*botan.*) *Albuminosus*, synonyme d'ALBUMINÉ (V.)

ALGUES (les). *Algæ* (*botan.*) Famille de plantes dont la plupart des genres qui la composent ne croissent que dans la mer. Sa dénomination vient de celle que l'on donne communément à un grand nombre d'espèces de ces plantes, appelées *algues* ou *varec*, dont Tournefort avait fait un genre sous le nom d'*alga*, que Linnæus a changé en celui de *fucus* (V.)

ALIMENTAIRE. *Alimentarius* (*botan. et économ. domest.*) Plante ou partie de plante dont on retire une substance qui sert à la nourriture de l'homme. On dit les *plantes*, les *végétaux alimentaires* : tels sont le blé, le riz, la pomme de terre, les choux, les navets, les haricots, les artichauts, le sucre, le café, etc. (V.)

ALIMENTEUX. *Alimentosus* (*botan.*) Cet adjectif n'est pas synonyme d'ALIMENTAIRE. On dit les *fruits alimenteux*, les *sucs alimenteux*, parce qu'ils le sont naturellement par eux-mêmes, et sans avoir besoin d'aucune préparation de l'art : tels sont les fraises, les cerises, les poires, les pommes, les prunes, les figues, les raisins, les melons, les amandes, les pistaches, les noix, les dattes et les bananes, etc. Au lieu que les végétaux alimentaires exigent nécessairement une préparation plus ou moins longue et compliquée, pour en extraire ou en développer le principe nutritif, et en faire un aliment sain et agréable (V.)

ALONGÉ. *Elongatus* (*botan.*) PÉDONCULE *alongé*. On le dit comparativement à la longueur des feuilles, ou à celle des entre-nœuds des tiges, lorsqu'il est beaucoup plus long (V.)

ALVÉOLÉ. *Alveolatus*, *Favosus* (*botan.*) Réceptacle *alvéolé* est celui dont la surface est creusée de plusieurs trous, à bords élevés, où les graines sont implantées, comme les dents le sont dans l'*alvéole* de la mâchoire. Le réceptacle commun de la fleur composée de l'*onopordon* est *alvéolé* (V.)

AMALGAME (*addition à l'article*). Quoique cette expression ait été, dans l'origine, exclusivement réservée à la chimie, il est devenu assez généralement le synonyme de *mélange*, et *amalgamer* celui de *mélanger* (S.)

AMBROSIACÉ. *Ambrosiaceus* (*botan.*) Plante ou fleur qui qui a l'odeur suave de l'*ambrosie*. Suivant les poètes, cette

substance était la nourriture des immortels, comme le nectar en était la boisson. Lorsque les Dieux ou les Déesses descendaient sur la terre, leur passage était ordinairement parfumé d'*ambrosie*. Ce nom est dérivé du grec *ambrosia* et *ambrosié*. L'odeur que les botanistes nomment *ambrosiacée*, a beaucoup d'analogie avec celle de l'ambre; elle est très-suave, et plus agréable que l'odeur aromatique. On ne le dit que des fleurs; pour les fruits, on dit qu'ils sont AMBRÉS. Les fleurs du jasmin blanc, de l'oreille-d'ours, celles du *datura arborea*, les chatons fleuris de la plupart des espèces de saules ont l'odeur *ambrosiacée*.

Quoique le Dictionnaire de l'académie (édit. de 1762) dise *ambroisie*, ce qui peut induire à croire faussement qu'il dérive d'*ambroise*, nous disons *ambrosie*, pour conserver sa vraie étymologie grecque, et celle des mots latins et français qui en sont dérivés (V.)

AMER. *Amarus* (*botan.*) Saveur *amère*. L'aloès est *amer*. Les plantes *amères*, ainsi nommées dans la médecine, sont la grande gentiane (*gentiana lutea*), la petite centaurée (*gentiane centaurium*), l'absynthe (*artemisia absynthium*), la tanaisie (*tanacetum vulgare*), le chardon-béni (*centaurea benedicto*, etc. (V.)

AMINCI. *Attenuatus* (*botan.*) Qui est atténué, effilé. Le pétiole est souvent *aminci* vers le sommet. V. ATTÉNUÉ (V.)

ANANAS (FAMILLE DES) (*botan.*) V. BROMÉLIACÉES. (V.)

ANASTOMOSE (*anat.*) Mot purement grec, *anastomosis*, qui signifie littéralement l'*union de deux bouches*. L'*anastomose* est la jonction de deux artères, de deux veines, par leur extrémité (S.)

ANASTOMOSÉ (*anat.*) Vaisseau qui est joint à un autre (S.)

ANFRACTUEUX. *Anfractuosus* (*botan.*) Plein de détours, de sinuosités; d'ANFRACTUOSITÉS. On le dit de plusieurs gros fruits à noyaux ou DRUPES (V.)

ANFRACTUOSITÉS. *Anfractuositas* (*botan.*) Inégalités, éminences et cavités inégales, dont l'entrée est plus étroite que le fond. On en voit dans quelques noix et drupes, ou à fruits à noyaux de l'Amérique méridionale. En Europe, le noyer commun (*juglans regia*) a des variétés dont les noix ont des *anfractuosités* qui retiennent une partie de l'amande enclavée, et que l'on ne peut en sortir qu'en brisant la coque en très-petits morceaux. Dans quelques contrées, les cultivateurs les désignent par le nom de *noix étroites*. C'est un grand défaut. Pour les semis, il faut avoir l'attention de

ne choisir les noix que sur des noyers dont l'amande se détache facilement de la coque et en totalité (V.)

ANODIN (*méd.*) Qui calme les douleurs. C'est un mot grec, formé de l'*a* privatif, et d'*oduné*, douleur; sans douleur. Un remède *anodin* (S.)

ANONES (les). *Anonæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont les plus grands rapports avec celui des *anones* ou *assiminiers* (*anona*), qui en fait partie et qui en est le type (V.)

ANTARCTIQUE (*phys.*) V. l'article PÔLE (S.)

ANTHELMINTIQUE (*méd.*) Du grec *anti* et *helmintos*, ver; contre les vers. V. VERMIFUGE (S.)

ANTHROPOLOGIE (*phys.*) Mot récemment formé d'*anthropos*, homme, et de *logos*, discours; discours ou traité sur l'homme. C'est la science qui apprend à connaître l'homme, sous les rapports physiques et moraux.

On a donné le nom d'*anthropologiste* ou d'*anthropologue* à celui qui s'occupe de cette science (S.)

ANTIPODES (*phys.*) Terme grec, formé d'*anti*, contre, et de *pous*, génitif *podos*, pied; contre les pieds. Il désigne les habitans des pays diamétralement opposés les uns aux autres; de sorte que les pieds des uns sont opposés à ceux des autres. Quand il est midi pour les uns, il est minuit pour les autres; quand les uns ont les jours longs, les autres ont les longues nuits, et quand les uns éprouvent les rigueurs de l'hiver, les autres jouissent de la température de l'été (S.)

ANTISIPHILLITIQUE (*méd.*) Les remèdes *antisiphillitiques* sont ceux qui guérissent la SIPHILIS (S.)

ANTISPASMODIQUE (*méd.*) Remède contre les SPASMES. Ce mot est formé du grec *anti*, contre, et *spasmos*, spasme (S.)

AORTE (*anat.*) Terme de la langue grecque, qui est adopté dans celle des anatomistes, et qui signifie *vaisseau*, *vasc.* C'est l'ARTÈRE la plus grosse, le vaisseau le plus considérable du corps; il sort du cœur, et distribue le sang dans toutes les autres parties (S.)

AOÛTER. *Maturare*, *Obdurare* (*agric.*) Ce verbe peu usité dans le langage ordinaire, a deux acceptions. Par l'une, il indique le temps et l'action par lesquels les jeunes pousses des arbres, les fruits et les graines prennent *naturellement* par la chaleur du mois d'août, la consistance qu'ils doivent avoir; l'autre acception est celle de donner *artificiellement* aux pousses de l'année, encore molles et sans consistance, la

dureté nécessaire pour résister aux gelées, et aux graines la maturité qu'elles doivent avoir pour être fécondes

Pour faire acquérir aux pousses délicates la dureté convenable, on les effeuille avant l'époque où elles perdraient leurs feuilles. Cette opération a l'avantage d'arrêter la végétation, de faire prendre au bois de la consistance. On la pratique avec succès sur des arbres étrangers et délicats des pays méridionaux, ou sur des pousses tardives d'arbres indigènes : ils sont alors beaucoup moins sensibles au froid.

Pour *aoûter* les graines, ou leur donner la maturité nécessaire, on les laisse dans leurs siliques et capsules exposés à l'air; celles qui sont plus précieuses, on les enveloppe de papier, et on les porte sur soi pendant quelques jours; la chaleur humaine achève la maturation qui leur manquait (V.)

APOTHICAIRE. L'origine de ce terme bien connu est grecque ; il vient d'*apothêkê*, boîte, boutique. L'*apothicaire* tient, en effet, boutique de drogues, boutique appelée *apothicairerie*. On la nomme plus généralement aujourd'hui une *pharmacie*, et celui qui la tient a pris la dénomination de *pharmacien* (S.)

APPUYER (*chasse*). C'est exciter les chiens, soit de la voix, soit de la trompe ou cors (S.)

ARACK (*commerce*). V. RACK (S.)

ARALIACÉES (les) ou les ARALIES. *Araliaceæ vel araliæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend sa dénomination du genre aralie (*aralia*), qui en fait partie, et avec lequel tous les autres qui la composent ont de l'affinité; elle est voisine de celle des OMBELLIFÈRES (V.)

ARBORÉE (TIGE). *Caulis arboreus* (*botan.*) Celle d'une plante annuelle, bisannuelle ou vivace, qui ressemble au tronc d'un arbre, par sa forme et sa grosseur, ou qui s'élève en arbre; c'est-à-dire qu'elle est nue, sans rameaux ni branches par le bas, épaisse, ferme, presque ligneuse, comme par exemple celle des roses trémières. Dans nos climats, la tige *arborée* ne subsiste ordinairement que deux années.

Cet adjectif est souvent une épithète qui devient le nom spécifique d'une plante dont la tige a cette forme et cette consistance; c'est comparativement à d'autres espèces du même genre, dont les unes sont réellement ligneuses ou frutescentes, et d'autres qui sont herbacées; telles sont le *datura arborea*, la lavatère *arborée* (*lavatera arborea*). Il n'est pas synonyme d'ARBORESCENT (V.)

ARBORISTE. *Arborum cultor* (*botan., agric.*) C'est le nom que l'on donne à celui qui s'occupe particulièrement de la

culture des arbres. Il est peu en usage; celui de *pépiniériste* a un sens plus étendu, et il est plus généralement employé (V.)

ARBRES (*addition à l'article*). Le caractère d'avoir des bourgeons n'est pas général dans les *arbres;* le plus grand nombre de ceux qui croissent dans les climats chauds en sont totalement privés; et au contraire, le plus grand nombre de ceux des climats froids et tempérés, particulièrement ceux de l'Europe, en sont pourvus. Cependant l'acacia (*robinia pseudo-acacia*), la bourdaine (*rhamnus frangula*), le *calycanthus florida*, *viburnum lantana*, etc., n'en ont point.

Pour obtenir des arbres plus d'utilité et d'agrémens dans les jardins et les plantations, en assortissant leurs formes et leurs couleurs, ou en les variant pour avoir des contrastes, il faut les considérer, ainsi que les arbrisseaux et les arbustes, sous les différens rapports:

1° De leur grandeur;
2° De la direction de leur tige;
3° De leur forme;
4° De leur couleur;
5° De leur fleur et du temps de la floraison;
6° De la forme et de la durée de leur feuillage;
7° De leur propriété de croître dans tel ou tel terrain;
8° De leur faculté de supporter plus ou moins de froid ou de chaleur (V.)

ARBUSTE (*addition à l'article*). On dit, dans plusieurs ouvrages, que les *arbustes* diffèrent des arbrisseaux, parce qu'ils n'ont pas de boutons; mais, d'après l'acception plus générale que donnent à ce mot les plus grands botanistes, on voit que cette définition est inexacte et contredite par l'usage; ils l'emploient pour désigner également de petits végétaux ligneux qui ont des boutons; tels sont plusieurs saules des Alpes, le dryas octopétale, qui n'ont que deux à trois pouces de hauteur, des rosiers, etc., et d'autres qui n'ont point de boutons et qui sont beaucoup plus grands, comme le *phlomis fruticosa* et le romarin, etc. On leur donne souvent le nom de *sous-arbrisseaux* (V.)

ARC (*géom.*) Portion d'un cercle ou de toute autre ligne courbe (S.)

ARCTIQUE (*phys.*) V. l'article PÔLE (S.)

ARGENTÉ. *Argenteus, argentatus* (*botan.*) Qui a le luisant, la blancheur de l'argent. Les feuilles du saule blanc, *salix alba*, celles du protea *argenté*, *p. argentea*, et la face inférieure de celles de l'olivier de Bohème, *elcagnus angustifolia*, sont *argentées* (V.)

ARMES DES PLANTES. *Arma plantarum* (*botan.*) Linnæus a regardé les épines et les aiguillons comme les *armes des plantes*. Plusieurs naturalistes ont adopté cette idée, qui est plus singulière et ingénieuse que vraie; car, pour les végétaux eux-mêmes, elles ne sont ni offensives ni défensives. Les nombreux aiguillons qui hérissent le rosier, n'empêchent pas que l'on ne cueille la rose, ceux du groseillier épineux, son fruit, etc.

L'utilité réelle des épines, pour les herbes et les arbres qui les portent, est encore inconnue; mais par l'emploi que l'on en fait dans l'économie rurale, elles sont effectivement défensives des propriétés champêtres, et offensives contre ceux qui veulent les violer (V.)

AROÏDES (les). *Aroidæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont une grande ressemblance dans la conformation avec celui de l'*arum*, nommé aussi en français *gouet* ou *pied-de-veau*. *Aroïdes* est composé du grec *aron*, en latin *arum*, et de *oïde*, formé de *eidos*, forme; c'est-à-dire, plantes dont la forme a de la ressemblance, de la conformité avec celle de l'arum (V.)

ARPIANS (*art vét.*) V. HARPIONS (S.)

ARRIÈRE-MAIN (*art vét.*) C'est le train de derrière du cheval (S.)

ARS (*art vét.*) Ce sont les plis de la peau à l'endroit où les membres du cheval se joignent au corps.

La veine céphalique est appelée par les maréchaux *veine des ars* (S.).

ARTÈRE (*anat.*) Mot grec, *arteria*, depuis long-temps adopté dans notre langue. C'est le nom des canaux membraneux qui reçoivent le sang du cœur et le portent, en se ramifiant, dans toutes les parties du corps.

Le pouls est le battement de l'*artere* (S.)

ARTÉRIEL (*anat.*) Qui appartient aux ARTÈRES. Le sang *artériel* est celui qui coule dans les artères (S.)

ARTÉRIOTOMIE (*méd.*) C'est la SAIGNÉE aux artères. Ce mot grec est composé d'*arteria*, artère, et de *tomé*, coupure, incision; ouverture de l'ARTÈRE (S.)

ARTICLE (*anat.*) Assemblage de deux os, qui forme une jointure ou ARTICULATION (S.)

ARTICULATION (*anat.*) On l'appelle aussi *jointure*. C'est le point de réunion de deux os, où s'opère leur mouvement (S.)

ASCENDANT (*sciences div.*) Du verbe latin *ascendere*, monter. C'est ce qui s'élève, qui monte. La physique, la géométrie, l'anatomie emploient souvent cet adjectif. Les jardiniers se servent aussi des branches *ascendantes* dans l'arrangement des espaliers (S.)

ASCENSION (*sciences div.*) Action de monter, de s'élever. Ce mot vient du latin *ascendere*, monter. Le physicien parle de l'*ascension* de l'eau dans les pompes; l'astronome, de l'*ascension* d'une étoile; le botaniste, de l'*ascension* de la sève; le chrétien, de l'*ascension* de J. C., etc. (S.)

ASEXE, *Asexus*. ASEXUEL, *Asexualis* (*botan.*) Végétal qui n'a point de sexe. Les fleurons neutres des composées sont *asexes* (V.)

ASPARAGOÏDES (les). *Asparagoidæ, seu asparagi* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont de très-grands rapports avec celui de l'asperge (*asparagus*), qui en fait partie et qui en est le type. Le nom est formé du grec *asparagos*, asperge, et de *eidos*, forme, figure; ce qui signifie plantes qui ont la forme de l'asperge, ou de l'analogie avec cette plante (V.)

ASPHODÉLOÏDE (les) ou les ASPHODÈLES. *Asphodeloidæ, s. asphodeli* (*botan.*) Famille de plantes qui prend sa dénomination du genre asphodèle (*asphodelus*), qui en fait partie, et avec lequel tous les autres genres qu'elle renferme ont de l'affinité. Le nom est formé du grec *asphodelos*, asphodèle, et de *eidos*, forme, figure; il signifie plantes qui ont la forme de l'asphodèle, de l'affinité avec cette plante, ou avec le genre qui porte ce nom (V.)

ASSURGENTE, RELEVÉE, REDRESSÉE. *Assurgens* (*botan.*) On le dit de toute partie qui, s'éloignant d'abord, par sa partie inférieure, à angle droit du point de son origine, se relève ensuite en décrivant une courbe, et se redresse tout à fait. Les tiges d'un grand nombre de plantes sont *assurgentes* (V.)

*ASTRINGENT (*méd.*) V. STYPTIQUE (S.)

ASTRONOMIE. Science qui donne la connaissance des phénomènes célestes, et par conséquent du cours des astres.

Ce mot grec, *astronomia*, est formé d'*astron*, astre, et de *nomos*, loi; loi ou règle des astres (S.)

AUMÉES (*chasse et pêche*). On nomme ainsi, dans un TRAMAIL ou filet à trois nappes, les deux nappes qui recouvrent la troisième, ou la TOILE, en dessus et en dessous (S.)

AUNAIE ou AULNAIE. *Alnetum* (*botan.*, *agric.*) Nom d'un lieu où l'aune croît spontanément et en grand nombre, ou d'un terrain qui en est planté. C'est de là que vient la dénomination d'un grand nombre de lieux en France, tels que *Aunai*, *Aunoi*, qui sont ou qui étaient autrefois situés dans des terrains bas, aquatiques, près des rivières ou sur le bord des torrens.

Anciennement on écrivait et on prononçait *aulne*, *aulnaye*, dérivé du latin *alnus*; l'étymologie était immédiate, et mieux indiquée par l'ortographe. V. aussi VERNAIE (V.)

AURICULAIRE (*anat.*) Epithète de ce qui a rapport à l'oreille. Les veines *auriculaires* (S.)

AVERTIN (*art vét.*) L'une des dénominations du VERTIGE des bêtes à laine (S.)

B.

BALISIERS (les). *Cannæ* (*botan.*) C'est une famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont de l'analogie avec celui du *balisier* (*canna*), qui en fait partie et dont on lui a donné le nom.

On appelle aussi cette famille les SCITAMINÉES (V.)

BANANIERS (les). *Musæ* (*botan.*) Famille de plantes des climats chauds, dont tous les genres qui la composent ont des rapports avec celui du *bananier* (*musa*) qui en fait partie, et dont elle a pris le nom (V.)

BASE. *Basis* (*botan.*) Ce mot a diverses acceptions; souvent il signifie l'extrémité inférieure d'une partie quelconque; d'autres fois le lieu où cette partie est placée, l'endroit sur lequel elle repose (V.)

BAS-VENTRE (*anat.*) V. ABDOMEN (S.)

BÂTARD (*jard.*) Ce mot a deux acceptions dans le jardinage. On le donne à un arbre ou à un fruit qui n'est pas de la véritable espèce dont il porte le nom; on dit des *mirabelles*, des *reinettes bâtardes*. Par la seconde signification, il désigne un arbre dont la tige est un peu plus haute que celle d'un arbre nain, et moins haute que celle d'un arbre à demi-tige (V.)

BATTOIR (*arts et m.*) On donne ce nom au moulin qui sert à réduire le TAN en poudre (S.)

BERBERIDÉES (les). *Berberideæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont des rapports de conformation avec celui de l'épine-vinette, nommé en latin *berberis;* le nom en est dérivé.

Cette famille est aussi nommée *les vinettiers*, de l'un des noms que l'on donne quelquefois en français, à l'épine-vinette (V.)

BÊTE ROUSSE (*chasse*). V. ROUX (S.)

BICOLORE. *Bicolor* (*botan.*, *sciences div.*) Qui a deux couleurs (V.)

BIGNONÉES (les). *Bigneneæ, vel bignoniæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le nom est formé de celui du genre *bignone* (*bignonia*) qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qu'elle renferme ont de l'affinité (V.)

BILLOTÉE (*pêche*). La vente du poisson d'un étang prend le nom de *billotée* lorsqu'elle se fait par lots. Cette espèce de vente a lieu principalement pour la blanchaille ou ROUSSAILLE (S.)

BLANCHAILLE (*pêche*). V. ROUSSAILLE (S.)

BOÎTE-A-TAUPUES (*jard.*) V. ROULEAU (S.)

BOTANICON (*botan.*) Terme grec, devenu latin et ensuite français, par lequel on désigne un livre qui contient le catalogue et une courte description des plantes d'un lieu déterminé ou d'une contrée peu étendue; tels sont le *Botanicon Monspeliense* de Magnol, celui de *Paris* par Vaillant. Ce mot est synonyme de *Flora*. V. FLORE.

On dit aussi, par extension, que le *botanicon* de tel pays diffère peu de celui de tel autre qui n'en est pas éloigné, pour dire que les plantes qui croissent spontanément dans ces deux endroits sont à peu près les mêmes, et en pareil nombre (V.)

BOUGE (*arts et m.*) Le ventre d'un tonneau, ou son plus grand renflement (S.)

BOULAIE. *Betuletum* (*botan.*, *agric. et forêts*). C'est un terrain où le bouleau croît naturellement en abondance, ou bien où l'on en a fait un semis, une plantation. C'est l'origine des noms de *Boulai*, *Boulaye*, que l'on a donnés à un grand nombre de bourgs et de villages (V.)

BOURDONNET (*méd.*) Mèche de charpie ou d'étoupes,

roulée entre les mains. On l'introduit dans les plaies profondes (S.)

BOURSE (*anat.*) V. SCROTUM (S.)

BOUTEILLE (*art vét.*) Enflure molle qui se forme sous la ganache des bêtes à laine attaquées de la pourriture (S.)

BOUTURE (GREFFE). V. PEPIN (*greffe*) (S.)

BOYAUX (*hist. nat. et agric.*) C'est le nom que l'on donne aux longues galeries que la taupe fait sous terre (S.)

BRAS (*pêche*). Les pêcheurs appellent ainsi des cordes attachées aux extrémités des filets, et particulièrement de la SENNE (S.)

BRÊCHÉ (PERDREAU) (*chasse*). V. REVENU (S.)

BRIDON A BREUVAGE (*art vét.*) Instrument inventé pour faire avaler facilement un breuvage aux chevaux. C'est un entonnoir adapté à une espèce de mors creux, fait avec un morceau de canon de fusil percé dans son milieu (S.)

BRIFFE (*hist. nat. et économ.*) V. FREZE (S.)

BRIMÉ (*vignes*). V. TACONÉ (S.)

BROMÉLIACÉES (les) ou les ANANAS. *Bromeliaceæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le nom est dérivé du nom latin du genre ananas (*bromelia*) qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qu'elle renferme ont de très-grands rapports (V.)

BRONCHOTOMIE (*méd.*) V. TRACHÉOTOMIE.

Ce mot est formé du grec *trógchos*, la gorge, et *temnó*, couper; couper la gorge (S.)

BUFFON (GREFFE) (*agric.*) Greffe par APPROCHE de branches d'un arbre, incrustées sur des tiges de sujets placés dans la circonférence de cet arbre (S.)

BUISSAIE ou BUISSIÈRE. *Buxetum* (*botan., agric. et forêts.*) On donne ce nom à un endroit où le buis croît spontanément; c'est de là que viennent les noms de *Boussai*, *Boussaie*, *Buissière*, *Bussi*, *Boissi* et *Boixière*, que l'on a donnés à beaucoup de villages et de hameaux. Ils sont toujours situés sur des côteaux exposés au midi, dans des lieux secs et élevés.

On appelle aussi *buissaie* et *buissière*, une partie de jardins où l'on plante du buis en pépinière (V.)

BUTTE-AVANT (*économ. rur.*) V. RABOT (S.)

C.

CALCAIRE (la) (*phys.*) C'est le nom de la TERRE CRAYEUSE OU CALCAIRE (S.)

CAMPER (*art vét.*) On dit qu'un cheval se *campe mal* à l'écurie, quand il se place tantôt sur une jambe de derrière, tantôt sur une autre, ou quand il pose le talon d'un pied de derrière sur le devant de l'autre pied (S.)

CAPELANS (*art vét.*) On appelle ainsi, à cause de la teinte noire qu'ils contractent, les vers-à-soie qui périssent à l'époque où ils sont disposés à filer (S.)

CARRÉ (*arithmétique*). Un nombre *carré* est celui que l'on a multiplié par lui-même (S.)

CARTILAGE (*anat.*) Substance blanchâtre, souple, pliante, élastique, qui revêt les articulations des os, augmente l'étendue de quelques-uns et unit d'autres étroitement (S.)

CARTILAGINEUX (*anat.*) Qui est de la nature du CARTILAGE. Une membrane *cartilagineuse* (S.)

CATARRHE DES POULES (*art vét.*) Fluxion d'humeurs, qui survient aux volailles quand elles ont été exposées au grand froid ou au soleil ardent. Elles râlent, reniflent et cherchent à faire sortir par les narines l'humeur qui les tourmente (S.)

CAUTÈRE ANGLAIS (*art vét.*) V. ROUELLE (S.)

CÉPHALIQUE (*anat.*) Se dit, en général, de tout ce qui a rapport à la tête.

La *céphalique* est l'une des veines du bras. On s'imaginait autrefois que la saignée de cette veine soulageait les douleurs de tête (S.)

CERCLÉ (*art vét.*) Le jarret d'un cheval est *cerclé* quand des VÉSIGONS s'unissent et entourent entièrement l'articulation (S.)

CERISAIE. *Cerasetum* (*botan. et agric.*) Lieu planté de cerisiers (V.)

CHALEFS (les). *Æleagni* (*botan.*) Famille de plantes. V. ÉLÉAGNOÏDES (V.)

CHALEUR DES ANIMAUX (*hist. nat.*) Époque à laquelle les animaux ressentent le besoin de se reproduire, et manifestent leurs désirs par différens signes extérieurs. Le RUT est la *chaleur* des animaux sauvages (S.)

CHAMPIGNON (*art vét.*) Espèce de SQUIRRE, qui se forme au *cordon*, ou à la face interne du SCROTUM, à la suite de la CASTRATION du cheval et des autres animaux (S.)

CHAMPIGNONS (les). *Fungi* (*botan. et jard.*) Famille de plantes, très-différente des autres par sa conformation et par son organisation intérieure. Elle est composée d'un grand nombre de genres, qui renferment presque tous un très-grand nombre d'espèces. Quelques-unes sont employées sans danger dans les cuisines, comme aliment ou comme assaisonnement; un grand nombre sont très-dangereuses, et plusieurs sont des poisons subtils (V.)

CHAPEAU (*forêts*). V. TÊTE (S.)

CHARMAIE. *Carpinetum* (*botan.*, *agric. et forêts*). Nom d'un lieu ou d'un bois où le charme (*carpinus*) est l'objet principal. Beaucoup de villages en tirent leurs noms, comme ceux de *Charmes*, *Charmettes*, *Charmoi* (V.)

CHÂTAIGNERAIE. *Castanetum* (*botan.*, *agric. et forêts*). C'est un bois ou une forêt de châtaigniers; ce bel arbre fruitier indigène, ainsi que le lieu où il croît en abondance, ont donné leurs noms à plusieurs endroits de la France, qui sont situés au midi de la Loire : comme la *Châtaigneraie*, etc. (V.)

CHENAIE. *Quercetum* (*botan.*, *agric. et forêts*). C'est un bois, une forêt de chênes, ou un terrain plus ou moins grand qui en est planté. Les endroits nommés le *Chêne*, le *Chênai* ou *Chesnai*, la *Chenaye*, le *Quesnoi*, en ont pris le nom (V.)

CHLÉNACÉES (les). *Chlenaceæ* (*botan.*) C'est une nouvelle famille de plantes, formée par M. Aubert du Petit-Thouars, qui a découvert et décrit, à Madagascar, tous les genres dont elle est actuellement composée. Ce nom n'est pas dérivé de celui d'un genre, comme dans la plupart des autres familles; mais il est formé du grec, *chlenos*, manteau, pour désigner une sorte d'involucre, qui enveloppe, comme un manteau, les fleurs des diverses espèces de ses genres, et qui offre un caractère distinctif très-remarquable. La famille des *chlénacées* a de l'analogie avec celle des MAGNOLIAS et celle des MALVACÉES (V.)

CIMAUX (*forêts*). V. REMANENS (S.)

CIRCULER (*phys.*) C'est décrire, autour d'un point, un cercle entier (S.)

CLAIRETTE (*art vét.*) V. LUZETTE (S.)

CLAPIERS (*méd.*) Enfoncemens qui se remarquent dans les ULCÈRES profonds (S.)

CLEF D'UN SYSTÊME, D'UNE MÉTHODE. *Clavis systema, aut methodi* (*botan.*) On appelle *clef*, le tableau qui rend sensibles aux yeux, les classes et les principes sur lesquels elles sont établies et coordonnées entre elles (V.)

CLIVETS (*pêche*). V. VERVEUX (S.)

COFFINER (*arts et m.*) On dit qu'une planche se *coffine* lorsqu'elle se déjette (S.)

COMPAGNIE (BÊTE DE) (*chasse*). Sanglier qui passe de sa première à sa seconde année. Il vit alors en troupes (S.)

CONDYLE (*anat.*) *Kondulos*, en grec, veut dire *jointure*. Les anatomistes ont fait de ce mot la dénomination de la saillie des os dans les articulations (S.)

CONDYLOÏDE (*anat.*) C'est-à-dire qui a la figure d'un CONDYLE; par exemple l'APOPHYSE *condyloïde* (S.)

CONJONCTIVE (*addition à l'article*). On la nomme communément le *blanc de l'œil* (S.)

CONTRE-TEMPS (*art vét.*) Mouvement irrégulier dans la respiration d'un cheval POUSSIF (S.)

CORDON (*anat.*) Dénomination de quelques parties du corps, dont la forme approche de celle d'un *cordon* (S.)

CORDON SPERMATIQUE (*anat.*) Ligament auquel les testicules sont suspendus. Il sort de l'ABDOMEN par l'*anneau du grand oblique*, c'est-à-dire par le passage formé par le tendon du muscle appelé *grand oblique* (S.)

CORONAIRE. *Coronarius* (*botan.*) Les anciens distinguaient par cet adjectif latin les fleurs qui servaient à faire des couronnes et des bouquets. C'était aussi l'épithète qui désignait la profession de faire des couronnes et des bouquets de fleurs. Linnæus en a fait le nom spécifique du serynga (*philadelphus coronarius*) (V.)

CORROBORANT (*méd.*), du latin *corroborare*, fortifier. Médicament qui répare ou donne les forces (S.)

COSSE. *Cossat* (*agric.*) Se dit des deux panneaux qui forment la *gousse* ou le *légume* proprement dit. Les *cosses* sont réunies par des sutures longitudinales; les graines sont attachées par un cordon ombilical à la suture supérieure; tels sont les fruits des haricots, des pois, et en général de toutes LÉGUMINEUSES. Il est souvent employé comme synonyme de GOUSSE (V.)

COTAISON (*agric.*) V. SAISON (S.)

COUCHE AMYLACÉE (*anat. et physiol. végét.*) V. AMYLACÉE (V.)

COUCHES LIGNEUSES (*anat. et physiol. végét.*) On appelle ainsi les différens cercles, quelquefois irréguliers, dont est composé le bois qui forme le tronc des arbres. On distingue facilement ces *couches*, en sciant un tronc d'arbre horizontalement : chaque *couche* est marquée par un cercle concentrique, d'une couleur différente ou plus foncée que celle des autres parties (V.)

COUDRAIE. *Coryletum* (*botan., agric. et forêts.*) C'est le nom que l'on donne à un bois dont le coudrier ou noisetier est l'arbre qui y croît principalement. Anciennement on disait *couldrier*, *couldraye*, pour conserver l'étymologie latine. Les noms de *Coudrai*, la *Coudraie*, la *Coudrée*, etc., tirent leur origine d'un lieu où il y avait une *coudraie* ou beaucoup de coudriers (V.)

COULER (*agric. et jard.*) V. COULURE (V.)

COULURE (*agric. et jard.*) Cette expression très-usitée, signifie AVORTEMENT en parlant des fleurs, et ne pas *nouer* en parlant des fruits. De la bonne floraison des vignes, des blés et des arbres fruitiers dépendent la beauté des récoltes et l'abondance générale; de là vient l'expression : *les vignes, les blés ont bien passé fleur*. Si le temps a été pluvieux, froid, agité par de grands vents trop chauds ou trop froids, et nuisibles à la floraison, alors on dit : *les blés, les vignes ont coulé* (V.)

COUPOX (*méd.*) Nom anglais de la VACCINE (S.)

COURONNÉ (ARBRE) (*agric. et forêts*). On appelle un *arbre couronné* lorsqu'il se dessèche et dépérit par le sommet ou par l'extrémité de ses branches les plus élevées. Il en existe deux causes : l'une est l'extrême vieillesse et la caducité naturelle; l'autre est une maladie de dépérissement qui amène la caducité et une mort prématurée ; elle vient, lorsque l'arbre encore jeune ayant épuisé la superficie du sol et enfoncé profondément ses racines, elles rencontrent le tuf ou une mauvaise couche de terre qui ne lui fournit pas la quantité nécessaire d'aliment ; alors il cesse de croître, dépérit et meurt (V.)

CRASSULES (les). *Crassulæ* (*botan.*) C'est le nom que quelques botanistes donnent à la famille des joubarbes ou à un démembrement de cette famille. Sa dénomination vient du genre *crassula*, qui en est le type. Ce nom, formé du latin,

crassus, épais, annonce que ce sont des plantes appelées *grasses* ou *succulentes* (V.)

CREVASSES (*agric. et forêts*) On donne ce nom à des fentes quelquefois assez larges et très-longues, que l'on voit sur le tronc des arbres encore assez jeunes; elles sont occasionnées par la sève qui est trop abondante pour être contenue dans ses canaux; ils se gonflent, se distendent et font éclater l'écorce. On leur donne souvent le nom de *fentes*.

Si au contraire, la sève est en trop petite quantité, l'écorce se dessèche, se ride et fait de petites *crevasses* (V.)

CROUPION (MALADIE DU) (*art vét.*) Petite tumeur qui naît à l'extrémité du *croupion* des volailles. Cette maladie se connaît au plumage hérissé de ces oiseaux (S.)

CRYPTOGAMISER. *Cryptogamisare* (*botan.*) Aller ou être à la recherche des plantes *cryptogames* (V.)

CRYPTOGAMISTE. *Cryptogamieus* (*botan.*) L'auteur de quelque ouvrage sur la *cryptogamie* ou sur les plantes dites *cryptogames;* tels sont Dillen, Hedwig, etc., ou celui qui fait une étude particulière de ces plantes (V.)

CUBE (*arithmétique*). Epithète d'un nombre produit par la multiplication d'un nombre CARRÉ par sa RACINE (S.)

CULÉE (*forêts*). C'est la même chose que SOUCHE (S.)

CUTICULE. *Cuticula* (*botan. et anat. végét.*) On donne ce nom à la troisième pellicule ou enveloppe intérieure des cotylédons dans la graine; elle est extrêmement fine et transparente; elle recouvre séparément chaque lobe ou cotylédon en totalité.

On donne aussi ce nom à la pellicule extrêmement fine et extérieure de l'écorce des plantes. V. ÉPIDERME (V.)

CYPEROÏDÉES (les). *Cyperoideæ* (*botan.*) Famille de plantes qui, dans l'ordre des rapports naturels, est immédiatement auprès de celle des GRAMINÉES. Sa dénomination vient du genre *cyperus* ou souchet qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qui la composent ont de l'affinité (V.)

D.

DANSE DE SAINT-WITH (*méd.*) V. SAINT-WITH (S.)

DÉCLIMATER (*botan., agric. et hist. nat.*) C'est déshabituer peu à peu une plante du climat d'où elle est originaire pour la faire vivre et la naturaliser s'il est possible dans un autre, dont le sol et la température sont différens. Cette opération modifie plus ou moins les qualités de l'espèce, soit en les perfectionnant, soit en les altérant.

Ce terme est l'opposé d'*acclimater*, dont le sens est généralement connu. On l'emploie aussi en parlant des animaux; mais plus rarement, parce que leur *déclimatation* et leur *acclimatation* sont plus difficiles (V.)

DÉCORTICATION. *Decorticatio* (*botan.*) Ce terme exprime l'action d'écorcer ou d'enlever la totalité de l'écorce d'un arbre, ou une portion considérable, et en entier, c'est-à-dire avec l'épiderme et le liber; il est alors synonyme d'ÉCORCEMENT.

Une sorte de *décortication* s'effectue naturellement tous les ans dans plusieurs arbres ou plantes ligneuses, telles que la vigne, le chèvrefeuille, le platane, l'arbousier andrachné. La nouvelle écorce qui se forme tous les ans chasse l'ancienne, mais ce n'est que lorsque celle-là est totalement formée, que celle-ci se détache. V. EXCORIATION (V.)

DÉCORTIQUÉ. *Decorticatus* (*botan.*) Adjectif par lequel on exprime qu'un arbre ou un de ses rameaux est *écorcé* ou dépouillé de son écorce. Il est dérivé du verbe latin, *decorticare*, écorcer (V.)

DÉCRÉPITATION (*chimie*). C'est le pétillement d'un sel qui se brise lorsqu'on le met sur des charbons ardens (S.)

DÉFAILLANCE (*chimie*) V. DÉLIQUESCENCE (S.)

DÉFEUILLAISON. *Defoliatio* (*botan. et agric.*) C'est le temps de la chute des feuilles des arbres et des plantes ligneuses; on le dit aussi de la chute même des feuilles. L'époque de la *défeuillaison* ou de la défoliation, n'est pas la même pour les mêmes plantes, lorsqu'elles se trouvent dans des climats diffé-

rens. Elle est relative en raison de la latitude et de la température du climat (V.)

DÉFLEURI. *Defloratusus* (*botan.*) Qui a perdu sa fleur ou passé le temps de sa floraison (V.)

DÉFOLIATION. *Defoliatio* (*botan et agric.*) Ce terme, traduit du latin, est synonyme de DÉFEUILLAISON (V.)

DÉGARNIR (*agric.*) C'est ôter à un arbre les branches qui sont superflues ou qui se dirigent mal. On dit aussi d'un arbre et d'une plante qui perdent quelques-unes de leurs branches, ou auxquels on en ôte trop, qu'ils se *dégarnissent*; ce mot est alors synonyme de *dégrader* (V.)

DÉLIQUESCENCE (*chimie*). Etat de quelques sels qui se fondent à l'air, en perdant leur forme cristalline et en attirant l'humidité de l'atmosphère.

Ce mot vient du verbe latin, *deliquescere*, devenir liquide (S.)

DÉLIQUIUM (*chimie*). V. DÉLIQUESCENCE (S.)

DÉLITEMENT (*économ.*) Action de DÉLITER les vers-à-soie (S.)

DÉLITER (*économ.*) C'est enlever la couche formée des débris de la nourriture des vers-à-soie, changer, pour ainsi dire, le lit de ces vers (S.)

DEMI-LUNETTE (FER EN) (*art vét.*) Fer de cheval, dont une branche est tronquée (S.)

DÉMONSTRATIONS DE BOTANIQUE. *Demonstrationes botanicæ* (*botan.*) On donne ce nom aux leçons publiques qui se font chaque année pendant l'été, dans les jardins de botanique, pour enseigner les principes de cette science; et dans lesquelles on *démontre* les plantes, et l'on indique les noms des diverses parties qui les composent, ainsi que leur nomenclature (V.)

DENDROGRAPHIE. *Dendrographia* (*botan.*) Terme composé du grec *dendron*, arbre, et de *graphé*, description; il signifie description des arbres. *Dendrographie* a deux acceptions, comme DENDROLOGIE qui est synonyme; mais ce dernier nom est plus usité (V.)

DENDROLOGIE. *Dendrologia* (*botan.*) Nom composé du grec *dendron*, arbre, et de *logos*, discours, traité. Le mot *dendrologie* a deux acceptions: dans l'une, il est considéré comme le nom d'une division de la botanique, et qui traite de l'histoire des arbres spécialement; dans l'autre, c'est le nom ou le titre d'un ouvrage sur les arbres. On dit la *dendro-*

logie, une *dendrologie;* c'est un traité, une histoire des arbres (V.)

DÉNOMINATION. *Denominatio* (*botan.*) V. NOMENCLATURE (V.)

DESSICATION DES PLANTES. *Dessicatio plantarum* (*botan.*) V. HERBIER (V.)

DIASTOLE (*anat.*) Le mot grec *diastolé* veut dire DILATATION. L'anatomie l'a appliqué au mouvement du cœur et des artères, lorsqu'ils se DILATENT pour recevoir le sang. La *diastole* des artères se nomme communément le *pouls* (S.)

DIDYME. *Didymus* (*botan.*) Deux parties arrondies, qui sont adhérentes, et qui n'ont qu'un même point d'insertion, sont *didymes;* tels sont les fruits de plusieurs RUBIACÉES; les baies cohérentes des *lonicera* des Alpes et du bleu (*alpigena* et *cærulea*). Beaucoup d'anthères sont *didymes*.

Ce mot est la traduction littérale du grec *didymos*, testicules, qui sont le type de cette forme, et qui en a reçu le nom (V.)

DILATABILITÉ (*phys.*) Propriété qu'ont les corps de pouvoir augmenter de volume (S.)

DILATATION (*phys.*) Action d'un corps qui augmente de volume (S.)

DILATÉ (*phys.*) Corps dont le volume a augmenté, soit par son ÉLASTICITÉ, soit par l'action de la chaleur (S.)

DIRECTION. *Directio* (*botan.*) Ligne suivant laquelle une chose est dirigée. On dit que la tige ou les rameaux de telle plante sont dans une direction droite ou verticale, oblique ou penchée, horizontale ou parallèle à l'horizon, etc. Il est essentiel d'indiquer la *direction* habituelle de chaque partie en faisant la description d'une plante (V.)

DODRANTAL. *Dodrans*, *Dodrantalis* (*botan.*) Adjectif par lequel on indique la mesure de neuf pouces de hauteur ou environ. Une tige *dodrantale* (V.)

DOLABRIFORME. *Dolabriformis* (*botan.*) Qui est en forme de *doloire*. Feuilles en forme de doloire (*dolabriformæ folia*), comme celles du mesembryanthême *dolabriforme* (V.)

DORSAL. *Dorsalis* (*botan.*) Adjectif par lequel on détermine ce qui appartient au dos, ou naît du dos d'une partie quelconque. On dit une *arête dorsale*, quand elle ne naît pas du sommet de la valve ou paillette, mais plus ou moins au-dessous (V.)

DORSIFÈRES (FEUILLES OU FRUCTIFICATION). *Folia dorsi-*

fœræ (*botan.*) On donne quelquefois cette épithète aux FOUGÈRES, ou à leurs feuilles, parce qu'elles portent sur leur dos les parties de la fructification (V.)

DRAGÉES (*économ.*) On appelle ainsi les cocons des vers à soie, dans lesquels le ver à péri, avant que d'avoir accompli sa métamorphose (S.)

DRAPÉ. *Pannosus*, *Tomentosus* (*botan.*) Qui est couvert de poils courts et serrés, formant un tissu semblable à celui du drap. Ce mot est synonyme de TOMENTEUX : ce dernier est plus généralement usité (V.)

E.

EAU DE CARRIÈRE (*phys.*) Humidité dont les pierres sont imprégnées dans les carrières, et qu'elles perdent exposées à l'air (S.)

ECOTAGE (*commerce*). Dans les manufactures de tabac, on donne ce nom à l'une des principales opérations, qui consiste à enlever la côte des feuilles sans les endommager (S.)

ECROUELLES (*méd.*) V. SCROPHULES (S.)

ECROUELLET (*art vét.*) C'est la TAUPE, lorsque cette humeur attaque les bœufs (S.)

EFFLANQUÉ (*art vét.*) On dit qu'un cheval est *efflanqué* lorsqu'il a le ventre de peu d'ampleur, la côte courte et le flanc retroussé. C'est ce que l'on nomme aussi *levreté* (S.)

EFFLUVES. *Effluvia* (*botan. et phys.*) Terme dérivé du verbe latin *effluere*, découler. On nomme *effluves* les émanations ou vapeurs humides qu'exhalent des arbres ou des plantes (V.)

EGOINE (*jard.*) V. SCIE (S.)

ÉLÉAGNOÏDES (les). *Æleagnoidæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qu'elle renferme ont des rapports immédiats avec celui du chalef ou *eleagnus* qui en est le type.

Le nom est composé du grec *aeleagnos*, et de la terminaison *oïde*, formée de *eidos*, forme; c'est-à-dire, forme de l'éléagnus ou olivier de Bohême (V.)

EMONCTOIRES (*méd.*) Ce sont des parties du corps des-

tinées à faire passer au dehors les humeurs superflues. La peau, le nez, la vessie, plusieurs glandes, etc., sont des *émonctoires*. On les appelle *naturels*, par opposition aux *émonctoires artificiels*, comme les cautères, les vésicatoires, etc.

Ce mot vient du verbe latin *emungere*, tirer dehors (S.)

EMOUVOIR (S') (*économ.*) On dit que la GRAINE des vers à soie *s'émeut*, quand elle blanchit deux jours environ avant que les vers éclosent (S.)

ENTOMOLOGIE. *Entomologia* (*sciences phys. et hist. nat.*) Nom composé de deux mots grecs *entomos*, insecte, et de *logos*, discours; il signifie discours sur les insectes. *L'entomologie* est la science qui a pour objet la connaissance des insectes, leur description et leur histoire (V.)

ENTOMOLOGISTE. *Entomologus* (*sciences phys. et hist. nat.*) Titre que l'on donne à un savant qui s'occupe de l'ENTOMOLOGIE (V.)

ENTONNOIR (*pêche*). V. VERVEUX (S.)

ÉPISPASTIQUE (*méd.*) Terme grec, *epispastikos*, ce qui attire. V. VÉSICATOIRE (S.)

ÉPOULARDAGE (*commerce*). Opération par laquelle les manufacturiers de tabacs épluchent les MANOQUES pour les nettoyer (S.)

ÉRIGNE (*méd.*) Instrument de chirurgie terminé par un crochet (S.)

ERPÉTOLOGIE. *Erpetologia* (*sciences phys. et hist. nat.*) Nom composé du grec *erpetos*, reptile, dérivé du verbe *erpo*, ramper, et de *logos*, discours; c'est-à-dire, discours sur les reptiles. L'*erpétologie* est le nom de la science qui traite des reptiles (V.)

ÉTHERS (*chimie*). Produits de la distillation de quelques acides mêlés à l'esprit-de-vin; ils sont liquides, odorans, très-légers, très-volatils et très-inflammables. Leur nom *éther* est celui que les Romains donnaient à l'air pur et léger des hautes régions de l'atmosphère.

De tous les *éthers*, l'*éther sulfurique* (*éther vitriolique* de l'ancienne chimie) est le plus ordinairement employé (S.)

ÉTIQUE (*méd.*) Homme ou animal atteint de l'ÉTISIE (S.)

ÉTISIE (*méd. et art vét.*) Maladie lente qui mine et dessèche tout le corps.

L'*étisie* attaque non seulement les hommes, mais encore les animaux domestiques, et même les volailles.

Ce mot vient du grec *hektikos*, habituel (S.)

ÉVAPORATION (*phys.*) C'est le passage, l'élévation dans l'atmosphère, des parties les plus subtiles des corps exposés à l'air. L'eau, le vin, l'éther, etc., sont susceptibles d'une prompte *évaporation* (S.)

ÉVOLUTION. *Evolutio* (*botan.*) Substantif dérivé du verbe latin *evolvere*, dérouler, développer, déployer.

En botanique, on donne ce nom au développement successif d'une plante pendant la durée de sa vie, depuis l'instant de sa germination, lorsqu'elle naît, jusqu'à l'époque de sa mort (V.)

EXCORIATION. *Excoriatio* (*botan.*) C'est le dépouillement que certains arbres et arbrisseaux font chaque année de leur épiderme; c'est-à-dire, de la partie extérieure de leur écorce. Cette opération naturelle est différente de la DÉCORTICATION, par laquelle toute la portion de l'écorce est enlevée jusqu'au liber, ou jusqu'à l'aubier.

Dans l'arbousier andrachné, l'épiderme tombe par lames dans sa totalité; dans le platane, il se détache par plaques (V.)

EXCROISSANCES (*agric.*) Ce sont des espèces de tumeurs, de gonflemens quelquefois monstrueux, qui se montrent sur les arbres, les plantes et les fruits (S.)

EXERTES (ÉTAMINES OU ANTHÈRES). *Stamina s. antheræ exertæ* (*botan.*) On indique par ce mot que les étamines ou les anthères sont saillantes, hors du tube de la corolle, comme dans plusieurs espèces de bruyères. Ce mot est latin, mais il est adopté en français; il est synonyme d'EXSERTES et de SAILLANTES (V.)

EXOMPHALE (*méd.*) HERNIE du nombril, ou hernie ombilicale.

Le mot *exomphale* est le mot grec *exomphalos*, avec une désinence française. Ce dernier est composé d'*ex*, dehors, et d'*omphalos*, nombril; dehors du nombril (S.)

EXPANSIBILITÉ (*phys.*) Tendance des fluides ÉLASTIQUES à occuper un plus grand espace; elle a toujours son effet quand aucun obstacle ne s'y oppose.

L'origine de ce mot est la même que celle d'EXPANSION (S.)

EXPANSIBLE (*phys.*) Epithète des substances compressibles et élastiques, qui tendent sans cesse à occuper un plus grand espace que celui qu'elles occupent (S.)

EXPANSION (*phys.*) DILATATION d'un corps, assez forte pour lui faire occuper un plus grand espace.

Ce mot est dérivé du latin *expandere*, étendre (S.)

EXPANSION (*anat.*) C'est le prolongement de quelque partie (S.)

EXSERTES (ÉTAMINES OU ANTHÈRES). *Stamina s. antheræ exsertæ* (*botan.*) Ce mot exprime la même chose que EXERTES; il est parfaitement synonyme. *Exsertæ* et *exsertis* sont plus généralement employés en latin que *exertæ* et *exertis* (V.)

EXSUDATION (*phys.*), du verbe latin *exsudare*, suer; action de suer. Humidité, espèce de sueur, qui sort des pierres et des bois (S.)

F.

FAUSSET (*agric.*) Maladie du safran, qui se manifeste par une excroissance alongée en forme de corne. Elle diminue le produit, et fait quelquefois périr les oignons; mais elle n'est pas contagieuse.

On donne aussi à cette même maladie le nom de *luette* (S.)

FAUX-VENTIS (*forêts*). V. VENTIS (S.)

FEU D'HERBE (*art vét.*) V. RAFLE (S.)

FEUILLADE. *Frons* (*botan.*) On donne ce nom au feuillage particulier des plantes de la CRYPTOGAMIE, aux feuilles des fougères, des mousses, et aux expansions laminées ou foliacées des marchantia et des lichens, etc. (V.)

FEU MORT (*art vét.*) V. RÉTOIRE (S.)

FICOÏDES (les). *Ficoidæ s. mesembryanthema* (*botan.*) C'est une famille de plantes appelées *plantes grasses*, ou succulentes, à cause de la consistance pulpeuse du plus grand nombre. Tous les genres dont elle est composée ont de l'affinité avec celui du mésembryanthême, nommé aussi *ficoïde*; parce que le fruit d'une espèce (*mesembryanthemum edule*) est bon à manger, et ressemble un peu à une figue: on le nomme *figue des hottentots*.

Ce nom de *ficoïdes* que l'on a donné à un genre, et par suite à cette famille, peut induire en erreur sur l'analogie: il ne veut dire que forme de figue; car il n'existe aucun rapport entre cette famille et celle des URTICÉES qui renferme le figuier (V.)

FILAGE (*commerce*). Opération par laquelle on file le tabac à la main ou au rouet, pour le mettre en corde au rouet (S.)

FILATURE (*commerce*). V. FILAGE (S.)

FISTULEUX (*méd.*) Qui est de la nature de la FISTULE. Un ulcère *fistuleux* (S.)

FLORIPARE (BOUTON). *Gemma floripara* (*botan.*) Celui qui ne produit que des fleurs (V.)

FLOTTANT. *Fluitans* (*botan.*) Se dit d'un corps, d'une tige qui, par sa flexibilité, prend la direction du courant de l'eau, dans laquelle il vacille; telles sont les tiges et les feuilles de la festuque *flottante* (*festuca fluitans*), nommée aussi *manne* (V.)

FOIE DE SOUFRE (*chimie*). V. SULFURE *de potasse* (S.)

FOIE DOUVE (*art vét.*) V. POURRITURE *des moutons* (S.)

FOLIAIRES. *Foliaris* (*botan.*) Qui provient de la feuille ou lui appartient. Les aiguillons et les épines *foliaires* naissent de la feuille. Les stipules du rosier et de plusieurs autres plantes peuvent être considérées comme des appendices *foliaires* (V.)

FOLIE (*art vét.*) Dénomination vulgaire du VERTIGE des bêtes à laine (S.)

FOLIIPARE (BOUTON OU BOURGEON). *Gemma foliipara* (*botan.*) Celui qui ne porte que des feuilles (V.)

FONDUS (*art vét.*) Les cocons que des vers-à-soie attaqués de MORTS-BLANCS ne forment qu'imparfaitement, et dans lequelle ils périssent, sont nommés *cocons fondus* (S.)

FORME (*chasse*). Les oiseleurs appellent ainsi l'espace que doit couvrir un filet lorsqu'il tombe (S.)

FOUGERAIE. *Filicetum* (*botan. et agric.*) Terrain couvert de fougère. Plusieurs endroits en tirent leur dénomination. *Fougères*, *Fougeraie* (V).

FOURCHET (*art vét.*) V. JAVART (S.)

FOURGON (*économ. domest.*) V. RABLE (S.)

FRÊNAIE. *Fraxinetum* (*botan. et agric.*) C'est le nom d'un lieu où le frêne croît spontanément et en quantité, ou c'est celui d'un terrain où l'on en a fait une plantation. Il y a un grand nombre de hameaux, et même de bourgs qui en ont pris le nom. *Fresne*, *Freneuse*, *Frénai*, *Frenière*. Ces endroits ne sont jamais situés dans des terrains aquatiques, marécageux, ni trop arides et exposés au soleil (V.)

FRÈZE (*hist. nat. et économ.*) Disposition à manger plus qu'à l'ordinaire, qui se fait remarquer dans les vers-à-soie, aux époques de leurs mues.

La *petite frèze* précède la première mue, et la *grande frèze* que l'on nomme aussi *briffe*, suit la dernière mue (S.)

FRISAGE (*commerce*). C'est une opération de la fabrication des tabacs, qui consiste à couper les feuilles avec un couteau préparé pour cet usage (S.)

FRISÉ. *Crispus* (*botan. et jard.*) Ce mot est synonyme de CRÉPU. Plusieurs plantes potagères ont des variétés dont les feuilles sont *frisées;* le cresson alénois (*lepidium sativum*), le persil *frisé*, le chou cabus *frisé*, etc. (V.)

FUREUR UTÉRINE (*méd.*) V. UTÉRIN (S.)

FÛT (*économ.*) Synonyme de tonneau.

On dit que le vin a *un goût de fût*, lorsqu'il a contracté un mauvais goût dans un tonneau dont le bois n'est pas de bonne qualité (S.)

FUTÉ (*économ.*) Qui a le goût de FUT. Du vin *futé*, une douve *futée* (S.)

G.

GARDES (*chasse*). Ergots du sanglier (S.)

GAULIS (*forêts*). C'est un TAILLIS de quarante à soixante-quinze ans (S.)

GAZON. *Cæspes* (*botan. et agric.*) On appelle ainsi une portion de terrain couverte d'herbe, de graminées courtes et menues. La beauté d'un *gazon* consiste dans la finesse de son herbe, et en ce qu'elle ne s'élève jamais bien haut. Dans les jardins paysagistes, on le fauche souvent pour empêcher qu'il ne monte en graine, afin de l'entretenir ras et touffu.

On donne quelquefois ce nom à l'herbe seule, et non pas au terrain où elle croît (V.)

GAZONNER (*agric. et jard.*) Ce verbe a deux acceptions: dans l'une, c'est semer des graines de graminées et de trèfle blanc pour faire un GAZON; dans l'autre, c'est plaquer une légère couche de terre garnie d'herbe, que l'on enlève sur une pelouse, pour la placer sur un endroit qui en est dépourvu (V.)

GAZONNEUX, GAZONNANT. *Cæspitosus, Cæspititius*

(*botan. et jard.*) On le dit d'une plante qui fait GAZON, par le grand nombre de ses tiges courtes, touffues, rapprochées, feuillues et nombreuses (V.)

GÉRANIÉES (les), ou les GÉRAINES. *Geraniæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le nom est dérivé de celui du genre *geranium* qui en fait partie, et avec lequel tous ceux dont elle est composée ont les plus grands rapports (V.)

GLACIS (*jard.*) Inclinaison que l'on donne à un terrain. La pente du *glacis* est plus douce que celle du *talus*, et elle est presque toujours en gazon (S.)

GLANDULATION. *Glandulatio* (*botan.*) Etat des glandes, de leur manière d'être et de tout ce qui y a rapport (V.)

GOÎTRE (*art vét.*) On donne quelquefois cette dénomination à la POURRITURE des bêtes à laine, à cause du gonflement qui leur survient à la gorge. V. BOUTEILLE (S.)

GOUTTE DES VOLAILLES (*art vét.*) On donne le nom de *goutte* à une maladie qui fait enfler et roidir les jambes des volailles. L'humidité est la cause de cette maladie (S.)

GRAINE (*économ.*) On donne le nom de *graine* aux œufs des papillons des vers-à-soie (S.)

GRAS (*forêts et arts et m.*) On donne le nom de *bois gras* aux bois dont les couleurs sont tendres et les fibres mal liées. Il est fourni par les arbres en RETOUR, et il est de mauvaise qualité (S.)

GRAS (le) (*art vét.*) On donne le nom de *gras*, de *jaune* ou de *maladie des vaches*, à une maladie contagieuse et meurtrière des vers à soie (S.)

GRÉIS (*chasse*). Ce sont les deux grosses dents qui sont à la mâchoire supérieure du sanglier (S.)

GUTTIERS (les). *Guttiferæ* (*botan.*) Famille de plantes. V. GUTTIFÈRES (V.)

GUTTIFÈRES (les). *Guttiferæ* (*botan.*) Famille de plantes ainsi nommée, parce que des diverses espèces des genres qui la composent, il découle un suc jaune, plus ou moins coloré et très-abondant. C'est d'une espèce d'un genre de cette famille, que provient la gomme gutte du commerce (*cambogia gutta*), employée en médecine, et plus encore dans la peinture et l'enluminure. Le nom latin est composé de *gutta*, goutte, et de *ferre*, porter. Le nom français en est la traduction littérale (V.)

H.

HALBI (*économ.*) Boisson que l'on fait quelquefois en Normandie avec les poires et les pommes qui tombent de l'arbre les premières. Cette espèce de poiré est de mauvaise qualité (S.)

HARPIONS (*art vét.*) Maladie des vers-à-soie, que l'on connaît à leur couleur jaunâtre. Elle s'appelle aussi PASSIS (S.)

HELMINTOLOGIE. *Helmintologia* (*sciences phys. et hist. nat.*) C'est le nom de la partie de l'histoire naturelle des animaux, qui a pour objet les *vers*. Il est composé de deux mots grecs, *helmintos*, vers, et de *logos*, discours, traité (V.)

HÉMIPLÉGIE (*méd.*) V. PARALYSIE.

Le mot grec *hémiplêxia* est composé d'*hêmisus*, moitié, et de *plêssô*, frapper; frapper la moitié (S.)

HÉPATIQUES (les). *Hepaticæ* (*botan.*) Famille de plantes cryptogames, à laquelle on a donné le nom des plantes anciennement appelées *hépatiques*, plus connues aujourd'hui sous celui de *marchantia*, avec lesquelles tous les genres dont elle est composée ont beaucoup d'affinités (V.)

HESPÉRIDÉES (les). *Hesperideæ* (*botan.*) Famille de plantes qui contient les orangers, les citronniers, etc., que l'on regarde comme les fruits des jardins des Hespérides, célèbres dans la fable, d'où on lui a donné le nom d'*hespéridées*, l'ayant substitué à cause de la consonnance de la terminaison, à celui de famille des orangers (*aurantiæ*), qu'elle portait auparavant (V.)

HOLLANDER (*économ.*) C'est donner aux plumes d'oie, destinées pour écrire, la propreté, la transparence, le luisant qui en font le mérite. On a donné à cette opération le nom de *hollander*, parce que les Hollandais la pratiquent en grand (S.)

HOUSSAIE. *Ilicetum* (*botan.*) Bois ou terrain rempli de houx. C'est ordinairement un lieu agreste. Il y a plusieurs endroits en France qui en ont pris le nom de la *Houssaie* (V.)

HUAU (*chasse*). Figure d'oiseau de proie, faite avec des ailes de buse ou de milan, attachées au haut d'un bâton fiché en terre; on y ajoute des grelots. Lorsque le chasseur a fait approcher des oiseaux, par le moyen des APPELANS, il fait

mouvoir le *huau*, ce qui les intimide et donne la facilité de les envelopper dans les filets (S.)

HYDATIDE CÉRÉBRALE (*art vét.*) C'est l'espèce d'*hydatide* qui cause le TOURNIS des bêtes à laine, en se logeant dans leur cerveau (S.)

HYDROCHARIDÉES (les). *Hydrocharideæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont les plus grands rapports avec celui de l'*hydrocharis* ou morène qui en fait partie, et dont elle a pris le nom (V.)

HYPÉRICÉES (les). *Hypericeæ* (*botan.*) Famille de plantes qui prend sa dénomination du genre *hypericum* ou millepertuis, qui en fait partie et qui en est le type, et avec lequel tous ceux dont elle est composée ont de l'affinité (V.)

HYPOCONDRES (*anat.*) Ce sont les côtés du bas-ventre, sous les fausses-côtes; ils renferment les muscles et les viscères.

Ce mot grec, *hupochondria*, est formé de *hupo*, sous, et de *chondros*, cartilage; sous le cartilage. Les *hypocondres* ont été ainsi nommés, parce que les fausses-côtes sont en partie cartilagineuses (S.)

HYPOGYNIE. *Hypogynia* (*botan.*) C'est le nom de l'une des trois insertions des étamines, sur lesquelles sont établies les classes et les familles de la méthode naturelle de M. de Jussieu. V. INSERTION.

Ce nom est formé du grec *hypo*, dessous, et de *gyne*, femme ou femelle; il signifie, étamines insérées sur le pistil (V.)

I.

ICHTYOLOGIE. *Ichtyologia* (*sciences phys. et hist. nat.*) C'est le nom de la partie de l'histoire naturelle qui a pour objet les poissons.

Le nom est composé du grec *ichtyos*, poisson, et de *logos*, discours; il signifie discours, traité sur les poissons (V.)

ICHTYOPHAGE. *Ichtyophagus* (*sciences div.*) Qui ne se nourrit que de poisson. On appelle *ichtyophages*, les peuples dont le poisson fait la principale nourriture.

Ce nom est formé du grec *ichtyos*, poisson, et de *phago*, dérivé du verbe *phagein*, manger, se nourrir (V.)

INCARNATIFS (*méd.*) Médicamens qui font revenir les chairs dans les plaies et les ulcères (S.)

J.

JABLE (*arts et m.*) Rainure faite aux deux bouts des douves des tonneaux pour y maintenir les fonds (S.)

JAUNE (le) (*art. vét.*) V. GRAS (S.)

JONCOÏDÉES (les). *Juncoideæ* (*botan.*) Famille de plantes dont le genre du jonc (*juncus*) est le type, et avec lequel tous les autres genres dont elle est composée ont des rapports. Le nom est composé de deux mots grecs, *juncos*, jonc, et de la terminaison *oïdées*, dérivée de *eidos*, forme ou figure; il signifie, plantes dont la forme a de la ressemblance avec celle des joncs.

Quelques botanistes appellent cette famille les ALISMOÏDES, du genre *alisma* qui en fait partie. D'autres en font une division, et la considèrent comme formant une famille distincte des JONCOÏDÉES (V.)

JOUBARBES (les). *Sempervivæ* (*botan.*) Famille de plantes à laquelle on a donné le nom d'un genre qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qui la composent ont de l'analogie. On lui donne aussi le nom de famille des crassules ou CRASSULÉES, qui est celui d'un genre qu'elle renferme (V.)

JUGULAIRE (VEINE) (*anat.*) Cette veine est placée sur les côtés de la gorge; d'où lui vient son nom dérivé du latin, *jugulum*, gorge, gosier.

Dans le cheval, la *veine jugulaire*, ou simplement la *jugulaire*, s'élève le long de l'encolure sur les côtés de la TRACHÉE-ARTÈRE. On l'appelle vulgairement la *veine du col.*

La SAIGNÉE se pratique à la *jugulaire*, rarement sur les hommes, mais fréquemment sur les animaux (S.)

L.

LABOURER DANS LE VAISSEAU (*art vét.*) C'est, dans la saignée du cheval et des autres animaux, faire cheminer rudement la lancette dans le vaisseau, ce qui dénote le peu d'habileté de l'opérateur (S.)

LANIÈRE (*agric.*) Instrument appelé aussi AIGUILLE (S.)

LEVÉE (*économ.*) Action de receuillir les petits vers-à-soie à mesure qu'ils éclosent (S.)

LINIMENT (*méd.*) Médicament qui sert à frotter doucement une partie. Les corps gras sont les *linimens* les plus ordinaires.

Ce mot vient du latin *linire*, oindre (S.)

LIVRÉE (*chasse*). On donne ce nom aux bandes grises et de fauve rougeâtre, dont le très-jeune sanglier ou marcassin a le corps rayé (S.)

LOTION (*méd.*) Dérivé du latin *lavare*, laver. C'est l'ablution, le lavage de quelque partie, de quelque plaie, avec une liqueur médicamenteuse (S.)

LOURD (*art vét.*) V. TOURNIS (S.)

LOURDAINE (*art vét.*) V. TOURNIS (S.)

LOUVE (*pêche*). V. VERVEUX (S.)

LUETTE (*agric.*) V. FAUSSET (S.)

LUZETTE, LUISETTE ou CLAIRETTE (*art vét.*) Maladie des vers-à-soie. Ceux qui en sont atteints deviennent d'abord d'un rouge clair, ensuite blancs, et ils laissent tomber de leur filière une goutte d'une liqueur épaisse (S.)

M.

MACROPHYLLE. *Macrophyllus* (*botan.*) Adjectif formé du grec *macron*, gros, et *phyllon*, feuille; c'est-à-dire, à grosses feuilles. C'est une épithète dont on fait le nom spécifique de plusieurs plantes, dont les feuilles sont grosses, comparativement à d'autres espèces du même genre qui en ont de plus petites; telle est l'*achillée macrophylle*.

MICROPHYLLE en est l'opposé (V.)

MAGNANIER, ou MAGNAUDIER (*économ.*) Chef des ateliers où l'on élève des vers-à-soie (S.)

MAL DE RATE (*art vét.*) On a donné cette dénomination à la *maladie du sang*, parce que les animaux qui en sont attaqués ont la rate gorgée de sang (S.)

MALADIE DES VACHES (*art vét.*) Dénomination singulière d'une maladie contagieuse des vers-à-soie. V. GRAS (S.)

MALADIE DU CROUPION (*art vét.*) V. CROUPION (S.)

MALADIE PIQUANTE (*art vét.*) V. SOIE (S.)

MALADIE ROUGE (*art vét.*) Maladie des vers-à-soie. V. ROUGE (S.)

MAMMAIRE (*anat.*) Ce qui a rapport aux mamelles. Les artères *mammaires*, les veines *mammaires* (S.)

MANOQUE (*commerce*). Les petites bottes de feuilles sèches de tabac, sont appelées *manoques* dans les manufactures de cette denrée (S.)

MARRONNAGE (*forêts*). Droit de prendre, dans une forêt, les bois nécessaires pour la construction et les réparations des maisons (S.)

MATURATION. *Maturatio* (*botan. et agric.*) Terme substantif, composé du verbe latin *maturare*, mûrir, et de *actio*, action; c'est-à-dire, action de mûrir.

Maturité et *maturation* ne sont pas synonymes. La *maturation* est le moyen, l'action, par lesquels un fruit acquiert la MATURITÉ. Il y en a de deux sortes, la naturelle et l'artificielle. La chaleur est nécessaire pour opérer la *maturation* des fruits et des graines, et les faire arriver à la maturité (V.)

MATURITÉ. *Maturitas* (*botan. et agric.*) Substantif dérivé

du latin *maturare*, mûrir. C'est l'époque à laquelle un fruit, une graine a acquis tout son accroissement et ses qualités. C'est alors que les fruits charnus ou pulpeux, se détachent spontanément de la plante qui les a produits; que les fruits capsulaires, de consistance sèche et qui ne tombent pas en entier, entr'ouvrent leurs valves pour donner issue aux graines.

Plusieurs fruits charnus d'automne, comme poires et pommes, n'acquièrent la *maturité* nécessaire pour être mangeables, que long-temps après qu'ils sont tombés d'eux-mêmes ou qu'ils ont été ceuillis. Dans cet intervalle, il se fait en eux une modification de leur substance : c'est une nouvelle MATURATION (V.)

MÉLASTOMÉES (les), ou MÉLASTOMES. *Melastomeæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont des rapports immédiats dans la conformation avec celui des *mélastomes* (*melastoma*) qui en fait partie, et dont elle a pris le nom (V.)

MERRAIN (*économ. rur.*) Petites planches de bois fendu, plus longues que larges, qui servent à faire les douves et les fonds des tonneaux. C'est de quartiers de chêne dépouillé de son aubier que se fait le *merrain* (S.)

MÉTASTASE (*méd.*) Mot grec, avec une terminaison française, qui veut dire *changement*. Il désigne le changement d'une maladie, d'une humeur qui va d'une place à une autre (S.)

MÉTATARSE (*anat.*), du grec *méta*, après, et *tarsos*, le tarse; après le tarse. Partie du pied comprise entre les orteils et le TARSE (S.)

MICROPHYLLE. *Microphyllus* (*botan.*) Adjectif formé du grec *micro*, petit, et *phyllon*, feuille; c'est-à-dire, à petites feuilles. C'est une épithète qui fait le nom spécifique de plusieurs plantes : sophora *microphylle* (*sophora microphylla*), lycium *microphylle* (*lycium microphyllum*). C'est l'opposé de MACROPHYLLE (V.)

MILLEPERTUIS (les). *Hyperica* (*botan.*) Famille de plantes. V. HYPÉRICÉES (V.)

MIRÉ (*chasse*). On dit qu'un sanglier est *miré*, quand ses défenses se recourbent; c'est une marque de vieillesse (S.)

MONTÉE (*économ.*) Epoque à laquelle les vers-à-soie se disposent à former leurs cocons (S.)

MORFONDUE (GRAINE) (*hist. nat. et économ.*) Epithète de la GRAINE de vers-à-soie, dont le germe a péri. On la con-

naît à sa teinte blanchâtre, à sa mollesse et à sa légèreté (S.)

MORT (*agric.*) Maladie du safran, occasionnée par une espèce de champignon qui s'attache aux oignons et leur donne la *mort*. Ce végétal parasite fait de grands ravages dans les terres plantées en safran (S.)

MORTS-BLANCS (*art vét.*) Maladie des vers-à-soie, qui les fait périr subitement sans qu'aucune altération puisse se remarquer sur leur corps (S.)

MORVE DES MOUTONS (*art vét.*) Symptôme qui accompagne quelquefois le VERTIGE des bêtes à laine. C'est un écoulement par les naseaux (S.)

MOUCHETURES (*méd.*) Ce sont des incisions plus profondes que les SCARIFICATIONS (S.)

MOUILLADE (*commerce*). Opération de la fabrication des tabacs, par laquelle on asperge les feuilles de tabac avec de l'eau salée (S.)

MUCOSO-SUCRÉ (*chimie*). C'est l'état intermédiaire du sucre dans les plantes, lorsqu'il y est uni avec le MUCILAGE (S.)

MUE (*chasse*). V. TOMBEREAU (S.)

MURIATE D'ARGENT (*chimie*). C'est la pierre infernale (S.)

MUSCARDINE (*art vét.*) Maladie des vers-à-soie, qui a pour cause la chaleur et les temps orageux (S.)

MUSETTE (*art vét.*) Espèce de petit sac dans lequel on donne l'avoine aux chevaux, et qu'on leur pend à la tête.

La *musette* est employée pour les chevaux TIQUEURS (S.)

MYRTOÏDES (les). *Myrtoidæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qu'elle renferme ont beaucoup d'analogie avec celui du myrte (*myrtus*), qui en fait partie et qui en est le type. Le nom est formé du grec *myrtos*, myrte, et de *eidos*, forme; ce qui veut dire, plantes dont la forme ou les caractères, ont de l'affinité avec le myrte (V.)

N.

NADIR (*phys.*) Point du ciel qui répond directement à nos pieds. Le *nadir* est opposé au ZÉNITH.

Ce mot est arabe et signifie *qui regarde* (S.)

NAÏADES (les). *Naiadæ* (*botan.*) Famille de plantes aquatiles, qui a reçu cette dénomination du genre naïade (*naias*) qui en fait partie, et avec lequel tous ceux qui la composent ont de l'affinité (V.)

NARCISSOÏDES (les). *Narcissoidæ* (*botan.*) Famille de plantes, voisine de celle des LILIACÉES et de celle des ASPHODÉLOÏDES, dont tous les genres qui la composent ont la plus grande analogie avec celui du narcisse qui en fait partie, et qui en est le type.

Le nom est formé du mot *narcisse* et de la terminaison *oïde*, dérivée du grec *eidos*, forme, figure; il signifie, plantes dont la configuration a de la ressemblance avec celle du narcisse, et dont les caractères ont de l'analogie (V.)

NARCOTIQUE. *Narcoticus* (*botan. et méd.*) Qui a la propriété de provoquer le sommeil, de faire dormir. Il se dit d'une plante, d'une odeur, d'une substance ou d'un médicament qui ont cette propriété. L'opium est le plus énergique des *narcotiques*, et le plus fréquemment employé. Ce mot est formé du grec *narcos*, sommeil (V.)

NECTAR (*botan.*) C'est la liqueur sucrée et mellifère que l'on trouve dans les fleurs. La partie qui la filtre et la contient, est appelée NECTAIRE (V.)

NECTARIFÈRE. *Nectariferus* (*botan.*) Epithète que l'on donne à une partie quelconque de la fleur, qui fait la fonction de NECTAIRE, ou qui porte du NECTAR. Ce mot est formé du latin *nectar*, et de *ferre*, porter; c'est-à-dire, *porte-nectar*. La base du tube de certaines fleurs est *nectarifère*; les fleurs de la plupart des plantes de la famille des crucifères, et particulièrement des choux et des géroflées, ont des glandes *nectarifères* (V.)

NERPRUNS (les). *Rhamni* (*botan.*) Famille de plantes. V. RHAMNOÏDÉES (V.)

NITRATES (*chimie*). Sels formés par la combinaison de l'ACIDE *nitrique* avec les terres, les alkalis et les métaux.

La saveur des *nitrates* est fraîche et piquante, et ils enflamment les corps combustibles, chauffés à un certain degré.

On connaît onze espèces de *nitrates* terreux et alkalins, parmi lesquels on distingue le *nitrate d'argent*, qui fournit à la chirurgie la substance appelée *pierre infernale*, et à la physique expérimentale l'*argent fulminant;* le *nitrate de bismuth*, *blanc de fard* ou *blanc de perles*, substance dangereuse lorsqu'elle est employée à blanchir la peau; le *nitrate de mercure* dont les pharmaciens retirent le *précipité rouge;* le *nitrate de potasse*, *nitre* ou salpêtre (S.)

NOISERAIE. *Nucetum* (*botan. et agric.*) Lieu planté de noyers. C'est de là que vient le nom de plusieurs endroits, comme *Noiseaux*, *Noiraye*, *Nozeroi*, *Noyers*, etc. (V.)

NOYAU. *Nucleus* (*botan. et agric.*) Sorte de graine renfermée dans une coque osseuse, épaisse, solide. Les cerises, les prunes, les amandes, les abricots, les pêches ont un *noyau*, et sont appelés *fruits à noyaux*.

En botanique, le fruit charnu ou pulpeux qui renferme un *noyau* est appelé DRUPE (V.)

NOYAU (ARBRE A) (*agric. et jard.*) C'est un arbre dont le fruit contient un NOYAU; tels sont le cerisier, le prunier, l'amandier, le pêcher, l'abricotier. V. aussi ARBRE FRUITIER *à noyau* (V.)

NUTANT. *Nutans* (*botan.*) Terme qui se dit d'une fleur et d'un épi de fleur qui ont le mouvement ou l'état de *nutation*, comme dans le *salvia nutans* ou la sauge *nutante*.

Ce mot exprime une manière d'être différente de ceux INCLINÉ, PENCHÉ (V.)

NUTATION. *Nutatio* (*astronom. et botan.*) Substantif formé du verbe latin *nutare*, s'incliner, se pencher, et de *actio*, action; il exprime le mouvement, l'action de s'incliner, de se pencher du côté du soleil et de suivre son mouvement.

Ce terme est emprunté de la littérature ancienne. Chez les Romains, la phrase *ad nutum*, exprimait l'action de saluer en inclinant la tête.

En astronomie, la *nutation* est une espèce de mouvement que l'on observe dans l'axe de la terre, en vertu duquel il s'incline tantôt plus, tantôt moins à l'écliptique. Ce mouvement est causé par le soleil et par la lune, mais principalement par la lune.

En botanique, on appelle *nutation des plantes*, la direction des fleurs ou des feuilles de certaines plantes du côté du soleil.

La *nutation* est beaucoup plus sensible dans les feuilles des

herbes que dans celles des arbres. Les feuilles de la grande et de la petite mauve, celles du trèfle et du *chénopode bon henry*, suivent le cours du soleil. Le matin, les feuilles regardent le levant; depuis midi, et vers le soir, elles se tournent vers le couchant.

Si le temps est couvert ou pluvieux, les feuilles de ces plantes se disposent horizontalement et présentent leur surface inférieure à la terre.

Le tournesol et beaucoup d'autres plantes ont ce mouvement de *nutation* d'une manière plus ou moins sensible.

On appelle les plantes qui opèrent ce mouvement, plantes HÉLIOTROPES.

D'autres mouvemens que certaines plantes exécutent, en raison des influences de l'air, de la chaleur et de la lumière, les ont fait nommer TROPIQUES ou MÉTÉORIQUES (V.)

NYCTAGINÉES (les). *Nyctagineæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont de très-grands rapports avec celui qui renferme les plantes nommées *belles-de-nuit* (*mirabilis*), auquel on donne aussi le nom de *nyctago*, qui exprime la propriété qu'elles ont de s'épanouir la nuit (V.)

OE.

OEIL GRAS (*art vét.*) C'est un des symptômes de la POURRITURE des bêtes à laine. L'œil se boursouffle et *se graisse*, suivant l'expression des bergers (S.)

OLIVAISON (*agric.*) C'est la saison, le temps où l'on fait la récolte des olives (V.)

OLIVETTE ou OLIVAIE. *Olivetum* (*botan. et agric.*) C'est un terrain planté d'oliviers.

Le nom d'*olivette* est le seul qui soit généralement employé dans les contrées du midi de la France où l'olivier peut croître; il est plus immédiatement formé du latin *olivetum* (V.)

ONAGRES (les). *Onagræ*, *s. œnotheræ* (*botan.*) Famille de plantes. V. ÉPILOBIENNES (V.)

ONGLÉE DE FER (*art vét.*) Tige de fer, dont une extrémité est aplatie, recourbée et dentelée. On s'en sert pour gratter les bêtes à laine attaquées de la gale (S.)

ORANGERS (les). *Aurantiæ* (*botan.*) Famille de plantes. V. HESPÉRIDÉES (V.)

ORÉE (*forêts*). Dénomination des bordures des forêts (S.)

ORMAIE. *Ulmetum* (*botan. et agric.*) Bois ou terrain où il y a beaucoup d'*ormes*. Plusieurs lieux en France ont des noms qui en sont dérivés; comme *Ormoi*, *Ormes*, les *Ormes*, *Ormesson*, etc. (V.)

ORNITHOLOGIE. *Ornithologia* (*sciences phys. et hist. nat.*) C'est le nom de la partie de l'histoire naturelle qui traite des oiseaux. Ce mot est formé du grec *ornithos*, oiseau, et de *logos*, discours; c'est-à-dire, discours, traité sur les oiseaux (V.)

ORNITHOLOGISTE. *Ornithologus* (*sciences phys.*) C'est le titre que l'on donne à l'auteur qui a fait un traité sur l'ORNITHOLOGIE ou sur l'histoire naturelle des oiseaux (V.)

ORTIE (*art vét.*) V. TROCHIQUE (S.)

ORTIES (les). *Urticæ* (*botan.*) Famille de plantes. V. URTICÉES (V.)

ORYCTOGRAPHIE. *Oryctographia* (*sciences phys.*) Partie de l'histoire naturelle qui décrit les FOSSILES, nommés en grec *orycta*, mot dérivé d'*oryssoo*, creuser, parce qu'on trouve ordinairement les fossiles en creusant la terre; *graphoo* signifie décrire. L'*oryctographie* est la description des fossiles (V.)

ORYCTOLOGIE. *Oryctologia* (*sciences phys.*) Terme composé d'*orycta* et de *logos*, discours; il signifie discours, traité sur les fossiles (V.)

OS (*chasse*). C'est le nom que les chasseurs donnent aux ergots des bêtes fauves. Ceux du sanglier s'appellent *gardes* (S.)

OSCILLER (*phys.*) C'est décrire, autour d'un point, une portion de cercle (S.)

OSERAIE (*botan. et agric.*) C'est un terrain planté d'osier. De là sont dérivés les noms d'*Ozoi*, d'*Ozouer*, de la rivière d'Oise, parce que ses bords en étaient plantés. *Osier*, *Oseraie* et l'*Oise* sont dérivés du grec *oisia*, qui est le nom de l'osier et de plusieurs saules dont les rameaux sont flexibles (V.)

OXYDE DE FER CARBONATÉ (*chimie*). C'est la ROUILLE dans la nouvelle nomenclature de la chimie (S.)

P.

PAL (*agric.*) Outil que l'on nomme aussi AIGUILLE (S.)

PALATIN (*anat.*) Epithète des parties qui se rapportent au palais. Nerfs *palatins*, vaisseaux *palatins* (S.)

PARALLÉLOGRAMME (*géom.*) Figure formée de quatre lignes droites et de quatre angles. Ses deux côtés opposés sont parallèles et égaux entr'eux.

Quand les angles du *parallélogramme* sont des angles droits, on le distingue par les dénominations de *carré long* et de *rectangle*.

Le nom de cette figure se compose de deux mots grecs, *parallélos*, parallèle, et *grammé*, ligne; ligne parallèle (S.)

PASSIS (*art vet.*) Maladie des vers-à-soie. V. HARPIONS (S.)

PÂTURAGE (*forêts*). Droit d'envoyer les bestiaux paître dans les bois (S.)

PERÇOIR (*agric.*) V. SONDE (S.)

PERICHÆTIUM (*botan.*) Terme latin, créé par Linnæus, pour désigner un tubercule ou renflement, couvert ou hérissé de petites feuilles ou soies, qui fait la base du pédoncule qui porte l'urne ou la pyxidule, dans le genre Hypne (*hypnum*), de la famille des MOUSSES (V.)

PERTUISÉ (*arts et m.*) Les tonneliers appellent *bois pertuisé* celui qui est rongé par les vers ou qui est percé par toute autre cause (S.)

PÉTRIN (*économ. domest.*) C'est la huche où la ménagère fait le pain, et où elle le serre après qu'il est cuit. C'est le meuble le plus utile d'un ménage (C.)

PHLÉBOTOMIE (*méd.*) Du grec *phlebs*, veine, et *tomé*, coupure, incision; ouverture de la veine. La *phlébotomie* s'entend généralement de la SAIGNÉE aux veines, et l'*artériotomie* de la saignée aux artères (S.)

PIED DE BOEUF (*art vét.*) C'est une SEIME à la PINCE du pied du cheval, de l'âne ou du mulet. Elle attaque plus ordinairement les pieds de derrière.

Les chevaux qui ont le sabot creux et étroit sont plus sujets au *pied de bœuf* que les autres (S.)

PIERRE A CAUTÈRE (*chimie*). V. l'article POTASSE (S.)

PIERRE-A-FUSIL (*phys.*) V. SILEX (S.)

PIGACHE (*chasse*). Sanglier qui a une pince plus longue que l'autre (S.)

PIGNON (*arts et m.*) On appelle *pignons* les roues qui, dans une machine, engrènent dans les grandes. Elles prennent aussi quelquefois le nom de *lanternes* (S.)

PIQUE (*art vét.*) V. SOIE (S.)

PIQUET (*art vét.*) V. SOIE (S.)

PNEUMATOCÈLE (*méd.*) Gonflement du SCROTUM, occasionné par des vents. *Pneuma*, en grec, signifie *air*, vent, et *kélé*, tumeur; tumeur de vent (S.)

POIL PIQUÉ (*art vét.*) V. SOIE (S.)

POLLINATION. *Pollinatio* (*botan.*) Terme nouvellement créé et employé dans quelques ouvrages, pour exprimer l'émission du POLLEN, la matière séminale des végétaux, qui est contenue dans les anthères, ou l'acte de la fécondation des pistils par les étamines. Il est composé de deux mots latins, *pollen* et *actio*, action; c'est-à-dire, action du pollen. Il exprime la même chose que ANTHÈSE (V.)

POMMERAIE. *Pometum* (*botan. et agric.*) Verger planté de pommiers. Un grand nombre de lieux en ont pris leur dénomination, ou en tirent leur étymologie; tels que la *Pommeraie*, *Pommereux*, *Pommières*, etc. (V.)

PROPRIÉTÉS DES PLANTES. *Proprietas plantarum* (*botan. et méd.*) V. VERTUS DES PLANTES (V.)

PRUNAIE. *Prunetum* (*botan. et agric.*) Lieu où les pruniers croissent en grand nombre, ou partie d'un verger ou d'un jardin qui en est planté. Plusieurs villages et métairies en ont reçu le nom; *Prunai*, *Prunelai*, etc. (V.)

PYROMAQUE (*phys.*) V. PIERRE-A-FUSIL (S.)

Q.

QUARTAN ou QUARTANNIER (*chasse*). Sanglier entre sa quatrième et sa cinquième années (S.)

R.

RACE. *Progenies* (*botan., hist. nat. et économ. rur.*) On entend par ce mot, soit pour les végétaux, soit pour les animaux, une suite de générations, dont tous les individus conservent assez constamment les mêmes formes et les mêmes qualités, bonnes ou mauvaises, qui leur ont été transmises.

Dans les *races*, la conformation, les défauts et les vices, ainsi que les qualités et les vertus, sont ordinairement héréditaires.

Il y a de *bonnes* et de *mauvaises races*. On améliore et on perfectionne les *races* par les soins et la culture, comme elles s'abâtardissent par la négligence.

Les *races* des diverses espèces, tant des animaux que des végétaux, ne sont que des VARIÉTÉS accidentelles et variables, subordonnées à l'ESPÈCE, dont elles reprennent tôt ou tard le type et les caractères primordiaux (V.)

RACINE (*grammaire et arithmétique*). La *racine* d'un mot est l'expression simple dont ce mot est composé.

En arithmétique, la *racine* d'un nombre est la quantité qui est la base d'une quantité plus élevée. Ainsi la *racine* d'un nombre CARRÉ est la quantité qui, multipliée par elle-même, a donné le carré (S.)

RACK (*commerce*). Eau-de-vie faite avec le riz. *Rack* ou *arack* est un mot indien (S.)

RAGOT (*chasse*). Sanglier entre deux et trois ans (S.)

RANINE (*anat.*) Les veines *ranines* sont placées de chaque côté de la langue, et elles communiquent aux JUGULAIRES.

L'artère *ranine* se ramifie et se distribue dans la langue (S.)

RECTANGLE (*géom.*) V. PARALLÉLOGRAMME (S.)

REFOUIR (*vignes*). C'est le premier labour d'été que l'on donne aux vignes (C.)

RENARD (*pêche*). V. VERVEUX (S.)

RENTRÉE (*chasse*). C'est l'AFFÛT du matin ; on le nomme ainsi, parce que le gibier *rentre* dans le bois à l'aube du jour (S.)

RÉPONDRE (*économ.*) On dit que la GRAINE des vers-à-soie *répond*, quand les premiers vers éclosent (S.)

RHAMNOÏDÉES (les). *Rhamnoideæ* (*botan.*) Famille de plantes dont tous les genres qui la composent ont des rapports immédiats avec celui du nerprun (*rhamnus*) qui en fait partie et qui en est le type. Le nom est formé du grec *rhamnos*, *rhamnus* en latin, et de *oïdes*, dérivé de *eidos*, forme, figure ; il signifie, plantes qui ont de la ressemblance ou de l'affinité avec le rhamnus (V.)

ROBE (*jard.*) C'est le nom des enveloppes des oignons (S.)

ROBES (*commerce*). Ce sont les feuilles de tabac, les plus larges, que l'on réserve dans les manufactures pour couvrir les tabacs (S.)

RÔLE (*commerce*). On donne ce nom aux pelottes de tabac, dans lesquelles le boudin est roulé plusieurs fois sur lui-même (S.)

RÔLEURS (*commerce*). Ouvriers qui mettent le tabac en RÔLES (S.)

ROUELLE (*art vét.*) SÉTON fait avec une pièce de cuir, entourée de filasse ou d'une bandelette de toile, sur laquelle on applique quelque substance vésicatoire. On y laisse un trou dans le milieu, afin de donner issue à la matière.

La *rouelle* se nomme aussi *cautère anglais* (S.)

ROUGE (*art vét.*) Maladie des vers à soie ; elle se manifeste par une teinte rougeâtre qui s'étend sur leur corps (S.)

ROUX ou BÊTE ROUSSE (*chasse*). Désignation du sanglier, après six mois, parce qu'à cet âge ses soies deviennent rousses (S.)

S.

S DE FEU (*art vét.*) Fer rouge, en forme d's, avec lequel on cautérise les SEIMES (S.)

SAINE (*pêche.*) V. SENNE (S.)

SARCOCÈLE (*méd.*) Mot composé du grec *sarx*, génitif *sarkos*, chair, et *kêlê*, tumeur ; tumeur de chair. C'est en effet une tumeur charnue, et augmentant peu à peu, qui se forme dans le SCROTUM (S.)

SAUCE (*commerce.*) Les fabricans de tabac appellent ainsi une préparation de plusieurs ingrédiens qu'ils mêlent au tabac

sous forme liquide. La *sauce* communique au tabac une qualité plus pénétrante. Il n'y a point de fabricant de tabac qui n'ait sa *sauce* particulière dont il fait un secret (S.)

SCALPEL (*méd.*) C'est-à-dire *petit couteau*, du latin *scapellum ;* instrument dont les anatomistes et les chirurgiens se servent pour faire des dissections et des opérations (S.)

SCITAMINÉES (les). *Scitamineæ* (*botan.*) C'est le nom d'une famille de plantes, désignée antérieurement par celui de BALISIERS (*cannæ*). Celui-ci est préférable à cause de sa consonnance qui est semblable à celle du plus grand nombre des noms des autres familles ; et que d'ailleurs il exprime une qualité usuelle, qui est commune aux espèces des divers genres qui la composent. *Scitamen* et *scitamina* signifient en latin, *épices*, *assaisonnement* (V.)

SEL DE LAIT (*chimie.*) V. SUCRE DE LAIT (S.)

SELVE (*agric. et forêts*). Vieux mot français qui veut dire *forêt*, *bois;* c'est le *sylva* des latins qui est altéré. Il est encore en usage dans quelques contrées du midi de la France. Plusieurs endroits en ont pris le nom de *selve* en y ajoutant une épithète; comme l'abbaye de *Grand-Selve* aux environs de Toulouse (V.)

SERPENTINE (LANGUE) (*art vét.*) On dit qu'un cheval a la *langue serpentine*, quand il tient la langue pendante, ou qu'il l'alonge et la retire sans cesse (S.)

SEXUEL. *Sexualis* (*botan. et hist. nat.*) Adjectif qui qualifie l'être, l'individu, végétal ou animal, qui est doué d'un sexe, ou qui les réunit tous les deux à la fois; il désigne aussi ce qui appartient au sexe, et tout ce qui y a rapport.

Les organes de la génération sont appelés *parties sexuelles* ou *organes sexuels*. Dans les plantes, l'étamine est l'organe *sexuel* masculin, le pistil est l'organe *sexuel* féminin.

Le système de Linnæus est appelé *système sexuel*, parce qu'il est établi sur l'unité de principe du sexe des plantes et des organes qui le constituent, considérés dans les divers modes par lesquels ils concourent réciproquement à la génération, pour opérer la reproduction d'êtres semblables et perpétuer l'espèce (V.)

SOLIPÈDE (*hist. nat.*) On le dit d'un quadrupède dont le pied n'est point divisé, mais terminé par un sabot arrondi. Le cheval, l'âne, le mulet, le zèbre, sont des animaux *solipèdes* (V.)

SOLITAIRE (*chasse*). Quand un sanglier est âgé de plus

de six ans, les chasseurs le nomment *solitaire*, parce qu'il aime à être seul, et quelquefois *grand vieux sanglier* (S.)

SORTE (*sciences div.*) Dans le langage ordinaire, ce mot est généralement employé comme synonyme d'ESPÈCE, de VARIÉTÉ; mais il n'a pas un sens aussi positif, aussi déterminé : ce n'est pas un terme du style didactique des sciences exactes.

On dit, trois *sortes de plantes* différentes, pour dire trois espèces; trois *sortes* de poires ou de pommes, pour dire trois variétés (V.)

SOUCHETS (les). *Cyperoidæ* (*botan.*) Famille de plantes, V. CYPÉROÏDÉES (V.)

SOUFFLER (*hist. nat. et agric.*) On dit qu'une taupe *souffle*, quand elle rejette au dehors la terre qu'elle détache de ses galeries. On s'aperçoit de ce travail au mouvement qui fait gonfler la taupinière (S.)

SOUPE (*commerce.*) Les manufacturiers de tabac donnent le nom de *soupes* aux espèces de boudins formés par une portion de tabac filé à la main. La longueur de la *soupe* est d'environ trois pieds (S.)

SPATH (*phys.*) Minéral dont le tissu est lamelleux et chatoyant. On distingue plusieurs espèces, et même plusieurs genres de *spath*.

Le *spath calcaire* est un CARBONATE *de chaux*; le *spath gypseux* est un SULFATE *de chaux*; le *spath fluor* qui présente les couleurs des pierres les plus précieuses, est un FLUATE *de chaux*, etc.

Le mot *spath* est allemand; il a été adopté par les minéralogistes français (S.)

STAGNANT (*phys.*), du mot latin *stagnum*, étang. Les eaux *stagnantes* sont celles qui n'ont point d'écoulement (S.)

STALLE (*arch. rur.*) Emplacement qu'occupe un cheval dans l'écurie. Les *stalles* sont communément séparées par des cloisons en planches ou par des barres (S.)

STERCORAL (*économ. rur.*) On nomme *matières stercorales*, la fiente, les excrémens des animaux. Elles sont la base des fumiers.

L'adjectif *stercoral*, dérive du latin *stercus*, génitif *stercoris*, excrément, fumier (S.)

T.

TABARINAGE (*économ.*) Grand carré formé dans les MAGNAGNIÈRES, par quatre colonnes entre lesquelles se rangent des planches et des claies, pour y placer les vers à soie, à l'époque de la MONTÉE (S.)

TRANSCISION. *Transcisio* (*phys. végét.*) Terme formé du latin *trans*, à travers, et de *cæsio*, coupure, section; il signifie *coupure en travers* ou *faite horizontalement.*

On donne ce nom à la coupure horizontale d'une plus ou moins grande partie du tronc d'un arbre. On la fait par le moyen d'une scie. Il faut que la coupure pénètre au moins jusqu'à l'aubier et même à une portion du vrai bois. Si on l'opérait circulairement, et qu'elle ne fît que cerner le corps ligneux sans aller au-delà de l'écorce, elle ne différerait pas de la SECTION ANNULAIRE.

La *transcision* n'est pratiquée que comme expérience de physique, pour tâcher de connaître la nature et les fonctions des fibres et de la moelle, et leur importance dans l'organisation des végétaux (V.)

TREMBLAIE. *Tremuletum* (*botan et agric.*) Terrain où le tremble (*populus tremula*) croît abondamment. Les lieux nommés *Tremblai*, *le Tremblai*, etc., en ont pris leur dénomination (V.)

TRIPES (*art vét.*) V. MORTS BLANCS (S.)

TRUBLE (*pêche.*) V. TROUBLE (S.)

TURGESCENCE. *Turgescentia* (*botan., phys. et méd.*) Terme latin traduit littéralement, dérivé du verbe *turgescere*, s'enfler. Il exprime la faculté ou l'état d'un corps ou d'une substance, de s'enfler par un mouvement organique et spontané. Il est synonyme d'*orgasme*.

En médecine, on dit la *turgescence* des humeurs. Mais dans le sens propre, il ne se dit que des corps ou des solides.

Dans la physique et la botanique, il exprime la faculté que certaines capsules et siliques ont de s'enfler et de devenir *turgescentes;* ou bien la modification déjà opérée et l'état que ces fruits ont acquis (V.)

TURGESCENT. *Turgescens* (*botan. et phys.*) C'est l'état d'un corps d'une matière qui s'enfle par un mouvement orga-

nique spontané, par sa qualité de TURGESCENCE. Les gousses des baguenaudiers (*colutea*), des crotolaires, etc., sont *turgescentes* (V.)

TURGIDE. *Turgidus* (*botan.*) Renflé, qui devient comme boursoufflé, presque vésiculeux. Ce mot est souvent employé comme synonyme de TURGESCENT, mais il n'a pas un sens aussi précis, aussi déterminé (V.)

TURIONS (*agric.*) Pousses des asperges (S.)

U.

USUEL. *Usualis* (*botan., méd. et économ. domest.*) Ce dont on se sert ordinairement. On appelle *plantes usuelles*, celles qui servent le plus aux divers usages de la vie; mais particulièrement celles qui sont le plus fréquemment en usage en médecine (V.)

UTÉRIN (*méd. et art vét.*) Cet adjectif s'applique à ce qui se rapporte à la matrice, en latin *uterus*.

Les médecins nomment *fureur utérine*, un violent désir des jouissances physiques de l'amour, qui produit une espèce de manie furieuse.

Les femelles des animaux domestiques sont sujettes, comme quelques femmes, à la *fureur utérine* (S.)

V.

VERNAIE. *Alnetum* (*botan. et agric.*) Nom très-ancien, encore usité en quelques contrées, pour désigner un lieu où il croît beaucoup d'aune (*alnus*), nommé aussi *verne*, *verna* et *vergne*; mots dérivés du celtique *guern* et *guerna*, qui sont le nom de l'aune dans la langue des Gaulois celtes.

Tous les lieux nommés *Vergne*, *la Vergne*, *Vernai*, *Vernet* et *Verneuil*, ont reçu cette dénomination, parce qu'ils étaient situés près des rivières et des ruisseaux où croissait la *verne* ou l'aune. Ces différens noms dont l'origine est celtique, signifient la même chose que *aune* et AUNAIE, dont l'étymologie est latine (V.)

VINETTIERS (les). *Berberides* (*botan.*) C'est le nom d'une famille de plantes; mais auquel on a substitué celui de BERBERIDÉES à cause de la désinence. Le *vinettier* ou épine-vinette qui en fait partie en est le type (V.)

VITRIOL (*chimie*). V. SULFATES (S.)

VOLVE. *Volva* (*botan.*) On donne ce nom à l'enveloppe radicale de toutes les espèces de champignons; c'est une membrane plus ou moins épaisse, qui n'est qu'une continuation de l'extrémité inférieure du pédicule auquel elle appartient, et qui recouvre entièrement, ou en partie seulement, le chapeau dans l'état de jeunesse; il y a même une espèce de *volve*, dans laquelle le champignon se trouve renfermé comme dans une bourse; elle se déchire par le haut, et le champignon en sort, comme la plantule sortirait d'une graine quelconque par la germination. On voit cette sorte de *volve* dans plusieurs espèces du genre *lycoperdon*, appelé vulgairement *vesse de loup*; etc.

On distingue deux espèces de *volve*, la *complète* et l'*incomplète*. La *volve complète* (*volva completa*) est celle qui renferme le champignon dans son entier, et qui fait l'office de tunique propre. Cette *volve* est obligée de se fendre pour faciliter le développement du champignon qu'elle renferme; lorsqu'il en est sorti, elle reste ordinairement attachée au pédicule, sous la forme d'une membrane diversement plissée.

La *volve incomplète* (*volva incompleta*) est celle qui ne recouvre pas le champignon dans sa totalité, qui n'est pas obligée de se fendre ou de se déchirer pour lui donner passage. Il est nécessaire d'observer le champignon dans l'état de jeunesse pour s'assurer de la forme de sa *volve*. On pourrait s'en assurer encore lorsque le champignon est développé; car la membrane qui compose la *volve complète*, de laquelle le champignon est sorti, est presque toujours persistante, et a ses bords très-élevés, au lieu que la *volve incomplète* n'est composée que d'un petit rebord qui disparaît peu de temps après que le champignon a pris son accroissement.

On appelle *volve caduque* (*volva caduca*) celle qui tombe peu de temps après que le champignon en est sorti; *volve persistante* (*volva persistens*), celle qui persiste autant que le champignon même, ou qui dure très-long-temps.

Il ne faut pas confondre la *volve* avec le COLLET ou ANNEAU du champignon, qui se trouve sur le STIPES ou pédicule, quelquefois même près du chapeau, et dont la fonction est différente (V.)

VOLVÉ (CHAMPIGNON). *Fungus volvatus* (*botan.*) C'est un champignon qui est pourvu d'une VOLVE (V.)

VOÛTÉ. *Fornicatus* (*botan.*) Qui est fait en forme de voûte. Ce mot et son radical *voûte* sont dérivés de *volutus*, roulé. Anciennement on disait *voulte* et *voulté*, pour en indiquer l'étymologie (V.)

VRILLE. *Vrilla*, *Cirrhus*, *Clavicula*, *Capreolus*, *Helix* (*botan. et jard.*) L'objet que ce mot désigne a été défini et expliqué au mot CIRRHE; mais ce terme est si ancien dans la langue, et si généralement connu et usité dans la botanique et l'agriculture, qu'il paraît nécessaire d'en indiquer tous les synonymes anciens et modernes, ainsi que l'origine et l'étymologie.

Les *vrilles* sont de petits liens en forme de fils, ordinairement fourchus, que la nature a donnés à la vigne, comme une espèce de mains, pour s'agraffer et s'accrocher à tout ce qui se trouve dans le voisinage; en sorte que, par le moyen de ce secours, chaque sarment peut aisément porter le fardeau de son raisin, faute de quoi il se détacherait facilement du cep qui l'a produit, et auquel il tient fort peu. Cicéron et Columelle les nomment par cette raison clavicules (*claviculis*).

Les *vrilles* sont terminées par deux cornes, ce qui les a fait nommer en latin *capreoli*, comme qui dirait *chevreuils;* et c'est de *caprillus*, dit pour *capreolus*, que l'on a fait *vrille*. *Caprillus*, *caprilla*, ensuite *prilla*, *vrilla*, vrille. L'extrémité d'une *vrille* représente les cornes d'un chevreuil. Dans quelques contrées, on leur donne le nom de *fourchettes* à cause de leur bifurcation.

L'instrument nommé *vrille* et *tarière* a la même étymologie.

Le nom latin *helix*, exprime la forme et la direction des vrilles, qui sont contournées en *hélices* ou SPIRALES.

Plusieurs espèces de plantes, de familles très-différentes, sont pourvues de *vrilles*; telles sont les CUCURBITACÉES, plusieurs MALPIGHACÉES (V.)

VRILLÉ. *Cirrhatus*, *Cirrhosus* (*botan.*) Qui a des VRILLES. Ce mot est synonyme de CIRRHÉ, CIRRHEUX (V.)

VRILLIFÈRE. *Cirrhiferus* (*botan.*) Qui porte des VRILLES, ou est terminé par une vrille. Ce mot est synonyme de CIRRHIFÈRE (V.)

VULGAIRE. *Vulgaris* (*botan.*) Ce qui est le plus connu. On l'emploie aussi comme synonyme de *fréquent;* il signifie en ce sens, ce que l'on trouve communément. On dit *une plante vulgaire* (*planta vulgaris*) pour dire une plante commune, ou qu'elle est commune; c'est par opposition à une plante qui est rare (V.)

X.

XÉROPHAGIE. *Xerophagia* (*sciences div.*) Terme composé du grec *xeros*, sec, desséché, et du verbe *phagein*, manger, se nourrir; il signifie, se nourrir de fruits secs, de choses sèches.

Xérophagie est le nom que l'on donnait dans la primitive église, à l'abstinence des Chrétiens, qui, pendant le Carême, ne mangeaient que du pain et des fruits secs.

C'est aussi la manière dont se nourrissent la plus grande partie du temps, les hommes qui habitent les déserts de l'Asie et de l'Afrique, ainsi que les voyageurs qui les traversent (V.)

FIN.

TABLEAU

DU

SYSTÊME SEXUEL DE LINNÆUS.

	CLASSES	
Les 13 premières classes renferment les plantes dont les fleurs sont hermaphrodites, et dont les étamines sont isolées et n'ont entr'elles ni proportion, ni disproportion sensibles. Dans la douzième et la treizième classes, indépendamment du nombre des étamines, il est plus important de considérer leur insertion, si c'est au calice, ou au réceptacle.	Ire.	MONANDRIE. Plantes dont les fleurs n'ont qu'une seule étamine.
	II.	DIANDRIE. Deux étamines.
	III.	TRIANDRIE. Trois étamines.
	IV.	TÉTRANDRIE. Quatre étamines.
	V.	PENTANDRIE. Cinq étamines.
	VI.	HEXANDRIE. Six étamines.
	VII.	HEPTANDRIE. Sept étamines.
	VIII.	OCTANDRIE. Huit étamines.
	IX.	ENNÉANDRIE. Neuf étamines.
	X.	DÉCANDRIE. Dix étamines.
	XI.	DODÉCANDRIE. Douze étamines.
	XII.	ICOSANDRIE. Vingt étamines ou au-delà, en nombre indéfini, insérées au calice.
	XIII.	POLYANDRIE. Depuis vingt jusqu'à cent étamines et au-delà, qui ne sont pas insérées sur le calice.
Dans la quatorzième et la quinzième classes, il faut considérer le nombre et la proportion relative des étamines.	XIV.	DIDYNAMIE. Quatre étamines, dont deux petites et deux grandes.
	XV.	TÉTRADYNAMIE. Six étamines, dont quatre grandes et deux petites opposées.
Dans les classes 16, 17, 18, 19 et 20, c'est moins le nombre des étamines qu'il faut considérer, que leur réunion par leurs anthères, filamens, ou par leurs anthères, ou leur situation, ou sur le pistil.	XVI.	MONADELPHIE. Plusieurs étamines réunies par leurs filamens en un corps.
	XVII.	DIADELPHIE. Plusieurs étamines réunies par leurs filamens en deux corps.
	XVIII.	POLYADELPHIE. Plusieurs étamines réunies par leurs filamens en trois ou en plusieurs corps.
	XIX.	SYNGÉNÉSIE. Plusieurs étamines réunies par leurs anthères en forme de cylindre.
	XX.	GYNANDRIE. Une ou plusieurs étamines réunies et insérées sur le pistile.

CLASSES

Dans les classes 21, 22, les fleurs sont unisexuelles.

XXI. MONOECIE. Fleurs mâles et fleurs femelles, séparées, mais sur le même individu.

XXII. DIOECIE. Fleurs mâles et fleurs femelles séparées sur deux individus, les mâles sur l'un et les femelles sur l'autre.

Dans la classe 23, il y a des fleurs unisexuelles et des fleurs hermaphrodites, mais celles-ci sont en plus petit nombre.

XXIII. POLYGAMIE. Il y a des individus qui ne portent que des fleurs mâles, d'autres que des fleurs femelles, et enfin d'autres individus qui en portent de mâles, de femelles et d'hermaphrodites.

La classe 25 renferme les plantes dont les fleurs sont indistinctes.

XXIV. CRYPTOGAMIE. Plantes dont les nôces sont clandestines; c'est-à-dire, dont les sexes et le mode de fécondation, sont invisibles, cachés ou inconnus.

TABLEAU

DE LA MÉTHODE NATURELLE DE M. DE JUSSIEU.

ACOTYLÉDONES				Classe Ire.
MONOCOTYLEDONES		Étamines hypogynes		II.
		périgynes		III.
		épigynes		IV.
DICOTYLÉDONES	APÉTALES	Étamines épigynes		V.
		périgynes		VI.
		hypogynes		VII.
	MONOPÉTALES	Corolle hypogyne		VIII.
		périgyne		IX.
		épigyne	Anthères cohérentes	X.
			Anthères distinctes	XI.
	POLYPÉTALES	Étamines épigynes		XII.
		hypogynes		XIII.
		périgynes		XIV.
	DICLINES IRRÉGULIÈRES			XV.

ERRATA.

Page 21, ligne 6 : AMBRANLOIRE, *lisez* AMBRANTOIRE.

Page 29, ligne 38 : *art vét.*, *lisez anat.*

Page 68, à l'article BULBE, ce mot est au féminin, et il doit être au masculin ; *lisez* un bulbe.

Page 89, ligne 15 : des oiseaux, *ajoutez* du cheval et de plusieurs autres espèces de quadrupèdes.

Page 120, ligne 31 : farine du grain germé, avec laquelle, *lisez* grain germé artificiellement, avec lequel.

Page 226, ligne 37 : que le vin qu'il contient, *lisez* que celui qu'il contient.

DE L'IMPRIMERIE DE Mme Ve JEUNEHOMME,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 20.

IC 58/51

101